5¢ Saint Romain — Nuageux avec neige — MAXI

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 115 — MONTREAL, MARDI 28 FEVRIER 1961 — 2 CAHIERS — 52 PAGES

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED. PROVINCIALE

48 heures après la tempête

Une maison sur trois privée d'électricité!



photo LA PRESSE

Chemin de la Côte-de-Liesse, les fils jonchent encore le sol.

Renforts appelés de l'Ontario et de Québec

En dépit du travail consciencieux des employés des services publics, et des statistiques qui nous parviennent sur la marche des opérations, près du tiers de la population de Montréal et des banlieues manque encore d'électricité.

Au cours de la journée d'hier plusieurs circuits ont été réparés. D'autres le seront sous peu mais, pour plusieurs, il faudra redoubler de patience.

Une véritable armée d'hommes a été préposée aux réparations; des policiers du service de la circulation et des équipes de déneigement travaillent encore avec acharnement pour rétablir les services essentiels à la région de Montréal qui a été assiégée par une des tempêtes les plus dévastatrices de son histoire.

Plusieurs secteurs résidentiels ont connu leur deuxième journée sans électricité. A la fin de l'après-midi, hier, soit 40 heures après la tempête on estimait qu'environ 800,000 des 2,500,000 personnes demeurant dans un rayon de 40 milles de Montréal étaient encore privées de chaleur et d'éclairage.

Renforts de l'Ontario

Des renforts de l'Ontario et de la ville de Québec sont venus prêter main-forte aux équipes d'urgence de l'Hydro-Québec. Plus de 300 districts résidentiels nécessitent de la main-d'oeuvre et il n'y a pas moins de 500 poteaux à remplacer.

Le Dr Adélard Groulx, directeur du Service municipal de la santé a averti les gens dont le réfrigérateur n'avait pas fonctionné depuis samedi soir, de ne pas utiliser les aliments dégelés s'ils entretenaient le moindre doute quant à leur valeur comestible.

Sur les artères principales de la métropole et des environs la circulation était à peu près normale, mais quantité de rues secondaires étaient dans un état pitoyable. Le temps doux a contribué à faciliter les choses pour les automobiles, aux dépens, hélas, des piétons qui étaient menacés à tous moments d'être éclaboussés.

La circulation

La circulation ferroviaire, aérienne et routière est graduellement redevenue normale après quelque 36 heures de retards et d'annulations qui ont pris au dépourvu des milliers de voyageurs.

Un grand nombre d'hôpitaux ont dû recourir à leur générateur d'urgence et plusieurs écoles sont demeurées fermées. D'autres le seront encore aujourd'hui.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a déclaré qu'environ 6,500 des 900,000 téléphones du Grand Montréal avaient été mis hors d'ordre. Quelques postes radiophoniques, dont CBF, sont restés silencieux hier.

Pour sa part la compagnie Shawinigan Water and Power qui dessert plusieurs municipalités en bordure du fleuve St-Laurent, en face de Montréal, espérait avoir terminé les réparations d'urgence dès hier soir.

Autres détails et photos en page 3

AUTOUR du MONDE

La coexistence continue la lutte aussi...

LONDRES. (AFP-Reuter) — Un communiqué émis, hier, à la fin du colloque anglo-soviétique sur la coexistence pacifique, a révélé que les participants, en dépit de leurs nombreux différends, avaient conclu en la nécessité de maintenir la coexistence pacifique tandis que se poursuit la lutte idéologique entre l'Est et l'Ouest. La conférence, à laquelle assistait du côté soviétique M. Alexis Adjoubey, rédacteur en chef des "Izvestia" et gendre de M. Khrouchtchev, a également invité les gouvernements des grandes puissances à trouver une solution positive au problème du désarmement et, en particulier, à celui des armes nucléaires et à la cessation de leurs essais.

Tentative d'assassinat dirigée contre Guevara ?

LA HAVANE. (UPI-PA) — Trois jeunes gens ont été arrêtés, hier, après avoir tué un capitaine de l'armée cubaine au cours de ce qui a semblé être une tentative d'assassinat dirigée contre le ministre de l'Industrie, M. Ernesto (Che) Guevara. Des témoins ont affirmé que le meurtre a été commis à la porte de la demeure de Guevara et que l'un des agresseurs était un ex-garde du corps du ministre. Les autorités cubaines ont soutenu de leur côté qu'en aucun moment les jeunes gens n'ont voulu s'en prendre à Guevara et qu'ils ont fait feu sur l'officier lorsque celui-ci a voulu procéder à l'arrestation de l'un d'eux, parce que ses papiers d'identité étaient truqués.

Démenti formel du secrétariat d'Etat

WASHINGTON. (AFP-PA) — Un porte-parole du secrétariat d'Etat a qualifié, hier soir, de "version grossièrement déformée" un article du "Washington Evening Star" selon lequel le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, aurait proposé de réduire le rôle de l'armement nucléaire en tant qu'arme diplomatique ou arme de guerre. D'après le journal, M. Rusk aurait suggéré au secrétariat de la Défense de limiter le recours aux gros missiles et aux bombardiers atomiques au seul cas d'attaque directe contre les Etats-Unis. Quant à la défense de l'Europe, aurait-il précisé, elle ne devrait s'effectuer qu'au moyen d'armes classiques à moins que l'agresseur ne choisisse le plan nucléaire. Le porte-parole, tout en démentant ces renseignements, s'est refusé à divulguer quoi que ce soit sur les recommandations de M. Rusk.

Départ brusqué

KAMPALA, Ouganda. (Reuters) — Un tribunal a remis en liberté, hier, un ingénieur montréalais âgé de 49 ans, Jean-Thomas Babin, emprisonné depuis le 17 janvier dernier sous l'accusation d'avoir volé des diamants. Le tribunal a conclu que la poursuite, les autorités du Ruanda Urundi sous tutelle belge, n'appuyait son accusation d'aucune preuve. Arrêté quelques instants après sa libération sous l'accusation cette fois d'avoir violé les lois de l'immigration, Babin a pu reprendre sa liberté grâce au tribunal qui venait de l'acquitter. Redevenu un homme libre, Babin n'a pas perdu de temps pour retenir une place à bord d'un avion partant pour Paris.

Les intérêts belges confiés à M. Pahud

LE CAIRE. (AFP) — Un porte-parole de l'ambassade de la Suisse au Caire a confirmé hier que le gouvernement de la République arabe unie a consenti à ce que les diplomates helvétiques se chargent des intérêts belges. Cet accord a été donné au cours d'un entretien que M. Jean-Louis Pahud, ambassadeur de la Suisse au Caire, a eu avec M. Hussein Zulficar, vice-ministre des Affaires étrangères de la RAU.

Malgré les "propositions" fiscales fédérales...

Le gouvernement provincial poursuivra son programme

QUEBEC. (J. M.) — Les résultats déjà connus de la conférence fiscale, qui a eu lieu la semaine dernière à Ottawa, ne modifieront pas les projets du gouvernement provincial en ce qui concerne les nouvelles mesures qu'il entend faire approuver par le Parlement.

M. Jean Lesage l'a formellement déclaré hier après-midi au cours d'une conférence de presse.

Le parti libéral du Québec continuera l'exécution du programme qu'il a fait approuver par la population le 22 juin 1960. Cependant le député de Québec-Ouest reconnait que, "peut-être pour certaines choses, on devra aller un peu moins vite qu'on l'avait espéré..."

Car, fait observer le premier ministre, tous les budgets de la province à l'avenir vont se trouver touchés par l'attitude présente des autorités fédérales.

Le budget 1961-1962 qui est à l'étude sur la colline parlementaire de la Vieille Capitale, va-t-il également en souffrir ? A-t-on demandé à M. Lesage.

Le chef du gouvernement répond : "Celui de cette année est beaucoup plus affecté par l'héritage que nous a laissé l'Union nationale que par tout autre chose".

Le premier ministre note que le Québec pourra vraiment faire le point et savoir à quoi s'en tenir, seulement le jour où Ottawa aura fait connaître sa décision au sujet des deux dernières propositions des autorités de notre province.

Le Parlement en session jusqu'à juin ?

La session du Parlement provincial se continuera jusqu'à mai et peut-être jusqu'à la fin du printemps. C'est ce que M. Jean Lesage a laissé entendre, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse.

Un journaliste : "Est-ce que la session sera bien longue, M. le premier ministre ?"

M. Lesage : "Je ne prévois pas qu'elle puisse se terminer avant le mois de mai..."

Le journaliste : "Il y a des gens qui parlent du 15 juin pour la prorogation des Chambres."

M. Lesage : "C'est une possibilité."

M. Roger Mathieu offrira sa démission à la C.S.N.

M. Roger Mathieu offrira, samedi, sa démission comme président de la Confédération des syndicat nationaux.

Nous avons appris que les membres du bureau confédéral de la centrale syndicale sont convoqués à une réunion spéciale, samedi, à Québec, pour prendre connaissance de la démission du président général et choisir un nouveau président.



M. ROGER MATHIEU

L'avis de convocation mentionne que M. Mathieu expliquera au bureau confédéral les raisons de son geste. Il nous a été impossible par ailleurs de communiquer avec lui.

M. Mathieu avait été élu à la présidence de la Confédération des syndicats nationaux au congrès de 1958, en remplacement de M. Gérard Picard, démissionnaire.

Il a été réélu au congrès de 1959, puis au congrès de 1960, en septembre dernier, à Montréal. Son mandat actuel ne prendra fin qu'au congrès spécial du mouvement qui doit être tenu avant la fin de l'année.

La centrale syndicale avait décidé, en 1959, de ne tenir, à partir de l'an dernier, qu'un congrès à tous les deux ans, mais au mois de septembre dernier, on avait résolu de tenir un congrès spécial avant la fin de 1961 afin de reviser les structures du mouvement. On avait aussi décidé qu'il y aurait des élections régulières à cette occasion.

La démission du président général sera remise au bureau confédéral qui constitue l'autorité suprême du mouvement, entre les congrès.

Ce sont les membres de cet organisme, dans lequel sont représentés toutes les fédérations et conseils centraux, qui choisiront un nouveau président s'ils acceptent la démission de M. Mathieu. Au cas où le nouveau président serait déjà membre de l'exécutif, il faudrait aussi remplir le poste qu'il laisserait vacant.

But premier du procès Eichmann

OSHAWA. (PC) — Un rabbin de Toronto a déclaré hier que le procès d'Adolf Eichmann a pour but principal "d'éveiller la conscience du monde civilisé".

Parlant devant les membres du club Rotary d'Oshawa, le rabbin Reuben Slonim a dit que le peuple israélien "est pleinement conscient du fait que l'humanité tout entière fait le silence" au sujet des camps d'extermination nazis.

"Winston Churchill et le président Roosevelt observèrent le mutisme le plus complet", a-t-il souligné.

"Si les faits avaient été rendus publics, le gouvernement anglais aurait peut-être été contraint de les laisser émigrer en Palestine. Et les lois de l'immigration au Canada et aux Etats-Unis auraient vraisemblablement été amendées."

M. Lesage répond à M. Michel Chartrand

La loi de l'habitation sera bientôt améliorée

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — M. Jean Lesage, chef du gouvernement provincial, a annoncé hier après-midi la présentation très prochaine d'un bill pour améliorer la "loi de l'habitation" en vue de favoriser plus particulièrement les petits salariés.

Ces derniers temps, le "Service de l'habitation familiale", qui dépend de l'Office du crédit agricole, a déjà élargi le règlement régissant l'application de la loi et au augmenté ainsi le nombre des bénéficiaires; c'est que le prix des travaux d'installation des égouts et des canalisations d'eau, certains frais d'avocat et d'assurance ne sont plus compris dans le coût de la propriété dont la valeur ne doit pas dépasser $12,500 selon la législation.

M. Lesage a donné une conférence de presse pour répondre aux accusations portées par M. Michel Chartrand, leader provincial du PSD, contre les autorités libérales du Québec à propos de la "loi de l'habitation".

— "Il est inconcevable qu'un homme sensé puisse dire de pareilles choses...! M. Chartrand a dû conclure du particulier au général. Il a laissé aller son imagination...", a déclaré le premier ministre.

Un rapport

D'après M. Chartrand, les taudis tendraient à se multiplier depuis le mois de juillet dernier et le cabinet Lesage refuserait de procéder au remboursement d'intérêt, prévu par la législation.

Un rapport adressé par M. Albert Côté, directeur du Service de l'habitation familiale, qui, à l'Office du crédit agricole, est chargé de l'application de la loi en question, expose l'activité de cette branche de l'administration provinciale depuis le 30 juin 1960 et constitue un démenti formel des avancés de M. Chartrand. Au cours de ces derniers huit mois, 4,842 demandes ont été acceptées; 2,200 autres ont été l'objet de recommandations favorables; des milliers sont à l'étude.

Du 1er juillet 1960 au 31 janvier 1961, l'administration provinciale s'est engagée à payer $11,877,869.62 ; et lorsque toutes les demandes à l'étude auront été examinées, les engagements atteindront quelque $25,000,000, prédit M. Lesage.

Voici des extraits du rapport que M. Albert Côté, directeur du "Service de l'habitation familiale", vient de publier :

"Relativement à l'application de la "loi pour améliorer les conditions de l'habitation", au 30 juin 1960, il y avait en filières, 1,821 dossiers, dont 1,200 environ n'avaient été l'objet d'aucune étude.

"Depuis le trente juin 1960, au 23 février 1961, nous avons reçu 11,828 demandes, provenant surtout du fait que la "loi pour améliorer les conditions de l'habitation" fut amendée le dix-huit mars 1960, pour donner à cette loi une rétroacivité permettant aux emprunteurs de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, qui étaient exclus depuis le 1er janvier 1954, de bénéficier de la ris-

Voir M. LESAGE en page 2

L'affaire Germain Caron

Sommation qui se promène...

LOUISEVILLE, (G.B.) — Me Germain Caron était à Montréal — qu'il dit — et une sommation l'attendait à Québec. Trois policiers cherchaient à l'attraper au passage, soit au Parlement, soit à ses quartiers du Château Frontenac, soit au Palais de Justice.

Me Germain Caron est revenu à Louiseville, en fin de semaine. Mais la sommation était toujours à Québec. On a fait venir la sommation à Louiseville pour la signifier. Elle était en route hier soir. Mais aujourd'hui, Me Germain Caron sera à Québec et la sommation sera à Louiseville. Il faudra la retourner à Québec. Et pour la suite, on ne sait pas encore.

Voilà pourquoi le député du comté de Maskinongé à la Législature provinciale n'a pas encore été accusé formellement d'avoir siégé illégalement à la Chambre basse de la province de Québec et d'avoir voté à au moins une circonstance en décembre dernier.

On sait, depuis déjà quelques jours, que M. René-L. Béland accuse son ancien adversaire politique en vertu des articles 69 et 70 de la loi de

Voir Me CARON en page 2

Les incendies de Nicolet :

Le conseil municipal demande à Québec de poursuivre l'enquête

NICOLET — A l'unanimité, c'est à dire par sept voix, y compris celle du maire J.-Ulbald Caron, le conseil municipal de Nicolet a adopté hier soir une résolution invitant le Commissariat des incendies de la province à poursuivre sans délai, jusqu'à ce que "toute la vérité soit connue", l'enquête qu'il amorçait en automne dernier sur les incendies de Nicolet, en même temps que LA PRESSE publiait une série d'articles sur la question.

La résolution, qu'a proposée le leader du "Réveil nicolétain", le conseiller André Vigeant, soutient que tout retard apporté à l'exécution de l'enquête est nuisible "à certaines personnes et à l'intérêt public". M. Vigeant a précisé, en présentant sa résolution, que le "Réveil", aujourd'hui majoritaire au conseil, désirait principalement que la collectivité nicolétaine retrouve la paix et cesse de souffrir d'une mauvaise publicité.

"A ce sujet cependant, a-t-il ajouté, il faut considérer, à mon sens, que notre réputation discutable doit être attribuée non pas aux autorités gouvernementales... mais aux fautes de toute nature qui ont pu être commises et qui ont nécessité la tenue de l'enquête".

Le conseil municipal a éga-

Voir NICOLET en page 2

Soldats canadiens brutalisés au Congo

Ottawa exige une enquête "urgente"

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a révélé hier, aux Communes, que le Canada a exigé du secrétaire général des Nations Unies, M. Hammarskjold, une enquête immédiate, dont on attend maintenant le rapport, sur l'attaque dont 4 soldats canadiens ont été victimes en fin de semaine, au Congo.

Il s'agit des quatre militaires dont les noms suivent : le capitaine W. Michael Kedziora, de Montréal; le signaleur Jean-Joseph-Marie-Albert Dufour, de St-Jean-Eudes (P. Qué.); le lance-caporal Joseph-Alexandre-Albert Joly, de St-Charles de Mandeville (P. Qué.) et le lieutenant Patrick Douglas Furlott, de St. Catharines, Ontario.

Il a aussi fait savoir que six autres soldats canadiens ont été arrêtés, bousculés, mais n'ont pas été blessés dans deux incidents similaires.

M. Diefenbaker a déclaré que la mission des Nations unies au Congo doit être soutenue et il a rappelé que ceci entraine inévitablement des risques pour ceux qui participent à cette tâche.

De son côté, l'hon. D. Harkness, ministre de la Défense nationale, a révélé que les militaires canadiens au Congo ont ordre de faire feu s'ils sont en butte à une attaque visiblement organisée contre un groupe important d'entre eux, mais qu'ils ne doivent pas utiliser leurs armes si des incidents dans le genre de ceux qui se sont produits en fin de semaine surviennent. C'est-à-dire si un ou deux ou même quatre militaires canadiens circulant au Congo sont soudain arrêtés et priés de s'identifier avec plus ou moins de courtoisie.

Le premier ministre a ajouté que les militaires canadiens n'ont que des armes légères "de défense", soit des revolvers et des carabines automatiques de faible calibre.

Deux autres cas

Répondant à l'hon. Paul Martin, qui l'interrogeait à propos des derniers événements survenus au Congo, le premier ministre Diefenbaker a d'abord déclaré qu'aucun des Canadiens attaqués près de Léopoldville n'a été gravement blessé et qu'aucun Canadien n'était actuellement détenu.

Requête "urgente"

Il a ajouté qu'une requête "urgente" a été envoyée au secrétaire général des Nations unies, "exprimant la profonde inquiétude du gouvernement" (canadien) devant "une telle indignité et un tel assaut".

M. Diefenbaker a ajouté que le secrétaire général de l'ONU n'avait pas encore reçu de rapport sur l'incident de Léopold-

Voir OTTAWA en page 2

Dans une lettre pressante

M. 'H' demande 'carrément' à Kasavubu de coopérer avec les Nations unies au Congo

NATIONS-UNIES. (Reuters) — Dans une lettre adressée à M. Kasavubu, le secrétaire général de l'ONU a demandé "carrément" au président congolais de restreindre l'activité des troupes congolaises et de coopérer à la mise à exécution des décisions du Conseil de sécurité.

Des sources habituellement dignes de foi ont révélé que le texte de la communication avait été rédigé au cours d'une réunion de la Commission consultative formée de 18 pays chargés d'aider M. Hammarskjold dans la direction des opérations de l'ONU au Congo.

Cette réunion est la plus récente d'une série qui a commencé moins de douze heures après l'adoption de la dernière résolution du Conseil de sécurité, par laquelle l'ONU a été autorisée à faire usage de la force si nécessaire pour mettre fin aux conflits armés au Congo.

La résolution demandait également la réorganisation de l'armée congolaise de même que le retrait des conseillers militaires et politiques belges et étrangers n'appartenant pas à la Force de l'ONU.

A la réunion d'hier, la Commission aurait examiné en particulier les manifestations de violence des soldats congolais contre les membres du personnel de l'ONU au Congo et la protestation de Kasavubu contre le représentant spécial de l'ONU au Congo, M. Rajeshwar Dayal, de l'Inde. On sait que M. Kasavubu demande à l'ONU le retrait de Dayal.

La lettre du secrétaire général de l'ONU au président congolais aurait été rédigée "en tenant compte de ces développements".

Tom Mboya élu aux élections du Kenya

NAIROBI, Kenya. (Reuter) — Tom Mboya, l'un des principaux chefs nationalistes de l'Afrique, a remporté une victoire écrasante hier soir sur ses adversaires aux élections générales du Kenya.

A la suite d'un scrutin de huit jours au Kenya, Tom Mboya, leader noir de 30 ans, a remporté plus de 31,000 voix dans la circonscription électorale de Nairobi Est alors que son plus proche adversaire récoltait seulement 2,600 voix.

L'on prévoit que les Noirs remporteront presque tous les 33 sièges auxquels ils ont droit. Vingt autres sièges sont réservés aux Blancs, aux Asiatiques et aux Arabes. Les représentants des douze autres sièges seront simplement nommés.

Après les incidents des derniers jours

Kasavubu avertit l'ONU que l'armée congolaise ouvrira le feu contre ses ennemis

LEOPOLDVILLE. (PC-PA-AFP-UPI-Reuters) — Le président Joseph Kasavubu a averti hier les Nations unies que l'armée congolaise allait ouvrir le feu, si cela devenait nécessaire, contre tous ceux qui s'opposeraient à ce qu'elle remplisse sa mission.

Le chef congolais a lancé cet avertissement après les événements de la dernière fin de semaine, alors que plusieurs militaires congolais ont échoué dans leur tentative de semer la terreur chez les représentants de l'Organisation internationale au Congo. Au cours d'un de ces incidents, des militaires canadiens, membres de la Force de l'ONU, ont été brutalisés par des soldats congolais.

Après que les chefs du contingent militaire eurent mis les soldats de l'ONU sur un pied d'alerte, M. Kasavubu a déclaré que son gouvernement avait décidé d'organiser un "bataillon de réservistes parce que l'Organisation internationale menaçait de placer le Congo sous sa tutelle".

Marche lumumbiste sur Léopoldville

Le président congolais a fait cette déclaration en marge de rapports selon lesquels le successeur de Patrice Lumumba, M. Antoine Gizenga, aurait passé la frontière de la province de Léopoldville en compagnie de plusieurs centaines de militaires pro-lumumbistes. Gizenga et ses troupes seraient parvenus à quelque 280 milles de Léopoldville, capitale du Congo

Voir KASAVUBU en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	25 à 40
Comiques	12
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc.	45
Editorial	4
Finance	16 et 17
Horoscope	12
Les Tribunaux	11
Loisirs et Récréation	15
Mots croisés	12
Radio et Télévision	12
Session fédérale	44
Spectacles et Concerts	6
Sports	18 à 20
Vie féminine	8
Vie sociale	9
Votre médecin	5

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ville, mais savait que le Canada voulait une enquête immédiate.

C'est à ce moment que le premier ministre a parlé de deux incidents "similaires" survenus en fin de semaine. Deux policiers militaires canadiens ont en effet été arrêtés alors qu'ils étaient de fonction à Léopoldville, mais ils ont été relâchés peu de temps après. Ils n'ont pas été blessés. Un officier et trois aviateurs canadiens ont aussi été détenus. Ils ont été bousculés, a dit M. Diefenbaker, mais n'ont pas été blessés. On les a relâchés après une courte détention.

Le premier ministre a noté que des soldats d'autres pays ont également été molestés au Congo et que les Nations unies ont immédiatement averti les autorités de l'armée congolaise que de telles attaques ne seraient pas tolérées.

M. Diefenbaker a aussi tenu à exprimer sa sympathie aux membres des familles des militaires canadiens qui ont été attaqués, en plus de l'admiration que mérite, de la part de tout le pays, leur dévouement dans des circonstances si difficiles.

M. Harkness, outre ce qu'on a lu plus haut, a révélé que les troupes canadiennes au Congo sont sous le commandement des autorités des Nations unies et ne doivent faire feu que sur l'ordre de l'ONU. A moins, devait-il expliquer plus tard, d'être en présence d'une attaque militaire considérable et visiblement concertée.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

tourne provinciale de 3 pour cent.

"Ces 11,828 demandes se répartissent comme suit :

Acceptées	4,842
Refusées	1,169
Recommandées pour acceptation	2,200
Sous correspondance et devant être l'objet d'une décision prochaine	1,372
Sous étude	2,245
TOTAL	11,828

"En résumé, l'Office du crédit agricole du Québec, (Service de l'habitation familiale) a accepté, du 1er juillet 1960 au 31 janvier 1961, 4,295 prêts qui bénéficieront de la ristourne provinciale, représentant un engagement de la province pour un montant de $11,877,869.62.

Travail considérable

Le personnel du Service de l'habitation familiale a été doublé depuis juillet dernier afin de répondre au grand nombre de nouvelles demandes reçues, et du travail supplémentaire a été demandé tous les soirs depuis le début d'août au vingt-deux janvier 1961. Au cours de cette période, 4,381 heures de travail supplémentaire ont été effectuées.

"Aucun règlement de base n'a été changé, c'est-à-dire que pour être éligible, la propriété ne doit pas dépasser un coût de $12,500.00. Ceci explique le fait qu'un grand nombre de nouveaux propriétaires, dans la province de Québec, ne sont pas éligibles à la loi, pas plus qu'ils ne l'étaient auparavant dans de tels cas.

"Cependant, en étudiant les demandes consenties par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, l'Office du crédit agricole, Service de l'habitation familiale, s'est rendu compte que certaines charges secondaires étaient incluses dans le coût et a élargi la réglementation en ce sens qu'il a ajouté au coût maximum de $12,500.00 le coût de l'assurance de la Société centrale d'Hypothèques, un montant pour les frais légaux qui font généralement partie de ce coût dans l'estimation de la Société centrale et le prix des travaux d'aqueduc et d'égout, lorsqu'ils sont à la charge du constructeur, c'est-à-dire du nouveau propriétaire.

"Cette décision a rendu éligibles un grand nombre de propriétaires qui ne l'étaient pas antérieurement à la passation de ce règlement".

Mise en garde

Dans son rapport, M. Albert Côté fait aussi la mise en garde que voici :

"Nous savons que certains promoteurs font grand état de la ristourne dans leur publicité, en mentionnant que les propriétés qu'ils ont à vendre profiteront de ladite ristourne, sachant très bien que la propriété qu'ils mettent en vente ne répond pas aux exigences de la loi actuelle et, en plus, ces mêmes annonces laissent entendre que la ristourne est un octroi d'un montant de $17.50 par mois de réduction, alors, qu'en fait, la ristourne est décroissante et elle peut partir d'un montant annuel de $210.00 au cours de la première année pour finir à zéro à la fin du terme du prêt.

"Il est bien certain que beaucoup de gens se laissent prendre par cette publicité mais ceci ne dépend pas de l'application de la loi".

Me CARON

SUITE DE LA PAGE 1

la Législature, affirmant qu'il est propriétaire d'un immeuble abritant les bureaux de la police provinciale à Louiseville.

L'avocat Gilles Béland, procureur du poursuivant, cherche depuis jeudi à retracer l'accusé. Ce dernier a fourni l'explication, en fin de semaine, qu'il ne cherchait pas à fuir la justice, mais qu'il ne se trouvait pas à Québec à cause d'affaires personnelles importantes qui le retenaient à Montréal. Et il a déclaré qu'il serait à Québec mardi pour siéger au Parlement.

Pour la suite, on verra.

KASAVUBU

SUITE DE LA PAGE 1

et siège du gouvernement central.

De plus, les Etats-Unis font enquête sur des rapports selon lesquels des armes légères fournies par des pays communistes seraient parachutées aux trou-

Une région peu recommandable aux Occidentaux

La Presse associée signale, en réponse à une question, qu'aucun reporter occidental ne se trouve présentement à Stanleyville, capitale de la province Orientale, dirigée par Antoine Gizenga.

Diverses raisons expliquent cet état de choses. D'abord, le manque de moyens de transmission des nouvelles et les difficultés de transport dans cette région. En suite, le fait que ce secteur du Congo est très dangereux : des Occidentaux y ont été fréquemment attaqués ou emprisonnés. L'administration des Nations unies au Congo a, fait savoir qu'elle n'est pas en mesure d'assurer la sécurité des personnes qui se rendent dans cette région.

Pour les Bomarcs

Aucune solution entrevue à la question des ogives-N

WASHINGTON, (PCI) — Les autorités américaines auraient été impuissantes, jusqu'à présent, à convaincre le gouvernement canadien d'accepter que les missiles anti-avions Bomarc soient armés d'ogives nucléaires et utilisés suivant les instructions des chefs du Pentagone.

Certains informateurs ont fait savoir, hier, que les négociations se poursuivent afin de conclure une entente sur l'installation de bases de Bomarc au Canada et que les représentants des Etats-Unis espèrent que les longs entretiens aboutiront prochainement à un accord définitif sur cette question.

Cependant, ces informateurs ont souligné que l'entente, propre à poser les termes d'un accord entre l'ARC et l'Aviation américaine, ne réglerait pas la question relative à l'utilisation d'armes nucléaires par les Bomarcs installés en territoire canadien.

Des porte-parole de la Défense des Etats-Unis ont précisé que l'efficacité des missiles serait considérablement réduite s'ils étaient équipés d'ogives classiques plutôt que d'engins nucléaires.

Contrôle bilatéral

On sait que des rampes de lancement Bomarc seront aménagées à North Bay et à Mont-Laurier.

Le premier ministre Diefenbaker a déjà déclaré que le Canada n'acceptera pas l'emmagasinage d'armes nucléaires sur son sol à moins que les autorités d'Ottawa puissent contrôler conjointement avec les chefs américains leur utilisation.

Les lois américaines actuelles stipulent que seuls les Etats-Unis peuvent exercer le contrôle et la garde de tels engins sur son territoire ainsi qu'à l'étranger.

Suivant les termes de l'entente actuelle, le Canada recevra les Bomarcs américains l'an prochain. Le gouvernement canadien défraiera la moitié des dépenses occasionnées par la construction des missiles, l'installation des rampes de lancement ainsi que l'équipement électronique nécessaire pour assurer le contrôle des missiles balistiques.

Les Bomarcs B sont fabriqués par l'avionnerie Boeing ; ces armes subissent actuellement une dernière mise au point aux usines et aux laboratoires de Seattle. Il se peut que l'Aviation américaine dispose de cette nouvelle arme à compter de juin prochain.

Un comité suggère :

Echange plus fréquent de contrats pour la défense

OTTAWA, (PC-UPI) — Le Canada et les Etats-Unis devraient accroître leur échange de contrats pour la défense, recommande un communiqué que vient d'émettre le comité interparlementaire canado-américain à l'issue d'une réunion à Ottawa.

Le communiqué constitue le sommaire des sujets discutés (défense, commerce, frontières) par les 24 membres du Parlement canadien et les 21 membres du Congrès américain. Les recommandations formulées ne lient pas les gouvernements intéressés et n'ont que pour but de promouvoir une meilleure entente entre les deux pays.

A propos de la défense, le comité a suggéré qu'elle demeure axée sur l'OTAN et le NORAD. Quant à la production commune d'armements, il a signalé qu'elle prendrait un essor beaucoup plus grand si le Canada pouvait participer davantage au programme américain de recherches et de mise au point. Au sujet de l'échange des contrats pour la défense, le comité a fait observer qu'en 1960 les Etats-Unis ont placé des commandes de $112,700,000 et le Canada, des commandes de $196,300,000.

D'après le communiqué, la délégation canadienne a déclaré que le Canada attache "la plus grande importance" au maintien des exportations de pétrole canadien aux Etats-Unis. Les deux groupes ont reconnu que la politique de leurs pays en matière de pétrole est susceptible de soulever de graves problèmes nationaux et internationaux.

En plus de parler du marché "relativement peu important" du Canada avec Cuba, le comité a discuté la proposition du président Kennedy en vue de réduire de $500 à $100 la franchise des articles achetés à l'étranger par les touristes américains. Les deux groupes du comité, tout en reconnaissant que cette mesure n'est nullement dirigée contre le Canada, ont néanmoins conclu qu'elle pourra nuire à l'industrie touristique des deux pays.

De Gaulle et Bourguiba sont tombés d'accord :

Possibilités d'une évolution positive et rapide en Algérie

PARIS, (PC-AFP-Reuters) — Le président de Gaulle et M. Habib Bourguiba, président de la Tunisie, ont été d'accord hier pour constater les possibilités d'une "évolution positive et rapide" du problème algérien.

La déclaration est contenue dans un communiqué publié conjointement à l'issue d'entretiens de cinq heures entre les deux chefs d'Etat au château de Rambouillet, près de Paris. Pendant ce temps, dans la capitale française, la police en venait aux prises avec une foule de manifestants résolument opposés à toute concession aux nationalistes algériens.

On déclare notamment dans le communiqué : "La question algérienne a été évoquée largement à la lumière des récents développements et dans la perspective de l'avenir de l'Afrique du Nord. Le général de Gaulle et le président Bourguiba ont été d'accord pour constater les possibilités et l'espoir qui existent désormais d'une évolution positive et rapide".

Le commencement de la fin ?

A l'unanimité, les observateurs admettent que cette rencontre franco-tunisienne "au sommet" constitue une autre étape vers la solution de la guerre d'Algérie qui semble, de jour en jour, perdre de son acuité.

Un porte-parole du gouvernement français proche du général de Gaulle a déclaré que cela signifiait "le commencement de la fin" de la guerre d'Algérie.

La prochaine étape consistera probablement en la tenue de pourparlers entre les autorités françaises et les chefs du FLN. Dans certains milieux, on croit que des approches ont déjà été faites en ce sens.

A Paris, la police a dû disperser à coups de bâtons des centaines de manifestants qui s'étaient rassemblés à l'Arc de triomphe, malgré une interdiction formelle. La manifestation était dirigée par M. Jacques Soustelle, ancien collaborateur de Gaulle et ex-délégué général du gouvernement français en Algérie.

Rencontre Bourguiba-Abbas

MM. Bourguiba et de Gaulle se sont entretenus en tête-à-tête pendant deux heures au cours de la matinée, après quoi le président français a invité son hôte à déjeuner avec lui, ce que l'on considère comme un privilège insigne.

Après le déjeuner, M. Bourguiba a consulté ses aides pour les pourparlers à deux qui se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'après-midi. Les principaux collaborateurs du général de Gaulle ont ensuite été invités à prendre le thé en compagnie du président tunisien.

M. Bourguiba devait quitter Paris hier soir pour se rendre à Rabat où il assistera aux funérailles du monarque marocain. Il aura ainsi l'occasion de rencontrer le chef des insurgés algériens, M. Ferhat Abbas, qui assistera lui aussi aux funérailles de Mohammed V.

NICOLET

SUITE DE LA PAGE 1

lement pris la décision de faire parvenir un exemplaire de la résolution au ministre des Travaux publics, M. René Lévesques, de qui relève le Commissariat des incendies, ainsi qu'au procureur général de la province, M. Georges Lapalme.

La résolution formule encore le voeu que l'enquête soit menée à bonne fin et que "justice soit faite s'il y a lieu", tout en veillant à prendre "les dispositions nécessaires pour qu'elle soit complète".

Les garagistes veulent une charte

L'Association des propriétaires de garages et des détaillants d'essence du Québec lance une campagne en vue d'obtenir une charte commerciale du gouvernement provincial.

L'association a annoncé hier la première d'une série de réunions qui auront lieu dans la province en vue de choisir les membres d'une délégation qui ira présenter une requête au premier ministre, M. Jean Lesage. La première de ces réunions devait avoir lieu à Longueuil hier soir ; une deuxième doit avoir lieu à St-Hyacinthe ce soir.

PHARMACIE à "PRIX COUPÉS"

REGARDEZ ... COMPAREZ ... ECONOMISEZ ...

Les PHARMACIES professionnelles SARRAZIN CHOQUETTE
Prop. Luc Choquette, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS—ANALYSES—BANDES HERNIAIRES—OPTIQUE
921 STE-CATHERINE EST — VI. 2-9622
St-Denis et Mt-Royal, VI. 4-1711 • 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

METRECAL	Rég. 1.29 SPECIAL	1.09
URASAL	HORNER Rég. 1.10 spéc. Rég. 2.20 Spéc. 1.79	.89
GERITOL	COMPRIMES, Rég. 1.33 spéc. Rég. 3.30, spéc. 2.49 Rég. 5.50, spéc. 4.19	1.09
GERITOL	LIQUIDE, Rég. 1.35 spéc. Rég. 3.30, spéc. 2.49 Rég. 5.50, spéc. 4.19	1.09
SEL ENO	Petit, Rég. .79 SPECIAL Grand, Rég. 1.19 Sp. 1.09	.69
HEMOGLOBINE	Rég. 3.50 SPECIAL	2.59
SALVITAE	Grand Rég. 1.98 SPECIAL	1.55
CAROID	et SELS BILIAIRES 50 — Rég. .80 Spécial 100 — Rég. 1.35 Spécial 1.29	.75
OPTREX	Rég. 1.75 SPECIAL	1.49
CARNINE	LEFRANC Rég. 5.80 SPECIAL	4.29
PASSIFLORINE	Rég. 2.90 SPECIAL	1.99
COCILLANA	SIROP 16 OZ Rég. 1.00 SPECIAL	.69
PIN BLANC	SIROP 16 OZ Rég. 1.00 SPECIAL	.69

CALBISMA 2 OZ—Rég. 60¢ 4 OZ SPEC. 49¢ Rég. 1.10 — SPEC. 89¢
CAS-EVAC 2 OZ—Rég. 1.40 SPEC. 1.19 4 oz — Rég. 2.25 — SPEC. 1.89
GASPEOL CAPSULES 10 M — Rég. 1.30 — SPEC. 89¢ 20 M — Rég. 1.60 — SPEC. 1.19
KLEENEX 200 Rég. 20¢ SPEC. 17¢
CAFFINE HOUDE Rég. 2.90 — SPEC. 2.69
HISTOGENOL Rég. 3.50 SPEC. 2.98
AMPHOGEL Rég. 1.40 SPEC. 1.19
SIROP FELLOW Rég. 1.89 — SPEC. 1.49
WAMPOLE Extrait foie morue Rég. 2.75 — SPEC. 2.49 Rég. 1.50 — SPEC. 1.35
KAOPECTATE Rég. 1.41 SPEC. 1.29
PNEUMOTONYL Rég. 1.50 — SPEC. 89¢
HEMOSTYL SIROP Rég. 2.75 — SPEC. 1.88
ARTECHOL Rég. 1.85 SPEC. 1.69
PIPERAZYNE MIDY Rég. 2.25 — SPEC. 1.89
AMOSAN Rég. 1.40 SPEC. 1.29
HEMOSTYL AMPOULES Rég. 2.40 — SPEC. 1.64
PYRIDIUM Rég. 3.50 SPEC. 2.84
MAZON GRAND Rég. 3.00 — SPEC. 2.69
AGOBYL LIQUIDE Rég. 2.40 — SPEC. 2.19
CAMPHRE CARRE Rég. 15c — SPEC. 10¢

HUMIDIFICATEUR HANKSCRAFT Rég. $10.00 — SPEC. $7.53
50 LAMES CORUX, DEUX TRANCHANTS Rég. $2.50 SPECIAL 50¢
CHAUFFE-BOUTEILLE HANKSCRAFT Rég. $3.45 — SPEC. $2.98
THERMOMETRE CLINIQUE GARANTI Rég. $1.00 — SPECIAL 79¢


GRATIS AVEC TOUT ACHAT DE $3.00 CE MIROIR GROSSISSANT
VALEUR : 35¢
Double face côté grossissant et côté normal, s'ajuste à l'angle désiré. Très pratique pour la toilette. Valeur : 35¢

Parfumerie—Spéciaux

STRIPE	DENTIFRICE Rég. .98 SPECIAL	.78
PEPSODENT	Rég. 1.19 SPECIAL	.99
SHAMPOO	aux oeufs Rég. 2.00 HUDNUT SPECIAL	1.29
ADORN	FIXATEUR TONI avec 4 rouleaux GRATIS	1.75

SHAMPOO BLISS Rég. 1.25 Spéc. .79
CREME A MAINS Harriet Hubbard Ayer Rég. 3.00 Spéc. 1.50
SPRAY NET HELEN CURTISS — Rég. 1.50 Spéc. .98
CLEANSING CREAM WATERLILY Rég. 4.00 Spéc. 1.95
LUSTRE CREME Valeur 1.24 Spéc. .89
SHAMPOO HALO Rég. .69 Spéc. .59
BRYLCREEM avec pâte à dents McLean Spéc. .73
SILVIKRIN Rég. .98 Spéc. 2 pour 1.50
WHITE RAIN CRISTAL CLEAR Rég. 1.25 Spéc. .98
NOXZEMA, 10 oz Spéc. 1.35
SHAMPOO R. HUDNUT BLISS — Rég. 2.00 Spéc. 1.29
RINSE CREME R. HUDNUT — Rég. 2.00 Spéc. 1.29
LUSTRE CREME JARRE — Rég. 2.50 Spéc. 1.98
CLEAR SHAMPOO HELEN CURTISS — Rég. 1.69 Spéc. .98
WHITE RAIN BLANC — Rég. .75 Spéc. 2 pour .99
SHAMPOO HALO Rég. 2.00 Spéc. 1.29

LUSTRE CREME Rég. .98 — TUBE Spéc. .79
CREME-RINSE HUDNUT — Rég. .75 Spéc. .49
HELEN CURTIS SPRAY-NET — Rég. .89 Spéc. .69
SHAMPOO & CREME-RINSE BRECK — Rég. 1.49 — Spéc. 1.00

Articles pour chambre de malade

COUSSIN	ELECTRIQUE	Rég. 5.95 SPECIAL	3.76
BOCK	IRRIGATEUR COMPLET	Rég. 3.98 SPECIAL	2.89
COTON	ABSORBANT 1 livre	Rég. 1.19 SPECIAL	.89
SAC	A EAU CHAUDE GARANTI	Rég. 1.49 SPECIAL	1.19
BASSINE	A DOUCHE	Rég. 4.89 SPECIAL	3.98
POIRE	A DOUCHE	Rég. 1.98 SPECIAL	1.35
TOILE	DE LIT 1 vge carrée	Rég. 1.85 SPECIAL	1.49
GANTS	DE CAOUTCHOUC DOUBLES	Rég. 1.00 SPECIAL	.89

PRESCRIPTIONS : Toujours exécutées tel que voulu par votre médecin, avec les VERITABLES PRODUITS AUTHENTIQUES

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE


Rehaussez l'éclat de vos cheveux — brossez-les avec Suave
Ce régénérateur pour cheveux ne graisse pas. Il est recommandé et employé par les salons de coiffure réputés.



Achetez Suave dès aujourd'hui
69¢ et $1.25
Format familial: $2.25
Ce qu'il y a de mieux pour le soin des cheveux —
Helene Curtis

HOUBIGANT
CONSERVE VOS MAINS JEUNES ET JOLIES
AVEC LA CREME A MAINS "QUELQUES FLEURS"

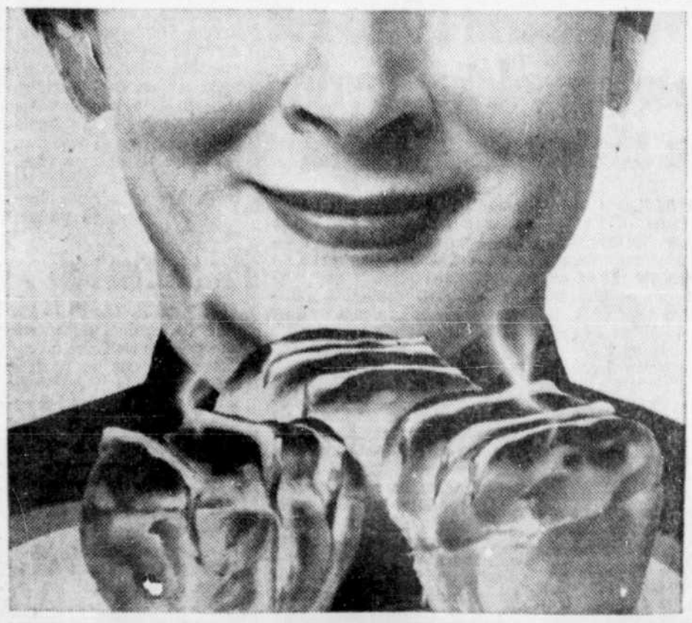


C'est la crème à mains qui donne les meilleurs résultats le plus rapidement. Elle adoucit et embellit les mains grâce à l'Allantoin, agent de cicatrisation reconnu par le corps médical, qui permet à l'épiderme le plus abîmé de redevenir doux et lisse. Cette crème à mains délicatement parfumée au QUELQUES FLEURS, vous est offert dans une bouteille de plastique avec dispensateur qui en permet l'utilisation adéquate et économique.

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT
Format de 8 oz Rég. $2.25
$1.50

LAXATIF IDÉAL
100 COMPRIMÉS
Bicholate LILAS
LAXATIF IDÉAL
CONSTIPATION BILIOSITÉ
Bicholate
FORMATS DE 25, 50 et 100 COMPRIMÉS
VI. 2-9622
C'EST UN PRODUIT CASGRAIN & CHARBONNEAU LIMITEE MONTREAL


soulagement rapide des RHUMES!
"PYRITHEN"
UNE PRÉPARATION ANTIHISTAMINIQUE POUR LE SOULAGEMENT DES RHUMES, FIÈVRE des FOINS ET AUTRES TROUBLES ALLERGIQUES
PETIT TUBE de 12 COMPRIMÉS • FORMATS ÉCONOMIQUES de 40 et 100 COMPRIMÉS


...un vrai petit goût de Cheddar
Le fromage en tranches de Borden doit à un savant mélange de cheddars doux, moyen et fort, son incomparable saveur. Ce fromage résulte d'un procédé exclusif à Borden. Il fond comme un charme. Essayez-en dès ce soir. Nature et au piment.
Borden... SAVEUR HORS PAIR


EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 115 MONTREAL, MARDI 28 FEVRIER 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m.: VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Les écoles et les églises hospitalières

L'exode chez les banlieusards

De notre édition finale d'hier
par Françoise de REPENTIGNY

Nous aussi, nous l'aurons eu notre exode... en petit.

D'abord, on était bien un peu déroutés, et puis ma foi, on y prend goût... pourvu que ça ne dure pas trop longtemps. On improvise, on se serre les coudes, la ceinture aussi.

Si les fils étaient sous terre aussi... mais voilà ils ne le sont pas. Entre ciel et terre, ils dansent à la corde, ils font des pirouettes, des toiles d'araignée, de la dentelle, tout ce que vous voudrez, comme des stalactites qui se transforment en stalagmites.

C'est arrivé hier, dites-vous, pas possible. Il a suffi d'une nuit pour tout diluer ça et nous remettre sur pied, dans l'eau jusqu'au cou.

En fait, ce fut une belle journée. Que s'est-il passé au juste.

Voilà. Notre vie tenait à un fil. Le fil a cassé... mais notre instinct de conservation a eu le dessus. Que fait-on quand la machine s'arrête de marcher, cette machine qu'est la vie moderne ? Hé bien, on fait comme les piétons : on marche.

On regrettait bien un peu, hier, le bon poêle à bois, la lampe à huile mais dans la bousculade, dans la chasse au café chaud, à la soupe, on s'est réchauffé, on a oublié le froid, la panne.

Heureux ceux et celles qui avaient un foyer, un poêle à gaz, une bonne provision de chandelles, un scout dans la famille ou une bonne bouteille.

Les femmes ont d'abord pensé aux gosses. De l'ingéniosité, c'est à qui en aurait le plus. Pour tenir le coup, on a sorti le fanal, les lampes de poches, on a mis le grenier sans dessus dessous pour en retirer une vieille lampe à huile, on a pensé au réchaud à alcool. Ceux qui ont l'habitude de dormir le dimanche après-midi, ont eu la chance de leur vie.

Mais, outre les gens qui se sont rendus en foule dans la cuisine de "ma tante", outre ceux qui ont arpenté les rues de Montréal, à la recherche d'un café, il y a ceux qui n'ont ni parents, ni amis, et beaucoup d'enfants.

Pour eux, dix écoles de la Commission scolaire de Montréal et bon nombre d'autres de la région se sont transformées du coup en cantines, en dortoirs, en cafeteria, avec l'aide de la Croix-Rouge, de la Défense civile, des centaines de scouts et de guides se sont improvisées chefs cuisiniers, infirmières, gardiennes d'enfants.

On a donné à manger à ceux qui avaient faim, à boire à ceux qui avaient soif. A Dorval, où les trois-quarts de la population sont atteints, et le seront pour 72 heures, encore, dit-on, l'école St-Louis Marie, et l'église St-Andrews sont encore à cette heure, envahies par des familles entières.

Depuis hier, oubliant les monceaux de branches verglacées, les arbres fendus, 400 personnes sont passées dans la cave de l'école St-Louis Marie. Les responsables, cuisiniers de l'armée, scouts et guides, ont utilisé 60 livres de café, 40 de chocolat. On a servi 1000 bols de soupe, autant de bols de hachis, 20 gros pains à sandwich.

Au sous-sol de l'église St. Andrews, le chef cuisinier réunit tout son monde : "Repas complet pour tous"... La nourriture est fournie par la Défense civile, les sandwiches rassemblés par les bénévoles venus s'offrir, tandis que les gosses jouent à la poupée ou au parchési.

Oui, nous l'avons eu notre exode, en petit... mais est-ce vrai tout cela... nous en doutons à voir l'eau qui coule, coule vers le printemps. Mais attention, aux glaçons, attention aux murs de verglas, surtout ne touchez pas aux fils.

La charité collective ne fut pas la seule à s'activer; celle des familles trouva aussi son compte.

Chez un jeune couple

L'habitude ils sont à l'étroit

Voir L'EXODE en page 13



photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

La banlieue est encore lourdement touchée par la tempête qui s'est abattue dans la région métropolitaine, dimanche. A l'école Saint-Louis-Marie de Dorval, une équipe de vingt-cinq scouts et guides se sont transformés en cuisiniers dans les cantines improvisées de l'institution. Ci-dessus, Clarence Rennie verse le chocolat chaud qui réconforte un gamin que la jeune guide Maureen Boudreau tient dans ses bras.

L'armée fait sa part

OTTAWA. (DNC) — L'armée canadienne a fourni d'abondants secours à la ville de Montréal, durant la tempête de dimanche dernier, a révélé, hier, aux Communes, M. Douglas Harkness, ministre de la Défense nationale.

Répondant à une question de M. R. Bourdages, député conservateur de Laval, il a dit que cette aide avait été consentie à la suite d'une demande du maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

L'état-major de la région de Québec a prêté 2,000 couvertures à Montréal et les a fait transporter dans dix écoles qui ont été ouvertes pour accueillir les familles privées d'électricité. De plus, des chaufferettes "Nelson" ont été prêtées à des hôpitaux pour les salles réservées aux bébés. Des générateurs électriques ont aussi été prêtés à des hôpitaux.

Dans la région de Dorval, une cuisinière de campagne a été installée et des cuisiniers ont été affectés à la préparation de repas qui étaient ensuite distribués aux civils dont les cuisinières ne fonctionnaient pas.

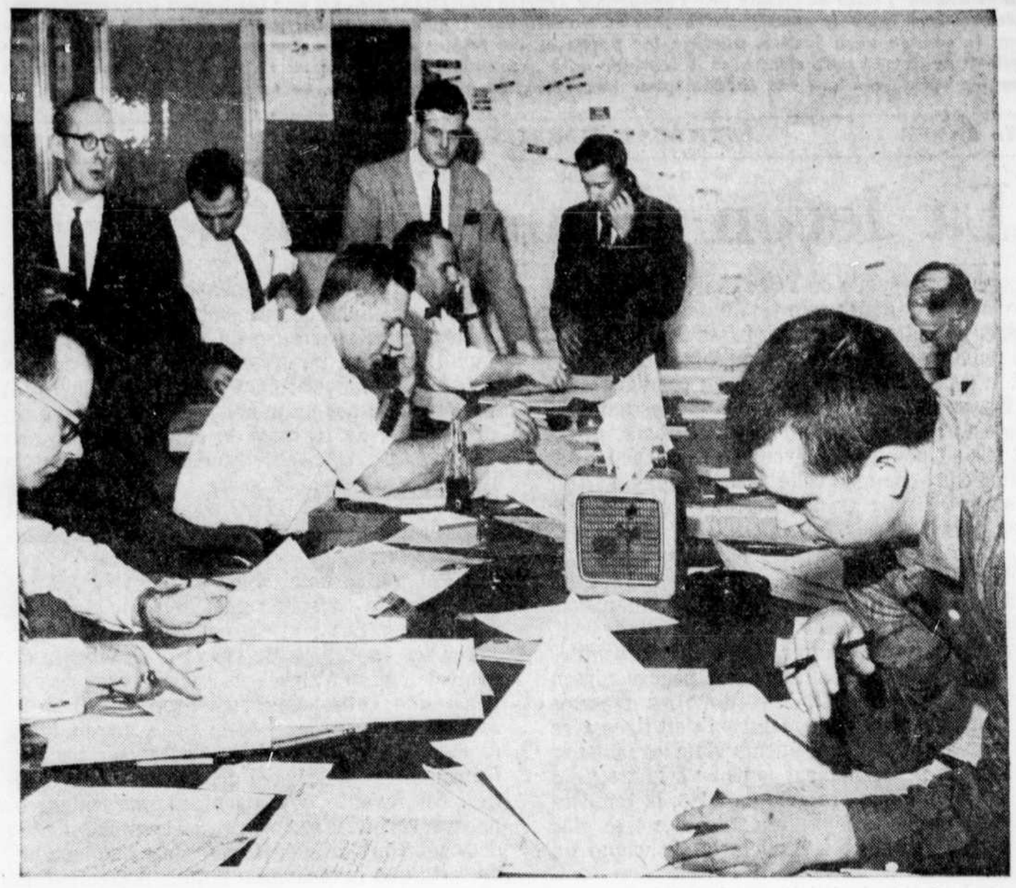


photo LA PRESSE

Le "cerveau de l'Hydro" dirigeant les opérations. A l'arrière-plan, une carte de la région métropolitaine avec la location de chaque équipe d'urgence sur la route.

L'Hydro a du fil à retordre

Pas question de panne générale

La vie ne tient qu'à un fil, dit-on souvent. Rien de plus vrai ces jours-ci, si on considère le nombre de vies qui ont été chambardées par le bris d'un fil... électrique.

Et on aura beau lever une armée, lorsque les éléments de la nature se mettent à faire des leurs, lorsqu'ils surchargent nos fils d'un poids inusité et les secouent en tous sens, l'inévitable se produit. C'est la panne d'électricité avec tout ce qu'elle peut comporter d'ennuis.

Néanmoins, en ce monde imparfait, il reste quelque chose à faire. Se débattre, lutter pour limiter les dégâts et éviter que la situation n'empire.

Ligne à l'eau

Ainsi donc, depuis 7 h. 30 samedi soir, des équipes de l'Hydro-Québec — quelque 1,200 personnes, hommes et femmes, ingénieurs, techniciens, commis et manoeuvres — sont demeurées au poste sans relâche, prenant tout au plus quelques heures de repos la nuit.

Ce qu'on visait surtout : effectuer les réparations urgentes et rétablir le service le plus tôt possible.

Et le résultat : en fin d'après-midi, hier, des quelque 300 circuits coupés 24 heures plus tôt, il ne restait plus qu'une soixantaine à rétablir.

Mais la tempête eut également des effets... à retardement. En plusieurs endroits, les pannes se répétèrent lorsque des fils qui avaient résisté aux intempéries mais s'étaient considérablement affaiblis, cédèrent peu de temps après qu'on eut rétabli le courant.

Le pire a même failli se

Voir L'HYDRO en page 13

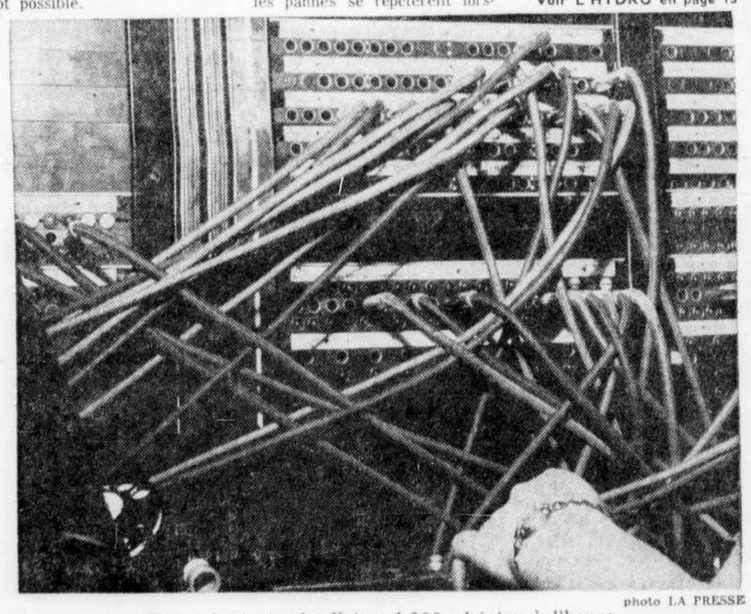


photo LA PRESSE

Pour vingt standardistes, 1,000 plaintes à l'heure

Un pressant appel à l'économie

L'Hydro-Québec a lancé un appel à tous ses clients leur demandant d'éviter de se servir inutilement d'appareils électriques de façon à ce qu'il soit possible d'alimenter le plus grand nombre de maisons qui ont été privées du précieux courant.

Il serait préférable que les ménagères s'abstiennent pour l'instant de se servir de leurs sécheuses électriques, de leurs fers à repasser et de tous autres appareils qui demandent une grande consommation.

Le porte-parole de l'Hydro-Québec a également invité les marchands et les commerçants à ne pas allumer leurs enseignes néon et à ne pas éclairer les devantures de leurs établissements.

Mort de M. J.-B. Dagenais

M. Jean-Baptiste Dagenais, président de la Société d'agriculture du comté de Laval et président de la section de Ste-Rose de la Société des artisans, est décédé samedi, à Ste Rose, à l'âge de 50 ans.

M. Dagenais laisse dans le deuil son épouse, née Cécile Poirier-Lalande; ses filles : soeur Ste-Monique-du-Sacré-Coeur, c.s.c., (Pauline) ; Françoise; Monique; soeur Marie-Françoise, visitandine, (Suzanne); et Lucille; ses fils : Jean-Paul, Denis, Gaétan, Jean-Marc et René.

Une bru, Mme Jean-Paul Dagenais (Sabine Joly); ses frères et soeurs : père Marc-Maurice Dagenais, o.p.; soeur Marie-de-St-Elphège, c.s.c., (Yolande); Jean-Charles, Lucien, maire de Fabreville et Maurice Dagenais, directeur du Service des informations à LA PRESSE.

La dépouille mortelle est exposée au 249, boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu demain à l'église paroissiale de Ste-Rose.

Son collègue des Travaux publics les avaient déjà acceptés...

M. Balcer veut revoir les plans du pont de l'Île-aux-Tourtes

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — On s'interroge aujourd'hui, à Ottawa comme à Québec, sur l'avenir de l'éventuel pont de l'Ile-aux-Tourtes.

Ottawa exige un examen des plans, nous apprend le ministre fédéral des Transports, M. Léon Balcer, à la fin de ce qu'il a nommé "une amicale rencontre" avec le ministre québécois des Travaux publics, M. René Lévesque.

Le pont se construira, dit M. Balcer, si nos ingénieurs, après examen des plans, obtiennent l'assurance qu'il ne nuira ni à la navigation, ni au débit d'eau dans le port de Montréal.

Venu à Ottawa signer l'accord fédéral-provincial sur le futur pont qui doit relier Ottawa et Hull, M. Lévesque a profité de l'occasion pour parler du pont de l'Ile-aux-Tourtes.

"Il ne faut pas faire de ce projet un ballon politique, a-t-il déclaré avant son entrevue avec M. Balcer. Il s'agit ici d'une question d'intérêt public."

L'insistance d'Ottawa à revoir les plans préparés par le gouvernement de la province de Québec surprend lorsqu'on se souvient de l'approbation accordée le 20 janvier dernier, ainsi que le confirme un télégramme du ministre fédéral des Travaux publics, M. David Walker.

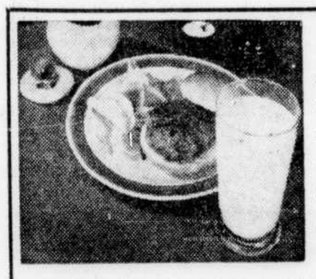
Forts de cet appui, MM. Bernard Pinard, ministre québécois de la Voirie, René Lévesque, ministre des Travaux publics, et Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, annonçaient, le 25 janvier, que le tracé définitif de la section québécoise de la route transcanadienne était choisi et qu'il passerait par l'Ile-aux-Tourtes.

Appui de M. Walker

Avant même cette annonce, on avait entendu des protestations de la part de M. Marcel Bourbonnais, député fédéral de Vaudreuil-Soulanges. Depuis, ces protestations se sont accentuées. Le député de Montréal-Saint-Jacques, M. Charles-E. Campeau, a joint sa voix à celle de M. Bourbonnais.

Les deux hommes estiment que la digue qu'il faudrait construire à l'ouest de l'Ile-aux-

Voir M. BALCER en page 13



... et pour accompagner cette délicieuse collation, un verre de lait St-Alexandre naturellement !

LA. 3-1163
Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITÉE
LAIT-BREUVAGE AU CHOCOLAT-CRÈME

● EXAMEN DE LA VUE
● PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

AUTREFOIS
OPTOMETRISTE CONSULTANT
A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
6761 ST-HUBERT — CR. 2-7616
CR. 2-7611

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE
'SPUTNIK'



Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable.

CEINTURE ELASTIQUE
SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95

Consultez nos techniciens diplômés
VI. 5-7251

PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

La semaine prochaine

Nouvelle proposition d'Ottawa au sujet du canal de Soulanges

-- M. Gérard-D. Lévesque

"M. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, que j'ai justement rencontré ce matin à l'aérogare de Dorval, m'a dit qu'Ottawa croyait pouvoir nous faire parvenir, la semaine prochaine, une proposition au sujet du fameux canal de Soulanges — et j'espère qu'elle sera telle que le gouvernement de Québec pourra l'accepter."

C'est le plus jeune ministre de l'histoire de la législature québécoise qui a répondu ainsi, hier midi, à une question d'un des nombreux étudiants qui s'étaient rendus au Centre social de l'U. de M. pour entendre M. Gérard-D. Lévesque, député de Bonaventure et ministre de la Chasse et des Pêcheries.

Affronter l'auditoire à la fois frondeur et bien informé que constituent les étudiants universitaires est une épreuve que de vieux routiers de la politique ont parfois trouvée singulièrement difficile. M. Gérard-D. Lévesque s'en est très honorablement tiré, et sans doute sa jeunesse ainsi que le ton chaleureux qu'elle donnait à ses propos ont-ils autant contribué à ce succès que la compétence et le sérieux avec lesquels il a rappelé ce que le gouvernement libéral a déjà fait pour combattre le chômage et pour créer les conditions d'un "renouveau" au Québec.

"Il était grand temps..."

"Ce renouveau se voit partout, a dit M. Lévesque. Il était grand temps qu'il puisse se faire par nous, par étapes prévues. Ça bouge dans notre province. Ce vent de rénovation, d'assainissement, d'orientation nouvelle aurait pu être amené par des moyens différents, et ceux-ci auraient pu présenter des dangers."

Contre le chômage, a poursuivi le ministre, le gouvernement de Québec a voulu prendre tout d'abord des mesures d'urgence à court terme (participation au programme fédéral de travaux

Voir M. LEVESQUE en page 13

Renvoi de deux policiers pour abstention lors du sac du café "Chez Paree" ?

Un bureau d'enquête de la police de Montréal aurait recommandé le renvoi de deux policiers qui, en civil et de faction au cabaret "Chez Paree", n'étaient pas intervenus lorsque l'établissement avait été saccagé, en novembre dernier.

La recommandation devra être déposée au bureau du directeur intérimaire Ernest Pleau qui, à son tour, pourra suggérer au comité exécutif que la recommandation soit exécutée ou que des mesures disciplinaires moins sévères soient imposées.

On se souvient que les deux policiers avaient déclaré que lorsque un groupe d'individus s'étaient mis en frais de saccager le cabaret, un individu qui s'était identifié comme le propriétaire de l'établissement leur avait demandé de ne pas intervenir.

Frank Cotroni avait été condamné à une a[illegible] de $200 et aux frais, lorsqu'il s'était reconnu coupable de [illegible] public en marge de cette affaire.



Anglia 105 E
1961 NEUVES

Le moins cher des modèles Ford de fabrication anglaise. Une voiture vraiment "familiale", à la fois logeable et économique.



CONSUL
1961 NEUVES

Malgré son bas prix, la Consul est une spacieuse et confortable 6-places. Moteur 4-cyl. à faible consommation d'essence et d'huile.

AUSSI PEU QUE $295.00 COMPTANT
PAIEMENTS A PARTIR DE $10.40 PAR SEMAINE
Taxes et licences incluses

benoit MOTORS ltée
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST-HUBERT
CR. 4-4384

OUVERT TOUS LES SOIRS

Pour sa première communion !



ROBES
Créations merveilleuses exclusives à Charbonneau Lingerie. Sheer nylon. Crinoline comprise. Ages: 5, 6, 7, 8 ans.
$13.98 , $20.98

Robe, modèle illustré (style NB. 690) $20.98
Voile, modèle illustré (style SC. 152) $24.98

VOILES
circulaires en tulle de nylon. Appliques d'organdi nylon, motifs de broderie ou dentelle.
$3.98 , $24.98

De plus, nous avons en magasin tous les articles propres au trousseau de la première communiante, sous-vêtements, bas, gants, aumônières, diadèmes, chapeaux.

Charbonneau LINGERIE
CR. 4-9341

30 MAGASINS A VOTRE SERVICE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, MARDI 28 FEVRIER 1961 — No 115

La leçon d'une tempête

A une époque où l'électricité est à la base de tout ce qui fait notre vie quotidienne, depuis l'énergie industrielle et des passe-temps tels que la radio et la télévision jusqu'à la conservation et la cuisson des aliments et au chauffage des habitations, il est inconcevable que les administrateurs des services publics n'aient pas prévu et mis au point des moyens de faire face à des situations comme celle dans laquelle s'est trouvée la plus grande partie de la province depuis samedi soir.

Il est juste de rendre témoignage aux diverses administrations et à leur personnel qui ont fait preuve de dévouement, d'ingéniosité aussi, ne comptant ni leur temps ni leur travail, pour tâcher de restaurer les services essentiels là où ils étaient interrompus et pour venir en aide en particulier à ceux dont les maisons étaient sans chauffage. Montréal s'est tirée avec un minimum d'inconvénients d'un cauchemar qui aurait pu facilement tourner à la tragédie ou à la panique si, comme en 1943, la tempête s'était accompagnée d'une chute de neige plus abondante et avait été suivie d'une vague de froid.

S'il y a lieu de féliciter de leur dévouement tous ceux qui, depuis les autorités municipales, celles de l'Hydro et celles de la compagnie du téléphone, jusqu'aux plus humbles manoeuvres et aux simples particuliers qui ont porté secours à leurs voisins, il y a lieu également de faire un retour en arrière et de songer à ce qui aurait pu être fait depuis plusieurs années pour mettre les collectivités à l'abri d'un tel fléau.

Il s'est fait depuis quelques années, à Montréal et dans la région comme dans le reste de la province, beaucoup de grands travaux qui ont nécessité des excavations. En a-t-on profité pour enfouir sous terre les fils électriques et téléphoniques partout où cela était possible ? Est-il nécessaire d'attendre soit une tempête comme celle-là, soit des travaux d'urbanisme qui en fournissent l'occasion, pour faire ce travail d'enfouissement ? Ne devrait-on pas l'entreprendre selon un plan bien établi et en faire un peu chaque année jusqu'à ce que les lignes aériennes de transmission aient été éliminées dans la mesure du possible ? Pourquoi faut-il attendre un désastre pour penser à ces choses ? L'enfouissement des fils ne devrait-il pas être l'un des premiers articles inscrits à un programme de travaux de chômage puisqu'en ce moment tant de travailleurs sont à la recherche d'emplois ? L'argent que cette tempête aura coûté à l'Hydro-Québec seulement n'aurait-il pas été mieux employé à mettre les fils sous terre ?

Comme le notait hier un confrère, il est paradoxal de constater qu'à une époque où la technique a fait tant de merveilles pour améliorer nos conditions de vie et nous donner un confort dont on n'aurait pas oser rêver il y a une génération, cette même technique n'a pas suffisamment prévu les moyens de parer à la moindre panne et se laisse paralyser par les éléments lorsque ceux-ci décident de se déchaîner. On invente des machines merveilleuses, mais on les installe et on s'en sert comme si elles devaient toujours fonctionner sans anicroche, de sorte que la technique la plus perfectionnée reste à peu près impuissante lorsque la machine se dérègle. Dans la mécanique comme en médecine, il vaut mieux prévenir que guérir; mais alors que la médecine préventive est en progrès constant, la prévention n'est pas assez poussée dans la technique des services publics.

Imaginons pour un instant ce que serait un hôpital moderne sans électricité. La plupart des hôpitaux ont des installations d'urgence pour parer aux pannes des services publics. Certains immeubles commerciaux aussi. Mais les maisons d'appartements où logent des centaines de familles ne devraient-elles pas être tenues par la loi d'avoir aussi des installations d'urgence ? Ne devrait-il pas en être de même des écoles ?

Dieu merci, la tempête n'a fait que peu de victimes. Mais elle a désorganisé une grande ville, sa banlieue et une partie de la province. Espérons du moins que la leçon n'en sera pas trop vite oubliée.

L'Afrique dans la guerre froide

Loin de se résoudre, la crise congolaise, précipitée par l'assassinat de M. Lumumba, est entrée dans une nouvelle phase dont le résultat pourrait être, à brève échéance, le morcellement définitif de ce qui fut une République unitaire. Non seulement le gouvernement d'une autre province a été assumé par les éléments lumumbistes venus de Stanleyville, capitale de la province orientale, mais un autre leader africain a constitué à son profit une sorte de petite province autonome, découpée à même le Katanga séparatiste. On s'y perd, mais précisément parce que personne ne s'y reconnaît plus, on devine que c'est la fin.

Reconnaissons-le : aux Nations unies, on piétine sur place. Le conseil de sécurité lui-même est impuissant et ce qui oppose les Etats-Unis à la Russie soviétique rend insoluble la crise congolaise. Les Africains eux-mêmes sont divisés sur les moyens à prendre pour rétablir dans cette république morcelée l'ordre le plus élémentaire et un minimum d'autorité. A Moscou, le président Krouchtchev a mis par écrit ce que M. Zorine avait proposé de vive voix au conseil de sécurité. Mais alors qu'il réclame à nouveau la démission de M. Hammarskjold, celui-ci s'adresse à la Haute Cour de La Haye pour qu'on fasse enquête sur la mort de Lumumba. La Belgique annonce par ailleurs qu'elle a rompu ses relations diplomatiques avec la République arabe unie. Et M. Nkrumah, premier ministre du Ghana, reprend ses propositions sur le Congo. C'est la confusion à tous les niveaux et, logiquement, elle débouche sur l'inaction et l'immobilisme.

D'ailleurs, quoi faire, et, surtout, comment donner suite à la résolution votée par le conseil de sécurité ? En quelque sorte, le Congo est devenu l'abcès de fixation de ce que nous appelons la guerre froide. Si, au départ, le nationalisme africain et le colonialisme européen symbolisé par la Belgique en ont fait le champ de bataille de leur combat séculaire, la crise s'est vite transposée au niveau d'une guerre froide toujours recommencée. Ce n'est pas la première fois que les blocs s'affrontent sur un terrain donné, mais qui est toujours celui de quelqu'un d'autre, et se battent par personnes interposées. Mais, cette fois, le combat a été engagé sur une terre meuble et tout s'est écroulé : le séparatisme ayant rompu l'unité, l'ambition des caïds a fait le reste.

Comment en sortir ? Ou, si on le préfère, comment empêcher que le Congo ne devienne le tombeau de notre paix fragile, misérable, incertaine ? A vrai dire, il faudrait que l'URSS et les Etats-Unis, acceptant de tomber au second rang, permettent à l'ensemble de la communauté africaine, mais avec l'aide des Nations unies, de refaire le Congo comme on refait une maison qui a été saccagée par les éléments.

Autant l'admettre : rien n'indique qu'on soit sur le point d'accepter ce début de solution. Avec ce résultat qu'un jour viendra ou le Congo, à la suite d'une guerre civile, sera coupé en deux comme l'Indochine, comme la Corée, comme l'Allemagne elle-même. Et l'Afrique, à son tour, s'installera dans la guerre froide comme l'Europe, comme l'Asie, comme l'Amérique...

Jean-Louis GAGNON

La fin d'une situation anormale

Le régime spécial imposé aux populations de ce que l'on appelle les "villes fermées" va être aboli. La chose a été décidée par un arrêté ministériel datant d'un peu plus d'un mois, du 17 janvier. Les démarches nécessaires ont déjà été faites dans le cas de l'une de ces villes, Franklin, située sur la Côte Nord ; le sort des autres sera réglé prochainement. Ainsi disparaîtra radicalement un régime qui n'avait plus franchement sa raison d'être à notre époque.

A Franklin, par exemple, tous les terrains, ceux où se trouve l'industrie qui y a été fondée comme ceux des gens qui vivent là, appartenaient à la compagnie. On pouvait être propriétaire de maisons d'habitation, mais non du fond sur lequel elles ont été construites. D'où une situation ambiguë et évidemment peu satisfaisante pour les individus et les familles soumis à ce régime.

Dans une pareille condition les employés d'une entreprise industrielle, quelle qu'elle soit et si large d'idée que se montre sa direction, ne peuvent pas se sentir en pleine liberté d'organiser leur vie collective comme ils le veulent, de se donner les institutions de leur choix, de bénéficier d'un régime municipal vraiment autonome, et surtout de négocier tout à fait librement avec les patrons pour tout ce qui regarde leur travail. Ils auront toujours l'impression d'être en état de dépendance.

Peut-être ce régime a-t-il eu son utilité en d'autres temps. Il faut bien que l'on ait eu quelque raison sérieuse de l'établir. Il a pu faciliter l'organisation de petits centres urbains dans des régions lointaines, restées inhabitées jusqu'à la construction d'un établissement industriel. On a permis ainsi l'instauration d'un régime paternaliste. Mais l'évolution des idées et des moeurs ne laisse guère de place au paternalisme, de nos jours.

La disparition des villes fermées apportera à leurs habitants l'impression de se trouver désormais sur le même pied que leurs concitoyens des autres villes, villages et paroisses de la province de Québec, d'être maîtres de leur destin comme collectivité, dans une liberté totale. C'était une anomalie contraire aux conditions actuelles que l'existence de ce régime particulier, a noté le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault ; il convenait de mettre fin à cette situation anormale.

Marius GIRARD



L'oisiveté est mauvaise conseillère

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

On esquive ses responsabilités

Très Honorable
John Diefenbaker
Premier Ministre,
Edifice du Parlement,
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Une fois de plus, au cours de la présente session, nous sommes les témoins déçus des agissements insolites de certains députés.

Peut-on espérer qu'un jour, Monsieur le Ministre, l'autorité compétente mettra fin à l'antidémocratique et odieuse pratique qu'est "l'enterrement de 1ère classe" d'un projet d'initiative privée ?

Lorsque le temps alloué à un projet est écoulé, que les députés aient eu le temps de voter ou non, on "enterre" le projet pour passer à un autre. Ceci laisse croire qu'une loi précise permet de délimiter le temps accordé à chaque projet. S'il en est ainsi, pourquoi ce temps ne serait-il pas subdivisé en deux parties bien distinctes : le temps des discours et le temps du vote ?

Avec le système actuel, il suffit qu'une poignée de fanatiques s'opposent à un projet pour que, à cause d'interminables discours dans lesquels ils n'ont même pas le courage d'extérioriser leur opposition, ce même projet soit enterré faute de temps.

Si le temps des discours était limité et le vote pris pour tout projet, on verrait, il me semble, un spectacle beaucoup plus propre et un résultat beaucoup plus démocratique. Loyalement et sans faux-fuyant, ceux qui réprouvent tel projet expliqueraient leur point de vue en montrant le côté négatif et les inconvénients qu'apporterait l'adoption de ce projet; peut-être même parviendraient-ils à convaincre la majorité de leurs confrères.

Ensuite, en quelques minutes, lors du vote, tous les députés auraient droit d'expression et le projet serait accepté ou refusé selon la décision de la majorité.

N'est-ce pas ce qui est censé être fait en démocratie ?

Claire de Mont

On abuserait

Monsieur le Rédacteur,

Je lisais dans la Presse du 8 février : "Les propriétaires parlent de grève"...

J'aimerais poser quelques questions à Me Grégoire, c.r.

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Est-il sérieux quand il dit : "Permettez-nous de vous aider" ?

Quel rapport y a-t-il entre ce qu'il dit et la réalité ? A mon avis aucun. Car je ne sais s'il est au courant mais il me semble que la Régie ne s'occupe que des maisons construites avant 1951.

Pourquoi décourager un homme qui voudrait se construire ? Nous ne sommes plus en 1951, mais en 1961.

Un propriétaire qui possède une ou plusieurs maisons sous le contrôle de la Régie, et qui est satisfait de ses loyers, peut-il penser à faire la grève ?

A-t-il pensé, ce cher Monsieur, qu'il y a beaucoup de pères de famille qui de peine et de misère réussissent tout juste à joindre les deux bouts ?

Alors que pensez-vous qu'il arriverait si par malheur le gouvernement laissait tomber la Régie ?

On verrait des propriétaires peu scrupuleux demander le prix en loyer d'une maison neuve moderne pour une maison qui date de 20 à 25 ans.

Que l'on continue à faire des déclarations de ce genre et ce sera le bon moyen de créer de l'animosité entre propriétaires et locataires.

Jambe de bois
Montréal

Ils veulent être maîtres chez eux

Monsieur le Rédacteur,

Aux payeurs de taxes de la province la Régie des loyers a déjà coûté la somme exorbitante de plus de douze millions. On a soustrait 34 municipalités au contrôle de la régie et on multiplie les positions: quel non-sens ! Pourquoi soustraire Notre-Dame-de-Grâces à la régie et non pas Montréal ? Non-sens, car les contribuables ont tous les mêmes responsabilités.

Payeurs de taxes du Québec, exigez la suppression de la régie, vache sacrée du Québec, devenue trop coriace.

MM. de la F.T.Q., qui prêchez si fort pour le maintien de la régie, que diriez-vous d'une régie sur vos salaires ? Croyez-vous qu'en toute justice vous pouvez toujours quémander à votre goût qu'une certaine classe de propriétaires, tienne lieu de société de bienfaisance sans fin envers une autre classe ? Votre esprit de charité ne vous engage à rien évidemment; mais pour nous, il y a plus, nous voulons être maîtres chez nous.

Justice soit faite.

Une nouvelle profession

Monsieur le Rédacteur,

Ce haut fait va passer à la postérité. Voler un canon bien enchaîné, au nez des policiers préalablement avertis. C'est digne d'un Arsène Lupin.

Tout fut bien calculé. Six minutes ont suffi. Les préparatifs immédiats et les suites ont cependant pris la nuit. Et le lendemain, ça continuait... sur une clôture.

Nos pompiers n'ont jamais, sans doute, profité d'exercices aussi bien réussis. Ce qui montre bien qu'à l'Université on s'exerce aux arts, à la science, et... à bien d'autres choses... Une nouvelle profession, hors cadres, se serait-elle ajoutée à celles déjà si nombreuses dont notre Université revendique l'exclusivité ?

C. Denis
6652, rue St-Denis
Montréal

Appel aux Français

Monsieur le Rédacteur,

L'attention du monde, une fois de plus, vient de se porter sur la France à l'occasion du référendum du 8 janvier. Malgré le soulagement éprouvé par beaucoup de Français devant le résultat du vote, la guerre d'Algérie n'en continue pas moins et la France est aujourd'hui en grand péril "de perdre le respect de soi-même ainsi que la vénération des gens qui, par tout le globe, l'ont aimée spirituellement" (Esprit).

Depuis plus de six ans nous menons une guerre absurde : nous tuons ceux à qui nous avons promis le libre choix de leur avenir, ils tuent afin de conquérir leur liberté; nous tuons pour qu'ils puissent choisir par eux-mêmes, ils tuent pour qu'on les laisse choisir. Aucune solution valable ne peut naître de cet atroce quiproquo. Il ne s'agit plus maintenant de distribuer des blâmes, de donner raison à la France ou au F.L.N.

Il n'y a qu'une seule manière de faire cesser cette guerre injuste : la France doit entamer des négociations franches avec le F.L.N. "C'est précisément parce que le meurtre a remplacé la discussion qu'il faut rendre la parole à la parole" (J. M. Domenach). Pourquoi attendre que le fossé de haine et de sang qui chaque jour sépare davantage les Français des Arabes ne puisse plus être comblé ?

Tous les Français doivent prendre lucidement conscience de la situation et s'unir pour réclamer que l'on mette fin à la guerre d'Algérie. C'est dans cet esprit, que des français ont formé un "Comité de Paix", comité apolitique, dont le but est d'obtenir d'un Pouvoir hésitant des négociations immédiates et sans préalables avec le G.P.R.A. et le F.L.N. Ce comité cherche l'adhésion de tous les Français et lance un appel particulier aux Français de Montréal et du Canada. Si vous voulez mieux connaître ce comité et l'appuyer dans ses efforts nous vous demandons de communiquer avec B. Dhavernas, case postale 1631, Montréal, succursale B.

Dominique Glorieux,
Benoit Dhavernas,
Etudiants français

Conspiration

Monsieur le Rédacteur,

Ce n'est pas créer un mythe que de signaler qu'une vague d'anticléricalisme sournois pénètre insidieusement dans l'esprit de notre population.

Il est indéniable qu'il existe depuis quelques années un petit nombre de réformateurs à la manque qui répandent des théories malsaines par la parole et la plume. Les faits sont là qui l'attestent.

Je ne crois pas être pessimiste en disant qu'à aucune autre époque de notre histoire, depuis la Confédération, la population canadienne-française n'a été autant menacée dans l'intégrité de sa foi et dans l'orientation de sa vie morale et nationale.

Un coup de barre s'impose vers la droite. Qui le donnera ?

D'ici là, il appartient aux esprits avertis de combattre les raisonnements sophistiques de ceux qui prétendent libérer l'esprit de notre peuple de ses attaches cléricales et spirituelles, pour les remplacer par un sectarisme irréligieux ou anti-religieux.

Pour lutter avec efficacité contre ceux qui minent sourdement les bases de notre foi, mettons en pratique le conseil de saint Augustin : "Dans les matières d'obligation soyons unis : dans les questions controversées usons de notre liberté ; dans les deux cas pratiquons la charité."

Henri Bradley

Geste mesquin

Monsieur le Rédacteur,

Le geste exemplaire que nos étudiants de l'Université de Montréal ont posé en déchirant la clôture ethno-castiste de Ville Mont-Royal était mesquin malgré sa belle apparence. Impérialiste d'essence, il demeure expansionisme bourassiste de contexte. Je me dois d'appuyer l'action tout en déplorant l'esprit qui l'a inspiré. Si les étudiants avaient crié "Mort aux Anglais, à bas les blokes —" je l'aurais regretté, condamné même — mais au moins ç'aurait été un peu compréhensible ! J'aurais pensé : les francophobes se l'ont attiré.

Mais, paradoxe incompréhensible, ce fut un geste accompli au nom d'une unité nationale mythique qui n'a jamais existé. Ces jeunes écervelés messianiques ne savent-ils pas qu'au Canada anglais on ne parle d'unité nationale que quand ça fait leur affaire ? Unité nationale, cette génération étudiante a-t-elle donc l'intention de forcer cet idéal de mystification par excellence sur les Canadians ? N'ont-ils pas compris qu'une nation est une nation et non deux ? Si au moins ils avaient eu la logique de réclamer l'unité binationale.

Je réalise de plus en plus que ce ne sont pas ceux qui travaillent à l'indépendance du Québec qui sont les extrémistes. Ce sont des gens bien ordinaires qui suivent la loi naturelle qui veut que chaque nation ait sa patrie ; au contraire ce sont les pan-canadianistes enragés qui sont les extrémistes. Seul un extrémiste peut vouloir maintenir une situation archaïque et artificielle.

Et de plus qui sont les vrais séparatistes ? Les indépendantistes qui veulent un Québec libre mais avec ses voisins comme amis ou la clique du town qui se clôture, ou encore les Canadians qui ont fait du Québec une réserve à part dans leur grand Canada ?

Etudiants bien intentionnés, apprenez que quand l'on veut défendre un peuple opprimé on ne doit pas à son tour imposer à l'adversaire l'oppression de sa langue.

J.H.
Montréal

Mauricia en Mauricie

Monsieur le Rédacteur,

Il semble certain que Shawinigan-Sud, le plus gros village du Canada (15,000 âmes), se transformera bientôt en cité. Cette nouvelle ville courait le risque d'être confondue avec Shawinigan. Aussi on a songé à abandonner le nom qu'elle porte depuis 1948 et à lui donner celui d'Almaville, nom qui a été utilisé durant une quarantaine d'années.

J'ai suggéré au conseil municipal de Shawinigan-Sud, où je suis né, de prendre le nom de Mauricia. Et voici une des raisons qui m'inclinent à opter pour ce nom. On a grandement abusé dans le passé du suffixe... ville, pour désigner des agglomérations urbaines. Je pourrais citer plusieurs dizaines de cas de ce genre. Il me paraît donc que Mauricia ferait plus original et serait exclusif.

Clément Royer,
Montréal.

Remerciements

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à vous remercier pour avoir bien voulu publier ma lettre à l'hon. Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé.

M. Couturier a répondu à ma lettre et tout mon argent m'a été remboursé. Je le remercie lui aussi pour s'être occupé de mon cas. J'espère que cette lettre n'aura pas servi seulement pour moi, mais aussi pour tous ceux et celles à qui est arrivée la même chose qu'à moi.

En même temps je félicite la Presse pour ses nouvelles politiques. On sent que vous allez de l'avant. Continuez comme ça et tout le monde, c'est-à-dire les Canadiens français s'en réjouiront.

M.-A. Théroux,
4562, rue de Bullion,
Montréal

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Une déplorable diatribe

NEW YORK — "La dernière diatribe de M. Khrouchtchev, dans son message à M. Nehru, porte un rude coup aux perspectives de détente mondiale", écrit le **NEW YORK TIMES.**

Commentant dans un éditorial le message du président du conseil soviétique au premier ministre indien, le quotidien newyorkais déplore le ton immodéré de ce document. Le journal qualifie de "grotesque" la proposition soviétique d'une force africaine, indépendante de l'ONU, chargée de conquérir le Congo pour le régime Gizenga. Le **NEW YORK TIMES** déplore également les accusations formulées contre le président Kennedy, car elles reviennent presque à rejeter la responsabilité de la mort de Patrice Lumumba sur M. Kennedy et l'Ouest tout entier, et les attaques contre M. Hammarskjold.

Enfin, le quotidien insiste sur le danger réel que représente la menace d'intervention soviétique au Congo, écrivant : "Le président Kennedy a lancé un avertissement, avec tout le poids dont il dispose, contre les dangers d'une telle intervention extérieure au Congo. Si M. Khrouchtchev envisage sérieusement de méconnaître cet avertissement, il joue un jeu dangereux. Khrouchtchev a écrit ce message déplorable à M. Nehru parce que ce dernier a fait preuve d'une réelle sagesse par son interprétation des questions vitales qui se jouent depuis deux semaines dont toute la situation du Congo. Il faut espérer que la réponse du premier ministre indien à Khrouchtchev contribuera à convaincre le chef du Kremlin que les risques qu'il court par son actuelle politique congolaise ne sont pas dans l'intérêt du monde, y compris du peuple soviétique".


Brandel

Sur la mort de Mohamed V

PARIS — **LE PARISIEN LIBERE** (indépendant) : Il ne suffit pas que la succession au trône soit assurée pour que soit préservée la stabilité fût-elle de façade — dont Mohamed V était le symbole. Préparé à régner par le maréchal Lyautey, recevant du protectorat français un Etat moderne que sa position géographique et ses ressources auraient mis à même de jouer un rôle important, Mohamed V avait sans doute oublié tout ce qu'il devait à la France. Et c'est dans la progression des mesures antifrançaises qu'il faut voir la raison majeure de l'anarchie qui ravageait l'empire chérifien. Il n'en reste pas moins que par son rôle religieux, sa dignité de commandeur des croyants, comme par une adresse politique indéniable, Mohamed V constituait la dernière barrière à la dislocation de son pays... Hassan II, nouveau souverain, ne bénéficie pas au départ des atouts de son père.

La tentation de la démagogie ne s'offrira-t-elle pas à lui comme un remède facile ? Développer les interventions marocaines dans la guerre d'Algérie, jouer entre Washington et Moscou une politique de balance déjà amorcée, comme l'a fait ce Nasser qu'il n'aime guère, multiplier les revendications du Maroc sur le Sahara et la Mauritanie, ce sont là des moyens redoutables et qui n'auraient qu'un résultat : faire de ce pays un foyer de tension internationale. On conçoit donc que le monde entier n'ait qu'une réaction après la mort de Mohamed V, l'inquiétude.

L'AURORE (droite radicale) — Dans l'instabilité politique et sociale du Maroc la disparition de Mohamed V risque fort de provoquer un peu partout de périlleux remous. Le jeune roi Hassan II, même personnellement fort engagé dans ses sympathies pour le camp de l'Est, sera-t-il en mesure de défendre son trône devant les assauts probables des extrémistes arabes, partisans à la Ben Barka d'une république populaire progressiste ?

Annoncée le jour même de la dissolution des forces françaises au Maroc, la mort de Mohamed V survient à un moment où l'administration centrale est loin d'assurer efficacement le contrôle du pays, qui traverse une grave crise économique.

COMBAT (indépendant de gauche) : Une crise s'ouvre au contrefort occidental du Maghreb qui va peser très lourd d'abord sur la vie politique marocaine, puis très vite sur toute l'Afrique du Nord y compris dans les tentatives actuelles de solution algérienne. De Rabat au Caire, le souverain qui disparaît était la seule autorité à la fois religieuse et politique. La mort emporte un rival mystique aux ambitions temporelles du colonel Nasser. Cette absence peut précipiter la laïcisation de l'Afrique du Nord. Au Maroc même le problème dynastique peut aussi bien évoluer vers une crise du régime. Mohamed V représentait le triple pouvoir du chef religieux, du chef de l'Etat, et depuis quelques mois du chef du gouvernement. Il est difficile d'imaginer que le prince héritier Moulay Hassan, dans les troubles de la situation actuelle, puisse conserver longtemps cette forme exceptionnelle du pouvoir absolu...

SERVICE FRANCE-PRESSE

La Tunisie et Israël

TEL-AVIV — **L'INFORMATION D'ISRAEL** écrit à propos des relations de Tunis et de Tel-Aviv :

"Tous ceux qui ont suivi avec sympathie les efforts entrepris récemment par les dirigeants tunisiens pour affaiblir l'influence nassérienne au sein de la Ligue Arabe, ne peuvent qu'être déçus par le fait que la Tunisie n'ait pas trouvé le courage nécessaire pour rompre l'atmosphère de haine que Nasser et ses acolytes ne cessent de créer et d'étendre pour tout ce qui concerne Israël.

"Depuis quelques semaines déjà, certains commentateurs avaient laissé entendre que la politique tunisienne à l'égard d'Israël pourrait être "durcie." Si tel devait être le cas, ce ne serait certainement pas à l'actif de ses dirigeants. Jusqu'ici, bien qu'il n'y ait pas eu de relations officielles entre la Tunisie et Israël, il n'y avait pas non plus de gestes inamicaux ouverts. Bien au contraire, il y a eu, au moins une fois, le cas où des leaders syndicaux israéliens ont pu participer à une conférence internationale tenue à Tunis, et il y avait lieu d'espérer que l'attitude modératrice de Tunis pourrait jouer non seulement dans le règlement du problème algérien, mais aussi dans les autres problèmes — y compris celui des relations avec Israël — qui sont à l'ordre du jour du monde arabe.

Il serait souhaitable que le président Bourguiba qui apparaît de plus en plus comme le seul leader qui puisse contrebalancer, par sa personnalité, l'influence néfaste de Nasser, mette au clair l'attitude de la Tunisie en ce qui concerne Israël."

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Hassan derrière les douze Migs

BONN — Après la mort du roi du Maroc, Mohammed V, l'attention des milieux politiques de Bonn se tourne vers le prince Moulay Hassan. Le prince héritier est généralement considéré, dans la capitale fédérale, comme celui qui a décidé le souverain défunt à demander une douzaine de Migs soviétiques, dernier modèle, pour l'aviation royale. L'arrivée des avions russes a été, depuis Agadir, l'événement marocain qui a le plus frappé les Allemands qui ne manquent pas de faire un rapprochement avec certaines informations faisant état de fortes pressions d'"extrême gauche" que subiraient depuis longtemps le souverain et son fils.

Le **GENERAL ANZEIGER** (indépendant de Bonn) qui consacre son éditorial à la politique future du Maroc, se fait l'écho de l'inquiétude ressentie à ce sujet par les milieux politiques allemands. Le journal rappelle l'affaire des Migs et souligne que : "ce n'est pas uniquement dans le monde occidental, mais également au Maroc même, que le flirt du gouvernement avec les Soviets a provoqué de la crainte". "A l'intérieur, poursuit le quotidien, Rabat rencontre de nombreuses difficultés. Le mécontentement croît au sein du peuple marocain au sujet de la politique économique et sociale du gouvernement, et l'armée elle-même semble ne pas être tout entière derrière la monarchie." Et après avoir fait remarquer que "les prétentions" marocaines sur la Mauritanie ont "nettement refroidi les relations du Maroc avec la Tunisie", le **GENERAL ANZEIGER** estime que la première année du règne de Moulay Hassan montrera si le jeune souverain est décidé à reviser la politique de son pays.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Fanatisme

Monsieur le Rédacteur,

Deux grands mouvements sont à l'étude, le concile oecuménique et la refrancisation. Le premier veut rapprocher les peuples vers un même Pasteur, le second vise à semer la zizanie entre les nationalités pour créer une atmosphère de discorde. Le grand mal d'aujourd'hui c'est qu'on ne sait plus aimer. Pour certaines gens on dirait que le Christ est né et qu'Il est mort pour une seule nation. Pauvre St-Jean-Baptiste comme il doit être indigné de voir tant de fanatisme et de fanatiques se servir de son nom.

Si notre nom de famille, les noms de villes et villages sentent trop l'anglais, on difforme la prononciation, à tel point qu'on ne peut plus reconnaître les noms, c'est un vrai "jargon". Carpenter devient Carpantaire, Robinson, Raubainson, Brookport, Brauquepaure, Granby, Granbi, Iron Ore, Ieronne Aure Compagnie, etc. On essaie même d'isoler notre belle province de Québec de ses soeurs, les autres provinces. Voyons Messieurs, un peu de bon sens s'il vous plait.

On ridiculise notre langue. Qu'on se souvienne que chaque pays a son patois, qui n'est guère plus éloquent que le nôtre. Il vaut mieux perdre sa langue que sa foi.

Vive les Canadiens (nés au Canada) avec leur belle simplicité, même s'ils parlent un tout petit peu joual.

A. M. Timmons

Soliloque d'un chômeur

Monsieur le Rédacteur,

Le chômage ? Oui je sais, on vous en a bien parlé depuis quelque temps et de toutes les manières. Et chacun croit pouvoir y trouver une solution. Comment ? Si vous voulez me suivre, je vous livrerai mes réflexions. Et pour cela, je me mettrai dans la peau de M. Tout le monde et j'imaginerai que je viens de sortir du bureau de l'assurance-chômage.

Je viens d'y retirer ma paie, celle que l'on donne à toutes les semaines aux chômeurs. Ah ! qu'elle n'est pas élevée ma paie, mais je me console en pensant qu'il y a quand même des gens qui doivent travailler toute la semaine pour un salaire guère plus élevé.

Et je continue avec mes réflexions. Me voilà devant un magasin. J'y vois des radios à transistors. Je voudrais bien m'en payer un, mais voilà, je n'ai pas assez d'argent. Je pourrais bien l'acheter à crédit ou aller voir une compagnie de finance mais il m'en coûterait une quinzaine de dollars de plus pour ce petit appareil et je n'en ai vraiment pas les moyens. Et passons.

En continuant mon chemin, je passe devant un commerce qui vient de fermer ses portes. Oh ! il n'est pas le seul, car il y en a bien d'autres qui ont fait comme lui depuis quelque temps et bien des industries aussi. Pourtant, que je me dis, si le gouvernement faisait quelque chose, donnait des subventions par exemple, peut-être qu'ils ne seraient pas obligés de fermer. Il le fait bien pour l'agriculture, pourquoi pas pour les industries?

Ah! Et puis, si j'avais une femme qui travaillait comme il y en a bien, je me ferais moins de soucis et ça ferait de l'argent. Pourtant de tout ce nombre de femmes qui travaillent, il doit y en avoir qui n'ont pas besoin de ça du tout. Si j'étais le patron, moi, je n'en engagerais pas. Mais voilà, je ne suis pas le patron. Car alors je chercherais à faire le plus d'argent possible. Et, les clients, j'essaierais de leur vendre le plus possible et ceux qui ne paient pas, eh bien ! j'irais prendre la marchandise, ça me ferait vendre deux fois. Mais j'y pense, peut-être aussi que je vendrais moins et puis ce serait quand même pas catholique de tromper les gens comme ça.

Et puis si j'étais au gouvernement, ce que j'en ferais des choses. Je pourrais monter le niveau des salaires de sorte que tout le monde puisse vivre comme il le faut, je donnerais à tout le monde les moyens d'acheter à crédit sans payer des prix fous. Je donnerais des subventions aux industries pour qu'elles ne ferment pas leurs portes; s'il n'y a pas d'ouvrage à une place, je fournirais les moyens à ceux qui ne travaillent pas d'aller travailler ailleurs; je ferais apprendre des métiers à ceux qui n'en ont pas et ceux qui sont trop jeunes, je leur dirais qu'ils font mieux de continuer leurs études, je fournirais, à ceux qui sont mis dehors à cause de l'automation, le moyen de se réadapter à d'autres emplois et de trouver du travail ailleurs, et combien d'autres choses.

Mais voilà, je ne suis pas au gouvernement et j'attends toujours l'emploi qu'on m'a promis. Je pourrais en écrire des pages comme ça, mais qui voudrait lire ça et qui voudrait le publier ? Je ne suis que M. Tout le monde et rien de plus.

Rolland Lambert,
4594 de Lanaudière,
Montréal.

Pour faire nombre

Monsieur le Rédacteur,

Pourquoi le jour où les Canadiens français ont atteint un certain degré social ou monétaire perdent-ils intérêt pour les mouvements nationalistes du Québec ?

Je constate que tous nos mouvements nationalistes puisent la majorité de leurs membres chez les gens de moins de 40 ans. J'en conclus que nos nationalistes sont trop radicaux; ce sont des gens qui n'ont rien à perdre, ou peu, mais font peur à ceux qui ont amassé un certain capital.

Nos mouvements sont trop intellectuels, ils ne touchent pas assez la classe ouvrière ou moyenne.

On discute des heures et des heures sur des sujets louables mais non pratiqués.

Aussi en plus d'exiger des cotisations de leurs "membres réguliers", il me semble qu'ils pourraient offrir des adhésions gratuites à toute personne intéressée à devenir "membre sympathisant" (mais non actif), afin d'augmenter leur force en nombre et le jour où l'un de ces mouvements nationalistes aura de 10,000 à 15,000 membres, actifs ou sympathisants, le gouvernement, nos politiciens, les journaux et le public prendront plus en considération les suggestions nationalistes.

Actuellement il y a un nouveau mouvement nationaliste dont le seul et unique but est la création de la République du Québec. S'il ne tombe pas dans la routine des mouvements précédents, il pourra réellement aider les gens du Québec à se diriger vers le but envisagé par nos aïeux... vers une République du Québec qui sera le lien entre les esprits latins et anglo-saxons d'Europe et d'Amérique.

Yvan Sarrazin
10080 avenue Jacob,
Montréal.

Ça coûterait moins cher

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement, dans le journal "Vedette" quelqu'un se plaignait du programme "Clé de Sol".

Beaucoup de mes amis et moi-même nous désirons nous joindre à cette personne.

On se demande tous pourquoi M. Noël ou le réalisateur ne font pas ce programme avec un seul concurrent (M. Landry) Ça serait plus logique et moins humiliant pour les autres concurrents.

Je veux bien croire que M. Landry puisse être un supergénie en chant et musique, mais plusieurs de nos amis qui ont beaucoup de connaissances dans ce domaine affirment qu'ils ne pourraient eux-mêmes répondre comme M. Landry.

Le commanditaire devrait y voir le plus tôt possible et au lieu de 4 concurrents n'en avoir qu'un. Cela lui coûterait moins cher pour son émission.

Dégoûtés

Où allons-nous

Monsieur le directeur,

On lit dans le Manifeste Communiste de Karl Marx et Frederick Engels au Dixième commandement : L'Instruction gratuite dans des écoles publiques." Si ce n'est plus la famille qui subvient à l'éducation, c'est nécessairement l'Etat, et le devoir d'éduquer les enfants incombe primordialement à l'Etat.

Automatiquement l'autorité paternelle disparait pour faire place à celle de l'Etat, sur l'enfant. Et l'école publique, dans le langage marxiste, c'est l'école neutre, sans Dieu ni Religion.

Le principe de l'instruction libre dans des écoles publiques, contre lequel Québec s'était toujours défendu, nous a été imposé par le plus important et plus pressant ministre du cabinet Godbout.

Paul Denis,
8023 Chateaubriand,
Montréal

Où sont les regroupements ?

Monsieur le Rédacteur,

M. Duverger, votre collaborateur, est un humoriste qui s'ignore. Certaines de ses affirmations relèvent de la plus haute fantaisie. Ecoutez-le plutôt : "Les gens du Québec vont à contre-courant de l'évolution qui pousse aux regroupements et aux grands ensembles". Et voilà les bêtises que l'on vient nous servir en un siècle qui a vu la chute de plus de "grands ensembles" que tout autre siècle : l'empire britannique, l'empire français, l'empire austro-hongrois, l'empire ottoman et tant d'autres. Je mets M. Duverger au défi de nous nommer un seul "grand ensemble" (mis à part l'URSS qui a été "regroupée" manu militari) qui se soit formé depuis le début du siècle ou qui soit en voie de formation.

Je suis également prêt à parier que M. Duverger, malgré ses "regroupements" et ses "grands ensembles", est tout en faveur de l'indépendance de l'Algérie et je voudrais lui demander comment l'Algérie, nation colonisée, opprimée par une minorité étrangère est différente de la province de Québec, nation colonisée, opprimée par une minorité étrangère.

C'est par des affirmations pareilles que M. Duverger veut nous prouver qu'il serait réactionnaire, et "à contre-courant de l'évolution", que le Québec se sépare de la Confédération.

Mais M. Duverger, c'est justement un des arguments séparatistes que la tendance mondiale actuelle, bien loin d'être aux "regroupements", comme vous voudriez nous le faire croire, est à l'indépendance sur des bases ethniques, linguistiques et culturelles ! Quant à la politique bourassiste que vous nous proposez comme alternative à l'indépendance du Québec, elle a déjà fait ses preuves et nous en connaissons tous les résultats !

Oui ! le séparatisme et la balkanisation du Canada sont une réponse au problème qui nous occupe . . . Comment peut-on comparer l'indépendance au suicide ? Même un pays comme San-Salvador, qui n'a que deux millions d'habitants et le centième de l'étendue de notre province, est totalement indépendant ! Pourquoi pas la province de Québec avec ses 6 millions d'habitants, ses propres traditions, sa langue et ses immenses richesses ?

Nous couperions le Canada en deux, dit-on. Mais pourquoi devons-nous toujours être égorgés sur l'autel du Canada ?

Allons donc ! Que l'on cesse de nous traiter comme des enfants et que l'on supporte la politique que dictent les résultats des enquêtes de la Presse : l'indépendance pour la province de Québec.

Jean-Claude Pecquet,
Ing. P.,
3205 rue Linton,
Montréal.

Pas d'isolement

Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais faire une mise au point sur la lettre d'"Assez de Ridicule" qu'une personne bien informée ne peut accepter sans se sentir coupable de lâcheté.

D'abord, ceux qui travaillent à la conservation de notre foi n'ont jamais travaillé à développer l'anglophobie dans le Québec. La Commission catholique qui a pour membres des personnes religieuses de langue française a établi des écoles de langue anglaise il y a belle lurette et la Commission protestante, de langue anglaise, on le sait, n'a ouvert des classes de langue française que tout dernièrement. Que la hiérarchie québécoise ait eu le souci de nous faire conserver le français comme l'un des moyens de conserver la foi, voilà qui est vrai, mais alors on est loin de manifester de l'anglophobie par là.

Les catholiques du Québec n'ont jamais prétendu posséder le monopole de la vertu et du bien. Il est clair que "Assez de Ridicule" ne va pas à l'église où il entendrait dire du haut de la chaire que quelle que soit notre religion, si nous ne recherchons pas la vérité, fussions-nous dans la religion voulue de Dieu, nous ne serons pas sauvés. Une fois à l'âge adulte, s'il est sain d'esprit, tout homme a le devoir de s'assurer qu'il obéit au Maître suprême : 1 - que son intelligence ait atteint la vérité, 2 - que sa volonté accomplisse le bien. Il est entendu que ceux à qui Dieu n'a pas encore donné la grâce de posséder la sainte doctrine révélée sont sauvés s'ils n'ont pas refusé de rechercher la vérité et s'ils ont agi selon la loi naturelle écrite dans le coeur de tout homme. Donc, les mahométans, les juifs, les orthodoxes, les protestants et même les païens peuvent arriver au bonheur éternel en autant qu'ils n'ont pas à se reprocher d'avoir eu peur de la vérité, etc. Il ne faut donc pas conclure que toute religion est bonne. L'indifférence en cette matière nous rend coupables envers Dieu qui nous a donné une intelligence avide d'apprendre.

Après cela, l'auteur parle d'homogénisation, mais ne précise pas dans quel domaine. Si c'est en matière de religion, il ne faut pas abandonner la vérité sous prétexte de servir l'unité. Si c'est en matière de langue, le grand historien A. Toynbee vient de dire aux Canadiens de langue anglaise qu'il leur fallait étudier la langue française; ... que le Canada ne doit pas perdre cette culture qui appartient au tiers de sa population. Fatalement la façon de vivre deviendra homogène, mais nous ne saurons pas obligés d'abandonner notre foi ni notre langue pour cela. La conservation de ces 2 valeurs ne nous oblige pas à nous isoler. C'est faux de le prétendre. Au contraire, une fois convaincus de la force de la vérité que nous possédons et de la valeur de notre culture française, mieux vaut nous mêler aux autres pour qu'ils en connaissent la lumière et la beauté. Les responsables de notre religion et de notre culture ne veulent pas l'isolement.

Une petit état est bien vite mangé dans un siècle où la force politique et économique est nécessaire. Pourquoi nous isoler ? N'avons-nous pas une religion victorieuse à pratiquer ? C'est la seule qui rappelle à l'homme sa liberté de choisir le bien, le beau et le vrai ou de se laisser aller au mal, d'où la croyance en la récompense et la punition éternelles. Pourquoi nous isoler ? Nous possédons une langue et une culture que les autres peuples admirent. Aidons nos concitoyens de langue anglaise à les connaître et à en jouir. Pourquoi nous isoler ? Nous deviendrions vite l'esclave d'un peuple plus fort que nous. Associons-nous aux Anglo-Canadiens qui admettent le fait français (ils sont la majorité) et la paix demeurera.

Odette Leroy

Le droit des parents

Monsieur le Rédacteur,

Monsieur Jacques Ferron se demande ce que va faire M. Lesage à propos de la déclaration de M. Lester Pearson sur l'université anglaise catholique de Loyola; il voit en cela une sorte de sacrilège.

Pour ma part je félicite M. Pearson de sa déclaration. Elle est conforme à l'attitude de nos évêques, qui nous disent que les parents sont maitres de l'enseignement de leurs enfants. Je ne vois aucun mal de permettre aux Anglais ou aux Irlandais catholiques de faire instruire leurs enfants dans leur langue.

R. A. Gadbois,
rue Drolet.

Eléphant blanc

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de féliciter M. J. Lapierre des idées développées dans sa lettre parue le onze février. Je l'approuve entièrement.

Il faut à tout prix empêcher la construction d'un métro à Montréal ; ce serait, comme il le dit, un éléphant blanc.

Si un métro est construit, ceux qui l'auront réclamé gémiront sous le fardeau des taxes que cela exigera. Montréal ne sera pas par là préservé de l'engorgement de la circulation, qui restera aussi dense.

Réjean Gratton
6621 Châteaubriand
Montréal

Contre les retombées radioactives

Enquête sur la protection que peuvent offrir les 1,200 édifices fédéraux à travers le pays

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé hier qu'une enquête sera instituée le mois prochain pour déterminer le genre de protection contre les retombées radioactives que peuvent offrir quelque 1,200 édifices fédéraux à travers le Canada. Cette mesure constituera un autre pas vers la mise en oeuvre de tout le programme visant à la protection de la population dans le cas d'une guerre.

L'inspection s'effectuera sous la surveillance des ingénieurs régionaux de la direction du genie (aménagement) au ministère des Travaux Publics et elle a pour objet de recueillir des renseignements concernant l'aire de parquet et la dimension des pièces dans chaque édifice. Elle indiquera aussi quels édifices fourniraient un facteur de protection contre les retombées de 100 ou plus sans améliorations.

(Le facteur de protection est le montant par lequel l'intensité des radiations à l'extérieur de l'édifice est réduite lorsqu'elles parviennent à l'abri à l'intérieur de l'édifice. Par exemple, si l'intensité de la radiation extérieure mesure 500 et que la radiation intérieure est de 5, le facteur de protection sera 100.)

On obtiendra une estimation des dépenses occasionnées pour augmenter de façon économique les facteurs de protection dans des édifices spécifiques

L'organisation des mesures d'urgence a donné des cours de deux jours pour les ingénieurs regionaux et les fonctionnaires régionaux des travaux publics qui seront directement intéressés au projet. On a entrepris la formation d'un personnel extérieur ainsi que l'énumération des édifices classés en une variété de catégories, y compris la nature de la construction, le nombre d'étages et les genres de sous-sol. Les ingénieurs régionaux termineront au début d'avril une inspection sur place des édifices. De la mi-mai jusqu'à la mi-août à peu près, de petites équipes procéderont à l'enquête.

Les préparatifs en vue de l'enquête ont commencé il y a environ un an, lorsqu'un certain nombre d'édifices à Brockville, Ontario, ont fait l'objet d'une inspection. Ce projet-pilote, achevé il y a neuf mois a mis en oeuvre des méthodes permettant aux ingénieurs d'apprécier la protection contre les retombées que fournissent des édifices déjà en existence. Ce projet n'avait pas pour but de présenter une vue d'ensemble relativement aux abris disponibles à Brockville.

Les résultats du projet-pilote ont été évalués pour six mois et comparés avec les méthodes appliquées au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Les autres trois mois ont servi à la préparation d'un manuel technique destiné aux architectes et ingénieurs qui effectueront l'enquête à venir.

Le gouvernement fédéral recommande que les provinces et les municipalités poursuivent de pareilles enquêtes. Afin de

Voir ENQUETE en page 10

LA SEMAINE ASPIRIN
signifie que c'est le moment de vérifier votre armoire à pharmacie!
Achetez le flacon format-famille d'Aspirin
Soulagement rapide des malaises pénibles dus au rhume!
100 COMPRIMÉS SEULEMENT 93¢
Maintenant en vedette à votre pharmacie!
MAUX DE TÊTE RHUMES

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Le goitre endémique

Pierre AUDET-LAPOINTE MD

Le terme endémique se rapporte à toute maladie particulière à une région géographique, soit parce qu'elle y règne constamment, soit parce qu'elle y revient à des époques déterminées. Le goitre endémique appartient donc à cette catégorie et se caractérise par le développement d'une tuméfaction thyroïdienne (goitre) et par des troubles somatiques ou intellectuels plus ou moins marqués. Quand la maladie apparait chez l'enfant, la fonction thyroïdienne est supprimée et on voit le crétinisme se développer. Ce dernier état, beaucoup lus dramatique, présente une absence à peu près complète des facultés intellectuelles (idiotie), un arrêt du développement du corps (nanisme) et en particulier des organes génitaux, et le ralentissement des diverses fonctions. Si le goitre endémique n5existe pratiquement pas au Canada, à part quelques régions isolées de l'ouest, il n'en n'est pas ainsi dans tous les autres pays. En effet, environ deux cents millions d'être humains souffrent de cette pathologie. Peu de pays en sont épargnés et parmi les plus affectés on retrouve le Brésil, l'Argentine, la Nigéria, la Chine et même les Etats-Unis. Plusieurs cas disséminés sont aussi diagnostiqués dans divers pays d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Afrique.

Logée à califourchon sur les premiers anneaux de la trachée et sur les parties latérales du larynx, la thyroïde est l'organe auquel s'attaque le goitre endémique. Le poids de la thyroïde normale chez l'adulte est d'environ 30 grammes. Chez celui qu souffre du goitre simple, cette glande peut atteindre le volume d'une orange et même celui d'une tête d'enfant.

Le voisinage de la trachée faisait croire aux Anciens que cette tumeur était une "hernie" des voies respiratoires, de là le nom de "bronchocèle", dénomination longtemps utilisée. Entre-temps, un autre terme s'était acquis droit de cité: le goitre. Ce nom est d'origine latine: guttur, c'est-à-dire gorge. Un terme populaire était aussi très répandu, c'est celui de "gros cou". La thyroïde joue un rôle essentiel dans le métabolisme grâce aux hormones qu'elle produit et qui se résorbent dans la voie sanguine. Bauman découvre en 1896 sa teneur riche en iode. Les hormones de la thyroïde qui ont été isolées par la suite contiennent de l'iode. Lorsque dans l'alimentation ou dans la boisson la quantité d'iode devient insuffisante, ou si l'eau de boisson ou les aliments contiennent des facteurs goitrigènes (qui favorisent le gotre), la thyroïde s'hypertrophie. Cette transformation de la glande peut avoir un caractère temporaire et même régresser si l'apport d'iode redevient normal. Dans le cas contraire, le volume de la thyroïde peut continuer à s'accroitre et atteindre parfois ainsi des dimensions monstrueuses.

Le goitre simple est connu depuis les temps les plus reculés: Les Anciens grâce à leur esprit d'observation et grâce aussi à leurs méthodes empiriques étaient parvenus non seulement à déterminer une des causes du goitre, mais aussi à en découvrir le traitement. Les Chinois par exemple bien avant notre ère connaissaient l'effet thérapeutique de certains "fruits de mer" telles les algues marine ou les éponges calcinées. Ce traitement est aussi recommandé en Europe dans plusieurs traités de médecine jusqu'au XIXe siècle. Lewis cite dans son traité "Meteris Medica" (1784) une poudre qui se vend à Coventry pour traiter le "Derbyshire-neck", nom sous lequel on appelait le goitre en Angleterre. Cette poudre contenait de l'éponge calcinée.

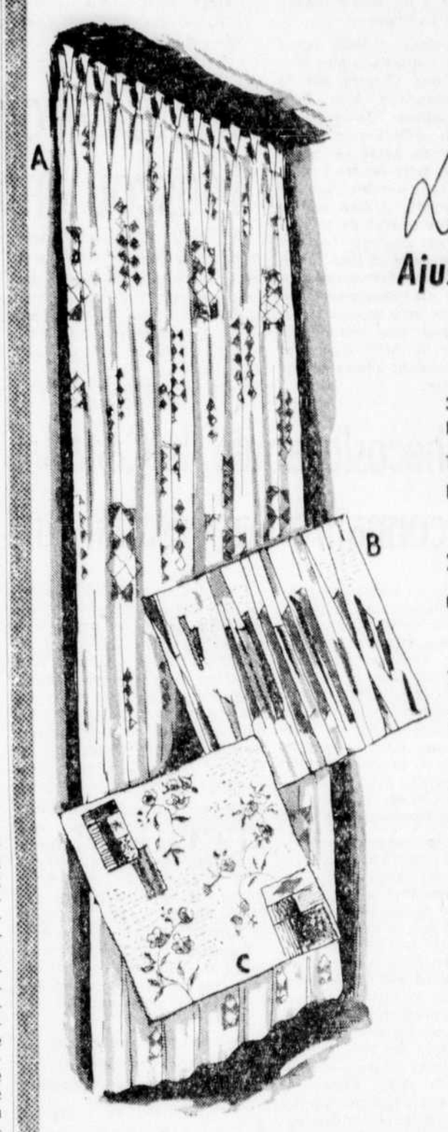
L'effet curatif des éponges et des algues marines s'explique maintenant par leur richesse en iode. C'est en extrayant du "nitre" (salpêtre") pour les besoins des armées de Napoléon que le chimiste français Courtois découvre en 1812 l'iode dans le varech.

Quelques années plus tard, le Genevois Coindet préconise l'iode pour le traitement du goitre (1820). Le premier à conseiller l'usage de sel iodisé est Boussingault (1831). Malheureusement, à cause des phénomènes toxiques provoqués par des doses trop élevées, l'iode était frappé de discrédit quelques années plus tard. Lors de la première guerre mondiale, Marine et Kimball aux Etats-Unis en même temps que les chercheurs suisses remettent l'iode en honneur. Les bienfaits de la prophylaxie iodée sont ainsi solidement établis.

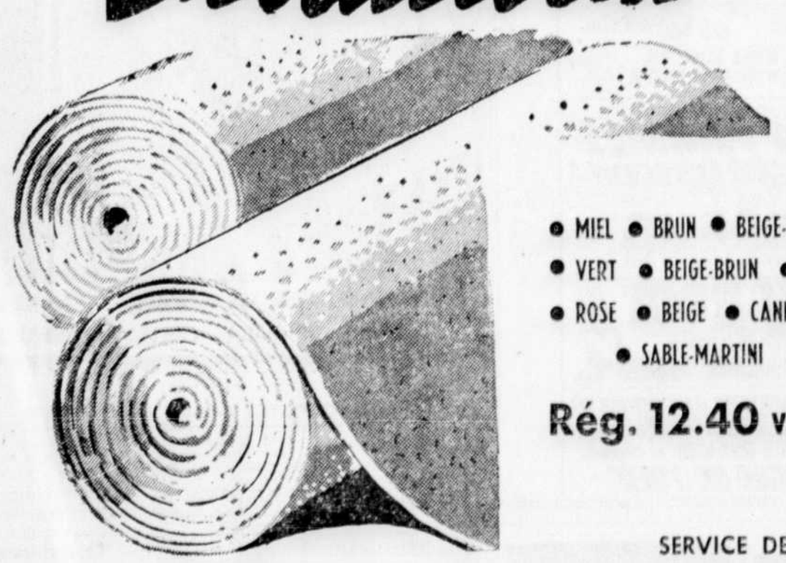
L'action préventive et thérapeutique des sels iodés a été expérimentée par Marine et Kimball dans l'Etat d'Ohio. Cinq mille écolières de cet Etat âgées de 12 à 18 ans, âge de prédilection de l'apparition du goitre, se sont soumises avec succès à cette expérience (1916-1920). En effet, chez aucune de ces jeunes filles un goitre ne se manifesta et deux tiers de celles qui étaient atteintes du goitre au moment des essais en furent débarrassées. Par contre, chez 50% des jeunes filles "témoins" qui avaient refusé ce traitement prophylaxique et qui avaient une thyroïde normale au début de l'expérience, le goitre apparut.

Malgré l'efficacité démontrée de la prophylaxie par adjonction d'iode au sel de consommation quotidienne, plusieurs pays affectés de cette calamité qu'est le goitre endémique, n'ont pas recours à cette méthode préventive. C'est que bien des problèmes restent à résoudre dans ces pays; enquêtes systématiques à faire, difficulté de convaincre l'opinion publique et l'autorité légale, enfin difficultés de conservation et problèmes économiques divers.

VALIQUETTE
Draperies Toutes Faites
Ajustables jusqu'à 105 pouces de hauteur
FIBRE DE VERRE
3 motifs modernes en 4 couleurs et aussi uni dans les couleurs de blanc, beige ou or.
Tissu fibre de verre lavable, sans repassage, ne change pas au soleil, ne se rétrécit pas.
2 LAIZES x 2 LAIZES couvrant 96 pouces — la paire 29.95
3 LAIZES x 3 LAIZES couvrant 150 pouces — la paire 39.95
4 LAIZES x 4 LAIZES couvrant 200 pouces — la paire 59.95
A — Motif "ORBIT", fond blanc avec turquoise.
B — Motif "PARTITION", fond blanc avec tangerine. Aussi bond blanc avec bleu.
C — Motif "NORSTAD", fond blanc avec brun et or.
QUALITY TESTED BY FIBERGLAS FIBERGLAS CANADA LIMITED



VALIQUETTE
Voile et Feutre Gratuits
Broadloom TOUT LAINE
Choix de 11 COULEURS dans
2 variétés, uni ou relief
12 PIEDS DE LARGEUR
POUR SEULEMENT
• MIEL • BRUN • BEIGE-ROSE
• VERT • BEIGE-BRUN • OR
• ROSE • BEIGE • CANNELLE
• SABLE-MARTINI
Rég. 12.40 v.c.
9.00 v.c.
SERVICE DE MESURE A DOMICILE
SANS FRAIS NI OBLIGATION
HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 5 h. 30 p.m.
N.-G. VALIQUETTE Ltée 915 Ste-Catherine Est VI. 2-8811



Spectacles et Concerts

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" à 9 h. Le samedi à 7h. et 10h.; le dimanche à 7h. 30.

LA BOULANGERIE : "L'Histoire de Tobie et de Sara"; jeudis, vendredis et samedis à 8 h. 30; le dimanche à 7 h. 30.

STELLA : "Les Choutes"; 8 h. 30. Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.

THEATRE CLUB : "Le mari, la femme et la mort"; 9 h. Le dimanche à 7 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus"; 1.30, 5.

AVENUE : "School for Scoundrels"; 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.25.

BIJOU : "Tu seras reine"; 12.20, 4.05, 8.15; "Impasse des vertus"; 2.10, 5.55, 10.05.

CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort"; 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu"; 12, 3.20, 6.40, 10.

CAPITOL : "Swiss Family Robinson"; 10, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.

CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Une brune troublante"; 12.37, 4.23, 8.09; "Le Barbare et le geisha"; 2.22, 6.18, 10.04.

CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, EMPRESS, ROSEMONT, SAVOY : "The Canadians"; 3, 6.25, 9.50; "Flaming Star", 1.25, 4.50, 8.15.

ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. le dimanche, 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Le Septième Sceau"; "Corral", "Capitale de l'Or".

FRANÇAIS : "Pourquoi viens-tu si tard"; 12, 3, 10, 6.20, 9.30; "La Foire aux Femmes"; 1.45, 4.55, 8.05.

IMPERIAL : "Cinerama Holiday"; tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.

KENT : "I'm All Right, Jack"; 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.

LA SCALA : "Le Maitre de Forges", "Le guignon guérisseur", "Far-West"; à partir de 12.30.

LOEW'S : "Butterfield 8"; 10.30, 12.45, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.

MERCIER : "Nagana"; 12, 3, 6, 9.10; "Des Femmes disparaissent"; 1.34, 4.37, 7.40, 10.43.

ORPHEUM : "Confession d'un escroc"; 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 9.35; "Ces voyous d'hommes"; 11.45, 2.35, 5.25, 8.15.

PALACE : "Elmer Gantry"; 10.25, 1.05, 3.40, 6.20, 9.

PRINCESS : "The Canadians"; 12, 3.15, 6.30, 9.55; "Fleming Star"; 10.15, 1.30, 4.45, 8.10.

REGENT : "Taiga"; 1, 3.50, 6.40, 9.30; "The Sinner"; 2.35, 5.25, 8.15.

RIVOLI : "Pourquoi viens-tu si tard"; 2.40, 6.05, 9.30; "La Foire aux Femmes"; 1.10, 4.35, 8.

SAINT-DENIS : "Impasse des vertus"; 12.25, 4.10, 8.20; "Tu seras reine"; 2, 5.45, 9.55.

WESTMOUNT : "Operation Bullshine"; 1.45, 3.45, 7.45, 9.45.

A Montréal bientôt : Brel et Raymond Devos

PARIS. (AFP) — S'embarquant en même temps que Raymond Devos, Jacques Brel s'envolera le 10 mars prochain pour le Canada. Le fantaisiste français et le chanteur belge seront affichés ensemble à Montréal et à Québec. Les deux artistes connaissent déjà la terre canadienne. Raymond Devos s'y produisit il y a 8 ans et Jacques Brel il y a 3 ans.

Cotes morales

Liste des cotes morales des films présentement à l'affiche à Montréal, préparée par le Centre Catholique du cinéma :

Butterfield 8 : "A déconseiller"; Elmer Gantry : "Adultes, des réserves"; Swiss Family Robinson : "Tous"; Canadians, The : "Adultes et adolescents"; Flaming Star : "Adultes"; Pourquoi viens-tu si tard : "Adultes, des réserves"; Foire aux femmes, La : "A déconseiller"; Spartacus : "Adultes"; Sunrise at Campobello : "Adultes et adolescents"; Opération Bullshine : "Adultes, des réserves"; Warlock : "Adultes"; Blue Denim : "Adultes"; Dark at the Top of the Stairs : "Adultes, des réserves"; Threat, The : "Adultes"; Tunes of Glory : "Adultes"; School for Scoundrels : "Adultes"; I'Am All Right Jack : "Adultes"; Taiga : "Adultes"; Barbare et la Geisha, Le : "Adultes et adolescents"; Brune brûlante, La : "Adultes, des réserves"; Fiancés de la mort, Les : "Adultes"; Danseuse et le bon Dieu, La : "Tous". Cotes provisoires. Confession d'un escroc : "Adultes, des réserves". Ces voyous d'hommes : "A déconseiller"; Impasse des vertus, L' : "Adultes, des réserves"; Tu seras reine : "Adultes et adolescents"; Des femmes disparaissent : "A déconseiller"; Nagana : "Adultes, des réserves".

A l'Orchestre McGill

BACH : concertos et cantate

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL. Chef d'orchestre : Alexander Brott. Solistes : John Boyden, baryton, Melvin Berman, hautboiste, et Arthur Garami, violoniste. Concert consacré à Jean-Sébastien Bach. A la salle Redpath de l'université McGill.

Programme

"Sinfonia" tirée de la Cantate no 18

Concerto en la mineur pour violon et orchestre
Soliste : Arthur Garami

Concerto en do mineur pour hautbois, violon et orchestre
Solistes : Arthur Garami et Melvin Berman

Cantate no 82, "Ich habe genug"
Soliste : John Boyden, baryton

•

Chacun des concerts de l'Orchestre de chambre McGill cette saison est consacré à un compositeur. Hier soir, c'est Bach qui était à l'honneur, avec quelques oeuvres concertantes illustrant bien cette spécialité de son génie : l'écriture pour petit orchestre et solistes (instruments ou voix).



ALEXANDER BROTT

... chef régulier de l'Orchestre de chambre McGill

Le premier-violon de l'ensemble McGill, Arthur Garami, était le soliste de la première oeuvre concertante. Son intonation et son style ont pris du temps à s'affermir. En fait, il a fallu attendre au mouvement final pour écouter enfin la voix de Bach dans toute sa pureté. Le soliste a été beaucoup plus à la hauteur dans le céleste "adagio" du Concerto pour violon et hautbois.

La partie de hautbois était tenue par cet extraordinaire musicien et virtuose qu'est Melvin Berman. Le jeu, le style et la sonorité de Berman sont un délice pour l'oreille. Nous voudrions bien pouvoir en dire autant de tous les musiciens !

Le concert se terminait par la cantate "Ich habe genug" (c'est-à-dire "C'en est assez" ...), oeuvre sombre où plane l'idée de la mort. C'est l'une des rares cantates où Bach ne fait pas appel au choeur, mais seulement à un soliste accompagné par l'orchestre.

Nous avions entendu cette cantate il y a un peu plus d'un an telle que chantée par la basse finlandaise Kim Borg (avec le défunt "Orchestra da camera"). Effectivement, une vraie voix de basse est préférable dans cette oeuvre ; néanmoins, John Boyden, qui est plutôt baryton, a bien maîtrisé les notes graves de sa partie. Le jeune chanteur (qui est un protégé de la célèbre cantatrice Elizabeth Schwarzkopf) a chanté convenablement son texte, et sa voix sonnait richement quand elle n'était pas noyée par le petit orchestre. Sa prononciation allemande est assez bonne.

C. G.

CE SOIR A L'ORCHESTRE

Thomas Schippers dirigera le huitième concert double d'abonnement de l'Orchestre Symphonique de Montréal au Plateau, ce soir et demain, à 8 h. 20. Le soliste sera le pianiste français Jean Casadesus, qui jouera le Concerto no 2, en sol mineur, de Saint-Saëns. On entendra également la Symphonie no 4, en do mineur, dite "Tragique", de Schubert, les trois "Nocturnes pour orchestre" de Debussy, avec le concours des voix de femme du choeur des J.M.C. dans le troisième, "Sirènes", ainsi que la "Danse des sept voiles" de l'opéra "Salomé" de Richard Strauss.



DERNIERES DE "LA BONNE ANNA" — Après plus de trois mois d'affiche, on annonce les dernières représentations de la comédie de Marc Camoletti, "La Bonne Anna", à l'Anjou. Elles auront lieu les 2, 3, 4 et 5 mars, soit de jeudi à dimanche. On voit ci-dessus Gisèle Dufour et Nina Diaconesco, deux interprètes du spectacle de l'Anjou.

Après l'avoir vilipendé, Moscou annexe le jazz !

MOSCOU. (PA) — Un musicologue soviétique croit qu'il est possible que les maitres du jazz de la Nouvelle-Orléans n'aient fait que relancer les échos des improvisateurs d'Odessa, quand ils ont créé le Dixieland.

Dans un article publié dans le dernier numéro de la revue "Culture soviétique", Leonid Osipovich Utyosov ne se contente pas d'accorder sa bénédiction moscovite au jazz, qu'il qualifie de musique honnête, mais il laisse même entendre qu'il se pourrait que ce soient les Russes qui aient inventé ces rythmes affriolants.

Jusqu'ici, on avait toujours considéré le jazz comme un tintamarre de mauvais aloi, comme le reflet sonore de la décadence capitaliste. Cependant, Utyosov a écrit que "le jazz n'est pas synonyme d'impérialisme et le saxophone ne naquit pas du colonialisme".

Il soutient que l'improvisation est la pierre angulaire du jazz.

"La musique de jazz existe depuis bien longtemps et le style particulier aux musiciens de la Nouvelle-Orléans ne fut pas le point de départ, mais seulement une phase de développement."

"A Odessa, il y a bien longtemps déjà, les musiciens improvisaient des airs lors des noces. Ceci me permet de dire que ce que l'on appelle de la musique de Dixieland est en fait une expression musicale qui a existé à Odessa avant d'être révélée à la Nouvelle-Orléans," commente Utyosov.

Le musicologue de 65 ans, dont les connaissances s'étendent tout aussi bien à l'opéra et à la musique symphonique qu'au jazz, a expliqué que le jazz américain n'avait pas pris racine "dans les coffres des banquiers, mais dans les quartiers pauvres des Noirs."

Utyosov a louangé le don d'improvisation des Noirs et a qualifié leur talent musical de "tout simplement renversant."

Il a recommandé à ses camarades soviétiques de créer de nouvelles chansons — probablement de style Odessaland — qui cadrent mieux avec l'époque actuelle.

En Tchécoslovaquie, le Canada fait connaître l'art esquimau

OTTAWA. — L'une des rues les plus animées de la petite ville tchèque de Bratislava, Suché Myto, qui depuis des siècles borde les remparts moyenâgeux, est devenue le rendez-vous de plusieurs habitants récemment. Touristes et autochtones y étaient attirés par une exposition rare d'art esquimau, tenue grâce à la collaboration du ministère des Affaires Extérieures du Canada et du Conseil national slovaque.

La collection exposée contient 118 pièces remarquables, d'un genre inconnu jusqu'ici en Europe centrale. Des centaines de visiteurs ont pu les admirer, les uns attirés par le désir de savoir comment les habitants des régions polaires peuvent survivre, les autres par le souvenir des nouvelles de l'écrivain Jack London. La plupart, enfin, férus d'art, veulent connaître le superbe artisanat des Esquimaux. Ainsi, en moins de deux semaines, plus de 15,000 personnes ont pu voir des sculptures d'ivoire, de serpentine, et des dessins sur peau de phoque.

On a surtout admiré la simplicité et l'élégance des formes, et la force de l'expression artistique de gens pourtant soumis aux pires conditions de vie.

L'exposition a été visité également par un grand nombre de peintres et de sculpteurs tchécoslovaques. Ils ont évidemment émis des opinions très diverses, mais tous ont reconnu la qualité des oeuvres. Le livre d'or de l'exposition ne contient que des remarques très flatteuses. Tout prochainement, la capitale du pays, Prague, accueillera l'exposition.

Une grande partie des visiteurs ont été des enfants, venus soit seuls, soit en groupes organisés, particulièrement ceux des Centres de Beaux-Arts pour la jeunesse. Des films de l'ONF, en particulier "La Pierre Vivante" et "La Terre des jours sans fin", projetés à intervalles réguliers, complètent cette exposition canadienne au coeur de l'Europe centrale.

Le cours métrage français "Le rêve des chevaux sauvages" primé en Espagne

Le "Grand Prix de la Danse d'Elche" a été décerné à un film français : "Le Rêve des chevaux sauvages", court métrage de M. Desnys Colon de Dacinant, qui reçoit également le Prix de la meilleure mise en scène.

On verra "Cendrillon" de Rostislav Zakharov

OTTAWA. (DNC) — Un nouveau film russe circulera bientôt dans nos cinémas, annonce le service d'information de l'ambassade de l'Union soviétique.

Il s'agit d'un ballet inspiré de la célèbre histoire de Cendrillon, ballet dans lequel on applaudira Raisa Struchkova, première ballerine du Théâtre Bolshoï.

La réalisation de ce film est de Rostislav Zakharov, qui a dit de Mlle Struchkova qu'elle est la meilleure Cendrillon qu'ait jamais connue le Bolshoï, où elle danse depuis 1947. Ce film immortalise ce ballet de Serge Prokofiev sur cendrillon.

Mort de l'acteur Harry Bannister

NEW YORK. (PA) — Harry Bannister, acteur du Broadway et de l'écran silencieux est mort à New York à l'âge de 72 ans.

Producteur de théâtre et pendant un certain temps aviateur, il avait fait ses débuts newyorkais à la scène en 1920. Il avait quitté le théâtre en 1957 en jouant "Purple Dust", de Sean O'Casey. Il avait notamment joué en 1943 le rôle du père dans "Life with Father".

"Mai de Versailles"

Le premier festival "Mai de Versailles" aura lieu du 3 au 31 mai prochains. A cette occasion, la Compagnie Marie Bell jouera "Esther", au Théâtre Monpansier. La tragédie de Racine sera montée en opéra-ballet sur une musique de Georges Auric. Une partie musicale est également prévue avec le concours des orchestres de la Société du Conservatoire de Paris, de la Radiodiffusion-Télévision française, des orchestres de chambre de Versailles et du Mozarteum de Salzbourg.

Ces manifestations se tiendront dans la cour de marbre, dans la chapelle du château et dans la cathédrale.

Au Centre d'Essai, l'art allemand

Ce soir, à l'Ecole des Beaux-Arts, le Musée Canadien du Film sur l'Art présente à 8.30 h. un programme de films sur l'art allemand. Le séance comprendra : "Les mains dansantes", "Lovis Corinth", "La bataille d'Alexandre" par Alt Dorfer, et "Forme et fonction". Entrée libre.

Fellini à Londres et N.Y.

LONDRES. (AFP) — Federico Fellini est arrivé hier à Londres pour préparer son prochain film. Il n'en a pas encore arrêté le titre, mais a déjà annoncé qu'il aurait pour décors Londres, Rome, New York, Stockholm et le Maroc. Le premier tour de manivelle est prévu pour le mois de mai. La réalisation devrait durer trois mois.

Des auteurs célèbres aux "Amours célèbres"

PARIS (AFP) — Avec Jean-Paul Belmondo en Lauzun, Dany Robin et Madame de Monaco et Philippe Noiret en Louis XIV, "Les Amours célèbres" commencent aujourd'hui aux studios de Boulogne, sous la direction de Michel Boisrond.

Ces amours ont pour auteurs: Marcel Achard, Jacques Prévert, Roger Vailland, Françoise Giroud, Daniel Boulanger et Pascal Jardin.

Brando devient metteur en scène

NEW YORK — La première mondiale du dernier film de Marlon Brando, "One-Eyed Jacks" aura lieu en fin de mars dans la métropole américaine. Le film marque les débuts de la grande vedette comme metteur en scène.

Les autres acteurs du film sont Katy Jurado, Karl Malden. Jusqu'à présent, Brando avait joué, avec un succès foudroyant, dans plusieurs films, recueillant même un Oscar à l'occasion. Cette fois, il passe derrière la camera.

"Le Cardinal d'Espagne"

"Le Cardinal d'Espagne", de Henry de Montherlant (Comédie-Française) et "Genousie" de René de Obaldia (T.N.P.), sont les deux pièces françaises désignées comme les plus remarquables de la saison par le syndicat de la critique dramatique, après consultation de ses membres.



THE CANADIANS — Pour les producteurs de ce film, "les Canadiens" ce sont les membres de la Gendarmerie à cheval. Le film met en vedette Robert Ryan et la soprano torontoise Teresa Stratas.



ELMER GANTRY — Ce film de Richard Brooks, tiré du célèbre roman de Sinclair Lewis, met en vedette, dans le rôle-titre, Burt Lancaster.

En Espagne

40 festivals en 1961, "Rhinocéros" à Madrid

MADRID — Depuis sept ans qu'ils existent, les Festivals d'Espagne se sont déroulés devant plus de six millions de spectateurs. Les divers concerts, représentations de théâtre et de ballet, ont été durant cette période de l'ordre de 1,932.

En 1961, le nombre des festivals espagnols atteindra le nombre de quarante. Les plus importants de ces festivals seront ceux de Grenade et de Santander, avec d'autres offrant également des programmes d'intérêt exceptionnel à Lérida, Cordoue, Saint-Sébastien, La Coruna, Malaga et Cadix.

* * *

Un des théâtres nationaux espagnols, le théâtre Maria Guerrero, de Madrid, vient de présenter pour la première fois en espagnol, "Le Rhinocéros", de Eugène Ionesco. L'oeuvre a obtenu un fort succès public, mais elle a divisé la critique madrilène, parfois élogieuse pour Ionesco, parfois aussi sévère à son endroit. "Rhinocéros" se présente quand même comme l'un des événements majeurs de la saison du théâtre en Espagne et il est à remarquer qu'il a particulièrement enthousiasmé le public jeune.

* * *

A l'ambassade du Canada à Madrid a eu lieu récemment la première réunion des "Amis de la musique de Compostelle". A cette occasion(de pianiste Daniel Ericourt a donné un récital d'oeuvres de Debussy et Ravel.

* * *

Le professeur Gratiliano Nieto Gallo, chargé des cours d'archéologie à l'Université de Murcie, a été nommé directeur général des Beaux-Arts pour l'Espagne. Professeur d'art médiéval à l'Université de Madrid, il devint titulaire de cette chaire d'enseignement e n1959. Il est l'auteur de divers volumes sur l'art espagnol.

* * *

Selon l'Institut national de la statistique, Madrid est la ville espagnole qui compte le plus de librairies, soit près de 300, ce qui n'inclut pas les librairies-papeteries. Cependant c'est Barcelone qui compte le plus de maisons d'édition, soit 242 contre 184 pour Madrid.

Obsèques à Cannes du marquis de Cuevas

CANNES. (AFP) — Les obsèques du Marquis de Cuevas ont eu lieu à Cannes en présence d'une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait, outre les artistes de sa troupe de ballets, la danseuse-étoile Liane Daydé, le danseur Serge Lifar, Nina Viroubova, de nombreuses personnalités du monde artistique et politique.

La levée du corps a eu lieu à la villa "Les Délices" où est décédé le mécène du monde de la danse. Après l'absoute à l'église Notre-Dame-des-Pins, devant laquelle stationnaient quelque 1,500 personnes, le cercueil a été déposé dans une crypte en attendant qu'une décision soit prise par la famille pour l'inhumation définitive.

2e SEMAINE FORMIDABLE!
UN FILM SENSATIONNEL HENRI DECOIN
Pourquoi viens-tu si tard...
MICHELE MORGAN HENRI VIDAL CLAUDE DAUPHIN FRANCIS BLANCHE
DORA DOLL JEAN DANET ALFRED ADAM
EN EASTMANCOLOR LA FOIRE AUX FEMMES
ETCHIKA CHOUREAU
FRANÇAIS et RIVOLI

AVAL 2 GRANDS FILMS
LANA TURNER — JOHN GAVIN
"MIRACLE DE LA VIE"
En couleurs aussi LAURENCE HARVEY, DAWN ADDAMS dans "L'ENNEMI SILENCIEUX"

RITZ CR. 2-5290
"COWBOY"
CinémaScope — Couleurs
Glenn FORD, Jack LEMMON
"2 FARFELUS AU REGIMENT"
Andy GRIFFITH, Myron McCORMICK

LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LES CHOUTES
comédie de BARILLET et GREDY
mise en scène : FRANÇOIS CARTIER
avec JULIETTE BELIVEAU — YVETTE BRIND'AMOUR — JACQUELINE PLOUFFE — LISE LASALLE — GERARD POIRIER — FRANCOIS CARTIER — ANDRE MONTMORENCY.
AU STELLA
4664, ST-DENIS VI. 4-1793

ST-DENIS et BIJOU
Une merveilleuse page d'amour
PAQUITA RICO et VINCENTE PARRA
TU SERAS REINE en couleurs
Action ... mystère ... suspense ...
ISABELLE PIA et CHRISTIAN MARQUAND
l'IMPASSE DES VERTUS

Certaines femmes ne donnent jamais leur nom ... rien qu'un numéro de téléphone !
M-G-M présente JOHN O'HARA'S BUTTERFIELD 8
CinemaScope and METROCOLOR
ELIZABETH TAYLOR LAURENCE HARVEY EDDIE FISHER
A L'AFFICHE LOEW'S
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

LE PLUS GRAND RECIT D'AVENTURES
WALT DISNEY'S SWISS FAMILY ROBINSON
©W.D.P. TECHNICOLOR® FILMS ® PANAVISION®
A L'AFFICHE CAPITOL
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

CE SOIR à 8 h. 40
CINERAMA HOLIDAY
EN TECHNICOLOR
RESERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY Av. 8-7102

ODEON
CHAMPLAIN LA 4-1685
CREMAZIE DU 8-4210
MERCIER CL 5-6234
ELECTRA LA 2-9177
VILLERAY DU 8-5577
BEAUBIEN LA 1-6045
VERDUN PALACE PO. 8-3092
JOHN WAYNE dans "Le Barbare et la Geisha"
PAUL NEWMAN JOANNE WOODWARD "UNE BRUNE TROUBLANTE" STEPHEN BOYD DOROTHY MALONE
ROBERT HOSSEIN MAGALI NOEL "DES FEMMES DISPARAISSENT..!"
PHILIPPE CLAY ESTELLA BLAIN "NAGANA" En Couleurs
N.B. SUR LA SCENE AU THEATRE VILLERAY JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT !
Brigitte BARDOT dans "Une parisienne" "LA MAJA NUE"
"LES TRAVAUX d'HERCULE" STEVE REEVES en couleurs "L'ORDRE DE TUER"

Le géant de 100 livres des terribles Tugars !
UNE DES SEPT MERVEILLES DE "SWORD AND THE DRAGON"
SWORD and the DRAGON
Dès vendredi ! PRINCESS RIALTO PAPINEAU SAVOY GRANADA CHATEAU EMPRESS

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
LE MARI, LA FEMME ET LA MORT
COMEDIE DE ROUSSIN
du mardi au samedi 9 h.
Les dimanches 7 h. 30
Aussi billets en vente au 400

Les nombreuses escapades d'un jeune Don Juan plein de charme, de gaieté, d'esprit et d'un humour contagieux.
Confessions D'UN ESCROC
Hors
BUCHOLTZ
Lisa Fulver
SOPHIA LOREN LES FRERES JACQUES "Ces Voyous d'HOMMES" En Couleurs
3 DERNIERS JOURS
ORPHEUM

PECHEUR ! ELMER GANTRY TE CHERCHE !
BURT LANCASTER · JEAN SIMMONS
THE SCREEN HAS NEVER KNOWN A MAN LIKE HIM! Nobel Prize Winner SINCLAIR LEWIS
ELMER GANTRY
A L'AFFICHE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.
PALACE

FILMED IN SASKATCHEWAN
THE CANADIANS
Robert RYAN · John DEHNER · Torin THATCHER · Teresa STRATAS
ELVIS PRESLEY FLAMING STAR
CinemaScope COLOR by DE LUXE
BARBARA EDEN

PRINCESS UN. 1-2697 | ROSEMONT RA. 1-8930 | RIALTO CR. 7-3700 | PAPINEAU LA. 1-6853
SAVOY PO. 9-7372 | GRANADA CL. 5-2428 | CHATEAU CR. 1-4400 | EMPRESS HU. 4-3367

CE SOIR à 8 h.
MATINEES
Mer., sam., dim. et fêtes à 1 h. 30 p.m.
Tous sièges réservés
KIRK DOUGLAS
LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS
CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV
JOHN GAVIN
TONY CURTIS
SPARTACUS
Attention spéciale aux groupes UN. 1-7814
Guichet ouvert de 10 a.m. à 9 p.m. UN. 1-2807
ALOUETTE

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
"GOLIATH AND THE DRAGON" MARK FOREST, BRODERICK CRAWFORD
HENRY FONDA, ANTHONY PERKINS "DU SANG DANS LE DESERT"
"QUELLE VIE" FRED MacMURRAY, JEAN HAGEN

LA SCALA
ANTONIO VILAR — VIRNA LISI
LE MAITRE DE FORGES
(CinemaScope en couleur)
YVES DENIAUD
LEGUIGNON GUERISSEUR
LAUREL ET HARDY
AU FAR WEST

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "THE MARRIAGE GO-ROUND", CinémaScope et couleurs, Susan Hayward, James Mason, Julie Newmar. "ESTHER AND THE KING", CinémaScope et couleurs, Joan Collins, Richard Egan.
Lucerne "GOLIATH AND THE DRAGON", en ColorScope, Mark Forest, Broderick Crawford. "THE TINGLER", mettant en vedette Vincent Price.
Monkland 2e semaine Outremont
"FACTS OF LIFE", Bob Hope, Lucille Ball. En plus au Monkland : "MAGNIFICENT SEVEN", Yul Brynner. Aussi au Outremont : "ON THE BEACH", Gregory Peck, Ava Gardner, Fred Astaire.
Strand "WARLOCK", CinémaScope et couleurs, Anthony Quinn, Richard Widmark, Dorothy Malone. "BLUE DENIM", CinémaScope, Carol Lynley, Brandon de Wilde.
York Aux deux cines Van Horne
"CINDERFELLA", en Technicolor, Jerry Lewis, Anna Maria Alberghetti. "G. I. BLUES", Technicolor, Elvis Presley, Juliet Prowse.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25c pour 5 heures.

ORLEANS DERNIER JOUR
"THE SUNDOWNERS" et "COVER GIRL KILLER"
COMMENÇANT DEMAIN :
"LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE" et "FORT BRAVO"

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
"UNE FILLE NOMMEE MADELEINE", couleurs, Marie Toren, Jacques Bernas. "LE SANG DU VAMPIRE", couleurs, Barbara Shelley, Donald Wolfit. "FUREUR SUR OKLAHOMA", CinémaScope, couleurs, Joel McCrea, Barbara Hale.

Morgan présente sa

Collection de modes européennes printemps '61

Vendredi le 10 mars

Commentaires anglais donnés par Madame Eve Trill

Commentaires français par Mademoiselle Pierrette Champoux de CKVL

2 h. p.m. en français — 3 h. 30 p.m. en anglais — 6 h. 30 p.m. en anglais

Deuxième étage — Avant

BILLETS D'ENTREE GRATUITS

SALON DE LA MARIEE... AU DEUXIEME AVANT

Morgan

LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

PEGO

Magasin spécialisé pour ameublement scandinave et accessoires !

Maintenant propriété gérée par Henry Morgan & Co. Limited !

1638 ouest, rue Sherbrooke
Téléphone WE. 5-7483

Vous pouvez utiliser votre compte courant Morgan chez Pego !



Élégance et actualité!

Soutiens-gorge Living de Playtex — Longueur régulière et ¾

ch. **6.95**

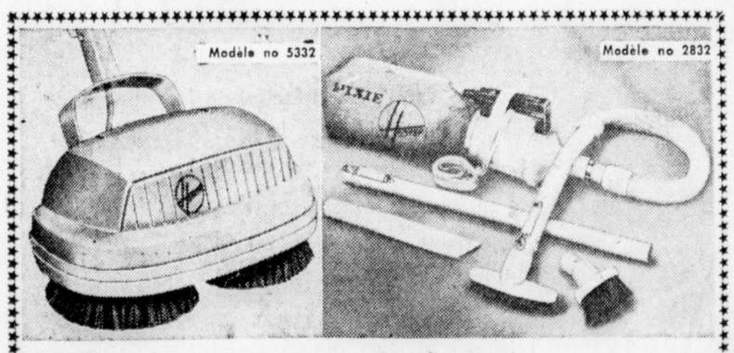
Les soutien-gorge Living de Playtex vous donnent une ligne souple et jeune, vous laissent une liberté de mouvements insoupçonnés tout en vous assurant un maintien indispensable. Ils sont interprétés nylon et élastique... bonnets Magic-Midriff, pans de côtés coupés sur biais qui affinent sans comprimer. Blanc seulement.

34 à 36 A; 34 à 38 B; 34 à 42 C; Aussi 34 à 44 D à **7.95**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

LINGERIE... ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Polisseuse Hoover

Prix de liste suggéré par le manufacturier 39.95

31.45

- Légère, de grande efficacité, facile d'emploi.
- Au complet avec brosse jumelées et molletons.
- Un an de garantie sans frais supplémentaire.

Pour informations téléphonez (VI. 4-1515 local 466

Aspirateur "Pixie" Hoover

Prix de liste suggéré par le manufacturier 49.50

36.95

- **Au complet avec accessoires.**
- L'aspirateur Hoover offert au plus bas prix ! Extra-léger, extra-utile.
- Se porte facilement sur l'épaule, laissant les mains libres.
- De mille utilités dans le foyer... pour tablettes, escaliers, automobile.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

HOOVER... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Vison Morgan !

La fourrure rêvée pour le printemps!

Etoles à prix très spécial !

seulement **$299**

VISON ! Le nom magique que l'on associe au luxe... c'est aussi un bon placement que vous ferez demain en vous procurant ces parures de vison. Grâce à un achat spécial en grande quantité, nous pouvons vous les offrir à un prix exceptionnellement bas... Nous vous invitons donc à venir constater la qualité de ces "petites" fourrures; nous les disposerons à votre goût, sous forme d'étole ou de cape, avec l'étiquette du bas prix Morgan $299.

Voyez !

Modèles 1961 en :

- **VISON SAUVAGE CANADIEN**
- **VISON SAPHIR NATUREL**
- **VISON PASTEL MAJESTIC***

*Marque déposée de l'Association des éleveurs de visons de mutation.

CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE

SALON DES FOURRURES, ETAGE-MODE...

AU DEUXIEME



Vison Majestic* Pastel, peaux allongées, $299

Vison Majestic* Pastel, peaux allongées $299

Vison sauvage canadien, peaux allongées $299



Gracieuses robes de printemps

seulement **14.95**

Au carrefour du printemps... Morgan propose ces petites robes qui irradient l'optimisme... en plus qu'elles sont marquées à un prix modique, convenant à tous les budgets. Venez de bonne heure... les quantités sont limitées.

A. La robe chemisier dans sa plus noble interprétation ... viscose surrah imprimé. Ceinture même tissu. Rose prononce, vert saule, avec blanc. Tailles : 10 à 18.

B. D'une coupe savante, copie d'un modèle couturier, cette robe est coupée dans un tissu mélange acétate rayonne à aspect worsted. Quadrille miniature, ceinture même tissu, manches longueurs bracelet, boutons recouverts. Marine ou doré avec blanc. Tailles : 12 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BOUTIQUE TOWN AND COUNTRY... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 35 ou 40% !

Traitement de beauté "2 Minute Magic" et "Satura" Dorothy Gray

Valeur de 3.75 — les deux **2.25**

Pour un temps limité seulement ! Pour un nettoyage en profondeur rien n'égale le traitement de beauté "2 Minute Magic", la crème qui desydrate et adoucit votre peau. En plus, la crème Satura avec vitamine A (1 on.) pour épiderme jeune ou sec; elle conserve au teint sa fraîcheur durant 24 heures.

Crème à mains à base d'hormones Dorothy Gray

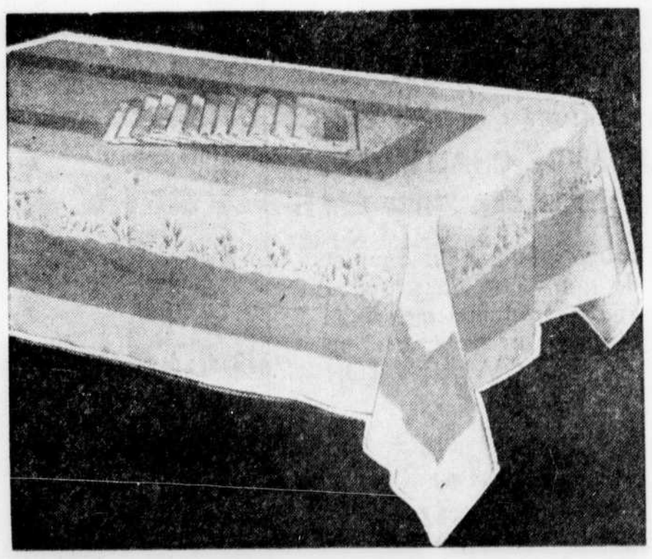
4 on. norm. : 2.75 — **1.75**

La crème parfaite pour aider vos mains à rester jeunes, douces et souples. A base d'hormones et composée de substances émollientes exclusives, cette crème protège votre peau contre les intempéries de la température.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD



De toute beauté!

Ensenmble nappe et serviettes de table en damassé coton et rayonne, ourlets faits main

L'ens. **11.95**

Un ensemble qui confère à votre table une note d'élégance et qui fait resplendir argenterie et verrerie. Damassé coton et rayonne long fil mercerisé, motif de délicates fleurs : Perce-neige en rose ou blanc ou motif rose en blanc. Nappe environ : 64 po. x 102 po., et douze serviettes de table assorties d'environ : 20 po. x 20 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) jusqu'à épuisement de stock

LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Trois couleurs mode...

Couvre-chaussures plastique

pour enfants et fillettes

la paire **1.69**

Une nécessité pour le printemps... couvre-chaussures plastique léger et durable, talons renforcés, fermeture ganse et bouton. Fabrication canadienne, nous les avons en trois couleurs : brun, rouge et blanc. Pointures pour enfants 5; fillettes, pointure 3.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

SOULIERS POUR ENFANTS... AU TROISIEME

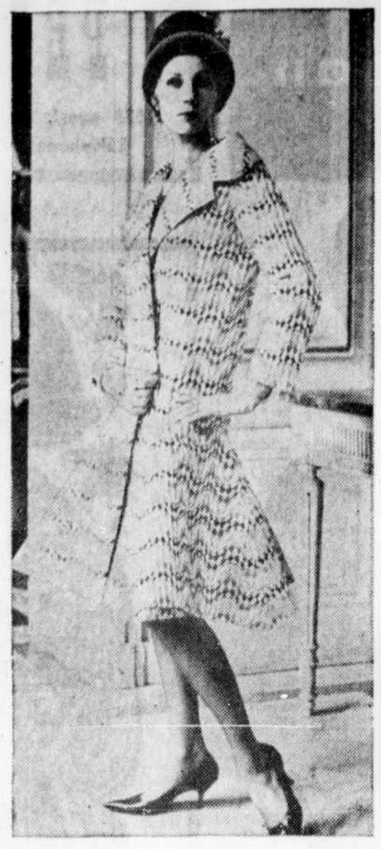
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261 A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Album-mode 1961 des couturiers de Paris



Le "manteau-cape" de Maggy Rouff



Le "lamé-or" de Jules Crahay



Le "pyramide" de Pierre Cardin



Le "triplex" de Christian Dior

Le monde féminin

Un mois après ses confrères

Balenciaga contredit toutes les règles de l'élégance

PARIS. (PA) — C'est un véritable pied-de-nez à la haute mode qu'adressait Balenciaga, ces jours derniers, en présentant un mois après ses confrères parisiens, une collection qui va à l'encontre de toutes les règles et qui semble ridiculiser toutes les tendances.

Un de ses mannequins s'est présenté, un fanchon noué sous le menton dans un imperméable en plastique — une hérésie en matière d'élégance qui a soulevé depuis toujours les protestations des autorités.

Autre manifestation d'anti-conformisme de la part du couturier d'origine espagnole : il a présenté un pantalon en satin qu'un mannequin portait avec des souliers à talons hauts et larges, un manteau en satin rose incrusté de pierreries et une boucle en cuir verni brun sur la tête.

Selon la légende, tout le monde veut copier Balenciaga. Eh

Voir BALENCIAGA en page 10



Le deux-pièces en lainage rubis vu par Pierre Cardin



Le tailleur rose soutenu tel que créé par Ealmain

Enquête sur près de 3,000 femmes

L'abus de la cigarette cause-t-il les naissances prématurées ?

BALTIMORE. (UPI) — Une étude sur le rapport entre les futures mères abusant de la cigarette et les enfants prématurés a été rendue publique récemment. Des interviews avec 2,736 femmes effectuées sur une période de plus de deux ans et demi, a permis de vérifier certaines questions que bien des jeunes mamans se posent lors de l'attente d'un enfant concernant leur état et la cigarette.

Les femmes furent donc questionnées sur leurs habitudes de fumer. Chez celles qui fumaient vingt cigarettes et plus par jour, la proportion de naissances prématurées s'avéra deux fois plus grande que chez les femmes qui ne fument pas.

M. Todd Frazier directeur des biostatistiques de Baltimore s'adressait aux médecins membres de l'Association médicale et chirurgicale Johns Hopkins, déclarant que la plupart des prématurés pèsent moins de cinq livres et demi.

Il a souligné que parmi les femmes qui ne fumaient pas, le pourcentage de bébés prématurés était de 11% alors que chez les fumeuses, le pourcentage était de 22.9%. Il révéla en outre que 154 femmes avaient cessé de fumer avant la naissance de leur bébé et que ces "conversions" avaient fait baisser la proportion des naissances prématurées.

Un des adjoints de M. Frazier, le Dr George H. Davis a dit qu'il n'y avait aucune preuve permettant de conclure que la cigarette entrainait la naissance prématurée tant que le rôle de la cigarette sur le foetus n'aura pas été déterminé. En attendant, a-t-il ajouté, chaque obstétricien devra conseiller sa cliente suivant son cas particulier, lui interdisant de fumer si son état ne lui permet vraiment pas. Il poursuivit aussi en affirmant que l'on ne peut non plus relier la diminution des naissances prématurées à la cessa-

Voir LA CIGARETTE en page 10

Un menu par jour

Jus de pommes
Tomates farcies
Poisson "Mille Isles"
Nouilles au poivre noir
Pouding aux pêches
Thé — Café

Poisson "Mille Isles"

1 livre de flétan, de morue ou d'aiglefin (congelé ou frais)
⅔ tasse de lait évaporé
2 c. à thé de sauce piquante
1 c. à table de moutarde préparée
2 c. à thé de vinaigre
½ c. à thé de sel
quelques grains de poivre
1 c. à table de marinade "relish" hachée
2 c. à table de sauce tomate.

Faire décongeler les filets s'il y a lieu. Préchauffer le four à 450°F. Mesurer le lait évaporé dans un bol; y incorporer la sauce Worcestershire, la moutarde, le vinaigre, le sel, le poivre, la marinade et la sauce piquante. Disposer les filets dans une grande lèchefrite peu profonde tapissée de papier d'aluminium. Arroser de la sauce au lait évaporé. Cuire au four 12 à 15 minutes, arrosant avec la sauce durant la cuisson.

Anti-féminisme des étudiants d'Oxford

LONDRES. (AFP) — Résolument anti-féministes, les étudiants d'Oxford se sont de nouveau prononcés récemment contre l'admission des jeunes filles et femmes, à la société des débats de leur université, qui, chaque semaine, examine et met aux voix, selon une procédure quasi-parlementaire, les grands problèmes contemporains.

La proposition relative à l'admission des femmes dans la société a été adoptée, en fait, à la majorité simple, par 561 voix contre 488, mais la constitution de la société exigeait une majorité des deux-tiers. Les étudiantes d'Oxford se consoleront cependant, en constatant que le scrutin marque un net progrès de la tendance en leur faveur, une proposition de même nature ayant été rejetée en décembre 1959 par 675 voix contre 430.

Qualité de produits congelés

Sait-on que les légumes et fruits canadiens congelés sont classés par catégorie d'après la qualité. Généralement parlant le marché offre deux catégories de légumes et fruits congelés : la catégorie Canada de fantaisie, la catégorie Canada de choix. Les produits congelés importés doivent être classés conformement aux règlements canadiens mais ne portent pas sur l'étiquette le mot "Canada".

Excellents acteurs, mauvais maris !

NEW YORK (UPI) — Afin d'observer, selon les règles, le 28 février, jour tout spécialement dédié aux célibataires, une association de beautés newyorkaises, non encore mariées, a proclamé les noms de dix hommes très populaires qui ne pourront jamais démarrer dans la course à l'affection féminine.

Ces artistes jouant actuellement sur le Broadway ont classé comme suit les dix célibataires qu'elles n'aimeraient épouser, pour rien au monde. Ce sont:

Marlon Brando, parce qu'il est incompréhensible;

Elvis Presley, parce qu'il bouge trop;

Sal Mineo, parce qu'il est trop jeune;

George Jessel, parce que "nous sommes trop âgées pour lui";

Tony Perkins, parce qu'il s'habille mal;

Rock Hudson, parce qu'il est trop beau;

Montgomery Clift, parce qu'il est lunatique;

Hugh O'Brian, parce qu'il est trop volage;

Cesare Siepi, parce qu'il chante trop fort; et,

Desi Arnaz, parce que "nous aimons Lucy"

Les sorties de théâtre susceptibles d'être les plus surveillées par les célibataires, ce soir, sont celles qui présentent les pièces "Gypsy" — "Do Re Mi" — "Wildcat" — "Under the Yum Yum Tree" et "Carnival".



FRAD'S Inc. vous invite

à la grande
OUVERTURE OFFICIELLE
de leur nouveau et des plus modernes SALON DE CHAUSSURES
1322 BEAUBIEN EST

S. FRAD

Vous y trouverez un choix complet de chaussures de qualité et d'accessoires assortis dans les marques de réputation mondiale. Au plaisir de vous accueillir à notre NOUVEAU SALON

Frad's INC.
1322 Beaubien est
CR. 3-6521
porte voisine de Lily Simon

Simpson MONTRÉAL

Une nouvelle idée dans le domaine des sous-vêtements!

La culotte "Magic Lady"

Exquisite Form

QUI VOUS AMINCIT



Modèle court ou long, ch. 3.95
Modèle très long ch. 4.95

"Exquisite form" a perfectionné la fabrication d'une fibre nouvelle . . . la plus légère, la plus fine, la plus élastique du monde ! . . . . . .

Cette culotte "Magic Lady" peut être portée à la place de toute gaine, gaine-culotte ou culotte . . . car "Magic Lady" est 3 dans 1.

A. Culotte courte "Magic Lady" avec de longues jarretelles amovibles, qui vous amincit tout en vous soutenant. Idéale sous les maillots, shorts ou pantalons. Blanc, rose, bleu. Tailles petite, moyenne, grande. Ch. 3.95

B. La culotte plus longue "Magic Lady" avec jarretelles amovibles. Idéale sous les robes-fourreaux, jupes, costumes. Blanc, rose, bleu. Tailles petite, moyenne, grande. Ch. 3.95

C. Culotte à jambe plus longue "Magic Lady" pas plus lourde qu'une paire de bas nylon. Blanc seulement. Tailles petite, moyenne, grande. Ch. 4.95

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — LINGERIE, AU QUATRIEME. Rayon 742



HAUTE qualité à BAS prix

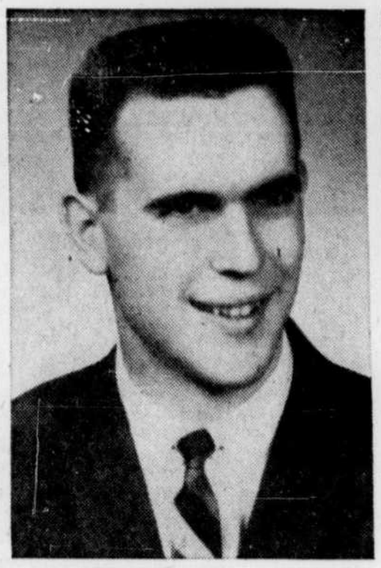
Voici le bas de nylon rêvé! Un bas de marque reconnue et de toute première qualité, à prix modique. C'est CLAIRE, le beau bas fin, micro-filet, sans couture, à talon et orteil renforcés, aussi chic que durable.

Modèle à bout maillé, avec longueurs mesurées, dans les teintes beige, beige pâle, vison, cacao, brun cèdre, poivre, gris lune, blanc et charbon—99¢ la paire. r.

Claire DANS TOUS LES BONS MAGASINS 99¢



M. et Mme G.-Marc de Carufel seront les présidents d'honneur au gala de modes organisé par l'Association des anciens du collège Notre-Dame, qui aura lieu le mercredi 1er mars, à huit heures trente, au nouveau centre Notre-Dame, au 3791 du chemin de la Reine-Marie, sous le haut patronage d'honneur de l'hon. Mark Drouin, président du Sénat. Les bénéfices de cette soirée seront versés à un fonds en vue de créer des bourses aux étudiants du collège.





Mlle Françoise Poupart, fille de M. et de Mme Maurice Poupart, décédés, et M. Bertrand l'Heureux, fils de M. et de Mme Lionel l'Heureux, de Montréal, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.



Quelques membres du comité d'organisation de la quatrième Campagne de Sirop d'Erable qui a été lancée lundi pour se continuer jusqu'au 6 mars par la Ligue de la jeunesse féminine, en faveur de l'Oeuvre des petits souliers: Mmes Jean Charton et Jacques David sont les coprésidentes de la campagne. Première rangée, de gauche à droite: M. Philippe de Gaspé Beaubien fils, et Mme Jacques David. Deuxième rangée: MM. Paul Casgrain et Alfred Duranceau.

Bal des disciples de Themis

—Le bal annuel des disciples de Themis aura lieu le vendredi soir, 24 mars prochain dans les salons de l'hôtel Windsor, sous le haut patronage du premier ministre de la province et Mme Jean Lesage et sous la présidence d'honneur du procureur général de la province et Mme Georges-Emile Lapalme.

A la Ligue de la jeunesse féminine

La deuxième assemblée générale suivie d'un déjeuner-modes pour les membres et les amies de la Ligue de la Jeunesse féminine, aura lieu le mardi, 21 mars, à midi-trente, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz Carlont Aucune invitation personnelle ne sera envoyée. Les intéressées sont priées de retenir leurs billets en téléphonant au bureau de la Ligue, VI 5-4502.

Cuisson rapide

La cuisson des légumes congelés est facile et rapide. Il suffit de les jeter dans un peu d'eau bouillante salée et de les remuer délicatement à la fourchette afin qu'ils cuisent également. C'est l'affaire de quelques minutes seulement. Les légumes congelés s'accommodent comme les légumes frais: au beurre, à la vinaigrette, à la mayonnaise, à la béchamel, en salade, potages.





La campagne de l'Appel conjoint pour les aveugles commencera le 24 avril pour se terminer le 5 mai. L'objectif de cette association est de $375,000. Mme E. H. Eberts (à gauche) sera présidente de la division féminine de cette campagne, secondée de Mmes N. Goldenberg, Pierre Delagrave et N. A. Goldman, co-présidentes.





Au bal des disciples de Galien

—Le docteur André Archambault, vice-doyen et directeur des études, et Mme Archambault présidaient samedi dernier, au Cercle universitaire, lors du bal annuel des disciples de Galien. Parmi les invités d'honneur, qui assistaient à cette fête, mentionnons: M. et Mme J.-C. Cusson, président du collège des pharmaciens de la province, M. Alfred Larose, doyen honoraire, Mlle Marielle Larose, M. et Mme Guy Beauchemin, président de l'A.P.D.M., M. André DesRosiers, président de l'Association des étudiants en pharmacie et Mlle Lise Prévost.

Au Musée des Beaux-Arts

—M. Hazen Sise, M.R.I.C., architecte, prononcera une causerie, en anglais, demain après-midi, à trois heures, sur l'exposition en cours: "Form Givers at Mid-Century". Mme Jack Baird et son comité serviront le thé. Le public est invité.

Partie de cartes

—La partie de cartes mensuelle organisée par l'ouvroir des Petites Filles de St-Joseph, aura lieu le jeudi, 1er mars, à 2 heures p.m., à la salle du Centre paroissial St-Stanislas, au 1371 est, de la rue Laurier.

Réception

— Mme Pierre D'Astous recevait à sa demeure, Place Gilles-Hocquart, ces jours derniers, à une partie de cartes, au profit des oeuvres de Mgr Albert Cousineau.

Etaient présentes: Mesdames Maurice Cousineau, Roland G. Lefrançois, Aline Lecocq, Bella Courchesne, Jacqueline Demers, Jules Vincent, Madeleine Brassard, Rita Théberge, Peggy Cousineau, Anne-Marie Lecavalier, Roland Marier, Paul Potvin, Claire Pontbriand, Lucette M. Bernatchez, F.-G. Dearlove, Jeannette Bureau, Pauline Hotte, Simonne Buteau, Suzanne Melançon, Mariette Lemay, Charlotte Cousineau, Denise Brisette, Y. Lamarche, Juliette Sauvage, Françoise Gélinas, Jacqueline Rolland, Lucien Toupin, Lucille Allaire, Carmelle Bédard, Eugène Raymond, Paul Chênevert, Louis Beaumont, Lucille Drolet, Paule Dumouchel, Jeannette Brouillet, Yvette Dubuc, Carmen Lafortune, Lucien Beauregard, L.-D. Groulx, Fernand Deslauriers, Gisèle Cousineau, Claire Comeau et Angéline Deslauriers. A cette occasion les salons de Mme D'Astous étaient décorés de glaïeuls et de tulipes.

Baptême au pays de Galles

Londres, (AFP) — Le jeune demi-frère de M. Anthony Armstrong Jones a été baptisé, hier, dans la plus tricte intimité, à la chapelle d'un petit village du pays de Galles.

Peregrine, Thomas, Owen Llewellyn Armstrong-Jones est né de la seconde union du père du mari de la princesse Margaret.

Le prince Haral n'attendait pas Sophia à Londres

LONDRES, (AFP) — Le roi Paul de Grèce et la reine Frederika sont actuellement à Londres, venant d'Athènes, avec leurs filles, les princesses Sophia et Irène. Il s'agit d'un voyage privé. La reine a cependant déclaré aux journalistes qu'il était possible que la famille royale de Grèce rencontre des membres de la famille royale britannique au cours de ce séjour.

La presse britannique croyait avoir une nouvelle importante, car elle persiste à publier des notes sur une idylle possible entre la princesse Sophia, 22 ans et le prince Haral, de Norvège, 24 ans. Mais le jeune prince étudiant de l'Université d'Oxford, à Londres, n'était pas à l'aéroport lors de l'arrivée de la famille royale de Grèce.

Avec une jolie jardinière

Vous effacerez la tristesse du mois de mars. Voici un moyen facile et original de vous faire une charmante installation. Prenez un de ces nouveaux bacs à légumes en plastique, aux formes rectangulaires, de couleur jaune ou bois de santal. Vous pourrez y mettre de petits pots de philodendron ou de lierre, peut-être un ou deux oignons de narcisse, et vous aurez un joli coin de verdure. Le récipient de plastique est tout ce qu'il y a de plus léger, il est spacieux, et ses perforations latérales donnent un joli effet décoratif. Et si vous n'aimez pas les fleurs, vous pourrez vous en servir en guise de corbeille à fruits, que vous mettrez sur une table basse.

Déplacements

—Leurs altesses, le Prince Karl et la princesse Marie-Louise Zu Leiningen et leur fils, le Prince Boris de Leiningen, Allemagne, sont retournés à leur résidence de Toronto, après un séjour à Montréal, où ils étaient inscrits à l'hôtel la Reine Elisabeth.

—M. et Mme Wilbrod Farley, de Montréal, sont de retour d'un séjour de trois semaines passées à Hollywood, Floride.

—M. et Mme West A. Richardson, de Toronto, sont de passage à Montréal à l'occasion de la Semaine du Sportsman, tenue à l'hôtel Mont-Royal, alors que M. Gérald Stanley, également de Toronto était inscrit à l'hôtel de la Reine Elisabeth pour quelques jours. Ils ont tous été reçus chez Francine Picard.

M. et Mme Hugh MacKay, de Toronto passent quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel de la Reine Elizabeth.

Vente de charité

Une vente de charité aura lieu le 28 février prochain entre dix heures de l'avant-midi et trois heures de l'après-midi au Carpenters Hall, 3560 blvd St-Laurent.

Les Windsor à New-York

New York, (AFP) — Le duc et la duchesse de Windsor sont arrivés, ces jours derniers, à New York, à bord du paquebot "United States", pour un séjour d'un mois en Amérique.

Ottawa

Le gouverneur général a reçu l'ambassadeur de Belgique et Mme De Thier à l'occasion du départ de l'ambassadeur qui quitte son poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique à Ottawa. Leurs Excellences ont invité M. et Mme De Thier à déjeuner.

Son Excellence le gouverneur général a reçu ces jours derniers le lieutenant général S. Findlay Clark, C.B.E., C.D., chef de l'état-major.

—M. Edmund L. Morris, député fédéral de Halifax et secrétaire parlementaire de l'honorable George Hees, ministre du Commerce et de l'Industrie, était le conférencier invité à la réunion trimestrielle de l'Association des femmes conservatrices d'Ottawa-est, lundi soir, sous la présidence de Mme Reid Gilles, au château Laurier.

—Le thé-offrande annuel au profit des oeuvres des dames auxiliaires du sanatorium St-Laurent, aura lieu le dimanche, 19 mars, sous la présidence de Mme A.-W. Labelle.

—Mme Jean-Maurice Poirier, d'Ottawa, a le plaisir d'annoncer les fiançailles de sa fille, Claudette, à M. Jean-Robert Boyer, fils de M. Michel Boyer, d'Ottawa, et de Mme Boyer, décédée. Le mariage sera célébré à la basilique d'Ottawa en avril prochain.

SOYEZ DÉSIRABLE JUSQU'AU BOUT DES ONGLES!
instant Hard as Nails
69¢
Empêche de • BRISER • FENDILLER • PELER • ÉCAILLER
Couvre le bord des ongles et les protège instantanément contre toutes sortes d'accidents au travail et l'action des nettoyeurs domestiques. Vos ongles allongeront fermes et jolis; vos manucures dureront plus longtemps.
DISPONIBLE À TOUS BONS COMPTOIRS DE COSMÉTIQUES
PERLO Co. Ltd. Montréal

LOCATION DE TENUE DE GALA
POUR TOUTE OCCASION
chez M. A. BRODEUR ENR'G.
9 ouest, rue Notre-Dame
Maison fondée en 1890 AV. 8-2776

Coupe "Jet Age"
(Cheveux courts et lisses)
1.25
Mise en plis
1.50
PERMANENTE "Jet Age"
Rég. $15
7.50
VENEZ EN TOUT TEMPS AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
Wanner's LTD. La Maison de Beauté
Ouvert tous les jours de 9 à 7 h. Vend. jusqu'à 9 h. Sam. jusqu'à 6 h.
STATIONNEMENT GRATUIT 1200, RUE STANLEY
1194 OUEST, STE-CATHERINE UN. 6-7636

Pink Poodle
MAGASIN HAUTE COUTURE le plus moderne de Montréal
Un rêve devenu réalité... La nouvelle mariée s'avance!



Pour faire de vous la plus jolie mariée, "Pink Poodle" vous offre un vaste choix de ravissantes robes de mariée... un modèle pour tous les goûts. Vos dames et demoiselles d'honneur compléteront ce tableau de rêve en choisissant une création "Pink Poodle" disponible dans un arc-en-ciel de couleurs. Vous voulez évidemment que votre maman soit à son mieux ..., nous avons la robe désignée pour elle. Votre mariage sera comme un conte de fée et vous serez l'heureuse princesse.

Vous êtes la bienvenue au magasin haute couture le plus moderne de Montréal comprenant quatre étages de • ROBES de BAL • ROBES de MARIEE • MANTEAUX et COSTUMES • ROBES après 5 HEURES • TOILETTES de SPORT • FOURRURES • CHAPEAUX et ACCESSOIRES.

MODELES DE FRANCE, ITALIE, CALIFORNIE, FLORIDE ET NEW-YORK

GAGNEZ UN POODLE FRANÇAIS PURE RACE
Venez voir "KIKI", notre POODLE ROSE vivant, le seul de son genre au Canada. Chaque achat vous donne une chance de gagner un poodle pure race.

Pink Poodle
Plan budgétaire à votre disposition
399 ouest, rue STE-CATHERINE — VI. 2-3407
UNE RUE A L'EST DE CHEZ MORGAN
Stationnement gratuit pour clientes à 1229, rue Bleury

BOYER LIMITÉE
Rembourreurs de meubles et spécialistes en literie
LITS PIVOTANTS
DECORATIFS et PRATIQUES



2 LITS JUMEAUX D'UN CONFORT ABSOLU!
L'ensemble comprend 7 morceaux avec garantie Boyer
A PRIX SPECIAL DU MOIS!
BOYER LIMITÉE
ATELIERS, SALLE D'ECHANTILLONS ET VENTE
7350, 18e AVE (près Jean-Talon)
RAymond 2-4625

Spécial BIJOUTERIE Dorsay LTÉE.



SOLITAIRE 40 POINTS
QUALITE "A-1"
comprend jonc et bague
rég. $400.00
$175.
CR.9-4526
402 EST, ST-ZOTIQUE

Courrier Confidences

Esprit sportif ou esprit chauvin ?

Q. — J'ai un problème qui cause souvent de vives discussions au sein de ma famille et de ma parenté. Je suis un vif partisan de l'équipe de hockey torontoise dans la N.H.L. Mes parents me disent que je manque de patriotisme parce que je n'appuie pas les "Canadiens". Moi, je suis très entêté et je persiste à applaudir le club de Toronto, ce qui est aussi le cas de plusieurs de mes amis.

Que dois-je faire, souhaiter la victoire d'une équipe que je n'aime pas pour faire plaisir à mes parents ou acclamer les Torontois ? — IVANHOE.

R. — L'esprit sportif me paraît inconliable avec le chauvinisme. L'attitude de votre famille est d'autant plus illogique que, dans le Club Canadien se trouvent de nombreux Canadiens anglais et dans celui de Toronto, il y a déjà eu des Canadiens français. C'est aussi oublier que les Torontois sont des Canadiens ! Passe encore qu'en certaines circonstances, comme aux Olympiques par exemple, où la compétition se fait carrément entre des équipes représentant chacune son pays, on applaudisse de meilleur coeur les nôtres plutôt que leurs adversaires.

Mais je vois mal qu'on manque de patriotisme parce qu'on applaudit le club de Toronto ! C'est méconnaître carrément la nature de ce sentiment, et c'est ignorer les façons adultes de le manifester. Certains croiraient trahir le Canada en acclamant une performance sportive chez des étrangers mais se désintéressent complètement de leurs plus élémentaires devoirs civiques ! Décidément, nous ne vieillissons pas vite, comme peuple ! Ne confondons pas chauvinisme et patriotisme !

Je souligne, en passant, à quel point "l'esprit des sports" dont on nous a dit longtemps qu'il était "l'esprit sportif" a dégénéré. On est incapable d'applaudir sincèrement un exploit qui n'est pas accompli par son équipe préférée ! Quand nos voisins réussissent une "montée" difficile, on siffle au lieu de manifester de l'admiration. On me dira que les Américains ne font pas mieux lors des visites des Canadiens chez eux ? Je sais; mais l'erreur d'autrui n'excuse pas la nôtre.

Alors, faites donc montre de personnalité, mon ami, sans crainte d'être accusé de trahison. Et honni soit qui mal y pense !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Etant fille unique, née de parents qui vivent assez bien, j'ai été choyée. J'ai reçu une très bonne éducation et une assez bonne instruction mais je n'ai pas toujours su l'apprécier. Aujourd'hui, j'ai un peu d'expérience même si je suis loin d'avoir atteint l'âge mûr. Je suis certaine que les jeunes personnes de quatorze, quinze et seize ans qui vous écrivent sont très déçues de vos réponses et vous accusent d'être vieux jeu comme leurs parents.

Moi, à quatorze ans, j'étais follement amoureuse du fils du laitier qui m'avait dit bonjour en laissant une pinte de lait, un bon matin... A quinze ans, je détestais presque mes parents parce qu'ils m'empêchaient de courir les restaurants et m'obligeaient à être à la maison à dix heures, même en fin de semaine.

A seize ans, j'avais oublié le fils du laitier pour m'éprendre d'Elvis Presley... Il partit pour l'armée ; loin des yeux, loin du coeur... J'ai fini par l'oublier... Il en était temps. A dix-sept ans, j'ai commencé à comprendre mes bêtises et même à en rire...

J'ai actuellement dix-huit ans, une belle situation et un grand ami... un grand amour. Je dois me fiancer prochainement. Je suis très heureuse d'avoir enfin compris toutes mes folies et de savoir mieux apprécier mes parents et tout ce qui m'entoure. J'espère être une bonne petite maman, laissant à mes enfants le meilleur héritage qui soit: une bonne éducation. — GREEWOOD.

R. — Pour une personne de langue anglaise qui, l'an dernier encore, ne parlait pas français, vous écrivez et vous vous exprimez très bien. Votre sagesse est toute neuve... mais je crois vraiment que vous avez commencé à être une adulte. Je vous remercie des choses gentilles que vous m'avez dites, dans la première partie de votre lettre.

Je voudrais seulement que les adolescentes sachent que nous les voyons souffrir, presque toujours vainement, avec le regret qu'elles ne comprennent pas que nous les aimons. Je voudrais qu'elles sachent que ce temps passera... et qu'elles entreront dans la belle jeunesse, renouvelées, ne pensant qu'à l'avenir. A ce moment, elles auront oublié leurs amours et leurs peines d'hier... Au bout de ce passage sombre, luit la lumière de demain...

Q.—J'ai quinze ans et un de mes amis m'a fait connaître, par correspondance, un garçon de seize ans qui semble merveilleux et qui dit m'aimer, sans m'avoir jamais vue. Il m'écrit deux fois par semaine et il me dit des choses et beaucoup de mots d'amour. Mais je ne l'aime pas beaucoup. Il désire ma photographie mais refuse de m'envoyer la sienne. Alors je soupçonne mon correspondant d'être l'ami qui me l'a fait connaître. Je trouve étrange qu'il annonce toujours sa visite et qu'il la remette toujours à la semaine suivante. Que dois-je croire ? — SUZY EN PEINE

R.—Ne vous mettez pas en peine pour si peu... et surtout, ne croyez pas les mots d'amour. Il se peut qu'on cherche tout simplement à se payer votre tête. Si le jeu vous amuse, continuez mais n'allez pas tomber dans le piège et prendre au sérieux ce marivaudage épistolaire. Mais il y a tant de choses à faire plus intéressantes que cette correspondance ! Vous auriez plus de profit à lire un bon livre. Laissez tomber, cela vaudrait encore mieux. Si ce garçon existe vraiment, qu'il vous rende visite. Il est parfaitement ridicule de débiter des mots d'amour à une personne qu'on ne connaît pas.

Il est certes possible de connaître quelqu'un par correspondance, d'éprouver de la sympathie pour lui mais pour que cette sympathie se transforme en un sentiment plus complet, il faut rencontrer son correspondant, le voir, l'entendre. Et à votre âge, vous devriez, me semble-t-il, ne pas croire trop vite au grand amour... Soyez prudente !

Renseignements divers

R.—A **"Paolo désireux de savoir"** — Pour devenir ingénieur, il faut compléter vos études (12e année scientifique) puis vous inscrire à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal. Le cours est de cinq ans et coûte $325 pour la première année. Après la 12e année, vous pouvez aussi, puisque les sciences vous intéressent, préparer un baccalauréat en sciences, soit en biochimie, en biologie, en chimie, en géologie, en mathématique ou physique. Selon le cas, le cours est de trois ou quatre ans et se donne à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal (ou de Laval). Les déboursés sont de l'ordre de $425 par année.

Si, là où vous demeurez, vous ne pouvez faire votre 12e, vous pourrez la faire dans une école secondaire, sous contrôle du Département de l'Instruction publique ou dans un collège qui suit le programme et fait passer les examens du D.I.P. à ses élèves. Dans les écoles de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, les déboursés sont de $4 par mois.

Vous pourriez solliciter une bourse du Ministère de la Jeunesse ou faire un emprunt auprès du Prêt d'Honneur. D'ici là, nous aurons peut-être l'instruction gratuite, qui sait ?

Votre cas est difficile du fait de votre pénurie d'argent. Vos professeurs pourraient plus aisément discuter de votre problème avec vous et vous guider.

Pour vos cheveux, vous auriez avantage à voir un médecin. Vous êtes jeune pour les perdre ainsi. Ne vous soignez pas au hasard.

Pour corriger votre bégaiement, parlez très lentement. Et surtout, ne vous souciez pas de l'impression que vous pourriez produire. Puisque ce léger défaut n'est produit que par une gêne excessive, efforcez-vous de devenir indifférent à la réaction d'autrui et acceptez qu'on sourie parfois. Dès que vous aurez fait cet effort, votre élocution deviendra plus facile. Dites-vous que même si vous ne parveniez pas à vous corriger, cet inconvénient ne pèsera pas beaucoup sur votre vie.

Remettez à plus tard les aveux... Vous avez raison; voyez d'abord à vos études. Je crois aussi que vous devriez ne point utiliser de crème d'aucune sorte pour vos cheveux. Laissez-les respirer un peu ! Buvez du lait, mais pas plus qu'une chopine et demie par jour. Vous avez aussi besoin de manger de la viande.

R.—A **"Poupée aux Yeux bleus"** — En écrivant à la Commission des Allocations sociales du Québec, 4, est, rue Notre-Dame, Montréal (Section des Allocations aux Invalides), vous aurez tous les renseignements voulus concernant la loi qui régie la distribution de ces allocations et la somme qu'une personne bénéficiaire de ces allocations peut avoir en banque.

Votre deuxième question n'est pas très claire : s'agit-il d'un reçu ? D'une reconnaissance de dette ? De toute façon, elle relève d'un avocat et je ne suis pas autorisée à donner des conseils judiciaires dans ce courrier. Je regrette de ne pouvoir vous aider davantage.

R.—A **"Anne"** — La plupart des grands hôpitaux de Montréal possède une banque d'yeux. Quant à la banque de glandes pituitaires, vous pourriez vous renseigner auprès du Collège des Médecins, 1896, rue Dorchester, ouest, Montréal (WE. 5-5205). Un article a paru, dans LA PRESSE, à cet effet, mais le retracer exigerait des recherches assez longues. Vous voudrez bien m'excuser de ne pas le faire; le temps me fait défaut.



A 548—Un costume tout indiqué pour le printemps nouveau. Chic et tailleur à la fois, la coupe amincissante et simple de la robe ne fera qu'enjoliver la silhouette de celle qui la portera. Le manteau-cape, nouvelle mode de l'année, est facile à confectionner et le détail ajouté par la frange confirme l'élégance de l'ensemble. — Grandeurs: 12, 14, 16 18. **Prix $1.06.**

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de LA PRESSE, SERVICE DES PATRONS, incluant mandat ou bon de poste. LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

BALENCIAGA

SUITE DE LA PAGE 8

bien, cette fois, les copistes n'auront aucune envie d'exercer leurs talents.

Balenciage exprime dans sa collection les contradictions les plus grandes. Il souligne le buste ou le fait disparaître, il découvre le genou ou rallonge l'ourlet jusqu'au mollet. Il ceinture proprement ses robes ou ignore la taille; celle-ci est basse dans un ensemble puis se hausse sous le buste à l'ensemble suivant.

Pour la première fois depuis plusieurs saisons, les manteaux dans le style "tente" étaient absents. D'ailleurs s'il est possible maintenant de dégager de la collection de Balenciaga une ligne générale, celle-ci tend à devenir plus cintrée que par le passé.

Plusieurs créations sont d'une simplicité extrême, presque sévère tandis que certains mannequins semblaient écrasés sous le poids des costumes rutilants. Les couleurs Balenciaga, cette année, sont: rose bonbon, lime, sable, marine, des bleus intenses et un brun tabac.

Un mois après les présentations de la maison Dior, Hubert de Givenchy se prononce contre une silhouette sans buste, sans hanches, tel le "slim look" préconisé par Marcel Bohan.

Chez lui, le buste et la taille s'affirment avec fermeté et les hanches sont à l'aise dans des jupes amples. Sur ses tailleurs, les vestes sont courtes, les épaules arrondies, les cols étroits et souvent roulés; les manches trois-quarts se terminent fréquemment par un petit poignet. Il ignore les coupes biaisées et ses ourlets couvrent le genou; il aime les boutons bijoux et les franges terminent bien les vestes et les jupes de ses costumes. Chez lui, les surblouses sont fermement ceinturées.

Les manteaux de Givenchy sont larges, empruntant la forme de l'oeuf ou du cerf-volant.

LA CIGARETTE

SUITE DE LA PAGE 8

tion de fumer chez les futures mères, en se basant sur une sorte de test exécuté avec un groupe choisi.

De l'étude elle-même on déduit trois raisons possibles par lesquelles la cigarette contribuerait à augmenter les naissances prématurées. Tout d'abord la cigarette diminue l'appétit de la mère et réduit son poids en même temps que celui du bébé futur.

L'effet de la cigarette sur les vaisseaux sanguins qui nourrissent l'enfant à venir peut aussi être une des raisons causant le ralentissement du flux sanguin dans le placenta. Enfin le simple fait de fumer peut contribuer à provoquer plusieurs signes et causes aux naissances prématurées.

Cette étude faite exclusivement avec des femmes noires, était entreprise par le département de la Santé de la ville de Baltimore, auquel l'Institut National de la Santé à Bethesda, avait octroyé $13,000.



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

CHACUN SA PHILOSOPHIE — Tandis que Montréal se relève lentement de la pire tempête depuis 1943, Carol Leizel, 5 ans, de Dorval, a découvert dans un coin de cantine improvisée une boîte remplie de jouets. Pour les petits, la vie a toujours ses bons moments.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 5

faciliter ces dernières, un cours pour des ingénieurs provinciaux et municipaux choisis sera donné au collège de la Défense civile, à Arnprior, Ontario. Ce cours aura lieu dans la dernière semaine d'avril.

Ce n'est que sur la base de pareilles enquêtes que l'on peut mettre sur pied de façon économique un programme de protection. Même s'il est opportun de réaliser immédiatement un programme complet concernant les abris contre les retombées, il est évident qu'un tel programme doit s'élaborer par étapes.

La publication de la brochure "Abri dans le sous-sol contre les retombées radioactives" a constitué la première étape du programme. On a accordé la priorité à cette publication parce que les renseignements qu'elle contient pouvaient satisfaire les besoins du plus grand nombre de gens susceptibles d'être atteints, c'est-à-dire les personnes vivant dans des maisons privées.

D'autres brochures à paraître prochainement comprendront un abri dans l'arrière-cour contre les retombées, lequel pourra être situé sur le sol ou au-dessus, et un abri contre le souffle qui assurera une protection, non seulement contre les retombées mais aussi contre le souffle et la chaleur.

L'abri dans l'arrière-cour contre les retombées radioactives est destiné principalement aux foyers qui n'ont pas de sous-sol. Une troisième brochure renfermera des conseils et des renseignements sur les mesures de protection personnelle contre les retombées, que tous les Canadiens devraient prendre.

Déjeuner de 1ère Communion

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social, au 215 est du boulevard St-Joseph, demain à 2 h. p.m. et à 7.30 du soir. On vous présentera le menu d'un déjeuner tout blanc, pour première communion. La pièce montée et le gâteau seront des pièces importantes d'une très belle présentation.

Voici le menu : Entrée en fleur, poulet en chaud-froid, sandwiches aux lys, sandwiches Couronne, salade blanche, pièce montée "Souvenir", meringue à la crème, petits fours variés, gâteau de la Première Communion, meringue italienne, fondant, glace royale.

Lait en entreposage

En 1857 on connaissait déjà le lait concentré sucré. Il a fallu une autre guerre — aux E.-U. cette fois — pour établir l'utilité d'un lait qui s'entrepose et se transporte.

Nous ne vendons que des **MONTRES de QUALITE** parce que nous nous spécialisons dans les montres suisses de qualité et instruments de précision.



Nous avons Longines, Rolex, Universal, Rado, Olma, Bulova, etc.

Nos montres suisses se détaillent à partir de **$19**

Achetez maintenant et payez plus tard.
PAS DE COMPTANT
Plan de crédit facile

MONTREAL CREDIT JEWELLERS
714 ouest, STE-CATHERINE
(face à Eaton et Kresge)

une collection exquise de beaux diamants
HEMSLEY'S
664 OUEST, RUE STE-CATHERINE
394 OUEST, RUE ST-JACQUES

Simpson MONTREAL
Pour la beauté de vos cheveux !
"VO-5"
et rinçage "RINSE-AWAY" de ALBERTO



LES DEUX ! $1

Profitez de cette offre ! En quelques secondes vos cheveux retrouveront vitalité et souplesse ! "VO-5" redonne aux cheveux ternes leur santé et leur brillant tout en conservant plus longtemps leur mouvement bouclé, après votre mise-en-plis. (Rég. $1)
Avec le rinçage "Rinse-away" vos pellicules disparaîtront ! (Rég. 40¢)

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**
SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 701

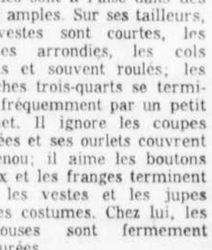
Simpson MONTREAL
Si vous n'avez pas encore trouvé l'appareil auditif vous convenant!
ESSAYEZ le NOUVEAU ZENITH
"EXTENDED RANGE"
L'APPAREIL AUDITIF "HAUTE-FIDÉLITÉ" LE MEILLEUR AU MONDE
- Reproduit et amplifie presque deux fois l'intensité de sons des anciens appareils "Zenith".
- Elimine virtuellement interférence et distorsion.
- Une enquête auprès de ceux portant un appareil auditif a démontré que 9 personnes sur 10 ont constaté une forte amélioration de leurs possibilités d'audition.

$225 MENSUALITES $12
AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson.

IL SUFFIT DE 30 SECONDES !
pour vous permettre de constater que même les plus affligés peuvent entendre normalement.

Les appareils auditifs "Living Sound" de ZENITH
Pour de plus amples renseignements, venez ou appelez VI. 2-3241 Local 452
Seul service de réparation autorisé à Montréal. Vous pouvez attendre sur place la réparation de votre appareil.
SIMPSON — APPAREILS AUDITIFS "ZENITH", AU, SEPTIEME, Rayon 763

Les cadeaux qui adorent les fillettes!



PRODUITS DE TOILETTE
Little Lady
Les produits de toilette Little Lady spécialment conçus pour elles donnent aux fillettes leur première touche de beauté. Recherchez ces jolies presentations dans toutes les pharmacies et les magasins qui adorent les fillettes. PRODUITS DE TOILETTE UNIQUEMENT À ELLE.

Rouge à lèvres (pommade)	.75
Bulles de Bain (liquide)	1.00
Bulles de Bain (poudre en sachet)	.75
Eau de Cologne	1.00
Poudre de Bain	1.00
Autres cadeaux Little Lady à partir de	.75



Plus de cheveux clairsemés ! Plus de cheveux qui tombent !
SILVIKRIN "NUTRITIF"
quantité suffisante pour traitement d'un mois ! **$5** avec l'applicateur
Une préparation scientifique ! Commencez dès aujourd'hui un massage avec "Silvikrin nutritif" pour redonner santé et beauté à vos cheveux ! Silvikrin pénètre profondément le cuir chevelu à travers la pellicule graisseuse.
Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**
SIMPSON — ARTICLES D'HYGIENE, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 701

PESNER BROS LTD.
ANNONCE
À TOUS LES CLIENTS AU DÉTAIL

Depuis lundi 27 février 1961, le marché de détail est fermé et ne servira plus ses clients au détail.

Il nous fait plaisir de remercier nos nombreux clients qui ont patronné notre marché de détail durant de si nombreuses années.

Le Département des Ventes aux Restaurants de la Maison Pesner Bros Ltd se fera un plaisir de continuer à servir les Restaurants et les Institutions qui faisaient habituellement l'achat de leurs marchandises dans notre marché de détail.

LE DEPARTEMENT DES ALIMENTS CONGELES CONTINUERA A EXECUTER LES COMMANDES D'ALIMENTS CONGELES LIVRES AUX DOMICILES DE NOS CLIENTS.

À TOUS LES CLIENTS AU GROS

PESNER BROS LTD CONSACRERA SES ACTIVITES UNIQUEMENT AUX FOURNITURES EN GROS ET CONTINUERA A SERVIR LES RESTAURANTS, CLUBS, HOTELS, INSTITUTIONS, COMPAGNIES FERROVIAIRES ET DE NAVIGATION MARITIME.

PESNER BROS LTD.
968 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. — UN. 6-2651

LES TRIBUNAUX

Automobiliste accusé d'assauts sur un juge local dans les rues d'Outremont

Un précédent a vraisemblablement été créé, hier après-midi, lorsqu'un juge de la Cour des sessions de la paix de Montréal a émis un double mandat d'arrestation, pour voies de fait à la requête d'un autre . . . juge de ce même tribunal.

En fin de journée, en effet, le juge Peter V. Shorteno, s'est présenté devant le juge Armand Chevrette pour réclamer ce double mandat d'arrêt contre un agent d'assurances de l'avenue Maplewood qui, vendredi soir dernier, aurait tenté de le molester à deux reprises, alors qu'il retournait à son domicile de ville Mont-Royal, dans sa propre voiture.

L'incident a débuté à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Mont-Royal alors que le magistrat local voulut faire un virage à gauche pour emprunter le Chemin de la Côte-Ste-Catherine.

Apercevant un autre automobiliste qui n'était pas dans la ligne régulièrement suivie par les automobilistes qui se "divisent" en deux "courants", à cet endroit, le juge Shorteno klaxonna pour attirer l'attention du conducteur, et ce à cause de l'état excessivement glissant de la chaussée, à cet endroit.

Puis le conducteur le regardant, le juge lui fit signe du doigt qu'il devait suivre le flot ordinaire des véhicules.

Et la circulation redémarra, le magistrat croyant évidemment l'incident clos.

Angle du chemin Ste-Catherine et de l'avenue Davaar, toutefois, il ne fut pas peu surpris de voir le même automobiliste le doubler par la droite, descendre de sa voiture et se diriger vers lui.

Il baissa alors la vitre de sa portière, ce dont profita l'accusé (Gaston Martial McKainty, 2727 avenue Maplewood, pour le saisir par les revers de son paletot et le secouer d'importance. Et ce en lui faisant remarquer :

"Je vais te montrer à donner des signaux parce que tu as un "gros char".

Et il repartit.

Et le juge Shorteno crut, à nouveau, que l'incident était clos.

A quelques intersections plus loin, toutefois, il n'était pas peu surpris de voir la même voiture lui barrer à nouveau la route pour l'immobiliser complètement, d'ailleurs, redescendre à nouveau de son auto européenne et se diriger encore vers lui, toujours plus menaçant.

Craignant le pire, cette fois, le juge Shorteno baissa la vitre de sa portière et tendit sa carte au prévenu.

Mais ce dernier l'enfouit aussitôt dans ses goussets en déclarant :

"Je n'ai pas peur, il n'y a pas de témoins".

Et, ce disant, il aurait tenté à quelques reprises d'assener des coups de poing à la figure du magistrat, coups que celui-ci réussit à éviter.

Les autos commencèrent alors à s'accumuler, au feu rouge, et notre homme, devant le concert des klaxonnements, alla reprendre son volant.

Entre temps, toutefois, le juge Shorteno avait eu tout le temps qu'il lui fallait pour lui permettre de noter le numéro de ses plaques de permis.

Une rapide enquête de la police devait alors permettre d'identifier le conducteur par trop bouillant, en fin de semaine.

Ce qui permit au juge local, hier après-midi, de porter la double plainte de voies de fait simple contre lui.

Après un procès aux Assises

Accusé du meurtre d'une jeune fille, trouvée étranglée, Douglas est déclaré coupable d'homicide

par Maurice Morin

Accusé de meurtre par suite de la mort d'une jeune fille de 18 ans, trouvée étranglée, un récidiviste, Paul Douglas, 32 ans, qui a donné son adresse comme étant le 2036, de la rue Union, a été déclaré coupable d'un délit moindre, soit d'homicide involontaire, hier après-midi, par un jury des Assises en Cour du banc de la reine.

L'hon. juge Wilfrid Lazure, qui a présidé l'instruction, prononcera sentence le 3 mars, vendredi prochain.

Les jurés ont prononcé leur verdict sans avoir à délibérer après que Douglas, questionné par Me Pierre Bourque, secrétaire du Barreau, nommé avocat d'office par le tribunal, eût déclaré ne pouvoir se rappeler tous les incidents ayant précédé la mort tragique de Mlle Claudette Martel, 1074, rue Visitation. Celle-ci fut trouvée étranglée dans sa chambre, un fil électrique autour du cou et une débarbouillette dans l'arrière-gorge, le 27 décembre dernier, à 3 heures de l'après-midi.

Douglas a expliqué qu'il s'était rendu rue Visitation dans l'intention de rendre visite à la soeur de la victime, Gisele, qu'il connaissait très bien; qu'après avoir appris qu'elle était absente, il avait eu un entretien avec Claudette, enceinte depuis près de huit mois.

L'accusé a aussi expliqué que s'il s'était entretenu avec Claudette Martel c'est qu'elle laissait courir la rumeur "que c'était lui . . . le père de l'enfant qui allait bientôt naître", que ce n'était pas vrai et qu'il voulait ainsi mettre fin à ces rumeurs". "J'étais ivre, a-t-il continué, ayant bu tous les jours de la semaine ayant précédé Noël . . . et ensuite le lendemain, puis le surlendemain... mais jamais je ne me suis rendu chez les Martel dans l'intention de tuer."

Me Guy Desjardins, procureur-chef de la Couronne, a, de son côté, émis l'opinion que la preuve, tant de la poursuite que de la défense, avait révélé "que dans son ivresse Douglas, dont le dossier judiciaire remonte à 1947, n'avait pu se former l'intention criminelle de tuer . . ." Me Bourque a déclaré aussitôt que "sa défense en était une d'homicide involontaire", puis le juge Lazure a expliqué aux jurés "qu'il ne pouvait y avoir meurtre dans les circonstances."

Il leur a recommandé de prononcer un verdict d'homicide involontaire . . . ce qu'ils ont fait séance tenante.

La preuve de la Couronne a révélé que le corps de la jeune fille a été découvert, étendu sur le plancher de sa chambre, vers 3 h. de l'après-midi.

Le lendemain, 28 décembre, Douglas a téléphoné à la police, le lendemain, c'était pour surlendemain matin, soit le 29, que des détectives sont allés le quérir rue Union.

A son arrivée à la Sûreté municipale, il a fait une déclaration qui a été admise en preuve et dont lecture a été faite aux jurés.

Dans cette déclaration, il donne les raisons pour lesquelles il s'est rendu chez les Martel . . . mais que les événements qui ont précédé la mort de Claudette sont très vagues.

Tout de même, il affirme l'avoir saisie à la gorge et qu'à un certain moment, elle a sorti la langue . . . puis qu'elle est devenue muette.

"J'étais à genoux près d'elle lorsque à un certain moment, je me suis éveillé." Et l'accusé déclare que s'il a alerté la police ,le lendemain, c'était pour dire que la jeune fille ne s'était pas suicidée . . . mais qu'il y avait eu meurtre.

Voir DOUGLAS en page 13

Valeur Maximum
2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

Leçon solennelle du professeur Marcel Rinfret

A l'occasion de sa titularisation, M. le professeur Marcel Rinfret, un des maîtres réputés de la faculté des Sciences de l'Université de Montréal, a donné hier après-midi, devant un public choisi d'invités, de professeurs, d'élèves et de dirigeants de l'université, dont le recteur Mgr Irénée Lussier, une leçon inaugurale dont le thème était "Calorimétrie et structure."

Il est de tradition à l'université de marquer de la sorte l'entrée d'un professeur dans le corps des maîtres titulaires d'une faculté. M. Rinfret faisait déjà partie, comme agrégé, du personnel enseignant régulier de l'U. de M. Sa réputation lui a d'ailleurs valu l'honneur d'être invité à faire partie de celui de l'Université de Strasbourg, où il a enseigné durant deux ans.

Du théâtre au cinéma

LONDRES. (PC) — "La Valse des Toréadors", de Jean Anouilh, va être portée à l'écran cette année en Angleterre. Le rôle principal est confié à Peter Sellers, acteur britannique qui a mis des pièces en scène à Paris.

Seulement 8.5% de l'objectif

$157,255 recueillis par la Fédération

des Oeuvres de Charité nous apprend que le montant des souscriptions avait atteint ce matin $157,255 ou 8.5% de son objectif.

On sait que la campagne, qui a débuté dimanche, se poursuivra jusqu'au 13 mars et qu'un minimum de $1,850,000 doit être recueilli par l'armée des auxiliaires bénévoles qui parcourent actuellement la ville, frappant à toutes les portes au nom des indigents, dont le nombre s'accroît chaque année.

La somme obtenue jusqu'ici provient, en majeure partie, de deux importantes sections, celle des "noms réservés" et celle des employés, qui doivent commencer leur travail plusieurs semaines avant le signal de la sollicitation dans les paroisses.

Du côté des employés, "ça va assez bien", nous confie M. Paul-E. Pichet, président de cette section. La bonne volonté règne partout et pas un seul cas de refus de collaboration n'a été signalé. Ce qui nous inquiète un peu, toutefois, ajoute-t-il, c'est la réduction de personnel qui a eu lieu l'an dernier dans nos grandes industries métallurgiques; il nous faudra peut-être enregistrer un recul dans ces usines. Mais il est encore trop tôt pour le savoir et surtout pour nous décourager !

Pour sa part, Me J.-Jacques Beauchemin note que le rythme des souscriptions dans la section des " noms réservés", dont il est le président, est un peu lent. Il attribue cette situation à deux causes principales.

La première, c'est que la plupart des maisons d'affaires prévoient, dans leur budget de charité, le renouvellement automatique de la somme qu'elles ont décidé de verser il y a quelques années. C'est déjà très beau, dit-il, et nous apprécions ce geste; cependant, avec une population et des besoins qui augmentent régulièrement chaque année, il serait souhaitable que les souscriptions des maisons d'affaires suivent aussi cette courbe ascendante.

La deuxième cause est psychologique. Beaucoup de partiliers figurant parmi les "noms réservés" se rendent-ils suffisamment compte, demande Me Beauchemin, que la Fédération leur tend la main une seule fois pour 34 oeuvres? Alors qu'ils donneraient volontiers un dollar chaque fois à celui ou celle qui les solliciterait, disons en faveur de la Société de service social aux familles ou de la St-Vincent-de-Paul, ils verseront ce même dollar à l'auxiliaire de la Fédération, oubliant qu'une fois partagé en 34 portions, il apportera moins de 3 cents à chaque oeuvre. D'ici quelques jours, il sera possible de fournir un premier rapport concernant la sollicitation à domicile, à laquelle s'emploient avec ardeur les 20,000 auxiliaires bénévoles.

(PC) — D'après le recensement, les 239,000 habitants de la Barbade, située à l'extrême est des Antilles, savent lire et écrire à 99%.

COMPTABLES - AUDITEURS - COMMERÇANTS
LOUEZ dactylographe OLIVETTI électrique
18" de chariot — Caractère comptable (pica) — Tabulateur décimal
Clavier bilingue
AUSSI : Machines à calculer et à additionner
DURANT LE TEMPS DE L'IMPOT ou INVENTAIRE
Montant de location alloué sur le prix d'achat après location
Prix très spéciaux pour comptant
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1952
44, St-Jacques Ouest VI. 4-3491

délices dorés d'Israël
LES JAFFAS
succulentes oranges ovales, sont là!

Simpson MONTRÉAL
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h.
et toute la journée SAMEDI 9 h.a.m. à 5h.30 p.m.
N'ATTENDEZ PLUS! ACHETEZ MAINTENANT VOTRE WHITE AVEC TABOURET ET ACCESSOIRE!
Tout ceci à un prix inférieur à celui de la machine à coudre "White" seule!
Machine Rég. 154.95
Tabouret Rég. 10.95
Pied a boutonnières Rég. 10.95
Total Rég. 176.85
Spécial! Les trois 99.95
Mensualités $7
RABAIS 76.90
AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe Payable à l'Achat.
Une offre réellement avantageuse ! Tout en cousant vous pourrez économiser du temps et de l'argent !
En effet, pour un prix inférieur au prix régulier d'une machine à coudre "White", vous pourrez posséder maintenant un ensemble pour la couture comprenant :
Une machine à coudre : Modèle console de luxe "White" conçu pour vous apporter des années de satisfaction tout en ajoutant au plaisir de coudre. Couture avant et arrière, canette ronde. Elégant meuble fini noyer.
Cette machine porte la garantie "White" et la garantie "SIMPSON" "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT".
Tabouret : Confortablement assise pendant que vous cousez ! Construction solide avec grand espace de rangement pour tous vos accessoires de couture. Dessus capitonné recouvert de vinyl lavable.
Pied-à-boutonnières : Cet accessoire "magique" vous permettra enfin de réaliser une boutonnière professionnelle à la perfection et dans un temps record.
Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — MACHINES A COUDRE "WHITE", AU CINQUIEME, Rayon 728
Pied à boutonnière permettant 5 dimensions
HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT 8 H. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Soyez pleine d'ENTRAIN

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les
PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

TÉLÉCRITIQUE

C'est à l'histoire de notre théâtre qu'appartient le nom de Pierra Dagenais. Ne fut-il pas le père Legault du théâtre laïque et contemporain, avec tout ce qu'un tel parallèle comporte de divergences ? Les Montréalais n'ont pas encore oublié qu'il leur révéla un Sartre qui n'étincelait pas, comme aujourd'hui, au firmament de la dramaturgie moderne. La mise en scène de "Huis-clos" est une date. Elle prouvait que Pierre Dagenais possédait ce feu sacré qui brûle et qui éclaire. Je pratiquerais une bien fausse modestie en ne rappelant pas que je lui dois la création de "Brutus" à un moment où je songeais à fourrer la pièce au feu, non de la rampe mais du poêle. Cette pièce, même défectueuse, me mit néanmoins au monde théâtral. Dagenais n'hésita pas alors à encourir tous les risques dont les plus redoutables sont toujours pécuniaires. Ce qu'il fit pour moi, il le fit pour bien d'autres. Et pour monter "Brutus" il dut s'user à une sorte d'écriture alimentaire, celle de la radio. Dagenais se donna au théâtre en un temps où le théâtre était toujours puni. On l'emprisonna même pour "dettes théâtrales". C'est là un honneur insigne et qu'il est le seul Canadien à s'être mérité. Ce préambule n'est pas trop long pour situer Pierre Dagenais. Il est au théâtre, non à la télévision, moyen par trop bâtard de théâtre et de cinéma, mais qui n'est ni l'un ni l'autre. Néanmoins, "La piastre" me parut un bon scénario de télévision, tissé de ficelles dramatiques effectives et efficaces et qui, pour être exprimées, exigeaient une expérience quotidienne de son sujet et de la T.V. La langue en était populaire sans vulgarité, canadienne sans être joual . . . Jean Duceppe fut à la hauteur de son talent. Les interprètes, à l'exception d'Hélène Baillargeon, étaient "dans le ton". Quant à Fernand Quirion, il a signé là une réalisation à point.

PAUL TOUPIN

Mme A. Huneault gagne l'étole de vison à CKAC

L'auditoire féminin de CKAC a connu des instants d'anxiété vendredi après-midi lorsque Jean Rafa et Errol Malouin, animateurs de l'émission "A & P vous appelle" ont procédé à la pige d'une lettre pour l'attribution des somptueux cadeaux offerts à l'occasion du 5,000e appel téléphonique depuis les débuts de l'émission.

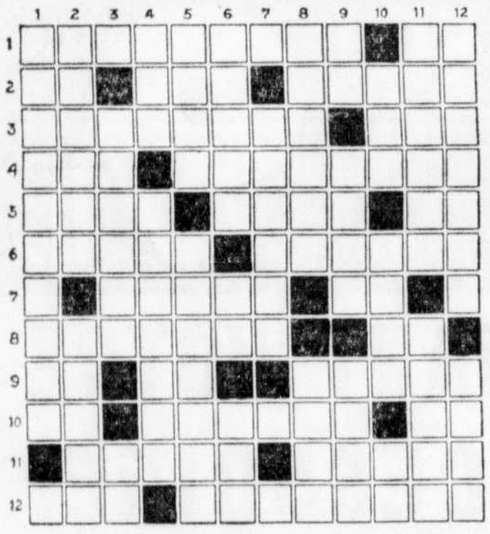
Près d'une trentaine de mille auditrices avaient fait parvenir une lettre de participation au concours, dans l'espérance d'être favorisées par le hasard. De cette montagne de courrier, une seule lettre a été choisie, celle de Mme Alphonse Huneault, 5348, rue DeLanaudière, à Montréal. Cette auditrice a eu le bonheur de recevoir le 5,000e coup de téléphone de l'émission "A & P vous appelle". Mme Huneault a conversé pendant quelques instants avec Errol Malouin qui se fit un plaisir d'apprendre à son interlocutrice qu'elle gagnait une étole en vison, un appareil récepteur de télévision ainsi qu'un appareil de radio AM/FM, le tout d'une valeur de près de $1,000.

Mme Huneault est mère de 3 enfants et, jusqu'à ce jour, il ne lui était jamais arrivé de gagner quoi que ce soit dans des concours.

En vue de ce concours spécial à l'occasion du cinquième anniversaire de l'existence de "A & P vous appelle" à l'antenne de CKAC, Mme Huneault avait fait parvenir plusieurs lettres de participation. Au cours d'une seule journée, elle avait adressé 18 lettres à l'adresse du concours. Ses espoirs se sont réalisés puisque son nom a été pigé lors du dernier appel téléphonique de vendredi.

Ce 5,000e coup de téléphone marquait la fin des célébrations du 5e anniversaire de l'émission. Durant toute cette semaine, des cadeaux plus nombreux ont été distribués au hasard de la pige des lettres et finalement, vendredi après-midi, on a attribué les trois cadeaux offerts pour souligner cette journée mémorable dans l'histoire de "A & P vous appelle".

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Durée des études — Conseiller de la reine.
2.—Double règle — Adverbe de lieu — Habitation des abeilles.
3.—Insulte brusque et bruyante — Articles.
4.—Berceau — Formulera.
5.—Ancien nom de la Perse — Jupe de danseuse — Pronom personnel.
6.—Toile de lin fine — Nuance.
7.—Long et menu — Du verbe rire.
8.—Bateau à vapeur — Conjonction.
9.—Infinitif — Lac du Soudan — Aspirant ecclésiastique.
10.—Dieu solaire — Résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière — Voyelle doublée.
11.—Fils d'Abraham — Partie antérieure.
12.—Sans inégalités — Eclat, brillant.

Verticalement

1.—Mettre dans un état durable.
2.—Plante potagère — Allure.
3.—Bâtiment de la ferme — Tellement.
4.—Attacha — Ville de la Province de Québec.
5.—Mesure agraire — Qui habite ou croit dans les forêts.
6.—Agréable à la vue — Article — Ancienne monnaie.
7.—Etre dans l'incertitude.
8.—Trois fois dix — Trou d'une aiguille.
9.—Possédé — Peau épaisse de certains animaux — Mit plus haut.
10.—Instrument qui ouvre une serrure — Du verbe nier — Année.
11.—Aime tendrement — Corps de l'homme sans la tête ni les membres.
12.—Saler de nouveau — Pente d'une colline.

Solution demain



Solution du dernier problème

CFTM-TV 10

TELE-METROPOLE CORPORATION
1405 DE MAISONNEUVE, MONTREAL 24

A NE PAS MANQUER

MARDI, 28 FEVRIER:

5.05 p.m. — LA BOUTIQUE DE MONSIEUR NICOLA
Emission destinée aux enfants avec André Cailloux

6.55 p.m. — SUR LE BOUT DU BANC
avec l'animateur Paul Berval

8.00 p.m. — CLUB DE JAZZ
programme musical pour adolescents

10.00 p.m. — DIX SUR DIX
avec les animateurs Jean Duceppe et Réal Giguère

Pour obtenir un rendement parfait de votre appareil, il vous faudra peut-être pratiquer un ajustement au canal "10". Dans les cas trop difficiles, CONSULTEZ votre expert en électronique. Il saura vous aider à prix très modique.

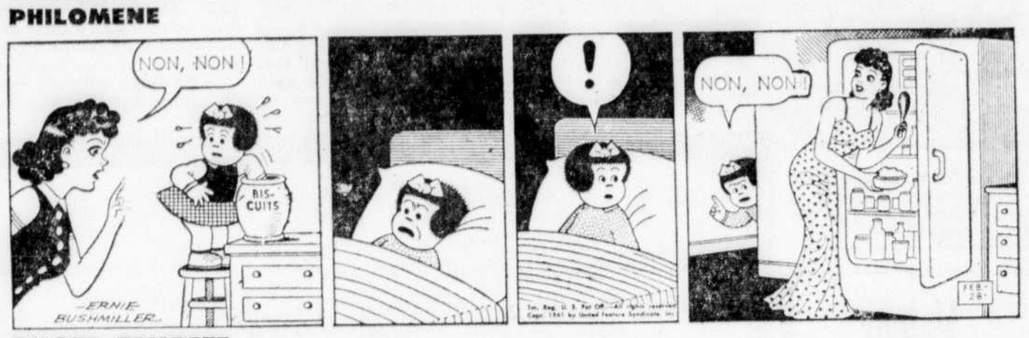
TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



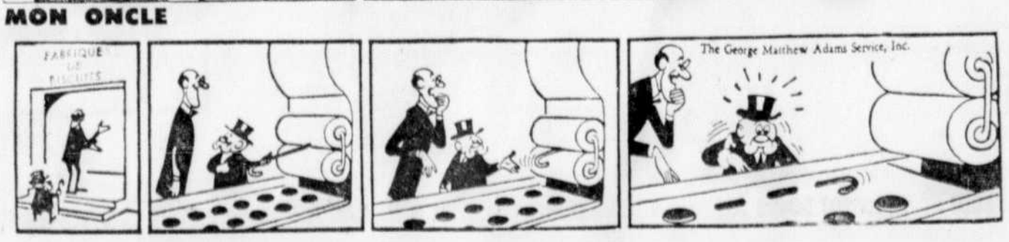
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

MARDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6,8: Cartoons
7: Cinéfeuilleton
10: Nouvelles
12: Texas Rangers

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Actualité Féminine
10: Ciné-Revue

4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprise
3: The Edge of Night
5: American Bandstand
6,8: Junior Roundup
10: Poivre et sel
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: La Vie qui bat
3: Popeye the Sailorman
5: Rocky and His Friends
10: Nouvelles, La Boutique de M. Nicola

5:15 P.M.
3: Abbott and Costello
12: Popeye Cartoons

5:30 P.M.
2: Ouragan
4: Furie
5: Cartoon Carnival
5: Wonders of the Sea
7: Poney Express
8: Debut
10: Les P'tits bonshommes

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Manchettes Int., Musique en dinant
5,8: News, Sports
6: Father Knows Best
7: Ti-Blanc Richard
10: Télé-métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte Blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
4: Corporation de l'Observatoire
8: Dateline Seaway Valley

6:25 P.M.
2: Ce soir
10: Météogramme

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3,12: News
4,7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "The Younger Brothers"
10: Nouvelles

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo, Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

6:55 P.M.
10: Sur le bout du banc

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Wilbert and Mr. Ed
4: Nouvelles sportives
5: The Flintstones
6: Seven-O-One
7: Avec Marc LeGrand
10: Vox Populi
12: Huckleberry Hound

7:15 P.M.
4: Panorama
10: Ciné-roman

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Shotgun Slade
4: Chronique des quilles
5: Nanette Fabray Show
6: Director's Choice
7: Observation
10: Je me souviens
12: "The Accused"

7:45 P.M.
2,4: Par le trou de la serrure
10: Première Place

8:00 P.M.
2,4,7: La Côte de sable
3: Father Knows Best
5: The Lawman
6,8: Joan and a Hundred Men
10: Club de jazz

8:30 P.M.
2,4,7: Joie de vivre
3: Dobie Gillis
5: Alfred Hitchcock
10: Les Vikings

9:00 P.M.
2,4,7: C'est la vie
3: Tom Ewell Show
5: Two Faces West
6,8: Front Page Challenge
10: Télé-Quilles

9:30 P.M.
2,4,7: Pays et merveilles
3,6,8: Red Skelton
5: Dante
12: Alfred Hitchcock

10:00 P.M.
2,4,7: Ici Interpol
3: Garry Moore
5: My Three Sons
6,8: Close-up
10: Dix sur dix
12: San Francisco Beat

10:30 P.M.
2: Récital
4: Joyaux de l'écran
5: Peter Gunn
6,8: Q for Quest
7: Télépolicier
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: News
10: Sports, météo
12: "When Irish Eyes are Smiling"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "Dakota Incident"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round Up
8: Hour Final

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2,4: Conférence
6: "Vanessa, Her Love Story"
7: "Rome at 11 O'Clock"
8: "The Go Getter"

MERCREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage : "Bonjour, sourire"
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine, madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—CF-RCK
6:00—Edition métropolitaine

CFCM — Canal 4
P.M.
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Manchettes Int

CHLT — Canal 7
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—Italien Télévisé
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—Long métrage : "The Rains Came"
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:15—Actualité féminine
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Capitaine courage
6:00—Melody Ranch

CFTM — Canal 10
P.M.
4:07—Nouvelles
4:15—Ciné-Revue
4:30—Le royaume de madame
5:00—Nouvelles
5:05—La Boutique de Monsieur Nicola
5:30—Les P'tits bonshommes
6:00—Télé-métro

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc.
CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600
CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

MARDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Metro — Magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de scène
CJMS—Nouv., Léo Lebel
CFCF—G. Herbert
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Mike Stephens
CKGM—News

5:15 P.M.
CBM—All Around Town
CKGM—Pops

5:30 P.M.
CKVL-FM—Concerto
CKGM—News
CJAD—News — Mike Stephens
CBM—Tempo

5:45 P.M.
CKVL—Nouv., Hit Parade
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Le monde des affaires
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Musique Italienne
CJMS—Angélus, Nouv., S. Bélair
CBM—News — Parliamentary Report
CFCF—Dean Kaye News
CJAD—News and Stock Quotations

6:15 P.M.
CKAC—Musique
CJAD—Al Cauley
CKGM—Feature
CJMS—Editorial du jour
CFCF—Entertainment Guide
CBM—Byline

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Pont des arts
CKVL-FM—Maîtres du clavier
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel
CJAD—M. Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—Guitar
CKGM—Feature
CFCF—Bob Dell

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv., Hi-Fi Club
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Réunié — News
CBM—Christian Frontiers

7:15 P.M.
CKAC—Noces d'or
CBF—Tour de chant de..
CBM-FM—Double entente
CKGM—Pops

7:20 P.M.
CKAC, Variétés

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Des idées et des hommes
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouv., — C. Dumont
CBM—Sights and Sounds
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CJMS—Sports
CJAD—News, sports
CKGM—Feature

8:00 P.M.
CKAC, Nouv. — Gaietés musicales
CBF—Chansons canadiennes
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv., Mtl ce soir
CFCF—Assigment
CJAD—Italian Festival
CBM—Business Barometer
CBM-FM—Concert contemporain

8:15 P.M.
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CKAC—Le Canada au travail
CBF—Concert symphonique
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Voix connues
CBM-FM—Vancouver Chamber Orchestra
CKGM—News
CJAD—The World Tonight
CFCF—Home School
CBM—Vancouver Chamber Orchestra

8:45 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM — P.M.
CFCF—Late Show
CJAD—Sam Ross

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CJMS—Nouv. — Echos de ma ville
CKGM—News
CJAD—Adventure in Music

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CKAC—Améliorons la langue parlée
CBF—Artistes de renom
CKVL-FM—Musique de France
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
CBM-FM—The Twenties Roar
CKGM—News
CBM—The Twenties Roar

9:45 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouvelles — LeBel de nuit
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—BBC Concert Hall
CBM-FM—Sidney Rechet à Bruxelles
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Late Show
CBM—National News
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—News — Concert

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Les livres
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo — Opinion
CBM-FM—Distinguished Artists
CKGM—Open Mind
CBM—Distinguished artists

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Echo
CKVL—Bonsoir mes amis

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Beaux disques
CKVL-FM—Concert du Parc
CKGM—News
CJMS—Nouvelles Dame le coeur
CBM—Project 61
CFCF—Late Show
CBM-FM—Nouv. — L'Age d'or du chant choral
CJAD—News, Peter Barry

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CFCF—Late Show
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le Carillon
CKGM—News
CJAD—Vance Randolph

11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKGM—Golden Music
CKVL—Nouvelles

12:00 MINUIT
CKAC—Nouvelles — LeBel de nuit
CBF—Concert
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv., Sportorama, Jusqu'à l'aube
CBM—News, Concert
CFCF—Bridge to Dreamland
CKGM—Dick Varney
CJAD—News — Vance Randolph

12:15 A.M.
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir, Fermeture
CBF—Nouvelles, Fin des émissions
CKVL-FM—La musique d'Antonio Vivaldi
CBM—Fermeture

MERCREDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Nouv., Bon matin avec G. Drouin
7:00—Nouv., Bon matin
7:25—Les sports avec...
7:30—Les manchettes
7:35—Bon matin avec G. Drouin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Paul Dorval
8:15—Pierre Chouinard
8:30—Les manchettes
8:35—Bon matin
9:00—Bulletin de nouvelles
9:05—Du "pep"
10:00—Les manchettes
10:05—Un "beu" de tout
11:00—Nouvelles
11:05—Revue de Michel Noël
11:30—Le grand argentier
11:45—Revue de Michel
11:55—Devinette
P.M.
12:00—'Angélus
12:01—Bulletin de nouvelles
12:05—Club 93
12:15—Ici Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles internationales
1:10—$50. par jour
1:20—Du "pep"
1:45—La blague express
1:50—Du "pep"
2:00—Les manchettes
2:05—A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
3:00—Nouv., R.S.V.P.
4:00—Nouvelles — Evenements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante
4:50—Votre médecin vous parle
4:55—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 1er MARS : Les enfants nés en ce jour auront très tôt l'esprit de discipline; ce qui leur sera bénéfique dans leurs études et, plus tard, dans leurs activités sociales. Ils seront doués d'aptitudes qui leur permettront de commercer leur élévation sociale peu après la vingtième année. Un début si précoce leur permet les plus beaux espoirs, à condition qu'ils soient persévérants.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Vous aurez tendance à donner plus d'importance à vos relations amicales qu'à l'ambiance familiale. Ce qui sera parfait, car l'ambiance à la maison ne sera guère propice. Il se trouvera, par ailleurs, que le ciel sèmera sur votre route sentimentale ses plus belles semences.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vos compétences plaideront en faveur de l'avancement que vous désirez obtenir mieux que tous les arguments. Petite déception au sujet d'une personne que vous pensiez plus courageuse. Mais l'être aimé, lui, vous paraîtra rempli de toutes les qualités qui font défaut dans votre entourage.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Une heureuse décision facilitera la réalisation d'un de vos projets. En revanche, vous aurez affaire à une personne peu accommodante dont il conviendra de ne pas contrarier les idées, afin de vous préserver de sa malveillance.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Votre impulsivité devra être contrôlée par votre raison, sinon vous commettrez des maladresses qui seront suivies de tracas. Toutefois, vous terminerez la journée dans des conditions réconfortantes, grâce à la bonne compagnie d'une personne qui occupe de plus en plus de place dans votre coeur.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Votre diplomatie tiendra un rôle important dans la bonne marche d'une affaire. Nouvelles d'un familier qui vous feront plaisir. En amour : concentration des sentiments. Evitez les dépenses inhabituelles, afin de protéger l'équilibre de votre budget.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Repliez-vous un peu sur vous-même afin d'éviter les discussions fâcheuses provoquées par l'incompréhension des vôtres. Petites modifications dans vos projets personnels. L'être aimé manifestera des caprices que vous vous ferez un plaisir de satisfaire.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Ne craignez pas de prendre quelques risques pour améliorer votre position. En restant attaché à votre sécurité, vous retarderiez votre progression sociale qui, aux yeux de l'être aimé, a une importance très grande que vous ne sauriez méconnaître sans nuire à vos amours.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Succès dans votre milieu habituel et en dehors de celui-ci, grâce à votre sociabilité, à votre bonne volonté et à l'efficacité de votre charme naturel. Vous recevrez également des invitations ou des visites agréables.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Le ciel, assez clément, favorisera vos occupations intellectuelles. Mais, en vous y adonnant trop exclusivement, vous risquez de négliger vos amours qui ont besoin d'être arrosées d'un peu d'attentions et de tendresse.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Votre tendance à l'indécision vous entraînera à des difficultés qui compliqueront la réalisation de certains de vos désirs. Il conviendra que vous réagissiez contre cette tendance, afin de vous épargner des tracas, ainsi que de fâcheuses discussions avec votre plus proche familier.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Journée satisfaisante. Utilisez-la pour un voyage ou même pour diverses démarches écrites ou verbales. L'être aimé sera particulièrement heureux de vous voir tenter une analyse de son caractère, mais ne poussez pas trop loin dans ce sens.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Bien des chances sentimentales passeront sur votre chemin. C'est excellent, à condition que vous sachiez reconnaître les pièges d'un romantisme exagéré. Il serait préférable que tout reste à l'état de projets. Vous serez éperonné par le désir ardent de confier votre vie entière à l'être aimé.

L'EXODE

SUITE DE LA PAGE 3

dans leur petit trois pièces de Pont-Viau, la couchette de bébé roulant de la chambre déjà trop meublée au salon exigu.

La maman, qui attend un deuxième bébé a tout de même ouvert sa porte à six de ses jeunes frères et soeurs — l'on n'est pas pour rien l'aînée d'une famille de quatorze ! Et l'on a campé comme cela dans le logis de la grande soeur Nicole parce que le "split level" de Saint-Martin où ils habitent sans trop se serrer s'était transformé en glacière.

On avait apporté des victuailles, bien sûr, pour ne pas épuiser les réserves de ses hôtes.

Mais ce pique-nique s'est multiplié, dimanche, à des milliers d'exemplaires dans le grand Montréal.

Les ménagères ont toutefois eu la partie plus dure car elles ont dû faire appel à des prodiges d'imagination pour loger ceux de leur famille qui étaient sous le coup de la panne d'électricité ou de la disette d'eau. Quelques-unes ont improvisé des agapes ou une trentaine de personnes se sont nourries de sandwiches, de biscuits et de fruits.

Les coudes que l'on s'était serrés toute la journée ont permis à plusieurs de reprendre des amitiés endormies et le soir, on a vu des frères et des soeurs, des papas et des neveux se grouper pour chercher à se loger dans des motels où tout était retenu par téléphone. Reprenant la route on les a vus frapper à des dizaines d'endroits afin d'obtenir un coin chaud pour leur nichée.

Les bavardes télévisions s'étaient tues et seuls les amateurs de hockey se plaignaient de ne pouvoir écouter les rapports de leur sport favori.

Tout le monde se sentait plus beau sous la danse des bougies et les jeunes en ont profité pour se conter fleurette à l'insu des parents qui pourtant, tout près, ne voyaient rien en dehors de leurs préoccupations immédiates.

L'HYDRO

SUITE DE LA PAGE 3

produire peu avant 3 h. p.m., lorsqu'une importante ligne de transmission traversant le St-Laurent entre ville LaSalle et Caughnawaga est tout simplement tombée dans la fleuve, non sans avoir touché la ligne de Beauharnois et compromis la quiétude de toute la population métropolitaine.

Une panne d'électricité d'une quinzaine de minutes s'ensuivit dans presque toute la région.

Depuis 60 heures, les deux principaux centres de l'Hydro-Québec, celui de la rue Craig et celui de la rue Jarry, bourdonnent d'activité. Tout le personnel compétent disponible a été retenu, tant celui de l'Hydro elle-même que celui des entrepreneurs privés au service de l'organisme d'Etat.

On se plaint

Des équipes de la Commission hydroélectrique d'Ontario et de la Quebec Power sont venues seconder celles de l'Hydro-Québec. Et le nouveau président de l'Hydro M. Jean-Claude Lessard, a reçu en fin d'après-midi, hier, un télégramme de M. E.W. Harmer, président de l'organisme frère du Nouveau-Brunswick, lui offrant de l'aide technique et de la main-d'oeuvre.

Au "cerveau" des opérations d'urgence, rue Jarry, on a enregistré une moyenne de 1,000 appels à l'heure. Et pour recevoir ces appels une vingtaine de standardistes se sont succédé sans relâche au panneau téléphonique. Ce premier choix effectué, les appels étaient transmis à d'autres réceptionnistes appelés "répartiteurs" qui eux notaient les plaintes. Le service régulier de l'Hydro exige le maintien d'une trentaine de ces hommes capables de noter les plaintes et de les diriger vers le service concerné.

Depuis samedi soir, on a porté le nombre de ces répartiteurs à plus de 100, au poste jour et nuit. Les appels les plus importants, concernant un large secteur ou un circuit entier étaient acheminés vers d'autres spécialistes qui constituent le centre névralgique de tout le réseau électrique : une quinzaine d'hommes, ingénieurs et électriciens, ayant constamment des cartes et des plans de la région sous les yeux et dirigeant toutes les opérations.

Appel à la collaboration

C'est rue Jarry, que le président Lessard a passé les deux derniers jours. On a même installé dans une salle de l'édifice, des lits de fortune pour les experts dont on ne pouvait absolument pas se dispenser, ne fut ce que pour une demi-heure. Les repas furent servis dans les bureaux.

Ménager l'électricité

Au début de l'après-midi, hier, l'Hydro-Québec a demandé à tous ses abonnés de réduire l'utilisation de l'électricité au minimum, aux services essentiels, comme le chauffage, la préparation des repas.

Cette demande a apparemment fait naître une rumeur qu'on risquerait d'avoir une panne générale d'électricité avant la fin de la journée.

Un porte-parole a précisé que tel n'était pas le danger. "Nous nous efforçons de maintenir le service, dit-il. Et lorsqu'il se produit une panne dans un circuit desservant, disons une centaine de maisons, nous nous efforçons d'alimenter le plus de clients possible de ces abonnés par un circuit voisin. Or, si les abonnés de celui-ci utilisent l'électricité au maximum, il nous est impossible d'assurer le service. Les fusibles des sous-stations deviennent trop chargés et alors les deux circuits sont coupés. C'était là la seule raison de notre demande".

M. BALCER

SUITE DE LA PAGE 3

Tourtes restreindrait le débit de la rivière Outaouais vers le lac Saint-Louis, débit dont dépend le niveau de l'eau dans le port de Montréal.

M. Bourbonnais ajoute que cette même digue pourrait faire augmenter dangereusement le niveau de la rivière des Mille-Iles et de la rivière des Prairies et provoquer des inondations.

A ces inconvénients, M. Campeau ajoute pour sa part que Vaudreuil et Soulanges sont appelés à un essor économique formidable à la condition de disposer d'un réseau routier conçu objectivement. Depuis, MM. Lévesque et Pinard ont répondu à ces objections.

Malgré les protestations, le ministre fédéral des Travaux publics, le 27 janvier, annonçait aux Communes l'adhésion d'Ottawa. En réponse à une question de M. Bourbonnais, le ministre donnait lecture du télégramme que voici, adressé à Québec, le 20 janvier.

"Relativement à votre télégramme d'aujourd'hui même touchant la route transcanadienne, les renseignements que vous avez donnés à nos fonctionnaires selon lesquels le tracé proposé est de 2.3 milles plus court et coûtera environ $500,000 de moins au gouvernement fédéral me disposent à autoriser le nouveau tracé via l'Ile-aux-Tourtes au lieu de l'île Perrot."

Le télégramme du ministre n'a pas fait taire les adversaires du projet. Ce sont leurs objections, semble-t-il, qui incitent aujourd'hui M. Balcer à demander un examen des plans préparés à Québec.

Ce n'est qu'une fois l'examen terminé que l'on connaîtra le sort du nouveau tracé. Ajoutons que ce tracé n'a de nouveau que sa publication, car dès le début l'ingénieur en chef de la Voirie s'était prononcé en faveur du premier projet.

A Québec, les autorités déclaraient, le 25 janvier, que ce premier projet de l'Ile-aux-Tourtes avait dû céder le pas au second, sous l'ancien gouvernement, à la suite de certaines "pressions".

M. LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 3

publics), puis adopter des réformes à long terme dans le but de "rendre plus solide l'économie totale de la province et de fournir de nombreuses occasions d'emplois aux travailleurs du Québec". C'est dans cette dernière perspective qu'a été préparée la création, par exemple, du Conseil d'Orientation économique et d'un ministère des Richesses naturelles.

Au chapitre de l'assainissement du régime administratif et politique de la province, M. Lévesque a inscrit le nouveau projet de loi sur les alcools, qui fera disparaître "le système dégradant des tolérances et du favoritisme", les appels d'offres publics pour les marchés de l'administration et l'obligation de passer des examens faite aux candidats fonctionnaires.

Réponses aux questions

En répondant à une dizaine de questions posées par des étudiants, M. Lévesque a été amené à donner les précisions suivantes sur divers problèmes :

— Le gouvernement de Québec étudie actuellement la question de la ristourne de 3% de remboursement d'intérêt en vertu de la loi d'aide à l'habitation, qu'a soulevée dimanche soir M. Michel Chartrand, chef provincial du PSD. "Il s'agit encore là d'un héritage duplessiste".

— En matière d'énergie électrique, le gouvernement a un but : obtenir que toutes les régions en aient suffisamment à des prix compétitifs. Le choix des moyens dépend des circonstances. Le parti libéral n'est pas opposé en principe à la nationalisation lorsque celle-ci se révèle nécessaire.

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries a repris à son compte la formule de son homonyme M. René Lévesque, ministre des Travaux publics : "Un petit peuple comme le nôtre a besoin d'un levier et ce levier, c'est l'Etat".

— Il n'y a pas actuellement de résistance d'hôpitaux gaspésiens au système d'assurance-hospitalisation. "La loi d'assurance-hospitalisation est faite beaucoup plus pour la population que pour les hôpitaux . . ."

— Les relations entre l'Eglise et l'Etat sont "excellentes". Les "pressions" dont on s'est plaint, à propos de l'assurance-hospitalisation et du projet de loi sur les alcools, ne sont pas de nature à les troubler. "Il faut comprendre que l'Etat a des responsabilités envers tous ses citoyens, y compris les hôteliers, ceux qui travaillent une partie de la soirée, etc".

— Québec est déçu des nouvelles propositions fiscales d'Ottawa qui, en ce qui le concerne, se solderont par une perte de revenus de $2,500,000 par année. Bonnes du point de vue de l'autonomie des provinces, ces propositions sont mauvaises en ce qu'elles enlèvent une grande partie de son sens au système de péréquation qui visait à amener toutes régions au niveau de la province la plus développée.

— Le gouvernement libéral a l'intention de faire tout en son pouvoir pour que la province de Québec présente au touriste un visage français attrayant. Il a pris des dispositions pour que les municipalités puissent faire appel à des urbanistes. Il compte établir le long des routes des terrains de camping et de pique-nique. "Pour ma part, j'aimerais voir une généralisation de l'urbanisme dans toute la province".

DOUGLAS

SUITE DE LA PAGE 11

D'ailleurs, dans la boîte aux témoins, il a répété sensiblement la même chose.

Peu de temps après la découverte du corps de la jeune fille, la rumeur avait couru qu'elle s'était enlevé la vie.

Strangulation manuelle

Le Dr Jean-Paul Valcourt, pathologiste au laboratoire médico-légal de la province de Québec, a déclaré, au tout début de l'instruction, avoir procédé à l'autopsie du corps. "La jeune fille avait, a-t-il dit, la langue coincée entre les dents. Nous avons prélevé des marques de violence et des marques de corde ou de fil électrique autour du cou, ainsi que ce qui m'a semblé être des marques d'ongles.

"Dans l'arrière-gorge, nous avons découvert une débarbouillette. La mort a été causée par l'asphyxie attribuée à la strangulation manuelle."

Le frère de la victime a affirmé, pour sa part, avoir découvert le corps ; il était par terre dans une chambre, au pied d'un placard portatif. Autour du cou, il y avait un fil électrique (fil de raccordement) qui se rendait à la poignée du placard.

M. Léo Maheu, beau-frère de l'accusé, chauffeur de taxi, a relaté, de con côté, que le 28 décembre, Paul Douglas lui avait dit s'être rendu chez les Martel. Il lui a, toujours selon le témoin, expliqué qu'il avait saisi le jeune fille à la gorge, "qu'il lui avait placé un petit câble au cou".

"Je ne l'ai pas cru, a continué M. Maheu . . . et j'avais hâte qu'il quitte notre maison.

J'en avais peur et on voyait "qu'il n'était pas à lui; il était ivre".

Il m'a aussi dit "qu'il irait se jeter à l'eau du haut du pont Jacques-Cartier" !

"Je lui ai fait comprendre . . . que l'eau était trop froide à ce temps-ci de l'année. Je le répète, je ne l'ai pas pris au sérieux, car souvent il racontait des "folies". D'autres témoins ont ensuite déclaré que Douglas leur avait dit "que Claudette Martel ne s'était pas enlevé la vie . . . qu'il était responsable de sa mort".

Quoi? Encore vos vieilles plaques ?

Oyez ! Oyez ! citoyens et citoyennes . . .

Ordre est par les présentes donné en vertu de la loi des véhicules à moteurs, à tous les automobilistes de changer leurs plaques de 1960.

Si ceux qui passent outre à l'ordre ne sont pas pendus haut et court sur la place publique ils auront néanmoins l'étonnante surprise de se faire enlever les plaques périmées et de recevoir une sommation livrée en bonne et due forme par le postillon de Sa Majesté. "Aucune extension ne sera accordée", a déclaré ca-té-go-ri-que-ment le directeur adjoint de la Sûreté provincial.

Ce message est le dernier. Des avertissements ont été donnés et redonnés et il y a encore des citoyens-automobilistes qui circulent dans des voitures portant des plaques périmées.

Pressez-vous ! D'autant plus que tous les bureaux d'émissions sont énormément achalandés.

COURS DE PROSPECTION

DU 28 MARS AU 3 MAI 1961

COURS (150 heures) donnés le jour à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par les professeurs du Département de Génie Géologique.

PROGRAMME : Minéralogie, géologie, étude au laboratoire des minerais et des roches, loi des mines, prospection, excursions sur le terrain, etc.

FRAIS D'INSCRIPTION : $15, aucun diplôme requis.

CERTIFICAT D'ETUDES : A ceux qui, le désirant, passent l'examen requis.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, s'adresser au plus tôt aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 2500, ave Marie-Guyard, Montréal, RE. 9-2451.

LA NOUVELLE METHODE

pour avoir une chevelure radieuse et saine

la BROSSE CRYSTALLINE

de

Jean Pierre



ATTENTION COIFFEURS ET COIFFEUSES

Nouvel arrivage de France. Livraison immédiate. Appelez

ZANCO LTÉE

215 ouest, rue ST-PAUL

VI. 9-1646



THE GARRY MOORE SHOW

Vous ne le verrez jamais...

si vous n'avez pas Rediffusion!

Et il y a des douzaines d'autres artistes de premier plan que vous manquerez cette saison . . . si vous ne profitez pas de la remarquable REDIFFUSION . . . l'accessoire de télévision peu dispendieux qui vous apporte deux formidables canaux américains qui télévisent tous les grands programmes dont vous entendez parler. Avec REDIFFUSION vous obtenez une réception sans interférence, par fil direct raccordé discrètement à votre appareil. Un coût modique d'installation . . . et des frais mensuels minimes, vous apportent des divertissements télévisés de trop grande valeur, pour que vous les manquiez. Appelez REDIFFUSION INC. dès aujourd'hui à CRescent 6-2501.

Rediffusion Inc. CR. 6-2501

6301, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL, QUÉ.

Tous les jours, au Canal 10



ACTUALITÉS: *L'équipe de reporters de CFTM-TV vous tient au courant des nouvelles locales, nationales et internationales dans tous les domaines. NOUVELLES: l'après-midi, 4h.07 (samedi et dimanche, 3h.52) et 5h. (du lundi au vendredi seulement) ; 6h.30 et 10h.45 du soir. SPORT-IMAGES et LA RONDE DES SPORTS: 6h.40 et 11h. du soir. MÉTÉOGRAMME: 6h.25 (6h.55 le samedi) et 11h.10 du soir. Toute l'actualité à*

CFTM-TV CANAL 10

OUVERT JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m.

Ogilvy's

Mlle E. M. CROSBY
5578 ave Notre-Dame-de-Grâce
est la GAGNANTE de la dernière semaine du concours "Gagnez un week-end au Waldorf"

Pour garçons

PANTALON EN FLANELLE POUR LE PRINTEMPS

Rég. 6.95 et 7.95

4.95



Souple mélange nylon/Acrilan fini flanelle. Coupe soignée, entièrement lavable. Longueur généreuse, revers, larges poches.

- Gris moyen, gris fusain, brun moyen, vert loden.
- Modèle demi-ceinture, âges 6 à 12 ans.
- Modèle régulier — âges 14 à 18 ans.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



CHARMANTS PULLOVERS POUR ADOLESCENTES

Solde d'un manufacturier

Choix de plusieurs modèles mais pas dans toutes les couleurs.

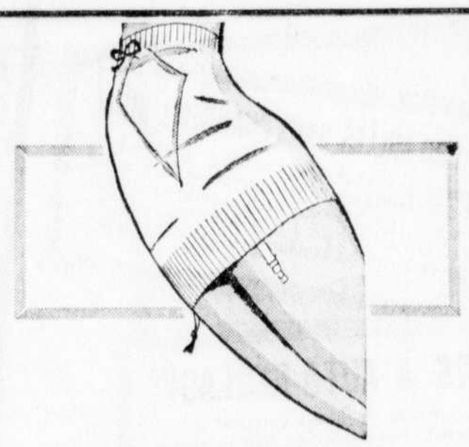
- Orlon et mohair brossé aqua, fusain.
- **Non-illustré** : modèle laine d'agneau et mohair ou laine Botany aqua, fusain, or, bleu alpin, vert ou rouge.
- Ages : 10, 12, 14, 16 ans dans le groupe. Rég. 6.98

2.98 ch.

Composez Ogilvy's VI. 2-7711
(Jusqu'à épuisement du stock)
S.V.P., pas de commandes postales

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



GAINES DE QUALITE "ACROBAT" EXTENSIBLES

Offertes pour la première fois à si bas prix

Rég. $4 **2.98**

Cette souple gaine Grenier suivra tous vos mouvements comme votre ombre — penchez-vous, tournez-vous, étirez-vous ou asseyez-vous, elle reste bien en place. Fil extensible Helenca si doux à votre peau et si flexible qu'une seule grandeur convient à toutes les tailles. Blanc seulement.

Une pointure pour toutes !

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Rabais 1/3 A

JUPONS TRICOT NYLON MARQUE CONNUE

Rég. $6 à $8

3.99 à **4.99**



A — DEMI-JUPONS

Modèle fourreau avec appliqués et dentelle au bord, fente sur côté. — Blanc. Petit, moyen, grand. Rég. $6. **3.99**

B — JUPONS-COMBINAISONS

Garnis dentelle de nylon 3" au haut et bord. Blanc. Tailles 32 à 38. Rég. $8. **4.99**

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Lingerie, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

REFRIGERATEURS "KELVINATOR"

Prix exceptionnellement bas

Tel qu'illustré :

Réfrigérateur-congélateur

2 PORTES — CAP. 13 PI. CU.

- Hauteur 63", largeur 31", profondeur 28⅝"

Prix Ogilvy's $359
Allocation d'échange $40
Vous payez **$319**

sur remise du moteur de votre appareil actuel en bon état

Egalement disponible

Dégivreur régulier

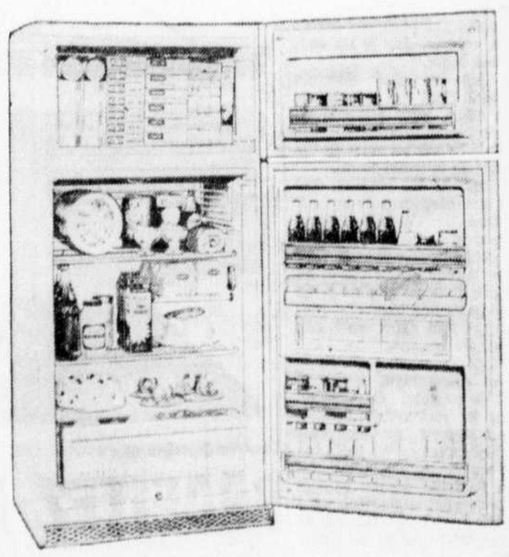
CAPACITE 11 PI. CU.

- Hauteur 59½", largeur 28", profondeur 27⅜"

Prix Ogilvy's **$229**

OGILVY'S — Appareils ménagers, au sous-sol

Aucun versement comptant. Taxe payable à l'achat
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711



JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S EST OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 H.

Quatre juges du Québec, âgés de plus de 75 ans, prennent leur retraite

(PC) — Treize des plus éminents magistrats provinciaux du Canada — dont cinq juges en chef — devront prendre leur retraite demain 1er mars, date à laquelle entrera en vigueur un amendement à la constitution qui met fin à toute carrière sur le Banc à l'âge de 75 ans.

Les tribunaux québécois perdront quatre de leurs plus anciens magistrats. La Saskatchewan verra partir deux juges, de même que la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta auront chacune un juge en moins.

Huit des juges qui prendront leur retraite avaient été nommés sous l'administration libérale de Mackenzie King. Il y en a quatre qui siègent depuis au moins 1935, dernière année du gouvernement conservateur de R. B. Bennett.

Le doyen du groupe, le premier nommé, est le juge en chef Albert Sévigny, âgé de 80 ans, de la Cour supérieure du Québec, qui siège depuis le mois de mars 1921, alors qu'il avait été choisi par le régime unioniste d'Arthur Meighen. De tous les juristes canadiens encore actifs en tant que tels, c'est le juge Sévigny qui a à son actif la plus longue carrière sur le Banc, ayant siégé pendant 40 ans, dont 18 en tant que juge en chef.

L'heure est venue

La mort de M. Meighen, survenue en août dernier, a donné à M. Sévigny la deuxième place au Conseil privé, par ordre d'ancienneté. Le doyen du Conseil est l'honorable Esioff-Léon Patenaude, âgé de 85 ans, un Montréalais qui fut un collègue de M. Sévigny dans le cabinet de sir Robert Borden, entre 1915 et 1917.

"A 80 ans, il est temps de se retirer," a déclaré le juge Sévigny à un journaliste. Un relevé établi à travers tout le pays par la Presse Canadienne démontre que plusieurs des collègues du juge en chef montréalais sont d'accord avec lui.

Cependant, certains magistrats ont été irrités par la décision. Ils soutiennent en effet que la nouvelle loi répudie les termes de leur nomination.

Jusqu'à aujourd'hui, un juge de la Cour suprême ou de la Cour supérieure pouvait siéger tant que bon lui semblerait. Selon les données de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, qui date de 1867, seule une décision conjointe des Communes et du Sénat pouvait amener leur retraite et la chose ne s'est jamais vue.

Lors de la dernière session, le parlement canadien a demandé au parlement britannique d'approuver un changement à la constitution permettant de spécifier l'âge de la retraite. L'approbation, qui est encore nécessaire pour toutes les questions affectant directement les provinces, a été accordée par la Chambre des lords le 6 décembre 1960, à Westminster.

L'amendement n'affecte que les 170 membres des tribunaux supérieurs ou suprêmes des provinces, plus les deux juges du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Un règlement semblable frappe déjà les juges des tribunaux fédéraux, soit les neuf membres de la Cour suprême du Canada, les cinq magistrats de la Cour de l'Echiquier du Canada et les 128 juges des tribunaux de district ou de comté.

Tout récemment, le juge en chef manitobain G. E. Adamson, qui est âgé de 76 ans, déclarait : "Je n'aime pas l'idée d'être exécuté sans avoir été entendu.

"Depuis les premiers temps de la colonie, les juges sont nommés à vie."

Le juge en chef albertain Clinton J. Ford, qui aura 79 ans le 29 mars, s'est contenté de déclarer qu'il refusait de dire quoi que ce soit au sujet de "la justice" de la nouvelle loi.

Le juge A. M. Manson, âgé de 77 ans, magistrat de la Cour suprême de Colombie-Britannique, s'est contenté d'indiquer un parchemin suspendu au mur de son bureau et sur lequel on peut lire qu'il est nommé à vie et que seule une mauvaise conduite pourrait faire qu'il soit destitué de ses fonctions.

"L'âge ne devrait pas être un facteur déterminant quand il s'agit de retraite. Un juge ou n'importe quel autre homme devrait pouvoir travailler tant que ses capacités ne sont pas diminuées."

Les autres juges atteints par le nouveau règlement sont: Le juge John Doull, 82 ans, de la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse.

Le juge en chef Antonin Galipeault, 82 ans, de la Cour du banc de la Reine depuis 1930 et juge en chef depuis 1950; le juge Joseph-Léon Saint-Jacques, 83 ans, du même tribunal depuis 1932; le juge Wilfrid Edge, 82 ans, de la Cour supérieure du Québec depuis 1946.

Le juge Fred Holmes Barlow, 76 ans, de la Cour supérieure d'Ontario.

Le juge en chef William Martin, 84 ans, de Saskatchewan, ancien premier ministre libéral de cette province ; le juge Percival H. Gordon, 77 ans, et le juge H. F. Thomson, qui aura 76 ans en mai, de la Cour du banc de la Reine, en Saskatchewan.

On ne nommera probablement pas d'un seul coup les treize remplaçants.

En plus d'éliminer d'un seul coup 13 juges, la nouvelle loi ne laisse que quelques mois à plusieurs autres juges. Ainsi le juge Arthur Thomas Proctor, de la Saskatchewan, devra prendre sa retraite lors de son 75e anniversaire de naissance, le 11 mai.



Le juge en chef
ALBERT SEVIGNY



Le juge en chef
ANTONIN GALIPEAULT



Le juge
J.-L. ST-JACQUES



Le juge
WILFRID EDGE



BAS PRIX D'ACHAT
La Comet se vend quelque $600 de moins que certaines autres compactes. Et, à modèle correspondant, la Meteor est parmi les moins chères des grosses voitures. Deux championnes d'économie—construites au Canada!

6-CYL. ÉCONOMIQUES, ESSENCE ORDINAIRE
Le 6-cyl. Meteor Econ-O-Fuel (135 CV) et le 6-cyl. Comet Thrift-Power (85 CV) vous donnent le maximum de millage avec le minimum de consommation. Leur robustesse constitue une autre source d'économies.

30,000 MILLES SANS GRAISSAGE*
Le châssis de la Meteor se lubrifie de lui-même pendant 30,000 milles. Aucun autre fabricant n'offre cet avantage exclusif, renouvelable au coût de $4 à $6 seulement. *Dans la Meteor seulement.

4,000 MILLES SANS CHANGER L'HUILE
Autre économie: vous pouvez faire jusqu'à 4,000 milles entre les changements d'huile, ce qui réduit de moitié le nombre de ceux-ci. Un nouveau filtre à débit intégral garde l'huile du moteur plus longtemps propre.

FREINS À AUTO-RÉGLAGE*
Les freins de la Meteor s'ajustent d'eux-mêmes quand vous freinez en marche arrière. Aucun réglage à faire pendant toute la durée des garnitures. Et vous êtes toujours sûr de vos freins. *Dans la Meteor seulement.

9 SOURCES D'ÉCONOMIES pendant les JOURS D'ÉPARGNE DE MARS

PAS DE CIRE
L'aspect soigné de votre Meteor ou de votre Comet vous fera partout honneur. Un simple lavage, et leur nouveau fini Diamond-Lustre, en émail cuit au four, retrouve son éclat de neuf. Plus jamais besoin de cire!

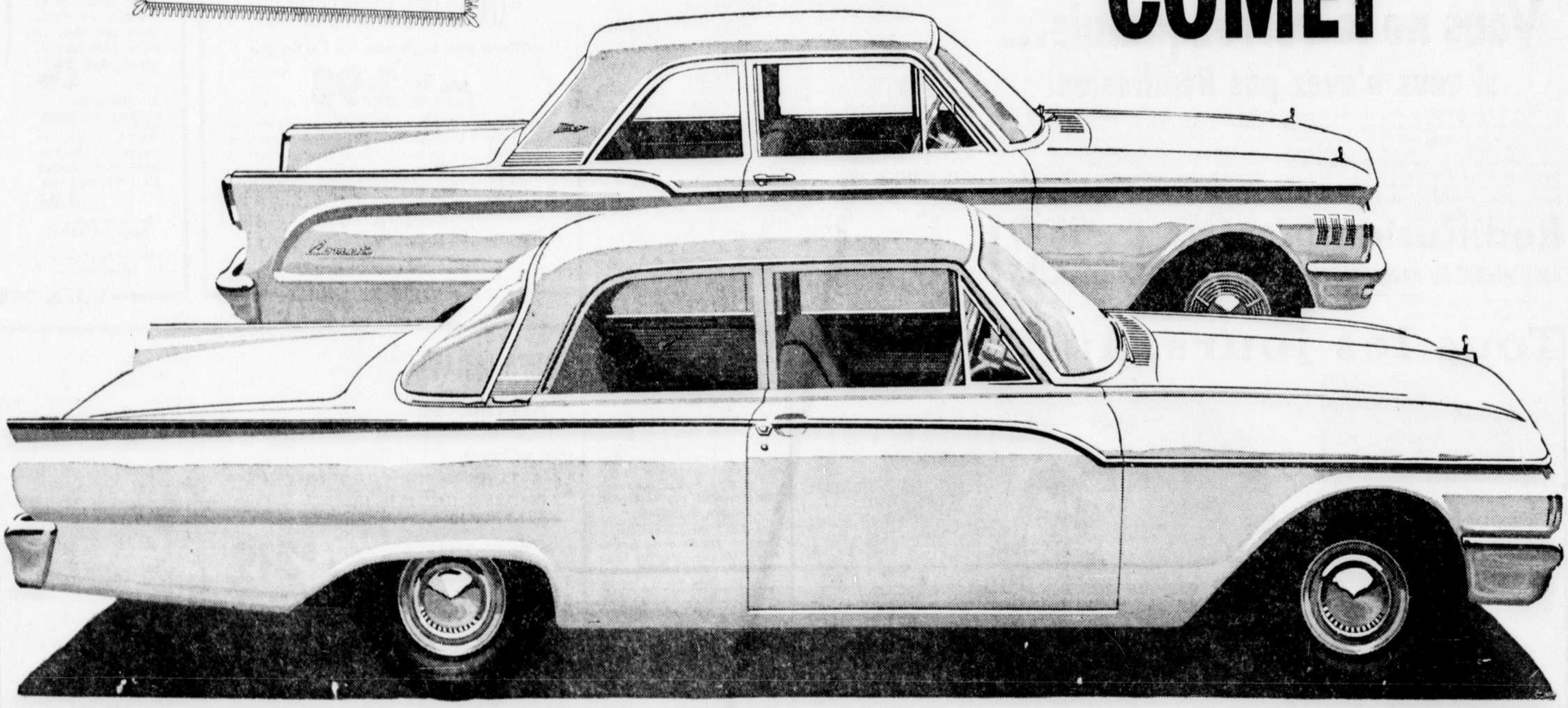
SILENCIEUX À TRIPLE DURÉE
Le nouveau silencieux de la Meteor et de la Comet est à double paroi et aluminisé pour durer trois fois plus longtemps qu'un silencieux ordinaire. Vous économiserez donc trois fois le coût de remplacement!

DESSOUS ANTI-ROUILLE
Toutes les pièces maîtresses du dessous de la carrosserie des nouvelles Meteor et Comet sont zinguées ou galvanisées pour résister à la corrosion par la boue, l'eau et le sel. Economie sur les frais d'entretien!

NOUVELLE GARANTIE : 12,000 MILLES
La Meteor et la Comet sont maintenant garanties pour 12,000 milles ou un an, selon la première éventualité. Cette garantie plus longue, introduite par Ford-Canada, est à elle seule une preuve de qualité.

Ce sont donc bien neuf sources d'économies que vous vous assurez en choisissant la Comet ou la Meteor 6-cyl. Rendez-vous donc sans tarder chez le vendeur Meteor-Comet et voyez les autos blanches qu'il expose à prix spécial pendant les jours d'épargne de mars.

METEOR
COMET



Le sedan 2-portes Meteor Rideau 1961 ; le sedan 2-portes Comet 1961—deux des excellentes voitures de Ford-Canada, construites au Canada.

5013MF

PROFITEZ DES JOURS D'ÉPARGNE DE MARS CHEZ LE VENDEUR METEOR-COMET

MERCURY METEOR COMET

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR'G
4411, rue Papineau, LA. 6-4411

COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE
10170, Boul. St-Laurent, DU. 9-3581

CUMMING PERRAULT LIMITED
6435, Upper Lachine Road, HU. 9-3831

LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE
3897-99, ave Bannantyne, Verdun, PO. 6-8521

EUDES AUTOMOBILE LIMITÉE
8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066

HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851

HART MOTORS LIMITED
6458, Côte-de-Liesse, Dorval, ME. 1-3561

JOS. LAPIERRE AUTO LTÉE
1800 Boul. Taschereau, Ville Le Moyne, OR. 1-5905

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS "SAFE BUY"

Défilé de modes

Un grand défilé e modes aura lieu demain soir, sous les auspices des Loisirs St-Vincent-de-Paul (comté de Laval); il se tiendra à la salle de l'école St-Vincent, 4897, rue St-Joseph, dans cette ville. Cette présentation des dernières créations printanières sera faite par la Maison Corbeil, tandis que Mme Andrée Basilières, artiste bien connue, sera la commentatrice.

En outre, à la même école, il y aura grande partie de cartes, samedi soir, 4 mars, au profit de la troupe scoute de St-Vincent-de-Paul. Tous y sont cordialement invités.

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Au Centre de Terrebonne

Un gala de lutte se déroulera ce soir, à 8 h., au gymnase du Centre de Loisirs de Terrebonne, dans le cadre du Carnaval qui marque la présente campagne d'abonnements. L'entrée sera gratuite pour tous ceux et celles qui auront leur carte de membre 1961.

Le combat final mettra aux prises le scientifique Ted Evans et "Nature Boy" Dupuis, qui sera accompagné de son fameux valet "Morgan". En attraction spéciale, on verra à l'oeuvre les nains "Pancho The Bull" et le "Prince Nicol". L'arbitre de ce dernier combat sera nul autre que le comédien Olivier "Ti-Zoune" Guimond. Cinq autres combats seront également à l'affiche.

Par ailleurs, une grande soirée de boxe se tiendra jeudi, 2 mars, au même centre. Elle est organisée par Bill Cherry, instructeur de boxe au Centre de Terrebonne, et son assistant, Fernand St-Denis. Différents clubs de boxe de plusieurs centres de Loisirs de la région métropolitaine délégueront leurs meilleurs boxeurs qui affronteront ceux du Centre de Terrebonne. Cette soirée débutera à 7 h. 30.

En outre, on annonce que vendredi, 3 mars, marquera l'ouverture officielle de la "Petite Ligue" de baseball qui en sera à sa 3e année consécutive d'activité au Centre de Terrebonne. Cette année, les 4 clubs de cette ligue pourront donc ouvrir leur saison deux mois plus tôt qu'à l'ordinaire ; ils évolueront au gymnase même du Centre de Loisirs, qui sera spécialement aménagé à cette fin.

Lors de la soirée de vendredi, les "As" affronteront les "Tigres", tandis que les "Lions" féront face aux "Braves". Les amateurs de baseball sont cordialement invités à cette inauguration par le président de la ligue, M. Philippe Daunais. Dès que la température le permettra, vers le début de mai, les équipes continueront leur cédule à l'extérieur.

Les visites éducatives

La section des visites éducatives, du club des Chevaliers Sportifs, reprendra ses activités demain soir. Elle tiendra en effet une visite, à 7 h. 30, à l'Institut des Arts Graphiques, 8955, rue St-Hubert. Comme le nombre doit être limité, il importe de s'inscrire au plus tôt auprès de Raymond Blain (CR. 3-2712).

Par ailleurs, les Chevaliers Sportifs continuent de jouer au hockey, le vendredi soir, au Centre Paul-Sauvé; le responsable est Raymond Carle (CL. 5-0235). Le directeur du golf pour les Chevaliers, M. René Bernier, pro du club de Mascouche, donne des cours de golf chaque vendredi soir, au Centre de Loisirs de Terrebonne.

En outre, les Chevaliers Sportifs pratiquent le balminton et le tennis sur table, chaque mardi soir, à 7 h., au Centre de Loisirs Notre-Dame-du-Rosaire, angle Boyer et Villeray. Le responsable est Guy Masse (UN. 6-1728). Le mercredi soir, il y a cours de natation mixte à la piscine du Centre Sportif Maisonneuve; la responsable est Madeleine St-Amour (RA. 8-7098).

Au Centre M.-Goretti

Au cours du carême, des retraites auront lieu au Centre Maria-Goretti, 3333, ch. Côte-Ste-Catherine, à l'intention des jeunes filles. La première se tiendra du 3 au 6 mars et sera destinée aux jeunes filles de langue anglaise; elle sera prêchée par le T. R. Père A. Toner, C.S.C.

Pour les jeunes filles de langue française, il y aura deux retraites prêchées par S. E. Mgr Léo Blais, auxiliaire de Montréal : du 17 au 19 mars, et du 24 au 26 mars.

En outre, les 4 et 5 mars, la J.I.C.F. du Centre Maria-Goretti accueillera le Conseil national de la J.O.C. qui y siégera avec 60 délégués de différents diocèses. Du 9 au 12 mars, se tiendra aussi au même centre le conseil général des Jeunesses rurales.

On annonce d'autre part que des cours gratuits destinés aux jeunes filles débuteront cette semaine, au Centre Maria-Goretti; dès ce soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30, ce sera le cours d'art culinaire, et demain, aux mêmes heures, le cours de chapellerie.

Les Loisirs à Lachine

Le 6e Festival annuel de la Commission scolaire Très-St-Sacrement de Lachine aura lieu mardi soir prochain, 7 mars, à l'aréna de cette ville. La fête sportive y débutera à 7 h. 30 et les recettes seront distribuées à chacune des écoles pour l'achat de jeux et de récompenses.

Le programme comportera : joutes de hockey, course, mascarade, démonstration de gymnastique, musique, etc. Pour tout renseignement, s'adresser à M. Pierre Brodeur, organisateur, à ME 7-2482, ou à ME 7-3631.

D'autre part, la partie de cartes des finissantes de l'école secondaire Piché de Lachine aura lieu mercredi prochain, 8 mars, à 8 h. 30. Il y aura des prix de table et de nombreux prix de présence. Pour renseignements: Michel Durocher (ME 7-7764) ou Jacques Duluda (HU 6-0080).

En outre, un défilé de modes printanières et estivales, au profit des oeuvres éducationnelles, est présentement organisé par l'Amicale St-Sacrement; il se déroulera le mercredi soir 15 mars, à 8 h., à la salle Chopin, 8e avenue, à Lachine. Cette soirée sera sous le patronage d'Andrée Champagne, "Reine '61" de la radio et de la TV.

Aux Loisirs St-Donat

L'équipe folklorique "les Bateliers de St-Donat", affiliée aux Loisirs de la paroisse St-Donat, dans l'est montréalais, a récemment fondé une section senior. Or, pour remplir les rangs de son équipe junior, elle lance un appel aux jeunes gens et jeunes filles. Elle les invite à se rendre dès ce soir, à 8 h., à l'école St-Donat (garçons), 3155, rue Desautels.

"Les Bateliers" donnent aussi des cours de danses folkloriques, le jeudi soir, de 7 h. à 8 h., au même endroit, à l'intention des garçons et filles âgés de 10 à 16 ans, ainsi que le samedi après-midi, de 2 h. à 5 h.

Par ailleurs, les Loisirs St-Donat mettent à la disposition des jeunes, de 3 à 16 ans (français et anglais), la bibliothèque "Pinocchio", installée au sous-sol du presbytère. Chaque semaine, plus de 200 jeunes vont y emprunter des livres ; on a enregistré une circulation de plus de 10,000 l'an dernier.

Cette bibliothèque est ouverte les mercredi et jeudi, de 3 h. à 5 h., et le samedi de 10 h. du matin à midi et de 2h. à 4 h. Les parents sont invités à y envoyer leurs enfants.

D'autre part, il y a aussi le découpage de bois qui est fort populaire chez les jeunes. A ce sujet, le moniteur Roger Perron espère qu'un généreux bénévole accepterait de lui prêter main forte le samedi après-midi, de 1 h. à 3 h.. Pour renseignement : CL. 6-2989.

On demande également aux personnes qui auraient encore des cartes de Noël à leur disposition, de les faire parvenir à la bibliothèque "Pinnocchio", où elles rendront grand service aux enfants.

POUR SE RÉCRÉER..

Ce soir : à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre **N.D.G.**, 5311, Côte-St-Antoine (à l'affiche : "Ca c'est du cirque").

A 9 h., au bain **O'Connell**, 371, rue University : cours de natation pour les paraplégiques.

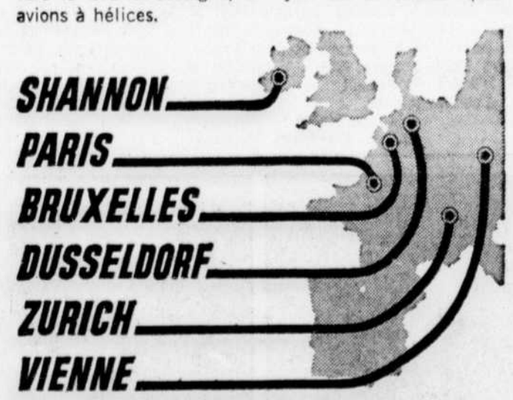
Demain : à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre **Benny**, 6450, rue de Terrebonne (à l'affiche : "Ca c'est du cirque").

A 8 h., danses de folklore au centre **Gadbois**, 5485, ch. Côte-St-Paul.

"Les 3 Horaces", surnommés les artisans imagiers de la chanson, s'appellent : François Perrot, Jean-Claude Sergent et Michel Orphelin. Ils détiennent tous trois un diplôme de l'Ecole d'Hôtellerie de Paris. C'est d'ailleurs dans cette école qu'ils se sont rencontrés." ("Chansons pour tous").


BEGONIAS TUBEREUX
Magnifiques plantes bulbeuses pour endroits ombragés. Votre choix de 8 couleurs séparées: blanc, rose, orange, jaune, rouge clair, rouge foncé, saumon, cuivre. Plantez en pots, fév.-mars, transplantez en pleine terre en juin. Fleurissent tout l'été.
Très gros bulbes, 2" et plus, ch. $0.38; douz. $3.80; le 100, $24.00. Franco. Catalogue général de semences GRATIS sur demande.
W. H. PERRON & Cie Ltée (27)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615



"Ah! Les Canadiens savent voyager!"
PARIS SANS ESCALE PAR AIR CANADA
MONTRÉAL-PARIS SANS ESCALE
PAR DC-8 GÉANT À RÉACTEURS ROLLS-ROYCE
Maintenant, vous pouvez prendre place, à Montréal, dans un DC-8 géant d'AIR CANADA et quand vous toucherez de nouveau le sol, vous serez à Paris! Le charme, les splendeurs, tout le pittoresque de la Ville Lumière ne seront plus qu'à quelques heures de Montréal avec le service "jet" d'AIR CANADA, pour PARIS, SANS ESCALE! (Personnel de bord parlant français dans chaque avion.) En juin, sept services "jet" d'AIR CANADA par semaine, dont **cinq sans escale,** relieront Montréal à Paris!
AIR CANADA vous offre aussi des liaisons directes, en DC-8 à réacteurs Rolls-Royce, avec d'autres villes du continent européen, ainsi que des services combinés avec BOAC vers la Grande-Bretagne, en "jet" ou en économiques avions à hélices.


Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou téléphonez à AIR CANADA: HUnter 9-3411
AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

VOYAGES HONE TOURS
Tous billets émis aux tarifs officiels
1460, AVENUE UNION VI. 5-8221

AGENCE DE VOYAGES VIAU
1593, rue ST-DENIS
Face au théâtre Saint-Denis
VI. 5-6503

Pharmacie Montréal
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE
DUQUET & DUQUETTE, Pharmaciens Propriétaires

LIVRAISON GRATUITE
JOUR ET NUIT PAR TOUT LE GRAND MONTREAL
★ ★ ★
OUVERT JOUR ET NUIT
NOUS NE DORMONS JAMAIS!

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ!



Fournit 2400 mgm de FER bienfaisant — Aide à rétablir L'EQUILIBRE DU SANG en globules rouges. Plus vitamines B1 et B12 et de l'extrait de foie pour vous aider à mieux dormir et à mieux vous sentir.

MAINTENANT:
Dorothy Gray
CRÈME HORMONALE POUR LES MAINS
OFFRE SPÉCIALE
JARRE DE 4 ON. RÉG. $2.75
$1.75 temps limité seulement
Des mains ridées révèlent les années. Pour que les *vôtres* soient jeunes, douces et souples, utilisez la Crème hormonale pour les mains. De riches émollients, débordants d'hormones, lubrifient —*protègent* des gerçures et de la sécheresse. Cette crème disparaît *complètement*, ne dépose ni matière grasse ni collante. Exquise à utiliser —rend sur-le-champ les mains *plus* blanches, *plus* douces!
LIVRAISON GRATUITE

VI.5-7251

NOS SPECIAUX

INFANTOL
Supplément vitaminique pour enfants
8 oz. Rég. 3.50 Spécial 2.89
16 oz. Rég. 6.25 Spécial 4.99

PARAMETTES COMPRIMES
Vitamines multiples et sels minéraux
en 100's Rég. 6.00 Spécial 4.79
en 250's Rég. 14.00 Spécial 11.19

PARAMETTES SIROP
Vitamines multiples et sels minéraux
en 16 oz. Rég. 5.50 Spécial 4.39
en 34 oz. Rég. 9.85 Spécial 7.89

METRECAL
8 oz. Caramel, chocolat, orange ou vanille
Rég. 1.29 Spécial .99

SHAMPOOING AUX OEUFS
16 oz. par Richard Hudnut
Rég. 2.00 Spécial 1.29

SAVONS A LA LAVANDE
YARDLEY — boite de 4's
Rég. 2.35 Spécial 1.75

HUILE DE BAIN
Satin Smooth par Houbigant — 8 oz.
Rég. 5.00 Spécial 3.50

COLORKINS PAR REVLON
un assortiment de 10 demi rouge à lèvres (couleurs foncées ou pâles)
Spécial 2.95

CREME A MAINS AUX HORMONES
par Dorothy Gray
Rég. 2.75 Spécial 1.75

CREME DEODORISANTE
DESERT FLOWER
Rég. 2.50 Spécial 1.25

MAGNIFIQUE VERRERIE
Miriam
Bleu ciel
1 — VERRE A EAU, 12 oz
2 — HIGHBALL, 10 oz
3 — JUS DE FRUITS, 6 oz
4 — OLD FASHIONED, 8 oz
5 — COCKTAIL, 4 oz
6 — LIQUEUR, 2 oz
Le verre de votre choix d'une valeur de 75¢ à $1.00
Pour seulement 4¢ avec chaque commande de $3.00
OFFRE NON VALABLE AVEC ACHAT DE CIGARETTES





UNE PRÉPARATION ANTIHISTAMINIQUE POUR LE SOULAGEMENT DES RHUMES, FIÈVRE des FOINS ET AUTRES TROUBLES ALLERGIQUES
PETIT TUBE de 12 COMPRIMES • FORMATS ECONOMIQUES de 40 et 100 COMPRIMES


NOUS VOUS PRÉSENTONS UN NOUVEAU PRODUIT
LE PANSEMENT DE PLASTIQUE
BAND-AID
EXTRA LARGE
avec le tampon PERFRON*
• Nouveau tampon de 2 pouces carrés . . . ne colle pas à la plaie.
• Plus de 100 perforations laissent la peau "respirer" . . . aident la cicatrisation.
• Bouts arrondis . . . ne peut se décoller.

Bicholate
LAXATIF IDÉAL
CONTRE LA CONSTIPATION ET LA BILIOSITÉ
PORMATS DE 25, 50 et 100 COMPRIMÉS
C'EST UN PRODUIT CASGRAIN & CHARBONNEAU Ltée, MONTRÉAL



POUR LES VARICES
Ressemblent à des nylons ordinaires sur vos jambes . . .
PRIX 19.95

SOLUTION CARDA
SATISFACTION Depuis au delà d'un quart de siècle.
FOIE REINS VESSIE DIGESTION
GROSSE BOUTEILLE 16 OZ.

CIGARETTES
Avec tout achat de $2.00 ou plus, faites livrer vos cigarettes (un ou plusieurs cartons).
Seulement $3.49 le carton

insomnie? prenez persomnia
pris avant de vous coucher, vous dormirez paisiblement et vous réveillerez frais et dispos.
persomnia
pour une bonne nuit et un bon réveil sans ordonnance.
$1.00 — $1.75

C'EST LA SEMAINE ASPIRIN BAYER



ACHETEZ LE GROS FORMAT et ÉPARGNEZ
FORMAT-FAMILLE
100 COMPRIMÉS
93¢

POUR UN soulagement rapide DU RHUME DE POITRINE ET DES DOULEURS RHUMATISMALES ET ARTHRITIQUES
Antiphlogistine
RUB A-535

Spécial -- Clifton


Huile pour bain de mousse
Pin -- Lavande
Fleur de pommier
Valant 2.00... 98¢

Du Barry
Maquillage "Bright Beauty" pour les yeux
de Richard Hudnut



A. Pour colorer et retoucher discrètement les sourcils **Crayon pour les sourcils . . . $1.75**
B. Pour donner de la profondeur au regard: **Ombre pour les paupières DuBarry . . . $1.50**
C. **Mascara-Ade**—recourbe les cils tout en les colorant — parfaitement hydrofuge . . . **$2.50**
D. Appliquer un trait du nouveau **Bright Beauty DuBarry, maquillage liquide pour les yeux.** En un instant, les yeux paraissent plus grands, plus lumineux . . . **$1.50**
E. Appliquer avec **le pinceau spécial DuBarry en poil de martre . . . $1.25**
VI. 5-7251

Pharmacie Montréal VI.5-7251

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

Le problème de notre dépendance est peut-être "mal posé", mais il est aussi "bien mal interprété"

"Les Canadiens qui s'inquiètent au sujet des répercussions sur l'économie canadienne des investissements américains manquent de largeur de vue." C'est l'opinion exprimée par le président du conseil d'administration de la State Mutual Life Insurance Co., de Worcester, Mass., M. H. Ladd Plumley, au Canadian Club de Toronto. Il a affirmé que le Canada est bien plus en mesure de supporter sa dette extérieure maintenant qu'il ne l'était en 1929. "Quand on analyse la balance des paiements du Canada, a-t-il fait remarquer, on insiste fréquemment sur le coût de $470 millions du service de la dette extérieure et l'on souligne le fait que le principal de cette dette équivalait en 1959 à 44 pour cent du produit national brut. Seulement, on mentionne rarement que la proportion s'élevait à 98 pour cent en 1929. En outre, l'aptitude du Canada à défrayer le coût de sa dette s'est développée remarquablement au cours de la dernière décennie. En 1930, le service de la dette absorbait 5 pour cent du produit national brut, puis ce pourcentage est tombé à 4.3 pour cent en 1940 et à 1.4 pour cent en 1959."

M. Plumley a affirmé qu'une proportion beaucoup plus élevée des investissements étrangers au Canada consiste en actions et n'exige, par conséquent, aucun remboursement, sauf la partie des profits des entreprises qui représente le rendement de ces actions. Mais la somme des bénéfices retenue au Canada est considérable.

Ces constatations sont assez exactes, bien qu'elles ne justifient que partiellement le fait de notre dépendance économique. Le Canada a encore besoin de capitaux américains, comme le souligne M. Plumley, mais quand il affirme qu'il y a encore certains secteurs de notre activité économique ou les investissements américains n'ont guère pénétré, par exemple dans le commerce au détail que notre économie gagnerait beaucoup à voir se développer parce qu'il est une importante source d'emplois, on a nettement l'impression qu'il dépasse la mesure.

Il est difficile, en effet, de concevoir un commerce au détail insuffisamment développé dans lequel la concurrence est aussi vive qu'elle l'est présentement. Si M. Plumley vise au développement de la grande entreprise commerciale par du capital étranger, son argument est d'autant plus faux qu'il implique la disparition du petit commerce qui joue pourtant un rôle indispensable dans la vie quotidienne de la nation, même s'il n'a pas tout l'éclat de la grande entreprise, ni la puissance de son pouvoir d'achat. S'il est un secteur où nous n'avons pas besoin de capitaux américains, c'est bien celui-là. Il doit tout de même y avoir certains secteurs de notre économie pour lesquels nous n'avons pas besoin d'aide de qui que ce soit et si le commerce au détail n'y figurait pas, nous serions vraiment bien à plaindre. S'il fallait compter sur le capital américain pour manger ou nous vêtir, nous ne voyons pas quel agrément nous aurions à vivre dans un pays aussi mal partagé dont les Américains eux-mêmes ne cessent pourtant de vanter les promesses d'avenir.

La conclusion que suggèrent des affirmations comme celles de M. Plumley est assez évidente, malgré la confusion qui règne à ce sujet. Il ressort assez clairement, en effet, des arguments que l'on invoque de part et d'autre dans la discussion qui bat son plein au sujet de notre dépendance économique que si certains de nos Canadiens en vue abordent souvent cette question sous un angle qui prête à controverse et nous attire même des réprimandes, on peut dire également que le véritable caractère de notre dépendance économique échappe à la plupart des Américains, qui sont pourtant si jaloux de leur propre liberté économique et qui ne voudraient sûrement pas épouser la situation dans laquelle notre pays se débat présentement. Que l'apport du capital étranger dans le développement de notre économie soit justifiable ou non, on imagine facilement dans quel état d'esprit se trouverait plongé le peuple américain si on lui apprenait que 65% à 70% de son industrie et même l'épicerie du coin appartiennent à des étrangers. Seulement, il n'y voit aucun inconvénient quand il s'agit des autres, surtout le Canada qui est le paradis de ses investissements.

Eugène LAFOND

Le financement des municipalités

Les sources de revenus et le but des emprunts

Le bulletin de février de la **Banque Canadienne Nationale** rappelle que nos institutions municipales, d'origine britannique, tombent sous la juridiction du gouvernement provincial. Le rapport Tremblay a étudié leur situation financière pendant la période 1930-1955. Jusqu'à 1939, la stagnation de l'économie obligea tous les gouvernements à effectuer des dépenses considérables afin de suppléer à l'insuffisance des revenus des particuliers. Les municipalités du Québec durent supporter à elles seules la moitié des dépenses relatives à l'aide aux chômeurs.

Pendant la guerre, les contrôles d'Ottawa restreignirent les dépenses des provinces et des municipalités. L'après-guerre, qui marqua la fin de ces contrôles, accéléra les dépenses des municipalités, surtout dans les domaines de la voirie et de l'instruction publique. L'afflux de la population vers les villes suscita la création de banlieues et le besoin de recourir à des organismes supra-municipaux.

Les revenus des municipalités se divisent en deux catégories : les taxes et autres revenus provenant directement des contribuables et les subsides ou octrois du gouvernement provincial. Depuis la fin de la guerre, on constate que les revenus des gouvernements supérieurs se sont considérablement relevés, tandis que ceux des municipalités se sont maintenus à peu près au même niveau. En conséquence, le gouvernement provincial a dû augmenter ses octrois aux corporations municipales et scolaires. Les subsides gouvernementaux ne sont pas le meilleur moyen de financement, car l'organisme qui a la responsabilité d'un service doit lui-même percevoir les revenus qui lui permettront d'accomplir sa tâche.

Même si la taxe foncière reste la principale source de revenus des municipalités, son importance s'est amoindrie avec le temps. Il serait possible d'obtenir un meilleur rendement de cette taxe si un grand nombre de propriétés immobilières y était assujetti. Il faudrait améliorer la méthode de fixer les taux. Le gouvernement provincial devrait établir une réglementation embrassant toutes les évaluations foncières des municipalités afin que celle-ci recourent à des méthodes similaires. De plus, on suggère d'accroître le rendement de l'impôt foncier par l'adoption d'un système général de péréquation fiscale impliquant la participation à cet impôt de toutes les sociétés industrielles.

Quant à la taxe de vente au détail, celle-ci suit évidemment les variations du pouvoir d'achat. Un des meilleurs moyens de la rendre plus efficace et d'en faciliter le contrôle serait de la généraliser et de l'uniformiser à travers toute la province. Les revenus qui en découleraient seraient répartis, suivant certains pourcentage, entre le gouvernement provincial, les municipalités et les commissions scolaires.

Une municipalité qui désire effectuer des travaux importants recourt généralement à l'emprunt. La loi a prévu une procédure spéciale quant aux emprunts par émission d'obligations. On distingue les émissions avec fonds d'amortissement et les émissions d'obligations en série. Même si les emprunts obligataires constituent l'élément principal des dettes municipales, il y a aussi les emprunts bancaires, toujours à cours terme, qui permettent aux municipalités d'attendre la rentrée des taxes ou l'émission d'obligations.

La dette obligataire représente un pourcentage de plus en plus faible tant de l'évaluation totale que de la valeur réelle des propriétés imposées. L'évaluation du crédit municipal est basée sur l'accroissement de la population, le développement industriel, la saine administration, la qualité des services, le montant de la dette, la perception des taxes et le rapport entre les frais d'intérêt et les revenus. Dans l'ensemble, les municipalités jouissent d'un bon crédit et leurs obligations figurent parmi les placements autorisés. Néammoins, certaines municipalités, à cause de raisons particulières, éprouvent des difficultés sérieuses à emprunter.

Après avoir rappelé les conditions du marché des obligations municipales et scolaires au cours de 1960, le bulletin énumère, en conclusion, quelques solutions proposées afin d'améliorer la situation financière des municipalités : la taxe foncière rationalisée, la taxe de vente généralisée et l'octroi de subsides à des fins spécifiques de façon que toutes les municipalités qui en ont besoin puissent en bénéficier. Il importerait aussi de définir d'une façon logique les diverses attributions des collectivités publiques, afin de préciser le rôle des municipalités.

ÉCONOMIE — FINANCE

Un changement qui s'impose

Projet d'adoption des systèmes métrique et décimal en G.-B.

LONDRES. (AFP) — Le projet d'adoption par le Royaume-Uni du système métrique et d'un système monétaire décimal occupe actuellement l'esprit d'un nombre croissant de personnalités gouvernementales, parlementaires et des milieux d'affaires. La presse populaire s'en est emparée elle aussi.

La Fédération des industries britanniques s'est prononcée en faveur de l'adoption d'un système monétaire décimal. "Un système monétaire décimal, indique la Fédération dans un mémoire remis au ministère du Commerce, constituerait un premier pas essentiel vers l'adoption du système métrique des poids et mesures en Grande-Bretagne."

Ce document de la Fédération des industries britanniques fait suite à des prises de position de plus en plus nombreuses, dans le Royaume-Uni, en faveur de l'adoption d'une monnaie décimale et du système métrique. L'ensemble du problème, pense-t-on, sera examiné au cours de la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth, le 8 mars prochain.

A en croire certaines rumeurs qui ont circulé à Londres la semaine dernière, le gouvernement Marmillan serait résolu à doter la Grande-Bretagne d'un système monétaire décimal. La décision du gouvernement serait rendue publique en septembre prochain, à l'issue de la conférence des ministres des Finances du Commonwealth.

Le programme envisagé actuellement viserait à coordonner la transformation du système britannique avec celles prévues en Australie et en Nouvelle-Zélande, où différentes commissions gouvernementales se sont prononcées récemment en faveur du système décimal. Déjà, la majorité des pays du Commonwealth l'a adopté.

Le système sud-africain mis en vigueur il y a deux semaines a créé une livre d'un genre nouveau, divisée en dix shillings. Bien que la centième partie de la livre sterling actuelle, environ deux pence et demi, soit considérée comme trop élevée pour devenir la plus petite unité de la future monnaie, le gouvernement britannique, pense-t-on, entend donner à la future livre décimale une valeur égale à celle de la livre actuelle.

Quoi qu'il en soit, la question de l'adoption du système décimal de même que celle du système métrique occupe de plus en plus les esprits d'un grand nombre de parlementaires, d'hommes d'affaires et d'organisations professionnelles britanniques. Elle a été débattue au Parlement et soumise à l'opinion publique par le "Daily Mirror", quotidien populaire qui tire à 5 millions d'exemplaires. La réforme envisagée a, d'autre part, été recommandée par l'ensemble des chambres de commerce.

L'activité boursière

N.Y. continue à monter; ton variable à Montréal

Le marché a monté sur un volume d'échanges assez considérable à **NEW YORK.** Des gains d'une fraction à plus d'un point l'emportaient sur les pertes dans le groupe des valeurs dirigeantes. Parmi les titres particulièrement favorisés figuraient les sidérurgiques, les chemins de fer, les tabacs, les services publics, les fabrications électriques, les missiles et les électroniques. International Business Machines a bondi de 6 points.

A **MONTREAL,** le marché a évolué dans les deux sens et l'activité a été plutôt modérée. Moore a avancé de ½ point, Bell Telephone de ⅜ de point à un nouveau sommet et Dominion Tar et Molson "A" de ¼ de point. Abitibi et Stelco ont perdu ⅜ de point et Industrial Acceptance et Trans-Canada Pipe ¼. Aux mines, McIntyre a glissé de ¾ de point, mais Opemiska a grimpé de 20 cents et Campbell Chibougamau de 15 cents. Aux pétroles, Home "B" a reculé de 22 cents, tandis que Bailey Selburn a haussé de 15 cents.

Les métaux usuels et les pétroles de l'Ouest ont grimpé à leurs plus hauts niveaux depuis le début de l'année à **TORONTO,** alors que le reste du marché n'offrait que des fluctuations mixtes. Banque de Commerce et Int. Paper ont fléchi de ⅝ de point, tandis que Canadian Tire a été en vedette avec un gain de 1⅜ point. Les métaux usuels ont monté résolument. Dome a avancé de ⅜ aux mines d'or. Aux pétroles, Bailey Selburn "A" a gagné 25 cents et Calgary and Edmonton et Home "A" ⅛.

Bien que quelques titres fassent encore bonne contenance en Bourse de **PARIS,** la note générale du marché est beaucoup plus hésitante qu'à la fin de la semaine dernière et l'alourdissement est même assez net en divers cas. On procède à des liquidations en pétroles et la baisse de ces titres à l'ouverture indispose la tendance d'ensemble, en même temps que le volume d'affaires tend à fléchir. On note toutefois qu'après les premiers cours, une meilleure résistance apparaît parmi les titres initialement les plus touchés et que des reprises partielles interviennent.

Informations boursières

Nouvelle inscription

La Corporation de Gaz Naturel de Québec — 150,000 actions privilégiées, rachetables, 6% cumulatif, séries 1959, d'une valeur au pair de $100 chacune, de la Corporation de Gas Naturel de Québec seront négociables à 10:00 a.m. lundi le 27 février sur la Bourse de Montréal. Leur symbole sur le téléscripteur sera "Q N G Pr.".

Inscription additionnelle

La Banque Toronto-Dominion — 600,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de $10.00 chacune, de la Banque Toronto-Dominion seront négociables à 10:00 a.m. lundi le 27 février sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, sous réserve d'avis de leur émission, conformément aux clauses de l'offre de droits aux actionnaires en date du 10 février 1961.

Rayées de la cote

La Corporation de Gaz Naturel de Québec — Les Unités de la Corporation de Gaz Naturel de Québec seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière lundi le 27 février. Ces certificats d'actions ordinaires d'une valeur au pair de $1 chacune faisant partie des Unités seront distribuées, le ou vers le 6 mars 1961 aux détenteurs d'actions privilégiées, 6% cumulatif, inscrits dans les livres le 1er mars 1961.

Renseignements généraux

Campbell Chibougamau Mines Limited — a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été émis, le 10 février, 12,500 actions, à la suite d'options consenties par les administrateurs lors de l'assemblée du 17 juin 1959 et lors de la réunion annuelle du 27 octobre de la même année.

Dome Petroleums Limitée — a fait savoir à la Bourse de Montréal que M. Arthur G. Hall a exercé son option sur 1,000 actions ordinaires est qu'il a payé $5,000 pour ces dernières. Dix certificats de 100 actions ont donc été émis; ce qui porte le total des actions en circulation le 20 janvier 1961 à 2,575,500 actions.

National Drug & Chemical Co. of Canada Limited — a notifié la Bourse de Montréal qu'il y avait en cours, le 3 février, 125,397 - 20/100 d'actions privilégiées et 369,838 - 30/100 d'actions ordinaires.

Bourse de Montréal

Marché à terme du métal argent

Cours du marché à terme du métal argent en Bourse de Montréal :

	Ach.	Ven.
Mars	—	—
Mai	.9325	.9375
Juillet	.9375	.9450
Sept.	.9500	.9550
Nov.	.9580	.9600
Jan.	.9600	.9700

On n'a enregistré aucune transaction sur ce marché à la séance d'hier.

M. Gustave Boulanger

conférencier invité

Réunion mensuelle des 'Placements Progressifs'

Le club "Les Placements Progressifs" tiendra sa prochaine assemblée mensuelle le 1er mars prochain au Club Regent.

Le conférensier invité sera M. Gustave Boulanger, président et directeur général des Placements Collectifs Inc., fonds mutuel qui s'est taillé une place d'importance dans l'économie canadienne.

M. Boulanger traitera des placements en general et du rôle des jeunes dans l'économie de demain. Cette causerie sera suivie d'un forum.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de lundi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	x6240	$ 41	40⅞	40⅞
Acad Atl	600	$ 10½	20½	20½
Acad Atl A	z80	$ 20¼	20¼	20¼
Algoma	550	$ 36⅜	36¼	36¼
Alumini	1302	$ 33⅝	33¼	33½
Ang Cdn pr	z5	$ 52	52	52
Ang T 4½ p	z5	$ 41½	51½	51½
Argus	100	$ 37	37	37
Asbestos	425	$ 26⅜	26¼	26⅜
At Steel	200	$ 25	24⅛	24⅞
Bk Mont	714	$ 62	61⅞	62
Bank NS	565	$ 71¼	71	71¼
Banq C N	286	$ 59	58½	58½
B Phone	4946	$ 50	49¾	50
Bow 5 pr	35	$ 48¼	48¼	48¼
Bow 5½ pr	50	$ 52½	52½	52½
Bow Mer pr	30	$ 49½	49½	49½
Brazil	647	405	405	405
B & Bk	x625	$ 53¼	53¼	53¼
BA Oil	1787	$ 34⅜	33⅞	33⅞
BCE 4½ pr	50	$ 44¼	44¼	44¼
BCE 5½ pr	60	$ 52	52	52
BC Forest	1015	$ 13	12¾	13
BC Pow	725	$ 37¾	37½	37¾
BC Phone	100	$ 49	49	49
Brown	500	$ 13⅜	13¼	13⅜
Bruck A	100	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Cal Pow	1775	$ 27½	27½	27½
Can Cem	175	$ 27¼	27¼	27¼
Can Cem pr	205	$ 26½	26½	26½
Cl Fndry	z200	$ 21½	21½	21½
CSL	z4	$ 46	46	46
C Aviatn	180	$ 24½	24½	24½
C Bank C	187	$ 62	61¾	61¾
Cdn Brew	1638	$ 47⅜	47	47⅜
Cdn Celan	625	$ 23⅜	23⅜	23⅜
C Chem	900	$ 7	7	7
C Frbks A	z5	$ 11	11	11
C Frbks B	z25	$ 8½	8½	8½
C Husky	3100	7	6¾	7
CIL	z25	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Cdn Oil	300	$ 27¼	27¼	27¼
CPR	560	$ 23	22⅝	22⅝
Cdn Pet pr	z3	$ 9¼	9¼	9¼
C Vickers	z5	$ 19	19	19
Con M S	310	$ 21⅜	21⅜	21⅜
C Glass	z65	$ 22	22	22
Corby A	z50	$ 17	17	17
Dist Seag	805	$ 35¾	35½	35¾
D Bridge	875	$ 18½	18½	18½
D Dairies	z66	$ 10½	10	10½
D Fndry	25	$ 48¾	48¾	48¾
D Stores	195	$ 65	64¾	64¾
Dom Tar	11538	$ 16⅛	16	16
Dom Text	690	$ 11	11	11
Donohue	z50	$ 19½	19½	19½
Dow Brew	z5	$ 45	45	45
Du Pont	1060	$ 20¾	20½	20¾
Dup Fr A	z50	$ 6¾	6½	6½
Electrolux	400	$ 26	25½	26
Fam Play	103	$ 18¾	18¾	18¾
Fleetwood	625	$ 12	11¾	11¾
Fndtn	2085	$ 12½	12⅛	12⅛
Fraser	z80	$ 23⅞	23¾	23¾
Gatine xd	115	$ 38½	38½	38½
Gat Pac xd	15	$101	101	101
G Dynam	z5	$ 42½	42½	42½
GMC	z3	$ 43	43	43
GL Paper	255	$ 49	48½	48¾
Hardee	100	$ 16	16	16
Home A	525	$ 11¾	10⅞	10⅞
Home B	225	9900	9900	9900
Horne Pfd	100	370	370	370
H Smith	1405	$ 40¼	40	40
Hud Bay	363	$ 46⅞	46½	46⅝
Imp Bank	100	$ 17¾	17¾	17¾
Imp Inv A	250	$ 12¼	12¼	12¼
I Inv⅝p	150	$ 20¼	20¼	20¼
Imp Oil	1517	$ 41½	41¼	41½
Imp Tob	6265	$ 14¾	14¾	14¾
Ind Accep	155	$ 49¾	49¾	49¾
Int Nickel	768	$ 64¾	64¾	64¾
Int Paper	3758	33¾	33⅝	33⅝
Int Util	225	$ 41¾	41¾	41¾
Inter PL	100	$ 63¾	63¾	63¾
Jamaic PS	175	$ 28¼	28¼	28¼
Labatt	125	$ 33	33	33
Loeb M	200	$ 9⅞	9¾	9⅞
MB — PR	963	$ 17¾	17½	17¾
Marl Tel	250	$ 18¾	18¾	18¾
Mass-F	4025	$ 12¼	12¼	12¼
Mass-F5½p	35	$104¼	104¼	104¼
Molson A	158	$ 26¾	26	26¾
Molson B	55	26¾	26	26¾
Molson pr	202	$ 42½	42½	42½
N Sti Car	200	$ 11¼	11¼	11¼
Nia Wire	100	$ 11½	11½	11½
Nia Wire B	300	$ 10½	10½	10½
Noranda	645	$ 42¼	41¾	42
NS LP	1475	$ 16½	16¼	16½
Ogilvie	620	$ 51	50¾	50¾
Ont Steel	z100	$ 20	20	20
Pac Pete	150	$ 13	13	13
Pac Pete w	z40	780	780	780
Page Hers	50	$ 25	25	25
Penmans	45	$ 32¾	32¾	32¾
Pow Corp	40	$ 55½	55½	55½
Premium	500	330	300	330
Price Br	250	$ 45½	45½	45½
QN Gas	300	$ 8¼	8¼	8¼
Reed A E	1245	$ 7¾	7¾	7¾
Reitman A	z5	$ 15	15	15
Reynolds pr	25	$ 87	87	87
Roe Av C	3855	$ 6¼	5¾	6¼
Rolland A	135	$ 56	56	56
Royal Bk	308	$ 74½	74	74½
Royalite	200	705	705	705
S L Cem A	500	$ 12½	12½	12¾
S L Corp	13665	$ 22	21¾	21¾
Salada S	190	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Shawin	1435	$ 27¾	27½	27¾
Shaw 4pr	50	$ 41¼	41	41
Shw 4½pr	25	$ 46¼	46¼	46¼
Simon pr	z10	$ 85¼	85¼	85¼
Simpsons	210	$ 32½	32½	32½
Steel Can	625	$ 74½	74½	74½
Steinbg A	805	$ 23¾	23¼	23⅜
Texaco C	130	$ 61	61	61
Tor Dm xr	350	$ 59¾	59½	59¾
T Dm rt	2196	570	555	565
Tr Can PL	415	$ 22¼	22	22¼
Triad	1500	225	225	225
Un Steel	525	$ 6¾	6¾	6¾
Walk GW	860	$ 42½	41¾	41¾
Webb Knp	825	250	250	250
Weston A	400	$ 47	46¾	47
Weston B	175	$ 50	50	50
Zellers	300	$ 38¼	38¼	38¼

Bourse Canadienne

(Séance de lundi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	2350	6	5½	5½
Ang Nfld	400	$ 7¾	7¾	7¾
Arno	4000	4	4	4
Atlas	6000	4	4	4
Augustus	1000	36	35½	35½
Bailey SA	1900	825	800	825
Bateman	78200	10	9	10
Bellechase	4500	17	17	17
Bluewtr	1000	30	30	30
Boomsvt	2833	18	15	18
Bouzan	2000	50	50	50
Cal Ed	200	$ 17¾	17¾	17¾
CF Prod	z25	$ 6¾	6¾	6¾
C Kodiak	200	85	85	85
Canorama	1000	17	17	17
Carbec	3000	7½	7½	7½
Cartier Q	500	10	10	10
Cassiar	200	$ 13	13	13
Cent Man	1000	3½	3½	3½
Chemalov	32000	250	231	240
Chipman	2500	5	4½	5
Coprand	6100	106	104	106
Crusade	100	115	115	115
Dome	350	$ 21¼	21	21
D Lease	8600	115	105	110
D Oilcloth	z25	$ 23½	23½	23½
Falcon	1225	$ 42¼	41¾	41¾
Fundy	19100	8	7	8
Futurity	1000	22	22	22
Gold Age	6400	47	46	47
Hydra Ex	200	22	22	22
Lith Corp	5100	46	44	44
Lowney	130	$ 27	27	27
McIntyre	100	$ 27	27	27
Meleh pr	z25	$ 11⅛	11	11⅛
Merrill	3000	80	78	80
Mid Chib	8100	20	19	19
MR Dairies	300	$ 7¼	7¼	7¼
Native M	500	9	9	9
N Formaq	9500	5¼	5	5¼
Nfld Light	z125	$ 54½	54½	54½
N Santia	23500	3½	3	3
NW Am	112333	29	25	25½
NA Rare	40000	34½	34½	34½
Opemiska	300	645	640	640
Pa Inv	400	250	250	250
Pennbec	500	8	8	8
Porcupine	7000	9	8½	9
Prem Stl	100	$ 8	8	8
Qu Cobalt	1600	205	200	200
Que Lith	3200	425	425	425
Qu Smelt	4700	11½	11	11
Qu Phone	550	$ 40	40	40
Rub Foo w	200	41	41	41
St L Col	2325	555	540	550
Saucon	1400	129	128	129
Shop Sav	300	$ 7½	7½	7½
SC Pow 6p	20	$ 12¼	12¼	12¼
Spartan	6900	87	83	87
Suptest or	150	$ 16¼	16¼	16¼
Tache	1000	7½	7½	7½
Tazin	3000	7	7	7
Trib Expl	7000	6½	6	6½
Tr C Corp	300	$ 35¼	35½	35¼
Trebor	1500	4	4	4
Wendell	1500	3	3	3

SECTION NON OFFICIELLE

Burns	z80	$ 12¼	12¼	12¼
Camp Ch	1300	790	775	780
C Sm Sm	241	$ 14¼	14¼	14¼
Cdn Dev	100	460	460	460
C Ingersoll	100	40	40	40
Cent Del	350	600	595	595
C Paper	687	$ 44¼	44	44¼
Con Gas	1445	$ 18	17¾	17¾
Fed Grain	160	$ 50	49½	50
Frobisher	3000	$ 14	14	14
Geco Mines	z50	$ 19	19	19
Hollinger	180	$ 23¾	23¾	23¾
Jockey C	900	295	295	295
Kelly DA	100	$ 6¾	6¾	6¾
Kerr Add	2200	$ 11¾	11¾	11¾
Lob Co B	1000	$ 35½	35½	35½
MO Paper	165	$ 31½	31½	31½
Moore	1120	$ 51⅞	51	51¼
Steep R	2460	930	910	930
T Fin A	415	$ 41	40	40
Trans Mt	775	$ 9¾	9¾	9¾
Un Gas	400	$ 18	17¾	17¾

Rapports financiers

Can. Iron Foundries

Le bénéfice net consolidé de Canada Iron Foundries s'établit à $1,736,264 et ressort à $1.92 l'action pour l'exercice financier 1960, au regard de $463,635 ou 34 cents l'action en 1959. Les dépenses de capital ont diminué de $4,690,931 en 1959 à $1,417,626 l'an dernier. Le rapport souligne que la hausse appréciable du bénéfice est due aux opérations profitables de Dominion Structural Steel Limitel. Les ventes ont totalisé $101,346,000 en 1960 contre $105,712,364 l'année précédente.

Anglo-Canadian Tel.

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1960, Anglo-Canadian Telephone Company a fait un revenu net consolidé de $2,295,662, comparé à $2,144,090 en 1959. Mais par suite de la hausse du montant des dividendes privilégiés de $463,333 à $643,750 résultant de l'émission d'actions privilégiées ($2.90) au troisième trimestre de 1959, le solde disponible pour les actions "A" et les actions à dividende différé a été réduit légèrement à $1,651,912 ou l'équivalent de $2.58 l'action "A" et $1.98 l'action à dividende différé, comparativement à $1,680,757 ou $2.62 et $2.02 l'action respectivement en 1959. La compagnie a reçu $1,342,452 de dividendes de British Columbia Telephone en 1960 contre $1,103,371 l'année précédente. La part d'Anglo-Canadian dans les profits non distribués de cette compagnie équivaut à 68 cents l'action, comparé à 78 cents en 1959.

Walter M. Lowney

Depuis le début de l'exercice courant qui se termine le 30 juin 1961, les ventes de Walter M. Lowney Company Limited sont inférieures d'environ 3% à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Le volume des ventes a diminué dans les deux divisions des confiseries et de la crème glacée. Un porte-parole de la compagnie explique que cette baisse est attribuable à l'état général des affaires et à la concurrence des importations, particulièrement de l'Angleterre. Il ajoute que, bien qu'il soit difficile présentement d'avoir une idée exacte des résultats de l'exercice en cours, on peut présumer que les bénéfices sont un peu moins élevés qu'au dernier exercice. Pour l'exercice terminé le 30 juin 1960, le bénéfice net s'était élevé au nouveau sommet de $673,115 ou l'équivalent de $3.24 l'action ordinaire, au regard de $614,917 ou $2.96 l'action l'année précédente.

Cdn Breweries

Les ventes et bénéfices de Canadian Breweries Limited sont sont légèrement en hausse par rapport à l'an dernier pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 1961, a annoncé le président de la compagnie, M. Ian R. Dowie, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Superior Propane

Le revenu brut de Superior Propane Limited s'est accru de 3.5% au chiffre de $7,700,902 durant l'exercice terminé le 30 novembre 1960 et le bénéfice net a augmenté de 1% à $413,992 ou l'équivalent de 89 cents l'action ordinaire (sur 404,174 actions), au regard de $409,019 ou 92 cents l'action (sur 384,080 actions) en 1959. Le fonds de roulement a augmenté de $606,615 à $1,070,110 par suite de l'émission de débentures. La dette obligataire de la compagnie s'est accrue de $2,840,000 à $3,439,500 et l'actif total de $8,520,036 à $9,349,021.

Maple Leaf Milling

Les bénéfices de Maple Leaf Milling Company sont un peu moins élevés cette année que ceux de l'exercice terminé le 31 juillet 1960. Le bénéfice net de $544,637 ou l'équivalent de 93 cents l'action ordinaire pour le semestre fini le 31 janvier 1961 se compare, en effet, à celui de $559,210 ou 96 cents l'action pour la période correspondante l'an dernier. Le bénéfice avant déduction des impôts s'établit à $1,066,092, en baisse de $16,000.

Maritime Tel. & Tel.

Mardi—1ère édit. Fin. Rapp. Fin

Le revenu net de Maritime Telegraph and Telephone Company Limited se chiffre à $2,418,821 ou l'équivalent de $1.16 l'action pour l'exercice 1960, en comparaison de $2,135,212 ou $1.15 l'action en 1959, soit une augmentation de 13.3%. Le bénéfice d'exploitation s'est accru de $14,832,483 à $16,208,679, soit de 9.3%. Durant l'année, la compagnie a dépensé une somme record de $8,049,449 contre $7,647,878 en 1959. Au 31 décembre 1960, le fonds de roulement s'établissait à $4,242,051, au lieu de $3,334,928 un an auparavant.



M. W.W. BOOTH

M. Karl E. Scott, président de la Ford Motor Company of Canada, Limited, fait part de l'élection de M. Wallace W. Booth au poste de vice-président. M. Booth est directeur des services financiers, et c'est en cette qualité qu'il est entré à la compagnie Ford-Canada, en mai 1959. Après avoir servi pendant trois ans dans l'Armée de l'Air des Etats-Unis, M. Booth obtint son B.A. et son M.B.A. à l'Université de Chicago. Avant de venir au Canada, M. Booth a occupé des postes importants à la direction financière de la Ford Motor Company, au siège social de la compagnie, à Détroit.

Bourse américaine

(Séance de lundi)

	Haut	Bas	Clôt.
1000 Allegs cp wts	9¼	9	9⅛
6200 Atlas cp wts	1⅞	1¾	1⅞
1600 Braz TL&P	4¼	4¼	4¼
200 Breeze Corp.	5⅝	5½	5½
500 Brit Am Oil	35	34⅝	35
200 Brit Col Pwr	38¼	38¼	38¼
300 Brown Co	13½	13¼	13½
1100 Cal East	3⅜	3¼	3¼
3000 Cent Hadley	1¼	1¼	1¼
100 Cons M & S	21½	21½	21½
3500 Créole Pet	37¼	37	37¼
400 E. B. & Share	29⅜	29¼	29¾
1500 Fairchild c&I	151	148¼	150¼
1300 Felmont Pet	5½	5½	5½
6500 Imp Ch

BOURSE DE TORONTO

(Séance de lundi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi xd	795	$ 41¼	40⅝	40⅝
Acad-Atl	1525	$ 20½	20⅜	20⅜
Acad-Atl A	125	$ 20	20	20
Acad-Atl p	z5	$ 93	93	93
Agnew-S	120	$ 20½	20½	20½
Alta Di vt	800	160	155	155
Alta Dis w	700	74	65	74
Alta Gas	2707	$ 28¼	28⅛	28¼
Alta Gas p	80	$106¾	106½	106¾
Alta G w	1905	$ 11⅜	11¼	11¼
Alta Nat	210	$ 17½	17½	17½
Alg Cen	3770	$ 53⅜	53⅜	53⅜
Alg Cen w	372	700	700	700
Algoma	555	$ 36½	36¼	36¼
Alumini	2569	$ 33⅜	33⅜	33⅜
Alum 1 p	z75	$ 21½	21½	21½
Alum 2 pr	130	$ 46¼	45⅞	45¾
Ang Pip p	z5	$ 52½	52½	52½
Argus	545	$ 37⅛	36⅞	36⅞
Arg 250 pr	155	$ 49½	49½	49½
Atlan Ac x	240	$ 16½	16½	16½
Atlas Steel	368	$ 24¼	24¼	24¼
Auto Ei n	35	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Aut Fab A	z25	$ 8	8	8
Aut Fa B	250	325	325	325
Bank Mont	882	$ 62¼	61⅞	61⅞
Bank NS	1865	$ 71⅝	71¼	71¼
Beatty	z10	$ 7½	7½	7½
Bell Phone	4730	$ 49⅞	49¾	49
Bell Pho	4730	$ 49⅞	49⅝	49⅞
Bowat pr	z10	$ 48½	48½	48½
Bow 5½ p	z20	$ 52½	52½	52½
Bowat	110	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Brazil	2974	410	405	410
BA Oil	4230	$ 34½	34⅛	34¼
BCE 4 pr	85	$ 79	78½	79
BCE 4¼ p	z15	$ 41¼	41¼	41¼
BCE 4½p	z20	$ 43½	43½	43½
BCE 4¾p	175	$ 91⅞	91⅞	91⅞
BCE Spr	248	$ 49¼	49	49
BCE 5½p	40	$ 52½	52½	52½
BC Forest	4103	$ 13	12⅝	12⅞
BC Pk B x	z50	$ 14¾	14¾	14¾
BC Pow	896	$ 37⅞	37½	37⅞
BC Phone	480	$ 49	48¾	49
Bruck A	215	$ 7	7	7
Bruck B	z5	200	200	200
Build Prod	55	$ 34½	32½	34½
Bullochs B	z50	450	450	450
Burlington	z25	$ 17⅜	17¾	17¾
Burns	1880	$ 12¾	12½	12¾
Cal Pow	980	$ 27½	27½	27½
Can Cem	331	$ 27¾	27	27
Can Cem p	z5	$ 25¾	25¾	25¾
CCC Stone	200	$ 15¼	15	15¼
Cl Fndry	369	$ 21½	21¼	21¼
C Pack B	100	$ 53½	53½	53½
Can Perm	230	$ 65	65	65
CSL	142	$ 47	47	47
Ca Wire B	150	$ 7	7	7
C Bnk C	966	$ 62½	61⅞	62
Cdn Brew	2905	$ 47⅜	47	47⅜
C Br Alum	200	$ 10¾	10½	10¾
CBAL B w	200	365	365	365
Cdn Celan	z25	$ 23¾	23¾	23¾
C Cel $1 p	z30	$ 19¼	19¼	19¼
C Cel 1.75 p	25	$ 32¾	32¾	32¾
C Chem	3070	$ 7⅛	6⅞	7⅛
C Che w	11050	340	320	340
C Collier	310	$ 7	6⅞	6⅞
C Colli p	z25	70	70	70
C Curt w	1600	140	135	140
C Drawn p	z70	$ 11¾	11¾	11¾
C Dredge	810	$ 15	14¾	15
C Frbks A	325	$ 11	11	11
C Frbks B	210	$ 8¼	8¼	8¼
CF Prod	155	$ 7	7	7
CF Prod 1p	z30	$ 49¼	49⅛	49⅛
CF Prod 2p	z45	$ 45¾	45¾	45¾
C Gas I p	2060	$ 5⅜	485	5⅜
C Ga 1w	12075	210	185	210
C Husky	16230	$ 7	6⅞	6⅞
C Husk w	3015	300	280	290
C Hydro	100	$ 10¼	10¼	10¼
C Hydro w	200	60	60	60
C Ind Gas	1960	$ 7½	7¼	7⅜
CIL	200	$ 15½	15½	15½
Cdn Loco	z70	$ 6½	6½	6½
C Marc	100	$ 5	5	5
Cdn Oil	1036	$ 27½	27	27
Cdn Oil 5	25	100	100	100
CPR	2210	$ 23	22⅞	23
Cdn ePt p	315	$ 9¾	9¾	9¾
Cdn Tire	25	$ 47⅜	47⅜	47⅜
C Tire A	275	$ 43	42	43
C Util pr	40	$ 93	93	93
C Vickers	110	$ 18¼	18¼	18¼
Cdn Wall B	50	$ 33¼	33	33
CWN Gas	655	$ 18¼	18	18⅛
CWN G Pr	z20	$ 15¼	15¼	15¼
CWN G 5-2	100	$ 20¼	20¼	20¼
Col Cell	800	$ 5⅜	5¼	5⅜
Con Baks	110	$ 7¼	7¼	7¼
Con Gas	2334	$ 17⅞	17⅝	17⅝
Con Gas A	45	$105½	105½	105½
Cn aGs B	105	$104⅜	104	104⅜
Corby vt	105	$ 17	17	17
Cosmos	z25	$ 11¾	11¾	11¾
Crstbrk w	500	4	4	4
Crown Tr	z5	$ 36	36	36
Crown Zell	747	$ 56	55	56
Crow's N	510	$ 19	18¾	19
Crush Int	150	$ 6¾	6¼	6¾
Dist Seag	1748	$ 35⅜	35½	35⅜
D Bridge	1155	$ 18½	18⅜	18⅜
D Coal pr	120	330	330	330
D Dairies	z41	$ 10¼	10¼	10¼
Dom Elect	175	$ 72	72	72
Dom El wt	373	400	375	400
D Fndry	1316	$ 49	48	49
D Magnes	260	$ 8	7¾	7¾
Dm Stores	905	$ 65	64¾	65
Dm Tar	31334	$ 16¼	16	16
Dom Text	2760	$ 11	11	11
Dow Brew	100	$ 45	45	45
Fam Play	1070	$ 19¼	18⅞	19⅛
Fanny F	1260	$ 20	19½	20
Fed Grain	270	$ 50	49	50
Fed Gr pr	100	$ 28	28	28
Fleetwd	100	$ 11¾	11¾	11¾
Ford US	442	$ 73	72½	73
Fndtin	400	$ 12½	12¼	12¼
Fraser	152	$23⅜	23⅜	23⅜
Gat xd	205	$38½	38½	38½
Gat 5 pc xd	30	$101	101	101
G Dev	539	$ 13⅞	12¾	12¾
GMC	906	$ 44⅜	43⅜	44⅜
GP Drill	z75	61	61	61
GP Drill A	z10	45	45	45
GS Wares	100	$ 8¼	8¼	8¼
Globe A	z25	$11	11	11
G Mack Axd	50	$ 6	6	6
GL Paper	340	$ 49	48¾	48¾
GL Pow xd	885	$ 35	34¾	35
GL Po'w w	805	$ 12	11¾	12
GN Gas	2000	$ 6⅜	6⅜	6⅜
GN Gas w	3525	155	125	150
GL G Bw	10130	200	150	200
GW Coal A	400	$ 5	5	5
Gr Wpg G	695	$ 13⅜	13⅜	13½
Gr Wpg vt	900	$ 13¼	13	13¼
Greyhn xd	510	$ 13	13	13
Guar Tr	z8	$ 35¾	35¾	35¾
Hardee	2235	$ 16⅜	16	16⅜
Hardee p	10	$115	115	115
Hard Carp	300	$ 12¼	12¼	12¼
Hendshot p	20	$102	102	102
Horne Pf	700	370	360	370
H Smith	1675	$ 40¾	40	40
Imp Bank	131	$ 71¾	71¾	71¾
Imp Flo	z20	$ 32	32	32
Imp Inv A	670	$ 12⅛	12	12⅛
Imp I 6¼	200	$ 20	20	20
I Inv 1.40p	z25	$ 23	23	23
I Inv 1.25p	175	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Imp Life	100	$ 97	97	97
Imp Oil	2335	$ 41⅜	41¼	41½
Imp Tob	3525	$ 14⅞	14⅜	14½
Imp Tob p	800	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Ind Accep	395	$ 50	49¾	49¾
I Ac wts	315	$ 24¾	24½	24¾
Ingersoll A	100	$ 5¾	5¾	5¾
Inglis	400	460	460	460
Inld C p	641	$ 16	15⅝	16
Inld Gas	1725	$ 5⅜	5⅜	5¾
Inld G p	200	$ 17	17	17
Int Util	645	$ 41¾	41	41¾
Int Util p	50	$ 46	46	46
Inlprov	z75	$ 6½	6½	6½
Inter PL	330	$ 64¼	63¾	64¼
Int Stl P	3175	255	250	250
Inv Syn	z105	$ 39	38½	38½
Inv Syn A	905	$ 37	36⅝	37
Iroq G p	750	$ 11	11	11
Jamaica PS	213	$ 29	29	29
Jefferson	120	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Jock C	18355	300	285	290
Jock C p	310	$ 10¼	10¼	10¼
Jock w	11900	55	50	55
Kelly DA	1820	$ 6¼	6	6¼
Kelly wts	325	330	330	330
Kelvinator	175	$ 7	7	7
Labatt	286	$ 33	32¾	33
Lafarge	475	$ 6¾	6¾	6¾
Lafarge w	4000	87	87	87
Lakeld	850	220	215	215
Laura Sec	460	$ 18	17½	17½
Levy pr	z50	$ 23¾	23¾	23¾
LobCo A	165	$ 34½	34	34½
LobCo A w	220	$ 10¾	10¾	10¾
LobCo B	525	$ 35½	35	35
LobG 1 pr	325	$ 30¾	29¾	29¾
LobG B pr	75	$ 32	32	32
Loeb M	635	$ 9¾	9¾	9¾
MB PR	6710	$ 17¾	17⅜	17⅜
M Leaf Mil	1380	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Mass-F	5215	$ 12¼	12	12⅛
Mass-F 5½	40	$104	104	104
Maxwell	z15	275	275	275
Mid-West	1850	180	170	175
Molson A	535	$ 26½	26	26½
Molson B	387	$ 26½	26¼	26½
Mont Loco	z50	$ 14¼	14¼	14¼
Moore	2622	$ 52	51	52
Nat Drug	605	$ 14½	14½	14½
N St Car	z25	$ 11⅜	11	11⅜
Neon	z50	$ 13¼	13¼	13¼
Nia Wire B	400	$ 10½	10½	10½
NO N Gas	1416	$ 15⅜	15½	15½
NQ Pow	77	$ 30	30	30
Nor Phne	1690	$ 6⅞	6¾	6⅞
Nthld Util	100	$ 22	22	22
NW Util pr	25	$ 77½	77½	77½
Ocean Cem	208	$ 10½	10½	10½
Ont Steel	225	$ 20	20	20
Oshawa A	150	$ 9½	9½	9½
Overland	z5	$ 5¼	5¼	5¼
Overld pr	z25	$ 9	9	9
Page-Hers	925	$ 24¾	24¾	24¾
Phina	310	$ 10⅞	10¾	10¾
Pow Corp	100	$ 55	55	55
Premium	3670	340	300	340
Pres Elect	6700	11	10	10
QN Gas	1565	$ 8¼	7¾	8¼
QN Gas pr	z10	$ 54	54	54
QN G wts	1745	270	240	270
Rob A pr	z20	$ 20	19½	20
Roe AV C	4370	$ 6	5½	5½
Roe AV pr	50	$ 80	80	80
Royal Bk	599	$ 74½	74	74½
Russell	1774	$ 9¾	9¾	9¾
StL Cem A	300	$ 12¼	12¼	12¼
StL Corp	7942	$ 22	21¾	21¾
StL Cp A pr	30	$100½	100½	100½
St Maurice	900	68	68	68
Salada S	4078	$ 14½	14¼	14½
Salada w	225	895	880	890
Selkirk A	100	450	450	450
Seven Arts	5275	$ 9½	9⅛	9⅛
Shawin	645	$ 28	27½	27½
Shaw A p	z4	$ 41	41	41
Shaw B p	25	$ 46⅛	46⅛	46⅛
Silverwd A	z50	$ 11	11	11
Simpsons	381	$ 32¾	32½	32½
Slat Ind p	315	$ 19½	19¼	19¼
Southam	z50	$ 26¾	26¾	26¾
St-Pav	830	$ 16	15⅞	16
Steadman	336	$ 36	36	36
Steel Can	1484	$ 75	74½	75
Steinbg A	565	$ 23½	23	23½
S Propane	200	$ 15	15	15
S Prop w	360	210	210	210
Supreat ord	460	$ 16¼	16¼	16¼
Swiftson	200	200	200	200
Tamblyn	z200	$ 23⅜	23	23½
Texaco	280	$ 61½	61	61
Texaco p	z17	$ 83	83	83
Thorneif	z25	$ 6	6	6
Tor-Dom	1534	$ 59¾	59½	59¾
Tor Dom r	1534	575	560	565
Tor Elev	150	$ 11½	11½	11½
Tor Star p	90	$ 59½	59¼	59½
T Fin A	2648	$ 41¼	39¾	39¾
T Fin 5 pr	77	$ 39	39	39
T Fin 87w	200	450	440	450
Tr C PL	9109	$ 22⅜	22¼	22⅜
Trans Mt	5250	$ 9⅜	9⅜	9⅜
Un Gas	995	$ 18	17¾	17¾
U Gas A p	z5	$ 54	54	54
U Corp B	400	$ 23½	23½	23½
U Corp pr	z4	$ 26¾	26¾	26¾
Un Steel	344	$ 6⅞	6¾	6¾
Vanadium	z20	150	150	150
Vic G Tr	z15	$ 45½	45½	45½
Walk GW	1395	$ 42¼	41⅞	42
Whb Knp	2400	250	250	250
Westeel	225	$ 10½	10¼	10¼
W Cop w	100	40	40	40
Westfair	z15	$ 36	36	36
Weston A	510	$ 47½	47	47
Weston B	475	$ 50½	50	50
Westn 4½p	45	$ 95	95	95
West A w	925	$ 22	21⅝	21⅞
White P xd	100	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Woodwd A	590	$ 17¼	17¼	17¼
Wwd A w	1470	725	675	725

CURB

Ang Cdn	50	$ 39	39	39
Anglo Nfld	235	$ 7¾	7¾	7¾
Asbestos	260	$ 26½	26¼	26¼
B Am Bxd	z25	$ 53¼	53¼	53¼
CD Sug	z90	$ 17	17	17
C Paper	753	$ 44¼	44	44
D O Cloth	z25	$ 23¼	23¼	23¼
DuPont	589	$ 20½	20½	20½
Int Pap	892	$ 33¾	33¼	33½
Lob Inc	z50	$ 13¼	13¼	13¼
MacLar B	200	$ 21¼	21¼	21¼
Ogilvie	325	$ 51	51	51
Ogilvie p	z10	$ 138	138	138
Price Br	562	$ 45½	45¼	45½

PETROLES

AP Cons	1000	47	47	47
Alminex	1550	195	190	190
Am Ledus	700	9	9	9
Anchor	2500	8	8	8
Anglo Am	100	700	700	700
B'ley S A	7994	835	810	810
Bail 5¾p	275	$ 21⅝	21⅜	21⅜
Banff	2000	102	102	102
Bralsa	1500	50	50	50
Britalta	500	227	225	225
Catalta	4000	32	29	30
Cal Ed	965	$ 18	17⅜	17⅜
Calvert	1000	29	29	29
Camerina	1000	110	110	110
C Oil Lds	1000	100	100	100
C Oil L w	1000	8	8	8
CS Pete	1500	325	315	320
C Chieftn	700	77	77	77
Cdn Dev	7850	470	450	455
C E Gas	21600	179	175	179
C Homes	3246	95	89	92
Cent Del	2660	600	590	590
Charter O	150	112	112	112
C Dragon	36266	17	15½	17
C East C	500	32	32	32
C Mic M	1600	240	240	240
C West P	774	269	260	265
Dev-Pal	1210	72	72	72
Dome Pete	209	975	975	975
Dynamic	22700	92	88	90
Fargo	1125	390	375	375
Fr Pete p	4350	370	360	360
Gr Plains	1300	$ 12½	12¼	12½
Home A	1988	$ 11¾	10⅝	10⅝
Home B	1034	1000	970	970
H B Oil G	1451	$ 14⅛	13⅞	14⅛
LI Pete	20500	7½	6½	7
Lon Point	2000	46	44	46
Maitnns	1000	2½	2⅛	2½
Marigold	1500	7⅛	7⅛	7⅛
Mayfair	400	105	105	105
Medal	7570	223	212	223
Midcon	3300	35	34	34½
Nat Pete	500	157	157	157
N Cont	1500	22	22	22
Northeal	500	7½	7⅛	7⅛
NC Oils	1600	210	205	205
NCO wts	2080	75	66	66
Northld	40200	16	16	16
Okalta	1000	34	33	33
Pac Pete	2949	$ 13	12¾	12⅞
Pamoil	2945	42½	42½	42½
Permo pr	4150	64	60	64
Peruv Oils	1700	126	122	122
Petrol	9265	80	78	80
Phillips	5000	40	35	35
Placer	5400	41½	40	41½
Ponder	1500	45	43	45
Provo Gas	2800	244	231	234
Ranger	200	103	103	103
Reef Expl	1000	4½	4½	4½
Rocky Pete	z83	2	2	2
Royalite	600	705	700	705
Royalit pr	200	$ 20¾	20	20¼
Sapphire	3000	49½	49	49½
Sapph debs	50	$ 40	40	40
Sarcee	2200	77	77	77
Secur Free	800	435	430	435
South U	4500	14½	14	14
Spooner	19500	10	10	10
Stanwell	2800	41	40	41
Trans Can	500	46	46	46
Triad Oil	23920	230	215	230
U Cans vt	1250	105	100	100
Un Oils	11733	142	137	142
Wayne	2000	9	9	9
Wespac	3000	14	14	14
W Cdn OG	700	110	107	107
W COG w	4600	75	54	69
Wstburn	2350	60	58	60
W Decalta	5857	90	86	90

MINES

Abacus	2000	12	11	11
Acad Urn	2000	7½	7½	7½
Advocate	1000	353	345	345
Agnico	11128	74	72	72
Axaiteho	100	42	41	41
Alba Expl	1600	4	4	4
A Lardr	1000	16	16	16
Amal Rar	3030	5	5	5
Am Neph	1000	41	41	41
Anacon	666	39½	39½	39½
Anglo Hur	400	810	810	810
Ansil	31700	8½	7½	7½
Area	2700	81	76	80
Arjon	1300	7	7	7
Atl C C	98100	155	138	155
Aumacho	84517	16	13½	16
Aumaq	8500	7	5	7
Aunor	1200	272	270	270
Bankeno	1500	39	38	38
Barnat	6020	170	169	170
Bary Exp	1000	44	44	44
Base Met	2400	8	8	8
Baska	11000	13½	12	12
Beav Lod	3500	6½	6½	6½
Belcher	6000	58	52	53
Bethlm	2900	88	88	88
Bevcon	3579	12	11¼	11½
Bibis	1500	65	63	65
Bidcop	10500	13½	11½	13½
Bla Bay	10000	9	8	8½
Bordulac	1500	7	6	7
Bouzan	25050	52	48½	51
Bralorne	1835	680	660	660
Brou Reef	1700	30	30	30
Buffad	500	7	7	7
Buff Ank	1000	126	125	125
Buff RL	1000	5	5	5
C Chib	13530	790	770	775
Camp RL	z50	$ 13¾	13¾	13¾
C Tung	17700	175	150	151
C Astoria	3000	8	7	7
C Dyno	2110	49	49	49
C Malart	1200	33½	33½	33½
Cdn Thor	2000	3½	3½	3½
Can Erin	19000	57	53	53
Captain	1000	6	6	6
Cassiar	490	$ 13¾	13½	13¾
Ce Pore	31500	13½	12	13½
Cheskirk	5000	3	3	3
Chester	8000	26½	25½	25½
Chib M	3600	74	72	74
Chimo	3050	48	47	48
Coch Will	600	350	340	340
Coin Lake	4500	16	14	14
Comb Met	1500	26	25	26
Coniagas	10400	87	84	87
Coniaur	3750	73	71	71
Consolex	1500	18	17	17
C Bellek	2500	4	3	4
C Callinan	2000	6	6	6
C Discov	3125	360	355	355
C Fen	2000	18	16	16
CG Arrow	2000	26	23	25
C Halli	23100	45	44	45
C Marben	2500	52	50	52
Con M S	2030	$ 21¾	21½	21¼
C Mogul	1600	99	92	99
C Morris	4000	15	15	15
C Mosher	3500	171	166	166
Cn Negus	5666	15	15	15
C Northld	1000	28	28	28
Conwest	1450	335	335	335
Cop Corp	4000	16	15	16
Cop-Man	1000	7	7	7
Coprand	1000	107	102	107
Courvan	1900	30½	30	30
Cowich	1000	23	22	23
Craigmt	1755	900	830	880
Crowpat	5000	7	7	7
Cusco	2142	3½	3½	3½
D'Aragon	2500	18½	18	18
De Cour	1875	9½	9¼	9½
Deer H	10300	26	25	25
Delnite	3610	29	28½	28½
Denison	3257	$ 10⅜	9	10¼
Dicknsn	2771	300	295	300
Dome	925	$ 21½	21	21
Donald	5500	6	6	6
Duvan	1500	9½	9	9½
East Mal	1900	180	160	180
East Sull	9900	182	174	180
Elder	10700	112	110	112
Eldrich	500	11	11	11
El Sol	2100	6	6	6
Falcon	2685	$ 42½	41½	41½
Faraday	15150	153	141	150
F'west T	500	9	9	9
Fatima	81500	38	34	36
Frobisher	16400	14½	13½	14
Gaitwin	2000	5½	5½	5½
Geco Min	1495	$ 20	19¾	20
Giant YK	1615	$ 11	10¾	10½
Glacier	500	15½	15½	15½
Goldale	4500	22	21	22
GF Mining	4000	20	19½	20
Goldray	6000	18	18	18
Grabdroy	500	10	10	10
Granduc	700	165	160	165
Gunnar	4866	825	815	820
Hallnor	100	180	180	180
Hard Rock	1200	13½	13	13
Headway	2000	28	27	27
Heath	2000	4½	4½	4½
High-Bell	1300	196	195	195
Hollinger	725	$ 23⅜	23⅜	23⅜
Howey	700	260	255	255
Hud Bay	1832	$ 46¾	46¼	46¾
Int Moly	4500	5	5	5
Int Nickel	4036	$ 65	64½	64⅝
Irish Cop	17700	100	90	97
Iron Bay	1000	170	160	168
Iso	8300	62	61	62
J Walte	9400	36	32	35
Jacobus	8150	72	70	75
Jaye Expl	500	16½	16½	16½
Jellicoe	2000	6	6	6
Joburke	1000	9	9	9
Jonsmith	5000	9½	9½	9½
Jowsey	1265	28½	28½	28½
Kenville	11800	5½	5½	5½
Kerr Add	2670	$ 11¾	11¾	11½
Kopan	7792	16	15	15
Labrador	225	$ 22½	22¼	22¼
L Dufault	12200	45	45	45
Lamaque	z20	350	350	350
Langis	21850	51	48½	50
Latin Am	39500	55	51	53
Leitch	1700	151	150	150
Lexindin	1000	2½	2½	2½
Lt. Lac	600	182	180	182
Lorado	5470	47	46	47
Lor wts	16150	4½	4½	4½
Louvict	3000	5	5	5
Lyndhst	1000	8	8	8
Madsen	1500	18	18	18
Macfie	1500	4	3½	4
Madsen	900	284	283	283
Magnet	11000	8½	8½	8½
Malartic	750	76	76	76
Maralgo	3500	10	10	10
Marcon	1500	7½	7	7
Maritime	25850	91	88	90
Martin	4700	38½	38½	38½
Matatch	1500	8	8	8
Mattgmi	200	675	675	675
Maybrun	500	6½	6½	6½
McIntyre	300	$ 27	27	27
McKen	1500	16	15½	16
McWat	11000	29	28	29
Mentor	18500	30	27	27
Merrill	19800	80	78	80
Meta Uran	8500	11½	11	11
Minda	20900	4½	4½	4½
Min Corp	700	$ 12	11¾	11¾
Min-Ore	5500	6	6	6
Moneta	1000	67	67	67
Mt Wght	49525	63	59	63
Murray M	3100	58	57	58
Nama Cr	1500	9	9	9
Nealson	2000	4½	4½	4½
Nw Alger	500	4	4	4
New Ath	2100	31	31	31
New Cal	1300	34	33	33
N Delhi

SPORTS

entre nous

Une opération serait nécessaire dans le cas de Claude Provost

par Marcel DESJARDINS

Les médecins qui soignent Claude Provost pour son genou blessé, espèrent lui éviter l'opération avant la clôture de la saison de hockey mais considèrent que la chose sera peut-être nécessaire. C'est ce que nous apprenait Bill Head de la clinique du Forum, hier soir, en nous laissant savoir que l'état du genou gauche du porte-couleurs du Canadien laisse beaucoup à désirer. "Les médecins et moi-même multiplions les traitements dans l'espoir non seulement de permettre à Provost de revenir au jeu, le plus tôt possible, mais également dans l'espoir de lui éviter l'opération mais nous ne sommes vraiment pas satisfaits de l'état du genou du joueur", nous déclarait Head.

Pour remettre le genou en parfait état, une opération s'impose, selon les médecins. Mais une telle mesure dans le moment signifierait que l'ailier droit ne pourrait revenir au jeu cette saison. Inutile d'insister sur la signification d'une telle perte pour le Tricolore. Il n'est cependant pas impossible, admet Head, que l'opération puisse être retardée après la clôture de la saison, mais à condition que l'on enregistre une amélioration sensible dans l'état du genou du blessé. Dans le moment, les médecins ne cachent pas leur désappointement de la tournure des événements.

Alors à quand le retour au jeu de Provost ?" avons-nous voulu savoir de Head.

"Impossible de se prononcer dans le moment. Aucune déclaration possible dans un sens ou dans l'autre. Tout ce qui paraît certain c'est que Provost devra être opéré. Espérons cependant que ce ne sera qu'après la saison."

Le cas de Gilles Tremblay est plus encourageant. Il semble à peu près certain qu'il se joindra au club pour la partie de demain soir contre les Maple Leafs à Toronto. Le jeune ailier gauche pratiquera aujourd'hui et si tout va bien il partira avec ses camarades ce soir pour la ville-reine. On saura également aujourd'hui si Marcel Bonin, blessé à la hanche, pourra reprendre son poste demain soir. La chose semble très possible.

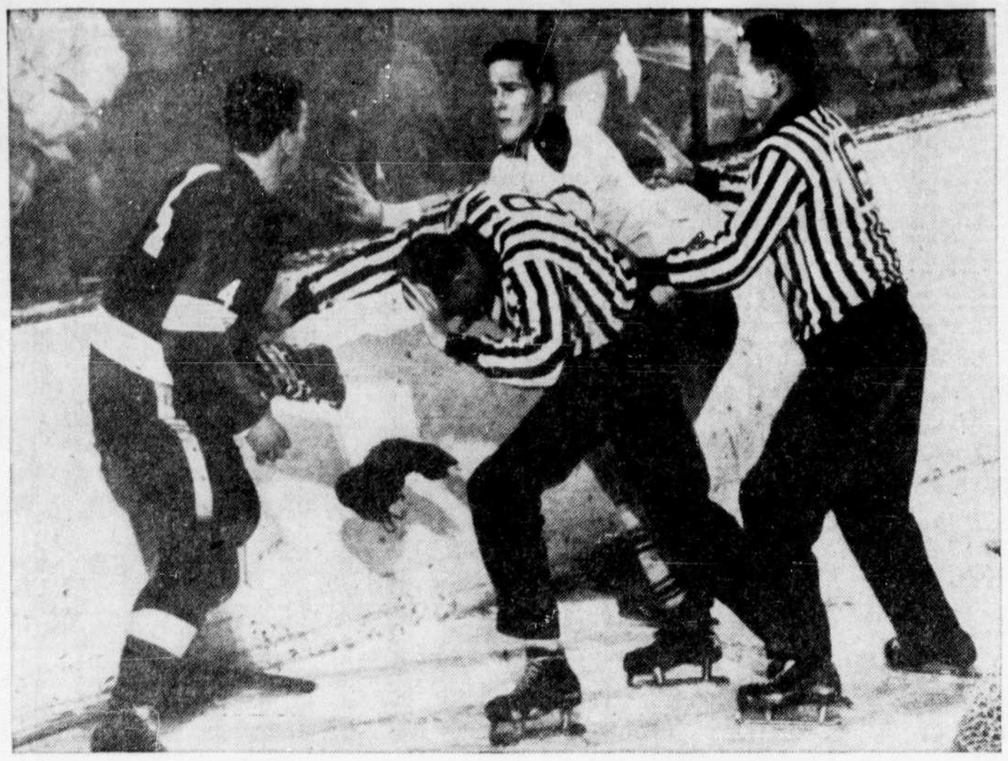
Un protégé d'André Barrault contre Chuvalo à Montréal ? . . .

De Paris, nous vient la nouvelle qu'André Barrault, l'ancien gérant de Laurent Dauthuille, reviendra très probablement à Montréal le mois prochain avec Robert Duquesne, de France, le champion poids lourd de son pays et Jean Ruellet, également champion de France mais de la catégorie des poids moyens.

Au nom de Duquesne, Barrault aurait accepté verbalement une offre pour un combat contre George Chuvalo, de Toronto, au début d'avril à Montréal. Il appert que le Français est impatient de venir se battre en Amérique où, pense-t-il, il pourrait suivre les traces de Dauthuille. On se souvient que celui-ci est devenu l'une des plus grandes attractions que le monde de la boxe ait connues à Montréal.

Lors de son passage à Montréal, il y a quelque temps, Barrault avait manifesté le désir de revenir dans la métropole avec quelques pugilistes de France. "J'en connais quelques-uns qui pourraient fort bien réussir chez vous", nous avait-il dit. Il n'a pas perdu évidemment de temps à mettre à exécution ses projets.

Voir ENTRE NOUS en page 20



PRIS ENTRE DEUX FEUX — Pris entre deux feux, le juge de lignes NEIL ARMSTRONG (8) se penche en même temps qu'il tente de séparer les combattants HOWIE YOUNG (4) des Red Wings de Détroit, et TIM HORTON (en arrière), des Maple Leafs de Toronto. Le juge de lignes BILL MORRISON, à droite, tente également de mettre fin à la bataille à l'Olympia de Détroit, dimanche soir.

Pour la joute de demain à Toronto

Ni excès de confiance ni esprit de défaitisme chez le Tricolore

Ce n'est pas un excès de confiance qui pourra être la cause de l'échec si le Canadien perd l'importante rencontre de demain soir à Toronto. Ce ne sera pas non plus parce qu'il entrera dans la lutte avec un esprit de défaitisme. La direction du Bleu Blanc Rouge entend bien protéger son équipe contre l'une et l'autre de ces deux possibilités.

Parmi les dirigeants du club local, on pense en effet que le Tricolore a perdu la joute cruciale de jeudi dernier au Forum parce qu'il était trop confiant, qu'il a laissé le Toronto prendre l'initiative du jeu dès le début. "Il y a peut-être aussi le fait que les Maple Leafs ont voulu fournir un effort ultra spécial pour King Clancy. Cela se voit assez souvent lorsqu'un gérant régulier est absent et qu'un pilote d'urgence doit le remplacer. Les joueurs croient à ce moment qu'ils se doivent de fournir un effort ultra spécial", de nous dire un officiel du Bleu Blanc Rouge en fin de semaine.

C'est donc la détermination des autorités du Tricolore de prévenir les joueurs contre tout excès de confiance demain soir. Mais ils sont tout aussi décidés à voir à ce que leurs protégés sautent sur la glace avec l'idée d'en sortir avec un triomphe qui les replacerait en première position, sur un pied d'égalité avec leurs rivaux.

Si les dirigeants sont convaincus qu'il faudra un maximum d'efforts de la part de tous et de chacun pour l'emporter, ils comptent surtout sur Jacques Plante. Le vétéran gardien de buts a toujours été depuis des années l'homme par excellence des grands moments. Il espère qu'il le sera encore demain dans cette partie cruciale.

Pour mener l'attaque, Blake compte surtout sur Henri Richard, Béliveau et Geoffrion. Harvey est naturellement celui de qui il attend une performance extraordinaire à la défense.

De Toronto, on apprend que la joute sera probablement disputée devant une foule record. Il paraît exister dans la ville reine un enthousiasme comme celui noté la semaine dernière ici. La direction du Garden croit qu'elle sera forcée de refuser l'admission à des milliers de partisans des Leafs. Elle a reçu des demandes de billets d'amateurs de plusieurs locali-

Voir LE TRICOLORE en page 19

Jamais de cadeau aux adversaires

par L. PERCIVAL

L'une des plus grandes qualités qu'un être humain puisse posséder, c'est la charité — donner à celui qui en a seboin. On emploie souvent l'expression "Il pourrait vous donner sa dernière chemise" pour décrire une personne que l'on croit tout particulièrement charitable. Mais lorsqu'un joueur de hockey commence à faire des cadeaux au club adversaire au milieu d'une partie, il a de fortes chances de s'attirer les foudres de son instructeur.



Peut-être la forme la plus commune de cette charité mal placée consiste à faire une passe à l'aveuglette, simplement passer la rondelle dans l'espoir qu'un coéquipier sera en position de la prendre. Un telle manoeuvre fait habituellement perdre la possession du disque et peut souvent priver une équipe d'une occasion de compter, soit accorder un but rapide à l'adversaire. Vous allez rarement voir un joueur de la Ligue Nationale tenter une passe semblable; elle est cependant monnaie courante dans le hockey junior.

Sports College a remarqué que dans les catégories d'âge junior et moins, on tente une moyenne de pas moins de 45 passes à l'aveuglette par partie ! Environ deux tiers de celles-ci sont faites à l'intérieur de la zone défensive de l'équipe qui tente la passe — soit l'endroit le plus dangereux pour perdre possession du disque.

Sports College a noté une amélioration d'environ 30% cette année chez les Maple Leafs de Toronto par rapport à l'an dernier en ce qui concerne cette habitude de passer la rondelle à l'aveuglette — ce qui explique en partie pourquoi les Leafs sont tellement meilleurs.

Aussi rappelez-vous bien qu'il faut toujours regarder avant de faire un passe. Cessez de jouer le rôle du Père Noël vis-à-vis du club adversaire, parce que vous pourriez bien avoir à le regretter.

Au poste, demain soir

Mahovlich jouerait contre le Canadien

TORONTO, (PC) — Punch Imlach, instructeur-gérant des Maple Leafs de Toronto, a déclaré hier que Frank Mahovlich avait été hospitalisé à cause d'une infection à la cuisse droite.

Les médecins de l'équipe ont précisé que cette infection était causée par une furoncle à l'intérieur de sa cuisse droite.

Imlach a ajouté qu'à moins qu'il ne survienne des complications, Frank sera en mesure de s'aligner mercredi soir lors que les Leafs, présentement en première place du classement, recevront la visite du Canadien de Montréal, détenteur du deuxième rang du circuit Campbell.

De plus, Mahovlich subi des traitements physiothérapeutiques depuis plus d'une semaine à cause d'un malaise à l'épaule droite qui le gène dans ses mouvements.

Tout ralentissement dans la production de Mahovlich pourrait bien causer de sérieux ennuis aux Leafs qui tentent désespérément de maintenir leur avance sur les Canadiens. Présentement, ils détiennent une marge de deux points sur les Canadiens qui, cependant, ont joué une partie de moins. Par contre, Mahovlich tente d'abaisser le record de 50 buts en une saison établi par Maurice Richard. Il en a 45 à son actif.

Ed Nickla jouera ici

Lorsque le club de football Alouettes rencontrera les Bears de Chicago dans la partie hors concours du 5 août, il aura dans ses rangs un ancien joueur de son adversaire.

En effet, Ed Nickla qui joua sur la ligne défensive des Bears en 1959, a signé un contrat avec les Alouettes.

Nickla mesure 6'3" et pèse



ED NICKLA

240 livres. Il peut jouer comme plaqueur, ailier défensif ou garde intérieur.

Le nouveau venu se rapportera au camp d'entrainement des Alouettes le 1er juillet.

Le truc d'un boxeur échoue

CAEN. (AFP) — Le poids moyen français Marcel Pigou, qui était opposé hier soir en dix rounds au boxeur noir Jack Subero (Trinidad), envoya son adversaire à terre d'un crochet gauche au foie au cours de la deuxième reprise. Subero se laissa compter jusqu'à dix et toute l'assistance crut au KO.

Mais ce "KO" paraissant suspect au directeur du combat. Pigou fut déclaré vainqueur de son adversaire par disqualification pour KO simulé, et les organisateurs ont décidé de bloquer la bourse de Subero et de porter plainte auprès de la Fédération au sujet du comportement du boxeur de Trinidad.

CES DAMES !



"Bien entendu, ne pas manger avant et après le goûter est excellent ; mais ce serait préférable de l'oublier !"

Claude Cyr nous écrit

De Prague, où il accompagne le Trail, l'équipe qui représente le Canada au tournoi pour le championnat mondial du hockey amateur, le gardien de buts Claude Cyr a envoyé trois lettres au journal LA PRESSE. Nous résumons ces trois lettres aujourd'hui :

"Les joueurs commencent à être fatigués. On joue au hockey tous les jours et lorsqu'on ne joue pas, on nous fait voyager en autobus pendant la journée et on nous fait pratiquer le soir. Plusieurs joueurs pensent seulement à retourner chez eux. Aucun d'eux ne semble s'habituer à ce genre de tournée.

"Michel Lagacé est arrivé et ce joueur devrait nous aider considérablement au cours du tournoi. Personnellement, je crois que si nous gagnons la première partie du tournoi contre la Suède, nos chances de décrocher le championnat seront très bonnes.

"Ici, à Prague, nous sommes très bien accueillis partout. Nous vivons dans un hôtel confortable et nous mangeons bien. Je croyais que l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie était puissante, mais nous les avons battus assez facilement. Après cette partie, nous avons été reçus comme des rois à l'hôtel.

"Dans chaque ville que nous visitons, nous recevons des souvenirs. Ici, à Prague, c'est une température du printemps. Il ne fait pas froid, mais nous ne voyons pas le soleil. J'ai eu une journée de soleil depuis que je suis à Prague.

Bien à vous,
Claude Cyr

Don Hogan avec le Royal pour le reste de la saison

Don Hogan, prêté par les As de Québec au Royal de la Ligue de l'Est, terminera la saison avec le club Montréal. Telle est la nouvelle annoncée hier soir par la direction de l'équipe montréalaise qui avait retourné plus tôt l'ailier droit à Québec à la demande des As.

Les compteurs

	B	A	Pts
Pennington, Hull	30	61	91
Kachur, S. Ste-Marie	33	41	74
Hilts, S. Ste-Marie	38	34	72
Bettio, Sudbury	28	41	69
Gray, Hull	32	34	66
Burchell, Royal	10	50	60
Bousseau, Hull	32	25	57
Maxwell, Kingston	23	34	57
Hoekstra, Kitchener	26	30	56
Attlersley, Kingston	22	31	53

GARDIENS DE BUTS

	J	Bc	Bl	Moy.
Johnston, Hull	59	148	10	2:50
Hodge, Royal	22	74	0	3:38
Pronovost, Royal	17	52	1	3:05
Cyr, Royal	13	41	0	3:15
Plante, Royal	8	24	0	3:00
Evans, Kitchener	17	69	0	4:05
McCartan, Kitchener	43	127	1	2:95
Dejordy, S. Ste-Marie	33	115	2	3:48
Edwards, S.Ste-Marie	26	85	2	3:26
McNamara, Sudbury	52	210	3	4:03
Millar, Sudbury	2	7	0	3:50
Maniago, Sudbury	4	10	1	2:50
Babiuk, Sudbury	1	4	0	4:00
Jacques, Kingston	8	24	1	4:25
Henderson, Kingston	31	122	1	3:96
Babiuk, Kingston	20	79	0	3:65

CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pts
Hull	58	15	6	232	148	82
S. Ste-Marie	28	23	8	210	200	64
Kitchener	27	33	10	199	196	64
Kingston	23	30	6	219	235	53
Sudbury	20	31	8	197	231	48
Royal	17	31	12	144	191	46

Toutefois Moril Morrissette, qui avait également été rappelé par les As en même temps que Hogan, demeurera avec l'équipe de la Ligue Américaine.

Hogan sera donc de retour à son poste pour la partie de ce soir au Forum entre le Royal et le Kitchener-Waterloo qui bataille pour la deuxième place du circuit. Le Kitchener partage cette position avec les Thunderbirds de Sault-Ste-Marie, mais a l'avantage d'une partie de plus à jouer.

Jack McCartan, que l'on a vu à l'oeuvre ici contre Jacques Plante, le 24 janvier, sera opposé à Claude Pronovost, dans ce qui pourrait être un véritable duel de gardiens de buts.

Championnat assuré

Tout comme le Canadien de Hull, dans la Ligue de l'Est, Cliff Pennington, du même club, s'est virtuellement assuré le championnat des compteurs. Continuant à compter à la même allure, Pennington a accru son avance sur ses plus proches rivaux Eddie Kachur, du Sault-Ste-Marie, et Fred Hilts, du même club.

Avec 30 buts et 61 assists pour un total de 91 points, Pennington devance Kachur par 17 points. Skippy Burchell, du Royal, vient en 6e place, avec 60 points, mais loin derrière le meneur.

Wright gagne

NEW YORK. (P.A.) — Ted Wright, 153¼ livres de Détroit, a vaincu Garnet (Sugar) Hart, 159½ livres de Philadelphie, par K.O.T. à la fin de la neuvième ronde d'un match qui devait en durer dix hier soir à l'aréna St-Nicholas.

Le Dr Harry Kleiman a arrêté le combat parce que Hart avait l'intérieur de la bouche profondément coupé à plusieurs endroits.

AUCKLAND, N.-Z. (PA) — Eddie Cotton, le mi-lourd de Seattle, a remporté une victoire par décision en dix rondes hier sur Mike Holt d'Afrique du Sud lors d'un match disputé à Auckland en Nouvelle-Zélande.

FORUM
CE SOIR à 8 heures
LIGUE DE HOCKEY PROFESSIONNELLE DE L'EST
KITCHENER
vs
ROYAL
Prix : Sièges réservés $1.75, $1.50 et $1.25. Billets d'entrée générale $1.00. Enfants 50c dans les sections non réservées. Billets MAINTENANT en vente.

Le tennis devant des problèmes nombreux et presque insolubles

NEW YORK. (PA) — Le tennis traverse une période difficile. Sur tous les plans de son activité les problèmes semblent s'être multipliés. Plusieurs questions se posent et restent sans réponse. Parmi celles-ci, la principale est : "Qui est le grand responsable de la situation ?"

"Jack Kramer", répondent quelques officiels haut placés. "Il est en train de dépouiller le tennis amateur de tous ses joueurs de talent."

"Les officiels", de répondre Kramer. "Ce dont le tennis a besoin, c'est une administration plus réaliste, plus progressive. Le tennis a besoin d'hommes qui peuvent s'y consacrer 24 heures par jour."

Pour la première fois de mémoire d'homme, un challenge round de la coupe Davis disputé en Australie a été joué devant des rangées de sièges vides. Les championnats nationaux américains à Forest Hills, N.Y., se sont bouclés par un fiasco financier.

Moins d'une centaine de spectateurs ont assisté à un match de dernière ronde des championnats nationaux australiens à Melbourne, le centre de tennis le plus important en Australie.

Pour la première fois en 25 ans, l'équipe américaine de la Coupe Davis n'a pas atteint le challenge round. Deux joueurs ont été suspendus à la suite d'une conduite non exemplaire. Deux autres sont devenus professionnels puis se sont plaints de "l'hypocrisie" qui règne dans le tennis amateur.

Une sorte de crise

Les gens devraient se rendre en masse aux spectacles de la troupe de Jack Kramer, composée des meilleurs joueurs de tennis des temps modernes. Il n'en est cependant pas ainsi.

"Nous traversons une sorte de crise", a dit Kramer, en guise de commentaire sur le fait que sa troupe ait attiré des assistances incroyablement faibles en Australie. "Les amateurs sont fatigués de voir la compétition internationale se détériorer d'année en année."

Que faut-il faire ?

"Nous nous devons de remettre le tennis entre les mains de ceux qui s'y intéressent en tant que spectateurs," dit le promoteur de Los Angeles. "Il faut oublier d'essayer de sauver le tennis amateur. Sauvons d'abord le tennis lui-même. Nous n'y parviendrons qu'en ouvrant la compétition aux professionnels. Le tennis pourra reprendre son prestige et saura susciter à nouveau de nombreuses carrières athlétiques au sein de la jeunesse. Le tennis amateur sera bien capable alors de prendre soin de lui-même."

Une aventure redoutée

Evidemment la question serait réglée en grande partie avec l'arrivée du tennis omnium. Les officiels sont cependant effrayés à l'idée de s'engager dans cette voie.

Ralph Westcott, qui est en charge du commité de recherche de la USLTA, voudrait qu'on laisse tomber le mot "amateur" et qu'ainsi tout le monde soit reconnu comme joueur de tennis tout simplement.

Jean Borotra, de France, président de la fédération de lawn-tennis internationale, a fait une déclaration dans le même sens, ajoutant que les joueurs de compétition devraient se voir accorder la liberté de pouvoir négocier leurs propres arrangements financiers selon leur propre valeur.

L'Association de tennis des Etats-Unis s'y oppose fortement. L'Association australienne fait de même. L'Angleterre et la France se rangent du côté de Barotra.

"Nous nous devons d'adopter le tennis omnium, sinon Kramer va en arriver à contrôler le tennis complètement," a averti un officiel australien haut placé.

Nicola Pietrangeli, le meilleur joueur de l'équipe italienne de la Coupe Davis, a étonné les Australiens en leur disant au mois de décembre dernier : "En Europe, nous n'acceptons pas de nous déranger pour moins de $400."

Les paiements en-dessous de la table sont monnaie courante dans le monde du tennis. Les joueurs l'exigent. Les commanditaires de tournois y consentent. Les officiels l'accepte — en faisant semblant de regarder ailleurs.

C'est cette forme d'hypocrisie que Barry MacKay et Earl (Butch) Buchholz ont dénoncée lorsqu'ils sont passés chez les professionnels.

Le taux moyen pour un joueur de premier ordre se situe à $250. Un champion de Wimbleton ou un joueur en grande demande peut demander et recevoir plus.

Les officiels de la USLTA se disent au courant d'une telle situation, mais: "Ils nous est impossible d'avoir des preuves tangibles", disent-ils.

D'après les règlements amateurs, un joueur peut exiger des frais de voyage et recevoir un maximum de $20 par jour pour les dépenses de chambre et pension. Aucun amateur de valeur n'irait se contenter d'un tel traitement.

Il y a plusieurs façon de contourner les règlements. L'une des plus populaires consiste à demander des dépenses de voyage pour chaque tournoi. Cinq tournois peuvent être joués en Angleterre en dedans d'un rayon de 200 milles entre chaque emplacement. Un bon joueur australien peut se faire payer un billet d'avion pour Sydney aller-retour à chaque tournoi.

Ceci est illégal, mais c'est un fait.

DOUBLES ECONOMIES
HANDY ANDY
• ECONOMISEZ SUR PIÈCES DE PREMIÈRE QUALITÉ
• ECONOMISEZ SUR INSTALLATION PAR EXPERTS
Le sel corrosif de la route a-t-il rendu DANGEREUX le système d'échappement de votre auto !

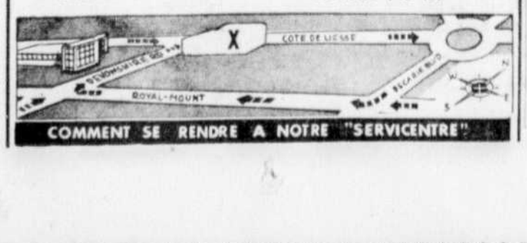


Des silencieux DEFECTUEUX
★ gaspillent l'essence
★ font que le moteur s'use plus vite
★ endommagent les pièces vitales
★ abaissent la vitesse
★ mettent votre vie en danger, vous exposant aux effets nocifs du monoxyde de carbone

VOICI CE QUE VOUS ÉCONOMISEZ !	SILENCIEUX	INSTALLATION — SILENCIEUX ET TUYAU
FORD — METEOR		
1942 — 1951	8.70	12.70
1954 — 1958	10.25	14.25
CHEV. — 6 ou 8 cyl.		
1942 — 1953	8.70	12.70
1953 — 1954	9.85	13.85

Supplément pour crampons si requis. Bas prix similaires pour toutes les autos américaines, européennes et compactes.

TOUS LES SILENCIEUX SONT ENTIEREMENT GARANTIS POUR LA DUREE DE VOTRE AUTO
Pour votre commodité
7 DEPOTS D'INSTALLATION
• SERVICENTRE GEANT — 4600 COTE-DE-LIESSE
• 520 ave VERDUN
• 8100 blvd DECARIE
• CENTRE ST-JEROME
• CENTRE DUVERNAY
• CENTRE MAISONNEUVE
• CENTRE PIE IX



COMMENT SE RENDRE A NOTRE "SERVICENTRE"

T.V. à LOUER
Service gratuit
DU. 9-4772
PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCES
1448 EST, rue FLEURY

Ne vous exposez pas à de pareils dégâts



Cette photographie n'a rien de truqué. Les antennes individuelles sur les toitures constituent un danger dans nos hivers canadiens, et, comme on peut le voir, c'est un placement qui ne tient pas debout ! Avec le système moderne de Rediffusion, rien à craindre. Vous vous épargnez des réparations dispendieuses de toiture, vous vous évitez d'acheter une autre grande antenne et, ce qui est plus, vous écartez tout danger tant pour vous-même que pour les voisins et les passants. Nous vous apporterons les canaux américains et canadiens PAR CABLE PROTEGE directement à votre téléviseur. En outre, vous recevrez beaucoup de programmes de télévision par circuits fermés, indépendamment des autres canaux réguliers.

En raison de la situation actuelle dans la région métropolitaine **REDIFFUSION,** *prolongeant son offre spéciale de trente jours, installera son service exclusif par fil direct absolument sans frais de raccordement.*

TELEPHONEZ CHEZ
Rediffusion Inc.
6301, AV. DU PARC, MONTREAL
CR. 6-2501



Améliorées!
Un bon tonique pour les hommes, qui a fait ses preuves et est bien établi, maintenant plus efficace encore. Empaqueté dans un contenant nouveau, il se vend à prix raisonnable. Ce sont les nouvelles PILULES MORO. Quand un homme se sent fatigué, nerveux, manque d'appétit, il peut s'aider beaucoup en prenant les
PILULES MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"

d'un SPORT à l'autre



ORTEGA

Gaspar Ortega, le boxeur mexicain qui a vaincu **Kid Paret** samedi dernier à Los Angeles obtiendra peut-être un match de championnat mi-moyen mondial contre le même adversaire . . . le titre de **Paret** n'était (heureusement) pas en jeu samedi dernier . . . **John Pleban,** instructeur de l'équipe américaine de hockey, a prédit une victoire du **Canada** ou de la **Russie** dans le tournoi mondial qui commence jeudi, à Genève . . . **Pleban** a prédit que son club, champion l'an dernier, ne pourra faire mieux que de terminer au **cinquième rang** . . . huit pays ont été choisis dans le **groupe select** qui se disputera le championnat mondial . . . ce sont le **Canada,** la **Russie,** la **Suède,** la **Tchécoslovaquie,** les **Etats-Unis,** la **Finlande, l'Allemagne de l'Ouest** ou la **Suisse** et l'Allemagne de l'Est **ou** la Norvège . . .



MINOSO

Les lanceurs **Elroy Face, Don Drysdale** et **Hal Woodeshick** ont été au nombre des premiers joueurs à se blesser à l'entraînement . . . **Face** a été atteint au cou par un roulant . . . **Drysdale** s'est luxé un muscle de la jambe en tentant de "couvrir" le premier coussin . . . enfin, **Woodeshick,** du nouveau club **Washington,** a été blessé au genou gauche par un coup en flèche . . . dans un **domaine** un peu différent, mais qui a trait au baseball, **Minnie Minoso** a convolé dimanche . . . il a épousé **Edilia Delgado . . . Jack Kearns,** gérant d'**Archie Moore,** a annoncé que les arrangements qui permettront à **son protégé** de défendre son titre contre le **Suédois Lennart Risberg,** à Stockholm, avaient été complétés . . . **le match** entre les deux hommes aura lieu à **l'automne . . .** d'ici là, **Moore** devra toutefois conserver son titre des mi-lourds contre l'Italien **Giulio Rinaldi,** le 30 juin, à **Madison Square Garden . . .**

La championne olympique **Wilma Rudolph** a été fêtée hier à Milwaukee, à titre de la meilleure athlète des **Etats-Unis** au cours de la dernière année . . . elle avait gagné trois médailles d'or à **Rome** . . . le lanceur **Jim Brosnan,** des Reds de **Cincinnati** est en train de terminer un roman . . . il aura pour titre **"Nine Innings"** . . . le premier roman publié par **Brosnan** était intitulé **"The Long Summer"** . . . la cour Suprême de l'**Ontario** a de nouveau ajourné à une semaine la cause du quart-arrière **Bernie Faloney** . . . ce dernier cherche à savoir s'il appartient aux **Tiger-Cats** de Hamilton ou aux **Alouettes** de Montréal . . . plus de cent concurrents prendront part au **slalom** géant de **l'Est du Canada** qui aura lieu dimanche au **Lac Beauport . . . Michelly,** négligé à 96-1, a gagné la deuxième partie du double, à la piste **Hialeah . . .** le double a rapporté **$1,019.20** . . . en vertu du nouveau règlement **du fisc,** les détenteurs de billets gagnants ont dû s'identifier . . . **trois billets** de $10 avaient été vendus, six billets de $5 et **113** billets de $2 . . .



FALONEY



LE PLAISIR AVANT LE TRAVAIL — Le puissant frappeur ROGER MARIS qui ne commencera pas l'entraînement avant demain, avec les autres joueurs réguliers des Yankees, prend les choses à son aise avec ses enfants à St. Petersburg, Floride. Maris s'amuse avec son fils ROGER et sa fille SUSAN ANN.

Oscar Fraley explique

Pourquoi Ingemar Johansson pourrait reprendre son titre

MIAMI BEACH. (UPI) — Les observateurs concèdent une chance sur cent à Ingemar Johansson de reconquérir son championnat aux dépens de Floyd Patterson, le mois prochain, mais c'est l'opinion de votre humble serviteur Oscar Fraley, l'auteur de ces lignes.

Jack (Doc) Kearns a choisi le cogneur suédois et son opinion a soulevé de nombreux rires. Toutefois, l'on doute que celui qui fut déjà champion de Jack Dempsey ait voulu s'amuser un peu.

Mais notre étude se base entièrement sur "le gros coup de poing" de Johansson et la vulnérabilité constante de Patterson.

Depuis qu'il est devenu champion poids lourd, Patterson a été expédié au plancher par des adversaires de second ordre. Le plus prometteur d'entre eux fut un jeune amateur du nom de Pete Rademacher. Le fait que Patterson soit sorti victorieux après une série de chutes au plancher atteste une grande combativité mais non un menton très résistant.

Malgré une modestie excessive, l'auteur de ces lignes (Oscar Fraley) avait choisi Johansson comme vainqueur du premier combat et Patterson pour le second. Ceci fait une moyenne de 2 sur 2 et ne peut se terminer plus mal qu'avec une moyenne de .667.

L'on soupçonne, pour le premier combat, que Patterson prit Johansson pour un autre Brian London. Cela pour dire que Patterson peut avoir cru que tout l'entraînement dont il avait besoin pour ce premier combat était un rasage et une coupe de cheveux, mais il était pourtant évident que la façon dont Johansson avait arrêté le progressif Eddie Machen, que le Suédois pouvait percer un trou dans un mur de brique.

Le second combat fut complètement différent. Le Suédois était devenu une célébrité, jouissant d'une vie facile et c'est lui qui commit alors l'erreur de croire que sa droite pouvait marteler Floyd à volonté. Cette fois, Patterson s'était entraîné très sérieusement. Et même là, le marteau du Suédois faillit envoyer Patterson au pays des rêves, dans la deuxième ronde.

Johansson n'a pas donné suite à cette menace, se tenant là comme un garçon qui ne peut se décider quant au jouet à choisir en ouvrant son bas de Noël.

Ce qui nous amène à croire qu'il ait pu être dopé. En tout cas il s'est comporté comme s'il avait été effectivement dopé.

Si cette prétention pouvait être le moindrement fondée, elle expliquerait clairement pourquoi Ingemar n'a pas réagi normalement après avoir atteint solidement Patterson au visage ; il a tout simplement permis à Floyd de récupérer tranquillement.

Il y a eu plusieurs autres réactions intriguantes chez Johansson le soir du second match en plus du fait qu'il se soit entraîné comme un artiste de club de nuit.

Il y a ceux qui prétendent, tout comme avant le premier combat, que Johansson est incapable de boxer et qu'il ne s'améliore pas. Avec encore deux semaines d'entraînement à faire, on peut s'attendre à ce qu'il se mette au travail plus sérieusement que jamais sous la direction de l'excellent Whitey Bimstein. Et lorsqu'il est au sommet de sa condition physique, il peut frapper avec la vitesse de l'éclair.

Ingo sait qu'il ne peut se permettre de rater sa chance contre Patterson. Aussi s'entraîne-t-il avec beaucoup de vigueur, tout comme avant le premier combat. Il sait qu'il devra prendre l'offensive et tenter de mettre Patterson hors de combat parce que si le match devait durer 15 rondes, Patterson l'emporterait probablement par décision. Mais un des facteurs majeurs qui devrait jouer en sa faveur est le fait que Patterson, voulant lui aussi gagner par K.O., viendra à sa rencontre.

Après le premier combat, dans lequel il s'était assuré le titre mondial, Ingo a levé son vieil ami Fraley dans ses bras et s'est écrié fou de joie : "Nous avons gagné. Nous avons gagné".

La dernière chance de Don Newcombe!

VERO BEACH, Floride, (PA)— Il n'existe tout simplement pas d'athlète plus déterminé présentement au camp d'entraînement des Dodgers de Los Angeles que Don Newcombe, l'ancien as-artilleur des Dodgers, maintenant à la recherche d'un emploi dans la Ligue Nationale.

Il semble peser une tonne, mais il affirme ne pas dépasser 243 livres, seulement trois livres de plus que ce qu'il pesait alors qu'il était à son meilleur.

Il a de la difficulté à marcher mais il dit que sa jambe gauche, qui lui donnait beaucoup de mal l'an dernier, est complètement rétablie.

Il n'est pas à l'aise dans sa motion, va presque porter la balle au marbre, mais il soutient que tout va bien et que son bras est en excellente santé.

"Je me sens très bien, mieux que jamais au cours des dernières années," a dit Newcombe lors d'une interview en fin de semaine. "Je suis encore capable de lancer. Autrement je ne serais pas ici. Je possède une maison de rapport et je n'ai pas besoin de personne pour me faire vivre."

Invitation de Bavasi

Newcombe, âgé de 34 ans, s'est rendu à Vero Beach sur l'invitation de Buzzie Bavasi, gérant général des Dodgers et seulement après avoir conclu une entente avec celui-ci. S'il se montre à la hauteur de ce qu'il a déjà été, Bavasi va ou bien l'engager ou bien l'aider à signer avec un autre club des majeures.

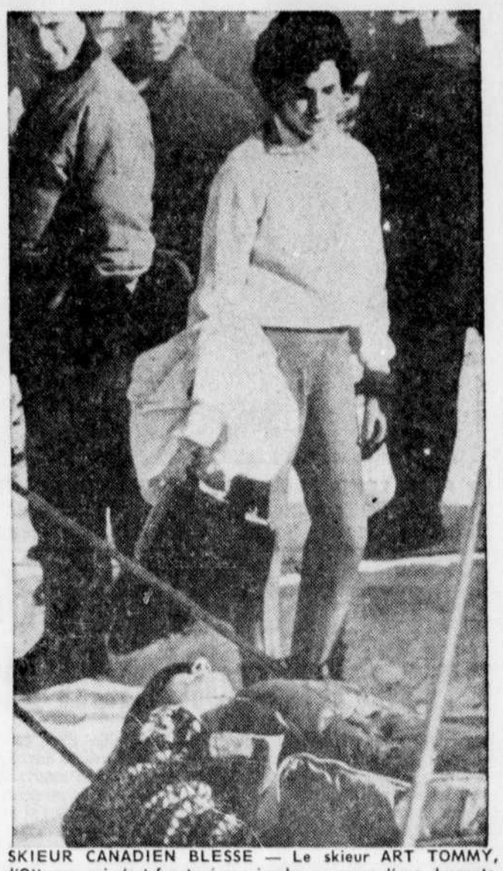
Il y a cinq ans, Newcombe a remporté 27 victoires et subi 7 défaites pour se mériter le trophée Cy Young accordé au meilleur lanceur des majeures.

"Je suis déterminé à faire un retour", a-t-il dit. "Je veux leur prouver à ces gens de Cleveland et aux dirigeants des deux nouveaux clubs de la Ligue Américaine, qu'ils ont commis une grave erreur. Cleveland m'a laissé tomber non pas parce que je ne pouvais lancer, mais bien parce qu'on ne voulait pas payer mon salaire de $27,000."

Newcombe a commencé la saison 1960 avec les Redlegs de Cincinnati de la Ligue Nationale. Il avait une fiche de 4 victoires, 6 défaites lorsqu'il s'est étiré un muscle dans la cuisse droite. Au milieu de la saison, il a été vendu aux Indiens de Cleveland de la Ligue Américaine. Il a gagné deux parties et en perdu trois avant de recevoir son congé à la fin de la saison.

"Lorsque mon nom a été inscrit sur la liste de repêchage pour les deux nouveaux clubs", a dit Newcombe, "je leur ai dit que je ne serais pas intéressé à être choisi à moins de toucher 10% des $75,000. Ils n'ont pas aimé ça du tout. Et le fait de ne pas avoir été repêché m'a beaucoup humilié.

"Ceci est juste pour vous montrer ce que ces gens connaissent. Je crois que je suis capable d'en montrer à tous ces lanceurs qu'ils ont repêché.



SKIEUR CANADIEN BLESSE — Le skieur ART TOMMY, d'Ottawa, qui s'est fracturé une jambe au cours d'une descente en ski à Collingwood, Ont., dimanche est transporté ici au bas de la pente sur une toboggan. Tommy participait à la première compétition professionnelle de ski au Canada sur la piste Thunder. Plusieurs skieurs ont fait des chutes sur le parcours glacé à la suite d'une pluie au cours de la nuit.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Chicago à Détroit

LIGUE DE L'EST

Kitchener à Royal

LIGUE METROPOLITAINE

Lachine à National (P. Sauvé), 7 h. 30
St-Jérôme à Rosemont (P. Sauvé) 9 h.

HIER

LIGUE METROPOLITAINE

Sorel 4 — N.D.G. 1

LIGUE DEPRESSION

Sages 5 — Totem 8
Grads 6 — Hobos 1

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	62	35	17	10	208	157	80
Canadien	61	34	17	10	218	166	78
Chicago	61	25	21	15	170	157	65
Detroit	60	21	24	15	165	180	57
New-York	60	19	32	9	171	206	47
Boston	60	12	35	13	150	216	37

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	59	38	15	6	232	150	82
S.-Ste-Marie	59	28	23	8	205	196	64
Kitchener	60	27	23	10	201	196	64
Kingston	59	23	30	6	220	235	52
Sudbury	59	20	31	8	192	226	48
Royal	60	17	31	12	144	191	46

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	60	40	19	1	284	168	81
Buffalo	58	32	25	1	221	210	65
Cleveland	59	30	29	0	186	194	60
Hershey	59	29	28	2	176	174	60
Rochester	58	27	27	4	206	191	58
Québec	59	23	34	2	175	215	48
Providence	61	20	41	0	183	279	40

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	39	23	8	8	213	153	54
Lachine	39	24	11	4	204	119	52
National	39	21	13	5	167	128	47
Verdun	40	21	17	2	179	162	44
Sorel	40	18	18	4	170	196	40
N.D.G.	41	14	23	4	154	217	32
Rosemont	39	8	22	9	142	192	25
Valleyfield	39	9	26	4	133	193	22

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
As Juniors	37	26	11	0			32
Shawinigan	36	22	13	1			45
Citadelles	34	21	13	0			42
Trois-Rivières	37	16	21	0			32
St-Hyacinthe	36	12	23	1			25
Montréal-Nord	34	9	25	0			18

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	10	8	2	0	68	29	16
Laval	10	7	3	0	43	34	14
Carabins	11	4	7	0	51	65	8
McGill	11	2	9	0	33	67	4

LIGUE DEPRESSION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Totem	17	9	6	2	63	47	20
Grads	17	9	8	0	61	68	18
Hobos	17	7	7	3	56	57	17
Sages	17	5	9	3	69	77	13

HIER

Ligue Provinciale Junior

As 9, Trois-Rivières 4.

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	Pts
As Juniors	38	27	11	0	54
Shawinigan	36	32	13	1	45
Citadelles	34	21	13	0	42
Trois-Rivières	38	16	22	0	32
St-Hyacinthe	36	12	23	1	25
Montréal-Nord	34	9	25	0	18

VOUS SOUVENEZ-VOUS?



LE 28 FEVRIER, 1960

Les Etats-Unis ont gagné leur premier championnat de hockey olympique en comptant six buts dans la dernière période pour vaincre la Tchécoslovaquie, 9-4. Le gardien de buts Jack McCartan de l'équipe américaine avait été le joueur en vedette.

News Syndicate Co.

Trois trous d'un coup...

VERO BEACH, Floride, (PA) — Mme W. J. Hines, une golfeuse amateur de Toronto, a réussi un exploit inouï la semaine dernière sur le parcours du Vero Beach Country Club.

Jeudi dernier, son coup de départ au 18e trou, une normale 3 d'une distance de 100 verges, a frappé le drapeau puis est allé rebondir à l'intérieur de la coupe. Le jour suivant, elle a réussi la même chose au même trou. Elle n'a pas joué samedi. Mais dimanche elle s'est amenée sur le 18e trou et, ont affirmé le pro du club Johnny Morgan et d'autres témoins, elle a réussi son troisième trou d'un coup.

Mme Hines est capitaine de l'équipe de golf féminine du club St. George, de Toronto.

SKI
MONT HABITANT
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
Mercredi
SPECIAL DE SKI
seulement 3.75
BILLET ALLER-RETOUR PAR AUTOBUS ET BILLET DE MONTE-PENTE POUR TOUTE LA JOURNEE
Les autobus quittent le terminus de la Cie de Transport Provincial, rue Dorchester ouest, à 9 h. 10 a.m. et Snowdon à 9 h. 20 a.m.
Boutique de ski — entièrement pourvue — et location
RENSEIGNEMENTS : Appelez VI. 9-4531 — de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.



LUTTE
non télévisée
MATCH POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE
FORUM
mercredi 1er mars
Edouard CARPENTIER
FORMIDABLE et DYNAMIQUE le champion
vs
FRITZ von ERICH
l'aspirant
Voyez le plus redoutable poids lourd sorti de l'Allemagne tenter de décrocher le championnat mondial
RIEN NE RESISTE DEVANT LUI
FRITZ VON ERICH, le destroyer ! C'est ainsi qu'à travers le monde les fervents de la lutte surnomment cette "blitzkrieg" allemande
En plus, la "crème" des lutteurs, y compris
LOU THESZ
(ancien champion du monde)
MATCH D'EQUIPES
DUKE KEOMUKA et M. HITO
(champions du Japon)
vs
NUCCI et DI PAOLO
(champions d'Italie)
Claude Dassary
vs
Don Leo Jonathan
PROMOTEUR : EDDIE QUINN
PRIX : $2.00 — $1.75 — $1.50 — $1.00
Pour renseignements : WE. 2-3786
4,000 BILLETS à $1
en vente à partir de lundi au Forum





LE TRICOLORE

SUITE DE LA PAGE 18

tés situées à plus de cent milles de la ville reine.

"Nous ne pouvons compter sur personne pour vaincre le Toronto. Pour remporter le championnat, nous devrons gagner nos deux dernières joutes contre les Leafs", a dit un officiel du Canadien. "Il nous faut gagner cette partie de demain et l'autre que le Toronto viendra disputer à Montréal".

Le gérant général Frank Selke, du Canadien, a laissé entendre que la semaine prochaine les joueurs du club iront passer quelques jours dans les Laurentides afin de prendre un repos bien mérité.

	B	A	Pts	Pun.
Geoffrion, Canadien	40	42	82	25
Mahovlich, Toronto	45	30	75	112
Béliveau, Canadien	28	47	75	49
Moore, Canadien	35	34	69	62
Kelly, Toronto	20	48	68	12
Bathgate, New-York	23	39	62	20
Ullman, Détroit	30	30	60	24
Richard, Canadien	20	38	58	81
Howe, Détroit	19	38	57	26
Delvecchio, Détroit	23	30	53	26
Olmstead, Toronto	17	32	49	65
Nevin, Toronto	16	33	49	13
Hull, Chicago	28	20	48	42
Mikita, Chicago	18	30	48	69
Hay, Chicago	7	41	48	31
Hebenton, New-York	23	24	47	10
Henry, New-York	22	21	43	8
Bonin, Canadien	11	32	43	36
McKenney, Boston	24	17	41	22
M. Balfour, Chicago	17	24	41	103
Stasiuk, Bost.-Dét.	10	31	41	49
Toppazzini, Boston	13	27	40	33
Keon, Toronto	19	20	39	6
Wharram, Chicago	12	27	39	12
Hickie, Canadien	15	23	38	29
Sullivan, New-York	9	29	38	62
Prentice, New-York	18	19	37	15

LES GARDIENS DE BUTS

	J	C	BL	MOY
Bower, Toronto	56	143	1	2.55
McNamara, Tor.	4	11	0	2.75
Maniago, Toronto	1	3	0	1.50
Tot. du Toronto	62	157	1	2.53
Hall, Chicago	61	157	4	2.57
Plante, Canadien	31	90	1	2.90
Hodge, Canadien	30	76	4	2.53
Tot. du Canadien	61	166	5	2.72
Sawchuk, Détroit	31	93	2	3.00
Bassen, Détroit	29	87	0	3.00
Tot. du Détroit	60	180	2	3.00
Worsley, New-York	53½	176	1	3.28
McCartan, N.-York	6½	30	1	4.73
Tot. du N.-York	60	206	2	3.43
Gamble, Boston	42	157	0	3.74
Simmons, Boston	18	59	1	3.28
Tot. du Boston	60	216	1	3.60

Punitions en minutes par club : Détroit, 520 ; New-York, 534 ; Toronto, 671 ; Boston, 703 ; Canadien, 719 ; Chicago, 854.

Semaine décisive pour 5 clubs de la Ligue Métropolitaine junior

Une fin de saison enlevante que celle de la Ligue de hockey Métropolitaine. Les six équipes qui participeront aux éliminatoires sont connues depuis près de deux semaines mais la position que quelques-unes d'entre elles occuperont le soir du 5 mars demeure encore incertaine.

A vrai dire, seuls les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce ne peuvent améliorer leur sort et termineront la saison en sixième place. St-Jérôme, Lachine, National, Verdun et Sorel se suivent dans cet ordre mais les prochaines joutes cette semaine pourraient apporter des changements au classement final.

Avec deux joutes à disputer, les Royaux de Sorel pourraient encore rejoindre le Verdun en quatrième place mais les Maple Leafs auraient la priorité, ayant remporté une victoire de plus que les Royaux.

Au pinacle du classement se trouvent les Alouettes de St-Jérôme mais leur avance sur les Maroons de Lachine n'est que deux points. Ces deux clubs joueront trois autres parties de même que le National, détenteur de la troisième place avec 47 points, cinq de moins que le Lachine. Trois défaites des Maroons et trois victoires du National permettraient à l'équipe de Fernand Perreault de passer au deuxième rang.

Au Forum, hier, Gilles Leblanc a marqué deux buts pour conduire les Royaux de Sorel à une victoire de 4 à 1 aux dépens du Notre-Dame-de-Grâce. Yves Cournoyer et Claude Cardin ont marqué les autres buts des vainqueurs. Alex Matthew a évité le blanchissage aux Monarchs.

Ces derniers ont perdu les services de Johnny Gross pour une période indéfinie. Gross a subi une fracture du poignet gauche à la deuxième période et devra porter un plâtre.

Le Centre Paul-Sauvé sera le site d'un intéressant programme double ce soir. A 7 h. 30, les Maroons de Lachine affronteront le National tandis que les Alouettes de St-Jérôme seront les adversaires du Rosemont dans la seconde joute. Les joutes contremandées à St-Jérôme et Sorel dimanche seront disputées jeudi soir.

LES MENEURS

	J	B	A	Pts
Hébert, St-Jérôme	38	43	50	93
Charlebois, St-Jérôme	16	40	42	82
Mallette, National	35	35	43	78
Bélisle, St-Jérôme	39	48	28	76
B. Bourcier, Verdun	37	29	46	75
Cardin, Sorel	37	33	41	74
Chiasson, Verdun	37	33	40	73
B. Leblanc, Sorel	37	33	34	67
Roberts, N.-D.-G.	38	32	35	67
Jones, N.-D.-G.	39	31	35	66

Conditions de ski

Voici les conditions de ski telles que fournies par le bureau provincial de la météo et l'Office provincial du Tourisme. Il a neigé dans tous les centres de la province en fin de semaine. Les monte-pentes fonctionnent partout sauf au Mont-Royal et au Mont-Sutton.

	Prof.	N.N.	Condition	Pentes Exc.	Routes Pass.
Lac Beauport	40	20	" "	"	"
Montmagny	33	10	" "	"	"
Mont Ste-Anne	45	15	" "	"	"
Grand'Mère	35	15	" "	"	"
Shawinigan	35	15	" "	"	"
Trois-Rivières	35	15	" "	"	"
Jonquière	30	2	" "	"	"
Kénogami	30	2	" "	"	"
Alma	25	1	" "	"	"
Mont-Mars	33	4	" "	"	"
Portage-des-Roches	38	3	" "	"	"
Municipale	9-14	2	granuleuse, fond dur	P. à bon	bon
North Hatley	10-16	2½	" "	"	"
Hillcrest	10-16	2½	" "	"	"
Mont-Orford	10-21	2½	" "	"	"
Mont-Sutton	8-12	2	mouillée	Pauvre	"
Mt-Adstock et Mt-Granit	36-45	8	poudreuse, fond dur	Exc.	Pass.
Mt-Tremblant N.-E.	24-33	8	Semi-collante, fond dur	T.B.	Bon
Mt-Tremblant S.O.	23-31	8	" "	"	"
Lac Ouimet	18-21	3	" "	"	"
St-Jovite	17	3	" "	"	"
St-Faustin	20-28	6	" "	"	"
Mont-Blanc	20-28	6	" "	"	"
Ste-Agathe-des-Mts	21-32	7	" "	"	"
Mt-Ste-Agathe	21-32	7	" "	"	"
Mont-Castor	21-32	7	" "	"	"
Mont-Chevreuil	32	12	" "	"	"
Foster	32	12	" "	"	"
Ste-Marguerite	27	10	" "	"	"
Mont-Esterel	28	10	" "	"	"
Ste-Adèle	28	7	" "	"	"
Mont-Alouette	28	7	" "	"	"
Mont-Plante	24	10	" "	"	"
Mont-Sauvage	24	10	" "	"	"
Mont-Bélair	24	10	" "	"	"
Sun Valley	26	9	" "	"	"
Far Hill	26	9	" "	"	"
St-Sauveur	26-30	10	" "	"	"
Shawbridge	26-30	10	" "	"	"
Prévost	26-30	10	" "	"	"
Mont-Jasper	34-47	12	" "	"	"
Mont-Gabriel	29	11	" "	"	"
Morin Heights	28	8	" "	"	"
Rawdon	28	8	" "	"	"
Mont-Royal	16	4	collante, fond dur	"	"

Shatto signe

TORONTO, (UPI). — Le demi-arrière Dick Shatto a signé son contrat pour 1961 avec les Argonauts de Toronto du Big Four hier. Il commencera sa 8e saison avec les Argonauts.

Casey Wood, joueur de ligne de l'université de Toronto l'an dernier, a également été engagé par la direction des Argos.

REVERB par PHILCO
encore mieux que la STÉRÉO

Votre meilleur choix
LE TABAC
Vogue
doux, frais, brûle uniformément
Achetez-le en paquet ou en boîte métallique d'une demi-livre



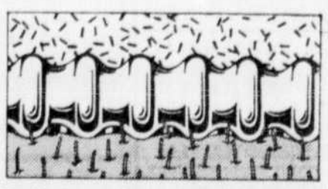
LE RASOIR ÉLECTRIQUE
REMINGTON ROLL-A-MATIC
SE RÈGLE selon VOTRE type de barbe et de peau



C'est le rasoir électrique pourvu des fameux rouleaux-peignes qui se règlent et s'adaptent à *n'importe quel* type de barbe et de peau. Si votre barbe est dure, vous abaissez les rouleaux-peignes et, automatiquement, ils "peignent" davantage. Si vous avez la peau tendre, vous élevez les rouleaux-peignes au maximum et ils "roulent" davantage pour adoucir la coupe (notamment dans la région du cou, qui est plus sensible). Si vous avez la barbe dure et la peau tendre, vous réglez simplement les rouleaux-peignes à la hauteur précise qui vous procure le plus de "confort", n'importe où entre ces deux limites. Voyez le Remington Roll-A-Matic aujourd'hui-même!

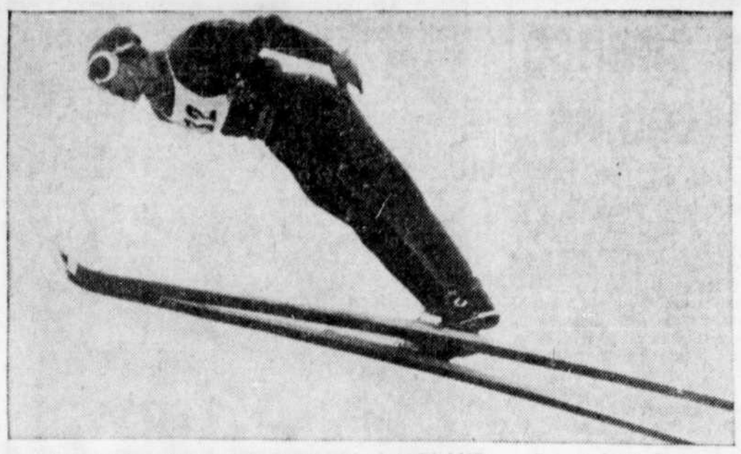


Les rouleaux-peignes (exclusifs à Remington) se règlent à volonté. Plus ils sont hauts, plus ils *roulent* (pour peaux tendres) et plus ils sont bas, plus ils *peignent* (pour barbes dures).



Quelle que soit leur position, les rouleaux-peignes roulent et peignent sans arrêt, abaissant la peau et redressant les poils qu'ils "fauchent" ainsi à la base.

LE RASOIR ELECTRIQUE
REMINGTON ROLL-A-MATIC
Un produit de Remington Rand Limited, division des rasoirs électriques, Toronto



LE PLUS LONG SAUT DE JACQUES CHARLAND — Le sauteur Jacques Charland de Trois-Rivières a réussi un saut de 234 pieds à Ishpeming, Michigan, pour remporter les honneurs du concours en fin de semaine.

Deux spécialistes de la prise du sommeil au Forum

Les sportifs qui se rendront au Forum demain soir se croiront probablement aux Nations Unies. Ils auront l'occasion de voir déployer les muscles d'athlètes représentant plusieurs nationalités.

Ainsi, il y aura un Allemand, deux Japonais, un Canadien français, trois Italiens, deux Français, un Basque, un Hongrois, deux Américains et un Mexicain.

Le géant allemand Fritz Von Eric affrontera le Parisien Georges Carpentier dans un match pour le championnat mondial dans la finale. Von Eric et Carpentier, deux lutteurs fort en vedette aux Etats-Unis, sont attendus à Montréal aujourd'hui.

Les lutteurs super-vedettes arrivent habituellement la journée d'un match à Montréal. On a souvent vu le Grand Togo arriver dans sa limousine, quelques minutes seulement avant un match au Forum et l'air surpris en constatant que certaines personnes s'étaient inquiétées de son retard. Le promoteur Eddie Quinn prétend que ce temps là est fini. Il ne veut plus se trouver dans l'obligation d'annoncer qu'un lutteur vedette doit être remplacé à la dernière minute.

Aujourd'hui, il insiste pour qu'une clause du contrat signé par les lutteurs stipule, que les athlètes doivent arriver à Montréal à la veille d'un combat. "J'ai insisté pour que Carpentier et Von Eric arrivent à Montréal la veille d'un comcause des complications causées par les grèves ou la mauvaise température. C'est le programme le plus coûteux que j'ai organisé depuis plusieurs années et je veux que rien ne cloche au dernier moment", a dit Quinn.

Fritz Von Eric est un lutteur allemand qui n'a pas besoin d'une longue présentation. Dès qu'il paraîtra et marchera dans l'arène avec son traditionnel pas de l'oie, les sportifs se rappelleront ses nombreux violents combats disputés au Forum. Plusieurs experts prétendent que Carpentier doit avoir une grande confiance en lui-même pour avoir accepté un si redoutable adversaire en acceptant de risquer sa couronne contre ce boche aux tactiques brutales.

Dans la semi-finale, deux Italiens, Dominic Nucci et Ilio DiPalo affronteront deux Japonais dans une rencontre par équipes. Monsieur Hito et le nouveau venu Koemoka, sont deux artistes de la prise du sommeil. Koemoka est un lutteur dynamique que les Montréalais ont probablement vu à l'oeuvre par le truchement de la télévision.

La séance de demain marquera le retour de l'homme fort Claude Dassary. Le lutteur basque rencontrera le géant américain Don Leo Jonathan.

L'athlète français Pierre Chausson livrera son premier match à Montréal contre le baron Gattoni. Le Canadien français Jean Rougeau en viendra aux prises avec le Mexicain Ramon Lopez, tandis que le Hongrois Lou Thesz luttera contre Reggie Parks.

entre nous

SUITE DE LA PAGE 18

Le baseball avait fait si peu pour Oscar Major

Quelqu'un remarquait au salon funéraire où est exposée la dépouille mortelle d'Oscar Major que le vétéran est décédé la même année que le baseball professionnel est mort à Montréal. "Etrange coïncidence", de remarquer la personne. "Je suis certaine que la nouvelle de la disparition des Royaux de Montréal a affecté Oscar", de souligner la soeur de ce dernier sans prétendre que cela avait causé la mort de son frère.

Major a toujours été un apôtre du baseball à Montréal. Son dévouement pour ce sport était d'autant plus méritoire que le baseball qui a été si bon pour tellement de gens ici a fait si peu pour lui. Nous serions portés à dire qu'aucun homme à Montréal n'a fait autant pour ce sport pour recevoir si peu en retour. Cela a été particulièrement le cas avec les Royaux de Montréal qui auraient pu mettre à profit son expérience, ses vastes connaissances et son dévouement inlassable.

On lui accorda bien pendant un certain temps le poste de dépisteur de joueurs locaux, mais il aurait mérité d'occuper des positions beaucoup plus importantes. Il est vrai que Major n'était pas le genre de personne à aller demander des faveurs à qui que ce soit.

Si les jeunes qu'il a rencontrés au cours de sa carrière avaient voulu mettre en pratique ses sages conseils, plusieurs auraient pu se créer de brillantes carrières dans le baseball. Mais il répétait souvent que le manque de détermination, le peu d'efforts et l'absence d'ambition étaient les principales raisons pour le peu de succès des nôtres dans le baseball organisé. "Nous avons aussi la température contre nous, mais malgré cela nous aurions dû avoir plus de nos jeunes dans le baseball professionnel", se plaisait-il à dire.

NOTES — Le club de soccer Concordia annoncera aujourd'hui la mise sous contrat de trois joueurs dont un parlant français ainsi que les noms de treize des dix-huit clubs qui viendront jouer au stade Molson, cet été... les skieurs canadiens, qui s'étaient rendus en Europe à l'automne, arriveront aujourd'hui dans la métropole ... demain, une réception sera organisée en l'honneur de Jean-Guy Brunet à Ste-Agathe...

Lew Burdette du Milwaukee sous contrat

(PC) — Lew Burdette, lanceur droitier qui a remporté 19 victoires pour les Braves de Milwaukee, l'an dernier, a signé son contrat en vue de la prochaine saison. Burdette, qui habite Sarasota en Floride durant la saison morte, est arrivé au camp des Braves à Bradenton hier matin et il a signé son contrat après une courte entrevue avec le gérant général John Quinn.

Burdette a bénéficié d'une augmentation de salaire et son traitement pour 1961 sera d'environ $40,000. Burdette, âgé de 34 ans, entreprendra sa 11e saison avec les Braves et à une seule occasion, il a gagné moins de 15 parties par année. Il a remporté 19 victoires deux fois et 20 à deux reprises également. Cet artilleur a lancé une partie sans point ni coup sûr contre Philadelphie le 18 août dernier. Sa moyenne de points mérités par joute a été de 3.36.

Les Braves ont maintenant 30 joueurs sous contrat jusqu'ici, mais six n'ont pas encore été réengagés.

Quatre absents

Quatre joueurs manquaient à l'appel hier au camp d'entrainement des White Sox de Chicago à Sarosota en Floride et sont considérés comme récalcitrants. Ce sont les joueurs d'intérieur Luis Aparicio et Billy Goodman ainsi que les lanceurs Bob Shaw et Turk Lown. Aparicio a déclaré à son hôtel qu'il existait une différence de $2,000 entre le salaire qu'il exigeait et celui que lui avait offert la direction.

Shaw, Goodman et Lown, brillaient tout simplement par leur absence.

Les Pirates de Pittsburgh ont réengagé leurs joueurs en vue de la prochaine saison. Le joueur de premier but Dick Stuart est devenu le dernier membre des champions du monde à signer son contrat pour 961, en fin de semaine. Stuart a accepté les termes de la direction des Pirates au camp d'entrainement de cette équipe à Fort Myers en Floride.

Robinson rencontre Fullmer, samedi

(PCf) — Le plus important combat de boxe de la semaine sera présenté samedi soir prochain à Las Vegas, Nevada, entre Gene Fullmer et Ray Robinson. Ces deux boxeurs se rencontreront pour le championnat poids moyen mondial de la National Boxing Association. Fullmer est reconnu champion par le NBA et ses Etats affiliés. Paul Pender de Boston est reconnu champion du monde en Europe ainsi que dans les Etats de New York et du Massachusetts.

Fullmer et Robinson ont fait match nul en 15 rondes à Los Angeles le 3 décembre dernier. Fullmer a battu Robinson par décision en janvier 1957, mais cinq mois plus tard, il était mis hors de combat par Robinson. Par la suite, Robinson fut dépouillé de son titre pour avoir négligé de le défendre dans la limite du temps requise et Fullmer fut couronné champion en battant Carmen Basilio dans un match éliminatoire.

Depuis, Fullmer a battu Basilio dans un deuxième combat en plus de vaincre Spider Webb et d'annuler avec Joey Giardello et Robinson dans ses combats de championnat. Il a un dossier de 52 gains, quatre défaites et deux matches nuls. Robinson a livré plus de 153 combats professionnels. Il en a gagnés 143, perdus huit et annulé à trois reprises. Il a remporté 93 victoires par knockout.

Rosemont champion

Le Rosemont s'assuré le championnat de la Ligue Transportation une quatrième année consécutive, par suite d'une victoire de 5-3 aux dépens de l'Hydro-Québec. Le Rosemont termine la saison régulière avec un point d'avance sur le club de la Police.

A cause de la violente tempête qui a sévi dans la province en fin de semaine, seulement sept joueurs de l'Hydro-Québec se sont rendus au Centre Paul Sauvé. C'est l'instructeur Butch Marchand qui a endossé l'uniforme du gardien de buts et a été bombardé de 49 lancers.

André Boivin, du Rosemont, a été couronné champion compteur, avec 39 points, un de priorité sur son coéquipier Yves Trottier.



Essayez le NOUVEAU

Travelall
STATION WAGON INTERNATIONAL



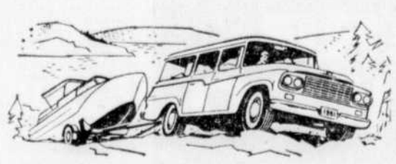
Achetez-le pour son ÉLÉGANCE... achetez-le pour son CONFORT... mais, surtout, achetez-le parce qu'il est SPACIEUX!

Le nouveau Travelall est spacieux; c'est une joie de le regarder et de le conduire. Sa silhouette surbaissée, ses phares jumelés et ses lignes nettes modernes en font un station-wagon aussi élégant que pratique. La direction est douce et sensible. La souple suspension ordinaire à ressorts, ou à roues avant indépendantes assure un roulement confortable sur les chemins les plus cahoteux, quels que soient la charge et le nombre des passagers.



Les sièges se transforment en un lit de grande longueur

Il transporte plus de passagers et de plus grosses charges—Neuf passagers peuvent prendre place sur les trois larges banquettes et il reste de l'espace pour les bagages. En enlevant deux sièges arrière, vous disposez pour le chargement d'un très grand espace de plus de huit pieds de long, de plus de quatre pieds de large et presque quatre pieds de haut.



Une grande réserve de puissance et de robustesse— Le moteur V8, comme le moteur six cylindres, avec transmission standard ou automatique, développe toute la puissance voulue pour tirer sans difficulté une remorque de camping ou une remorque à bateau. Le grand dégagement au-dessus du sol vous permet de voyager sur les chemins les plus raboteux.

Vente et entretien par plus de 800 concessionaires répartis dans tout le pays.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED — 7050 Chemin Upper Lachine, Montréal — 5615 Boul. St-Laurent, Montréal.

IL Y A UN MOYEN PLUS FACILE D'OBTENIR PLUS D'ARGENT



VOYEZ COMMERCIAL CREDIT PLAN

Pourquoi avoir recours à des moyens difficiles? Appelez Commercial Credit Plan dès que vous avez besoin d'argent. Notre service de prêts est rapide, amical et commode, nos taux sont raisonnables. Mode de paiement qui vous convient, assurance-vie si désiré. C'est pourquoi des milliers de familles préfèrent se servir du Commercial Credit Plan. Conservez cette annonce comme aide-mémoire pour nous téléphoner ou nous rendre visite.

Vous obtenez en argent	Combien vous faut-il! Paiements mensuels versés durant 24 mo.	18 mo.	15 mo.	12 mo.
$150	...	10.01	11.67	14.18
200	...	13.34	15.57	18.91
300	...	20.01	23.35	28.37
600	30.69	39.02	45.71	55.75
750	37.88	48.30	56.66	69.21
1000	49.77	63.68	74.82	91.56

*Un service offert par

COMMERCIAL CREDIT PLAN LIMITED

3746 est, rue Ontario
Téléphone : LA. 7-2141
7100, rue St-Hubert
Téléphone : CR. 4-8374
1440, rue Towers
Téléphone : WE. 3-7355



LA PORTE EST OUVERTE- *VENEZ FAIRE UN ESSAI*



LA PORTE EST OUVERTE- *VENEZ FAIRE UN ESSAI*

GARAGE BEAUCHEMIN — PONT-VIAU, Qué. — MO. 9-7145

Garage Charest & Frères Inc. — 1690, Notre-Dame — Tél. FR. 6-3754 — TROIS-RIVIERES

Georges Dagenais — 811 ST-JOSEPH — Tél. 57 — STE-MARTINE — Résidence : BEAUHARNOIS — 89 ST-CHARLES — Tél. CO. 8-3455

Lucien DAGENAIS & SES FILS LTEE — 603, LABELLE — FABREVILLE, Qué. — NA. 5-2416

GARAGE DEMERS ENR'G. — 7780, DES CASCADES EST — St-Hyacinthe, Qué. — PR. 4-4194

GARAGE ROLLAND FORTIER — ST-JEAN, Qué. — FI. 8-2134

GARAGE Paul Gagnon LTEE — Mont-Laurier, Qué. — Tél. : 196

GARAGE D. GINGRAS — Donat GINGRAS, prop. — 69, 2e RUE — Tél. FI. 7-7515 — OL. 8-8991 — ST-JEAN d'IBERVILLE, QUE.

HENRI GIRARD LIMITEE — 1470, RUE KING O. — SHERBROOKE — Tél. LO. 9-6341

GARAGE P.-E. LAGUE — P.-E. LAGUE, prop. — 1748, Chemin Chambly — OL. 8-1366 — CHAMBLY

LANCTOT SERVICE STATION LAPRAIRIE — Comté Laprairie — OL. 9-1972 — NE. 2-1960

HILAIRE LAPOINTE — JOLIETTE, Qué. — PL. 3-3980

FERNANDO PAQUETTE STATION — ST-JOVITE, Qué. — Tél. : 425 - 3353

ADRIEN PHANEUF — UPTON, Qué. — Tél. : 82

RENAUD MOTOR SALES — RENE RENAUD, prop., 29 Harwood — DORION — RE. 4-3726

S. SARRAZIN AUTOMOBILE INC. — L'Annonciation, Qué. — L'Ascension Tél. 624 S 32

LA PRESSE MONTREAL — LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

PAUL VIAU LTEE — Valleyfield, Qué. — FR. 3-3003

Camille VILLIARD INC. — YAMASKA QUE. — Tél. 69

A l'Institut des affaires publiques

Comment la politique canadienne en est venue à s'américaniser...

par Louis MARTIN

Ce qui caractérise la politique canadienne depuis ses débuts : l'alliance du gouvernement et des gros financiers. Et ça, nous dit-on, c'est typiquement américain.

Une innovation récente, inspirée du style publicitaire lancé par Madison Avenue, a transformé les moeurs politiques canadiennes. L'homme politique se vend désormais comme la pâte dentifrice, et l'électeur n'est plus qu'un client séduit par le sourire qui crève l'affiche publicitaire.

Les deux premiers ministres qui ont ainsi imprimé une marque "américaine" sur la politique canadienne : John Macdonald et John Diefenbaker !

Le premier avait inventé pour notre usage, en 1879, le nationalisme économique (en même temps que Bismarck). On sait les efforts du second pour ressusciter le dit nationalisme. Paradoxal, n'est-ce pas, que ces deux hommes soient justement ceux qui se sont présentés à la nation comme des sauveurs, devant le danger représenté par le voisin du sud, et qu'ils aient contribué plus que tous les autres à "américaniser" la politique canadienne !

L'historien Frank Underhill était à faire devant l'Institut canadien des affaires publiques, à Toronto, le bilan de ce qu'il en coûte, pour avoir été Canadien, pour le demeurer.

On sait ce qu'a donné le nationalisme bismarckien, qui s'est élevé sur les ruines de l'idée impériale : 1914 et 1939... C'était un nationalisme à la fois économique et culturel, et racial, rappelle le professeur. Ici au pays, il s'est fait économique, sans plus : "On a laissé l'éducation aux bons soins des gouvernement provinciaux, croyant que la culture, ça allait se faire tout seul !"

M. Underhill fait le bilan de nos grandes politiques nationales : la construction du premier chemin de fer transcontinental, le recours à la protection tarifaire, et l'immigration : "Ces trois politiques ont eu pour effet de concentrer et la population, et la prospérité et le pouvoir dans le centre du pays, frustrant ainsi les autres provinces."

Nous payons toujours pour ces inégalités. Le professeur Underhill souligne ici que l'alliance gouvernement-grands financiers qui a présidé à la naissance du premier chemin de fer transcontinental a dégradé les politiciens qui ont poussé à la roue. Les hommes d'affaires investis de cette responsabilité, sur la foi de leurs investissements, n'étaient pas, paraît-il, des plus scrupuleux...

Le désespoir muet de la coexistence

Un pays fondé sur la coexistence de deux groupes ethniques : voilà qui a coûté cher, très cher, aux citoyens de ce pays...

Entre les deux groupes, un mur. Pas de fenêtre. Une entente tacite qui permet au Canada d'exister. Rien de plus. On ne peut même pas parler de bonne entente, soutient le professeur Frank Underhill ; c'est, entre les deux groupes, le silence, une espèce de désespoir muet, on s'est résigné de part et d'autre à cette incompréhension mutuelle.

Une situation qui a engendré les conflits les plus graves et les frustrations les plus intenses. Sont en présence deux conceptions de la démocratie : pour les Canadiens anglais, démocratie signifie règle de la majorité (de cette majorité qu'ils constituent) ; pour les Canadiens français, ils identifient démocratie et droits des minorités, c'est pour eux un bouclier qui les protège contre les abus de la majorité.

La philosophie politique des Canadiens français, selon M. Underhill : la démocratie, c'est le règne de deux majorités ; une décision ne peut être acceptée que si la majorité des Canadiens anglais et la majorité des Canadiens français tombent d'accord.

Par ailleurs, tous les sujets de désaccord demeurent, ni l'un ni l'autre groupe ne faisant aucun effort réel pour comprendre l'autre groupe. Il y a un Canada, bien sûr, mais c'est un compromis qui repose sur le silence: désespoir muet.

"Les Canadiens français considèrent qu'ils forment une nation, et la nationalité canadienne, pour eux, c'est quelque chose d'artificiel". Quant aux Canadiens anglais, toujours selon le professeur Underhill, ils n'ont pas réussi à créer un seul de ces mythes nécessaires à la cristallisation d'un sentiment national.

Résultat: une nationalité anémiée, sans visage.

De quel côté faire l'effort ?

Il ne faut pas confondre américanisation et démocratisation: toutes les démocraties modernes où règne la production en série vont se ressembler de plus en plus.

Alors, rien à faire ? "Si nous voulons créer quelque chose d'original, affirme le professeur Frank Underhill, il nous faut miser sur cette ressource unique : le capital humain, et faire porter nos efforts sur l'éducation, sur les écoles et sur les universités."

Que ça, l'éducation ? Encore: du socialisme, clame l'historien, qui se définit dans un de ses livres comme un homme de gauche pas très loin du centre, un socialisme créateur, dans ces autres secteurs dont l'état conditionne le bien-être des citoyens du pays.

Le cadre national est quelque peu désuet, remarque M. Underhill. L'heure est à l'interdépendance beaucoup plus qu'à l'indépendance nationale.

Aussi est-il d'avis que nager à contre-courant : contre ces deux forces qui modèlent le visage du monde moderne, la production en série, l'idée démocratique, ça serait nous condamner à l'isolationnisme, consentir à une régression. Ce à quoi pourrait conduire, par exemple, l'antiaméricanisme.

C'est tout simplement, conclut l'historien, que ce qui était autrefois une nation doit se transformer grandement sous la pression de ces forces. D'où il suit que toutes les nations du monde qui sont dans la course vont éprouver bientôt elles aussi une certaine difficulté à définir leur identité, à cerner ces traits qui leur sont particuliers.

Réunion antinucléaire à Toronto le 19 mars

TORONTO, (PC) — Les organisateurs d'une assemblée publique pour les partisans du désarmement nucléaire, qui aura lieu à Toronto le 19 mars prochain, ont déclaré hier qu'ils espéraient que la réunion fera l'unité parmi les différents groupes canadiens qui combattent les armes nucléaires.

Traversier de Matane

GREENOCK, Ecosse. (PC) — La compagnie Godbout de la Traverse de Matane vient de commander à un chantier écossais un bateau passeur de 172 pieds, pouvant transporter piétons et véhicules.

Une épée de Damoclès nommée USA

"Aucun pays industrialisé n'a encore permis qu'un si large secteur de son industrie soit entre les mains d'étrangers.

"Si cette emprise du capital étranger sur les ressources du pays se resserre encore, il faut craindre pour l'indépendance du Canada."

Voilà. C'est enveloppé avec soin, mais ça y est tout de même. Après rappel de tout ce qu'ont apporté au pays les capitaux américains : un développement économique plus rapide, un niveau de vie plus élevé, etc.

Comment, à long terme, cette emprise du capital étranger menace-t-elle l'indépendance du Canada ?

Le professeur Douglas V. LePan, professeur de littérature à l'Université Queen's, secrétaire, à l'époque, de la commission royale sur les perspectives économiques, avoue qu'il n'est pas facile de décrire ce phénomène.

Mais il isole certains problèmes qui d'ores et déjà préoccupent les autorités.

Ainsi certaines pratiques des succursales canadiennes de compagnies américaines qui vont à l'encontre de l'intérêt du Canada : elles s'approvisionnent souvent à l'étranger; elles se voient interdire de pousser plus vigoureusement leur commerce d'exportation, ou encore, certains marchés leur son carrément interdits par la compagnie-mère; cette dernière prend les décisions touchant l'expansion de sa succursale; les dites succursales nuisent souvent à l'efficacité de la politique monétaire et fiscale du gouvernement canadien, ce dernier ne pouvant remonter à la source.

Que faire, devant cette situation ? Le professeur LePan : il s'agit de conjurer le danger sans se priver des bénéfices, et de chercher par ailleurs à corriger les faiblesses de notre économie.

Il est certain qu'il y a nombre de mesures qui peuvent aider à ce que les ressources du pays ne soient pas exploitées dans un sens contraire à l'intérêt national. Certaines mesures ont été prises déjà, il faudra peut-être aller jusqu'à obliger les succursales canadiennes de compagnies américaines à se comporter de telle manière qui nous semble plus conforme à notre intérêt. Obliger, mais pas trop fort, nuance le professeur LePan.

Il faut tenter, pour notre part, de rajuster le tir. Peut-être modifier la politique de défense, affecter les crédits plutôt aux armes conventionnelles qu'aux engins nucléaires. Pas question, pour le professeur LePan, de songer à un Canada neutre : nous ne serions pas fidèles à nous-mêmes si nous options pour la neutralité...

Il faudra encore rééduquer une partie de la force de travail pour obvier à ce chômage structurel qui grève lourdement l'économie du pays.

De toute manière, affirme le professeur LePan, il reste qu'il ne faut pas entretenir un rêve d'indépendance totale. Le pays jouit de son indépendance depuis à peine quelques décades, il nous faudra cependant accepter ce compromis commandé par la solidarité internationale: nous serons donc frustrés de ce côté, et pour longtemps, s'il faut en croire M. LePan.

Etre Canadien, semble-t-il, c'est être frustré, et heureux de l'être...

Canada 1961 :

Adieu névrose !

Gabrielle Roy, Jean-Paul Riopelle, Borduas, Morley Callaghan... Le Canada, cette "névrose" à l'échelle d'un continent, est désormais capable de trouver en lui-même des richesses qui ont valeur universelle.

Le Canada passe peu à peu du statut de colonie à celui de nation autonome, ici. L'écrivain montréalais Hugh MacLennan, parlant devant l'Institut canadien des affaires publiques, à Toronto, se dit optimiste quant à l'issue de l'aventure dont il ne se cache pas, pourtant, les difficultés.

Finie la période d'autocritique masochiste ! Ecrivains, artistes, historiens doivent s'attacher à dépister les causes de cette névrose qui a engendré jusqu'à maintenant des tonnes d'ennui, sous diverses formes : pâle névrose dont les oeuvres fortes que nous connaissons maintenant, dans divers domaines, annoncent la fin.

Névrose, vraiment ? M. MacLennan énumère quelques-unes des causes : l'environnement physique ; les différences ethniques entre des groupes qui avaient à s'arranger d'une défaite, dans chaque cas ; les frustrations de la minorité ; l'équation Québec-catholicisme contre le sectarisme de la majeure partie des Canadiens anglais, avant 1940 ; le voisinage des Etats-Unis.

Il y a eu le groupe des Sept, en peinture, qui nous a rendu la nature canadienne plus familière, plus humaine ; en littérature... Pour M. MacLennan, le point tournant, c'est la dernière guerre. Depuis, les progrès, sur le plan culturel, sont rapides. Reste à se débarrasser des vestiges de la mentalité coloniale et, sans donner dans le chauvinisme, s'attacher à construire, à coups de sacrifices dans bien des cas, en même temps qu'une nation, une culture originale, nécessaire.

Conférence de naturalisation tenue à Ottawa

OTTAWA. (PC) — Les hauts fonctionnaires des cours de naturalisation canadienne se réuniront aujourd'hui à Ottawa pour une conférence de trois jours au cours de laquelle ils échangeront leurs opinions et discuteront les problèmes concernant la procédure de ces cours.

Assisteront à cette conférence le président et le greffier de chacune des huit cours de ce genre au Canada, qui siègent respectivement à Montréal, Toronto, Moncton, N.-B., Hamilton et London, Ontario, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Le festival des écoles secondaires St-Gabriel

C'est dans l'enceinte du Centre Sportif Laval, qu'eut lieu ces jours derniers, le grand festival des écoles secondaires St-Gabriel. La fête était sous la présidence d'honneur des Frères directeurs des écoles secondaires de Christophe-Colomb (le R. F. Frumence), de Ste-Rose, (le R. F. Ernest-Marie), de Montréal-Est, (le R. F. Jogues) et de Ste-Thérèse (le R. F. Félix). La soirée était sous le patronage de M. Jean-Paul Fortin, président de la Fédération des amicales Saint-Gabriel.

Plus de 3,000 élèves, accompagnés die leurs professeurs et de leurs parents, étaient venus des écoles dirigées par les Frères de Saint-Gabriel pour assister au spectacle, ou y prendre part. **Le programme comprenait des joutes de hockey, mettant aux prises les quatre équipes des écoles secondaires de Montréal et des environs.**

La première rondelle fut mise au jeu par le R. F. Louis-Bertrand, provincial de la province St-Gabriel de Montréal. Les équipes de Ste-Rose et de Ste-Thérèse se disputèrent la première rencontre. Ce ne fut que dans la dernière minute de jeu que Ste-Rose s'est assuré les honneurs de la partie en enregistrant le seul but de la joute.

Christophe-Colomb et Montréal-Est se rencontrèrent dans l'autre semi-finale. Tout au long de la joute, comme d'ailleurs toute la soirée durant, les jeunes spectateurs ont bruyamment manifesté. Plusieurs avaient apporté des clochettes ou des crécelles et répétaient leurs cris distinctifs. Mais toute cette exubérance n'empêcha pas la voix dynamique et entraînante de l'annonceur de la soirée, M. Jean Dufort, de dominer la foule par le truchement du micro.

Les clubs de Ste-Rose et de Christophe-Colomb offrirent du jeu enlevant tout au long du match. Le jeune Vincent, gardien de but de Ste-Rose, a été particulièrement brillant devant les nombreuses attaques des joueurs de l'E.S.C.C. Au milieu de la dernière période, Ste-Rose compta le but qui devait décider de la rencontre.

Une autre rencontre, mettant aux prises deux clubs de la section midget fut très intéressante ; les petits Anglais de l'école Pie X l'emportèrent sur l'équipe de l'école St-Etienne au compte de 3 à 2.

Au cours de la soirée, des jongleurs, des acrobates et des contorsionnistes divertirent les jeunes; mais le numéro qui fut le plus intéressant a été présenté par le corps de musique de Ste-Thérèse, dirigé par le R. F. Jean-Louis. Tout en exécutant des dessins et des figures variées, ce corps de clairons et de trompettes bien connu interpréta des airs populaires et classiques.

A Ottawa

Les textes français... à demain !

OTTAWA. (par **A.G.**) — Une habitude semble en train de s'établir à Ottawa, qui vient de haut, il faut l'avouer.

Celle des communiqués dont la rédaction anglaise précède d'une journée celle de la version française.

A l'ouverture de la conférence fiscale de la semaine dernière, le texte des propositions de M. Diefenbaker fut remis en anglais seulement aux courriéristes parlementaires le jour de l'ouverture de la conférence.

En français, le lendemain, le 24.

A noter que le projet de M. Diefenbaker avait été annoncé il y a près d'un mois. Sa rédaction n'a donc pas, surtout quand on en connait maintenant les savantes complications, été décidée à la dernière minute.

Hier après-midi, le ministère des Affaires extérieures a fait parvenir à la tribune de la presse un communiqué en langue anglaise, avec une note faisant savoir que "la traduction française sera envoyée demain".

On y révélait que M. J.S. MacDonald, ambassadeur canadien en Autriche, a été chargé par l'hon. Howard Green, ministre des Affaires extérieures, de diriger la délégation de notre pays à une conférence sur l'immunité et les relations diplomatiques, organisée sous les auspices des Nations unies et qui débutera à Vienne, le 2 mars.

Le délégué suppléant sera M. G. Sicotte, chef de la division des affaires légales aux Affaires extérieures. Les conseillers seront MM. E.H. Smith, E.A. Warnock, J.-M. Côté (de la division du protocole) et P.D. Scott, ce dernier de l'ambassade canadienne à Varsovie. La conférence durera de six à huit semaines.

COFFRETS DE SÛRETÉ
disponibles
$4.00 par année
• Plus longues heures
Lundi à jeudi :
9 A.M. à 5 P.M.
Vendredi : 9 A.M. à 6 P.M.
• Emplacement central
GUARANTY TRUST
Company of Canada
427, rue St-Jacques O
VI. 9-5705

La construction est presque finie au
CENTRE D'ACHATS
MONTENACH
SITUE DANS LA VILLE DE BELOEIL, P.Q., SUR LA ROUTE NO 9
(quelques pas à l'ouest du pont vers St-Hilaire)
LES LOCATAIRES ACTUELS SONT : un Supermarché géant Steinberg's, F. W. Woolworth, Banque Royale du Canada, Pharmacie Lefebvre, Paul's Service Store, Richelieu vêtements pour hommes; Trans-Canada Shoe Store, Silverberg's jouets; Lewis Shoe Store, Lilly's Lingerie, Fifth Avenue Store, Maison Eddy vêtements pour dames; Arcade vêtements pour enfants, salon de barbier Beauchemin, et nombreux autres.
OCCUPATION AVRIL 1961
SEULEMENT QUELQUES EMPLACEMENTS DE CHOIX ENCORE
DISPONIBLES TOUT INDIQUES POUR : RESTAURANT, QUINCAILLERIE, LINGERIE, PATISSERIE, TABAGIE, SALON DE BEAUTE, CADEAUX, PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES, MEUBLES, CHAPEAUX ET SACS POUR DAMES, BONBONS ET FRIANDISES, FLEURISTE, ARTICLES DE PHOTOGRAPHIE, BIJOUTERIE ET REPARATION DE MONTRES, ETC.
Pour renseignements complets concernant la location
TELEPHONER A : HU. 9-4956
IVANHOE CORP.
7101, CHEMIN COTE ST-LUC — SUITE 210, MONTREAL

VOYAGES HONE TOURS
Tous billets émis aux tarifs officiels
1460, AVENUE UNION VI. 5-8221

VOTRE AGENCE DE VOYAGE DANS L'EST DE LA VILLE !
UNIVERSE TRAVEL SERVICE
778 Ste-Catherine E. — AV. 8-1333
Ouvert vendredi soir et le samedi jusqu'à 2 heures



IL EN COUTE JUSQU'A $384 DE MOINS
VARIG REDUIT LE TARIF DES REACTES



Voici que par magie tous les enchantements de Rio et de Buenos Aires — de tout nouveau continent — sont placés à portée de votre budget de vacances ! VARIG manie la baguette et inaugure de sensationnelles rabais dans le tarif touriste des avions à réaction ; cette société rend accessibles à votre budget les fabuleux voyages de l'ère des avions à réaction. Sans qu'il ne vous en coûte plus que pour des vacances ordinaires, vous pouvez maintenant prendre un avion VARIG qui vous conduira aux pays exotiques du sud de l'équateur.

Seuls les prix ont varié. Le service, le confort et la cuisine distinctifs qui ont fait de VARIG la ligne aérienne la plus en vogue entre les E.-U. et le Brésil demeurent inchangés.

Voyez votre agence de voyages et étudiez les possibilités d'une merveilleuse envolée à bord d'un avion VARIG vers l'Amérique du Sud — dans un avenir rapproché !

32% DE MOINS POUR RIO
MAINTENANT $535 ALLER-RETOUR NEW YORK -- RIO, 90 JOURS, PAR AVION A REACTION CLASSE TOURISTE
Economie de $250 sur le tarif courant des réactés !
41% DE MOINS POUR BUENOS AIRES
MAINTENANT $550 ALLER-RETOUR NEW YORK -- BUENOS AIRES, 90 jours, par AVION à REACTION CLASSE TOURISTE
Economie de $384 sur le tarif courant des réactés !
Service sans escale de NEW YORK à RIO en seulement 9 h. 10 m., et avec une seule escale pour BUENOS AIRES, à bord des avions réactés intercontinentaux Boeing 707 à moteurs Rolls-Royce.

VARIG Airlines
Depuis 1927
1117, rue Ste-Catherine ouest, Montréal
Téléphone : Victor 2-4421

Mohammed V inhumé en grande pompe

RABAT, Maroc. (UPI, REUTERS, AFP) — Les messages de condoléances adressés du monde entier à l'occasion du décès du roi Mohammed V, continuent d'affluer au palais de Rabat, au Maroc.

C'est ainsi que la reine Elisabeth II, le maréchal Tito, M. Leonid Brejnev, président du praesidium du Soviet suprême, le chah d'Iran, M. Alessandri, président du Chili, M. Walter Ulbricht, président du Conseil d'Etat d'Allemagne orientale, M. Heinrich Luebke, président du Bundesrat d'Allemagne occidentale, M. Adlai Stevenson, ont adressé des télégrammes de condoléances au nouveau roi Hassan II.

Des chefs d'Etat africains, parmi lesquels MM. Leopold Senghor, président de la république du Sénégal, Modibo Keita, chef de l'Etat du Mali, Tsiranana, président de la république malgache, ont également adressé des messages de sympathie à la famille royale marocaine.

Représentants d'Etat aux obsèques

On apprend d'autre part qu'aux obsèques du roi Mohammed V, l'Italie sera représentée par le général Remondino, conseiller militaire de la présidence de la république et par Mario Martinelli, ministre du Commerce extérieur, l'Espagne par M. Fernando Maria Castiella, ministre des Affaires étrangères, la Yougoslavie par M. Rodoljub Colakovitch, vice-président du Conseil exécutif fédéral, la Jordanie par le premier ministre Bahjat Talhouni, le Sénégal par M. Mamadou Dia, président du Conseil.

MM. Geoffroy de Courcel, secrétaire général de la présidence de la république et Robert Gillet, directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères, représenteront la France aux obsèques du roi Mohammed V.

Le président Habib Bourguiba, de Tunisie, quittera l'aérodrome d'Orly aujourd'hui pour Rabat. M. Ferhat Abbas, président du GPRA, doit également assister aux obsèques en compagnie de plusieurs membres de son gouvernement.

Les funérailles du roi Mohammed V du Maroc seront célébrées cet après-midi à Rabat. La cérémonie sera retransmise par radio et diffusée dans toutes les mosquées du royaume.

Le corps du souverain placé sur un affût de canon sera suivi à travers la ville par le roi Hassan II, la famille royale et les personnalités, jusqu'à la mosquée de Hassan, construite au 12e siècle sur une colline dominant la région.

La CGT d'Israël a un nouveau chef

TEL AVIV, (AFP) — M. Aaron Becker a été élu secrétaire général de la centrale syndicale "Histadrouth", en remplacement de M. Pinhas Lavon.

M. Becker, qui est membre du parti travailliste Mapai, a été l'adjoint de M. Lavon pendant ces cinq dernières années.

La crise gouvernementale actuelle qui dure depuis le 31 janvier avait été provoquée par "l'affaire Lavon", l'ancien secrétaire général de la "Histadrouth" avait été obligé de présenter sa démission sur les injonctions du parti travailliste "Mapai" et la coalition gouvernementale de cinq partis s'était profondément divisée à propos de cette "affaire".

Décès du col. Attwell de l'Armée du salut

TORONTO, (PC) — Le colonel George Attwell, officier de l'Armée du salut pendant 70 ans, est décédé à Toronto dimanche soir à l'âge de 90 ans.

Natif de l'Angleterre, le colonel Attwell devint un cadet au collège militaire international de l'Armée du salut à Londres en 1890. Après avoir occupé deux postes en Angleterre, il vint au Canada où son bilinguisme lui permit de travailler parmi les Canadiens français.

En 1914, il fut l'un des rares survivants du naufrage de l'Empress of Ireland" qui coula dans le St-Laurent avec 1,477 personnes à son bord. Mille quatorze passagers périrent dans ce désastre.

Quand il prit sa retraite en 1939, le colonel Attwell était depuis trente ans secrétaire du service des impressions et publications de l'Armée du salut.

ANNONCE

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!

Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement*... sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!



EATON n'est pas plus loin que votre téléphone **COMPOSEZ VI. 2-9211**

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

CHAPEAUX ORNÉS DE JOLIES FLEURS!



Pétales organza et velours

Ord. 5.99 ! Quantité limitée

Une variété de chapeaux des plus attrayants : des cloches hautes, en biais et plusieurs autres. Belles pétales de velours et d'organza. En paille, garniture de ruban de velours ou grosgrain.

• BLANC • CAFE • VERT • MAUVE • ROSE • BLEU

SPECIAL MERCREDI **3.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur cet articles, s.v.p.

(904)

BELLES CORSELETTES DE REDUCE-EZE!



Vous y obtenez les avantages de trois articles : un soutien-gorge courant, un bustier et une gaine !

Corselette conçue pour la mode amincissante du printemps. Pas de baleines. Dos assez bas, s'adaptant ainsi très bien aux jours chauds. En coton et rayonne. Robuste et facile à laver. Devant à panneau de brocart avec glissière. Panneaux de côté et ceinture dissimulée Reduce-Eze. Finette dissimulée sur panneaux caoutchouc. 34 à 40 en bonnet B et 34 à 44 en bonnet C.

SPECIAL MERCREDI **5.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

En passant votre commande, veuillez donner les mesures de taille et de hanches, s.v.p.

(909)

BEAUX VÊTEMENTS POUR ENFANTS!



Achats spéciaux de pantalons de style populaire à un seul bas prix !

A. PANTALONS ECOSSAIS, TAILLE ELASTIFIEE
Laine et rayonne. Taille élastifié. Poche à la hanche. Ecossais Beatrice, McLeod, Ancient Black Watch et Ancient Frazer. 3-4-6-6x dans le lot.

SPECIAL MERCREDI **2** pour **2.85**

B. JODHPURS DE CORDUROY DE COTON
Style à bretelles, boutonnant à la taille, glissières aux jambes. Brun, marine, rouge, loden. 3-4-6-6x.

1.49 chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211

(910)



Fillettes! Belles robes!

Robes de cotonnades achetées spécialement

SPECIAL MERCREDI **1.99**

Achat spécial de belles robes habillées en quadrillés. Manches courtes, garniture de bouton et une grande poche. Tons dominants de ROUGE ou BLEU. Tailles 7-8-10-12.

(911)



THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Chemises

Coton blanc
SPECIAL MERCREDI
1.59 chacune
2 pour **3.00**

Pour garçons, peu ou pas de repassage. Cols apprêtés à pointes courtes. Poignets à boutons ou boutons de manchettes. 11 à 14½.

(932)

Chandails

"Orlon"
SPECIAL MERCREDI
3.88
chacun

Facile d'entretien. Manches longues. Encolure bateau. Teintes unies de vert loden, ton or, anthracite. Petite (6 à 8), moyenne (10 à 12) et grande (14 à 16 ans) dans le lot.



Élégants vêtements sport pour dames!

2.79 chacun
2 pour 5.50

Blouses, jupes et chandails pour le printemps, à un seul bas prix !

Venez admirer et choisir votre garde-robe du printemps parmi un choix des plus élégants. Nouveaux tissus, nouveaux styles, nouvelles couleurs. Pour jeunes filles et dames dans le groupe.

A. BLOUSE A RAYURES. Ord. 3.95. Style tailleur en TERYLENE "Drip-Dry". Vert, brun ou gris sur blanc. 38 à 44.

B. JUPE DE FLANELLE "DANTANO". Une jupe fort chic. Flannelle de rayonne en style fourreau. Noir, havane, vert loden, vert pewter, pourpre et lilas. 38 à 44.

C. CHEMISIER TAILLEUR. Coton blanc, "peu ou pas de repassage". Manches courtes, empiècement double. 10 à 20.

D. JUPE FOURREAU NOIRE. La favorite des étudiantes et des secrétaires. En rayonne, réfractaire à l'eau, résiste aux faux plis. 10 à 20.

E. CHANDAILS "ORLON". "Orlon" indémaillable épais, boutonnant jusqu'à l'encolure. Manches longues. Boutons assortis. Noir, blanc, beige, lilas et vert pastel. 14 à 20 dans le lot.

F. JUPE STYLE FOURREAU. Flannelle "Dantano" (rayonne). Ceinture simili-cuir, broche médaillon métal. Glissière au dos. Noir, havane, vert pewter et lilas. 10 à 20.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(946)

Chaussettes "Orlon"

Grand achat spécial ! "Orlon" indémaillable de série plus chère !

SPECIAL MERCREDI
3 paires **2.00**
la paire **.69**

Dessins fantaisie. Faciles à laver et confortables. Marine, brun, vert mousse, bleu pâle, gris et beige. 10 à 11½ dans le groupe.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(901)





Couvre-chaussures de caoutchouc !

Enfants et jeunes filles !

Doublure tissu écossais, style élastifié. Extérieur en blanc. 7 à 12 et 13 à 3.
SPECIAL MERCREDI la paire **2.49**

Pour hommes et garçons !

Semelles en épais caoutchouc rouge à relief; empeigne en caoutchouc noir mat. Doublure en coton, semelles caoutchouc rouge. Pas de ½-pointures.

Garçons, 1 à 5 la paire **2.99**
Hommes, 6 à 11 la paire **3.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(937)

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

Publiée dès cette semaine?

Composition du Conseil de la productivité

OTTAWA. (PCf) — Il est possible que les noms des 25 membres du nouveau Conseil national de la productivité, dont le Parlement a autorisé la création en décembre dernier, soient rendus publics cette semaine.

De sources ordinairement bien renseignées, on apprend que le premier ministre fera probablement connaître la formation de ce Conseil vendredi avant de partir pour la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres.

On s'est montré réticent dans les milieux officiels à divulguer les noms des membres qui composeront le Conseil de la productivité devant grouper divers représentants du monde agricole, des consommateurs, de l'industrie et du mouvement ouvrier.

Président probable

Il semble toutefois que M. H. George DeYoung, président de Atlas Steels Limited, de Welland, Ont., aurait de fortes chances d'être nommé président du nouvel organisme.

Il est l'un des quatre industriels qui auraient été invités à ce Conseil établi en vue de stimuler la vente des produits canadiens tant sur le marché domestique qu'étranger.

Les trois autres personnes dont les noms ont été mentionnés il y a environ trois semaines sont MM. R. N. Crump, de Montréal, président du Pacifique Canadien, G. C. Metcalf, président de Loblaw's et de George Weston Limited, ainsi que E. P. Taylor, de Toronto, président de Argus Corporation.

Gratitude d'un évêque chilien envers le Canada

OTTAWA. (CCC) — Un évêque chilien qui était de passage à Ottawa, il y a quelques jours, a exprimé sa vive gratitude à l'épiscopat canadien pour le très grand intérêt que les catholiques du Canada portent à l'Amérique latine.

S. E. Mgr Manuel Larrain, évêque de Talca, au Chili et premier vice-président du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), a passé deux jours à la délégation apostolique à Ottawa, où il s'est entretenu avec S. E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada et ancien nonce apostolique au Chili. Il revenait de Rome où il a assisté aux réunions de la Commission pour l'apostolat des laïcs.

Mgr Larrain a déclaré que les oeuvres de l'Eglise d'Amérique latine ont connu un développement extraordinaire au cours des trente dernières années. Il y a eu progrès dans tous les domaines, aussi bien celui des vocations et de l'éducation que celui de l'apostolat des laïcs.

Au cours de cette même période, cependant, l'Eglise a dû faire face à des problèmes très sérieux, nés de l'explosion démographique extraordinaire (en Amérique latine, la population double tous les trente-deux ans), du manque de prêtres et d'une propagande matérialiste et marxiste chaque jour plus forte.

Au moment où nous sommes aux prises avec ces problèmes, a poursuivi Mgr Larrain, nous apprécions vivement l'amitié que nos frères canadiens nous ont témoignée de mille manières.

"L'avenir du continent américain et de toute la terre, peut-être, de souligner le prélat, dépend de l'étroite coopération des pays de l'Amérique du nord et de l'Amérique du sud."

"Nous devons montrer au monde que la paix véritable vient du Christ, a conclu l'évêque du Chili. La charité est la marque distinctive des vrais disciples du Christ. C'est pourquoi l'amitié et la coopération des évêques et des fidèles du Canada sont pour nous le gage et le fondement de notre foi en un monde meilleur. L'aide du Canada nous permet d'espérer, dans un esprit d'amour fraternel, que nous surmonterons un jour les grands dangers qui nous menacent présentement."

M. Robert Debré à l'Acad. des sciences

PARIS. (AFP) — Le professeur Robert Debré, spécialiste des maladies infantiles, a été élu membre de l'Académie des sciences de Paris.

Agé de 78 ans, M. Robert Debré est le père de M. Michel Debré, premier ministre.

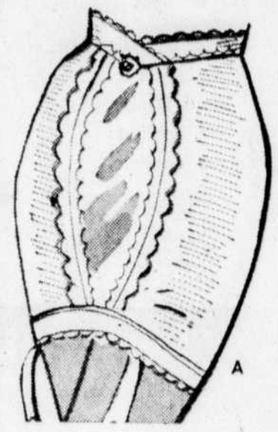
Auteur de très nombreux ouvrages médicaux, le professeur Debré s'est notamment signalé par ses travaux sur les maladies infantiles, les maladies infectieuses, en particulier la tuberculose, la méningite, la rougeole et la poliomyélite, la bactériologie, la pathologie générale et la pédiatrie sociale.

Dodd's KIDNEY Pills
UN TRAITEMENT POUR MAL DE DOS ET SENSATION DE FATIGUE RÉSULTANT D'IRRITATION DES REINS ET DE TROUBLE DE LA VESSIE

EATON Vente de Manteaux de printemps

"PETIT BUDGET", 4e ÉTAGE





GAINES "JUNIOR" ELASTIFIEES A PRIX SPECIAL !

SPECIAL MERCREDI Modèles A ou B — **3.49** Chacune

Les deux sont confectionnées de tissu élastifié composé de rayonne, nylon et coton; les deux à panneaux de satin lastex devant et dos, avec bande en pointe à la taille. Petites, moyennes et grandes pour 24 à 30.

A) **GAINE-FOURREAU** à bande au bas pour l'empêcher de remonter.

B) **GAINE-CULOTTE** à jambes longues à bordure de tricot 3", fourche en tricot de nylon et jarretelles démontables.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME



NOUVEAUX GLENEATON "GOSSIPS" EN UN GRAND CHOIX DE MODELES

Tous au même bas prix irrésistible

Nouveaux souliers de la saison conçus spécialement pour EATON — mettant en valeur l'élégante pointe triple stylet. La collection comprend les modèles les plus variés allant du soulier tout aller à talon bottier, à l'escarpin délicat à talon haut. Toutes nouvelles ce printemps sont les ravissantes couleurs qu'arborent les "Gossips". Tous sont "SANITIZED" pour leur conserver plus longtemps leur fraîcheur. Pointures: 5 à 9, AAA à B dans la collection.

Prix Gleneaton **16.95**

2.25 PAR MOIS (8 mensualités)

A. Escarpin à talon illusion, alliant le veau au suède. Jaune doré, tout noir ou jaune.

B. Lacé à talon illusion en veau noir ou brun.

C. Soulier élancé à talon haut, en veau nacré orné de similiperles. Bronze, bleu mi-foncé, ton os, pourpre ou vert.

D. Soulier à effet drapé, à talon illusion. Veau noir ou blanc os.

E. Escarpin élastifié à talon équerre ou illusion. Veau crispé noir, vert ou beige.

F. Escarpin à talon équerre et empeigne découpée. Blanc os, vert, jaune doré, melon d'eau et noir.

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHAUSSURES QUALITE SUPERIEURE POUR DAMES (RAYON 338) AU DEUXIEME, CHEZ EATON



COTONNADES "DAN RIVER" en DEMI-TAILLES

A prix irrésistible **10.95**

A. Coton effet tweedé en bleu, noir, vert. Ligne droite, jupe à lés piqués.

B. Quadrillés miniature en bleu, vert grès, maïs. Modèle boutonnant à la taille, empiècement nervuré, poches saillantes.

EATON s'est procuré, pour vous spécialement qui portez une demi-taille, ces ravissantes robes de cotonnades. Deux modèles illustrés, en tailles 14½ à 24½.

Autres modèles disponibles au même prix, non illustrés ici.

COMPOSEZ VI. 2-9211

ROBES (RAYON 541), AU TROISIEME, CHEZ EATON



SPÉCIAL MERCREDI **25.00**

2.69 PAR MOIS (10 MENSUALITÉS)

AUBAINES POUR VOS BAMBINS

COMPOSEZ VI. 2-9211

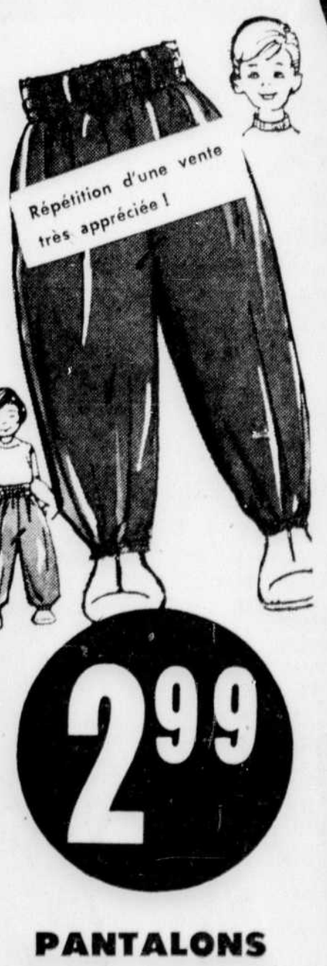
Service des commandes téléphoniques



CULOTTES-GUETRE JERSEY DE COTON

Dos élastique et élastique sous le pied. Marine ou brun pour garçonnets et fillettes 2-4-6-8 et blanc pour tailles 1-2-3.

SPÉCIAL MERCREDI **1.97**



SPÉCIAL MERCREDI **2.99**

PANTALONS PROTECTEURS

Se portent par-dessus les vêtements pour empêcher la neige, la pluie, le froid, le vent et l'humidité de pénétrer. Tout nylon à envers de "Neoprene" (caoutchouc synthétique). Rouge, marine ou anthracite. Tailles: 2-3-4-5-6-7.

RAYON 210, AU QUATRIEME



COSTUMES DEUX-PIECES

Culotte "Jean" à ceinture élastique, en cordé Bedford, doublée de finette. Chemise de finette imprimée, à manches longues. Brayette à fermeture éclair. Vert loden, marine ou bleu aviation. Pour tailles 3, 4, 6, 6x.

RAYON 210, AU QUATRIEME

SPÉCIAL MERCREDI **2.97**

INTERCHANGEABLES VELOURS COTELE

VESTES Spécial mercredi **2.97** — CULOTTES Spécial mercredi **1.97**

Achat spécial! Convenant pour garçonnets et fillettes! **VESTES** — à devant croisé, chaudement doublées de kasha. Deux poches. Vert loden, brun ou marine. Tailles: 2-4-6. **CULOTTES** — à bretelles et dos élastique. Glissière aux chevilles, deux poches. Vert loden, brun ou marine. Tailles: 2-4-6.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 210, AU QUATRIEME

BEAUX TISSUS TOUT LAINE

30 MODELES! TOUS DOUBLES!

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Très élégants pour le prix! Ces manteaux ont été confectionnés spécialement pour EATON. Ils représentent les nouveaux modèles, les nouveaux tissus d'un fabricant renommé.

NOUVELLE LIGNE DEGAGEE — volumineuse ou légèrement ample;

LIGNE DROITE — floue ou légèrement cintrée.

MANCHES PLUS COURTES — avec ou sans col

TISSUS de laine. Textures "Sealskin", nouveauté ou quadrillées.

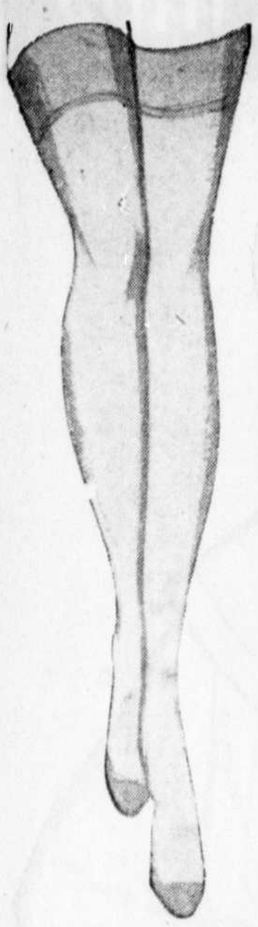
COULEURS — Brillantes, pastelles claires et le noir toujours important. Tailles jeunes filles: 8 à 18. Tailles "Petites" (pour grandeur 5'5"): 8 à 16.

AU "PETIT BUDGET" (RAYON 345), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS À DES RAYONS DÉTERMINÉS

EATON — OFFRE SPÉCIALE POUR HOMMES, MERCREDI!



NOUVEAU BAS

Eatonia

Sans coutures
Entrée-extensible

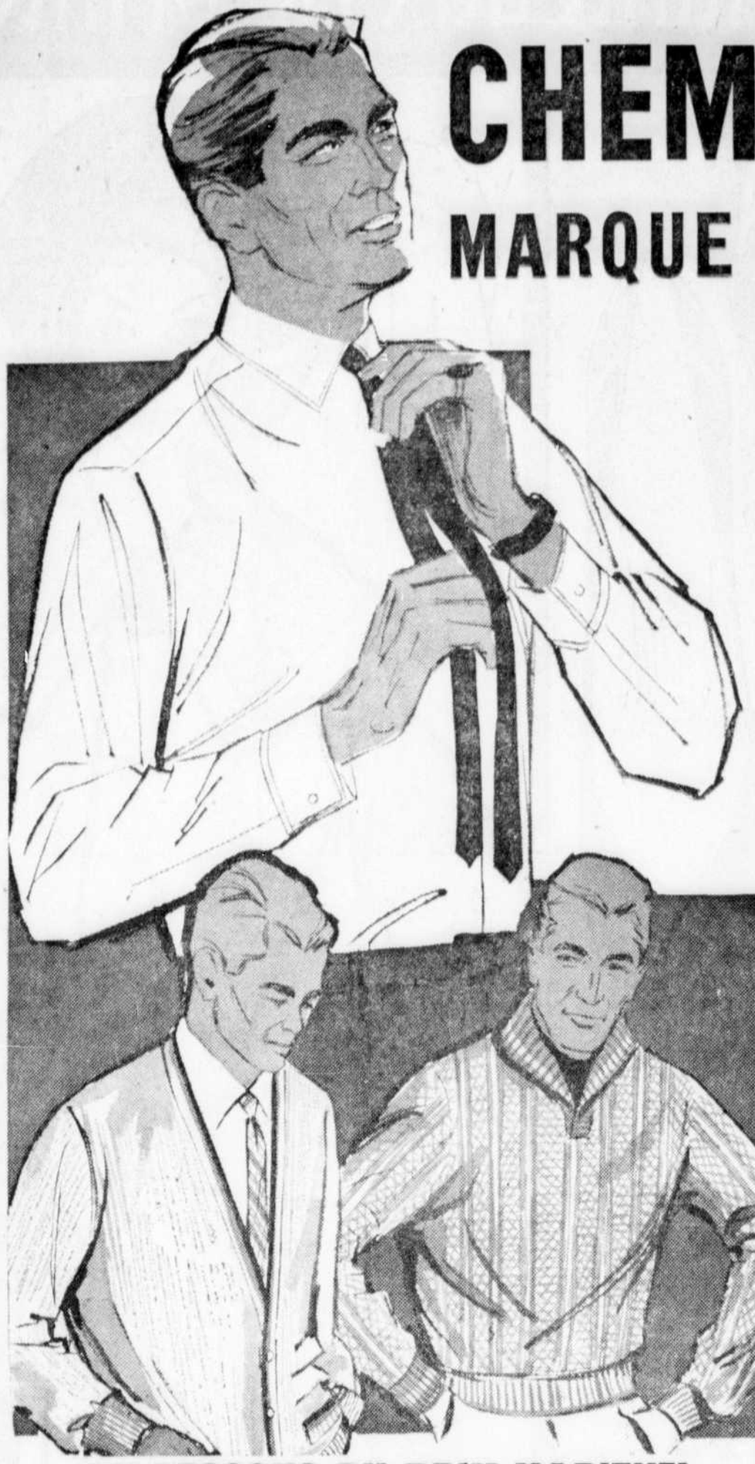
"Sanitized" **1.29**

3 paires 3.80

Bas en tulle de nylon 400 aiguilles, 30 deniers, plus résistants pour le jour... à entrée plus extensible pour plus de confort. Existent en deux belles teintes printanières: CLASSIC BEIGE (beige rosé) et TENDER BEIGE (beige neutre). Pointures: 8½ à 11.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 201, AU REZ-DE-CHAUSSEE



CHEMISES "SANS REPASSAGE"

MARQUE CONNUE D'UN LITTORAL À L'AUTRE

CHEMISES BLANCHES EN 50% KODEL — 50% COTON

"Kodel" est une nouvelle fibre remarquable conçue dans les laboratoires de Eastman Kodak. Mélangé de coton "Kodel" devient un excellent tissu de confection pour les chemises dites "SANS REPASSAGE".

- se lave facilement
- sèche rapidement
- se garde frais et net plus longtemps.
- sûr au javelage
- réfractaire aux faux-plis

Messieurs... ne manquez pas cette offre opportune qui vous fera économiser! C'est un bas prix exceptionnel pour des chemises blanches "Sans repassage" de cette qualité. Deux modèles de col (mais pas toujours dans toutes les encolures) en vogue: pointes courtes **Kent** apprêté ou **Stanley**, semi-évasé et mou. Chemises blanches comme neige avec poignets mous transformables. Encolures 14 à 17 dans le groupe, longueur des manches 32 à 35 mais pas dans chaque encolure. Approvisionnez-vous et économisez!

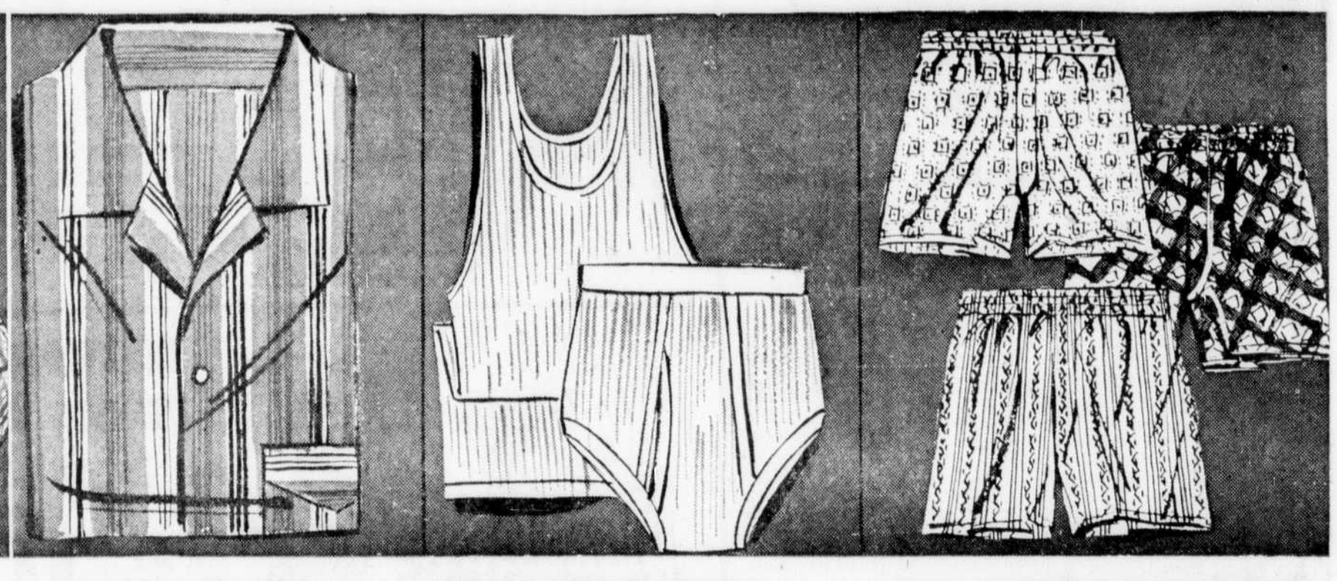
Rég. 4.95

SPECIAL MERCREDI

3.79

COMPOSEZ VI.2-9211

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE



AU DESSOUS DU PRIX HABITUEL

Cardigans et pullovers en tricot gros et moyen

Economies réalisables grâce à un solde de Fabricant.

PULLOVERS: tricots 100% laine. Botany — laine et mohair — laine d'agneau et "Orlon". Modèles à col châle, encolure matelot et en V.

CARDIGANS: 100% laine Botany garniture contrastante, élégant col châle.

Vos couleurs préférés dans les deux modèles: gris, olive, bleu, ton or, (pas toutes les couleurs dans toutes les pointures). Le cardigan est également disponible dans le brun. Tailles petite, moyenne et quelques grandes dans le lot.

SPECIAL MERCREDI **7.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE

PYJAMAS

Rayures ou fantaisie

SPECIAL MERCREDI **3.99**

Economisez sur ces pyjamas en broadcloth de coton, de coupe ample et siège bouffant avec veste au col transformable et pantalon à taille 2 boutons devant et dos élastifié. Tons de bleu, rouge vin ou brun. Tailles: A-B-C-D-E. 36 à 46.

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE

SOUS-VETEMENTS

Solde du fabricant!

SPECIAL MERCREDI, chacun **.79** 3 pour 2.25

Gilets et caleçons en coton peigné et tricot côtelé. Gilet athlétique, caleçon à siège double, taille élastifiée. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

EN BROADCLOTH

Solde du fabricant!

SPECIAL MERCREDI **.89** 3 pour 2.55

Modèle droit en broadcloth de coton finement tissé. Coupe ample avec bouffant. Vaste choix de motifs élégants et tons unis de gris, vert, beige, bleu, blanc. Tailles petite, moyenne, grande et forte. 3 sous emballage de polythène.

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE

EATON n'est pas plus loin que votre téléphone COMPOSEZ VI. 2-9211



Dorothy Gray
CREME SATURA
Plus "2 Minute Magic"
Offre spéciale du fabricant les 2 pour **2.25**

Une offre combinée Dorothy Gray. Crème "Satura" hydratante à base de vitamine "A", 1 oz plus 3 oz de démaquillant rapide pour le jour.

(RAYON 212), COSMETIQUES, AU REZ-DE-CHAUSSEE



Dorothy Gray
Hormone Cream
Offre spéciale du fabricant **1.75**

Pour protéger les mains des gerçures, de la sécheresse. Non-grasse, elle blanchit et adoucit la peau des mains. Pot de 4 oz.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques
(RAYON 212), COSMETIQUES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, COTE RUE BURNSIDE

chez **EATON**



UNE INNOVATION...
DES SOUS-VETEMENTS QUI AMENUISENT!

EXQUISITE FORM "MAGIC LADY"

CULOTTE DROITE, CULOTTE MOULANTE OU CULOTTE A JAMBES LONGUES

Confectionnées d'un nouveau fil merveilleux... un des fils élastiques les plus légers, les plus fins, les plus résistants qui soient

"Magic Lady" est un vêtement 3-dans-1. Portez-le à la place d'une culotte droite, d'une culotte moulante ou d'une gaine. Plus nécessaire de porter un porte-jarretelles. "Magic Lady" a des jarretelles amovibles et de très longues sur la culotte moulante. "Magic Lady" ne pèse pas plus qu'une paire de bas nylon... et quelle fraîcheur, quel confort! Etant confectionnée de nylon, le lavage ne fait que l'améliorer. "Magic Lady" soutient comme une gaine... amenuise sans gêner, de sorte que vous pouvez la porter sous un pantalon, un maillot de bain ou un short. Essayez-la — "Magic Lady" fait paraître les autres sous-vêtements démodés.

A. CULOTTE A JAMBES LONGUES	B. CULOTTE DROITE	C. CULOTTE MOULANTE
Blanc seulement. Tailles: petite, moyenne, grande.	Blanc, rose ou bleu. Tailles: petite, moyenne, grande.	Blanc, rose ou bleu. Tailles: petite, moyenne, grande.
4.95	**3.95**	**3.95**

COMPOSEZ VI.-2-9211 Service des commandes téléphoniques

COMPTOIR DE LINGERIE (RAYON 209), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Heures d'affaires EATON 9h. à 5h.30 OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. Ouvert toute la journée le samedi 9 h. à 5 h. 30

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 115

QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

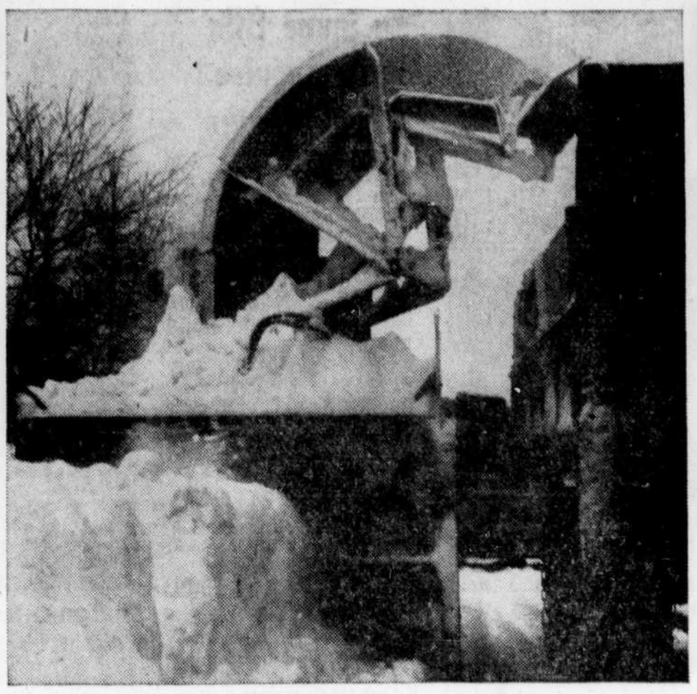
MONTREAL, MARDI 28 FEVRIER 1961

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 25-52

Qui aura raison des bancs de neige ? Pelles, souffleuses ou chauds rayons d'un soleil printanier ?







Québec

Le déblaiement des rues, après la récente tempête, coûte $150,000 à Québec

QUEBEC. — Avec la tempête il est tombé des pannes d'électricité, des pannes d'automobiles, des pannes de tout ce que vous voudrez et aussi une avalanche de dollars. Cette tempête insidieuse qui a pris tout le monde par surprise, particulièrement les entrepreneurs qui pensaient déjà à remiser leur équipement, a coûté $150,000.

Pour ceux qui paient, c'est bien sûr une catastrophe, mais pour ceux qui reçoivent, particulièrement ceux qui s'ennuyaient dans le chômage depuis quelques semaines, c'est distrayant.

Le service municipal de déneigement a été saisi d'une mission, qu'il n'a d'ailleurs pas encore accomplie complètement, comme il n'aime pas en avoir trop souvent.

Une vingtaine d'entrepreneurs ont uni leurs efforts à ceux du service régulier de la Voirie municipale. Sans qu'ils soient de trop. Au moins 400 camions ont été affectés au transport de la neige, ce n'est pas trop. La ville avait, pour son compte, 130 camions, 12 tracteurs et 14 chasse-neige, répartis dans tous les quartiers de la ville, ce n'est pas encore trop.

Avec les 1,200 hommes employés, au déneigement, le surintendant général de la Voirie croit que mercredi matin les rues reprendront leur air des beaux jours, peut-être un peu à la déception des 30 hommes supplémentaires par quartier, contents, eux, comme des enfants, lorsqu'une tempête se dessine.

Pour sa part, le service de la Circulation de la police municipale a mobilisé une quinzaine de policiers qui ont été stationnés aux endroits où le travail de déblaiement s'effectue avec le plus de difficulté.

Mais, les policiers ont du travail plus "intéressant". Depuis quelque temps la force policière s'est lancée à l'assaut des automobilistes glissant vers les infractions aux règlements du stationnement. Même enneigés par-dessus la tête, les parcomètres sont soumis à une attention toute particulière de la part de la marée-chaussée, et forcément, par contre-coup, des automobilistes. Même en plein hiver on peut se faire échauder. Deux ou trois contraventions bien placées après une période d'euphorie "automobilistique" et le chaos reprend.

C'est toutefois du côté du stationnement de nuit que la gent policière a porté ses plus durs coups. Depuis quelques semaines, lune ou pas lune, les veilleurs de nuit déguisés en policiers ont distribué à qui mieux-mieux des contraventions.

Il faut dire que le temps leur a donné raison. Si ces billets doux que les délinquants, mauvais sujets du dieu stationnement, retrouvaient le matin avec la levée du soleil, ont réussi à corriger les infractions, comme ils s'y essayaient, dans le but de faciliter le déneigement, les espoirs ont été servis.

On disait bien : "Pourquoi empêcher le stationnement de nuit, l'hiver est fini et patati et patata. Et puis l'hôtel de ville a perdu trop d'argent durant la période de relâchement, elle veut se reprendre cette chère, et ci et ca".

Et bien quoi ? qui a raison aujourd'hui ?

Ceux qui ne s'y attendaient pas.

Un prisonnier de 18 ans se pend en prison

QUEBEC. (M.F.) — Un jeune prisonnier de 18 ans, Yvan Baribeault, de Québec, a été trouvé pendu dans sa cellule de la prison des Plaines d'Abraham, hier matin. Les autorités de la prison ont déclaré qu'il s'agissait d'un suicide.

Le jeune homme purgeait une sentence de 15 mois de prison après avoir été trouvé coupable d'un vol à main armée d'une somme de plus de $4,000 à la Caisse populaire de St-Pie X, l'automne dernier. Le corps de la victime a été transporté à la morgue provinciale sur la rue St-Cyrille. Les autorités médicales de la prison croient que Baribeault était atteint d'aliénation mentale.

Convocations

Association des assureurs-vie du Canada — 6 h., à la Porte St-Jean, dîner-causerie mensuel. Hommage à la Croix-Rouge canadienne. Conférencier: lt-colonel Alex. Gagnon.

Mardis universitaires — 8 h. 30, au Grand Amphithéâtre, 6 rue de l'Université. Conférence de M. Léopold Lamontagne. Sujet: "Le Jansénisme en Nouvelle-France".

Revue de modes — Au Théâtre Capitol, aujourd'hui, mercredi et jeudi, en matinée à 2 h. 15 et le soir à 8 h. 15. Revue de modes de la compagnie Paquet Limitée.

Défilé de modes printanières — 8 h. 30, au centre des Loisirs St-Sacrement, revue de modes présentée avec le concours de la maison Jean Fortin Inc.

DEMAIN

Club Richelieu — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner hebdomadaire. Conférencier, le Dr Roger Paulin. Sujet: "La médecine au Congo".

Club Kiwanis Sillery-Ste-Foy — 12 h. 30, à la Porte St-Jean, déjeuner hebdomadaire.

FAITS ET GESTES DE NOTRE ADMINISTRATION PUBLIQUE (15)

Les irrégularités ne furent pas toutes placées sous le boisseau

par Jacques KEABLE

QUEBEC. — Dans le lot de toutes les irrégularités écrasées soigneusement, tapies au fond du sac de l'administration municipale, il en fut quelques-unes, dans le passé, qui ont été étalées au grand jour. Ce sont les plus visibles, évidemment, celles qui ont mis en cause directement des entrepreneurs poussés à bout et qui, indignés, ont dû avoir recours à la justice pour faire entendre raison aux échevins.

L'affaire de l'asphalte

L'affaire de l'asphalte est symptomatique. Elle est récente, puisqu'elle remonte à deux ans à peine. Elle met en cause l'Union des carrières et pavages Ltée et la maison Michaud et Simard, deux organismes de Québec.

En bref, il se produit que la ville, après avoir octroyé un contrat à l'Union des carrières, décida de prolonger ce contrat de trois années additionnelles, en dépit du fait que le coût des travaux de pavage se chiffrait à quelque $300,000, alors que le texte de la charte et celui du règlement municipal sont formels et exigent que des soumissions soient demandées pour tout travail de plus de $1,000.

La maison Michaud et Simard protesta énergiquement et poursuivit la ville devant un tribunal. Elle obtint gain de cause et les contrats furent déclarés invalides entre l'Union des carrières et pavages et la ville de Québec.

C'est à la suite de soumissions que le 24 février 1955, la ville de Québec octroie le contrat "de fourniture et posage des mélanges bitumineux pour pavages permanents, remplacements de pavages et réparations des trous, des coupes et des dépressions, etc. . . . dans les rues de la cité de Québec", à l'Union des carrières et pavages Ltée.

A l'occasion de ces soumissions, la Maison Michaud et Simard avait présenté des soumissions, mais environ un quart d'heure après l'expiration des délais. Même si la ville n'avait pas encore procédé à l'ouverture des soumissions, elle refusa d'accepter l'offre de Michaud et Simard. Le contrat fut donc octroyé à l'Union des carrière et pavages.

Le 17 septembre 1957, soit un peu plus de deux ans plus tard, le président de l'Union des carrières et pavages, M. Jos. Cauchon, écrit à la ville lui demandant de prolonger le contrat de trois ans, étant donné que la compagnie avait donné satisfaction et qu'elle était familiarisée avec les travaux à effectuer. M. Cauchon souligne aussi le fait que des garanties sont jointes aux travaux de sa compagnie, pour les prochains cinq ans.

La ville reçoit la lettre et l'accepte purement et simplement. Le président demande une hausse dans le prix du béton, à cause de la hausse générale, ce que la ville accepte aussi, sans discussion. Le président de la compagnie fournissait d'ailleurs les preuves de cette hausse.

Prolongement du contrat

Le 10 octobre 1957, un mois après la lettre, le conseil vote le prolongement du contrat en question, sans autre demande de soumission. Le contentieux municipal avait d'ailleurs réussi a déclaré au conseil, en se fondant on ne sait sur quel article de la loi, qu'il avait le droit d'agir ainsi.

Le 8 novembre suivant, le contrat était enfin passé. Il couvrait la période s'étendant du 1er mai 1958 jusqu'au 30 avril 1961. Valeur approximative des travaux prévus ? $300,000. Le montant est légèrement éloigné du montant qui nécessite légalement des soumissions, soit $1,000.

La maison Michaud et Simard, devant cet état de choses, et voyant s'envoler une nouvelle possibilité de contrat alléchant pour elle, prit une poursuite judiciaire contre la ville.

Elle eut gain de cause, il va sans dire, et facilement. La ville fut condamnée avec frais.

Un cas parmi d'autres

Ce cas est précis, clair et net. Pourquoi les échevins ont-ils approuvé pareille mesure, sachant pertinemment bien qu'elle était illégale ? Sachant que n'importe quel citoyen pourrait revenir contre la ville et avoir gain de cause, comme la chose s'est effectivement produite ?

Le conseil s'était-il fondé sur la décision du contentieux, qui avait déclaré que la chose était permise par la charte et par les règlements municipaux ? Mais alors sur quoi s'était fondé le contentieux ?

De toutes façons, le contrat a été accordé pour être ensuite enlevé, et à grands frais, il va sans dire . . . Pour les contribuables, une seule solution : essuyer une fois de plus, les revers d'une mal-administration . . .

Par la Ligue des citoyens de St-Pie X

Enquête royale demandée sur l'administration de Québec

QUEBEC. — La Ligue des citoyens de St-Pie X demandera au gouvernement provincial d'instituer une enquête royale en marge de l'administration municipale à Québec.

La décision de la Ligue a été prise hier soir à une réunion régulière. La résolution en ce sens, adoptée à l'intention du premier ministre Jean Lesage et du ministre des Affaires municipales, M. René Hamel, souligne qu'une série d'articles publiés par LA PRESSE sur les faits et gestes de l'administration publique dans la Vieille Capitale a attiré l'attention des citoyens et motivé leur présente attitude.

La Ligue opine qu'il s'agit de la seule solution susceptible de faire la lumière sur la situation pour le moins "étrange" qui semble exister à l'hôtel de ville. Elle ajoute que les accusations portées par LA PRESSE sont de nature extrêmement grave et suffisamment sérieuses pour motiver un tel geste de la part de l'autorité provinciale.

La Ligue a de plus l'intention de faire appuyer sa demande par la Fédération des Ligues, qui se réunit ce soir, par l'Association des propriétaires de Québec, par la Chambre de commerce ainsi que par d'autres corps sociaux.

Feu d'artifice

Quels sont les rapports exacts entre le feu d'artifice présenté presque annuellement à la clôture de la semaine de l'exposition, et l'échevin Damase Blais ?

A la commission, son nom figure parmi ceux qui ont une quelconque charge à remplir dans le lancement des bâtons de feux d'artifice ? . . . M. Blais aime sûrement le feu d'artifice, et c'est bien possible, après tout, qu'il ne se charge de cela que pour son bon plaisir, mais que fait-il des chômeurs, lui qui en parle tant, qui rempliraient cette fonction, en se faisant payer, et qui n'en seraient que plus heureux ? . . .

Ligue juvénile interparoissiale

Le Parc Ferland champion en disposant du Victoria

QUEBEC. — Le parc Ferland a remporté le championnat des éliminatoires de la ligue juvénile interparoissiale en disposant du Victoria par 4 à 2 pour remporter la série finale deux de trois en deux victoires consécutives. Gilles Samson a marqué deux buts pour les champions, les autres compteurs ont été Michel Pelletier et Pierre Dallaire. Pour les perdants, Gerry Delaney et Gilles Mathurin ont réussi les buts.

Dans la ligue juvénile de la C.O.P. le Beauport a éliminé le Pierre Tardif par quatre à deux. Il remporte ainsi la troisième et decisive rencontre de leur semi-finale deux de trois. Roger Giroux, Jean-Claude Grenier, Gilles Groleau et Donald Gendron ont marqué pour les vainqueurs, Raynald Desrosiers et André Lortie pour les perdants. La joute a pris fin à 18.33 de la troisième période.

Dans les éliminatoires des ligues mineures de la C.O.P. le Giffard a éliminé le St-Rodrigue sept à zéro chez les peewee.

Jacesque Riy et Pierre Delisle ont mené le bal avec chacun deux buts, alors que Bernard Morel enregistrait le blanchissage. Ce soir, dans la même catégorie, le St-Mathieu fera face au Ferland à 5 h. 15.

Supplice arabe

(PC) — A Socotra, la plus grande île de la mer d'Arabie et qui relève de l'iman de Mascate, les assassins sont passibles d'étranglement par le bourreau. Le supplice est public.

Edifice de l'O.T.J. rasé par un incendie

QUEBEC. — L'édifice en bois d'un étage et demi qui servait de local à l'Oeuvre des terrains de jeux de Giffard a été complètement rasé par un incendie, tôt ce matin.

Malgré le travail acharné des pompiers volontaires de l'endroit, il fut impossible de maîtriser les flammes qui se propagèrent rapidement.

On a toutefois pu sauver l'équipement de hockey qui s'y trouvait. La cause de l'incendie demeurait inconnue au moment d'aller sous presse.

Appel de M. Antonio Talbot à l'adresse de la jeunesse

QUEBEC. (M.F.) — Le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Antonio Talbot, a lancé un appel vibrant à la jeunesse pour qu'elle joigne les rangs de son parti "Les jeunes ont toutes les raisons du monde de se sentir à l'aise au sein de l'Union nationale, déclara-t-il. Tant mieux s'ils ont des idées neuves à faire valoir. Ils ne trouveront jamais de milieu plus ouvert, plus réceptif que le nôtre. Ils ne trouveront nulle part de climat plus stimulant pour travailler à l'émancipation culturelle, sociale et économique du peuple québécois."

C'est en ces termes que M. Talbot a commencé sa conférence présentée hier soir devant les membres de la jeunesse universitaire de l'Union nationale réunis au Club Renaissance à Québec.

Faisant allusion au prochain plébiscite qui sera tenu l'automne prochain par l'Union nationale en vue de se choisir un chef permanent, le conférencier a affirmé que la jeunesse est tout particulièrement convoquée à ce congrès et que son point de vue pesera d'un grand poids sur les décisions à prendre. Après tout, ajouta-t-il, n'est-elle pas la principale intéressée à la préparation de notre avenir ?

L'Union nationale, de poursuivre M. Talbot, a eu ses épreuves et comme elle a beaucoup agi, il est possible qu'elle ait commis quelques erreurs. Il n'est pas défendu de les lui signaler et c'est même pour recueillir démocratiquement toutes les suggestions de ceux qui ont une pensée sur l'avenir du Québec que nous avons voulu donner à notre prochain congrès le caractère d'une grande consultation populaire.

Malgré la défaite, notre parti, affirma-t-il, n'a pas perdu de sa jeunesse et de sa verdeur. Jusqu'à sa toute dernière session, elle n'a jamais cessé d'innover dans tous les domaines et il y avait plus d'idées nouvelles dans nos sept lois sur l'éducation de l'an dernier que dans tout le programme du parti libéral.

Le brusque retour des choses, de poursuivre M. Talbot, ne doit donc pas nous détourner de la tâche que nous nous sommes fixés : celle de repenser notre doctrine et de refaire nos cadres à la lumière des besoins d'aujourd'hui et de demain, car l'Union nationale a traversé ses plus durs moments, et avant longtemps il nous faudra reprendre le collier. Soyons prêts.

Une structure administrative bien au-dessus de nos moyens

-- Me Roméo Desjardins

QUEBEC. (P.-R.H.) — La publicité et la vente sont deux facteurs de progrès dans notre acheminement vers un niveau de vie élevée qui sont bien souvent mis à part. C'est un des paradoxes de notre temps qui admettons-le, n'a pas sa raison d'être. C'est ce que tentait d'expliquer Me Roméo Desjardin, vice-président des Produits Catelli et Habitant, conférencier au dîner-causerie du club Vente-Publicité, hier soir, au restaurant Marino.

Si nous avons réussi, grâce aux techniques modernes de publicité et de ventes à augmenter la production en série et mis à la portée de la masse bien d'autres services qu'elle n'aurait jamais connus autrement, nous sommes-nous demandé qu'est-ce qu'il adviendrait de notre oeuvre si quelqu'autre technique la réduisait à néant du jour au lendemain?

On nous dit de plus, d'ajouter le conférencier, que nous vivons au-dessus de nos moyens. On devrait dire plutôt qu'on s'est donné une structure administrative dépassant de beaucoup nos besoins réels. Nous avons trop souvent à compter sur l'aide des gouvernements et nous savons bien aussi que les gouvernements ne changeront jamais et que s'ils ont change ce n'est pas pour le mieux.

Notre manque de vigilance s'est traduit par une enflure, de continuer Me Desjardins, qui a vite dégénéré en une véritable tumeur de l'appareil administratif, à tous les paliers, au cours des deux dernières décennies.

C'est un véritable examen de conscience que je vous propose. Et ce sont des suggestions que je vous apporte. Ce qu'il nous faut, c'est d'avoir des hommes vraiment décidés, des hommes qui ne craignent pas d'élever la voix et de protester. C'est notre faiblesse qui est la seule vraie responsable des gouvernements que l'on a. On oublie trop souvent que l'on a le gouvernement que l'on mérite. Lorsque nous nous rendons compte de la situation nous nous apercevons que nous avons laissé glisser le pouvoir entre des mains qui étaient trop heureuses de s'en emparer de dire le conférencier.

Vous pouvez faire énormément, vous, dans cette croisade pour la liberté. Ce dont nous avons tous besoin, ce sont des militants armés de convictions solides, de documentation à toute épreuve qui répandront résolument l'évangile de la démocratie et de la primauté de l'individu, de conclure le conférencier.

L'UN, seul parti strictement provincial

-- M. Antonio Talbot

QUEBEC (M. Faguy) -- Dans un discours prononcé devant les membres de la jeunesse universitaire de l'Union nationale, M. Antonio Talbot a défendu la politique du parti qu'il dirige, soutenant que l'Union nationale était le seul parti strictement provincial, le seul qui appartient exclusivement au peuple québécois. Vous venez à l'Union nationale déclara-t-il, parce que c'est le parti par excellence des patriotes, des nationalistes et de ceux qui sont prêts à se battre pour intensifier l'émancipation économique des nôtres et défendre nos libertés constitutionnelles.

S'attaquant violemment à ce qu'il a qualifié de mode pour les faux intellectuels de se moquer du nationalisme québécois et de railler l'autonomie provinciale, M. Talbot a affirmé que le peuple n'a jamais cessé d'être nationaliste. En fait, souligna-t-il, je crois que nous assistons à une renaissance du nationalisme québécois et que ce nationalisme est une exigence permanente de la situation qui nous est faite comme peuple minoritaire. Le jour où nous aurons perdu l'instinct de défendre nos droits et nos libertés constitutionnelles, nous serons déjà assimilés, même s'il nous arrive encore de parler français.

S'en prenant par la suite au nouveau gouvernement provincial qu'il a appelé tout au long de son discours le gouvernement Lesage-Lévesque, ce dernier jouant le rôle selon lui du ministre de la propagande, le chef de l'Union nationale a pris violemment à parti le ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques qui, depuis quelque temps, déclare-t-il, prétend avoir découvert que l'Etat provincial peut être entre les mains du peuple québécois un puissant instrument de progrès. D'après M. Lévesque, de déclarer M. Talbot, personne n'avait pensé à cela avant lui et l'histoire du Québec se divise en deux périodes : avant René Lévesque et après René Lévesque. Pourtant, si nous nous reportons à 1944 et aux événements politiques qui ont eu lieu depuis, nous nous apercevons que c'est le parti de l'Union nationale, soutient M. Talbot, qui a revalorisé l'Etat provincial.



M. ANTONIO TALBOT

Pour en être convaincu, de poursuivre le député de Chicoutimi, nous n'avons en effet qu'à repasser toutes les étapes de la bataille qu'a menée durement M. Duplessis contre l'ingérence du fédéral dans nos champs de taxation. En effet le budget du gouvernement de la province qui était coupé en 1942 de $20,000,000 par suite de la cessation de nos champs de taxation au fédéral par M. Adélard Godbout, avait augmenté sous M. Duplessis de $230 millions par suite du retour de ces taxes à la province.

C'est ce surcroit de revenus qui a permis à l'Union nationale de faire de l'Etat provincial le puissant levier qu'il est aujourd'hui. C'est ce qui a permis à la province de Québec, de continuer le conférencier, de multiplier les subventions à tous les paliers de l'enseignement et d'accorder à elle seule plus de bourses d'étude que n'en accordent toutes les autres provinces ensemble et d'équiper notre territoire de façon à faire du Québec une grande puissance industrielle.

"Le parti qui a donné à la province de Québec un drapeau, de déclarer en terminant M. Talbot, celui qui a donné un nom français à la résidence du lieutenant-gouverneur : le parti qui a créé le ministère des Mines et celui des Ressources hydrauliques pour accélérer la mise en valeur de notre patrimoine national qui a fait de l'Hydro-Québec l'une des plus importantes entreprises d'énergie électrique au monde ne mérite sûrement pas le reproche d'avoir méprisé ou amoindri la mission de l'Etat provincial."

M. Gilles Gauthier, président de la jeunesse universitaire de l'Union nationale, a présenté M. Talbot à l'auditoire et M. Gilles Dubé, vice-président du même groupement, s'est chargé de remercier le conférencier.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

GRAND SPECIAL 2 DANS 1

JUPES UNIES OU CHANDAILS PARFAITEMENT nettoyés et pressés

49¢ CH

Fameux procédé ZENITH sans odeur

NETTOYAGE DE TAPIS Travail soigné et garanti 6¢ le pied carré

DU. 8-1105 Service téléphonique 24 heures par jour

BUANDERIE St-Hubert

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487



On voit, de gauche à droite, M. Réal Bertrand, Mme Reine Maloin, M. Antonio Drolet et Mme Fernand Gingras, membres du comité de rédaction du treizième cahier d'histoire de la Société historique du Québec qui a été lancé, hier soir, au salon du Conseil de la vie française. Le cinquième membre du comité, M. Pierre Savard, est actuellement à l'université de Lyon, en France.

"Mosaïque québécoise"

QUEBEC. (E. G.) — C'est au salon du Conseil de la vie française que fut lancé, hier soir, le treizième cahier d'histoire de la société historique de Québec, intitulé "Mosaïque québecoise".

"Ce titre de mosaïque québecoise s'explique de lui-même," dit Mme Reine Maloin, responsable du comité chargé de veiller à la préparation de cet ouvrage. "Il annonce des articles à sujets différents, mais spécifiquement québecois, bien que ceux-ci aient des nuances, des dimensions et des intensités diverses."

Avec ce cahier, la Société historique de Québec entreprend d'écrire l'histoire de la ville de Québec, histoire qui est encore à faire. L'an prochain, le comité du cahier s'attaquera à un plan systématique déjà élaboré.

Le présent cahier, "Mosaïque québecoise", est un travail d'équipe, auquel ont collaboré M. Réal Bertrand, professeur et directeur de l'école secondaire de Sainte-Monique-des-Saules; M. Antonio Drolet, bibliothécaire de l'Université Laval; M. Sylvio Dumas, le géologue de la société; Mme Marcelle-G. Gingras, vice-présidente et directrice des émissions radiophoniques; le président, le major Georges Guimond, conservateur du musée de la Citadelle; M. Paul Lamontagne, président de la SSJB de Sillery; Mme Reine Maloin, écrivain; Mlle Gabrielle Patry, poétesse; M. Antoine Pelletier, archiviste de la province; l'abbé Honorius Provost, professeur d'histoire et archiviste du séminaire; M. Henri Royer, organiste et musicographe; M. Pierre Savard, professeur, actuellement à l'Université de Lyon, en France.

La jeune fille camerounaise et le mariage

YAOUNDE. (CCC) — "L'Effort Camerounais", hebdomadaire catholique paraissant à Yaoundé, a publié le résultat d'une enquête qu'il a menée auprès des jeunes camerounaises au sujet du mariage. Les conclusions rejoignent celles que l'on a pu dégager d'enquêtes similaires dans d'autres pays d'afrique :

— La jeune fille n'accepte absolument plus le principe de la polygamie, inconciliable avec la dignité des femmes et l'appel de leur coeur.

— Plus nettement encore, elle rejette catégoriquement le principe du mariage-marché, non seulement parce qu'il est dépassé par l'évolution, mais parce que le système actuel est encore plus perverti que dans le passé. La jeune fille entend choisir librement.

— La jeune fille africaine prend conscience qu'au point où en est la situation actuelle et avec les responsables actuels, il n'y a pas de miracle à attendre pour l'amélioration de son sort. C'est à elle de s'organiser, de s'exprimer, d'agir.

— Elle a le bon sens d'affirmer que c'est bien à l'homme que le gouvernement revient dans le foyer; elle n'entend pas se dérober à la loi naturelle et divine. Mais elle estime que cette loi doit se réaliser dans une loi plus essentielle encore: celle du partage, du respect, de l'amour.

— Elle est choquée de l'abus que fait le monde masculin de ce besoin de don de soi si naturel à la femme.

— Elles aspirent unanimement à la fidélité dans le mariage.

— La jeune fille désire ardemment pouvoir remplir pleinement sa vocation d'épouse et de mère de famille.



BON VOISINAGE — Une forte délégation de la Législature du Vermont, profitant de son séjour dans la Vieille Capitale, a échangé des voeux avec le porte-parole du gouvernement du Québec, M. Bona Arsenault. Le ministre des Terres et Forêts de notre province a reçu les voyageurs à la salle des délibérations du conseil exécutif. La photographie prise à cette occasion nous montre Mme F.-R. Keyser et M. F.-R. Keyser, gouverneur du Vermont; M. Arsenault, Mme L. Lawrence, et M. L. Lawrence, président de la Législature du Vermont.

Le gouverneur du Vermont en visite de bon voisinage

QUEBEC, (J.M.) — M. Bona Arsenault, ministre des terres et forêts, qui représentait le chef du gouvernement provincial a fait les honneurs du parlement à une délégation de députés du Vermont, ayant à sa tête M. F. Roy Keyser, gouverneur de cet état, le plus jeune de tous les gouverneurs des Etats-Unis, ainsi que M. L. Lawrence, président de la législature.

Après avoir souhaité la bienvenue aux voyageurs, M. Arsenault a rappelé quelques souvenirs historiques et insisté sur certains aspects de l'importance économique du Québec, particulièrement sur sa production record de papier-journal.

M. Keyser a répondu en faisant observer que, si le Vermont a un territoire de superficie très restreinte par rapport à celle de notre province, cet état n'en produit pas moins dix pour cent de toutes les machines-outils des Etats-Unis, possède le cinquième, par ordre d'importance, des centres médicaux du pays et peut compter sur une main d'oeuvre d'une stabilité remarquable.

M. Keyser connaissait déjà le Québec, notamment pour ses excursions fameuses de pêche à la truite.

M. Lawrence, dans une courte allocution, a souligné les échanges de plus en plus nombreux entre le Vermont et notre province; il prédit que le nombre des voyageurs qui franchissent la frontière entre les deux contrées, augmentera encore.

Carnet mondain

Le monde officiel

Le premier ministre et Mme Jean Lesage ont reçu à déjeuner, hier midi, au Café du Parlement, en l'honneur du gouverneur de l'Etat du Vermont et de Mme Ray Kayser. Au nombre des invités, on remarquait le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, le ministre de l'Industrie et du Commerce et Mme André Rousseau, Mme Gérard-D. Lévesque, le consul des Etats-Unis et Mme Milton Terry, Son Honneur le maire de Québec et Mme Wilfrid Hamel.

Le président de l'Assemblée législative et Mme Lucien Cliche reçoivent, ce soir, de six à huit heures, au Café du Parlement. Parmi les invités, mentionnons le premier ministre et Mme Jean Lesage, le Président du Conseil législatif et Mme Hector Laferté, les ministres du cabinet, les députés de l'Assemblée législative, ainsi que les membres de la tribune de la presse, tous accompagnés de leurs épouses.

Revue de modes

Le club Kiwanis de Québec présentera un défilé de modes au profit de ses oeuvres, le samedi 4 mars, dans l'après-midi, au Quebec Winter Club. Cette démonstration est organisée par les épouses des Kiwaniens, en collaboration avec la maison Maurice Pollack. Les plus récentes créations d'un groupe d'un groupe de couturiers canadiens seront présentées au public québecois à cette occasion.

Soirée dansante

La réception annuelle des CGA — comptables généraux agréés — chapitre de Québec, a eu lieu samedi soir, chez Kerhulu. A cette occasion, une plaque murale a été offerte à six membres qui ont complété 25 ans de vie professionnelle.

Réception

En l'honneur de M. et Mme Marcel Gosselin, à l'occasion de leur anniversaire de mariage, un groupe de parents et d'amis offrait une réception-surprise, samedi soir.

Déplacements

M. Roland Michener, président de la Chambre des Communes, et Mme Michener, sont présentement de passage à Québec, inscrits au Château Frontenac.

M. et Mme Jos. Lemieux, de notre ville, font un séjour à Miami Beach, en Floride.

M. et Mme Daniel Noël, de Ste-Foy, partent aujourd'hui pour le sud des Etats-Unis où ils passeront quelque temps.

Mlles Lise Tremblay et Claire Côté ont quitté Québec à destination des Bermudes où elles séjourneront une quinzaine de jours.

M. et Mme C. E. Gallagher, du New Jersey, font un séjour à Québec, inscrits au Château Frontenac.

M. et Mme Lionel St-Pierre passent quelques semaines en Floride.

Me Louis Paradis, de Sept-Iles, est de passage à Montréal.

Mlle Marie Pelletier est de retour de la métropole où elle a passé la fin de semaine.

Ligue de la jeunesse féminine — Mme Honoré Nadeau reçoit son cercle de tricot de la ligue de la Jeunesse féminine, cet après-midi, à sa résidence.

Avis de décès

RATTE — A Québec, le 26 février 1961, à l'âge de 62 ans, est décédé Adrien Ratté, fondateur de Ratte Tire Shop Inc., époux de dame Marie-Délia Denault, demeurant à 631 rue Napoléon. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures. Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270 Marie-de-l'Incarnation, à 8 h. 45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

ROY — A Lévis, le 25 février 1961, à l'âge de 4 ans 6 mois, est décédée Pauline, enfant de M. Georges Albert Roy et de dame Cécile Pouliot, demeurant à 18 avenue Bégin. La sépulture aura lieu mercredi après-midi à 4 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Limitée, 58 avenue Bégin, à 3 h. 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Cinéma

Bienville : "La Tour Prends Garde" — Cinémascope couleurs : 6.30, 9.20 h. Nouvelles : 7.50 h. "Toro" — Couleurs en français — 8.05, h. fin : 9.40 h.

Capitol : — Cet après-midi, à 2 h. 15 et ce soir, à 8 h. 15 : Revue de Modes de la compagnie Paquet Limitée.

CARTIER — Nouvelles: 7.40 h. "La môme aux boutons": 1.00, 4.20, 7.50 h. Annonces : 2.35, 9.25 h. "Les travaux d'Hercule" : 2.40, 5.55, 9.30 h. Fin : 11.15 h.

Cinéma de Lévis : "Légitime Défense" : 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Les naufragés de l'Autocar" : 8 h.

CINEMA DE PARIS — "Trois jours à vivre" : 12.40, 3.45, 6.30, 9.45 h. "Le trompeur" : 2.05, 5.10, 8.20. Actualités : 12.30, 3.35, 8.10 h.

CLASSIC — "Un matin comme les autres" (cinémascope couleurs): 1.15, 5.15, 9.15 h. "Harry Black et le tigre" (cinémascope couleurs): 3.25, 7.25 h. Continuel de 1.15 à 11.15 h.

EMPIRE — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.45 h. "The rise and fall of Legs Diamond" : 1.05, 4.30, 7.55 h. Previews: 2.45, 6.10, 9.35 h. "Girl of the night": 2.50, 6.15, 9.40 h.

ETCHEMIN — "Je défends mon amour" : 1.30, 6.30, 10.05 h. "La fureur d'aimer" (couleurs) : 3.05, 8.05 h.

IMPERIAL — "Sous le signe de Rome" (cinémascope): 12.40, 3.41, 6.42, 9.43 h. Sujet: 2.12, 5.13, 8.14 h. "Racket dans la couture": 2.15, 5.16, 8.17 h.

LAIRET — Nouvelles 7.40 h. "La môme aux boutons": 1.00, 4.20, 7.50 h. Annonces: 2.35, 9.25 h. "Les travaux d'Hercule": 2.40, 5.55, 9.30 h. Fin : 11.15 h.

Laurier : "Son Seul Amour" (technicolor) : 1 h., 4.35, 7.45 h. Nouvelles : 2.30, 9.15 h. "La Grande Caravane" technicolor : 2.55, 6.05, 9.40 h. fin : 11.20 h.

PIGALE — "Détournement de mineures" : 12.35, 3.48, 6.38, 9.50 h. "Le justicier" (couleurs) : 2.03, 5.16, 8.29 h. Actualités françaises : 3.38, 8.19 h.

PRINCESSE — "Le général casse-cou" (cinémascope): 12.45, 3.46, 6.47, 9.48 h. Sujet: 2.11, 5.12, 8.13 h. "Les anges déchus": 2.14, 5.15, 8.16 h.

RIALTO — "La fin d'un voyou" : 3.15, 7.15 h. "Les grands espaces" : 12.30, 4.30, 8.35 h. Fin : 11.20 h.

SILLERY — "Les chemins de la Haute-Ville" : 6.10, 9.25 h. "Pauvres mais beaux" : 8.05 h. Fin. : 11.15 h.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Furie
6:00—Les manchettes Int.
6:05—Musique en dinant
6:20—Corporation de l'Observatoire
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des quilles
7:40—Court métrage
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte du sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Conférence François-Albert Angers
11:59—Fin des émissions.

DEMAIN

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
6:00—Les manchettes Int.
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Sherlock Holmes
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:10—Bulletin météorologique
7:30—Chansonnettes
7:45—Savoir-vivre
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:30—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—TimeOut
3:00—Music Break
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—At Home
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Western Theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 01
7:30—Susie
8:00—Joan and A Hundred Men
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton
10:00—Close-Up
10:30—Q for Quest
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign Off.

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—National Schools
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Three Stooges
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:01—Countrytime
6:15—Cartoons
6:30—Sports Clinic
6:45—News and Sports
7:01—7 01
7:30—Harbour Command
8:00—Angel
8:30—My Three Sons
9:00—Perry Como
10:00—Winston Churchill "The Valiant Years"
11:00—CBC-TV News
11:14—Late Show : "Leather Gloves"
12:29—Sign Off.

Longue barbe

(PC) — C'est le Norvégien Hans Lanoseth qui a eu la plus longue barbe dont l'histoire fasse mention ; 36 ans sans rasage l'avaient laissé atteindre 11 pieds 6 pouces.

Selon les autorités religieuses

Les missionnaires canadiens à Cuba ne sont pas maltraités

OTTAWA. (PC) — Les missionnaires canadiens à Cuba semblent poursuivre leur activité normalement, sans trop d'obstruction de la part du régime de Fidel Castro. Certaines autorités religieuses craignent cependant pour l'avenir.

Les chefs religieux hésitent à discuter dans le détail la situation des missionnaires, de crainte de leur causer des ennemis.

Mais les enquêtes faites ici et à Montréal ont donné le tableau suivant :

Jusqu'ici, à cause en partie des bonnes relations qui continuent d'exister entre le Canada et Cuba, il n'y a eu aucune campagne apparente d'obstruction. Il y a cependant eu de l'ingérence, indirecte mais calculée, peut-être. On l'a surtout sentie dans le cas des écoles paroissiales.

Dans certains milieux religieux, on craint pour l'avenir. Il pourrait s'assombrir si les relations entre Ottawa et La Havane s'envenimaient. Un prêtre d'Ottawa, intimement lié aux missions latino-américaines, a déclaré : "Nous nous attendons toujours à quelques mesures.

Pas maltraités

Même s'il y a eu des rapports voulant que des missionnaires américains aient eu des ennuis, les autorités ecclésiastiques ici et à Montréal ont dit que les religieux canadiens n'ont pas été maltraités.

"Tout semble normal parmi nos missionnaires à Cuba" a dit l'abbé Turcotte, de la Société des missions étrangères, à Montréal. Les porte-parole des autres communautés religieuses ont déclaré à peu près la même chose.

Il y a plus de 160 missionnaires canadiens dans cette république des Antilles, selon les meilleurs renseignements obtenus ici. Les protestants sont au nombre de 16, les autres sont des catholiques.

Les missionnaires catholiques sont des religieuses, des prêtres et des frères.

Les religieuses représentent trois communautés : les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, les Soeurs Notre-Dame - du - Bon-Conseil, toutes deux de Montréal; et les Servantes du Coeur Immaculée de Marie, de Québec.

Elles seraient au nombre de 62, selon la division consulaire, et de 100, selon le secrétariat latino-américain au palais archiépiscopal ici. Les religieuses dirigent 20 écoles primaires dans les provinces de La Havane et Matanzas, comptant 2,500 élèves.

Prêtres et frères

Les prêtres, au nombre de 40, font partie de la Société des missions étrangères. Ils administrent 16 paroisses dans les deux provinces.

Le nombre des catholiques baptisés dans les paroisses administrées par les prêtres canadiens serait d'environ 200,000 (150,000 à Matanzas et 50,000 à La Havane). On souligne cependant que la grande majorité est catholique de nom seulement et ne pratique vraiment pas sa religion. C'est le cas de tous les Cubains en général.

Les sept frères canadiens à Cuba font partie de la communauté des Frères de la Charité, de Montréal. Ils dirigent une école primaire et commerciale à Jaruco, à 30 milles de La Havane. Quelque 150 élèves y sont inscrits.

De plus, il y a huit ou dix écoles paroissiales dirigées par des professeurs laïcs, sous la juridiction ecclésiastique.

A Colon, dans les Matanzas, il y a une école urbaine dirigée par des religieuses et des prêtres canadiens. Elle comprend un séminaire comptant 20 candidats à la prêtrise, un collège pour jeunes filles et un collège pour garçons. Quelque 150 garçons et 80 jeunes filles vivent à la cité universitaire même.

Progrès dans le domaine de l'énergie atomique

PARIS (AFP) — Le domaine de l'énergie atomique ne cesse d'enregistrer des progrès. Le 30 juillet 1960, le plus puissant synchroton d'une puissance de 30 milliards d'électrons-volts fut mis en route à Brookhaven aux Etats-Unis, battant de peu celui du CERN (28 milliards d'électrons-volts).

Les Américains lancèrent de nouveaux sous-marins atomiques et le brise-glace atomique soviétique "Lénine" effectua sa première croisière dans l'Arctique. Le premier moteur d'avion atomique a été essayé au sol par les Américains.

En ce qui concerne, cependant, la conquête de l'énergie thermonucléaire, les savants du monde entier semblent marquer le pas. Des informations fragmentaires paraissent bien de temps à autre, ici ou là, concernant des expériences de laboratoire sur la fusion contrôlée des éléments légers, mais il ne fait pas de doute que dans ce domaine les espoirs nés il y a quelques années à la suite des expériences comme celle pratiquée, par exemple, en Grande-Bretagne avec la machine Zéta, ont été déçus.

En dehors de l'énergie atomique, il faut signaler les immenses progrès qui ont été réalisés dans le domaine de la fabrication et de l'utilisation des semi-conducteurs synthétiques et, en général, dans celui de l'électronique, des machines calculatrices, etc. . . .

La France prit une part notable aux réalisations scientifiques de l'année 1960. Au Sahara, ses techniciens lancèrent des fusées "Véronique" à plusieurs centaines de kilomètres d'altitude et procédèrent à des explosions réussies de bombes atomiques. Le microscope électronique le plus puissant du monde permettant l'observation et la photographie de la matière vivante a été construit à Toulouse et deux astronomes de l'observatoire de Meudon mirent au point la méthode la plus précise pour la détermination des coordonnées d'un satellite artificiel évoluant autour de notre globe.

Nécessité d'une collaboration entre savants plus que jamais: l'année 1960 a montré jusqu'à quel point la notion de frontière politique devenait encombrante dans le domaine de la science, jusqu'à quel point une coopération et une collaboration entre savants du monde entier s'imposaient.

Des conférences internationales tenues en 1960 ont permis aux savants de confronter leurs points de vue, d'échanger leurs expériences.

Au Palais Montcalm

Turini captive un bel auditoire

QUEBEC. (Marthe Lesage) — Ronald Turini, un jeune pianiste montréalais d'environ 25 ans, a donné, hier soir, un magnifique récital au Palais Montcalm, récital qui devait être donné la veille et qui avait été remis à cause de la tempête de fin de semaine. Il était présenté par l'Association des élèves du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique, conjointement avec l'Orchestre Symphonique de Québec.

Ce fut à notre avis, le plus beau récital donné à Québec cette saison. Nous regrettons seulement qu'il y ait eu des places vides: non pas que l'assistance était médiocre. Au contraire, pour le peu de publicité faite, il y avait une très belle salle, mais ceux qui auraient pu occuper les sièges restants ont vraiment manqué quelque chose; plusieurs diront: "Si je l'avais su". D'autant plus que le concert, jouissant d'un octroi du Conseil des Arts, était gratuit.

Le programme, peut-être un peu trop conventionnel au goût de certains, a été rajeuni par l'interprétation de Turini. Qui pourra dire que les jeunes de nos jours ne savent plus être romantiques, après avoir entendu le Chopin et le Liszt qu'il nous a joués ? C'était chantant sans être déclamatoire, passionné sans être désordonné, sentimental sans être mièvre.

La ballade nous a paru étudiée jusqu'à la moelle : pas le moindre détail qui ait été mis de côté. Un semblant de raz-de-marée gonflait le thème de la main gauche de l'étude en Do dièse mineur, pendant que la main droite semblait jouer de la flûte. La célèbre étude en Do mineur — pas la vraie révolutionnaire qui est celle en La mineur — n'a pas été taillée à la hache, comme il arrive trop souvent; elle était animée d'un souffle puissant qui laissait place à des douceurs.

Le groupe Liszt comprenait le "Sonnet à Pétarque" No 104, qui faisait facilement le pont avec le groupe Chopin ; "Un Soupir" qui a été donné dans un tempo soutenu, sans aucune indulgence pour les passages périlleux, et avec une légèreté, une continuité qui coupaient le souffle ; La "Rhapsodie Hongroise" No 12, qui nous est apparue dans toute sa splendeur, avec son introduction d'allure guerrière, comme un défi ; puis ce fut un échange de propos entre un thème-ours et un thème-oiseau. Même si l'on n'est pas très friand de Rhapsodie Hongroise, on ne peut que s'incliner devant l'interprétation magistrale qu'en a donnée notre pianiste, à la fois virtuose et musicien.

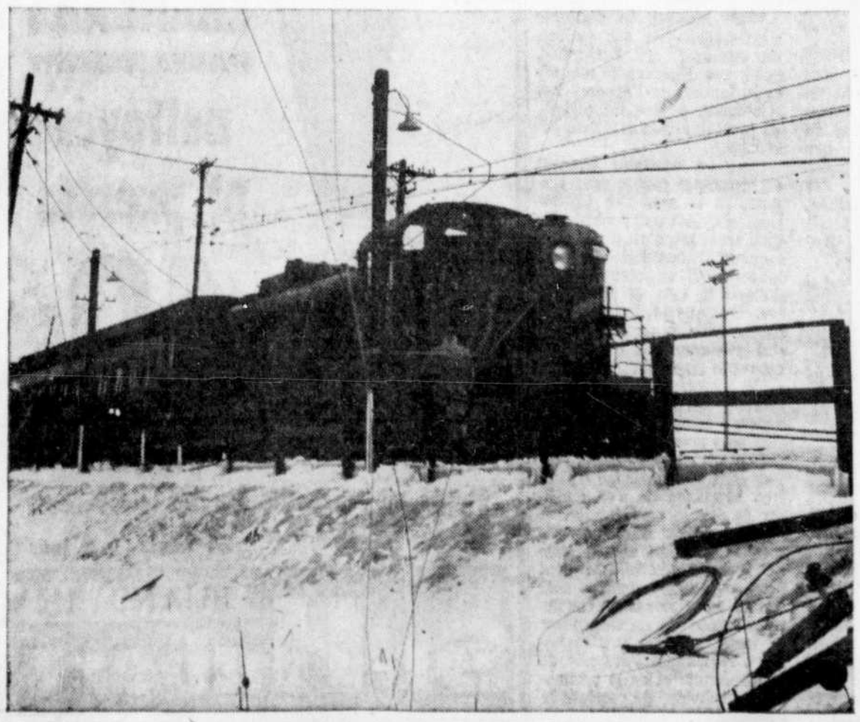
Le "Prélude et Fugue" en Si bémol mineur, extrait du 1er Volume du clavecin bien Tempéré, ouvrait le programme ; Ronald Turini a rendu Bach d'une façon posée, mais non scolastique. Il a manifesté un peu de nervosité au début de l'"Appasionata", mais a vite retrouvé son merveilleux équilibre ; l'Andante fut plus faible, et l'Allegro final a été bien enlevé.

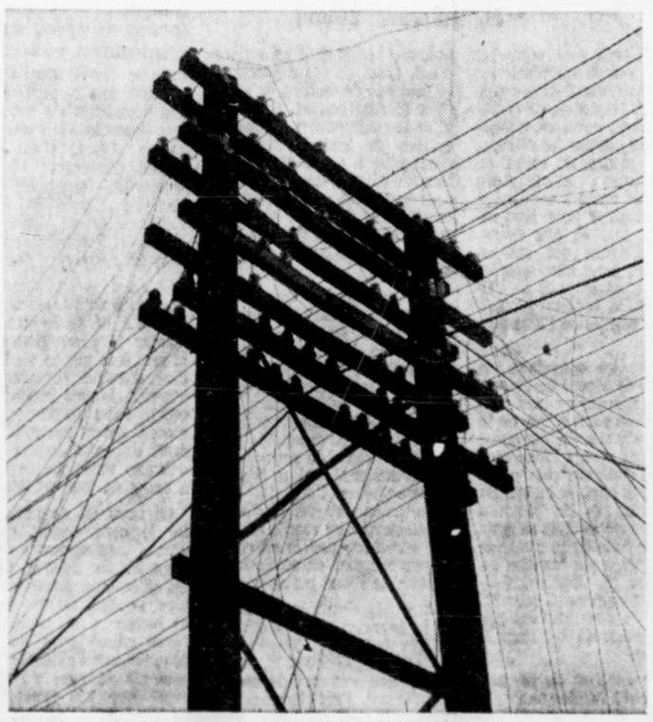
L'Impromptu en Sol majeur de Schubert a reçu un traitement extrêmement délicat ; par contre "le Tombeau de Couperin", de Ravel était plein de fougue ; le détail manquait ici cependant. Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est un "tombeau" au sens musical du terme, disons que c'est une pièce destinée à évoquer la mémoire d'un musicien, sans aucune analogie de style avec le compositeur honoré.

En rappel, le pianiste a joué "Dans la Nuit", de Schumann ; puis une oeuvre non identifiée, un Scriabine, peut-être ? et l'Etude en La bémol, de Chopin.

Avec ceux qui l'ont ovationné, nous répétons "Bravo", Roland Turini" ; vous n'avez pas déçu les espoirs que nous avions mis en vous, il y a déjà 5 ans, au camp JMC ; et nous disons merci à ceux qui nous l'ont fait entendre à Québec. Nous faisons le voeu que cette première fois soit suivie de plusieurs autres.

La tempête de verglas: désorganisation des services ferroviaires dans plusieurs secteurs de la province







LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Amnistie politique demandée à Lisbonne

LISBONNE, (AFP) — Amnistie en faveur de tous les prisonniers politiques et abolition de la censure de presse : telles sont les demandes formulées par un groupe de 160 membres de l'opposition portugaise, dans un message adressé récemment au président de la République Americo Tomaz.

Les signataires du message, parmi lesquels figurent des professeurs, étudiants, avocats, journalistes, industriels, ainsi que des commerçants et des ouvriers, annoncent, d'autre part, la constitution d'un "front commun" de toute l'opposition, en vue de "participer activement" aux élections législatives qui auront lieu en novembre prochain au Portugal.

L'avocat Arlindo Vicente, ancien candidat à la présidence de la République, qui s'était désisté en faveur du général Humberto Delgado se trouve en tête des signataires du message.



JOURNEE SPORTIVE SEMINAIRE JESUITES — Ces quatre étudiants ont mis sur pied la journée sportive d'hiver qui opposera jeudi prochain dans une lutte amicale le séminaire de Québec et le collège des Jésuites. On y verra du hockey, du basketball, du ski, de la natation, des quilles et du ballon-balai, sans parler d'une démonstration de gymnastique. Dans l'ordre habituel : Georges Delisle, Sém.; Marc-André Brault, Jés.; André Cliche, Sém., et Pierre Jolin, Jés.

Le championnat va aux Loups

Les Loups, du pilote Rosaire Cormier, ont remporté hier soir, au Colisée, le championnat de la ligue de hockey Progression en battant très difficilement les Aigles, 2-1, dans ce qui fut certainement la partie la plus contestée et la plus intéressante de la saison.

Réal Dionne a ouvert le pointage pour les Loups au milieu du second vingt et ce fut le seul but des deux premières périodes. Yvan Asselin porta le compte à 2-0 dans la troisième période, puis Charles Poulin redonna espoir aux Aigles en comptant seul à 11:32 après avoir traversé toute la glace. La défense des Loups se raffermit par la suite, et les Aigles ne purent égaliser en dépit d'une attaque à six joueurs dans la dernière minute.

Dans la deuxième joute qui avait perdu beaucoup de son importance par suite de ce triomphe des Loups, les Castors ont disposé des Bulldogs, 5 à 4, sur un but de Jacques Robitaille durant la dernière minute. Marc Cantin a réussi deux buts pour les vainqueurs, Marc Lepage et Conrad Poitras ont marqué les autres. Pour les perdants, Lorne Arsenault a obtenu le tour du chapeau et André Marceau l'autre but. Voici le classement final du circuit dirigé par le président Yves Potvin.

	G.	P.	N.	Pts
Loups	8	3	1	17
Bulldogs	7	5	0	14
Castors	5	7	0	10
Aigles	3	8	1	7

Les éliminatoires débuteront lundi prochain et dans la première semi-finale les Castors visiteront les Bulldogs pendant que dans l'autre semi-finale les Aigles rencontreront les Loups. Les deux séries seront de 2 de 3.

PREMIERE PARTIE

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Loups, Réal Dionne (Bill Johnson) 7:25
Punitions : Ben Robitaille, 9:40 et 13:00 ; Roland Lacroix, 17:55.

Troisième période

2—Loups, Yvan Asselin (Gérard Marcotte) 6:58
3—Aigles, Charles Poulin 11:32
Aucune punition.

DEUXIEME PARTIE

Première période

1—Castors, Marc Cantin 1:35
2—Bulldogs, Lorne Arsenault (Ste-Marie) 11:48
3—Bulldogs, Lorne Arsenault (Marceau, Despres) 14:27
Aucune punition.

Deuxième période

4—Castors, Lepage (Jacques Robitaille) 6:32
5—Bulldogs, Lorne Arsenault (Yvon Paradis) 12:01
6—Castors, Conrad Poitras (R. Savard, M. Keiller) 13:49
7—Bulldogs, André Marceau (Jos. Cloutier) 18:28
Aucune punition.

Troisième période

8—Castors, Marc Cantin (M. Simard, C. Poitras) 3:48
9—Castors, Jacques Robitaille 19:19
Punition : Jos. Cloutier, 1:48.

Congrès syndical réuni à Madrid

MADRID, (AFP) — Le premier congrès syndical espagnol a commencé hier ses travaux à Madrid en présence de 600 délégués venus de toutes les régions d'Espagne et d'une cinquantaine d'observateurs notamment des Belges, des Français et des Portugais.

La principale tâche du congrès, qui prendra fin le 4 mars, sera d'élaborer un projet de développement économique du pays fondé sur une étude approfondie des différents secteurs de la production.

Dans son allocution inaugurale, M. Jose Solis Ruiz, délégué national des syndicats, a exposé les principales caractéristiques du syndicalisme espagnol qui, a-t-il dit, "est une organisation unitaire, dépassant les formules traditionnelles du corporatisme". L'orateur a également insisté sur la liberté qui préside aux élections de ses dirigeants choisis pour leurs seules capacités et sans qu'intervienne de discrimination fondée sur leurs antécédents politiques.

Entre soldats

LONDRES, (PC) — Le "Sunday Times" publiait récemment l'éloge suivant du général de Gaulle par le maréchal vicomte Montgomery d'Alamein : "J'estime que le président de Gaulle est un des grands hommes de notre époque. C'est le plus grand chef politique du monde occidental."

L'assurance-vie

(PC) — Les origines de l'assurance-vie au Canada remontent à 1833, alors qu'une compagnie britannique ouvrit une succursale à Québec.

Etrange meurtrier chilien

Santiago du Chili, (AFP-UPI) — "La maison de l'horreur", c'est ainsi que les Chiliens appellent maintenant la demeure de Roberto Haebig, faux ingénieur de 64 ans, mesurant 6 pieds 5 pouces, ce qui lui permit d'être la doublure de Boris Karloff lorsque celui-ci interpréta le rôle de "Frankeisten" monstre d'une légende allemande.

Trois squelettes, en effet, ont été découverts dans la cour de la maison de Haebig à Santiago du Chili, et ce dernier a déjà avoué deux assassinats, ceux de l'antiquaire, Leonidas Valencia Chacanas et d'un domestique, Milo Montenegro.

Haebig a reconnu qu'il avait tué l'antiquaire pour s'emparer de son argent et qu'il avait dû supprimer son domestique "qui en savait trop et le faisait chanter". L'assassin a précisé qu'il avait tué ses victimes d'une balle dans la nuque, "afin de ne pas voir leur visage". Le troisième squelette n'a pas encore été identifié.

Cependant, l'enquête de la police a permis de découvrir certains faits qui éclairent la personnalité de Haebig et laissent présager de nouveaux rebondissements.

Longue carrière criminelle

En effet, cet homme cultivé, parlant sept langues, a été condamné à trois ans de prison aux Etats-Unis pour une affaire de traite de blanches, et il semble bien qu'au Chili il ait été mêlé à des vols de bijoux et d'objets d'art, qui ces dernières années, avaient été particulièrement nombreux.

La police soupçonne de plus en plus Haebig d'avoir notamment été mêlé à l'assassinat de Mme Zoïla Elena Troncoso, millionnaire chilienne. La vieille dame, dont la mort remonte à 1955, vivait seule dans une demeure regorgeant de meubles et d'objets d'art. Elle possédait également de fort beaux bijoux qui furent volés lors du crime. Elle fut tuée d'une balle dans la nuque, comme l'antiquaire et le domestique assassinés par Haebig, et son meurtrier ne fut jamais découvert.

Or, la police aurait établi que Haebig a revendu des bijoux ayant appartenu à Mme Troncoso à des bijoutiers de la capitale. Plusieurs d'entre eux ont été entendus, afin de tenter d'éclaircir cette ténébreuse affaire, qui passionne les Chiliens.

S'agit-il d'un aliéné ?

Ni la police ni Mme Maria O'Neall, juge d'instruction, ne commentent publiquement l'hypothèse d'après laquelle Haebig serait un aliéné, ou l'autre hypothèse, proposée par certains journaux, selon laquelle Haebig ne serait que l'agent d'un "personnage riche et influent."

Haebig présente une prestance imposante. Il est âgé de 64 ans. Il a repris son domicile ici en 1949 après une quarantaine d'années passées à l'étranger. Jusqu'à dernièrement, il jouissait ici de la réputation de "citoyen modèle"; il a géré un grand hôtel de Santiago, été l'adjoint du gérant d'un autre. Mais pendant ces douze ans, vient d'avouer Haebig à la police, il a commis deux cents vols, deux assassinats, organisé un réseau de recel de bijoux. Il affirme, par exemple, avoir volé une coûteuse bague de diamants à la millionnaire américaine Helen Lee Lassen.

Le récit que fait Haebig de sa carrière à l'étranger est aussi étonnant. Il assure avoir été danseur, proxénète, doubleur d'acteur célèbre à Hollywood ,ami d'étoiles de cinéma; avoir purgé une condamnation de trois ans à la prison de Sing-Sing, dans l'Etat de New-York. D'autre part le gouvernement des Etats-Unis n'a pu retrouver aucun dossier sur Haebig; il n'exclut pas la possibilité que le meurtrier ait séjourné aux Etats-Unis sous un ou plusieurs alias.

L'arrestation de Haebig a été suivie de celle de huit bijoutiers et d'un antiquaire. Quant aux deux hommes dont Haebig avoue l'assassinat, le meurtrier prétend que ce sont des homosexuels qu'il "tenait" par le chantage. D'autre part Haebig soutient qu'à certains moments "il se met en colère, voit tout en noir et tue tous ceux qui sont devant lui." Il avoue avoir assassiné ceux qui le "dupaient" ou lui "manquaient de respect." Haebig prétend avoir émigré en 1913 après s'être enfui du séminaire. Il assure avoir servi dans l'armée nazie.

Ce sont des ouvriers employés par Haebig qui ont découvert les squelettes dans le jardin. Haebig en personne en a prévenu la police, assurant qu'il s'agissait vraisemblablement de restes inhumés avant l'indépendance chilienne, donc il y a plus d'un siècle. L'expertise médico-légale a constaté des trous de balle dans les crânes, des dentiers modernes. Alors Haebig a avoué son crime.

L'électricité mexicaine

MEXICO, (PA) — L'Office fédéral de l'Electricité assure que le Mexique est le cinquième producteur d'électricité au monde, après les Etats-Unis, le Canada, la République fédérale allemande et le Brésil. La production annuelle du Mexique atteint 9,870 millions de kilowatts.

Aux côtés de la France et de l'Occident

Important regroupement de l'Afrique française

PARIS, (AFP) — L'année 1960 marquera une date importante dans la décolonisation de l'Afrique. En septembre dernier, quinze Etats africains sont entrés à l'ONU, dont 14 d'expression française : Cameroun et Togo (anciennement sous tutelle), Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Niger, Congo (Brazzaville), République centrafricaine, Gabon, Tchad, Madagascor, Congo (Léopoldville), Sénégal et Mali. La quinzième Etat a été la Somalie, autrefois sous tutelle italienne. En octobre, la Nigeria, ancienne colonie britannique, est elle aussi entrée au sein des Nations unies.

Ce phénomène d'accession à la pleine souveraineté a été particulièrement remarquable pour les Etats africains anciennement sous administration française ou faisant partie de la Communauté telle qu'elle avait été instituée par le référendum de septembre 1958.

Tenant compte de l'évolution irrésistible de l'Afrique vers la liberté, le général de Gaulle, en décembre 1959, avait fait au Sénégal et au Soudan, alors groupés dans la Fédération du Mali, une promesse d'indépendance totale. La Communauté, conçue à l'origine comme une sorte de confédération à laquelle les pays participants avaient abandonné leurs droits de souveraineté extérieure, est alors rapidement devenue une simple association volontaire d'Etats entièrement souverains, association se concrétisant seulement par des accords bilatéraux avec la France. Certains Etats comme la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Niger, la Haute-Volta et la Mauritanie n'ont même pas encore conclu d'accord particulier avec la France quoiqu'ils aient maintenu avec ce pays une étroite collaboration.

Regroupement des pays

L'accession à la pleine souveraineté des Etats d'expression française a eu de profondes répercussions à la fois sur le plan africain et dans le domaine international.

Les jeunes Etats, libres de leur destin, se sont tous organisés suivant les normes traditionnelles de la démocratie, mais en accordant généralement au chef de l'Etat des pouvoirs très étendus, comme dans les régimes présidentiels. Au moment où les cadres européens cédaient de plus en plus la place aux Africains, ces pays encore pauvres ont dû renforcer la discipline nationale, notamment dans l'organisation du travail.

Dans leur politique économique et financière, ces Etats ont presque tous continué à faire appel à l'aide française. A celle aussi du Fonds européen du Marché commun, se tournant également vers les grandes puissances occidentales comme les Etats-Unis ou l'Allemagne occidentale. Seul un Etat, le Mali (ancien Soudan) suivant en cela l'exemple de la Guinée, a joué dans sa politique d'investissements un jeu d'équilibre entre l'Est et l'Ouest.

Conscients de leur faiblesse économique et du danger qu'ils couraient à s'isoler les uns des autres, les Etats d'expression française ont fait des tentatives de regroupement pour maintenir les avantages dont ils bénéficiaient au sein des grands ensembles que constituaient les anciennes Afrique occidentale française et Afrique équatoriale française. Si, pour des raisons politiques, la Fédération du Mali (Sénégal et Soudan) s'est rompue au mois d'août, en revanche les Etats du groupe de l'entente (Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute Volta et Niger) ont, sous l'impulsion du président de la république de Côte d'Ivoire, M. Houphouet-Boigny, tenté de reconstituer de grandes entités économiques qui pourraient un jour déborder le cadre des pays autrefois d'obédience française. Des conversations dans ce sens ont eu lieu à la conférence d'Abidjan, en octobre: elles ont été reprises à Nouakchott, en novembre, et surtout à Brazzaville, en décembre.

Le Congo et l'Algérie

A la différence de ce qui s'est passé au Congo (ex-belge) les élites locales et les structures administratives des Etats anciennement administrés par la France ou appartenant à la Communauté se sont révélées assez solides pour qu'aucun heurt ne vienne troubler leur vie publique à un moment délicat pour eux, celui de leur pleine indépendance.

Dès leur entrée sur la scène internationale, ces Etats ont dû affronter deux problèmes extérieurs les concernant directement : la situation chaotique au Congo (ex-belge) et le règlement du problème algérien.

Dans le premier cas l'influence de ces pays, contrebalançant celle des autres membres du groupe afroasiatique, a permis au président Kasavubu de se faire entendre à l'Assemblée générale, contribuant ainsi à raffermir dans cette affaire la position des Occidentaux, violemment attaquée par le Ghana, le Mali, la RAU et surtout l'URSS.

En décembre, lors du débat sur la décolonisation à l'ONU, les Etats africains d'expression française ont eu également une action modératrice, aidant à mettre en échec une motion soviétique, en s'associant cette fois-ci avec les afro-asiatiques.

Dans l'affaire algérienne, en décembre, le rôle des Africains d'expression française à New York a été encore plus déterminant. Résistant aux attaques violentes et quelquefois injurieuses d'Africains neutralistes ou du représentant de l'URSS, ils ont empêché le vote d'une motion cypriote, approuvée par le GPRA qui aurait pu constituer un échec sévère pour la politique française en Algérie.

Clivage Est-Ouest

Bien que le président de la république du Sénégal, M. Léopold Senghor, ait récemment mis en garde contre un clivage des Africains entre l'Est et l'Ouest, celui-ci s'est déjà manifesté par les votes de l'ONU, notamment au début de décembre par le veto soviétique à l'admission de la Mauritanie aux Nations unies et aussi lors de la conférence de Brazzaville, qui a réuni le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo (Brazzaville), la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Ces onze participants constituent dès à présent un groupement d'Etats africains décidés à s'épauler mutuellement et à continuer à collaborer avec l'Occident, sans se laisser impressionner par la propagande d'un nationalisme intransigeant ou d'un anticolonialisme d'inspiration soviétique.

Le groupe des onze va constituer en Afrique un pôle d'attraction et ne manquera pas d'avoir une influence à l'ONU, en modifiant l'orientation suivie jusqu'à présent par l'ensemble du groupe afro-asiatique.



BOURSE DE LA CIE CANADIAN JOHNS-MANVILLE — Pour la cinquième année consécutive, la compagnie Canadian Johns-Manville a remis un montant de $7,000 à la faculté de Sciences de l'université Laval. Originellement, ce montant payait des chaires de professeurs; maintenant, il est employé à des recherches ou à des études de la faculté. Assistaient à cette remise, hier; le docteur P.-E. Auger, sous-ministre des Mines; M. G. R. M. Hutcheson, ingénieur senior à la division de fibre d'amiante de la Canadian Johns-Manville; Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'université Laval; et M. H. P. Schea, du service des relations extérieures de la Canadian Johns-Manville.

M. Joseph Charyk prévoit

Un anti-missiles sûr d'ici 5 ans aux E.-U.

WASHINGTON, (PCI) — M. Joseph Charyk, d'origine canadienne, sous-secrétaire de l'Aviation américaine, a déclaré qu'un moyen de défense contre les missiles intercontinentaux sera peut-être trouvé d'ici cinq ans.

"Le développement d'un anti-missiles efficace est l'un des problèmes techniques les plus difficiles que nous ayons", a-t-il dit, au cours d'une entrevue. "Mais je crois qu'en s'y appliquant, il est possible d'en arriver à un moyen de défense relatif, non pas dans l'avenir immédiat, mais j'espère d'ici cinq ans."

"Ce moyen de défense ne sera pas parfait et n'aura pas encore été mis en opération, mais je crois que les problèmes techniques seront surmontés d'ici ce temps-là."

M. Charyk, né à Canmore, en Alberta, et nommé sous-secrétaire par l'administration Eisenhower, a été prié par le président Kennedy de demeurer à son poste. Ancien professeur d'aéronautique à l'Université de Princeton, il fut nommé scientiste en chef de l'aviation américaine en 1955 et a poursuivi son ascension jusqu'au second poste au sein de l'aviation, il y a une année.

Menace insidieuse

"J'aimerais que les citoyens des Etats-Unis, du Canada et des autres pays du monde occidental aient une plus grande conscience de la menace insidieuse à laquelle nous faisons face", a dit M. Charyk. "La nature de la menace se transforme par l'accumulation de missiles à longue portée, chez l'adversaire."

"Nous devons améliorer nos moyens de défense, y compris la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

Nous devons pousser davantage l'amélioration de nos moyens de détection et l'alerte par radar. Nous devons renforcer nos bases militaires."

L'inquiétude de M. Charyk vis-à-vis la défense aérienne et les systèmes de détection, s'est reflétée dans le dernier budget de l'administration Eisenhower, actuellement devant le Congrès.

Le budget révèle que le coût du système avancé d'alerte antimissiles, concentré principalement au Groenland et en Alaska, et coûtant quelque $1,000,000,000, est presque entièrement défrayé à l'heure actuelle.

Importance fondamentale

Mais "le problème d'un système d'alerte sûr contre une attaque de missiles intercontinentaux est d'une importance tellement fondamentale pour la sécurité de la nation", poursuit le rapport sur le budget, "qu'un certain nombre d'autres moyens sont également explorés".

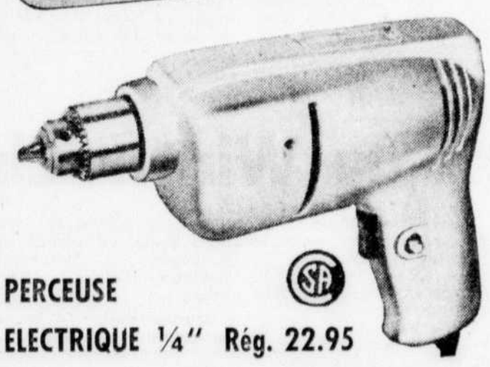
"L'un de ces moyens est le système d'alerte par satellite "Midas" dont on accélère actuellement le développement...

"Le développement de moyens de défense efficaces contre les missiles progresse. Le système anti-missiles "Nike-Jupiter" a priorité et les fonds pour ses mises en essais dans le Pacifique sont inclus dans ce budget."

QUINCAILLERIE RO-NA
RO-NA HARDWARE

Votre quincaillier **RO-NA** commence tôt cette année à vous offrir ses
AUBAINES INCOMPARABLES
Ne tardez pas à en bénéficier !

Voici quelques exemples concrets



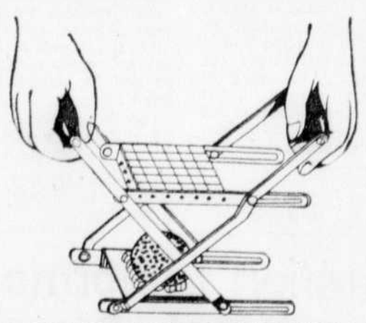
PERCEUSE ELECTRIQUE ¼" Rég. 22.95
De marque réputée. — Puissant moteur. Mandrin à engrenages.
SPECIAL RO-NA $14.44



PERCOLATEUR "PYREX"
6 tasses. Modèle 7756
Valeur régulière $5.75
SPECIAL RO-NA $4.88

RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA

VAPORISATEUR-HUMIDIFICATEUR "HANKSCRAFT"
Indispensable à tout foyer, humidifie les pièces trop sèches de la maison. Capacité 1 gallon. Se ferme automatiquement lorsqu'il n'y a plus d'eau.



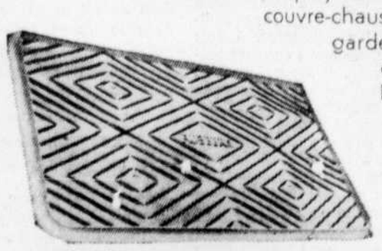
COUPE-PATATES
Ro-Na est fière de vous présenter cet article indispensable à la cuisine et ce à un bas prix inespéré.
SUPER SPECIAL RO-NA 89¢

RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA — RO-NA



REG. $9.95
SPECIAL RO-NA $8.95

POUR LES COUVRE-CHAUSSURES
Plateau en polythène sur lequel on dépose les couvre-chaussures, permettant ainsi de garder vos planchers propres. Placez-en un à chaque entrée. Bénéficiez de ce spécial **Ro-Na.**



REG. 1.98
$1.59

S.V.P. NOTEZ : POUR LOCALISER VOTRE MARCHAND RO-NA LE PLUS RAPPROCHE, SIGNALEZ RE. 1-9521

QUALITE — SERVICE — ECONOMIE — COURTOISIE RO-NA

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8427

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

Du curling à la portée de tous

La venue à Québec des fameux Richardson lors du Brier, il y a deux ans, a donné à la majorité des Québecois un premier contact avec ce sport et le monde d'adeptes n'a fait qu'augmenter depuis lors. Les représentants de la Saskatchewan qui ont, cette année, été victimes du circuit des Banquets, ont tout de même laissé un souvenir impérissable et ont prouvé aux plus sceptiques des Ecossais que des jeunes Canadiens pouvaient réclamer avec raison le titre mondial en décrochant la coupe Scotch à deux reprises.

Le fait que, cette semaine, on joue à Québec un championnat provincial mixte, montre ce sport sous un autre aspect: celui du sport de tout le monde. On sait la popularité dont jouit le jeu de quilles depuis que de vastes salles modernes ont su attirer toute la famille par des locaux où le beau se mêle à l'utile.

A Toronto, il existe des "curl-o-dromes" basés sur le principe des populaires salles de quilles et où il n'est pas nécessaire d'être membres d'un club pour pratiquer ce sport. Nous avons découvert, lors de notre dernier voyage dans la capitale fédérale, que l'Exposition du Canada central étudie sérieusement le projet d'aménagement de sept pistes dans l'un des édifices existant présentement. Ce projet de $75,000 prétend se financer lui-même à l'exemple des centres déjà existants dans la ville-reine.

Le principe est simple: pour un dollar, on peut jouer huit reprises, c'est à dire environ deux heures, pourvu qu'on forme un groupe de huit joueurs. Les amateurs n'ont même pas à s'acheter de balai: tout est fourni. On songe à l'épouse autant qu'à son mari et des garderies d'enfants seraient établies tout comme dans les palais de quilles. La saison s'étendrait du 1er novembre au 1er avril et les gens pourraient organiser des parties à 9.30 heures le matin, 1 heure et trois heures l'après-midi, 7 heures et 9 heures le soir.

Avec le nombre sans cesse grandissant d'amateurs qui s'intéressent à un sport, jusqu'ici fermé aux membres des neuf clubs de la région de Québec, nous croyons qu'un tel projet pourrait intéresser un promoteur audacieux.

Ici et là

Même si les deux clubs appartiennent à l'organisation des As de l'Américaine, on s'attend à une rivalité sans égale dans la série semi-finale As-Citadelles. Si l'on peut parler d'esprit de famille entre les deux équipes, c'est plutôt du genre mari vs belle-mère... Tout en s'alignant pour les Indiens, l'été dernier, et le Rouge et Or, cet hiver, Pierre Thivierge n'a pas négligé ses études pour autant. Il vient de voir un de ses travaux de vacances être choisi le meilleur de la province... Connaissez-vous l'escouade du vice dans la ligue Américaine? C'est tout simplement la dernière appelation trouvée, d'après les initiales, pour la ligue du Rochester formée de Van Impe, Ciesla et Edmundson... Le club de hockey midget de Victoria qui a éliminé le St-Jean-Eudes, en fin de semaine, dans les éliminatoires de la C.O.P., pourrait également remporter le titre de la ville au baseball, car il comprend les principales vedettes de la ligue pony...

A l'assemblée de l'Association athlétique Ontario-Québec, tenue à Montréal, hier, Paul Geoffrion devait apporter une copie des registres du Collège militaire royal de St-Jean, prouvant qu'un joueur du Bleu et Or de Montréal a échoué ses examens à cet endroit et n'est pas éligible pour l'Interuniversitaire. Espérons, pour le joueur en question, que MM. Lemay et Rodrigue se rendront à l'évidence et qu'ils éviteront la publication dans les journaux d'un document aussi peu intéressant... Félicitations à Jos Ferron, l'instructeur des Reds de Trois-Rivières, qui a amené son équipe au complet samedi, à Québec, malgré le peu d'importance de la joute... Serge Renaud était très fier de la performance de son jeune frère Gilles qui a marqué quatre buts dans les éliminatoires de la C.O.P. Gilles s'aligne pour le Patro de Québec-Ouest...

Joe Crozier agit comme gardien de buts dans les pratiques des Américains de Rochester, depuis l'accident survenu à l'entraineur Don Canney... Matt Pavelich serait congédié par Carl Voss, à la fin de la présente saison. Le coup de poing qu'il a donné à Jack McCartan serait l'occasion dont se serviraient les clubs qui veulent se débarrasser de lui... Le dernier joueur rappelé du Greensboro par les Barons de Cleveland est l'ailier gauche Gerry Sharp... Butch McCord, des Indiens de Springfield, a dû prendre une semaine de repos par suite d'un virus.

Le Dr J.-E. Bissonnette, député fédéral de Québec-Ouest, nous a donné l'assurance que la nouvelle législation sur les sports amateurs était en très bonne voie. On sait que le député John Taylor a envoyé un questionnaire à tous les organisateurs de sport amateur et aux chroniqueurs, pour savoir ce qu'ils attendent du projet de loi amorcé dans l'adresse en réponse au discours du trône... Le maire de Petite-Rivière, M. Raymond Blouin, a annoncé la construction pour l'an prochain de huit allées de quilles au parc Boudreau...

Les pionniers des tournois de quilles de fin de saison, Paul-Emile Bélanger, Fernand Turgeon et Paul-Emile Lapointe, ont été reçus en fin de semaine par le sportif Marcel Pouliot, au nouveau local du Faisan d'Or. Les directeurs de Montréal, Trois-Rivières et Rivière-du-Loup sont venus donner une dernière main aux préparatifs du 21ème tournoi provincial... L'équipe de polo aquatique de Laval s'est fait jouer un bon tour, quand l'arbitre Pierre Perrera décida que la mise au jeu officielle, faite par Barbara Ann Miller était valide et que le but compté dans un filet désert par le Y.M.C.A. était légal... Etant donné que leurs nouvelles obligations en feront pratiquement des employés à plein temps, les juges en chef des courses sous harnais verront leur salaire majoré à $50 par programme de courses... Georges Bouchard est retourné au Canadien d'Ottawa-Hull pour y terminer la saison et toucher sa part des éliminatoires. Les As ont aussi laissé Don Hogan au Royal, qui lutte présentement pour se tailler une place dans le détail... Les nouveaux règlements concernant l'accès aux écuries s'appliqueront également au paddock où toutes les allées et venues seront enregistrées par un préposé... Les As avaient jusqu'à dimanche dernier pour s'assurer les services d'André Tardif pour la fin de la présente saison. Espérons qu'ils se reprendront pour l'année prochaine... La fiche des pilotes des As sur la route se lit comme suit : Fleming Mackell, 3 en 14, Jack Toupin, 1 en 12, Jim Morrison, 1 en 1... L'avocat de la C.T.A. n'a jamais admis l'illégalité des récentes élections et poursuivra ceux qui ont inventé cela.

Dimanche, au Lac Beauport

Slalom géant pour le championnat de l'Est

QUEBEC. — Dimanche, le 5 mars, se déroulera, sur les pentes du Relais au Lac Beauport, le slalom géant pour le "championnat de l'Est du Canada" commandité par la compagnie les Ciments du St-Laurent, et la responsabilité du concours est confiée au club de ski de l'Union commerciale de Québec. Un magnifique trophée est à débattre et les meilleurs compétiteurs se verront attribuer des prix de grande valeur. L'on se rappelle que la première compétition de ce genre remonte au 2 février 1958. Le gagnant, à cette époque, était André Bertrand. En 1959, François Jobin s'assurait la victoire et en 1960, il répétait son exploit.

Nous rappelons à tous les compétiteurs de la province que cette compétition est ouverte aux classes sénior A, B et C; junior A et B ainsi que les vétérans, hommes ou femmes.

A chaque année, ce concours remporte un vif succès et il a été étendu au championnat de l'Est du Canada. Nous comptons sur la présence de près de 100 compétiteurs tout compte tenu de la belle température que nous espérons avoir lors de cet événement. Les entrées devront parvenir au plus tard vendredi midi, le 3 mars à M. Claude Brunelle, 855 des Jésuites, téléphone MU. 1-1913.

Le tirage sera effectué vendredi soir, le 3 mars à 7 hrs aux salles du club de ski Union commerciale, 275 de la Couronne, Québec. Tous les compétiteurs intéressés à assister au tirage sont invités à le faire.

Nous rappelons à tous les concurrents que le trophée "Ciments du St-Laurent" sera remis au vainqueur ainsi qu'une réplique. Nous espérons que tous et chacun se feront un devoir de faire parvenir leurs entrées le plus tôt possible.

La fête sportive d'hiver Séminaire-Jésuites, jeudi

QUEBEC. — Une tradition depuis quelques années, la fête sportive entre les étudiants du séminaire de Québec et ceux du collège des Jésuites, se tiendra cette année, jeudi prochain. Le programme comprend, comme par les années passées, du ski, du ballon-panier, du hockey, de la natation et des quilles. De plus une joute de ballon-balai a été organisée entre les finissants des deux institutions. Les courses en patins qui servaient d'attraction spéciale entre les périodes de la joute de hockey senior le soir à l'arena ont été remplacées par une démonstration de gymnastique sur tremplin.

Les Jésuites défendront le trophée Guy Massicotte remporté l'an dernier à l'occasion du slalom tenu dans la côte Salaberry et le trophée Nap. Côté décerné à la suite d'une compilation de joutes de hockey Pee wee, midget, juvénile et senior. Le séminaire mettra en jeu le trophée de l'Industrielle gagné dans le basketball juvénile, junior, bantam A et B, le trophée Palais des sports, emblème de la suprématie en natation. Les séminaristes avaient également remporté l'épreuve de quilles, mais le trophée Arctic y sera disputé pour la première année.

Ces événements se dérouleront dans la côte Salaberry, au gymnase du séminaire, à la salle de quilles St-Jean-Baptiste et à la piscine du patro St-Vincent-de-Paul. La principale attraction, la joute de hockey senior, se tiendra à l'arena de l'OTJ au parc Victoria, le soir et les intéressés pourront se procurer des billets à l'entrée. Voici le programme complet de cette journée qui se déroulera de 9 heures du matin à 11 heures du soir, avec la participation de 400 élèves et la présence de 1,500 autres :

9.00 a.m. — Ski dans la côte Salaberry.

9.15 a.m. — Ballon-panier juvénile au séminaire.

10.30 a.m. — Ballon-panier junior au séminaire.

10.30 a.m. — Hockey pee wee à l'arena.

10.30 a.m. — Ballon-panier bantam "A" au collège des Jésuites.

1.00 p.m. — Quilles au centre St-Jean-Baptiste.

1.00 p.m. — Hockey midget à l'arena.

2.00 p.m. Ballon-panier bantam "B" au collège des Jésuites.

2.30 p.m. Hockey juvénile à l'arena.

4.30 p.m. — Natation à la piscine du patro St-Vincent-de-Paul.

7.15 p.m. — Ballon-balai à l'arena.

8.15 p.m. — Ouverture officielle de la soirée.

Tous les officiels de la soirée sont présents.

Mise au jeu officielle de la partie de hockey senior.

8.30 p.m. — Première période hockey senior.

9.00 p.m. Gymnastique acrobatique à l'arena.

9.15 p.m. — Seconde période du hockey senior.

9.50 p.m. Troisième période du hockey senior.

10.30 p.m. Remise des trophées.



YMCA TRIOMPHE AU WATER-POLO — Un sport qu'on n'avait pas vu à Québec depuis une dizaine d'années, le water-polo, a fait sa réapparition en fin de semaine avec l'ouverture d'une ligue à quatre clubs qui présentera neuf programmes cette saison. Dans la joute inaugurale, dont on voit ici un instantané, le YMCA a triomphé 16 à 2 de l'université Laval. Clément Massicote a mené le bal avec cinq buts; Paul Desruisseaux et Jacques Amyot en ont marqué chacun quatre, et Raymond Roy trois. Schuman et Jackie Borne ont réussi les deux buts des perdants.

Au Japon

A toutes les 20 secondes : un bébé

Un bébé naît à toutes les 20 secondes seulement, au Japon, ce pays accuse une nouvelle descente dans son taux de natalité de l'après-guerre.

Le ministère du Bien-être social a déclaré que les 1,593,000 naissances de l'an dernier contrastent vivement avec les 1,644,000 de naissances enregistrées en 1959 ou les 1,650,000 de naissances survenues en 1958.

Le taux de mortalité, qui, en moyenne, a atteint 1 par 45 secondes l'an dernier, a augmenté l'an dernier. Il est passé à 703,800, soit 14,000 de plus que l'année précédente.

Hockey

La série indépendante

Les amateurs friands de sensations seront servis à souhait encore cette année, alors que la traditionnelle série indépendante au hockey sera présentée aux amateurs du district de Québec. Depuis une couple de semaines, les appels téléphoniques et plusieurs maisons d'affaires manifestent le désir d'enregistrer une équipe dans les cadres de ladite série.

Mercredi soir, à 8h., dans les salles de l'Union commerciale, 275 rue de la Couronne, Québec, sera tenue la grande assemblée en vue d'organiser définitivement la série en question. Les intéressés doivent prendre note que ce sera la première et dernière assemblée ; après cette date, il sera trop tard pour demander son adhésion.

Le président Paul-Emile Lapointe a pris les derniers arrangements avec le gérant de l'aréna Lucien Allen, et ils seront communiqués aux représentants des clubs au cours de l'assemblée.

Encore cette année, les équipes seront enregistrées sous l'égide de la Q.A.H.A., et devront faire signer une carte à leurs joueurs. Les préposés aux équipes devront apporter le montant du dépôt fixé à $50 qui sera remis à la fin des activités si les clubs ont rempli les engagements édictés par les règlements de la série et de la Q.A.H.A.

Le comité d'arbitrage, composé de trois membres, sera le même qui existe depuis plusieurs années, soit MM. Allen Mitchell, Jean-Paul Poulin et Lionel Bouvrette. Le président du comité des arbitres, M. Maurice Marchand, a déclaré au président Lapointe que les arbitres travailleraient avec impartialité et que tous les clubs recevraient la protection qui s'impose en l'occurrence.

C'est toujours le trophée emblématique Lucien-Boivin qui est à l'enjeu, et on a la certitude que d'autres trophées seront offerts à l'équipe gagnante, au meilleur compteur, etc.

Une fois les équipes enregistrées, on procédera au tirage afin de savoir quels clubs s'affronteront en premier lieu. Comme il est mentionné plus haut, on doit prendre note que ce sera l'unique assemblée et les intéressés n'auront aucun recours après cette date.

Comme on le sait, c'est au cours de telles joutes que des joueurs méconnus ont l'occasion de démontrer leur savoir-faire. Dans le passé, de bons athlètes ont été invités à faire partie d'équipes appartenant à des ligues fortes. C'est en même temps une récompense à faire aux équipes qui ont figuré toute la saison dans des clubs de différentes ligues.

Une invitation est donc faite aux ligues de la Rive Sud, des comtés de Lotbinière et de la Beauce de même que Portneuf, de la côté de Beaupré, aux maisons d'affaires de tous genres de se faire représenter afin d'enregistrer un ou plusieurs clubs dans la série indépendante.

Qu'on se rende, mercredi soir à 8 heures, à l'Union commerciale de Québec afin de participer à l'organisation de la série indépendante 1961.

La piste de courses de Québec élargie en 1962

QUEBEC. — La piste de Québec devra être élargie pour 1962. Lors de la dernière assemblée de la Canadian Trotting Association à Toronto, il a été décidé que toutes les pistes devront avoir une largeur suffisante pour laisser partir huit chevaux sur une seule rangée. Comme de tels travaux nécessitent encore passablement de temps, on tolèrera la piste de Québec pour la saison qui vient, mais elle devra se conformer au règlement pour obtenir son permis en 1962.

Les permis pour la prochaine saison ont été accordés en conformité avec les désirs du Gouvernement provincial qui permettra à chaque piste de la province son plus haut total de jours faits en 1959 ou 1960, avec limite à 100 programmes. En résumé, le nombre maximum de programme de courses pour chaque piste de la province s'établit comme suit: Québec, Blue Bonnets et Richelieu, 100 jours chacune ; Connaught Park, 87 ; Trois-Rivières, 72 ; Sherbrooke, 69 et Jonquière, 46.

La section des écuries sera fermée aux visiteurs 24 heures par jour et un préposé à l'entrée devra tenir note de toutes les heures d'arrivée et de départ. Les fournisseurs y seront admis jusqu'à 4 heures de l'apres-midi les jours de courses et seuls les propriétaires, conducteurs, palefreniers et forgerons y auront accès sans réserve.

Le test de la salive et celui de l'urine deviennent obligatoires sur toutes les pistes sous la juridiction de la C.T.A. La fonction de president des juges entrainera maintenant l'obligation de présider à tous les tirages de positions de départ.

Des "conclusions mécaniques"

Merveille de la technique au service de l'industrie

Hier encore, on s'émerveillait devant un appareil électronique capable d'effectuer le travail d'une dizaine d'employés de bureau, on n'en croyait pas ses yeux de le voir, en quelques centièmes de seconde, réussir des additions énormes, à plus forte raison de tenir à jour les états de compte de milliers de clients, et de donner, sur une simple pression du doigt, le renseignement exact que l'on cherchait, puisé parmi une multitude d'autres.

Mais si ce qu'on appelait alors un "cerveau électronique" était capable de retenir et de transmettre sur demande des données qu'on avait précédemment gravées dans sa mémoire mécanique, il était néanmoins impuissant à tirer des conclusions à partir de renseignements variés.

Cette étape vient d'être franchie par le plus récent des "cerveaux électroniques" de la firme IBM, "l'Ordinateur électronique de type 1620", dont le premier exemplaire à être utilisé au Canada arrivera à Montréal à la fin de février.

La compagnie Shell du Canada s'en servira pour déterminer, chaque mois de l'année, le meilleur rendement qui peut être tiré de ses raffineries, c'est-à-dire la proportion exacte à adopter dans la fabrication des dérivés de l'huile brute, de façon à répondre constamment aux besoins du moment.

L'Institut de recherches des pâtes et papiers, de Pointe-Claire, s'en procurera un ensuite, ainsi que l'Ecole des Hautes Etudes commerciales qui recevra le sien au cours de l'été.

Un appareil de ce genre a été mis en montre récemment à l'hôtel Reine Elisabeth, où avait lieu le 48e congrès annuel de l'Association canadienne des pâtes et papiers, ainsi que le 47e congrès annuel de sa section technique.

Un travail d'ingénieur

Dans l'industrie du papier, "l'Ordinateur électronique" est appelé à jouer un rôle de premier plan d'ici quelques mois à peine. On l'utilisera en effet pour effectuer, en moins d'une seconde il va sans dire, le travail qui demandait jusqu'à ce jour des semaines et même des mois de recherches ardues aux ingénieurs et administrateurs des usines de pâtes et papiers.

Ainsi, le "1620", comme on l'appelle déjà familièrement, peut déterminer entre autres le volume de bois qui peut être tiré d'une région donnée, à partir de quelques mesures-échantillons, et indiquer par conséquent si l'exploitation de cette région est rentable.

Il est en outre capable d'évaluer la quantité d'énergie électrique latente dans un cours d'eau qu'on veut harnacher, d'indiquer le moyen de transport le plus économique pour transporter tel produit de l'usine au client, en tenant compte de la distance entre ces deux points ainsi que des caractéristiques propres des régions en cause, et même d'établir dans quelle proportion les divers ingrédients chimiques doivent être inclus à la pâte en cuisson, pour que le produit fini, devenu papier-journal, fatigue le moins possible l'oeil du lecteur.

Pour tout résumer, car les possibilités du "1620" sont aussi nombreuses que les besoins de l'industrie, on peut dire que cette merveille de la science moderne est capable d'évaluer la rentabilité des produits et des techniques, sans qu'il soit nécessaire d'en faire l'expérience au préalable.

Début du tournoi provincial

Les curlers au Winter Club

QUEBEC. — C'est cet après-midi au Winter Club de Québec qu'on présentera la première ronde du grand tournoi de curling pour le championnat provincial en équipe mixte et la coupe d'or O'Keefe. La première pierre sera lancée à 1.45 heure et les rondes se continueront l'après-midi et le soir jusqu'à vendredi inclus, la dernière se tenant samedi matin. Voici la composition des équipes qui représenteront chacune des dix régions traditionnelles :

Lac St-Jean-Arvida : M. et Mme E. N. Cuthart, M. et Mme F. W. Loucks.

Nord-Ouest-Malartic : M. et Mme W. Leavoy, M. et Mme B. Pellerin.

Maurice-Rapide-Blanc : M. et Mme Walter Pascher, M. et Mme Robert Ainslie.

Montréal no 1-Mont-Royal: M. et Mme Al Horsburgh, Mme D. Smith, Bruce Adair.

Estrie no 1. Sherbrooke no 1—Mme D. Watson, D. Arnott, M. et Mme Douglas Racey.

Sud-ouest-Huntingdon : Mme M. Kelly, Dick Tinker, Mme Arlene Duke, Mckie Cluff.

Montréal no 2-St-Hubert : M. et Mme C. R. Brown, M. et Mme R. V. Smith.

Estrie no 2-Sherbrooke no 2 : Mme Jean Smith, Roger Chrétien, Mme Eve Laflamme, Lloyd Humbert.

Québec-Québec C.C. : M. et Mme G. Bergeron, Mlle E. Teackle, René Giguère.

Bas St-Laurent-Sept-Iles : M. et Mme M. Cassidy, M. et Mme Ken Mackenzie.

Voici le calendrier pour aujourd'hui :

Première ronde : 1.45 heure, au Winter Club.

Arvida vs Rapide Blanc. St-Hubert vs Sherbrooke (Tracey). Québec vs Malartic-Est. Huntingdon vs Mont-Royal. Sherbrooke (Humbert) vs Sept-Iles.

Deuxième ronde : 7.45 heures, au Québec et au Victoria.

St-Hubert vs Mont-Royal. Sherbrooke (Humbert) vs Rapide Blanc. Malartic-est vs Huntingdon. Sherbrooke (Racey) vs Sept-Iles. Québec vs Arvida.

De 1933 à 1960

17 millions de nouveaux catholiques en Afrique

ROME — De 1933 à 1960, dans les territoires africains relevant de la Propagande, le nombre des catholiques est passé de 4 millions et demi à 21 millions; le nombre des prêtres africains est passé de 237 à environ 2,000. Entre 1957 et 1959, on compte près de 2 millions et demi de baptêmes et 847 ordinations de prêtres autochtones.

Ces renseignements sont contenus dans le volume sur "l'activité du Saint-Siège en 1960" (publication annuelle), qui paraîtra prochainement; il contient un rapport de la Congrégation de la Propagande sur le développement de l'Eglise en Afrique.

Le rapport mentionne les difficultés créées par l'insurrection du pays bamiléké au Cameroun; la politique d'islamisation des noirs au Soudan (exanglo-égyptien); le régime du parti unique et la suppression des associations et des écoles catholiques en Guinée; la politique de discrimination raciale en Union Sud-Africaine. Au Congo, où le nombre des catholiques est passé en dix ans de 2 à 5 millions, on compte 389 prêtres et 4 évêques autochtones. Deux évêques et quatre ou cinq seulement des 700 postes de mission ont subi durement les conséquences des événements de ces derniers mois. Un prêtre congolais a été tué. Partout les prêtres et les religieuses sont demeurés à leurs postes. La situation reste cependant menaçante.

Calendrier chrétien uniforme, voeu de plusieurs catholiques

JERUSALEM. (CCC) — Certains milieux catholiques, notamment des différents rites orientaux, estiment qu'une commission du concile devrait se préoccuper d'arriver à une entente avec les orthodoxes en ce qui concerne les dates de la célébration des principales fêtes religieuses chrétiennes, notamment de Pâques et de Noël. Ces milieux révèlent que la célébration à diverses dates, par les diverses confessions chrétiennes, des plus grandes solennités religieuses de l'année, nuit aux chrétiens, principalement dans les pays non chrétiens du Moyen-Orient.

C'est surtout dans les pays de langue rabe, où l'église grecque-orthodoxe est fort répandue, que le besoin d'unification des calendriers religieux se fait sentir. Depuis 1923, les grecs-orthodoxes ont adopté le calendrier grégorien en usage dans les pays catholiques depuis 1582, et dans les pays protestants depuis le 18e siècle. En revanche, les grecs-orthodoxes ont conservé leur ancienne méthode de calculer la date de Pâques, si bien qu'au cours des quinze prochaines années, cette fête ne sera célébrée qu'à trois reprises à la même date par les catholiques et les orthodoxes. A huit reprises, au cours de cette même période, il y aura un laps de temps d'une semaine entre la Pâque catholique et la Pâque orthodoxe, et quatre fois, l'intervalle entre ces deux célébrations sera même de 35 jours.

Cependant, les propositions de créer un calendrier chrétien uniforme se heurtent à de vives oppositions. L'Eglise grecque a été l'objet de violentes critiques, pour avoir adopté le calendrier grégorien. Le patriarche copte d'Alexandrie a demandé à ses fidèles s'il fallait adapter le calendrier copte au calendrier grégorien ; les réponses ont été en majorité affirmatives, surtout de la part des laïcs, mais le saint synode a décidé de conserver l'ancien calendrier, "tradition ancestrale à sauvegarder". L'Eglise russe-orthodoxe, l'église bulgare-orthodoxe, ainsi que toutes les églises orthodoxes dépendant du patriarcat de Moscou dans le monde entier, continuent d'établir leur calendrier liturgique conformément au calendrier julien.

N'Krumah parlera à l'ONU le 8 mars

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Le président de la République du Ghana, M. Kwame N'Krumah, arrivera à New York le 8 mars au matin, annonce-t-on officiellement au secrétariat de l'ONU.

M. N'Krumah prendra la parole le même jour devant l'Assemblée générale, dont la session reprendra le 7 mars.

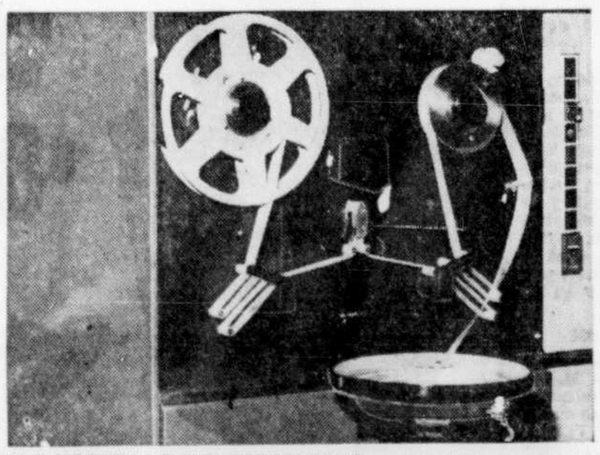




photo LA PRESSE

UNE MERVEILLE D'ELECTRONIQUE — Derrière ce nom peut-être un peu étrange, ou tout au moins obscur, "l'Ordinateur électronique IBM de type 1620" marque sans doute l'une des étapes les plus sensationnelles de la technique contemporaine. A gauche, l'appareil à qui l'on fournit les diverses données d'un problème complexe de mathématiques ou d'administration financière. A droite, celui qui transmet la réponse à un dactylographe automatique, (caché par l'opérateur), 20 millionnièmes de secondes plus tard.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DES PRINCIPAUX — M. Claude Poirier, directeur de l'école St-Jacques d'Arvida, a été élu, en fin de semaine, premier président du Collège des principaux du diocèse de Chicoutimi. Sur la vignette, dans l'ordre habituel, M. Roger Dufault, directeur; Mlle Marguerite Bergeron, secrétaire; M. Laurent Saindron, 1er vice-président; M. Claude Poirier, président; Mlle Juliana Pelletier, 2e vice-présidente; M. Fernand Martel, trésorier, et M. P. H. Fortin, directeur.

Des classes du collège de Jonquière non conformes à l'hygiène élémentaire

JONQUIERE. (G. O.) — La moitié des classes logées au sous-sol du collège de Jonquière ne rencontrent pas les conditions normales d'hygiène, d'éclairage et d'isolation. Il serait urgent d'entreprendre la construction d'un nouveau pavillon, celui du cours collégial, mais le projet est irréalisable présentement en raison de la dette actuelle.

"Le sous-sol n'a jamais été conçu dans ce but, la nécessité nous y a contraint depuis trois ans", a dit le Père Asselin, O.M.I., en faisant part, devant les "Amis du collège", des problèmes auxquels l'institution doit faire face présentement.

Le collège n'a pas de locaux pour laboratoires de sciences naturelles, de biologie, de géographie ni de salle d'étude. Les étudiants étudient dans leurs classes, ce qui multiplie la surveillance et les heures de travail des professeurs.

"Nous sommes pressés de nos jours de généraliser de plus en plus l'instruction et d'en élever le niveau à tous les plans, de dire le recteur. Nous n'avons pas le droit de bouder le progrès et de ne pas adopter les techniques modernes en matière d'éducation : constructions qui répondent aux nouvelles exigences académiques et pédagogiques, outillage technique à la page . . ."

Tout en soulignant l'aide précieuse accordée à date par "nos gouvernements", le Père Asselin a fait appel à l'aide financière des commerçants et industriels de la région pour faire face aux nécessités accrues de l'éducation. La moitié du coût de construction des trois pavillons actuels a été payée par le gouvernement.

"Nous n'aurons pas la gratuité scolaire, au niveau secondaire, pour la présente année académique, de poursuivre le recteur. Quand l'aurons-nous au niveau collégial ? Il ne semble pas que ce soit avant quelques années. De plus, nos étudiants des classes du collège ne bénéficient pas, cette année encore, des bourses que le ministère de la Jeunesse accorde aux étudiants universitaires.

"Si je rappelle ces faits, ce n'est nullement dans le but de critiquer la ligne de conduite du gouvernement actuel, mais simplement pour vous mettre au courant de la situation qui nous concerne et vous faire voir, du même coup, qu'il y aura toujours une part à faire par les particuliers", de conclure le Père Asselin.

Fort de son expérience passée

Neutralité du JC de Kénogami au sujet de la prohibition

KENOGAMI. (G. O.) — "Le Jeune Commerce de Kénogami n'approuvera, ni ne désapprouvera la requête présentée par un groupe de propriétaires demandant l'abolition de la prohibition," a déclaré M. Roch St-Hilaire, en faisant part de l'attitude adoptée par la Chambre relativement à cette question controversée.

Le président a fait remarquer que le Jeune Commerce était avant tout un mouvement de formation et qu'il n'y avait aucune formation à retirer pour les membres en se prononçant pour ou contre l'abolition du régime sec à Kénogami.

"Trop souvent dans le passé, nous avons pris position sur des questions qui ne regardaient que le conseil municipal et nous avons eu à nous en repentir, d'ajouter M. St-Hilaire. Cette fois-ci, le Jeune Commerce demeurera neutre sur la question, afin de ne pas s'attirer de blâmes des autorités civiles et religieuses.

"Si des membres faisant partie du Jeune Commerce de Kénogami donnent ouvertement leur opinion, ils le feront à titre personnel, sans engager le mouvement", de dire en terminant M. St-Hilaire.

A Jonquière :

J. Y. Tremblay asphyxié, plusieurs autres accidents

JONQUIERE, (G.O.) — M. Jean-Yves Tremblay, 20 ans, fils de M. et Mme Adrien Tremblay, est mort par asphyxie, dimanche soir dernier, dans le garage de son père, au 293 rue St-Joseph à Jonquière.

Alerté par la fumée qui sortait du garage, M. Tremblay se rendit sur les lieux, vers 10 heures, pour y découvrir son fils étendu sur le plancher, près de l'automobile dont le moteur était encore en marche.

Jean-Yves fut immédiatement transporté à l'hôpital où l'on constata sa mort. La victime aurait apparemment été asphyxiée par les émanations d'oxyde de carbone.

Des blessés

Plusieurs autres personnes ont été blessées, au cours d'accidents survenus en fin de semaine. Samedi soir vers 7 heures 35, Maurice Savard, 17 ans, du 53 rue Fontaine, a subi une fracture du bassin après avoir été heurté par une niveleuse à l'angle des rues St-Dominique et Du Pont. Transportée à l'hôpital, la victime dut subir une intervention chirurgicale d'urgence. L'état du jeune Savard serait satisfaisant.

Mmes Lazarre Pettersen, du 79 rue St-Alfred et Hector Langevin de 13 rue Lamarche à Kénogami, ont également été hospitalisées à la suite d'une collision survenue, samedi après-midi, à Jonquière. Mmes Petterson et Langevin souffriraient d'un choc nerveux.

Vers 8 heures, dimanche soir, deux autres personnes ont reçu des blessures légères à la suite d'accidents de la circulation. Il s'agit de M. Albert Levasseur du 38 rue Lapointe à Kénogami et d'Aurèle Tremblay, 13 ans, du 290 rue Ste-Ursule à Jonquière.

Soirée sociale organisée par la C. scolaire

BAGOTVILLE, (C.W.) — Comme par les années passées, les autorités de la Commission scolaire de Bagotville ont décidé d'offrir une soirée récréative pour clôturer la Semaine d'éducation, organisée par l'Association des Instituteurs et Institutrices laïcs de l'endroit.

Cette soirée aura lieu le dimanche suivant la Semaine d'éducation, au couvent St-Marc de Bagotville. Le secrétaire-trésorier de la Commission, M. Roger Harvey, a été chargé de l'organisation de la fête.

"Les prêtres et les évêques ne peuvent tout faire"

Mgr Paré parle du rôle irremplaçable que peut jouer le laïc dans l'Église

CHICOUTIMI. (M.T.) — Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, a dit, hier soir, que l'action catholique est le prolongement du travail et de l'apostolat de l'Eglise, mais qu'il restait une grande part du travail que les prêtres et les évêques ne peuvent remplir, d'où la nécessité de compter des laïcs dans ce mouvement.

Le successeur de Mgr Melançon prenait alors la parole comme président d'honneur du banquet, donné à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, pour souligner les 25 années d'apostolat de M. J.-Antoine Desgagné, président de l'Action catholique diocésaine depuis février 1951. M. Desgagné fait partie du comité diocésain depuis un quart de siècle.

Selon Mgr Paré, l'apostolat s'est exercé de diverses façons depuis les débuts de l'Eglise et il y a toujours eu de l'action catholique, ou de l'apostolat organisé connu sous le nom d'action catholique depuis Pie IX. L'évêque de Chicoutimi a fait remarquer que ce mouvement avait travaillé admirablement dans le diocèse depuis sa fondation et qu'il fallait maintenir l'esprit que l'on retrouve dan l'Action catholique diocésaine. "Si ce mouvement disparaissait de chez-nous, dit-il, il y aurait une ferveur qui disparaîtrait quelque part".

Au service de l'Action Catholique

Le Comité fête les 25 années de service de M. A. Desgagné

CHICOUTIMI. (M. T.) — "Je n'aurais jamais pensé que le fait d'être pleinement militant, que l'obligation pour chacun de nous d'être pleinement chrétien sur le plan personnel et sur le plan social, soit un fait digne de mention".

Cette humble réflexion a été exprimée hier soir, devant les membres de l'Action catholique diocésaine par M. J.-Antoine Desgagné. Le président de l'Action catholique prenait la parole à l'occasion d'un souper donné en son honneur, au cafétéria de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, pour souligner ses 25 années d'apostolat au sein du comité diocésain.

Au cours de son allocution, M. Desgagné, après avoir félicité, au nom de l'Action catholique diocésaine, Son Exc. Mgr Paré, président d'honneur du banquet, pour son élévation au siège épiscopal de Chicoutimi, a fait en somme l'historique du mouvement qu'il préside depuis 10 ans.

C'est ainsi qu'il a rappelé que l'Action catholique avait pris naissance dans le diocèse le 26 mars 1933 sur la demande de S. E. Mgr Lamarche, dans une lettre pastorale que l'évêque avait adressée à tous ses diocésains. Ce document avait constitué un comité composé de 10 prêtres et de 10 laïcs.

Depuis 1948, ce comité n'existe plus. Le comité actuel se compose d'un président, d'un secrétaire, d'un directeur et d'un représentant des quatre grandes catégories des laïcs du diocèse: un homme, une femme, un jeune homme et une jeune fille.

Pour aider la diffusion de l'action catholique on a fondé aussi la revue "Témoignage" et on a mis sur pied l'émission "Claire-joie". L'an dernier, 65 prêtres, et 39.000 personnes étaient affectés à l'oeuvre, tant dans le mouvement que dans les services: 226 sections d'action catholique spécialisées groupant 3,726 membres; 1,505 hommes et 2,221 femmes.

A la fin de son exposé, M. Desgagné a lancé un message en disant: "Ensemble, si vous le voulez bien, nous allons travailler avec notre zélé et sympathique évêque, Mgr Paré, à rendre notre diocèse plus chrétien, à ménager un climat favorable aux vocations religieuses et à forger des laïcs, qui vivent pleinement leur foi et la font rayonner autour de leur personne et dans leur milieu. Nous aurons alors fait oeuvre méritoire".

Les à-côtés de la séance de repêchage au baseball

par Walter GAGNON

CHICOUTIMI. — Au cours du souper qui a suivi la première séance de repêchage dans l'histoire du baseball régional, les magnats de notre circuit senior ont rendu un vibrant hommage à son président qui quitte définitivement son poste, M. Armand Simard.

C'est Jean Martin, de C.K.R.S. qui agissait à titre de maître de cérémonie, à ce souper offert par la ligue de baseball régionale dont les hautes autorités et les dirigeants de chaque club assistaient nombreux. La délégation des chroniqueurs et commentateurs sportifs de toutes les parties des régions du Saguenay et du Lac-St-Jean étaient les invités d'honneur de cette journée mémorable qui a débuté à trois heures, samedi après-midi.

Richard Desmeules, proprio des Braves de Jonquière, surnommé le père du baseball au Saguenay, a ouvert les hostilités. Il n'eut que des paroles élogieuses à l'égard du président sortant qui "sut mener magnifiquement les destinées de notre circuit, et c'est grâce à M. Simard si notre ligue connaît une popularité toujours grandissante". Roland Hébert, du Kénogami, tint des propos semblables et remit, au nom de son équipe entière, une plaque commémorative. Albéric Vaillancourt, des Buandiers d'Arvida, sut toucher le coeur d'Armand Simard, à la suite d'un brillant exposé de la situation sous la gouverne de ce président. Il ajouta, à ses paroles, un chèque d'un montant assez substantiel au nom de tous les clubs. Il n'en fallait pas plus pour couper net les mots de reconnaissance de M. Simard, gagné par une émotion bien naturelle. Maurice d'Amours, du Chicoutimi et Rémi Guay, d'Alma, terminèrent les allocutions sur une note de louanges, comme leurs prédécesseurs d'ailleurs.

Celui qui a lancé l'idée d'une séance et qui en a présidé le comité spécial à cet effet, a exprimé deux opinions extrêmement intéressantes pour l'avenir du baseball au Saguenay et au Lac-St-Jean.

Armand Simard a d'abord préconisé l'appui des clubs séniors à l'endroit des ligues mineures, lesquelles ont grandement besoin de conseils, de directives et d'appui de toutes manières. "Ces jeunes joueurs feront plus tard les délices de notre ligue sénior et il en vaut la peine de les aider en tous points, si possible." Ensuite, Armand Simard a suggéré l'organisation d'une fédération des équipes mineures qui "s'avèrera une mesure de protection pour nos jeunes talents, en plus d'obtenir une certaine compensation si jamais un club supérieur désire les services de nos prospects".

Le mot de la fin . . .

Les dernières paroles du président Armand Simard ont été des remerciements à l'endroit des gouverneurs pour leur belle coopération en tout temps. C'est avec peine et regret qu'il quitte le baseball, son sport préféré, et il n'oubliera pas non plus les sportifs de nos régions. Rappelons que M. Simard est le représentant régional de la Q.A.H.A. et qu'en ce domaine, il a su agir avec la compétence, l'intégrité et l'initiative qui l'ont caractérisé, alors qu'il dirigeait le populaire circuit de baseball régional . . .

Le successeur . . .

Yvon Martel, l'arbitre en chef de la ligue junior A de hockey, a été unanimement élu pour prendre la succession d'Armand Simard et ses premières paroles démontrent son intention de continuer l'excellent travail abattu par son prédécesseur . . .

Notes . . .

La majorité des dirigeants souhaiterait la présence de Port-Alfred au sein du circuit. On se rappelle que les Pirates de l'endroit ont été les artisans de la fondation de la ligue actuelle et, pour le moment, il est impossible de voir Port-Alfred dans le sénior, du fait qu'il n'y a pas de stade dans cette importante ville de la baie des Ha ! Ha ! Le côté joueurs n'est point un handicap puisque les jeunes sont nombreux et que la réserve s'avère excellente en raison du fonctionnement de deux années d'une ligue junior puis continentale, l'an dernier.

On sait que les Buandiers d'Arvida alignent trois gaillards de la Baie, notamment Jack Lacoursière, Yves Savard et Noël Bouchard. Il appert que la direction des Buandiers songe à donner la chance à trois autres athlètes de Port-Alfred, au prochain camp d'entrainement.

Bagotville :

La commission scolaire félicite le Dr Claveau

BAGOTVILLE. (C. W.)—Une motion de félicitation a été votée et enregistrée au cours de l'assemblée de la commission scolaire de Bagotville à l'endroit du Dr Cléophas Claveau, commissaire, pour sa récente nomination à la présidence de la Société Médicale des comtés de Chicoutimi et de Lapointe.

C'est le Dr Léo Tanguay qui en a proposé l'adoption.

Grande-Baie vit trois journées de festival

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — La patinoire du collège Saint-Edouard, de Grande-Baie, a été le rendez-vous des centaines d'amateurs en fin de semaine, en raison des trois jours de festival organisé par les frères Ste-Croix et l'Amicale St-Joseph.

C'est le curé de la paroisse St-Alexis, le chanoine Lucien Savard, qui a procédé à l'ouverture, lorsqu'il a déposé la rondelle entre les bâtons de Germain Potvin et de Réjean Cloutier.

Différentes manifestations ont été présentées, dont une mascarade samedi soir. Au hockey, les jeunes du Collège St-Joseph ont démontré qu'ils avaient bien compris les conseils des Frères Dupré, Maynard et Leclair. A part un verdict nul, ils balayèrent tout sur leur passage.

En catégorie juvénile, le Saint-Joseph prit le dessus sur les invités d'honneur d'Arvida, en les battant par 5 à 1. Germain Potvin se signala avec trois buts. Yves Milliard et Gilles Delisle ont complété le compte. Les locaux s'avèrent les maîtres dans cette classe, puisqu'ils n'ont pas encore rencontré leur "Waterloo".

Chez les pee wee, l'équipe du collège a défait celle du St-Edouard par 2-1. Michel Dufour enfila tous les points des vainqueurs.

Dans le groupe midget, une autre victoire du Grande-Baie remportée contre St-Edouard au compte de 4-0. Jacques Milliard et Jeannot Dufour marquèrent deux buts chacun.

C'est dans la classe bantam que les gars de Port-Alfred ont le mieux impressionné, en forçant les locaux à un résultat nul 3-3.

Le festival de l'Amicale . . .

Dans la soirée de dimanche, c'était au tour des amicalistes à présenter leur festival. Carole Bouchard, élue reine des sports quelques heures auparavant, a ouvert le spectacle.

Parmi les attractions, notons une période de hockey entre une équipe de fille contre les pee wee, ainsi que du ballon-balai avec les plus âgés, de 40 ans en montant.

Le clou de ce festival était une rencontre de gouret entre l'Amicale et un club formé à moitié de juvéniles et de quelques étudiants du Séminaire de Chicoutimi, demeurant à la Baie des Ha Ha.

Malgré la présence de trois porte-couleurs du National actuel et d'un de l'édition 1958-59, les jeunes l'ont emporté facilement par 8-2. Les vainqueurs affichèrent un superbe jeu de passes, qui a désemparé l'adversaire. Réjean Milliard, Jules Bouchard, Mario Dallaire et Réjean Asselin s'alignaient avec les amicalistes. Le trio des frères Potvin et Gilles Delisle a prouvé une fois de plus sa grande valeur en enregistrant six buts.

Germain Potvin en a enfilé trois, et Ghislain 2, Gilles Delisle, Jean-Yves Tremblay et Jean Délisle comptèrent une fois chacun. Jean-Claude Girard et Réjean Asselin ont été les seuls à pouvoir prendre Pierre-Michel Gagnon en défaut.

Douze bourses aux étudiants de l'école normale de Jonquière

JONQUIERE. (G. O.) — Douze étudiants de l'école normale du Saguenay-Lac-St-Jean ont reçu, hier après-midi, des bourses d'étude du Prêt d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste et de la Société des Artisans.

Les récipiendaires des bourses de la Société St-Jean-Baptiste sont MM. Raoul Grenier, Léonce Gagnon, Gaston Bourgeois, Bernard Germain, Jean-Claude Simard et Antonin Bouchard. Ceux de la Société des Artisans sont: MM. C.-Ghislain Girard, Jean-Yves Bourgeois, Paul Audet, Jérôme Tremblay, Léon Tremblay et Antonin Dufour.

M. J.-Louis Girard nouveau secrétaire

PORT-ALFRED, (C. W.) — M. Jean-Louis Girard a été élu secrétaire du syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Port-Alfred avec une majorité de 43 voix sur son adversaire M. Nil-Edouard Munger.

Seulement 30 pour cent des syndiqués se sont prévalus de leur droit de vote, au cours de cette élection à scrutin secret tenue hier, à l'hôtel de Port-Alfred, de 8 h. a.m. à 7 h. p.m.

Le président du syndicat, M. Paul-Aimé Tremblay, agissait comme président d'élection tandis que M. Robert Larouche, qui a déjà été le président de cet organisme durant 8 années consécutives, remplissait le rôle de secrétaire. Cette nouvelle votation avait été rendue nécessaire pour remplacer le secrétaire démissionnaire, M. Paul Lavoie. On sait que M. Lavoie, qui avait été élu avec 4 voix de majorité lors des dernières élections générales du syndicat, a démissionné de son poste, entrainant ainsi une nouvelle élection comme le veut la constitution.

Divers problèmes d'un camp chez les scouts

CHICOUTIMI. (J. M. F.) — "Je passe 12 jours par année sous la tente avec ces scouts : je mange comme eux, dors dans les mêmes conditions et je participe à leurs jeux. Je m'efforce de les comprendre et de les connaître afin de réussir à les former. Dans bien des cas, nous connaissons vos enfants mieux que vous dans leurs relations extérieures. Nous vous demandons votre entière collaboration pour nous aider à faire un succès du camp de cet été".

C'est ce que déclarait, dimanche soir, M. l'abbé Martial Dufour, aumônier de la troupe scoute du Christ-Roi, qui parlait devant des parents des scouts, réunis au sous-sol de l'église du Christ-Roi. A cette occasion, on a discuté de divers problèmes du camp d'été.

Le point de vue nourriture est le plus important, de souligner l'abbé Dufour. Vos jeunes ne savent pas faire la cuisine, et pourtant, nous leur demandons de préparer des viandes, de la soupe et bien d'autres mets ; les mères devraient leur enseigner un peu la cuisine ; les pères pourraient leur montrer à fendre du bois pour leurs feux de camp".

"Nous voulons faire un succès de ce camp d'été, de poursuivre l'aumônier, afin que la troupe se distingue parmi toutes celles de la région. Comme vous le savez, notre troupe s'est classée première au camp de l'été passé. Vos enfants sont pleins d'initiative, vous pourrez d'ailleurs en juger par la petite revue que nous allons vous prétenter".

Cette revue : "Scouts en scène", était sous la responsabilité d'André Brassard, qui en était le réalisateur, décorateur et éclairagiste. Les morceaux étaient inédits et de pure imagination scoute, du genre de ceux présentés autour des feux de camp.

Soulignons, en terminant, que ces 24 jeunes continuent à se préparer fiévreusement pour leur prochain camp d'été. — Ils ont tous à coeur d'en faire un succès, faisait remarquer le chef, M. Philippe Pedneault.

"Les problèmes financiers sont maintenant résolus et nous attendons tous avec impatience", a-t-il dit, en guise de conclusion.

Restes historiques

CHARLESBOURG, Québec. (PC) — Les ouvriers réparant l'église paroissiale de cette banlieue de Québec viennent d'exhumer des ossements, des fragments de soutane et un collet romain. Certains supposent qu'il s'agit des restes du curé fondateur. La paroisse remonte à 1678.

NOUVEAU SOMNIFÈRE EFFICACE



Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit: c'est SOMINEX.

Pris au coucher, SOMINEX calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos . . . plein d'entrain . . . prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nuits blanches. Achetez SOMINEX dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec SOMINEX.



Sominex
UNE AIDE EFFICACE AU SOMMEIL

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.





...en 7 secondes un lait frais du matin

C'est le Super Starlac de Borden. Ses minuscules bulles de lait se transforment instantanément en un excellent lait écrémé "frais du matin" qui renferme toutes les protéines, les vitamines B et le calcium du lait frais entier.

Borden...
SAVEUR HORS PAIR

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

Le "Bleuet" mis à l'honneur

Chicoutimi aura son Festival d'été

par André FORTIN

CHICOUTIMI. — Un mouvement qui ne doit plus s'arrêter: Le souffle tourbillonnant du Festival-souvenir de Chicoutimi n'est pas tout à fait dissipé que déjà on songe à organiser un festival d'été.

L'immense succès obtenu par le premier Carnaval de Chicoutimi a porté les organisateurs à ne pas abandonner une si belle entreprise. Dans certains milieux responsables, des idées commencent à prendre forme en vue d'un programme de festivités estivales, de sorte que l'on peut conclure que la Métropole du Saguenay aura aussi son festival d'été.

Ce que sera cet événement, nul ne le sait encore exactement. Mais l'on peut dire tout de suite que si les plans déjà ébauchés sont mis à exécution, les chicoutimiens peuvent s'attendre à quelque chose de sensationnel.

Justement ce sensationnel viendra, comme ce fut le cas, du 9 au 16 février, de la participation de toute la population à toutes sortes d'activités carnavalesques. C'est du moins ce que nous espérons. Et comme l'idée des fêtes d'été vient des promoteurs du Festival-souvenir, il en sera certainement ainsi.

Evidemment il serait prématuré de définir quoi que ce soit en ce qui touche cet événement futur, surtout que, semble-t-il rien de semblable n'aura été fait par le passé. Mais d'après ce qui s'entend, et aussi d'après tout le contexte de notre région les festivités se dérouleraient autour de la spécialité saguenéenne; le bleuet. De ce fait, le festival d'été de Chicoutimi a trouvé sa raison d'être, son titre : Ce sera le festival du Bleuet.

Même s'il n'est pas impossible de voir changer l'appellation, le sujet du Festival d'été de Chicoutimi est tout trouvé dans le bleuet. Depuis nos ancêtres, ce petit fruit bleu, qui est nôtre, a toujours été, en quelque sorte l'objet de festivités. Nos parents, nos grands-parents, nous-mêmes, nous sommes allés cueillir des bleuets. Ce fut toujours une fête.

Nous avons mangé des bleuets apprêtés de toutes les façons : Ce fut toujours un festin. Mais toutes ces jouissances n'ont toujours été que familliale, ou un peu plus.

Que Chicoutimi ait son Festival du bleuet, ce sera la grande fête. Et il n'est pas pensable que la rue Racine, soit utilisée comme salle de banquet, à cette occasion... Il ne faudra pas s'étonner de telles libertés durant ce temps de festival... On a bien dansé et glissé dans les rues au Festival-souvenir. C'est le plus beau côté de l'affaire...

Il va sans dire que le temps des réjouissances estivales ne durera pas qu'une journée. Comme on le conçoit, le carnaval d'été devrait durer pas moins d'une semaine. Pendant ce temps tout sera mis à contribution : des manifestations sociales, sportives, artistiques, etc., où toute la population sera appelée à jouer son rôle.

Tout laisse croire que les sites pittoresques de la ville ne resteront pas déserts pendant le festival. Il semble qu'on ait beaucoup d'imagination quant à leur occupation : le Saguenay, le Bassin, les parcs, les caps en face : n'est-ce pas qu'il y a de quoi produire des spectacles fantastiques à Chicoutimi, par les beaux soirs du mois d'août, par exemple ?

De fait, il appert, que le festival d'été aurait lieu à la mi-août. C'est le temps particulièrement proprice à la récolte des bleuets...

Ainsi donc, avec son Festival-souvenir, la Métropole du Saguenay a connu un attrait qui dépasse aujourd'hui les bornes régionales. Le festival du Bleuet fera déborder le Saguenay sur tout le pays et encore...

En nous réjouissant, en nous connaissant, nous connaîtrons le tourisme.



LES MEILLEURS "MIDGETS" — L'équipe des As de la ligue midget de Jonquière-Kénogami s'est mérité tous les honneurs de la saison régulière. La remise des trophées s'est tenue vendredi dernier, au Palais des sports. De gauche à droite, Denis Pilote, le meilleur compteur du circuit; Laurier Dufour, capitaine, et Denis Girard, premier gardien de buts. A l'arrière, Emilien Raymond, organisateur; Dave Goyetche, président de la ligue juvénile; Wellie Tremblay, président du circuit midget; Abel Hudon; Marcel Dufour, instructeur des Marquis, tous deux donateurs de trophées, et Fernando Dicaire, également organisateur.

Avec l'orchestre symphonique de Québec

Concert donné le 8 mars par J.-M. Beaudet et M. Dusseault

CHICOUTIMI, (A.E.) — L'orchestre symphonique de Québec donnera le troisième concert de la saison 1960-1961, à Chicoutimi le huit mars à la salle académique du petit séminaire.

Au pupitre lors du dernier concert de la saison sera M. Jean-Marie Beaudet, et l'artiste invité Michel Dusseault, pianiste. Au programme, on a inscrit : The Water Music, de Haendel, la symphonie no 5, de Schubert ; Espana, de Chabrier et le concerto no 2, de Rachmaninoff.

M. JEAN-MARIE BEAUDET

Monsieur Beaudet est né à Thetford-Mines, en 1908. Il étudia d'abord au collège de Lévis, puis au petit séminaire de Québec où il fit son cours classique tout en suivant des cours privés en musique. En 1929, il gagne le prix d'Europe de la province de Québec et pour l'orgue et pour le piano. Il passe ensuite trois ans à Paris, poursuivant sa formation musicale au Conservatoire International de Musique.

A son retour au Canada, M. Beaudet dirige les principaux orchestres canadiens. De 1937 à 1947, il est à l'emploi de Radio-Canada, où il occupe successivement les fonctions de directeur des programmes, division du Québec, de directeur musical pour tout le Canada, et de représentant de la société dans la région du Pacifique.

De 1947 à 1953, après avoir quitté Radio-Canada, M. Beaudet consacra tout son temps à la musique. Il fut, pendant cette période, directeur de la classe d'orchestre du Conservatoire de la province de Québec, chef d'orchestre et accompagnateur. En 1952 il obtenait une bourse de la Société du Canada et passait un an à Paris. En 1953, il revint à Radio-Canada à titre de directeur du planisme et de la production des programmes, jusqu'en 1956, alors qu'il était nommé représentant de la société à Paris où il demeura jusqu'en 1958. Récemment, M. Beaudet était nommé vice-président adjoint des programmes de la société Radio-Canada.

MICHEL DUSSEAULT

Michel Dusseault est né à Thetford Mines le 8 juillet 1943. Il commence à 11 ans ses études musicales au Mont-Notre-Dame à Sherbrooke sous la direction de soeur Saint-Raymond Marie.

A 12 ans, Maurice Blackburn et Claude Jutras de l'office national du film le choisissent comme principal sujet du film "Jeunesses musicales". La même année, il joue le troisième concerto de Beethoven avec l'orchestre symphonique de Sherbrooke sous la direction de Sylvio Lacharité.

A 13 ans, il est admis au conservatoire de musique de la province de Québec.

A 15 ans, au cours de la saison 1958-59, il joue aux matinées symphoniques, la ballade op. 15 de Gabriel Fauré et est boursier des "Amis de l'art". Sa participation au film JMC lui a fait connaitre le camp musical JMC. Il y revient chaque année pour travailler sous la direction de Frans Brouw, Victor Bouchard, Renée Morisset et Vlado Perlemuter.

A 16 ans, en août 1959, Michel Dusseault a donné son premier récital au camp musical JMC, du mont Orford et il entreprit en l'automne 1959 une tournée pour les jeunesses musicales du Canada.

A 17 ans, il a gagné le prix Archambault-1960 et la bourse Berthol-Mongeau. Il a joué avec l'orchestre sous la direction de Sylvio Lacharité au camp musical JMC 1960, le troisième mouvement du concerto no 2 de Chopin.

Au conseil de Port-Alfred

Une requête d'Arvida différée pour étude

PORT-ALFRED. (C.W.) — Le conseil municipal de Port-Alfred a décidé de différer, pour étude, la requête de la cité d'Arvida au sujet de l'abolition des frais interurbains entre la Baie des Ha ! Ha ! et les villes du comté Lapointe.

Selon un porte-parole de la Chambre de commerce de Port-Alfred, il serait inutile de courir après une hausse de taux, punissant ainsi 90 pour cent de nos usagers du téléphone, et notre organisme local s'est vivement opposé à une telle requête.

A Bagotville, le maire Lévesque a fait observer que cette question allait être étudiée longtemps, car l'application d'une telle mesure entrainerait automatiquement une augmentation des taux actuels.

Sur une remarque que l'abolition de ces frais favoriserait la compagnie Saguenay Terminals Limited, un employé, haut-placé, de la filiale de Port-Alfred a souligné que la compagnie possédait une ligne directe entre Port-Alfred et Arvida, et même une de Port-Alfred jusqu'à Montréal, et que ces tarifs ne changeraient pas leurs charges mensuelles.

Quand un garçon fait l'école buissonnière

CHICOUTIMI. (J.M.F.) — 'Je ne veux pas aller' à l'école", pleurnichait un garçonnet de 12 ans, qui comparaissait hier devant le juge Louis-René Lagacé, après s'être sauvé de l'Institut St-Georges.

Ce garçon de Bagotville, tout en larmes, ne dit rien d'autre que cette exclamation venant du coeur. Le juge lui promit de lui trouver une belle école où il se plairait, mais rien n'y fit.

La mère du garçon déclara qu'au mois de septembre dernier, il s'était bâti un campement dans les bois, et y passait ses journées complètes. Il y dinait et revenait à la maison pour l'heure du souper. Elle n'en savait rien car la maitresse ne rapportait pas ses absences et plus tard, elle lui refusait l'entrée de la classe.

Le juge parla paternellement à l'enfant, lui demandant ce qu'il comptait faire plus tard s'il n'avait pas d'instruction ? Pas de reponse de la part de l'enfant qui a été laissé à la garde de ses parents jusqu'à ce qu'on ait obtenu une place dans une bonne institution.

M. A. Simard reçoit sa décoration de vingt ans

NAUDVILLE. (P. T.) — Le fondateur du Cercle Lacordaire de Naudville, M. Alcide Simard, a été honoré lors de la dernière réunion de cette association, en recevant avec son épouse, les premières décorations de 20 ans d'abstinence totale. Trois autres membres depuis la fondation, ont également reçu la même décoration, ce sont MM. Salomon Lessard, Léopold Naud et Laurèat Lessard.

A l'occasion de cette importante réunion, le vice-président diocésain, M. Ferdinand Tremblay, a prononcé une conférence, citant le dévouement des jubilaires comme modèles à imiter pour tous. Le conférencier avait été présenté par le président, M. Camille de L'Eglise.

Parmi les autres orateurs qui adresseront la parole, mentionnons M. l'abbé R. Lavoie, aumônier du cercle d'Alma, ainsi que le R. P. Carrier. Une partie récréative termina cette soirée.

On tire les plans du "Foyer étudiant"

BAGOTVILLE. (C. W.) — Le Père Lionel Jacob, supérieur du Patro Notre-Dame de la Baie vient d'être autorisé à faire dresser le plan et devis par un architecte, du futur "Foyer étudiant" à la baie.

C'est ce qui ressort d'une assemblée tenue récemment sous la présidence de M. Léon Tremblay de Bagotville, en charge du comité nommé à cette fin. Selon le secrétaire, M. Raymond Chantal, la première partie de cette construction mesurera 115 pieds de façade par 25 pieds de profondeur avec opportunité d'agrandissement vers l'arrière du Patro, déjà existant. Des soumissions seront ensuite demandées aux entrepreneurs afin d'étudier la possibilité de commencer la construction avec les fonds que possède le comité.

Une résolution a également été formulée afin de demander une charte d'incorporation au nom du "Foyer étudiant, Inc.", au secrétaire de la province.

Programme de loisirs de St-Jude

Un camp d'été construit cette année à St-Gédéon

ALMA. (P.T.) — Le comité des loisirs de St-Jude, incorporé il y a un an par des lettres patentes du secrétariat de la province, vient d'élaborer un programme d'activités pour l'année 1961 qui comprend la construction d'un camp d'été sur ses terrains situés à St-Gédéon, en bordure du lac St-Jean. Cette résidence permettra également de loger le gardien que le comité emploie chaque année pour la surveillance de la plage paroissiale.

Selon le rapport qui a été fourni lors de la dernière réunion, le comité des loisirs a reçu au cours de l'année 1960 la somme de $3,343.22 de différentes sources, ce qui a permis de financer l'aménagement d'une patinoire, d'une glissoire, de la plage à St-Gédéon et d'organiser le club de hockey qu'on a appelé "Le Baronnet".

Malgré le fait qu'il n'y ait pas encore de chalet d'été à la plage de St-Gédéon, le terrain du comité des loisirs de la paroisse St-Jude a été fort achalandé l'été dernier. Il s'agit d'un terrain, qui rejoint celui de la paroisse St-Joseph et d'une façade de 1,300 pieds en bordure du lac St-Jean avec une profondeur de 1,500 pieds.

Les responsables du comité des loisirs de la paroisse St-Jude, sont MM. Laurent Simard, président; Célestin McNicoll, vice-président; L.-P. Falardeau, conseiller technique; Gérard Imbeau, trésorier; Ghislain Doucet, secrétaire ainsi que les directeurs suivants : MM. Grégoire Savard, Jean-Marie Demers, Jean-Paul Bouchard, Paul Maltais, Gerry Bellemare, Paul-Emile Simard, Maurice Beaumont, Gérard Tremblay et Raymond-Marie Fortin.

Causerie sur les placements

CHICOUTIMI. (A.F.) — Le comité d'université populaire, du Jeune Commerce de Chicoutimi tiendra une réunion, ce soir, à 8 h. 30, au local de la maison L.-G. Beaubien, rue Racine.

A cette occasion, M. Gilbert Gravel, de cette maison parlera des "placements en valeurs immobilières". On abordera également d'autres sujets intéressants. Tous ceux que la chose intéresse sont invités à assister à cette soirée. Les dames sont aussi les bienvenues. M. Marc Savard sera l'animateur de la réunion.

Grand'Mère veut son petit-fils

CHICOUTIMI. (JMF) — Une grand'mère voulait la garde de son petit-fils, hier, au Palais de Justice de Chicoutimi. Le cas a été débattu devant le juge Louis-René Lagacé.

L'enfant en cause, un jeune garçon de Jonquière âgé de 15 ans, est présentement sous la garde de son oncle et s'en trouve très bien. Pour sa défense, le garçonnet a produit une lettre de sa mère, demeurant à Rivière-du-Loup, l'autorisant à demeurer avec son oncle tant et aussi longtemps qu'il le voudra. Sa dernière pension avait été l'Institut Saint-Georges, d'où il s'est évadé sous prétexte qu'il n'était pas suffisamment libre. Apparemment, le jeune garçon n'aime pas vivre où l'on barre les portes derrière lui ; chez son oncle, sa liberté est complète, il va à l'école et apprend un métier.

Par ailleurs, sa grand'mère prétend en avoir besoin, étant âgée de 82 ans. Elle déclare qu'étant le fils de sa fille, l'enfant lui revient de droit. Appelé à témoigner, ce dernier a dit préférer demeurer chez son oncle. Le juge a remis sa décision au huit mars.

Roman lancé ce soir à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. F.) — Le roman de Suzanne Paradis, "Les hauts cris", sera officiellement lancé, ce soir, à l'enseigne du Livre, à Chicoutimi.

L'ouvrage a été publié à Paris aux éditions Diaspora. En même temps que son roman, Suzanne Paradis offrira deux recueils de poésies: "Les enfants continuels" et "A temps, le bonheur".

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 25 fév. au 3 mars) : Nuit de Montmartre ; Les vampires ; Les angoisses d'une mère.
Cartier — (du 26 au 28 fév.) : Trouillard du Far West ; La vallée de la poudre.
Impérial — (du 25 fév. au 3 mars) : Ne tirez pas sur le bandit ; Joyeux anniversaire.

BAGOTVILLE

Saguenay — Faiseur de pluie ; Enigme policière (du 28 fév. au 4 mars).

JONQUIERE

Centre — L'homme des vallées perdues ; Le tigre du ciel (du 25 fév. au 3 mars).
Bellevue — Parachutiste malgré lui ; Flamenco (du 25 fév. au 3 mars).

KENOGAMI

Princess — Tout près de Satan ; Mes 7 petits chenapans (du 28 au 28 fév.).

ARVIDA

Palace — Apartment ; Dice raid (du 28 fév. au 3 mars).

ALMA

Alma — La nuit de tous les mystères ; La belle des belles (du 26 au 28 fév.).
Canadien — Règlement de compte ; Le gant de fer ; Le soufle de la violence (27 et 28 fév.).

ROBERVAL

Diana — Les Vikings ; Les 15 chefs de [illegible] aussi (du 26 fév. au 1er mars).

La route Roberval -- La Tuque

M. Pinard recevra les délégués de la Mauricie et du Saguenay

ROBERVAL. (L.L.) — Le ministre de la Voirie recevra cette semaine une délégation de représentants de la région du Saguenay et de la Mauricie, afin d'étudier la possibilité de hâter le parachèvement de la route Roberval-La Tuque. Cette visite chez M. Bernard Pinard mettra peut-être un point final à ce projet qui, déjà, a été l'objet de nombreux colloques et d'innombrable contreverses.

C'est Me Jean-Claude Plourde, député provincial du comté de Roberval, qui a annoncé cette nouvelle samedi. Le député Plourde espère que les travaux de débarras sur le tracé de cette route puissent se terminer dès cet hiver.

Pour sa part, le ministre Pinard a déjà déclaré que le nombre des représentants ne pourra pas influencer sa décision mais que seuls les arguments présentés justifieront une réponse affirmative.

Sous l'égide de la SSJB

$21,244 souscrits à des bourses d'études

ALMA (P.T.) — Le président régional de la campagne de souscriptions pour les bourses d'études, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste régionale, M. l'inspecteur Lionel Girard, vient de publier les chiffres, qui montrent une augmentation d'environ $300. sur la campagne de l'an dernier. Le président régional s'est déclaré très satisfait des résultats, même si certaines paroisses ont montré une diminution appréciable. "Par contre, a ajouté M. Girard, plusieurs autres paroisses ont organisé leur première souscription cette année et elles ont apporté de magnifiques résultats; c'est donc dire que l'on peut espérer une augmentation encore plus sensible l'an prochain".

La souscription totale du diocèse a rapporté la somme de $21,244.65 contre $20,911.05 l'an dernier. C'est la section Kénogami-Jonquière, qui a enregistré la plus forte augmentation avec un total de $5,894.61, $894.-65 de plus que l'an dernier. La section de Chicoutimi a également montré une augmentation de $540.26 pour souscrire le montant total de $5,778.56. La section de Roberval a accusé également une légère augmentation de $92.80 pour un total de $4,765.05. La section d'Alma a été la seule à montrer une diminution de $1,248.02 pour un total de $4,806.43.

La ville de Chicoutimi se classe en tête avec des souscriptions d'un montant de $2,567.24; Arvida vient en deuxième avec $2,-383.01, suivie de près par Jonquière avec $2,379.91; Alma suit en quatrième place avec $2,021.-76, malgré une diminution de plus de $300.; la Baie des Ha Ha est la seule autre section à dépasser le mille dollars avec $1,612.97.

La plus forte augmentation a été enregistrée à Jonquière, soit exactement $933.15, ce qui absorbe plus que l'augmentation de toute cette section. Dans le comté de Roberval, où les villes de Roberval et de Dolbeau avaient dépassé le mille l'an dernier, on a accusé des diminutions de plus de $200. pour souscrire en dessous du mille dollars.

A l'exemple de Chicoutimi

Un club Radio-Amateurs est fondé à Jonquière

JONQUIERE. (G. O.) — Les "Radio-amateurs" des villes d'Arvida, Jonquière et Kénogami ont maintenant leur propre association. Le nouvel organisme qui sera vraisemblablement connu sous le nom de "Club des radio-amateurs", a été officiellement fondé hier soir, au cours d'une réunion tenue à Jonquière.

M. Jean-Guy Bergeron a été élu comme premier président. Les autres membres du conseil d'administration sont : M. Yves Champagne, vice-président; Israël Perron, secrétaire-trésorier et MM. Louis-Georges Fortin, directeur pour Jonquière, et Jacques Rivard, directeur pour Arvida. Le choix d'un directeur pour la ville de Kénogami sera fait plus tard.

Le nouveau conseil se réunira dans un avenir rapproché pour définir les buts de l'organisme et tracer un programme d'activités pour l'année en cours. Ce club devient le deuxième du genre dans la région. Chicoutimi compte déjà le sien.

Soirée du président à la Chambre d'Alma

ALMA. (P. T.) — Les membres de la Chambre de commerce d'Alma et leurs épouses ont rendu hommage au président Paul Robitaille, au cours d'une soirée canadienne, dimanche soir ; il s'agissait de la soirée du président, qui est l'événement numéro un des activités sociales de la Chambre senior.

Une centaine de membres et leurs épouses ont d'abord pris part à une promenade en traineaux, dans le rang Saguenay et se sont rendus à un endroit où l'on avait préparé un immense feu de camp. On dansa et on chanta autour du feu avant de revenir à l'hôtel Villa Saguenay où avait lieu la soirée.

Le secrétaire de la Chambre de commerce, M. André Tremblay, présenta les hommages et les voeux de l'assistance au président Paul Robitaille, pendant qu'on offrait une magnifique gerbe de fleurs à son épouse. M. Robitaille remercia en termes choisis et invita tous et chacun à s'amuser fermement au son de l'orchestre des Red Kings. Au cours de la soirée, plusieurs membres de la Chambre présentèrent des numéros spéciaux parmi lesquels mentionnons "Les insolences de Paul Robitaille", présentées par le directeur de l'hebdomadaire local, M. Louis-Marie Tremblay.

Du raidissement en matière d'arrérages

BAGOTVILLE. (CW) — La commission scolaire de Bagotville se voit maintenant dans l'obligation de sévir à l'égard de 57 contribuables, qui ne se sont pas acquittés de leurs taxes, malgré une réclamation par lettre enregistrée leur donnant un sursis de 30 jours, à partir du 25 janvier dernier.

Ces taxes sont dues depuis deux et trois ans. Nous ne pouvons plus donner de délai sans causer préjudice à ceux qui s'acquittent dès la présentation de leur compte. Selon les termes de la loi, ces comptes devraient être payés un an à l'avance, a déclaré le président de la commission, M. Léon Tremblay. "Nous aussi, nous avons des obligations envers la commission, et il est regrettable que nous devions agir de la sorte", a ajouté le président Tremblay.

Selon les procédures légales, le compte de taxes des 57 contribuables en retard se chiffre à $14,000, pour seulement les "trois ans". Il sera transmis à la commission municipale de Québec, qui vendra les propriétés après 20 jours d'avis.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front page challenge
2:00—Le mot de la faim
2:10—Cinéfeuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Souvenirs de voyage
6:15—Corporation de l'Observatoire de Québec
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Deux sur trois cadorama
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Conférence
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Long métrage
2:00—Le mot de la faim
2:25—Le pain magique
2:30—Cinéfeuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—CF-RCK
6:00—Three Stooges
6:20—Fédération des travailleurs du Québec
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Furie
7:30—Les joyaux de l'écran
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation Scolaire d'Hébertville-Station, Lac St-Jean, demande des soumissions pour la construction d'un couvent de 12 classes (sur plans de la série modèle X-60 et devis 61) et d'une résidence pour religieuses. Les soumissionnaires devront faire une soumission séparée pour le couvent et une pour le couloir d'accès et la résidence.

Des soumissions séparées sont demandées pour les métiers suivants :

1—CONTRAT GENERAL, excluant les branches mentionnées aux numéros 2, 3 et 4.
2—CONTRAT D'ELECTRICITE
3—CONTRAT DE CHAUFFAGE
4—CONTRAT DE PLOMBERIE

Un montant de cinq pour cent (5%) sur les sous-contrats Nos 2, 3 et 4 sera accordé au contracteur général pour l'administration de cesdits contrats.

L'on peut obtenir les plans et devis au bureau du secrétaire-trésorier, à 15 rue Notre-Dame, Station d'Hébertville (Co. Lac St-Jean) moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00). Chacune de ces soumissions devra être accompagnées d'un chèque accepté représentant dix pour cent (10%) de la soumission et parvenir au secrétaire, M. Jérémie Desgagné, sous enveloppe cachetée, et porter la mention : "Soumission pour couvent et résidence", le ou avant le 14 mars 1961 à 3 heures de l'après-midi.

Ladite Corporation Scolaire ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Les soumissions seront ouvertes à une assemblée spéciale tenue au collège Saint-Wilbrod d'Hébertville-Station, le 14 mars 1961 à 7h. 30 p.m.



DEBUTS DE LA SERIE FINALE — Les débuts de la série finale du circuit juvénile Jonquière-Kénogami ont été marqués d'une mise au jeu officielle. M. Ben Vandal, commissaire d'écoles représentait le maire de Kénogami, M. J.-O. Bradet, et a lancé la rondelle entre les bâtons des deux capitaines, Léon Duchesne, de la Police, et Roger Hudon, du Kénogami. MM. Marcellin Ouellet, président du Kénogami; Jean-Marie Pelletier, vice-président de la ligue; Dave Goyetche, président; Louis-Joseph Gagné, et Jean-Georges Gagnon, assistaient à la scène, au centre de la patinoire.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.



LES AMIS DU COLLEGE DE JONQUIERE — Plusieurs personnalités du comté ont pris part, en fin de semaine dernière, à la réunion annuelle des "amis du collège de Jonquière", dont le but est de recueillir les fonds nécessaires pour la création de bourses qui sont accordées aux étudiants moins fortunés. Sur la vignette, quelques-unes des personnalités, M. Raymond Munger, président du comité; Mme Gérald Harvey; Mgr Luc Morin, PDVF, curé de St-Dominique; M. Gérald Harvey, député de Jonquière-Kénogami; Mme Raymond Munger, et le R.P. Pierre-Paul Asselin, O.M.I., recteur de l'institution.

Le Jeune Commerce de Chicoutimi pour la construction d'un aéroport civil

CHICOUTIMI. (A.F.) — Le Jeune commerce de Chicoutimi a décidé, à son assemblée générale, hier soir, d'emboiter le pas à la suite d'autres corps sociaux de la ville, pour hâter l'installation d'un aéroport civil au Saguenay.

M. Jean-Eudes Boudreault a porté le problème à l'attention des membres, qui ont démontré beaucoup d'intérêt à cette question. C'est, alors qu'on fit une proposition à l'effet que le Jeune commerce devrait appuyer toutes les démarches entreprises auparavant par d'autres organismes. Il ressort également des discussions qui s'en suivirent qu'on formera un comité spécial pour étudier le problème.

Pour appuyer son exposé, M. Boudreault a lu, à l'assemblée, le mémoire que la Chambre de commerce senior a adressé aux autorités gouvernementales il y a quelque temps. La requête demandait justement qu'un aéroport civil soit organisé au Saguenay.

Hier soir, M. Rodolphe Pagé, qui assistait "comme observateur" à la réunion, a clairement affirmé que "nous sommes complètement et totalement dépourvus d'aérogare . . . Il est temps que nous soyons à la page", ajouta-t-il.

Les assistants le harcelèrent de questions en rapport avec les possibilités d'un aéroport civil régional. On dit que M. Pagé se préoccupe de l'affaire depuis plusieurs années.

L'as aviateur a manifesté son étonnemnet auprès des jeunes commerçants, constatant que ceux-ci ne semblaient pas être très au courant du sujet : "Je suis surpris, dit-il, que le Jeune commerce ne soit pas renseigné de ce problème dont on a tant parlé dans les journaux." On semblait hésiter quant à l'attitude à prendre vis-à-vis cette question. "Il faut brûler les étapes", de leur dire M. Pagé.

Tout laisse croire que le Jeune commerce étudiera à fond les possibilités d'un aéroport civil au Saguenay. Une prise de position finale sera annoncée à ce propos de la part de ce mouvement.

M. A. Turbide, président de la Jeunesse créditiste

JONQUIERE. (G.O.) — M. Arthur Turbide a été élu, en fin de semaine, président de la jeunesse créditiste du Saguenay Lac-St-Jean, au cours d'une réunion tenue au club du Ralliement de la rue St-Pierre, à Jonquière. Cette réunion était sous la présidence de M. Jean-Louis Hudon, membre du comité national d'organisation de la jeunesse créditiste.

Les autres membres du Conseil d'administration de ce nouvel organisme sont : M. Louis Pilote, vice-président; Mlle Colette Davidson, secrétaire-trésorière et MM. Guy et Claude Mercier, organisateurs, MM. René Pouliot, vice - président provincial, et Gilles Grégoire, directeur du journal "Regards" assistaient à la réunion.

Le but de ce nouvel organisme est de former des comités régionaux, afin de renseigner les jeunes sur la doctrine du Crédit social.

4 finalistes au débat oratoire du Jeune commerce de Kénogami

KENOGAMI. (GO) — C'est dimanche, le 19 mars, qu'aura lieu le débat oratoire du Jeune commerce de Kénogami.

Quatre finalistes, MM. Claude Brisson, Adrien Bergeron, Jacques Bégin et Louis Villeneuve, participeront à ce débat pour l'obtention du trophée "Roch St-Hilaire".

Le vainqueur représentera la Chambre de Kénogami au débat régional qui aura lieu à Arvida le 9 avril.

La Chambre de Kénogami vient également de procéder à la nomination de trois nouveaux comités.

M. Jacques Bégin s'occupera désormais du comité de la petite industrie, tandis que MM. Charles-Emile Hébert et Yves Laforge verront à la bonne marche des comités de la campagne d'embellissement et du road-e-o.

M. Ghislain Bouchard est élu président du "Théâtre du Coteau"

CHICOUTIMI. (A.F.) — M. Ghislain Bouchard a été porté à la présidence du bureau de direction de la Corporation du Théâtre du Coteau, de Chicoutimi. Il succède à ce poste à M. Fernand Desmeules.

Le nouveau conseil d'administration a été choisi lors d'une assemblée générale des membres de la troupe.

Le président sera secondé dans ses fonctions de Mlle Nicole Blackburn, vice-présidente et de M. Egide Dallaire, trésorier. MM. Fernand Desmeules, Bernard Dusseault, Guy Perrot et Claude Colbert sont les directeurs, tandis que M. Paul Larouche s'occupera du secrétariat.

Séances d'arbitrage les 29 et 30 mars

ARVIDA. (JP) — M. Noël Bérubé du Service de conciliation et d'arbitrage au ministère du Travail, à Québec, vient d'informer par lettre la direction des usines de l'Alcan d'Arvida que les séances d'arbitrage, visant à régler le différend au sujet de la convention collective de travail des employés des usines d'Arvida et l'Aluminum Company of Canada, Limited, auront lieu mercredi et jeudi, 29 et 30 mars 1961, à 10 h. du matin, au centre de récréation d'Arvida. Les parties avaient signé il y a quelque temps déjà les formules qui mettaient fin à la conciliation.

Le R.P. Cossette couronne la reine du gala de judo d'Alma

ALMA. (G.P.) — Le gala régional de judo, organisé samedi soir à Alma, par André Lamartine, a remporté un éclatant succès. Il s'est déroulé en présence de près de 400 personnes dans le hall de réception de l'hôtel Royal.

Le gala de judo proprement dit a été précédé du couronnement de Mlle Judo, cérémonie qui a été présidée par le Rév. Père Cossette, de la paroisse St-Sacrement de Naudville, qui a lui-même déposé la couronne sur la tête de Mlle Colette Vaillancourt. L'élue était entourée à ce moment de tous les judokas, en tenue de combat.

A la suite des compétitions, plusieurs élèves ont obtenu un changement de ceinture. C'est ainsi que Richard Couture, Gilles Boivin et Franco Savastano ont obtenu leur ceinture orange. Par ailleurs, Normand Couture, Nicol Tremblay, Gérard Girard (chef de police à St-Jean-Eudes) et Roger Harvey, sont passés au grade de ceinture verte. Pour sa part, Marcel Pelletier a obtenu sa ceinture marron, soit le grade qui précède la ceinture noire. Magella Harvey, ceinture maron n'a pu passser l'épreuve pour la ceinture noire, en raison de l'absence des élèves de Dolbeau.

Immédiatement après les épreuves de judo, la reine Colette Vaillancourt et Raoul Harvey ont été appelés à présenter des trophées aux différents gagnants. Soulignons que précédemment, Raoul Harvey avait présenté une gerbe de fleurs à la reine du judo. Ajoutons que Mlle Vaillancourt est elle-même une élève d'André Lamartine : elle a même donné une exhibition de son savoir-faire au cours de la soirée.

Quant à la hausse de taxe

Le syndicat de l'aluminium blâme la prise de position du maire Hébert

ARVIDA. (J.P.) — La déclaration du maire Georges Hébert, lors de l'adoption du budget par le conseil municipal, impliquant une hausse de taxe, a eu son écho à l'assemblée du conseil, hier soir, à Arvida.

Le Syndicat National des Employés de l'Aluminum Company of Canada Limited a blâmé la prise de position du maire, qui différait d'opinion sur l'acceptation du nouveau budget.

M. Léo Tremblay élu à la direction de l'Association conservatrice de Bagotville

BAGOTVILLE. (C.W.)—L'association conservatrice s'est élu un nouveau comité de direction, à Bagotville dernièrement, sous la présidence d'honneur du député de Chicoutimi aux communes, M. Vincent Brassard.

M. Léo Tremblay a été nommé président du comité de Bagotville et il sera assisté dans sa tâche de MM. Luc Tremblay comme premier vice-président; Séraphin Gagné, deuxième vice-président et Emile Paré secrétaire-trésorier.

Les directeurs élus pour la ville sont : MM. Réné Gagnon, Paul Mercier, Jean Potvin, David Coulombe, Jean-Charles Girard, Alexandre Lavoie, François Simard, Raymond Chantal, Louis-Joseph Gagnon, Joseph Gagné, René Fradette, Joseph Larouche et Harry Tremblay. Les autres directeurs pour les arrondissements ruraux sont MM. Gérard Boivin, Edmourd Simard, Raymond Riverin, Joseph-Henri Tremblay, Edgar Tremblay, Edmond Duperré, Didyme Bouchard et Jean-Baptiste Larouche.

Un succès assuré au premier Festival de Musique régional

ALMA. (P. T.) — La présidente du comité d'organisation du premier Festival de Musique régional, qui sera tenu à Alma du 5 au 11 mars, Mlle Marina Lessard, a déclaré en fin de semaine que le succès de ce festival était déjà assuré, à cause de la qualité que du nombre des artistes déjà enregistrés. En effet, près d'une cinquantaine d'artistes de la région ont déjà donné leur adhésion à ce premier festival et l'on prévoit que cet événement artistique attirera des foules nombreuses qui viendront apprécier et applaudir leurs artistes.

La chorale d'Alma, qui a déjà paru en public à plusieurs reprises et dans plusieurs villes de la région, s'est enregistrée dans la classe chorale. Sous la direction du R. F. Omer, cette chorale s'est déjà mise en vedette à plusieurs reprises et pourrait de nouveau remporter de grands honneurs à ce festival.

Plusieurs artistes déjà connus se sont enregistrés à date dans la classe de chant ; mentionnons dans la classe soprano ; Mlles Andrée Girard et Angéline Lemieux, d'Alma ; Gaétane Lemieux, de l'Ascension et Armandine Laflamme de St-Félicien ; dans la classe ténor : M. Jacques Couture, d'Hébertville ; dans la classe basse, M. Cyrille Tremblay, d'Alma.

Dans la section instrumentale, on reconnait également plusieurs artistes qui ont évolué à plusieurs reprises sur les scènes locales. Mentionnons, par exemple, MM. Aurélien Lessard et Léon Gagnon, d'Alma, saxophonistes; MM. Jean-J. Gauthier, d'Alma et Georges-Henri Bouchard, de Dolbeau, clarinettistes; M. Guy Villeneuve, d'Alma, cornettiste, et plusieurs autres.

La liste complète des concurrents ainsi que les règlements du festival seront publiés en fin de semaine afin de mettre les intéressés au courant. La population est donc invitée à suivre attentivement tous les développements qui surviendront d'ici l'ouverture du concours.

Horaire des activités au Centre récréatif d'Arvida

ARVIDA. (P. B.) — Voici l'horaire des différentes activités qui se dérouleront au Centre Récréatif d'Arvida, au cours de la présente semaine :

Mardi le 28 : de 4 h. 30 à 5 h. 30 p.m. patinage de fantaisie. Mme Buchli, élèves français. A 8 h. hockey Jr. Jonquière vs Arvida.

Mercredi le 1er mars : à 8 h. 30 p.m. hockey "Amicale F.I.C."

Jeudi le 2 : De 4 h. 30 à 5 h. 30 p.m. patinage de fantaisie, Mme Buchli, élèves anglais à 8 h. 30 p.m. hockey "Amicale F.I.C.".

Vendredi le 3 : A 8 h. 30 p.m. hockey "Alcan vs Co. Electrique.

Samedi le 4 : De 10 h. à 12 h. a.m. hockey "Parc Powell" de midi à 2 h. p.m. O.T.J. Ste-Thérèse, de 2 h. à 4 h. p.m. O.T.J. St-Philippe, de 6 h. à 8 h. p.m. Association des Professeurs à 8 h. p.m. Patinage. Adultes.

Les Canadiens seront-ils les champions junior B ?

CHICOUTIMI. (G. P.) — Les Canadiens du Sacré-Coeur, qui ont pris les devants, un à zéro, dans la série finale de la ligue junior B de Chicoutimi, se rendront, ce soir, rencontrer les Lions du Christ-Roi, sur la patinoire de l'école secondaire, dans la deuxième partie de la série trois de cinq.

Le jeune Yves Tremblay a pris la vedette de la partie pour les Canadiens, comptant à trois reprises, alors que son coéquipier Jean-Paul Pineault se méritait deux buts. René Fortier a complété le pointage pour le Sacré-Coeur.

Gabriel Leclerc a marqué deux buts pour les Lions, l'autre étant au crédit de Roland Grandisson.

Cette première victoire des Canadiens, en finale, les place comme les grands favoris pour éliminer les Lions du Christ-Roi, en trois parties : les vainqueurs de cette série joueront à Québec, les 11 et 12 mars prochain, contre les champions junior B, de la Vieille Capitale.

Nominations au club Richelieu d'Alma

ALMA, (P.T.) — Le président du club Richelieu d'Alma, M. Paul Robitaille, a annoncé, en fin de semaine, quelques nominations à la direction de divers comités. Voici les nouveaux titulaires; comité de l'enfance malheureuse, MM. J. Collard, Roland Simard, Jean-Paul Sauvé, André Desrochers, Laurent -Jules Harvey; comité des conférences : MM. René Prévost, Régis Nadeau et Me Francis Lemay; comité du recrutement : MM. Normand Simard, Jean Deschesnes, Noël Desjardins et Me Marcel Simard; comité des réceptions : MM. Gérard Baribeau, Jacques Roberge, Maurice Paradis et Dr Jacques Gadbois; comité de rédaction du bulletin : MM. Gérard Bomsawin, N.-J. Marrier et Me Raymond Lapointe; médecin du club : Dr Jean-Marie Boivin; photographe du club : Dr Maurice Brouillette.

Il s'agissait de la compagnie Price Bro.

JONQUIERE. — Dans une nouvelle parue, hier, sous le titre "Sérieuses difficultés du collège de Jonquière", on faisait mention d'un don de $25,000 de la Compagnie de Publication LA PRESSE", au collège.

Or, il aurait fallu plutôt lire "Don de $25,000 de la compagnie Price Brothers", au collège. Ce montant fut accordé à la direction de l'institution en mai 1957, à l'occasion de la bénédiction du premier pavillon par S. E. le cardinal Léger.

Nous nous excusons auprès des intéressés de cette erreur tout à fait involontaire.

Cours pour moniteurs de loisirs à Arvida

ARVIDA. (JP) — Le Centre de culture populaire organise encore cette année, à Arvida, des cours pour moniteurs de loisirs, en collaboration avec le département municipal de la récréation.

Ces cours débuteront samedi le 4 mars 1961 à 9 h. a.m. et se continueront les 5, 11, 12, 18, 19, 25 et 26 mars.

Les élèves qui ont suivi le cours de première année, l'an dernier, pourront compléter leurs crédits avec un nouveau cours de 60 hrs, ce qui leur permettra d'obtenir un diplôme comme moniteur de loisirs.

En même temps, une nouvelle série de cours débutera pour toutes les personnes qui s'intéressent aux loisirs.

L'inscription pour les cours de deuxième année est de $5.00, pour les citoyens d'Arvida, et de $8.00, pour les personnes qui ne résident pas à Arvida.

L'inscription pour le cours de première année est de $3.00, pour les citoyens d'Arvida et de $5.00 pour les personnes de l'extérieur.

Le collège des principaux adopte une constitution

JONQUIERE. (G. O.) — Les membres du Collège des Principaux du diocèse de Chicoutimi ont adopté, en fin de semaine dernière à Jonquière, leur constitution. La journée entière a été consacrée à l'étude des 38 articles du document.

Les principaux ont discuté durant plusieurs heures sur la définition du terme "principal", pour en venir finalement à la conclusion suivante :

"Le terme principal désigne:

A—Toute personne laïque, homme ou femme, qui a à sa charge la direction d'une école publique tant au point de vue pédagogique que disciplinaire. B—Ce terme englobe leurs aides immédiats, c'est-à-dire leurs assistants ou les vice-principaux".

Le responsable du congrès à Kénogami

KENOGAMI. (G. O.) — M. Roger Hébert, vice-président du Jeune commerce de Kénogami, vient d'être nommé responsable de l'organisation du congrès régional Jeune commerce, qui se tiendra dans cette municipalité, à l'école Jean XXIII, les 13 et 14 mai.

Les autres membres du comité d'organisation sont M. Desmond O'Connor, publicité et réceptions, MM. André Bradet et Léopold Perron, secrétariat, M. Yves Laforge, assemblées, M. Jean-Paul Fortin, programme des dames, M. Rock St-Hilaire, programme-souvenir, et M. Jean-Marc Lapointe, comité d'accueil. M. Gérard Munger, vice-président, représentera la Chambre régionale à ce comité.

Séance d'arbitrage remise au 3 mars

CHICOUTIMI. (AF) — La séance d'arbitrage au sujet de la convention collective de travail mettant en cause la commission scolaire d'Arvida et l'association des professeurs de l'endroit a été remise au 3 mars.

L'audience devait avoir lieu, hier matin, au palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Louis-René Lagacé. Pour des raisons spéciales, la séance a été reportée à plus tard.

Pour la commission scolaire, l'arbitre patronale est Me Romuald Roy et le procureur, Me Michel Cain ; pour l'association des professeurs, l'arbitre est Me Marius Bergeron, de Québec, et le procureur, Me Robert Auclair.

Incendie vite maîtrisé

JONQUIERE, (G.O.) — Les pompiers de Jonquière ont dû travailler durant plus de 45 minutes hier soir, pour maîtriser un commencement d'incendie au logis de M. Lucien Gaudreault, du 146 rue Notre-Dame, à Jonquière.

Le feu qui apris naissance vers 6 heures 55, aurait été causé par un poêle surchauffé installé dans un appartement désaffecté, situé au premier étage de la maison. Les flammes se sont communiquées à du papier qui trainait près du poêle puis au mur et au toit de la maison. Les dommages s'élèveraient à près de $1,000.

Difficulté de stationnement

ROBERVAL. (L. L. L.) —Les membres du conseil municipal de Roberval étudieront bientôt la possibilité de remédier au problème du stationnement à l'angle formé par la rencontre de la rue Arthur et du boulevard St-Joseph, près de la banque Canadienne nationale, en face de la Caisse populaire et du Collège Notre-Dame.

La question du stationnement à ces endroits est rendue difficile aux heures d'affluence. Plusieurs employés des établissements commerciaux, situés dans ce territoire, ne peuvent stationner leurs automobiles.

Le conseil envisagera probablement l'établissement de nouveaux terrains de stationnement.

La population algérienne

(PC) — La population algérienne est musulmane à 90% à peu près. Au haut Moyen-âge, les tribus indigènes conquises par les Arabes se convertirent au mahométisme.

Incendie vite maîtrisé

JONQUIERE, (G.O.) — Les pompiers de Jonquière ont dû travailler durant plus de 45 minutes hier soir, pour maîtriser un commencement d'incendie au logis de M. Lucien Gaudreault, du 146 rue Notre-Dame, à Jonquière.

Le feu qui apris naissance vers 6 heures 55, aurait été causé par un poêle surchauffé

Grâce à la TV "NEW VISTA" RCA Victor...



...PLUS CLAIREMENT ET PLUS NETTEMENT QUE JAMAIS AUPARAVANT!

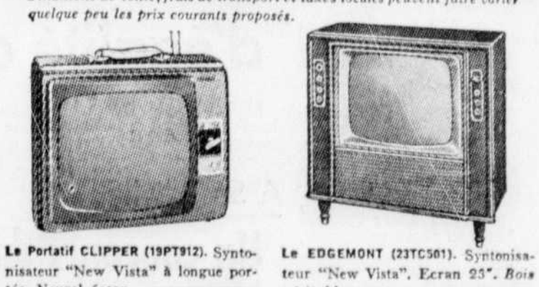
Mis à l'épreuve dans des régions où la réception est difficile, l'unique "New Vista" RCA Victor a battu tous ses concurrents: réception plus claire et plus nette que jamais auparavant. Vous pouvez maintenant capter les stations éloignées comme les plus proches avec plus de netteté que ce ne fut jamais possible. Le nouveau syntonisateur "New Vista" prévient le grésillement intérieur ou le "poudroiement" mieux que ne pourrait le faire tout autre syntonisateur. Et le "New Vista" présente une caractéristique sensationnelle: une nouvelle lampe toute en métal et matière céramique qui dure plus longtemps que les lampes ordinaires, vous assurant des années de service impeccable. Demandez une démonstration de la TV "New Vista" RCA Victor, alors que la grande vente "Valeur RCA Victor" bat son plein. Et n'oubliez pas qu'avec un appareil RCA Victor vous pouvez bénéficier d'un service d'entretien vraiment sûr, directement de l'usine!

VALEUR RCA VICTOR

Ci-dessus, le TRENTON 23" (23T372)
$279.95*

Syntonisateur "New Vista". Image 23". Finis: noyer, acajou, chêne cérusé. Base facultative.

*Conditions de vente, frais de transport et taxes locales peuvent faire varier quelque peu les prix courants proposés.



Le Portatif CLIPPER (19PT912). Syntonisateur "New Vista" à longue portée. Nouvel écran 19". Circuit de sécurité. $269.95*

Le EDGEMONT (23TC501). Syntonisateur "New Vista". Ecran 25". *Bois véritable:* noyer, acajou ou chêne cérusé. $439.95*

RCA VICTOR
LE NOM LE PLUS RESPECTÉ EN REPRODUCTION VISUELLE ET SONORE

Demandez une démonstration à l'un des dépositaires suivants :

District Est de Montréal
ED. ARCHAMBAULT INC.
500, rue Ste-Catherine E.
2140, rue de la Montagne
BEAUCOURT
1018, rue Ste-Catherine E. angle Amherst
BEAULIEU & GLADU ENRG.
4305, rue Ste-Catherine E.
LOUIS BILODEAU FURN. ENRG.
1840, rue Beaubien E.
A. BREAULT
6905, 28e Avenue, Rosemont
F. COURTEMANCHE LTEE
6729, rue St-Hubert
DUPUIS FRERES LTEE
865, rue Ste-Catherine E.
FAUCHER ELECTRIC LTEE
251, rue Beaubien Est
LES FRERES DUVAL
2149, rue Frontenac
JEAN GERVAIS
5270, rue Henri-Julien
J. GOLDEN CO.
2801, rue Masson
GORDON VAC. CLEANER CO.
4111, boulevard St-Laurent
Les Ameublements J. G. HOGUE
2405 est, rue Fleury
HOUSECRAFT
3033, rue Masson
MAISON A. LASALLE LTEE
8127, rue St-Denis
ALBERT MENARD
7605, rue St-Hubert
MT-ROYAL FURN. & TV INC.
4432, boul. St-Laurent
6682, rue St-Hubert
6928, rue St-Hubert
LEON ROBILLARD
232, rue de Castelneau
ROSEMONT RADIO REPAIRS
3208, rue Masson
STEINHAUSE REG'D
1852, rue Ste-Catherine E.
J.-A. ST-AMOUR LIMITEE
6575, rue St-Denis
ST-HUBERT FURNITURE & STOVE CO.
6330, rue St-Hubert
J. R. VINET INC.
520, rue Georges-V
WILLIS & CIE LTEE
6990, rue St-Hubert
District Ouest de Montréal
J.-R. BROUILLETTE
6200, boulevard Monk
BROWN'S DEPT. STORE
3780, boul. St-Laurent
CENTRE ECONOMIC TELEVISION
4231, rue St-Jacques O.
CORRIVAUX INC.
3415, rue Notre-Dame O.
CAPITOL FURNITURE CO.
391, rue Ste-Catherine O.
P. V. A. ASPECK RADIO
1671, rue Ste-Catherine O.
SIMPSON MONTREAL LTD.
977, rue Ste-Catherine O.
MITCHELL'S ELECTRIC APPLIANCES REG'D.
1271 Ave Greene N.D.G.
DECARIE FURNITURE
999, boulevard Decarie
Ville Saint-Laurent
SHANKS & FRERE
4225, rue Notre-Dame O.
LaSALLE FACTORIES LTD.
7735, boul. St-Laurent
3735, rue Notre-Dame O.
SYNDICAT ST-HENRI
3619, rue Notre-Dame O.
WARDS APPLIANCES LTD.
1653, rue Ste-Catherine O.
WILLIS & CIE LTEE
1430, rue Ste-Catherine O.
Verdun
VERDUN ALLIES FURNITURE INC.
4409, rue Wellington
STAR FURNITURE
3607, rue Wellington
BROPHY'S REG'D.
1957, rue de l'Eglise
LaSALLE TELEVISION
344, rue Strathmore
MT-ROYAL FURNITURE & TV INC.
4260, rue Wellington
VIM'S INC.
4702, rue Wellington
Cartierville
M. CHICOINE TELEVISION
5975, boul. Gouin O.
J. O. DESJARDINS CIE LTEE
12263-65, boul. Reed
Iberville
LAVAL - BESSETTE
7, 1ère Rue
LaSALLE FACTORIES LTD.
210, rue St-Jean, Longueuil
10, boul. Bernard, Drummondville
L'Abord-à-Plouffe
MAGASIN FERNAND VARY
3504 boulevard Levesque
Lachine
DOMONT LTEE
1366, rue Notre-Dame
LAKESHORE HOME APPLIANCES LTD.
935, rue Notre-Dame
Saint-Eustache
PAUL LEGER INC.
49, rue St-Eustache
St-Eustache,
Co. Deux-Montagnes
ROLAND L'ECUYER
40, chemin Oka
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
AIME SEXTON
15833, boul. Gouin O.
Ville Mont-Royal
HARDWARE
1235, chemin Canora
2324, chemin Lucerne
Rigaud, comté Vaudreuil
GAETAN PILON
St-Esprit
Co. Montcalm
MONTCALM ELECTRIC
Laval-Ouest
Co. Laval
AMEUBLEMENT BIGRAS LTEE
St-Martin
FERNAND-BRISEBOIS
910 Souvenir
Ste-Rose, Co. Laval
191, boul. Ste-Rose
S. VERDON

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Jean-Paul BUSSIERES

Le spectateur arvidien, qui n'a pas connu de trop brillants succès avec l'édition actuelle des Citadins, peut toutefois se consoler en assistant à du bon hockey dans le circuit junior "B" d'Arvida. Ce circuit, fondé il y a 7 ans par M. Lorenzo Boulianne, un homme qui s'est dépensé sans compter pour la cause des jeunes, groupe 4 clubs et fonctionne sur une grande échelle. La cédule très chargée de 24 rencontres vient à peine de se terminer et déjà une série semi-finale très corsée et assez rude prend la vedette. En effet, lors des deux rencontres disputées à l'aréna du Centre récréatif d'Arvida, les officiels eurent passablement d'ouvrage et durent indiquer plus d'une vingtaine de fois le chemin du pénitencier à des joueurs trop impétueux et inconscients de la portée de leurs actes.

Ces punitions inutiles purgées par des joueurs trop aguerris ont enlevé un peu de piquant à la rencontre et ont occasionné une débandade générale dans le camp des As de St-Mathias. Les protégés de l'instructeur André Blais, avec une équipe incomplète de 9 joueurs, ont affiché une fort piètre tenue. Profitant de la nonchalance des As, les hommes du moniteur Eddy O'Doherty enfilèrent 10 buts derrière un Jacques Gagnon qui ne manifesta aucun signe du cerbère intéressé à remporter le gain.

Il est déplorable que de telles scènes de désintéressement se soient produites à un stage où le circuit junior "B" d'Arvida dominait par son intérêt sur l'édition actuelle des Citadins. Le circuit possédait un bel équilibre, la lutte pour les éliminatoires s'annonçait très contestée et tous les spectateurs se massaient aux diverses patinoires pour voir évoluer un contingent de jeunes, combatifs et conscients de remporter les grands honneurs.

Cette rencontre laissera-t-elle de mauvais effets et incitera-t-elle le spectateur à demeurer chez lui? Nous ne le croyons pas. Toutefois, le président du circuit, M. Ronald Dion, devra avertir sévèrement tous les instructeurs de se présenter aux rencontres avec le nombre requis de joueurs. Ce règlement permettrait, à notre avis, de présenter un spectacle de classe et d'éviter ces moments de découragement ou les joueurs s'entassent pêle-mêle devant les filets sans faire aucun effort pour se remettre dans la partie.

Toutefois, cette lacune fut comblée par l'excellente performance affichée par les Volants et le Royal lors d'une autre rencontre de ce programme double. Les deux équipes ont pratiqué un parfait jeu de position, d'intelligence et une combativité de tous les instants. Les Volants furent plus opportunistes autour des filets et c'est ce qui causa l'échec du Royal de Carol Tremblay. Dans la série "B", les Alouettes possèdent tous les atouts pour ne faire qu'une bouchée des As, mais les joueurs devront se serrer les coudes pour ne pas faiblir un instant dans la lutte.

Des remerciements sincères sont adressés au confrère chargé de contacter tous les chroniqueurs sportifs pour la grande assemblée de baseball qui s'est tenue à Chicoutimi en fin de semaine. Coïncidence assez étrange, nous avons été ignorés. Les chauds partisans des Marquis de Jonquière ont atteint le paroxysme de la joie, et ils en ont pleinement raison puisque leurs porte-couleurs accumulent gains sur gains pour aujourd'hui voguer allègrement en tête du circuit... Les jeunes représentants de l'O.T.J. de St-Philippe d'Arvida n'ont pas été favorisés en victoires dans leurs récentes joutes hors concours.

L'instructeur des Volants de St-Philippe du circuit junior "B" d'Arvida vient de conduire ses jeunes protégés à une onzième victoire d'affilée. Michel de la Sablonnière, considéré comme un instructeur connaissant bien son hockey, deviendrait-il un successeur éventuel à la barque des Citadins ? Le jeune Yvon Bouchard des Citadins, un spécialiste pour déjouer l'adversaire, a d'excellentes chances d'être choisi comme la recrue de l'année s'il continue d'afficher un tel rendement.

Horaire des activités au Memorial Hall de Kénogami

KENOGAMI. (R.H.) — Voici l'horaire des différentes activités qui se dérouleront au Memorial Hall au cours de la présente semaine :

Lundi 27 février

10 a.m. - 7 p.m. : Quilles, libre.
7 p.m. - 9 p.m. : Quilles E.M.G. Cape.
9 p.m. - 12 p.m. : Quilles, Chambre de commerce.
1.30 p.m. - 5 p.m. : Assemblée département du personnel.
4 p.m. - 5.30 p.m. : Pratique de ballon au panier pour junior.
7 p.m. - 8 p.m. : Pratique de ballon au panier pour filles.

Mardi 28 février

10 a.m. - 7 p.m. : Quilles, libre.
7 p.m. - 11 p.m. : Quilles, ligue interdépartementale.
11 p.m. - 12 p.m. : Quilles, libre.
1.30 p.m. - 5 p.m. : Assemblée département du personnel.
4 p.m. - 5.30 p.m. : Pratique ballon au panier pour midget.
7 p.m. - 11 p.m. : badminton.

Mercredi 1er mars

10 a.m. - 7 p.m. : Quilles, libre.
7 p.m. - 12 p.m. : Quilles, ligue mixte du PBRA.
1.30 p.m. - 5 p.m. : Assemblée département du personnel.
4 p.m. - 5.30 p.m. : Pratique de ballon au panier pour junior.
7 p.m. - 8 p.m. : Pratique de ballon au panier pour filles.
7 p.m. - 11 p.m. : Assemblée IODE.

Jeudi 2 mars

10 a.m. - 7 p.m. : Quilles, libre.
7 p.m. - 11 p.m. : Quilles, ligue interdépartementale.
11 p.m. - 12 p.m. : Quilles, libre.
1.30 p.m. - 5 p.m. : Assemblée département du personnel.
4 p.m. - 5.30 p.m. : Pratique de ballon panier pour midget.
7 p.m. - 11 p.m. : Badminton.
7 p.m. - 11 p.m. : Assemblée dames auxiliaires.

Vendredi 3 mars

10 a.m. - 9 p.m. : Quilles, libre.
9 p.m. - 12 p.m. : Quilles Department Mixed.
9 p.m. - 12 p.m. : Quilles Arvida 5 pins.
1.30 p.m. - 5 p.m. : Assemblée département du personnel.
6.30 p.m. - 8.30 p.m. : Classe de ballet pour enfants "Kenogami Hobby Shop".

Samedi 4 mars

9 a.m. - midi : Quilles, enfants 8 - 14.
Midi - 1.30 p.m. : Quilles, libre.
1.30 p.m. - 3.30 p.m. : Quilles, école Jean XXIII.
3.30 p.m. - 6.30 p.m. : Quilles, libre.
6.30 p.m. - 8.30 p.m. : Quilles, ligue senior du Moulin.
8.30 p.m. - 12 p.m. : Quilles, libre.
6.30 p.m. - 8.15 p.m. : Club de tir à l'arc.
8.15 p.m. - 11.30 p.m. : Ballon volant Teen Town.
1 p.m. - 11 p.m. : Exposition de photographies "Kenogami Hobby Shop".

Dans la ligue junior

Les Marquis rendront visite aux Citadins

ARVIDA. (P. B.) — Dans une rencontre de la ligue junior A du Saguenay-Lac-St-Jean, les Marquis de Jonquière, actuellement postés au premier rang, tenteront de prolonger leurs séries de victoires, dès ce soir, à l'arena du centre récréatif d'Arvida, en visitant les Citadins de l'endroit.

Depuis quelque temps, les protégés de Marcel Dufour pratiquent un excellent hockey et les spectateurs, témoins de leur dernière visite à Arvida, peuvent affirmer cet avancé. En effet, les Marquis ont trouvé le secret d'une passe courte, précise et rapide: trouvaille qui leur a d'ailleurs permis de récolter des gains.

Ce soir, les 2 clubs placés aux extrémités du classement se rencontrent et de tels duels suscitent parfois un immense intérêt. Quoique enlisés au bas du circuit, les Citadins possèdent encore assez de fierté pour infliger au club de la première position des revers, qui causent parfois de sérieux maux de tête aux instructeurs, au premier compteur et aux cerbères détenant la meilleure moyenne.

La joute de ce soir permettra-t-elle au rapide allier droit Ghislain Gagné, des Marquis, d'améliorer ses chances de se hisser au premier rang des compteurs ? On sait que Bouchard, du National, a récolté un total de 5 ou 6 points dans la dernière joute des Citadins, mais Gagné en fera-t-il autant ? Le surveillera-t-on de très près ou lui donnera-t-on toute la latitude voulue pour compter des buts à volonté.

Et que fera le cerbère des Marquis, Raynald Côté ? Sera-t-il un peu plus chanceux dans ses filets ? Deviendra-t-il une victime facile des lancers rebondissants ? Dans leur dernière visite à Arvida, les Citadins le déjouèrent à trois reprises dans la première période, mais il s'est rapidement ressaisi dans les deux autres pour limiter l'adversaire à un seul but.

Chose certaine, la rencontre sera serrée, mais les Citadins n'entendent favoriser personne. De plus, une excellente occasion est offerte aux Citadins de faire courber l'échine aux Marquis en les vainquant ce soir à l'aréna du centre récréatif d'Arvida. La joute débutera à 8 heures précises.

Ligue canadienne

St-Gédéon gagne contre Chambord

ROBERVAL. (L.L.) — La série finale de 3 sur 5 dans la ligue canadienne de hockey au Lac-St-Jean a débuté dimanche à St-Gédéon. Ce dernier club a remporté une brillante victoire de 10 à 4 aux dépens du Chambord.

Au cours de toute la journée, les joueurs du St-Gédéon ont eu l'avantage du jeu. Cependant, plusieurs punitions furent attribuées, dont 5 mineures, 2 majeures et une de mauvaise conduite à un joueur du St-Gédéon. La première période se termina au compte de 4 à 0; la seconde 8 à 2 et enfin la troisième 10 à 4.

Les compteurs furent pour St-Gédéon : Régis Larouche, 2 buts; Henri Néron, 1 but, 5 ass.; Léon Murray, 4 buts; Nicolas Dolbec, 2 buts, 1 ass. et Jocelyn Audet, 1 but, 3 ass. Pour Chambord : Guy Doré, Jules Boivin, Jacquelin Desmeules et Normand Lalancette ont récolté les buts.

Les spectateurs, qui assistent présentement aux rencontres finales, peuvent être assurés que les deux équipes se livreront une chaude lutte. La prochaine joute, la deuxième de la série, sera présentée ce soir à 8 h. à Chambord.

Concours M. Canada à Chicoutimi

Quarante athlètes sont déjà inscrits

CHICOUTIMI. (G.P.) — Au nombre des 40 athlètes canadiens ayant déjà accepté de prendre part au concours M. Canada 1961, on relève le nom de Roméo Boily, ancien détenteur du titre M. Nouveau-Brunswick. Les inscriptions à ce concours ne cessent d'affluer et Dan Walker, le grand responsable de cette compétition prévoit que plus d'une centaine de concurrents, tant junior que senior, prendront part au prochain concours M. Canada 1961.

Les organisateurs de cette importante compétition n'entendent pas faire les choses à la légère et pour ce faire, un vaste programme a été tracé. Le tout aura lieu le 30 avril prochain au Colisée de Chicoutimi et les milliers de sportifs qui assisteront à ce spectacle seront servis à souhait. Non seulement ils verront à l'oeuvre les plus beaux physiques de notre pays mais encore auront-ils l'occasion d'être témoins d'un programme des plus variés. Denis Drouin, l'incomparable maître de cérémonie, sera sur place pour présenter au public saguenéen les artistes invités dont le diseuse saguenéenne Line Arnault et plusieurs autres.

Nombre d'athlètes saguenéens poursuivent présentement leur entraînement et quelques-uns d'entre eux auront l'occasion de faire montre de leur savoir-faire au concours M. Canada 1961. Parmi eux, mentionnons les noms de Théo Tremblay, Fernand Dorval, Ghislain St-Hilaire, Jackie Michaud, Gérard Larouche et autres.

A n'en pas douter, le concours M. Canada 1961 fera époque dans les annales sportives du Saguenay et rappelons-nous que le tout aura lieu le 30 avril prochain au Colisée de Chicoutimi.

La QAHA suspend Pierre Lévesque pour une saison

N.-D.-D'HEBERTVILLE. (G. P.) — Pierre Lévesque devra demeurer en dehors du hockey organisé pour une saison. C'est ce qu'a fait savoir, en fin de semaine, le président des arbitres de la ligue intermédiaire "C" Lac-St-Jean-Est, M. Rémi Guay. Lévesque, qui s'alignait avec le club local, a été suspendu pour un an par la QAHA, après avoir assailli l'officiel en charge lors de la joute du 12 février dernier.

D'autre part, les autorités du circuit Gérard Gagnon ont annoncé que Camille Thibeault, des Ailes-Rouges d'Hébertville-Station, est suspendu indéfiniment, pour s'être rendu coupable d'une faute à peu près semblable au cours d'une rencontre avec les Atomiques de St-Bruno le 21 février dernier. Thibeault est accusé d'avoir frappé l'arbitre, et son cas a été référé aux autorités de Quebec Amateur Hockey Association.

Dans ce dernier cas, la sentence de la QAHA n'est pas encore connue, mais la chose ne devrait pas tarder.

Les Taons ont écrasé les Alouettes 10 à 2

CHICOUTI (C.P.) — Grâce à une victoire de 10-2 sur les Taons du Sacré-Coeur, les Alouettes de Chicoutimi se sont qualifiés pour la série finale de la ligue juvénile de Chicoutimi, hier soir.

Raymond Bélanger a été le principal artisan de la victoire des Alouettes, comptant quatre buts et se méritant une assistance. Jean-Claude Bilodeau a effectué le tour du chapeau.

Dans le clan des perdants, Claude Rhainds et Yvon Rimbeau ont compté.

La série finale de la ligue Juvénile débutera mercredi, à 8 heures, sur la patinoire du centre paroissial du Sacré-Coeur.

Les Atomiques sur un pied d'égalité avec le Royal

ST-BRUNO. (G. P.) — L'instructeur Arthur Fitzpatrick, qui prévoyait que ses hommes allaient niveler les chances de la série finale du circuit intermédiaire Lac-St-Jean Est, semble avoir eu du flaire. En effet, le Royal de Naudville a remporté hier après-midi une précieuse victoire de 2 à 1, sur les Atomiques de St-Bruno, devant une assistance qui n'a pas ménagé ses encouragements.

Claude Fortin et Serge Guy ont été les marqueurs pour le Royal de Naudville, champion de la saison régulière. René Larouche, des Atomiques, a été le seul de son club à pouvoir percer le cerbère Roger Arseneault. Comme il fallait s'y attendre, en pareille circonstance, la partie a donné lieu à du jeu serré, chacun des clubs en présence étudiant soigneusement l'autre pour ne pas commettre l'erreur qui pourrait être fatale.

Jeudi soir dernier, à Alma, les hommes de Bernard Fortin avaient surpris le Royal, en remportant une victoire de 3 à 2, ce qui plaçait le club de St-Bruno en excellente posture, dans la série finale 3 de 5. La série se transportera maintenant à Alma, mercredi soir, à 8 h. A toute fin pratique, c'est une courte série 2 de 3 qui va débuter, puisque les deux équipes sont à chances égales, à la suite des deux premières rencontres.

A St-Félicien

Un concours de pêche sous la glace pour les jeunes

ST-FELICIEN. (L.L.) — L'association de chasse et pêche junior de St-Félicien, dont le responsable est M. Adélard Guay, organise présentement un concours de pêche sous la glace pour les jeunes. Il débutera vendredi à 4 h. de l'après-midi pour se terminer dimanche à 1 h. De nombreux prix seront attribués aux gagnants.

Vendredi, un film sera présenté aux jeunes à l'école Pie XII et, pour être admis à l'entrée, il faudra présenter la carte de membre. Samedi après-midi, tous les participants donneront des preuves de leur habileté en prenant part à diverses compétitions sportives qui se dérouleront sur la glace, à l'arrière du magasin de M. Ernest Guay. Ce dernier offrira ensuite un succulent goûter qui aura lieu dans son établissement. Enfin, samedi soir, une surprise attend la population de St-Félicien.

A cette occasion, les parents sont invités à encourager leurs enfants en allant percer des trous dans la glace pour le concours. Le parcours comprend le territoire à partir du pont jusqu'au quai de la ville de St-Félicien.

La Communauté française

(PC) — L'an dernier quatorze colonies françaises d'Afrique ont obtenu l'indépendance; sauf deux, toutes sont restées dans la Communauté française.





L'HISTORIQUE SEANCE DE REPECHAGE — Pour la première fois au Saguenay, les magnats de baseball de notre région ont procédé, à l'image des ligues majeures, à une séance de repêchage. Seulement trois joueurs ont été touchés par la nouvelle loi, mais la saison prochaine les équipes seront tenues de présenter leur liste de joueurs, et des équipes dont ils sont propriétaires. Debout, sur la photo du haut, le sportif avantageusement connu, Roland Hébert, propriétaire des Chevaliers de Kénogami, tentant d'argumenter pour protéger son joueur-étoile Charlie Reid, qui est passé aux Athlétiques d'Alma.

Dans la ligue Jr Saguenay - Lac St - Jean :

Lutte très contestée pour le championnat

PORT-ALFRED (W. Gagnon) — La course au championnat de la ligue junior Sagnenay — Lac St-Jean se resserre davantage. Il y a une, douzaine de jours, le National menait le peloton avec quatre points d'avance sur les Marquis qui avaient cependant trois parties de plus à jouer. La fin de semaine suivante voyait les protégés de Marcel Dufour continuer leur belle poussée et rejoindre ainsi le National. Deux jours après, grâce à un gain sur les Citadins, les Marquis s'installaient seuls au sommet du circuit Jean-Baptiste Tremblay. Ils occupent ce rang depuis mais ils ont dû vaincre les puissants Aiglons à deux occasions.

A la suite des rencontres des derniers jours, le National a rétréci la marge de deux points. Ajoutons que le club de Paul Dufour a disputé une partie de plus que leurs prédécesseurs.

Quant aux détenteurs de la troisième position, il semble bien qu'ils ne pourront faire mieux d'ici la fin du calendrier. Les trois défaites subies récemment aux mains des Marquis ont porté un dur coup aux chances des Aiglons d'aspirer à un rang plus élevé dans le classement.

Qui terminera en tête ?

A la lumière des dernières parties régulières il semble que la balance du calendrier de la saison 1960-61 favorise sans équivoque les Marquis de Jonquière qui disputeront six joutes dont la moitié au Palais des sports. Sur ce nombre, ils n'auront que deux duels serrés à jouer, soit contre les Aiglons et le National. Ce dernier club aura la tâche facile dans trois de ses cinq parties tandis que les Aiglons mathématiquement éliminés du poste de commande et en partie de la seconde position, joueront deux difficiles rencontres, contres les Marquis et le National respectivement. Voici un tableau concernant le reste des joutes des trois clubs initiaux :

Les Marquis

A domicile	A l'étranger
Alma	Arivda
Dolbeau	Dolbeau
Arvida	Port-Alfred

Le National

A domicile	A l'étranger
Dolbeau	Alma
Jonquière	Arvida
	Dolbeau

Les Aiglons d'Alma

Chez lui	A l'étranger
Dolbeau	
Port-Alfred	Jonquière

Les compteurs

Benoît Bouchard a profité des Castors et des Citadins pour briser l'égalité en tête des pointeurs. Mercredi, lui et Ghislain Gagné étaient ex aequo mais Gagné prenait le dessus le lendemain lorsqu'il récolta deux assistances contres les Aiglons. Cependant, Bouchard revint à la charge vendredi et dimanche pour compiler un éclatant dossier de 3 buts et 8 passes.

Aujourd'hui ,il est seul en tête avec 103 points, soit 9 de priorité sur l'atelier droit des Marquis.

Les compteurs s'en sont donné à coeur joie au cours des derniers sept jours. En fait, quatre joueurs ont réussi le tour du chapeau et six enregistrèrent au moins deux buts. André Tremblay (National), Normand Rivard, André Tremblay (Marquis) et Guy Gagnon ont déjoué le cerbère rival au moins trois fois. Quant à Gagnon, il réalisa le tour du chapeau à 4 occasions. Nelson Gagnon "2", Yvon Bouchard, Emile Gilot, Benoit Bouchard, Marcel Perron et André Vallière ont enfilé deux buts chacun.

Chez les gardiens de buts, Rénald Côté a considérablement amélioré ses chances de décrocher le trophée Vézina grâce à un blanchissage contre les Aiglons. C'était le troisième de Côté cette saison et il mène dans ce domaine.

Redoreront-ils leur blason ce soir ?

Dernière rencontre pour les Castors de Dolbeau à Alma

ALMA. (G.P.) — Les Castors de Dolbeau effectueront ce soir leur dernier voyage de la saison régulière à Alma. Indépendemment du fait que le résultat de la partie est sans importance pour le classement des Castors, on est d'avis qu'ils pourraient fournir un jeu exceptionnel ce soir.

Les résultats obtenus par les Castors, au cours des dernières parties en particulier, n'ont pas eu pour effet de réjouir le coeur des partisans des Castors, et ces derniers se doivent de redorer quelque peu leur blason, à la veille des éliminatoires.

L'opinion émise par quelques sportifs de Dolbeau est qu'il est grand temps pour les Castors de prendre conscience de leurs possibilités, et de montrer aux autres équipes du circuit qu'ils sont capables d'opposer une belle résistance. Les Spence, Leclerc et Lamontagne, pour ne nommer que ceux là, sont capables d'aider considérablement à renflouer la barque des Castors, et leur production des dernières semaines n'indique pas ce dont ils sont capables.

Chez les supporteurs, deux éléments joueront de façon toute spéciale, et les amèneront sans doute en grand nombre à l'aréna local. Il y a tout d'abord le cas du capitaine des Aiglons, toujours susceptible de faire un bond à la première position, pour peu qu'il compte régulièrement comme il le fait actuellement. Guy Gagnon a présentement 91 points, tandis qu'officieusement Benoit Bouchard du National et Ghislain Gagné des Marquis auraient respectivement 103 et 94 points. On suivra donc avec intérêt le jeu appliqué par Gagnon, reconnu comme un des meilleurs centres de la ligue junior régionale.

Par ailleurs, le public d'Alma et des environs est de plus en plus intéressé à voir évoluer Rémi Simard, dans la cage des Aiglons. On fait de plus en plus confiance au substitut de Jacques Laforest : Simard a donné dimanche dernier, à Alma, une exhibition de qualité, qui lui a mérité les applaudissements de la foule. Sa tenue s'est maintenue à un niveau égal, depuis que Jules Tremblay l'a rappelé dans les buts de son équipe.

On est prié de noter que la joute débutera à 8 h. 30 heures ce soir, à Alma.

Au tournoi régional

L'Hôtel Royal d'Alma remporte les honneurs au ballon-balai

DOLBEAU. (G. P.) — Les porte-couleurs de l'hôtel Royal d'Alma ont raflé, en fin de semaine, les grands honneurs du tournoi régional de ballon-balai, qui s'est déroulé à l'aréna de Dolbeau. Les protégés de Claude Lavoie se sont assurés la victoire décisive en l'emportant par le compte de 1 à 0, aux dépens du Chicoutimi Transport.

Ce dernier match a été sans contredit le plus captivant du tournoi, et les quelques milliers de spectateurs qui l'ont vu, en ont eu pour leur argent. C'est Jean-Baptiste Fradette qui a donné la victoire aux siens, en marquant le but vainqueur, aidé de Jean-Yves Levasseur et Jean-Guy Pednault.

C'était le 5e gain d'affilée pour l'hôtel Royal, qui n'a alloué aucun but à ses différents adversaires, au cours du tournoi. En effet, le gardien de buts, Robert Poudrier, a réussi 5 blanchissages consécutifs, et son travail efficace au possible a compté pour beaucoup dans les succès obtenus par son club.

L'hôtel Royal a d'abord disposé du Molson de Dolbeau, dans son match de première ronde, pour ensuite éliminer successivement le Labatt 50 et le Dow, tous deux de Dolbeau, avant de parvenir à la semi-finale. Le Falcon de Dolbeau n'a pu faire mieux que les autres, et il a dû baisser pavillon, 3 à 0, devant la puissante équipe de l'instructeur Charley Bouchard.

Sur le plan individuel, il faut citer le travail des Guy Bouchard, Gaston Larouche, Bertrand Gagnon, Réal Pednault, Jean-Baptiste Fradette et Jean-Yves Levasseur, qui se sont distingués régulièrement sur la feuille de pointage, et qui ont du même coup permis à leur club de connaître les succès que l'on sait.

Pour sa part, Mlle Murielle Tremblay, de Dolbeau, a été élue Mlle Ballon-Balai pour l'année 1961. Son couronnement a été en quelque sorte, dimanche soir, le "clou" du tournoi. Rappelons enfin, que le tournoi était organisé par le circuit de ballon-balai Ste-Thérèse de Dolbeau, du dynamique président Albert Thibodeault.

Les Braves pulvérisent les Panthères

CHICOUTIMI. (G.P.) — Les Braves, de l'Amicale mariste de Chicoutimi, qui ont connu une saison remarquable, dans la ligue de hockey-salon, n'ayant pas subi la défaite au cours des douze joutes qu'ils ont disputées, ont bien commencé les séries éliminatoires, dimanche après-midi, dans leur série semi-finale à deux sur trois.

Conduits à l'attaque par Gilles Martin, qui a marqué dix buts, en plus d'obtenir deux assistances, les Braves ont pulvérisé les Panthères, 14-9. Gérald Savard avec trois buts et Marcel Gaudreault un, ont complété le compte.

Dans le clan des perdants, Rémi Asselin a recueilli quatre points et Gaétan Pilote, deux. Bertrand Salesse, André et Claude Gaudreault ont été les autres compteurs.

La première joute de la série B, semi-finale de deux de trois, entre l'Ecole de commerce et le Chicoutimi Business College, qui devait débuter hier soir, sur la patinoire de l'école secondaire, a été reportée en raison de la température.

Le Saguenay aux concours ski-secours provinciaux

JONQUIERE. (R. H.) — La zone de ski du Saguenay délèguera une équipe qui représentera la région lors des concours provinciaux de ski-secours qui se dérouleront les 4 et 5 mars, à Val-Morin, dans les Laurentides.

L'équipe sera formée de MM. Martin Soucy, de Chicoutimi, Léandre Bouchard, de Kénogami, Harry Marcoux et René Couture, d'Alma, Gaston Tremblay, de Jonquière, agira en qualité de substitut. Chacune des équipes en lice sera jugée selon la compétence des membres, la technique employée, la personnalité, etc ... Le groupe vainqueur se verra attribuer un trophée emblématique de la suprématie au domaine du ski-secours.

Le président régional du ski-secours régional, M. Lucien Bouchard accompagnera le groupe. Il assistera à cette occasion à la première assemblée annuelle de l'organisation du ski-secours canadien, division du Québec.

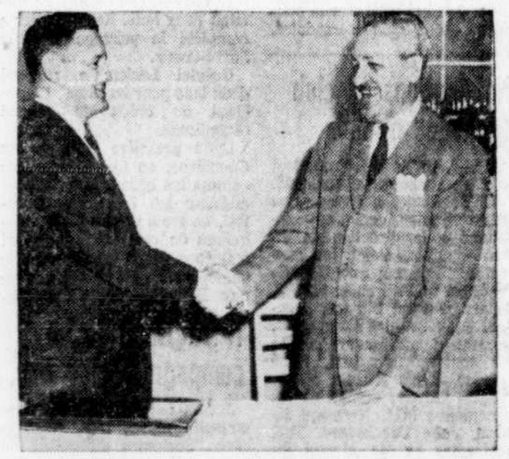
Mlles Renée Angers et Cécile Leblanc assisteront également au concours, comme observatrices, en tant que représentants des clubs de ski-secours de Roberval et Port-Alfred.

Les membres de l'équipe du Saguenay ont suivi un entraînement spécial, en vue de cet important concours provincial. Une série de cours spéciaux a été dispensée au Mont-Jacob de Jonquière. Le dernier de ces cours sera donné jeudi soir, au club de ski Es-Ki-Mo de Jonquière-Kénogami.

Ce soir

Jonquière à Arvida
Dolbeau à Alma

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	42	26	12	4	237	139	56
Port-Alfred	43	25	14	4	242	161	54
Alma	43	22	10	4	193	173	48
Dolbeau	41	16	23	2	140	257	34
Arvida	43	9	30	4	168	259	22



LE NOUVEAU ET L'ANCIEN FRATERNISENT — Le sportif bien connu de Jonquière, M. Yvon Martel, élu à l'unanimité au poste de président de la ligue Sénior de baseball du Saguenay, samedi, lors de l'assemblée spéciale de cet organisme, reçoit les félicitations et les meilleurs voeux de succès, de l'ancien président, M. Armand Simard, qui a démissionné de son poste, après un règne de trois ans. Avant son ascension à la présidence, M. Yvon Martel était président du comité des arbitres.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Au sujet de l'annexion

Les propriétaires de St-Michel-des-Forges se prononceront le 21

TROIS-RIVIERES. (D. M.)— Le conseil de la municipalité de St-Michel des Forges a accepté à l'unanimité le règlement d'annexion préalablement adopté par le conseil municipal de Trois-Rivières.

Suivant la voie normale en pareil cas, un référendum a été décrété pour le 21 mars. Les contribuables pourront alors se prononcer sur le projet d'annexion. Cette consultation débutera à 10 heures et pourra même se faire à main levée.

Le greffier de Trois-Rivières, M. Georges Beaumier, a expliqué hier soir la procédure qui doit suivre. D'abord, dès vendredi, il affichera des avis publics à huit endroits différents de façon à ce que chaque arrondissement en prenne connaissance. Le référendum suivra le 21 mars. Si la population de St-Michel-des-Forges se montre favorable au projet, il restera au conseil municipal de Trois-Rivières à adopter le règlement en deuxième lecture.

Enfin, une copie certifiée du règlement et les documents accessoires seront transmis au ministre des Affaires municipales et par la suite le Lieutenant-gouverneur en conseil sera prié de l'entériner. La mesure deviendra alors exécutoire.

Le greffier ordonnera l'annexion dans les deux mois suivant l'acceptation du Lieutenant-gouverneur.

Le maire J.-A. Mongrain a déclaré hier soir, qu'il est on ne peut plus satisfait de la tournure des événements concernant l'annexion de la municipalité des-Forges et qu'il tient à exprimer toute sa reconnaissance au conseil de cette municipalité pour la diligence apportée au règlement de cette affaire profitable aux deux localités.

A St-Tite

Manufacture évacuée en un temps record

ST-TITE. (J.P.) — Les 120 employés, soit tout le personnel composé d'hommes et de femmes à l'emploi de la firme Consumer's Gloves de St-Tite, ont quitté précipitamment leur lieu de travail à 3 h. 30 hier après-midi sans prendre le temps de s'interroger outre mesure sur la provenance ou l'origine réelle d'un "craquement sinistre". On devait réaliser assez vite, cependant, que le bruit mystérieux n'était autre chose qu'un éclatant début d'effondrement de la toiture de l'immeuble surchargée plus que sa capacité d'une abondante couche de neige fraichement tombée de la veille. On s'affolerait à moins.

Les millions de légers cristaux ont eu raison de la vénérable couverture visiblement influencée, en a-t-on déduit, par la vibration régulière et bien sentie émanant d'un bélier mécanique qui effectuait alors un travail de déblaiement sur le terrain avoisinant la bâtisse.

L'immeuble, situé rue du Moulin, est une construction de bois de deux étages et d'une superficie de 75 pieds par une largeur de 50. Sous la pression de cette superficie de neige, d'une épaisseur de trois pieds, les solives, comme le légendaire roseau, ont plié mais n'ont heureusement pas cédé tout à fait.

Les ouvriers se sont donc mis à la tâche pour réparer les dégâts dès que la toiture fut dégagée, il va sans dire. Le personnel de la manufacture devait reprendre le travail ce matin comme à l'habitué.

Etude du stationnement par l'échevin Gauthier

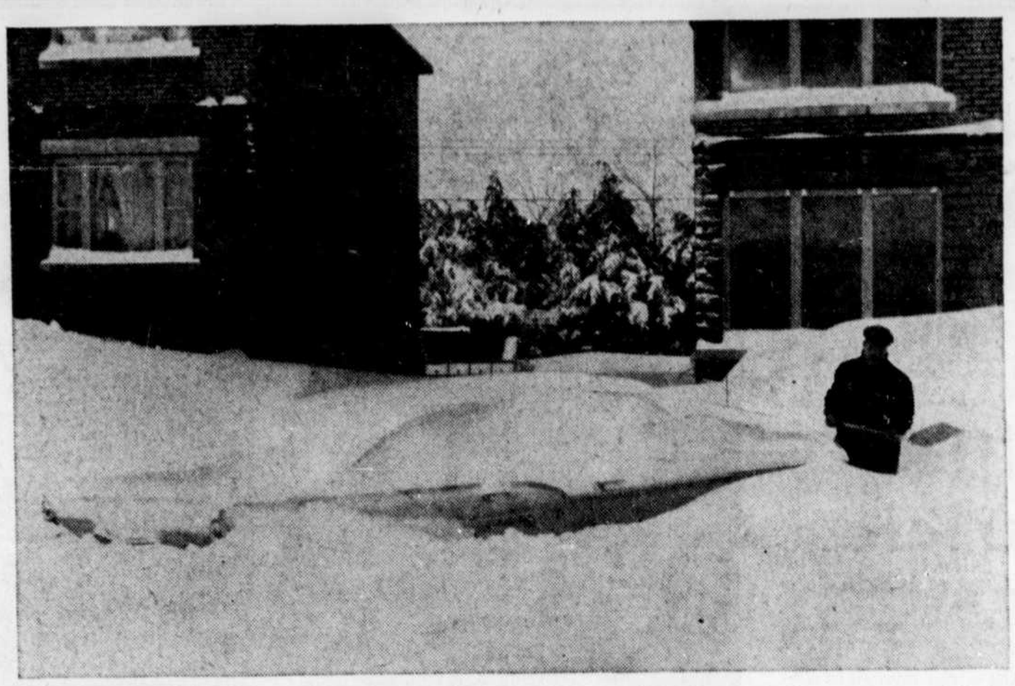
TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) Devant la marée montante des protestations des automobilistes, des marchands, des commerçants et des organismes qui, généralement, appuient le conseil dans ses meilleures mesures, nos édiles ont décidé de former une commission du stationnement dont devra s'occuper l'échevin Antoine Gauthier. Le maire a suggéré qu'une commission de cinq, six ou sept membres soit formée pour étudier le problème du stationnement. Cette commission fera rapport au conseil et ce dernier, prendra les décisions qui s'imposeront dans l'intérêt des contribuables, souhaitons-le. L'organisme dont s'occupera l'échevin Gauthier n'a reçu aucune directive précise, mais devra pour l'instant mettre un frein aux violentes réactions des automobilistes qui récriminent contre les exigences des règlements du stationnement et contre les pénalités dont ils font quotidiennement l'objet.

Congédiement du gérant adjoint à Louiseville

LOUISEVILLE. (G.B.) — Le conseil municipal de Louiseville a aboli hier soir une fonction municipale. L'administration est d'avis qu'elle peut se dispenser des services d'un gérant adjoint. Ainsi, M. Gérard Lesage a été remercié de ses services. Il quittera son poste le 10 mars.

Le titulaire, qui recevait un salaire de $60 par semaine, s'occupait principalement du bien-être et de l'assistance publique. Il a aussi collaboré au projet d'annexion des territoires environnant la ville, mais son travail n'est pas encore tout à fait terminé. On confiera cette tâche à une secrétaire à temps partiel, qui gagnera $20 par semaine. Il s'agira de Mlle Clémence Masson.

Une double résolution du conseil a été adoptée séance tenante pour remercier M. Lesage et pour embaucher Mlle Masson.



LA VIE REPREND — Après une tempête mémorable qui a blanchi la terre par au moins deux pieds d'épaisseur, les humains sont ressortis timidement de leur retraite. Et comme premier geste traditionnel des hivers canadiens, il a fallu faire danser les pelles. Puis, petit à petit, à la manière des fouilleurs archéologues, les voisins ont retrouvé leurs automobiles. Et, une à une, les voitures font entendre le cahincaha de leurs moteurs boiteux. Il faut trimer dur, mais on se console. C'est la dernière tempête de l'année, dit-on . . . à moins que . . . mais rappelons-nous que l'espoir fait vivre.

Par les hommes d'affaires

Une illumination permanente préconisée pour Shawinigan

SHAWINIGAN. (L.R.) — M. Gérald Lavergne, président de l'Union des hommes d'affaires du Grand Shawinigan, a déclaré hier, lors de l'assermentation de cet exécutif, que la ville de Shawinigan devrait être illuminée l'année entière, et non seulement pendant la période des fêtes comme on le fait actuellement. M. Lavergne apportait comme exemple le cas de la rue St-Hubert, à Montréal, qui brille de tous ses éclats de janvier à décembre.

M. Lavergne avait dit, quelques minutes auparavant, que certains problèmes des hommes d'affaires étaient sensiblement les mêmes que ceux du Conseil de ville et que, pour cette raison, les hommes d'affaires devraient marcher de pair avec le conseil et vice-versa.

Il souleva également le problème de la circulation qui s'avère toujours plus aigu sur les artères commerciales de Shawinigan. Il mentionna que l'on devait tout mettre en oeuvre pour que le projet d'un garage de stationnement se réalise au plus tôt.

A cette cérémonie d'assermentation, on retrouvait, réunis dans le bureau du maire J.-Armand Foucher, MM. Gérald Lavergne, président; Guy Délisle, vice-président; Normand Baribeau, trésorier; Jean-C. Lafond, conseiller légal; les directeurs Paul Lemay et André Paul. Le secrétaire, M. Jean-Paul Longval et les directeurs MM. Napoléon Boisvert, Roméo Gélinas et Marcel Ricard étaient absents.

Chambre de commerce fondée bientôt dans la banlieue

TROIS-RIVIERES. — La municipalité de la paroisse de Trois-Rivières aura, elle aussi, sa chambre de commerce.

Les bases en ont été jetées hier soir, au cours d'une assemblée qui eut lieu à l'école centrale de Bal Mauricie.

Cette assemblée réunissait les membres du conseil municipal et un groupe d'hommes d'affaires. Un exposé a été présenté par un membre des relations extérieures de la Fédération des chambres de commerce et il semble que le mouvement sera incorporé d'ici peu et qu'une charte sera demandée au gouvernement dans quelques semaines.

La nouvelle chambre de commerce a pour principal instigateur, M. Jean Cloutier, gérant général du centre d'achat.

L'assemblée a débuté immédiatement après la réunion spéciale du conseil municipal et les journalistes n'étaient pas admis.

Les travaux débuteront bientôt

Une dizaine de puits seront forés à la Pointe-du-Lac et à Yamachiche

POINTE-DU-LAC, (G. B.) — Une dizaine de puits seront forés dans la région de Pointe-du-Lac et de Yamachiche, sous peu, s'il faut en croire une recommandation d'un géologue réputé. Selon le Dr J. C. Sproule, de la Société J. C. Sproule and Associates, de Calgary, il s'agirait d'établir l'étendue des gisements de gaz naturels dans ce secteur.

On sait que ce territoire a été concédé par le gouvernement provincial, en date du 9 décembre 1960, à la "Corporation des Gaz et Pétroles du lac St-Pierre Limitée", qui a été constituée pour des fins administratives par la compagnie Laduboro Oil Limited et Verchères Oil Corporation.

Cette concession englobe les deux découvertes des pères de la Fraternité Sacerdotale, soit un débit de $7,500,000 pieds cubes de gaz par jour; les deux puits Auger, totalisant 8,500,000 pieds cubes; ainsi que les découvertes de Calbec, avec un million de pieds cubes par jour, et de Great Sweet Grass, avec six millions de pieds cubes.

Le grand total de possibilité découvert à date s'établit donc à 73 millions de pieds cubes de gaz par jour.

Le Dr Sproule, qui a été engagé comme géologue conseil pour préparer un programme d'exploitation, compte bien déterminer les techniques appropriées au forage de ces puits et au contrôle des éruptions de gaz. Les travaux doivent débuter d'une journée à l'autre.

On se souvient d'un accident survenu l'automne dernier sur les terrains des Pères de la Fraternité Sacerdotale alors qu'il a fallu plusieurs jours pour enrayer une fuite de gaz qui s'élevait jusqu'à une centaine de pieds dans les airs. On a estimé que la perte de gaz subie pendant cette période ne peut se traduire que par des millions de dollars.

Conférence à quatre

Accord prochain prévu sur l'usine de compost

TROIS-RIVIERES. (D. M.) — Une rencontre est prévue d'ici trois semaines entre les promoteurs d'une usine de compost à Trois-Rivières, l'administration municipale et des représentants des ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec. Le projet d'usine de compost, recommandé par l'Union des municipalités à titre d'expérience, pourra être arrêté définitivement lors de cette conférence.

Le maire J.-A. Mongrain a révélé, hier soir, que les promoteurs du projet accepteront de pratiquer l'enfouissement sanitaire en attendant que la future usine de compost soit mise en marche.

La situation, en tout cas, est pressante puisqu'il faudra dès ce printemps annihiler le dépotoir actuel pour permettre le progrès du projet domiciliaire des Plateaux verts. Une requête des résidents de ce secteur presse justement l'administration de réaliser les travaux de terrassement prévus par un règlement déjà adopté à cet effet.

R. Duhamel en Mauricie

TROIS-RIVIERES, (G.M.B.) — M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, journaliste, romancier, historien et conférencier éminent sera l'invité ce soir à 8 heures, de la société Pierre Boucher à l'auditorium du séminaire St-Joseph.

M. Duhamel a choisi comme sujet de sa causerie: "Existe-t-il une culture canadienne-française ?" Cet événement, présenté sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, sera sous la distinguée présidence de M. J.-Edouard Biron.

Nouveau règlement d'emprunt en banlieue

TROIS-RIVIERES. — Le conseil municipal de la paroisse de Trois-Rivières a convenu, hier soir, en séance spéciale, de commander les plans et devis du système des égouts et d'aqueduc dans le secteur domiciliaire projeté à l'arrière du centre d'achat actuellement en construction.

Ce nouveau secteur prévoit la construction de quelque 600 maisons, dont les travaux débuteront vers la fin du printemps. Mentionnons que ce projet est lancé par la compagnie Riverton Development qui érige présentement le centre d'achats.

La décision du conseil municipal d'ordonner les plans et devis pour l'extension du service des égouts fera le sujet d'un règlement d'emprunt qui sera soumis aux contribuables sous peu.

La compagnie, qui lancera prochainement son projet domiciliaire se chargera en partie de la construction d'une rue, constituant l'artère principale devant joindre la paroisse à la ville, par la rue Bellefeuille.

De plus, la compagnie a cédé à la municipalité un droit de servitude pour la pose des tuyaux d'égout. Cette proposition n'a cependant pas été acceptée par le conseil hier soir, les échevins préférant remettre la question à la prochaine séance régulière de lundi prochain afin d'étudier les clauses du contrat proposé.

Au sujet d'un traversier

Le maire veut éviter un règlement d'emprunt

TROIS-RIVIERES. (par **Gérard Boulay**). — Le maire n'a pas dit qu'il avait peur d'un troisième règlement d'emprunt, mais qu'il fallait l'éviter. En effet, le 9 de ce mois, la population lui a accordé un emprunt de $500,000. Deux semaines plus tard, elle répétait sa confiance en lui accordant sans coup férir un autre emprunt de $225,000. M. Mongrain n'est pas homme à abuser de la confiance de ses administrés et il a adopté une habile manoeuvre pour leur permettre de reprendre leur souffle.

Il s'agissait du troisième traversier, celui qui viendra décongestionner le service de transbordage entre Trois-Rivières et Ste-Angèle. Le maire a interrogé ses collègues de la table ronde : Où en êtes-vous, messieurs ? Qu'avez-vous à proposer ? Ce fut le silence total et M. Mongrain prit la parole.

J'aurais une suggestion à faire, dit-il, et je vous invite à la considérer.

M. Mongrain exposa la proposition du traversier américain "Delaware", un navire construit en 1929. Il a donc 32 ans d'existence. Mesurant 222 pieds sur 60, il est actionné par deux moteurs Fairbanks-Morse de 840 c.v. chacun. Ses propriétaires prétendent le livrer à Trois-Rivières, prêt à servir aux fins pour lesquelles on le destine, au coût de $250,000. M. Mongrain a signalé à ses collègues qu'ils réalisaient ainsi une économie de $350,000.

L'échevin Gérard Bourget, qui favorisait la location d'un traversier de la traverse de Lévis, "Le Colbert", s'est vite rendu compte que ce projet n'était pas rentable. La compagnie de la traverse de Lévis demandait un loyer quotidien de $250, soit $45,000 pour six mois. M. Bourget a dit carrément que cette compagnie n'était pas intéressée à transiger avec Trois-Rivières en raison des conditions. Au sujet du projet du Delaware, M. Bourget a fait remarquer justement : Il s'agit d'un navire de seconde main. Le maire a fait sourire en disant : Il y a des navires de 75 à 90 ans qui naviguent encore. On conçoit que ce n'est pas le choix qu'il a fait pour sa ville, même s'il a des sentiments d'austérité.

Il y a aussi une autre proposition concernant le Delaware. La corporation municipale pourrait l'acquérir sur place à $120,000 et assumer les frais de transport, d'assurance et de transformation, ce qui laisse les échevins sceptiques. M. Bourget a vu le bateau, il y a dix ans, et il déclare qu'il n'a pas le moindrement été impressionné. Le maire déclare que lui et M. Lord ont vu récemment le traversier en question, depuis il y eut certaines transformations et qu'ils avaient été "impressionnés".

L'ingénieur de la ville, M. Gérard Boisclair a déclaré que la coque du Delaware était encore plus solide que les coques du Laviolette et du Radisson. M. Lord a souligné que le Radisson devra bientôt entrer en cale-sèche. M. Mongrain ne cache pas son hésitation à solliciter un autre règlement d'emprunt, même si on ne parle pas des autres projets de traversiers.

M. le maire a cependant ajouté qu'il s'agissait du dernier argument qu'il présentait au conseil avant d'acheter un bateau neuf, et M. Bourget d'ajouter: "C'est de l'argent, $300,000, pour une affaire de seconde main. A un certain moment, le maire Mongrain a donné cet exemple: on conseille à quelqu'un d'acheter une voiture usagée, et il s'en trouve parfois très satisfait. A celui qui a les moyens, on lui conseille d'acheter du neuf. M. le maire aurait-il soudain revisé sa politique sur les pouvoirs d'emprunts de la ville ?

Mais, toujours, M. Bourget revenait avec le risque du "seconde main", qu'il considère comme un "gambling". Bref, il a été décidé de s'en remettre de nouveau à l'ingénieur naval, William Milne, dont les services ont été retenus par la ville afin d'enquêter sur les possibilités d'achat et de rentabilité du Delaware. M. Milne a déjà fait ses recommandations à la ville. Il a été précis, catégorique . . . mais on lui en demande d'autres.

La section Pie X de la SSJB reçoit sa charte

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — La nouvelle section St-Pie X de la Société Saint-Jean-Baptiste a reçu officiellement sa charte hier. La remise fut faite au cours d'une cérémonie marquant l'événement.



M. GERARD-L. BELLAVANCE, d.c., président de la SSJB de St-Pie-X

Bien qu'encore à ses débuts, la section Saint-Pie X, présidée par le Dr Gérard-L. Bellavance, D.C., manifeste un dynamisme remarquable. Plusieurs interventions auprès de l'autorité civile ont déjà apporté des améliorations sensibles à la vie du milieu représenté par la Société. Mentionnons entre autres initiatives, l'établissement prochaine d'une Caisse populaire.

Le président de la nouvelle société a souligné la part active que prendra le mouvement pour l'intérêt commun de son milieu.

"Tous les paroissiens doivent se réjouir de la fondation d'une section de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans St-Pie X. Tous ont aussi le devoir de l'appuyer, à la mesure de leurs possibilités, afin de favoriser la promotion chez nous de l'esprit et de l'idéal canadien-français.

"L'oeuvre nationale poursuit un but positif fort louable qui consiste à maintenir et à emplifier nos valeurs culturelles et nationales, à l'avantage de la communauté canadienne-française. La coopération de tous en ce sens est un gage assuré de succès.

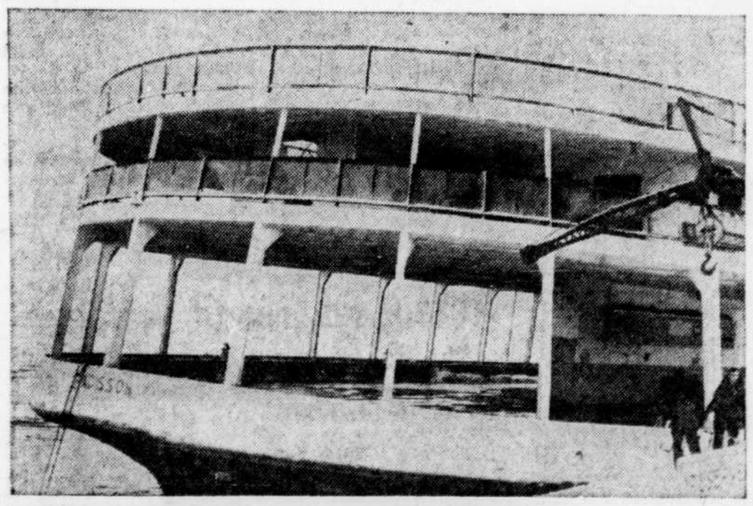
"A l'occasion de la Semaine nationale de la SSJB, l'occasion est belle de réfléchir sur notre contribution personnelle à l'avancement de notre peuple.

"Avons-nous fait quelque chose en faveur du progrès économique, social et spirituel de nos compatriotes ? Si non, ne serait-il pas temps d'y penser et de s'inscrire comme membres de la SSJB".

La cérémonie de la remise de la charte avait lieu dans la grande salle de l'Institut de technologie de Trois-Rivières, et cette manifestation entrait dans le cadre de la Semaine nationale des SSJB.

Poterie roumaine

LONDRES (PC) — Le gouvernement roumain vient de commander une fabrique complète de céramique à trois entreprises des Midlands, au prix de 500,000 livres sterling ($1,400,000 à peu près). L'usine doit ouvrir en juin 1962.



LE "RADISSON" AVARIE — Une pièce importante du gouvernail du "Radisson" est cassée. C'est ce qu'ont observé des plongeurs à l'emploi de Marine Industries, hier après-midi. Il faudra de toute évidence envoyer le bateau-passeur en cale-sèche. La pièce rompue sert de support au gouvernail de sorte qu'au moment du bris, le gouvernail s'est détaché et a été perdu. La réparation apparemment sera faite aux chantiers maritimes de Lauzon. Le "Laviolette" devra assumer seul le service pendant une dizaine de jours. La photo ci-dessus a été prise hier après-midi au moment où une grue géante retire de l'eau un ponton qui avait servi de poste aux plongeurs. Les réservoirs du "Radisson" avaient été vidés à l'arrière et remplis à l'avant de façon à lui donner la bande nécessaire.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



LES REACTES LES PLUS RAPIDES VERS *MIAMI*



LE NOUVEAU CONVAIR 880 — LE REACTE LE PLUS RAPIDE AU MONDE !

- Le plus rapide de tous les aérobus — vitesse de croisière : 615 mil./h.
- Les fauteuils les plus larges, le salon le plus spacieux et le plus luxueux.
- Le réacté le plus silencieux. • Vins et cuisine de premier choix.
- Départ à 8 h. 45 p.m. — Arrivée à Miami à 12 h. 40 a.m.

Autre départ par Viscount à 8 h. 50 a.m. Arrivée à Miami par réacté de Boston à 1 h. 20 p.m.
UTILISEZ VOS CARTES DINERS' CLUB OU CARTE BLANCHE
VOYEZ UNE AGENCE DE VOYAGES OU SIGNALEZ MELROSE 1-4561

NORTHEAST AIRLINES

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Projet cher à Shawinigan

Viaduc et rue St-Marc élargis au coût de quelque $700,000?

SHAWINIGAN. — Parmi les projets bientôt en voie de réalisation à Shawinigan on note particulièrement les élargissements du viaduc et de la rue St-Marc, à un coût global de quelque $700,000, dont une partie sera défrayée par la Commission des transports du Canada.

Les soumissions pour l'élargissement du viaduc St-Marc devaient être demandées à la fin de l'année dernière par la Commission des Transports, mais rien n'a encore été fait. On avait avisé le conseil que les travaux débuteraient en janvier ou en février. En supposant qu'on demande les soumissions aujourd'hui, il faudra compter encore au moins un mois avant que le chantier ne soit ouvert.

De par un jugement de la commission des transports, la ville sera appelée à défrayer, avec cette commission, la moitié du coût de l'élargissement du viaduc St-Marc. Le projet se monte à environ $215,000 dont $10,000 sont payables par la compagnie des chemins de fers canadiens nationaux.

Le viaduc sera élargi de 20 pieds. Donc de 40 pieds, la voie carossable passera à 60 pieds. La ville devra défrayer seule les travaux de remplissage et de mise en forme de la montée qui conduit au viaduc. La côte a aussi 40 pieds de largeur. Elle passera à 60 pieds, avec des trottoirs des deux côtés. Actuellement il y a un trottoir d'un côté seulement.

M. Jacques Sansfaçon, ingénieur de la ville, estime que l'élargissement de la côte St-Marc coûtera $100,000.

La rue St-Marc

L'élargissement de la rue St-Marc coûtera $400,000 au moins quand tout le projet sera terminé. Il y aura de l'espace pour stationner 40 automobiles de plus, du côté nord-est : ce qui fait dire à certaines personnes que "ça fait du stationnement bien cher." En effet, c'est $10,000 par espace de stationnement.

Heureusement que ce projet se présente d'une autre façon. Cet élargissement est devenu nécessaire et il est étroitement lié d'ailleurs à l'élargissement du viaduc St-Marc. L'un ne va pas sans l'autre. Il ne servirait à rien d'élargir le viaduc si la rue St-Marc ne peut absorber toute la circulation qui viendra de cet endroit. Il en va de même de la rue St-Marc.

Le conseil est résolu à conduire à bonne fin ce projet. En conséquence, il a chargé l'ingénieur, la semaine dernière, de demander des soumissions pour le déplacement de trois maisons, pour lesquelles des ententes sont intervenues avec les propriétaires. Il en restera encore mais c'est toujours un pas de fait.

La rue St-Marc pourra ainsi être élargie de dix pieds. La ville achète de chacun des quinze propriétaires concernés, une lisière de dix pieds et elle s'engage à défrayer le coût du déplacement de la bâtisse. Il faudra ensuite refaire le pavage et les trottoirs.



ELARGISSEMENT DU VIADUC ST-MARC—L'élargissement du viaduc St-Marc est un des vieux projets de Shawinigan. Il y a longtemps qu'on en parle. On attend maintenant que la Commission des transports demande des soumissions pour que les travaux puissent enfin débuter. La ville devra ensuite élargir la côte se rendant au-dessus du viaduc. Les traits noirs dessinés par l'urbaniste de Shawinigan, M. Gilles Dufresne, indiquent l'emprise qu'aura la nouvelle voie. Elle sera de 60 pieds de largeur au lieu de 40, avec des trottoirs de chaque côté de la rue. Le tracé en pointillé indique la voie présentement existante, et le tracé continue : le projet qu'on espère mettre à exécution d'ici un an.

L'actualité en Mauricie

Trois-Rivières

Le lundi soir, à l'hôtel de ville, lors de la séance publique, un policier est de faction, en cas de besoin, pour la forme, et par décorum. Pourquoi n'est-il pas de service aussi longtemps que le maire et les échevin sont dans l'enceinte municipale, alors que les gens vont et viennent ? Lundi soir, un journaliste s'est fait voler une paire de gants de belle valeur. Les journalistes, qui doivent attendre l'invitation du conseil pour pénétrer dans la salle du comité permanent, laissent leur linge dans l'antichambre de la salle du conseil. Comme il y a une salle de repos à proximité, le public y circule et peut faire les poches au nez de la police. Belle organisation.

Il existe à Trois-Rivières une succursale du Club automobile. Le représentant est M. Yvan Beauchamp. L'un des buts du club est la protection des intérêts des automobilistes. Ceux-ci auraient tout intérêt à se grouper dans le cadre d'un organisme, qui a déjà fait ses preuves. Les automobilistes sont les citoyens les plus taxés. Y avez-vous songé ?

L'ex-échevin Aimé Lefrançois a vendu les intérêts qu'il avait dans une entreprise d'installations électriques pour revenir à ses anciennes amours. En effet, M. Lefrançois fut pendant 25 ans dans la mercerie pour hommes, à l'emploi du magasin Rodrigue Héroux, 1368 rue Hart. Après un quart de siècle, il revient au même magasin, mais cette fois comme co-propriétaire. M. Lefrançois n'a pas oublié la politique municipale, qu'il suit avec intérêt. Il nous a dit qu'il avait beaucoup de sympathie pour l'automobiliste de Trois-Rivières.

Cap-de-la-Madeleine

Selon toute vraisemblance, le bill de la ville du Cap-de-la-Madeleine sera présenté à l'administration provinciale au cours de la semaine commençant le 19 mars. On sait que l'administration y réclamera certains pouvoirs supplémentaires ainsi qu'une répartition plus équitable du produit de la taxe de vente avec la ville de Trois-Rivières. Le trésor du Cap pourrait, dit-on, récupérer $85,000 de plus, si on adoptait un système comptable proportionnel de partage.

Le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine désire profiter du programme des travaux d'hiver pour forer un nouveau puits artésien dans les limites de la municipalité. Il en coûterait $21,900 pour créer une nouvelle source d'approvisionnement, dans la rue Beaudry. Cette somme comprend les travaux de sondage, d'expertise, de forage, de tuyauterie, d'électricité, de "pompage", et de raccordement à la conduite principale d'aqueduc.

Le Cap-de-la-Madeleine a souffert d'une tempête de neige. Tout le monde sait cela. Et les services de voirie n'auront de répit qu'une fois toutes les artères déblayées. Mais il se pourrait qu'on subisse un retard. La raison ? On ne trouve plus de place où déverser la neige. D'habitude ce travail se fait du haut du quai, à l'extrémité sud de la rue du Sanctuaire ; mais, cette fois, le fleuve ne peut plus rien absorber. Une embâcle s'est formée à cet endroit et il a fallu attendre que les glaces reprennent leur marche descendante . . . avec la neige déjà déversée.

Incidemment, hier matin, deux brise-glaces ont tenté de rétablir la situation, mais ils sont demeurés prisonniers eux-mêmes des glaces.

Une assemblée des contribuables aura lieu mercredi le 8 mars, à 7 heures du soir, à la salle des délibérations du conseil. Il s'agira d'expliquer le nouveau règlement de zonage adopté la semaine dernière . . . Et de savoir si 40 électeurs habiles à voter exigeront un référendum.

Le maire Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, a beaucoup de pain sur la planche. Il fait presque toutes les semaines la navette entre sa ville et la vieille capitale. Il reprendra la route no 2, jeudi Il doit rendre visite à une couple de ministres et à une demi douzaine de chefs de services. Il se brasse bien des choses, mais pour autant qu'on connaît le maire, l'intérêt du Cap-de-la-Madeleine ne passera pas au second rang.

Shawinigan

Tout le public de Shawinigan est invité à assister mercredi soir, à 8 h. 30 à l'hôtel Shawinigan à une séance de films produits par l'Office national du film sur les peintres et la peinture au Canada français. Cette séance sera sous les auspices du Petit Salon des arts. On y projettera : "Oscar Leduc", "Lismer", "Les peintres primitifs canadiens de Charlevoix", et pour terminer, un film humoristique de McLaren : "Le merle".

Grand'Mère

Le débat interscolaire d'art oratoire du Jeune commerce se tiendra demain à l'Ecole d'arts et métiers de Grand'Mère. Ce débat local permettra de déterminer le vainqueur, qui représentera la Chambre locale au débat régional interscolaire. Les concurrents de Grand'Mère à ce débat seront MM. Claude Jacob, de l'Ecole d'arts et métiers, et Guy Jacques, de l'Académie du Sacré-Coeur, de Grand'Mère. En plus de l'avantage d'aller décrocher la palme au débat régional, il sera attribué au gagnant, une bourse de $200. Ce débat débutera à 8 h. 30.

Trois-Rivières

Le conseil municipal a discuté la surveillance "partielle" que M. Marcel Vézina, i.p., exercera sur une "partie" de la construction du pont, qui reliera l'île St-Quentin à l'île St-Christophe au coût de $23,000. Les honoraires de M. Vézina sont conformes aux normes établies par la Corporation des ingénieurs, selon le coût de la construction et la compétence du sujet est garante du service, a conclu le maire.

Le comité national de défense civile a demandé à la ville de Trois-Rivières la permission d'installer trois sirènes à trois endroits donnés en cas d'alerte nucléaire. Le conseil a donné son autorisation. Les installations seront faites aux frais de cette organisation fédérale dans l'intérêt public.

Trois-Rivières

Le maire Mongrain a mis en garde lundi soir les commissions ou organisations qui se permettent de faire des dépenses au nom de la ville. Il a précisé que la ville se refusera à honorer les dépenses qui n'auront pas été autorisées par le conseil.

"Si on a déjà pris cette liberté, a dit le maire, désormais, on devra s'assurer de la permission expresse du conseil avant de soumettre un compte pour travaux quelconques, sans quoi on s'exposera à ce qu'il soit refusé carrément et devienne la responsabilité de l'organisation qui l'aura autorisé".

Nous publions cette déclaration pour la gouverne de ceux qui avaient pu contracter cette habitude.

L'échevin Gérard Bourget s'est plaint lundi soir au conseil des dommages causés par le trafic lourd sur la rue Ste-Cécile. La chaussée est endommagée a dit M. Bourget et les propriétés riveraines subissent des lézardes. Le maire a dit que ces inconvénients seront réglés dès que la rue Ste-Cécile aura été élargie et qu'elle rejoindra la rue Bellefeuille, alors que la circulation lourde sera dirigée de ce côté.

Nécrologie

Mme LUDGER-A. DUBOIS

A Trois-Rivières, le 27 février, est décédée, à l'âge de 77 ans et 3 mois, Mme Ludger-A. Dubois, née Désilva Lemieux, demeurant à 1791 Blvd Normand.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son mari deux fils et trois filles.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira du 1700 Pelletier à 8 h. 45. Le service sera célébré à l'église Ste-Marguerite à 9 heures. Inhumation au cimetière St-Louis.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, madame...
3:30—Bonjour, madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Chasse au crime
12:00—CBC TV news
12:10—Fin des émissions.

DEMAIN

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, madame...
3:30—Bonjour, madame...
3:45—Cuisine crino
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Rin tin tin
6:00—Caméra 13
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—GM vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Le théâtre du mystère
12:30—CBC TV News
12:40—Fin des émissions.

Deux importantes résolutions au conseil du Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE-LA-MADELEINE. — (G.B.) — Le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine a adopté hier soir deux résolutions qu'on peut qualifier de grande importance pour toute la vile économique de la région. L'une d'elles est même d'un caractère provincial.

Le maire Réal Desrosiers a inspiré ses collègues en suggérant d'appuyer l'idée d'une loterie provinciale. On sait que d'autres municipalités se sont déjà prononcées dans le même sens. Par ailleurs, il a suggéré de faire pression auprès du Ministère fédéral des Transports en vue de l'aménagement d'une rade pour la réparation des petits navires dans la partie est de l'estuaire de la rivière St-Maurice.

Loterie

M. Desrosiers a déploré le fait que les difficultés d'ordre fiscal entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux risquent de mettre l'administration du Québec devant la nécessité de réduire ses largesses. Il se pourrait donc, de penser le maire du Cap, que les subventions que nous attendions nombreuses et généreuses soient réduites en nombre et en importance. Et, de causes à effet, les municipalités et les contribuables auront à souffrir d'un tel état de choses.

La création d'une Loterie provinciale, dont le fruit serait utilisé à des fins éducationnelles et hospitalières, aiderait considérablement à solutionner de nombreux problèmes. M. Desrosiers pense ainsi soulager les villes et municipalités qui contribuent dans une trop large mesure à ces deux domaines de l'administration générale. "En somme, ce serait une nouvelle forme de taxation : la seule que les contribuables accepteraient avec le sourire."

Un calcul comparatif assez simple permet d'anticiper des sommes imposantes qui pourraient être distribuées aux endroits déficitaires de la vie sociale du Québec. Sachant que plusieurs centaines de milliers de dollars sont investis chaque année dans l'achat de billets de "sweepstakes" étrangers, il est permis de prévoir qu'une somme au moins égale pourrait demeurer au pays au lieu d'aller grossir les caisses des autres nations. En somme, les parieurs canadiens du Québec n'auraient rien à changer à leur habitude et ils n'auraient qu'à encourager la Loterie provinciale. Sachant, de plus, que les profits serviront à des oeuvres provinciales, l'acheteur de billets pourra se sentir plus généreux . . . ou plus joueur. Enfin, il est à prévoir que des personnes non encore sollicitées en faveur des tirages étrangers pourront l'être au profit d'une loterie chez nous.

Une rade

Précisant un peu plus l'idée qu'il exprimait quelques jours auparavant, le maire Desrosiers croit que le temps est venu d'aménager une rade dans la partie est de l'estuaire du St-Maurice. Une résolution dans ce sens sera adressée au ministre des Transports, l'hon. Léon Balcer, ainsi qu'au député fédéral du comté, M. Paul Lahaye.

Le maire est d'avis qu'un tel aménagement pourrait servir à des réparations mineures, surtout pendant l'hiver, aux navires qui sillonnent les eaux du St-Laurent à la hauteur de la Mauricie. Il rappelle que des réparations ont été effectuées au brise-glace Ernest Lapointe, au cours de l'hiver, par une firme locale et que le Ministère s'est déclaré enchanté du travail fait.

La navigation d'hiver qui se pratique de plus en plus, et qui deviendra un fait courant dans quelques années, nécessitera des aménagements et des ateliers de réparation à la portée des navires. M. Desrosiers ne parle pas, évidemment, d'une cale sèche, ni d'un véritable chantier maritime, mais simplement d'une rade pour les travaux mineurs.

On constate d'ailleurs que le port de Trois-Rivières est incapable d'accueillir, actuellement, tous les petits navires, soit jusqu'à 7,000 tonneaux, qui ont besoin de secours. Mentionnons que le traversier Radisson subit présentement des réparations à son gouvernail au port de Trois-Rivières. Des hommes-grenouilles ont plongé, hier après-midi, au quai de la traverse pour inventorier le travail à effectuer.

Le maire du Cap cherche ainsi à créer de l'emploi pour pallier au chômage d'hiver. On dit que plusieurs milliers de dollars ont été dépensés, seulement en salaires à des ouvriers, quand l'"Ernest Lapointe" a subi des réparations, au Cap, le mois dernier. Selon le maire, il s'agirait surtout d'un travail saisonnier, soit en hiver, alors que les navires éprouvent plus de difficultés à sillonner le fleuve.

On a remarqué que dans plusieurs cas d'avaries, les navires sont retardés indûment puisqu'il leur faut se rendre à Québec ou à Sorel. M. Desrosiers est d'avis que la rade du St-Maurice constituerait un relais nécessaire.

Après 5 jours de recherches

Une fillette de 4 ans est trouvée morte à New York

NEW YORK. (PA, UPI) — Une petite fille de 4 ans, Edith Keicorius, disparue et recherchée par la police depuis mercredi dernier, a été trouvée morte dans une chambre de maison borgne. La petite fille a été outragée et battue à mort, selon un premier rapport médical.

La police américaine a organisé une chasse à l'homme nationale pour retrouver l'homme qui, sous le nom de Fred Thompson, avait loué la chambre où le corps de la fillette a été trouvé. Il a été aperçu la dernière fois mercredi, une heure avant la disparition de la fillette. Cette dernière aurait été tuée le jour même, quelques heures après avoir été enlevée au moment où elle jouait devant la maison de son oncle, à deux rues seulement de l'endroit où elle a été retrouvée.

L'homme recherché est un ivrogne édenté de 50 à 55 ans; il mesure cinq pieds et pèse de 140 à 150 livres.

La police espère lui mettre bientôt la main au collet.

La macabre découverte du cadavre de la fillette a été faite par des détectives alertés par un autre pensionnaire de la maison qui se plaignait d'une odeur désagréable en provenance de la chambre de Thompson. Le corps gisait sur un lit malpropre et couvert de sang.

Plus de 350 policiers avaient participé aux recherches pour retrouver Edith. Les journaux, la radio et la télévision avaient également fourni leur concours.

La mère de la victime, Mme Kiecorius, qui est veuve, et sa grand-mère, Mme Frances Duclet, ont été hospitalisées à la suite du choc nerveux éprouvé en apprenant la triste nouvelle.



TROUVEE MORTE — Edith Kiecorius, âgée de 4 ans, a été trouvée morte dans un appartement de New York après avoir été recherchée par la police depuis sa disparition, mercredi.

Accord entre Kennedy et Nehru sur le Congo

NOUVELLE DELHI. (AFP) — On apprend de bonne source que M. Jawaharlal Nehru, premier ministre indien, a reçu mercredi dernier une lettre du président Kennedy. Selon la même source, cette lettre traitait principalement de la question du Congo.

M. Nehru aurait déjà répondu au message du chef d'Etat américain et cette réponse traduirait une large identité de vues sur la manière d'aborder la question et de la résoudre.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Rue Hamelin, No 9675. Lot No 164-1490 Pt 1489, terrain 40.50' x 81 pds. Léon Lacas à Jean C. Lacas, $1.00 et considérations. — 151815.

Rue Fleury ouest, Nos 35, 39. Lot No Pts 262-285 à 287. Bela Inzlicht à Efraim Meiler, $61,-000.00. — 1518106.

Mercier — Rue Dickson (vague). Lot No 21-298, terrain 25 x 84 pds. Lucien Carle à Maurice Marcotte, $3,800.00. — 1518054.

Rue Hayes, No 3220. Lot No Pt 326-229, totalité 326-228 Pt 227, terrain 52'1' x 86 pds. Emile Lessard à Roger Soumis, $15,-600.00. — 1518114.

Lafontaine — Rue Parc Lafontaine, Nos 3668 à 3672. Lot No 1211-33. Roland Bélanger, et al à Dr Anatole Rivest, $16,500.00. — 1518041.

St George — Rue Hospital, No 264. Lot No 117. London & Scottish Assurance Corporation Limited à Kerr Steamships Limited, $105,000.00. — 1518032.

Villes D'Anjou — Peterborough Road, No 8222. Lot No 429-1414. S. D. Miller & Sons à René Desmarchais, $15,240.00. — 1518171.

Blvd Du Roi René, Nos 6060-6062-6080-6082, 6100-6102, 6120-6122, etc. Lots Nos 424-461-1 à 5, 424-461-6, 424-462-1. Lionel M. Maron à Croydon Management Corporation, $105,000.00. — 1518-167.

St-Michel — 24e Avenue, Nos 9189-9191. Lot No Pt 368-364, terrain 25 x 66 pds. André Tessier à Gérald Grégoire, $16,700.00. — 1518162.

13e Avenue, Nos 8865 à 8911. Lot No 354-54 à 60. Lionel M. Maron à Croydon Management Corporation, $84,000.00. — 1518-166.

St-Léonard de Port Maurice — Rue Paisly (vagues). Lot No 429A-28-1, 429A-29, 429A-30-1. Pasquale D'Onofrio à Antonio Tomasino, $7,000.00. — 1518119.

Côte St-Luc — Avenue Wolseley, No 5636. Lot No 109-718, terrain 40 x 82'8 x 82'6' pds. Galaxy Construction Co. à Mme Stanley A. Jacobson, $22,500.00. — 1518039.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

27 février 1961

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. Juge Jean St-Germain:

Dame Mary Ann Cardwell vs Stanly William Carruthers. — Jugement autorisant la requérante à ester en justice, frais à suivre.

Roger Boisclair vs Jacques Martin. — Jugement motion pour examen médical accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

Les Commissaires d'Ecole de la Municipalité Scolaire La Commission des écoles catholiques de la cité de Jacques-Cartier et Dollard Guérin, exproprié. — Jugement accordant requête en homologation.

Donaldo Morin vs Guy Felx. — Jugement motion pour rejet d'action accordée par défaut contre le demandeur.

Léo Morin vs Tony Colangelo et al et Wawanesa Mutual Insurance Company, tierce-saisie. — Jugement, motion pour forcer la tierce-saisie de déclarer de novo accordée.

Imperial Oil Limited et Maître Isidore Coupal et Trust Général du Canada mis-en-cause. — Jugement accordant requête pour être déclaré propriétaire.

Prime Water Conditioners of Canada vs Zenon Lefebvre. — Jugement motion pour exception de litispendance accordée suivant conclusion de la motion et permis de retirer dépôt.

L'Union Canadienne Compagnie d'Assurances vs Arthur Du Ruisseau. — Jugement requête pour conseil de famille continuée sine die.

A. Kutzin Furs vs Annette Faucher et Roméo Laviolette. — Jugement motion pour produire plaidoyer accordée en payant frais de motion et de défaut.

Eagle Star Insurance Company Limited vs Ville de Delson. — Jugement motion pour exception à la forme continuée sine die.

Harry Yachnin vs Onésime Théorêt. — Jugement exception dilatoire retirée sans frais, permis de retirer dépôt.

John B Marsh vs Cité de Pointe-Claire. — Jugement motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Paul Davis vs Excel Enterprises Limitée et al. — Jugement motion pour nouveau procureur accordée, 6 jours de délai.

Jean Plourde vs Dame Jeanne-d'Arc Bouchard-Tremblay et Albert Tremblay opposant. — Jugement motion pour rejet d'opposition accordée quant à l'examen de l'opposant seulement, le 3 mars 1961, frais à suivre.

Bertha Genser. — Jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Regina Thiel vs Covertite Limited et A. B. Warner. — Jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre, à condition que l'examen ait eu lieu.

Dès samedi

Une nouvelle série de soirées des "Mistiques de Shawinigan"

SHAWINIGAN. — Après deux mois d'inactivité, l'équipe folklorique les "Mistiques de Shawinigan" présentera sa première soirée récréative, samedi le 4 mars, à 8 heures, à la salle du couvent du Christ-Roi.

Un choix de danses très variées et toutes plus entraînantes les unes que les autres ne manqueront certainement pas de plaire aux nombreux jeunes qui assisteront à cette soirée récréative.

De nouveaux membres venus s'ajouter à l'équipe apporteront à cette soirée tout leur bagage de joie, de gaieté, d'entrain et de bonne humeur nécessaires au bel atmosphère de ces veillées.

Cette soirée sera un précédent dans ce domaine puisqu'à toutes les semaines par la suite, les "Mistiques de Shawinigan" présenteront une soirée identique. L'invitation est lancée à tous les jeunes de 16 ans et plus à assister nombreux à ces soirées. L'équipe réclame surtout la présence de garçons qui se font de plus en plus rares dans ces soirées de folklore.

Manifestation contre l'Inde au Pakistan

KARACHI. (Reuters) — La police a lancé des grenades lacrymogènes et tiré des coups de feu en l'air pour disperser plusieurs centaines d'étudiants pakistanais qui tentaient de marcher sur le Haut commissariat indien, malgré l'interdiction de s'assembler ou de manifester prononcée samedi par le gouvernement, à la suite d'une première manifestation en face du Haut commissariat indien à Karachi.

Les manifestants voulaient protester contre les récentes émeutes survenues à Jubbulpore, en Inde, au cours desquelles des musulmans ont été tués.

Les environs du Haut commissariat sont gardés par des cordons de policiers. Les étudiants, embusqués dans un collège musulman ont lancé des pierres aux policiers qui ont mis cinq heures à rétablir l'ordre.

Rencontre prochaine de la ligue avec le ministre René Hamel

SHAWINIGAN-SUD. — La ligue des propriétaires de cette localité prévoit rencontrer, en fin de semaine, M. René Hamel, député du comté de St-Maurice, pour chercher avec lui une solution aux problèmes financiers de Shawinigan-Sud.

La ligue avait porté à l'attention du député son mécontentement vis-à-vis l'imposition probable d'une taxe spéciale de .65 cents du cent dollars d'évaluation pour payer les déficits des années précédentes. Cette taxe permettrait de recueillir environ $180,000 nécessaires à niveler le budget de l'administration municipale.

La ligue désire s'entretenir avec M. Hamel du règlement d'emprunt portant le no 141, prévoyant la construction de conduites d'aqueduc dans la municipalité. On profitera de l'occasion pour demander à M. Hamel des éclaircissements sur les allocations provinciales, dont pourrait bénéficier la municipalité, en construisant une conduite d'eau, de l'usine de filtration de Shawinigan, jus que dans le coeur de Shawinigan-Sud.

On s'attend que la rencontre ait lieu dimanche matin, à 10 h. 30, au Collège St-Georges.

Il importe pour le Canada de garder son accès au Marché commun européen

--James A. Roberts

Devant les membres de la Chambre de Commerce française au Canada, M. James A. Roberts, sous-ministre fédéral du Commerce, a prononcé hier, au Ritz-Carlton, une conférence très documentée sur la Communauté économique européenne et ses répercussions probables sur le commerce et la prospérité du Canada.

C'est à la fin de la seconde guerre condiale, a-t-il dit, que le Canada est apparu comme une des grandes puissances industrielles, et avec le retour de la paix, la demande de nos produits n'a pas diminué, au contraire. Pendant ce temps, pour rétablir leur économie, la Grande-Bretagne, les pays de l'Europe occidentale et de l'Asie, ayant épuisé leurs réserves de devises, durent recourir à des mesures artificielles de protection. Mais peu à peu, l'ordre a remplacé le régime d'urgence et une plus grande mesure de liberté s'est établie dans le commerce.

Les pays de l'Europe occidentale ont constitué, ajouta le conférencier, des groupements économiques, comme l'Union européenne de paiements (U. E.P.), la Communauté du charbon et de l'acier. De ces initiatives sont sorties l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.), puis la Communauté économique européenne (les SIX) et l'Association européenne de libre-échange (les SEPT), dont le succès fut extraordinaire.

Après avoir tracé les grandes lignes de tous ces organismes, M. Roberts insista sur l'importance du Marché commun, qui touche 170 millions de personnes et qui se compare en étendue aux 180 millions de consommateurs des Etats-Unis et aux 211 millions d'habitants de l'Union soviétique. En 1959, dit-il, le Marché commun a effectué 17.5 p. 100 du commerce mondial, contre 16.9 pour les E.-Unis et 10.8 pour le Royaume-Uni. La production de richesses y est de l'ordre de $150 milliards par an, soit le tiers de celle des E.-Unis et plus de 4 fois celle du Canada, et la production industrielle y a augmenté de 11 p. 100 en 1960, soit plus qu'aux E.-Unis.

Ce rétablissement économique de l'Europe, a-t-il dit, est d'une importance toute spéciale pour le Canada, qui y a grandement contribué. Le Marché commun est notre 3e marché d'exportation, après les E.-Unis et le Royaume-Uni. Le commerce du Canada avec les SIX a atteint, en 1960, $436.3 millions de ventes, soit une augmentation de 39 p. 100 sur l'année précédente. Nos ventes à la France ont également fait des progrès sensibles (hausse de 69 p. 100 en 1960) et l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont emboîté le pas. Nos importations en provenance des SIX ont aussi suivi une courbe ascendante ($300 millions en 1959).

Cependant, déclare M. Roberts, le désir du Royaume-Uni de s'associer plus étroitement à la C.E.E. ou d'effectuer un rapprochement avec les SIX pourra avoir une répercussion très grave sur le Canada, puisqu'il pourra modifier sensiblement les relations commerciales des pays bénéficiaires du régime de préférence douanière du Commonwealth.

Il était du devoir des représentants du Commonwealth d'exprimer leur opinion sur les conséquences d'une telle association, et c'est ce qu'ils ont fait en septembre dernier, à la conférence des ministres des Finances du Commonwealth.

Parlant ensuite de la séparation des SIX et des SEPT sur le plan commercial, M. Roberts ajouta que le Comité de "Paris" sur les problèmes commerciaux s'efforce de trouver un moyen d'atténuer cette situation difficile, et la deuxième phase de la Conférence de Genève sur les tarifs permettra à ces deux groupes de s'entendre au sujet de réductions tarifaires de grande importance. Le Canada, dit-il, fera tout en son pouvoir pour que le rapprochement entre le Royaume-Uni et le Marché commun ne vienne pas réduire les précieux avantages qui nous sont acquis sur le marché de Grande-Bretagne.

Le sous-ministre a ensuite parlé de sa mission, en octobre dernier, dans les pays du Marché commun, et il fit brièvement part à ses auditeurs de ses observations, en se déclarant enchanté des résultats obtenus.

Le cas de Bepi Corti

Retour au travail des six constructeurs d'ascenseurs

Les six constructeurs d'ascenseurs qui avaient cessé de travailler la semaine dernière en déclarant qu'ils ne voulaient plus accomplir leur tâche en compagnie d'un immigré suisse, M. Bepi Corti, sont officiellement de retour au travail, a dit hier un porte-parole de la compagnie Turnbull Elevator.

Bepi Corti s'était attiré des ennuis en déclarant au cours d'un programme télévisé que les ouvriers canadiens ne donnent pas leur plein rendement parce qu'ils sont protégés par leurs syndicats. L'Union des constructeurs d'ascenseurs qui agit comme agent de placement pour la compagnie Turnbull a tout d'abord tenté de faire congédier Corti. Lorsque l'employeur a insisté pour garder celui-ci à son poste, les six ouvriers qui travaillaient avec lui, dans le nouvel immeuble de la Compagnie des chemins de fer Nationaux, ont quitté les lieux.

Le porte-parole patronal a dit ce matin qu'il ne savait pas encore si ces employés étaient tous effectivement au travail ce matin. "Officiellement, ils sont de retour au travail, a-t-il dit.



EMPLOYES DES POSTES FETES — Un banquet présidé par le maire J.-A. Mongrain a souligné la mise à la retraite de deux employés des postes à Trois-Rivières en même temps que les 25 ans de service de trois autres. La photo fait voir, de gauche à droite, première rangée : M. Marcel Rouette, l'organisateur de la fête; M. Godefroy Côté, secrétaire national de l'Association des commis; M. Fernand Hardy, président de l'association; le maire J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières; deuxième rangée : M. Albert Grenier, 25 ans de service; M. Wellie Levasseur, à sa retraite; M. Reynald Lymburner, 25 ans de service; M. J.-E.-Roger Côté, le maître de poste de Trois-Rivières qui compte lui aussi 25 ans de service; M. Louis-Philippe Rompré, retraité; M. J.-P. Bergeron, surintendant régional, et M. Lucien Martin, vice-président national de l'association mentionnée ci-dessus.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

A Grand'Mère

Un local plus spacieux pour la bibliothèque municipale ?

GRAND'MERE. — Le projet mis de l'avant par l'échevin Martial Milette, de Grand'-Mère, pour doter cette ville d'une bibliothèque municipale, semble avoir gagné la sympathie de tous les membres du conseil et de la population. En effet, avant même que l'on ne procède à l'ouverture de la bibliothèque, aménagée dans un petit appartement du sous-sol de l'hôtel de ville, le conseil de ville songe sérieusement à se porter acquéreur d'un immeuble pouvant loger une véritable bibliothèque municipale avec des services adéquats.

On n'a cependant pas encore révélé l'emplacement de ce local afin de ne pas nuire à la bonne marche du projet. On a toutefois déclaré que cette bâtisse était toute désignée pour y aménager une bibliothèque et que les seuls travaux qu'on aurait à y apporter auraient trait à la peinture seulement. En plus de pouvoir recevoir facilement un nombre de 20,000 volumes, cette bibliothèque pourrait être dotée d'une magnifique salle de lecture.

Contrairement à ce que l'on serait porté à croire, ce projet n'en est pas un "porté à l'étude", car on s'en occupe activement. Il se pourrait même que l'acquisition de l'immeuble visé se fasse d'ici un mois. Si ce projet allait comme on l'espère, l'ouverture de la bibliothèque, fixée pour le 15 mars, serait retardée au 1er avril et se ferait dans le nouveau local.

1,000 volumes

A date, on possède déjà environ 1,000 volumes pour la bibliothèque. On procède actuellement au classement des livres que l'on place au fur et à mesure sur les rayons. On s'attend que, d'ici l'ouverture de la bibliothèque, ce nombre aura passé à 1,200. Parmi ces livres, on retrouve des romans, des oeuvre de sciences, d'art, d'histoire, de même que d'autres oeuvres, pour les adolescents surtout.

Des 1,000 volumes que l'on possède, 500 ont été achetés grâce à un octroi accordé par la ville. Le directeur de la maison Fides avait servi de guide dans l'achat de ces livres. Les autres volumes qui garniront les rayons ont été acquis grâce à la générosité de donateurs qui ont donné ainsi un sérieux coup de main à la réalisation de l'entreprise.

Les principaux artisans de la réalisation du projet sont l'échevin Martial Milette, le secrétaire-trésorier de la ville, M. Emile Lacroix et, finalement, M. Michel Danjou, capitaine des Chevaliers de Champlain.

M. Milette avait tout d'abord lancé le projet de la bibliothèque, il y a environ deux mois, et le conseil s'en était immédiatement emparé afin de le réaliser au plus tôt. Le secrétaire-trésorier, M. Lacroix a apporté une somme immense de travail pour voir lui aussi ce projet devenir réalité.

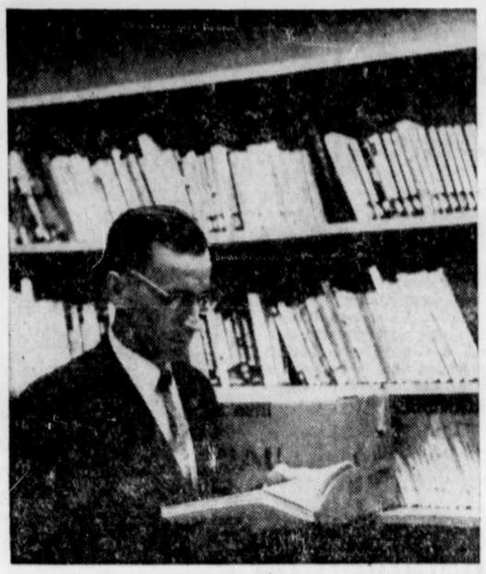
M. Michel Danjou, pour sa part, a habilement piloté les Chevaliers de Champlain, qui se sont occupés de la cueillette de la majorité des volumes. Une campagne se poursuit actuellement dans les écoles pour recueillir d'autres volumes.

Somme toute, personne n'a chômé dans cette affaire et il reste encore beaucoup de travail à accomplir pendant les deux semaines précédant l'inauguration.

La bibliothèque de Grand'-Mère sera probablement ouverte au public deux soirs par semaine au début. Un programme sera ensuite mis sur pied pour en fixer les heures d'ouverture selon le besoin.

Des octrois

Récemment, l'échevin Martial Milette demandait au conseil d'écrire à Québec, afin de mettre le gouvernement au fait que la ville de Grand'Mère avait maintenant sa bibliothèque municipale, manifestant ainsi l'intention de se prévaloir des octrois ordinairement accordés à ces bibliothèques. Cette étape accomplie, d'ici une quinzaine de jours, quelques membres du conseil se rendront à Québec pour obtenir ces subventions. Les octrois du gouvernement provincial aux bibliothèques municipales s'élèvent à 75 p.c. du coût de l'achat des volumes pour la bibliothèque.



PETIT POISSON DEVIENDRA GRAND — A l'instar de ce vieux dicton, la petite bibliothèque municipale de Grand'Mère, qui devrait ouvrir ses portes aux lecteurs de la ville le 15 mars, grandira elle aussi. En effet, avant même l'ouverture du petit local du sous-sol de l'hôtel de ville, on songe déjà à l'achat d'un immeuble plus spacieux. La fièvre de la bibliothèque, apportée par l'échevin Martial Milette, a semé la contagion parmi le conseil et la population. On voit ici l'échevin Milette, l'instigateur du projet qui consulte l'un des livres qui prendra place sur les rayons de la future bibliothèque. A l'arrière, on aperçoit quelques livres qui ont été vérifiés et qui sont prêts à être lus. On possède environ 1,000 volumes actuellement et l'on prétend en avoir 1,200 pour l'ouverture.

Les As juniors de Québec ont donné une leçon de hockey aux Reds 9-4

TROIS-RIVIERES. — Les As juniors de Québec, démontrant facilement leur suprématie qui leur a valu la première position dans l'Association de hockey junior de Québec, ont déclassé les Reds de Trois-Rivières, hier soir au Colisée local, en triomphant facilement au pointage de 9-4 devant environ 1,000 spectateurs.

Cette dernière joute du calendrier régulier n'a pas fourni du jeu trop intéressant, surtout de la part de quelques joueurs du club local, en particulier le cerbère Jim Bégin qui a démontré une nonchalance déconcertante pour le public et ses coéquipiers. Bégin a été déjoué au moins cinq fois sur des buts faciles.

D'autre part, les visiteurs ont pratiqué un jeu d'ensemble simplement merveilleux. Les joueurs de Conrad Parent n'ont jamais démontré autant de cohésion cette saison et ils ont été trop puissants pour les nôtres.

Cette partie, qui n'avait aucune signification quant au classement final de l'une des deux équipes, n'a pas été trop impressionnante, exception faite de la première période ou les deux clubs ont rivalisé de vitesse.

L'arbitre Raymond Hogue a connu une soirée paisible, ne décernant que 12 punitions mineures dont sept aux Reds.

Il faut souligner que les As juniors ont réussi deux buts avec l'avantage numérique et les Reds ont compté deux fois pendant que l'adversaire avait un joueur au cachot.

Les Dufour ont brillé d'un vif éclat. Jean-Marc Dufour des visiteurs a obtenu quatre francs buts, Marc Dufour des Reds a réussi un but et obtint une assistance.

Nolet, avec deux buts, Richer, Ruelland et Grenier avec chacun un, ont été les autres pointeurs du club de la Vieille Capitale.

Guy Bolduc, Claude Boucher et Lehouiller ont aussi obtenu chacun un but pour Trois-Rivières.

Les éliminatoires

Les éliminatoires débutent ce soir alors que les Reds jouent à Shawinigan. Espérons que les Trifluviens feront meilleure figure qu'hier car autrement, notre équipe ne fera pas longue durée avant de subir l'élimination.

Nous avons appris, à l'issue de la joute d'hier, que le jeune Jean-Noël Villemure allait commencer la joute dans les filets des Reds, par suite de la pauvre performance de Bégin.

Voici maintenant le sommaire de la joute d'hier :

Première période

1—Trois-Rivières, Boldue (Dufour, Dolbec) 1:46
2—Québec, Dufour (Ruelland, Richer) 6:42
3—Québec, Dufour (Ruelland, Richer) 11:17
4—Trois-Rivières, Dufour (Harvey) 13:02
5—Québec, Nolet (Régis) 18:57
6—Québec, Nolet 19:03

Punitions : Cadorette, 0:18 ; Black, 10:29 ; Gosselin, 18:32.

Deuxième période

8—Trois-Rivières, Boucher (Bolduc, Black) 7:22

Punitions : Cadorette, 4:20 ; J. M. Dufour, 5:39 ; Ruelland, 9:05 ; Black, 12:40.

Troisième période

9—Québec, Richer (Dufour) 4:44
10—Québec, Dufour (Cadorette) 5:12
11—Québec, Grenier, (Régis) 7:26
12—Québec, Dufour (Régis) 9:18
13—Trois-Rivières, Lehouiller (Black) 18:14

Punitions : Black, 0:13 ; Boucher, 9:46 ; M. Dufour, 16:39 ; Baril et Richer, 18:31.

En province

Les trains et les autobus ont repris le service régulier

De notre édition finale d'hier

Des porte-parole du Canadien National, du Pacifique Canadien et de la Cie de Transport Provincial ont déclaré ce matin que la liaison entre Montréal et les autres coins de la province était maintenant rétablie, même si la plupart des trains et des autobus entraient en gare avec un retard d'une heure ou plus sur leur horaire régulier.

La Police provinciale a révélé pour sa part que toutes les routes importantes de la province sont maintenant ouvertes. L'une des dernières à être débalayée a été la route 2, près de Batiscan, où la circulation n'a été rétablie définitivement que ce matin.

Danger sur le pont Jacques-Cartier

La circulation a été considérablement réduite jusqu'à midi sur le pont Jacques-Cartier, la Police du Port ayant demandé le plus grand malheur des véhicules qui se trouvaient sur leur trajectoire.

Pour ce qui est des convois ferroviaires, tout était également revenu à la normale ce matin, mais les trains étaient forcés de circuler à vitesse très réduite dans un rayon de 20 milles de Montréal, parce que la plupart des signaux électriques des traverses à niveau n'étaient pas encore remis en opération.

Recherches médicales fructueuses

PARIS, (AFP) — Bien qu'elle ait été marquée par d'intéressants progrès en médecine, l'année 1960 n'a pas vu apparaître de remède décisif contre les grands maux du siècle, c'est-à-dire les maladies du coeur et le cancer.

En ce qui concerne les premières, les spécialistes suivent actuellement avec beaucoup d'intérêt l'essai entrepris un peu partout du premier produit capable d'abaisser le taux du cholesterol dans l'organisme. Ce remède, le "Triparanol", ou "Mer 29", pourrait devenir une arme de choix contre l'artériosclérose, mère de la plupart des graves troubles cardio-vasculaires, qui causent actuellement en France 50 p. 100 des décès annuels.

Dans un domaine voisin, celui de la chirurgie du coeur, des progrès techniques ont été réalisés. Le Pr Dubost et son équipe de l'hôpital Marie-Lannelongue, associant le refroidissement poussé à l'utilisation des coeurs-poumons artificiels, ont pu élargir le champ d'application de cette chirurgie d'avant-garde. On commence à oser traiter ainsi, non plus seulement les malformations congénitales chez les enfants, comme la "maladie bleue", mais aussi les cardiopathies acquises, chez l'adulte.

Greffes du rein

Dans un autre domaine d'avenir, celui des greffes, les deux équipes françaises du professeur Hamburger, à l'hôpital Necker, et du professeur Kuss, à l'hôpital Foch, ont réussi à transplanter un rein entre deux patients non "vrais" jumeaux, parvenant même à tenter cette transplantation entre deux êtres qui ne sont liés que par des liens de parenté plus lointains. Malgré tout, des échecs ont prouvé que cette "chirurgie des pièces de rechange pour organismes humains" n'est pas encore au point.

Peut-être le sera-t-elle bientôt, grâce aux importantes recherches menées actuellement dans le domaine ouvert par les lauréats du prix Nobel de médecine 1960, les professeurs Medawar et Burnet, pour leurs travaux sur la tolérance immunologique acquise qui permet à l'organisme d'un nouveau-né d'apprendre à accepter les tissus "étrangers" qu'on lui greffera par la suite.

Dans le domaine de la prévention des maladies, les chercheurs britanniques, qui crurent cette année avoir découvert le virus du rhume de cerveau, n'ont pas encore mis au point un vaccin efficace. Le vaccin contre la rougeole a fait en revanche son apparition tandis que le vaccin contre la poliomyélite mis au point aux Etats-Unis par le professeur Sabin, et qui est basé sur l'utilisation de virus "vivants" atténués, vient de faire l'objet d'une très vaste expérimentation, portant sur plusieurs centaines de milliers d'enfants, un peu partout dans le monde. Ce mode de vaccination deviendra peut-être courant bientôt, concurremment avec celui issu de la technique du Dr Salk, qui utilise des virus "tués".

Deux nouveautés thérapeutiques ont fait grand bruit en 1960 : l'aspirine injectable, utile pour les rhumatisants dont l'estomac ne supporte pas l'aspirine ordinaire, et la nouvelle pénicilline synthétique mise au point en Angleterre pour les patients résistant à la pénicilline ordinaire.

Le dogue anglais

(PC) — Le mâtin, ou dogue anglais, était connu il y a deux millénaires ; on lui attribue l'origine de la plupart des races de dogues qui subsistent aujourd'hui.

Précisions fournies par Moscou

Le "Venusik" est pourvu de mécanismes qui le guident

Paris. (AFP) — La station automatique qui, lancée en URSS le 12 février, poursuit son vol vers Vénus, est pourvue de mécanismes permettant de l'orienter et de la guider dans l'espace, — tel est l'élément le plus sensationnel du long document publié sur la "M.A.S." par la "Pravda" de dimanche matin.

Si aucune précision n'est donnée sur le système de guidage (il ne peut s'agir en fait que de petites fusées auxiliaires ou de cartouches d'air comprimé), il est indiqué par contre que le système d'orientation a été conçu pour remplir les fonctions suivantes :

1—Compenser le mouvement de rotation communiqué à la station lors de sa séparation de la fusée porteuse.

2—Assurer, durant tout le vol, l'orientation par rapport au soleil de la station même et des batteries solaires dont elle est munie.

3—assurer l'exécution dans l'espace de n'importe quelle manoeuvre qui pourrait se révéler nécessaire.

4—orienter en direction de la terre la pointe d'une antennetige lorsque l'engin ne sera rapproché de Vénus, afin d'accélérer la transmission des informations scientifiques.

Dans son dernier communiqué sur le vol de la station, diffusé le 18 février, l'agence Tass indiquait : "La station passera, sans correction de la trajectoire, à 180,000 km (environ 110,000 milles de Vénus", phrase qui n'avait pas manqué de mettre les spécialistes en éveil. La "Pravda" de ce matin annonçant que la station passera à moins de 100,000 km (environ 60,000 milles) de la planète, il n'est pas déraisonnable de penser que les savants soviétiques ont procédé entre temps à une correction de la trajectoire, puisque le journal dit bien, d'autre part, qu'ils en avaient le moyen.

Moscou réserverait une surprise

Il est également plus que probable que tout n'a pas été dit sur le programme établi par les savants soviétiques, et que ceux-ci réservent au monde quelque surprise. Une tentative de photographier Vénus et de transmettre les images par télévision n'est notamment pas à exclure.

On notera que le moment choisi pour la rencontre "M.A.S."-Venus n'est pas celui où la planète sera, certes, le plus près de la terre (conjonction du 10 avril) mais où, ayant le soleil derrière elle, elle nous présentera aussi sa face sombre. La station s'en approchera six semaines plus tard, sous un angle qui lui permettra de "voir" une bonne partie de Vénus éclairée par le soleil. Le soin pris par les savants soviétiques pour assurer la parfaite orientation de l'engin, et surtout de son antennetige, donne également à réfléchir. On sait, en effet, que la communication d'images de TV est d'autant plus lente que la distance est plus grande (qu'on se souvienne de "Lunik III" transmettant des images de la lune à plus de 400,000 km). C'est donc ce genre de transmission que l'on a surtout intérêt à accélérer.

"Actuellement, écrit d'autre part la "Pravda" les mesures sont prises par les instruments destinés à explorer les régions de l'espace situées loin des planètes", ce qui laisse entendre clairement que d'autres instruments encore seront utilisés lorsque l'engin aura atteint l'environnement de Vénus.

Si l'on considère le poids de "Venusik" (643.5 kg), il est évident enfin que les instruments dont on a révélé jusqu'à présent la présence à bord (étude du rayonnement cosmique, des champs magnétiques, de l'érosion météoritique), ainsi que les émetteurs et les batteries, sont loin de "faire le poids". Il suffit de rappeler à ce propos que les Américains sont parvenus à loger un équipement à peu près analogue à bord du "Pionnier V" qui ne pesait que 40.50 kg. Même si les Russes n'ont pas acquis, dans la "miniaturisation" des instruments, la même maitrise que les Américains, il reste une marge assez importante.

Rendez-vous avec Vénus le 19 ou le 20 mai

La "Pravda" a précisé aujourd'hui la date de la rencontre qui était prévue pour "la deuxième quinzaine de mai" — la station sera au rendez-vous le 19 ou le 20 mai, et l'on connaitra alors les véritables buts de l'expérience.

Pour suivre le vol de la station, lui envoyer des ordres et maintenir avec elle la liaison à des millions de kilomètres, un imposant dispositif a été mis place en U.R.S.S.

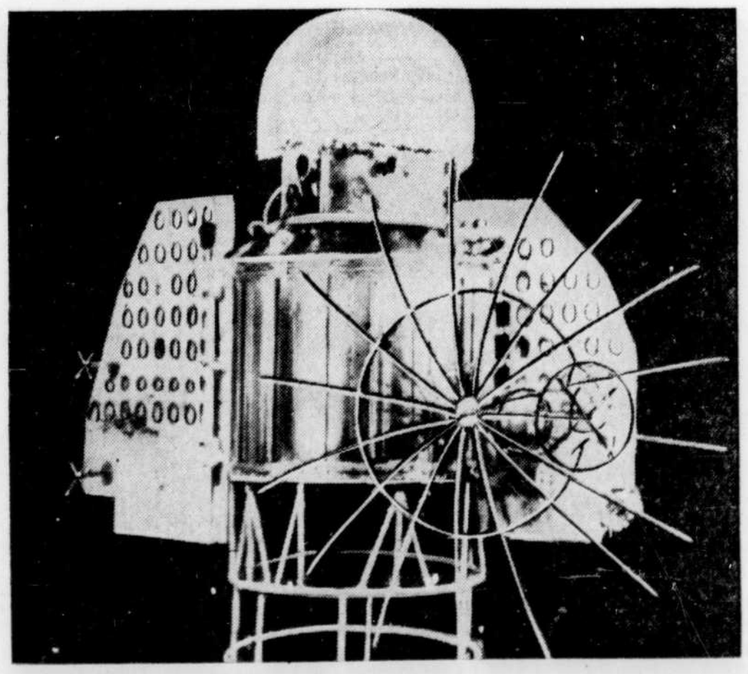
De nombreux centres munis d'antennes très puissantes ont été installés en divers points du territoire soviétique. Ces antennes peuvent être dirigées vers n'importe quel point de l'espace avec une précision remarquable, la marge d'erreur ne dépassant pas quelques minutes d'angle. Des observations sont effectuées également par plusieurs navires envoyés dans différents points du globe.

Les centres d'observation font un large usage de machines électroniques, aussi bien pour diriger leurs antennes que pour interpréter les informations transmises par la station.

La coordination nécessaire de ce travail est assurée par le centre de Moscou.

Ceintures de sécurité

LONDRES. (PC) — Les membres du Royal Automobile Club vont munir leurs voitures de ceintures de sécurité. Son président, M. Wilfrid Andrews, fixe pour consigne à tous les automobilistes : "Une ceinture sauve une vie."



LA STATION INTERPLANETAIRE "VENUSIK" — Transmise par "la Pravda", journal du parti communiste soviétique, cette photo montre l'arrière de la station interplanétaire que l'URSS a lancée le 12 février et qui doit passer près de Vénus vers la mi-mai. Les volets que l'on voit sur le côté sont des piles solaires. L'URSS n'a fourni aucun autre détail sur la construction du Vénusik.

Il ne s'agit pas d'un médecin et son stéthoscope... mais d'un technicien de la compagnie Bell

Ne soyez pas étonné si, dans un avenir rapproché, un technicien de la compagnie de téléphone Bell appuie une sorte de lampe de poche sur votre mur, puis écoute à la manière d'un médecin utilisant un stéthoscope.

Il sera tout simplement à la recherche des fils téléphoniques dissimulés et sa "lampe de poche" sera, à vrai dire, un détecteur électronique à transistor, relié à un téléphone dont le cadran est incorporé au récepteur.

Cette opération sera nécessaire lorsque, au printemps, la compagnie de téléphone Bell offrira gratuitement aux entrepreneurs et aux propriétaires de nouvelles maisons de dissimuler les fils téléphoniques à l'intérieur des murs au moment de la construction.

Selon ce plan, toutes les sorties téléphoniques seront invisibles une fois la maison terminée; quels que soient les endroits où l'occupant décide de faire poser ses téléphones, l'installation ne laissera voir que très peu de fil, et dans certains cas pas du tout. Un étalage de fils téléphoniques dissimulés est en montre présentement aux membres et aux invités de l'Association nationale des constructeurs d'habitation à l'occasion de leur conférence-exposition à l'hôtel Reine Elizabeth.

La compagnie de téléphone offrait déjà ses services au propriétaire ou à l'entrepreneur qui désirait faire dissimuler les fils téléphoniques lors de la construction.

Toutefois, la compagnie prend actuellement des mesures afin d'étendre la portée de son plan avec l'espoir que la majorité des maisons à l'avenir, bénéficieront des avantages qu'offre une installation de fils dissimulés.

Bien que le nombre de maisons auxquelles la compagnie sera en mesure de fournir gratuitement une installation de fils téléphoniques dissimulés dépendra du volume de la construction domiciliaire et du nombre de demandes pour un tel service, on s'attend qu'environ 25,000 habitations du Québec et de l'Ontario soient pourvues de fils dissimulés vers la fin de 1961.

En offrant ce service aux propriétaires et aux entrepreneurs, la compagnie tient compte du fait que les gens ont de plus en plus tendance à déménager, occasionnant ainsi des changements dans l'installation téléphonique, et du besoin croissant d'un plus grand nombre de téléphones à l'intérieur des foyers.

On s'attend à ce que les propriétaires, les entrepreneurs et la compagnie de téléphone tirent avantage de cette nouvelle manière de procéder. Si la maison passe entre les mains d'un autre propriétaire, les téléphones peuvent être changés de place sans que les fils demeurent visibles. Les fils dissimulés assurent un service téléphonique flexible, permettant l'installation d'une variété de téléphones supplémentaires, de plusieurs téléphones principaux, — chacun portant un numéro différent si on le désire ! ou encore des services d'intercommunication pour la maison.

Un porte-parole de la compagnie de téléphone Bell a insisté sur le fait que l'installation des fils téléphoniques dissimulés doit être commencée avant l'isolation et le plâtrage de la maison. Pour éviter tout retard, une demande pour ce genre d'installation doit être faite à la compagnie de téléphone immédiatement après la pose des fils électriques, a-t-il ajouté.

Une fois la construction terminée, l'occupant de la maison choisit l'emplacement des téléphones et le technicien au moyen d'un détecteur électronique, sonde les murs pour capter le signal d'un oscillateur rélié aux fils dissimulés. Puis il perfore un trou à l'endroit exact où le raccordement est requis. Chaque trou est recouvert d'une plaque circulaire en matière plastique laissant ainsi aux murs une apparence de netteté.

Cette semaine à l'U. de M.

De notre édition finale d'hier

Voici, pour cette semaine, le programme des activités de l'U. de M. auxquelles le public est invité à participer.

Mardi, 8 h. 15, salle H'404 — Deuxième de la série de conférences publiques sur le thème "Les Chrétiens et la Liberté". Intitulée 'Déterminismes psychologiques et liberté", elle sera prononcée par M. l'abbé Gaston VENNES, sous les auspices du service d'Extension de l'enseignement et de l'Institut supérieur de sciences religieuses.

Mercredi, midi, salle H'404 — Ciné-Physique présente : "Radio Antennas, Creation and Behavior of Radio Waves" et "Infrared Spectroscopy".

Mercredi, 1 heure à la salle H'404 et 8 heures au C.S. 362 — Conférence de M. Yvon CHARRON, p.s.s., sur "la Culture théologique", intitulée "Intransigeance et humanité de la morale catholique" et prononcée sous les auspices de l'Institut supérieur de sciences religieuses.

Mercredi, 4 heures 45, salle D'714-A — Séminaire de recherche du département de Chimie: "La nature de l'ion carbonium", avec M. Denis GRAVEL, du département de Chimie de l'U. de M.

Vendredi, 8 h. 30, Grand Amphithéâtre — Assemblée de la Société de crimonologie du Québec.

Vendredi, 5 heures, salle G604 — Conférence de M. Jules GILBERT sur **"l'Assurance-hospitalisation au Québec"**, dans le cadre des Micro-Hebdo-Actualités de l'Inst. de Microbiologie et d'hygiène de l'U. de M.

Vol à main armée dans une Caisse populaire

De notre édition finale d'hier

Trois jeunes bandits masqués ont commis un vol à main armée de $1,000 à $1,500 vers 11 h. 30 ce matin, à la Caisse populaire de St-Louis-de-France, 745, est rue Roy.

Portant tous trois des mouchoirs sur la figure, ils se sont emparés rapidement de l'argent, et ont pris la fuite à pied sans molester les clients et les employés de la Caisse.



A LA RECHERCHE DE FILS TELEPHONIQUES — La recherche de fils téléphoniques dissimulés dans les murs deviendra bientôt un fait courant lorsque la Compagnie de Téléphone Bell du Canada offrira d'installer gratuitement les fils téléphoniques pendant la construction des maisons. Suivant ce nouveau procédé, lorsque la construction sera terminée aucune prise de courant ne sera exposée à la vue, et les appareils téléphoniques pourront être installés n'importe où sans fils visibles.

En réponse à Khrouchtchev

Nehru se dissocie de la campagne contre M. "H"

De notre édition finale d'hier

D'après PA, AFP, Reuters

"Soulever en ce moment la question du remplacement de M. Hammarskjold ou d'une réorganisation de l'ONU serait rejeter, à l'arrière-plan des problèmes plus importants comme ceux du désarmement et du Congo," a déclaré hier M. Nehru, devant le Parlement indien, en commentant le message que lui a fait parvenir le premier ministre soviétique.

Cette déclaration semble donc indiquer que le premier ministre de l'Inde n'appuiera pas la campagne déclenchée par M. Khrouchtchev contre le secrétaire général des Nations unies.

M. Khrouchtchev a également envoyé des messages à la plupart des chefs d'Etat européens, africains, asiatiques et sud-américains. Jusqu'ici aucune note du genre n'est parvenue au président américain.

On ignore encore si tous les messages avaient la même teneur. Dans ceux qu'il a communiqués au premier ministre de l'Inde et au premier ministre britannique, M. Khrouchtchev demandait outre le remplacement de M. "H" et la réorganisation de l'ONU : le retrait de l'ONU au Congo et la formation d'une commission de pays africains qui aiderait les Congolais à résoudre leurs problèmes ; des sanctions contre la Belgique, qualifié d'"agresseur" ; la reconnaissance du gouvernement Gizenga comme le seul gouvernement légitime du Congo ; l'arrestation du major général Joseph Mobutu et du premier ministre Tshombé et le désarmement de leurs "bandes".

M. Khrouchtchev s'est de plus opposé à l'institution d'une enquête sur l'assassinat de M. Lumumba. Il estime que les "colonialistes pourraient profiter d'une telle enquête pour manoeuvrer de façon à éviter toute punition aux meurtriers de M. Lumumba".

Les cordons-bleus raffolent des saucisses fumées Hygrade



à cause de leur incomparable saveur de viande pure! Les saucisses fumées Hygrade, toutes fraiches et bien nourrissantes, font les délices des enfants (et de leurs ainés, aussi!). Les saucisses fumées Hygrade se vendent plus que celles de n'importe quelle autre marque! Toutes les viandes Hygrade sont choisies par des spécialistes pour assurer leur qualité et leur fraicheur!



AVEZ-VOUS GOÛTÉ AU DÉLICIEUX SALAMI TOUT BOEUF DE HYGRADE?

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



La saison de hockey à Trois-Rivières, ainsi qu'à Shawinigan, tire à sa fin, mais avant de fermer définitivement les portes de ces deux centres de sport, des milliers d'amateurs en auront vu de toutes les couleurs, au cours des deux prochaines semaines . . . Il s'agit, tout le monde l'a deviné, d'une série entre les deux meilleures équipes de calibre junior dans la Mauricie, les Cataractes, de Shawinigan, dirigées par Jean-Marc Milette et Jack St-Onge, et les Reds, de Trois-Rivières, pilotés par Del Dugré et Jos Ferron . . . Cette semi-finale de quatre sur sept pourrait bien aller à la limite des sept joutes. Le vainqueur aura ensuite de belles chances de remporter les honneurs de la finale contre les Québecois. On sait que l'autre série du circuit Léopold-Cloutier mettra aux prises les deux clubs de la Vieille Capitale, les As juniors, pilotés par Martineau et Parent, et les Citadelles, dirigées par Paul Dumont et Len Corriveau . . .

Depuis des années, les Cats et les Reds se font une lutte sans merci dans les éliminatoires et la série de cette année sera tout aussi intéressante et fertile en incidents de toutes sortes . . . Nous espérons que les dirigeants de la ligue sauront choisir des arbitres, qui se feront respecter en tout temps . . . Roger Landry et Hogue sont à peu près les deux seuls arbitres, avec Clément Bédard, qui puissent exercer un contrôle efficace sur les joueurs des deux clans . . . Les dirigeants de clubs devraient aussi avoir assez de maîtrise sur leurs joueurs pour les mettre à la raison, s'ils viennent à se surchauffer trop rapidement . . . Nous aimons beaucoup le hockey moderne où la vitesse et l'ensemble font d'un club bien ordinaire un groupe prolifique . . . Mais nous détestons la rudesse et la brutalité, qui n'ont pas leur raison d'être dans ce sport national des Canadiens. . . .

Jos Ferron et ses protégés devront au moins gagner une fois à Shawinigan et ne pas perdre une seule joute au colisée local, s'ils veulent éliminer leur tenace ennemi . . . Par contre, les Cats, qui ont terminé le calendrier régulier en deuxième position, auront l'avantage de la glace, ce qui sera pour beaucoup dans cette courte série . . . Quelle équipe atteindra la finale? Il serait extrêmement difficile de prédire la gagnante, car les joutes de 1960-61 entre les Reds et les Cats ont tantôt été des plus enlevantes et parfois monotones . . . Mais une chose est certaine; les spectateurs seront bruyants aux deux endroits et il faudra un service de policiers pour mettre à la raison les quelques têtes folles, qui se font un malin plaisir de soulever l'assistance et les joueurs pour des sottises allant jusqu'à retenir les joueurs, lorsqu'ils patinent le long de la rampe . . .

Même si dans la Vieille Capitale, les experts favorisent les Citadelles, pilotées par Len Corriveau pour éliminer les As juniors, qui ont toute de même fini en tête du classement; on ne peut en dire autant de la série entre les Cats et les Reds . . . Que feront les Mongrain, Boucher, Joncas, Carrier, du Shawinigan, contre les Claude Boucher, Marc Dufour, Bolduc, Dolbec, du Trois-Rivières? Ce sont tous de jeunes, mais robustes athlètes, qui ne demandent pas mieux que de s'affronter pour prouver leur réelle valeur . . . Nous ne croyons pas que la série sera une affaire rapide, soit en quatre joutes . . . Le gagnant devra se surpasser et il éliminera son adversaires en six ou sept joutes . . .

Cette semi-finale, qui doit débuter ce soir à Shawinigan, attirera probablement un record d'assistance et l'on ne serait pas surpris si la série ne totalise pas un autre record, celui d'avoir attiré le plus grand nombre de sportifs . . . Que les deux clubs en présence s'occupent de jouer au hockey et non tenter de se démolir, et alors l'on verra à l'oeuvre des jeunes qui sont, pour la plupart, de futures étoiles du hockey professionnel . . .

Contre le St-Tite

Un gain de 7-6 donne le championnat aux Sélects

GRAND'MERE. — Il a suffi d'une seconde de jeu pour permettre aux Sélects, de Grand'Mère, de remporter le championnat de la ligue de hockey des comtés de Champlain et de Laviolette. En effet, les Sélects, de Grand'Mère, ont défait le St-Tite 7-6 dimanche dernier, lors de la dernière rencontre régulière de la saison.

La rencontre de dimanche aura été dramatique au possible. Avec le compte égal de 6-6 et alors qu'il ne restait qu'une seconde de jeu dans la joute, les deux clubs semblaient devoir jouer en supplémentaire, mais une erreur d'un joueur du St-Tite a coûté le championnat à ce club. C'est Yvon Elliott des Sélects, qui a enregistré le but victorieux avec un dur lancer durant une punition à Damphousse, du St-Tite. La grande étoile des Sélects fut cependant André Lapolice avec trois buts. Boisvert, Champagne, Lord et Elliott ont réussi les autres buts des vainqueurs. Pour le St-Tite, J. Perron et R. Damphousse ont brillé avec chacun deux buts, Moreau et Bordeleau avec chacun un. A. Gélinas a aussi brillé à la défensive pour les Sélects, de même que le gardien de buts, Raymond Boucher. Celui-ci est d'ailleurs le meilleur gardien de buts de la ligue avec une moyenne de 2.90.

C'est le premier championnat remporté par une équipe de Grand'Mère depuis cinq ans. Les Sélects, qui, à la suite de leur victoire ont obtenu le trophée Adrien Bureau, doivent cependant le championnat à leur instructeur Réal Trépanier. Les séries éliminatoires devraient débuter mercredi à Grand'Mère. Voici le classement final de la ligue de hockey des comtés de Champlain et de Laviolette :

	J	G	P	N	Pts
Selects	18	14	3	1	29
St-Tite	18	14	4	0	28
Ste-Thècle	18	4	13	1	9
St-Narcisse	18	3	15	0	6

SOMMAIRE DE LA JOUTE

Première période

1—Selects, Boisvert (Maurais, Lord) 0:51
2—Selects, Lapolice (Gélinas, Champagne) 2:18
3—St-Tite, R. Damphousse 2:28
4—St-Tite, Moreau (Buist) 11:06
Punition : aucune.
5—St-Tite, J. Perron (R. Damphousse) 0:30
6—Selects, Lapolice (Champagne, Maurais) 2:15
7—St-Tite, J. Perron (Damphousse) 6:33
8—St-Tite, Bordeleau (J. Perron) 14:18
9—Selects, Champagne (Lapolice) 15:00
Punitions : Gélinas, 7:15 ; Elliott 4 m. 17:48 ; Moreau, 17:48.

Troisième période

10—Selects, Lapolice (Maurais) 10:45
11—St-Tite, R. Damphousse (J. Perron) 12:36
12—Selects, R. Lord (Boisvert, Caron) 14:30
13—Selects, Elliott (Caron) 19:59
Punitions : Gélinas, 2:08 ; Damphousse, 19:06.



CLEMENT LESSARD, CHAMPION. — Clément Lessard a remporté le gros lot en plus de défendre avec succès son titre de champion dans le tournoi "ABAT DE RIGUEUR", disputé tous les dimanches après-midi au Benny Bowling, de Grand'Mère. Cinq abats d'affilée lui ont valu de décrocher les $60 accumulés depuis le début du tournoi, plus $5 pour l'avoir emporté sur l'aspirant Jos Perron. Lessard a terminé cette belle poussée avec un total de 91 sur une possibilité de 100 points.

A Shawinigan

Le Grand-4 champion de l'O.T.J. de St-Boniface

SHAWINIGAN — Les joueurs du club Grand-4 de St-Boniface ont remporté le championnat de hockey de l'OTJ de St-Boniface, à la suite d'une victoire de 6 - 1 aux dépens des joueurs du club du 6ème rang.

Normand Désaulniers a été la grande étoile des vainqueurs avec trois buts, tandis que Marchand et Gélinas en ont réussi chacun un. Les deux frères Lampron et R. Clermont ont aussi brillé pour les vainqueurs, tandis que M. Lafrenière s'est distingué dans les filets.

Les éliminatoires de la ligue de l'OTJ, débuteron tsous peu. Le vainqueur s'assurera le trophée de l'OTJ, celle-ci est patronnée par M. le curé N. St-Pierre et M. l'abbé Hamel, vicaire de St-Boniface.

Joutes éliminatoires de la ligue Juvénile, ce soir

TROIS-RIVIERES. — Les éliminatoires de la ligue de hockey juvénile de l'O.T.J. se continueront ce soir au Colisée de Trois-Rivières.

Dans la joute initiale, qui débutera à 7 h. 15, les Reds de Ste-Cécile feront l'impossible pour éviter l'élimination contre le Patronage St-Charles. Dans cette série semi-finale trois de cinq, le patro détient une victoire et deux joutes nulles pour un total de quatre points sur une possibilité de six. C'est dire que les Reds seront éliminés s'ils perdent ce soir.

Vers 8 h. 30, les clubs Ste-Madeleine du Cap et Ste-Marguerite commenceront une série semi-finale deux de trois.

Puis, vers 9 h. 45, aura lieu une joute de la ligue juvénile spéciale entre les équipes de Normanville et St-Louis.

Au tournoi provincial

Belle figure d'une équipe trifluvienne de ballon-panier

TROIS-RIVIERES. — Une équipe de ballon-panier de Trois-Rivières, formée exclusivement d'étudiants et dirigée par Marcel Duval, a fait belle figure lors d'un tournoi provincial de calibre senior "B", qui a eu lieu en fin de semaine dans la métropole.

Après avoir triomphé du St-Sylvestre de Québec, en semi-finale, l'équipe trifluvienne a affronté celle de Yvan Couture de Montréal pour perdre en finale par 36-29 soit une marge relativement serrée.

Monique Germain s'est tout particulièrement distinguée dans ces deux rencontres.

Il est bon de souligner que les étudiants de notre ville n'ont pu se reposer beaucoup entre les deux parties et la fatigue a eu raison d'elles dans les dernières minutes de la rencontre finale.

La performance de l'équipe de ballon-panier du Pavillon mérite certainement d'être signalée et il est à espérer que la gent féminine, qu'on semble oublier trop souvent dans les sports, puisse à nouveau faire honneur à Trois-Rivières dans ce domaine.



LES CHAMPIONS DE ST-BONIFACE — Le club du "Grand 4" de St-Boniface-de-Shawinigan est sorti victorieux de la ligue paroissiale de l'OTJ, dernièrement. De gauche à droite, sur la première rangée, MM. L. Désaulniers, G. Marchand, M. Lafrenière, J. Marchand, et L.-P. Blais; sur la deuxième rangée, dans le même ordre, MM. Henri Désaulniers, instructeur, J. Lampron, R. Clermont, N. Désaulniers, R. Blais, R. Gélinas et Y. Lampron.

Les Reds et les Cataractes inaugurent ce soir leur série semi-finale 4 de 7

SHAWINIGAN. (J. M. H.) — Deux rivaux de longue date, les Cataractes de Shawinigan et les Reds de Trois-Rivières, entreprennent ce soir, à l'arena de Shawinigan, à 8 h. 15, la série semi-finale "B" de 4 de 7.

Que réserve cette série, qui suscite toujours un vif intérêt chez les partisans des deux clubs? Encore une fois, on peut s'attendre à une lutte acharnée entre les deux clubs, qui veulent exprimer leur supériorité dans des duels excitants. On prévoit une foule record, ce soir pour voir les deux équipes de la Mauricie à l'oeuvre.

Jadis, les Cataractes et les Reds se suivaient dans les premières positions du classement, surtout dans le circuit Laurentien. Cette saison, les Cataractes ont pour ainsi dire eu le dessus en terminant deuxièmes dans le classement, tandis que les Reds s'assuraient de peine et de misère une place dans les éliminatoires. Il faut dire toutefois que les Reds ont connu un mauvais début de saison, mais les Cataractes ont eu eux aussi leur mauvais moment, soit un milieu de saison médiocre. Ce n'est qu'à la deuxième moitié de la cédule régulière que les Cataractes se sont mis résolument à l'oeuvre par une série de triomphes qui les ont conduits au deuxième rang du circuit.

Un petit changement demeure cependant avant le début de la série. Les années passées, on a vu deux pilotes d'expérience, Sonny Ainslie et Jos Ferron, jouer de ruse et de finesse dans les victoires de leurs clubs. Cette saison, le vieux renard et bouillant instructeur qu'est Jos Ferron, est encore là, mais à Shawinigan, un jeune pilote, plein de fougue, croise le fer contre lui. Les deux pilotes ont connu des difficultés cette année avec leur club. Pour sa part, le pilote Jack St-Onge, a trouvé la clef de l'énigme en bâtissant de bonnes lignes d'attaque qui ont fonctionné à merveille depuis deux mois. De plus, Jack St-Onge a un devoir à remplir, celui de racheter la défaite des Cataractes contre les Reds, l'an dernier. On se souvient que l'an dernier, les Cataractes, après avoir remporté le championnat de la cédule régulière, ont été défaits en finale contre les Reds de Trois-Rivières. Cette année, les Cataractes n'ont pas l'intention de se faire damer le pion de nouveau, et ils déploieront beaucoup d'agressivité pour triompher décisivement des Reds.

La fin de saison dans la Ligue Provinciale Junior est tournée en queue de poisson alors que toutes les joutes ont été cancellées, à cause de la tempête de neige qui a sévi dans la province. Aussi, à la suite d'une assemblée de ligue, a-t-on décidé de commencer au plutôt les séries éliminatoires. La série entre les As et les Citadelles va débuter mercredi à Québec.

Quoique sur papier, les Cataractes semblent former une plus puissante équipe que les Reds, ces derniers, pourraient de nouveau causer une surprise. L'instructeur Joe Ferron aligne entre autres le fougeux Claude Boucher. Celui-ci a un tempérament plutôt vif, mais c'est un excellent joueur de hockey et dangereux autour des buts. Les Reds alignent également d'autres excellents joueur dans les Dufour, Dolbec, Bolduc, Lehouiller, Descormiers, Harvey, Black et autres. Il semble bien que Villemure plutôt que Bégin protégera la cage des Reds.

Quant à l'équipe locale, elle sera au grand complet pour la joute de ce soir, à l'exception peut-être de Claude Jonças, qui ne serait pas entièrement remis de sa blessure. Claude Denoncourt gardera les filets des Cataractes, ce soir. La défensive du club sera de nouveau confiée aux Jean-Claude Pronovost, Claude Pagé, Gilles Poisson, Normand Carrier et Claude Lampron. L'instructeur Jack St-Onge comptent sur eux pour ralentir les joueurs adverses qui oseront s'aventurer dans la zone locale. Quant à l'offensive du Club, le pilote Jack St-Onge compte sur eux protégés démontreront aux Reds leur savoir-faire autour des buts. Cette saison, le dangereux André Boucher, qui a compté cinq buts lors de la dernière joute locale, sera à surveiller étroitement. Il évoluera en compagnie de Chamberland et Bourassa. Advenant le retour au jeu de Claude Joncas, celui-ci jouera en compagnie de Champagne et Scalzo. Enfin, le troisième trio sera confié aux soins de Pierre Lord, Claude Argouin et Gélinas. Ce trio s'est amélioré considérablement depuis le début de la saison et pourrait bien causer des ennuis au cerbère adversaire.

La rencontre de ce soir promet d'être excitante. Une partie se gagne cependant sur la glace et les Cataractes devront le prouver, ce soir. Chose certaine, les spectateurs assisteront sûrement à une rencontre sensationnelle.

Assemblée de la ligue de baseball à Louiseville

TROIS-RIVIERES. — L'Assemblée annuelle de la ligue de baseball intermédiaire de la Mauricie, aura lieu ce soir à 8 h. 30 à l'hôtel du Boulevard, à Louiseville.

Ce circuit, qui a connu un franc succès en sa première saison en 1960, décidera s'il continuera son activité avec quatre ou six équipes cet été.

MM. Camille Lebon et Bernard Champoux, respectivement président et trésorier, présenteront des rapports sur l'activité de 1960. Les clubs seront alors priés de se prononcer sur la prochaine saison.

St-Alexis-des-Monts, St-Paulin et Louiseville sont assurés de jouer encore cet été, tandis qu'on mentionne Berthierville pour remplacer Maskinongé.

Toute équipe intéressée à jouer dans ce circuit est invitée à se faire représenter à l'assemblée de ce soir.

Ce soir, St-Pat's fera face à l'élimination

TROIS-RIVIERES. — La ligue de ballon-panier de la Cité pourrait bien terminer ses activités ce soir, advenant une défaite du St-Pat's.

En effet, le Pavillon, qui a fini en tête du classement des clubs durant la saison régulière, pour ensuite éliminer les Loisirs de St-Sacrement en semi-finale, mène 1-0 dans la grande finale deux de trois, ayant triomphé du St-Pat's 51-27 la semaine dernière.

Les Irlandais, qui sont acculés au mur, tenteront l'impossible ce soir pour vaincre le Pavillon et niveler les chances 1-1. Cette importante rencontre aura lieu au gymnase du Pavillon Mgr St-Arnaud et débutera à 8 heures.

Il sera intéressant de suivre les Nameth, Germain, Riley, O'Connor, Gray, Kendall du Pavillon ainsi que les Potter, O'Connor, Doucet, Beggs, Dickson, Robillard, Ryan, du St-Pat's.

Si une troisième partie est nécessaire pour déterminer le champion des éliminatoires, elle sera présentée mercredi soir à 9 heures sur le plancher du Pavillon Mgr St-Arnaud.

Elections à La Tuque en juillet

LA TUQUE. (G. B.) — Des élections municipales auront lieu à La Tuque, le premier lundi juridique de juillet. Le maire Onésime Dallaire mettra ainsi un terme à son deuxième mandat de trois ans, tandis que les échevins Maurice Larouche et Thomas Harvey poseront probablement à nouveau leur candidature. Par ailleurs, MM. Richard Rioux, Roland Villeneuve et Alfred Bolduc ne seront pas mis en élection, puisque leur mandat ne finira que l'an prochain.

On se souvient que M. Dallaire a été élu pour la première fois à la mairie en 1955, après une lutte qu'il avait livrée à M. Joffre Pilon, maire sortant. Trois ans plus tard, en 1958, M. Dallaire était réélu par acclamation.

Sous son administration la ville de La Tuque a connu un essor considérable. De nouveaux quartiers ont été construits et des améliorations sensibles au chapitre de l'industrie sont venues apporter encore un peu plus de bien-être parmi la population.

Bien qu'isolée dans la haute Mauricie, la ville de La Tuque n'en est pas moins une métropole où convergent plusieurs organismes régionaux. L'industrie forestière et plus particulièrement la fabrication du papier demeurent sa raison d'être.

Ligue Commerciale

Le Castel-des-Prés surprend le Garage Bédard, gagnant 2-1

TROIS-RIVIERES. — Dans des joutes enlevantes au possible de la ligue Commerciale de hockey, disputées samedi soir au Colisée de Trois-Rivières, le Castel-des-Prés et le Centre-de-la-Paix sont sortis vainqueurs.

Le Castel-des-Prés a causé la surprise de l'année dans le circuit Alexandre Michaud, ayant raison du Garage Bédard de Ste-Marguerite au compte de 2-1. Jacques Jolin et Denis Laroche ont réussi les buts de l'équipe de Ste-Catherine-de-Sienne pendant que Jean Dupont a évité le blanchissage aux représentants de la paroisse Ste-Marguerite.

Dans l'autre joute à l'affiche, le Centre-de-la-Paix a rejoint le Garage Bédard en première position, infligeant une défaite de 6-1 à l'Auberge du Coin, du Rang Ste-Marguerite.

Jacques St-Pierre, le meilleur compteur de la ligue, a encore une fois brillé pour le Centre-de-la-Paix avec trois buts, pour accomplir le tour du chapeau. René Bédard, Gaétan Hubert et Arthur Pronovost ont compté les autres buts.

Gilles Meunier a réussi l'unique but de l'Auberge du Coin.

Il reste encore trois programmes avant de compléter le calendrier des joutes régulières.

Dans la Ligue industrielle

Wayagamack et Wabasso se rencontrent demain soir

TROIS-RIVIERES. — Le champion des éliminatoires de la ligue de hockey Industrielle du président Honorius Francoeur sera connu demain soir.

En effet, les équipes de la Wabasso et de la Wayagamack se rencontreront mercredi à 8 heures au Colisée local dans la cinquième et dernière rencontre de la série finale de cinq. Les deux clubs sont présentement sur un pied d'égalité 2-2 et la joute de demain sera donc décisive.

Le Wabasso de Claude Landry avec ses Désaulniers, Larose, Poulin, Plourde, Quickley, Young a remporté deux victoires consécutives au début de la série et semblait s'acheminer facilement vers la conquête du Restaurant Blue Bird.

Mais le Wayagamack de Jacques Croteau, champion de l'an dernier, et n'ayant subi aucune défaite au cours du calendrier régulier, se mit définitivement au travail pour gagner deux parties d'affilée et niveler les chances 2-2.

Il faut dire que Jack Richard, Edouard Biron, Monfette et autres, après une courte abscence, ont redonné au Wayagamack sa puissance des beaux jours.

Quel club sortira vainqueur de la joute et sera proclamé gagnant des éliminatoires? Nous le saurons demain soir en assistant à la dernière joute de la ligue Commerciale.

St-Stanislas et Champlain en finale de l'Intercomtés

ST-STANISLAS. (DNC) — La série finale 3 de 5 de la ligue Intercomtéss, section sud, a débuté vendredi soir, à l'aréna de Grand'Mère, entre Champlain et St-Stanislas.

Champlain a triomphé par 5-3 des champions de la ligue, grâce à un ralliement de 3 buts à la troisième période, et une mise en échec rude.

SOMMAIRE

Première période

1—Champlain, C. Roux (N. Beaudoin) 5:48
2—Champlain, M. Bourdeau (Roux) 9:21
3—St-Stanislas, J. Jacob (R. Jacob) 10:59
Punitions : Trudel, Rochefort.

Deuxième période

4—St-Stanislas, M. Thiffault (Carpentier) 8:30
5—St-Stanislas, M. Thiffault (Trudel) 14:59
Punitions : Rousseau, Perron.

Troisième période

6—Champlain, Valois (Beaudoin) 7:12
7—Champlain, Beaudoin (Valois, Rochefort) 10:59
8—Champlain, Bourbeau 13:34
Punitions : A. Brouillette, Rochefort, Tourigny, Roux.

L'échevin responsable de tous les avatars!

TROIS-RIVIERES — C'est toujours la faute de l'échevin qui ne s'occupe pas de ses affaires, semblent se dire certains contribuables quand mal leur en prend de trouver un responsable à la suite des dommages causés à leurs automobiles, dommages qui sont naturellement toujours entraînées par le mauvais état des rues. Ainsi l'échevin se voit souvent affublé de plaintes multiples, même s'il s'agit des rues de la municipalité voisine.

C'est à quoi doit faire face l'échevin Paul-Emile Ouellette, de la municipalité de la banlieue. Plusieurs automobilistes se sont plaints de la condition de la route Ste-Marguerite dans les limites de la ville.

Aussi l'échevin Ouellette a-t-il demandé au conseil de faire pression auprès de la ville pour qu'elle remédie à la situation, du fait que c'est dans son territoire.

Mais l'échevin Armand Charbonneau s'est déclaré d'avis qu'il serait mal venu de recommander à la ville de voir à l'état de ses rues. "Il serait sans doute plus sage pour les automobilistes de faire pression sur la ville", de dire M. Charbonneau.

Le maire Jules Montour a secondé son collège en disant : "Que penseriez-vous, si un jour la ville nous recommandait de mieux entretenir telle ou telle de nos rues".

Accident en mer ; mort d'un marin

LA CORUNA, Espagne. (PA) — Le pétrolier canadien de 17,849 tonneaux "Andors Fortuna" et le pétrolier libérien "Point Lacre" sont entrés en collision hier, à environ 30 milles au large du cap Torinana, en Espagne. Un marin du navire canadien est mort des suites de blessures causées par l'accident. Le pétrolier canadien est fortement endommagé, mais l'autre navire a pu continuer sa route.

Le navire-remorque allemand "Atlantic" a pris la mer pour ramener le pétrolier canadien au port d'El Ferrol del Caudillo. L'Andros Fortune était en route du Golfe Persique à Hambourg.

Rencontre en finale des Castors et du St-François

SHERBROOKE — Le St-François et les Castors se sont mérités le droit de se rencontrer en finale pour le championnat des éliminatoires de la Ligue Junior de Sherbrooke alors qu'ils ont respectivement éliminé les Maroons et les Indiens dans les deux dernières joutes semi-finales, disputées, hier soir, à l'aréna local.

Il s'agissait de deux séries de deux joutes au total des points. Le St-François avait remporté la première au compte de 5-0 et les Maroons, bien qu'ils aient remporté une victoire de 3 - 0 hier soir, ont dû s'incliner devant le St-François qui a gagné ainsi la série au compte de 5 - 3.

Dans la deuxième semi-finale, les Indiens avaient remporté les honneurs de la première joute 2 - 1, mais, hier soir, les Castors de Pat Murphy se sont ralliés et ont gagné cette deuxième joute 4 - 1 remportant ainsi la série au compte de 5 - 3.

La série finale, qui en sera une de 2 de 3, débutera lundi prochain au même endroit et ne manquera certainement pas de piquant. Les Castors ont eu le dessus sur le St-François durant la saison régulière, mais cette dernière équipe vient d'éliminer les puissants Maroons et ils peuvent encore causer une deuxième surprise en ayant raison des Castors, déjà champions de la saison régulière.



L'EQUIPE F. DESCHESNES DU CAP REMPORTE LES HONNEURS — L'équipe F. Deschesnes du Cap-de-la-Madeleine a remporté en fin de semaine les honneurs du bonspiel mixte Invitation du club de curling de Grand'Mère, en battant en finale l'équipe F. Morissette du club Wabasso de Trois-Rivières, 10-3. On voit ici, de gauche à droite, Mlle Pierrette Laliberté, lead; F. Deschesnes, skip; Léon Lamy, 2e, et Mlle Suzanne Beauchesne, 3e.



CHEZ LES TECHNICIENS — Le bonspiel des Techniciens professionnels de Shawinigan a été tenu en fin de semaine au club de curling Shawinigan-Est. Plus de 22 équipes participaient à ce tournoi. L'équipe Albert Gauthier a remporté les honneurs. On voit ici au moment de l'ouverture, M. Gilles Levasseur (au centre), membre bienfaiteur du Chapitre de Shawinigan des Techniciens professionnels, lançant la première pierre. Il est accompagné de MM. Roméo Lanneville, président du Chapitre de Shawinigan, et A.-A. Désaulniers, organisateur du bonspiel.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Utiliser la Commission d'urbanisme

Une politique qui tend à se généraliser en matière de zonage

SHERBROOKE — Une politique de plus en plus générale se dessine au conseil municipal en ce qui touche les demandes d'amendements au règlement de zonage.

Une intervention de l'échevin Carrier Fortin clairement appuyée par le maire Armand Nadeau a amené les édiles à référer de plus en plus de cas à la Commission consultative d'urbanisme et de ne décider qu'à la lumière de ses recommandations si les demandes doivent se rendre ou non jusqu'aux propriétaires des zones intéressées.

Soulevant une question de principe, le représentant du quartier centre a tout d'abord voulu une application immédiate de cette politique en renvoyant à la commission consultative le règlement no 1094, autorisant la construction d'une station de service au coin des rues Denault et Dieppe en raison de l'acquisition à cette fin du terrain par M. Paul Bourque avant l'adoption du nouveau règlement de zonage et avant même l'amendement majeur de 1957 à l'ancien règlement pour limiter les postes d'essence.

Croyant tout d'abord qu'il s'agissait du règlement 1094, Me Fortin avait tout d'abord demandé la remise de la lecture du règlement no 1093, mais il s'est ravisé une fois informé qu'il s'agissait du cas d'admission de l'industrie Morgan Glove dans une zone commerciale.

Dans le cas de M. Bourque Me Fortin trouvait qu'il y avait cependant moins urgence, mais il s'est rendu aux raisons de ses collègues à l'effet qu'on se trouvait en face d'une situation de droits acquis, même s'ils n'avaient pas été assurées en temps opportun par l'obtention d'un permis de construction.

Le président de la Commission d'administration générale a affirmé que le conseil ne devait pas se laisser submerger de demandes d'amendements au zonage au gré de la fantaisie des contribuables. Autrement, il trouve que d'ici quelques mois, on se retrouvera en face d'une multitude d'amendements, tout comme c'était le cas avec l'ancien règlement.

Même sur la question des droits acquis, Me Fortin estime que le règlement n'a pas tellement changé, depuis que la ville a entrepris de se donner un plan d'urbanisme et a annoncé sans restriction la venue d'une nouvelle politique de zonage, les gens lui paraissent avoir été suffisamment mis au courant et avoir disposé d'assez de temps pour protéger les droits qu'ils croyaient avoir acquis.

Enfin, le représentant du quartier centre a salué le réveil de la population aux problèmes municipaux par l'entremise des divers corps publics de la ville. Il y voit une nette amélioration sur l'apathie générale qu'on avait à déplorer il y a encore cinq ans. Aussi ne faudrait-il pas décourager ces bonnes volontés en les ignorant.

En matière de zonage, la commission consultative d'urbanisme lui parait le tribunal idéal — encore que ses recommandations ne lient pas le conseil — parce qu'elle compte des représentants de presque tous les corps publics. A l'administration municipale donc, selon Me Fortin, de se montrer logique avec la demande de collaboration publique qu'elle a déjà formulée.

Le maire Armand Nadeau a qualifié de très à propos l'intervention de Me Fortin. Il a dit entre autres que la ville aurait tort de refuser une offre de services aussi éclairés que bénévoles que celle de la commission consultative d'urbanisme. Le conseil éviterait du même coup, selon le premier magistrat, de donner en cette matière une impression de favoritisme à la population.

L'échevin J.-M. Jeanson a parlé dans le même sens.

Pour sa part, l'échevin Paul-M. Gervais a dit que le règlement de zonage permet de diriger le développement de la ville et ne devrait pas faire l'objet d'amendement dans les nouveaux secteurs. Dans les vieux, cependant, il lui apparaît que des situations de fait resteront à régler.

L'échevin Marcel Savard avait auparavant déclaré que certaines injustices imputables à personne n'en réclament pas moins les corrections qui s'imposent et que c'est le devoir du conseil de voir à ce qu'elles soient apportées.

Nécrologie

M. ARTHUR JACQUES

MAGOG. — M. Arthur Jacques, époux de Violette Dugay, 201 rue St-Patrice est, à Magog, est décédé à l'âge de 48 ans.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église Ste-Marguerite.

M. CHARLES LAMBERT

CHESHAM. — M. Charles Lambert, époux d'Apolina Audet, de Chesham, est décédé à l'âge de 78 ans.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église Notre-Dame-des-Bois.

M. EDMOND ST-PIERRE

SHERBROOKE. — M. Edmond St-Pierre, époux de Marie-Emma Simonneau, de Sherbrooke, est décédé à l'hôpital d'Youville, à l'âge de 77 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Mme Gaston Rousseau (Nelda), Mme Roland Gaboriault (Claire), Mme Dominique Beaudet (Lorraine), Mme Maurice Tanguay (Yvette), Mme Lucien Dion (Jeanette), Mme Georges Beaulieu (Simonne), Mme Jean-Paul Dussault (Florence), toutes de Sherbrooke ; ses soeurs, Mme Wellie Tremblay, Célanire et Elise Ouellet.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église St-Jean-Baptiste.

Mme JOSEPH DESROCHERS

SHERBROOKE. — Mme Joseph Desrochers, née Olive Rivard, de Sherbrooke, est décédée à l'âge de 85 ans.

Elle laisse ses enfants : Adrien Rochette, de Sherbrooke, Mme Henri Thibault (Adèle), de Sherbrooke, Donat, du New Jersey, Mme Alphée Gaudet (Emilia), de Sherbrooke, Olivier.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à la basilique St-Michel.

M. CYRILLE BERGERON

SHERBROOKE. — M. Cyrille Bergeron, époux de Ofilia Turgeon, demeurant au 1390 de la rue Doraval, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 81 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Mme Edouard Béliveau (Ros), de Sherbrooke, Rosaire, de Montréal, Mme Albert Laroche (Florida), de Montréal, Joséphat, de Sherbrooke, Calixte, de Sherbrooke, Mme Camille Goulet (Georgianna), de Stratford.

Les funérailles auront lieu demain, mercredi.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires, situés au 716 de la rue Short, à 9 h. 45, et se rendra à l'église St-Joseph, où le service sera chanté à 10 h.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

M. PAUL TRUDEAU

MONTREAL. — M. Paul Trudeau, époux de Marie-Antoinette Jarry, ancien commandant des Fusiliers de Sherbrooke, est décédé vendredi dans la métropole, à l'âge de 54 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Robert, Guy, Paule, Josée ; un frère : Charles-Auguste.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.



LANCEMENT DE LIVRE — M. Pierre-Paul Rioux (au centre), explique quelques passages de son livre intitulé "Espoir du Canada" au Dr Rosario Cousineau, directeur de la Faculté de commerce de l'Université de Sherbrooke (à droite) lors du lancement du volume qui a eu lieu dans les locaux de la Faculté.

Lancement du volume "Espoir du Canada", oeuvre de P.-P. Rioux

SHERBROOKE. — Quelque 80 personnes ont assisté, hier après-midi, au lancement du livre de M. Pierre-Paul Rioux, dans la salle d'honneur de la Faculté de commerce, de l'Université de Sherbrooke.

Natif de Ste-Anne-des-Monts dans la Gaspésie Nord, M. Rioux a fait ses études à Gaspé et à Rigaud. Il a obtenu par la suite un baccalauréat en pédagogie à l'Institut de pédagogie de l'Université Laval et une licence en orientation. Il est un des rares conseillers en orientation professionnelle de la ville.

M. Rioux, qui est actuellement professeur de français à la Faculté de commerce de l'Université de Sherbrooke, touchait de près le problème de l'éducation. Parmi les nombreux élèves, qui fréquentaient ses cours, il a trouvé que ceux qui n'étant pas passés par le cours classique n'étaient pas suffisamment préparés pour l'université.

Voilà une des raisons entre autres qui a motivé son livre intitulé "Espoir du Canada".

Dans la dernière partie consacrée uniquement à l'éducation, l'auteur démontre que le moyen par excellence pour réaliser "notre destin", c'est avant tout l'éducation. Il propose un cours classique moderne provincial avec des professeurs compétents. "Nos professeurs sont fabriqués en série comme des radios et des brosses à dents", écrit-il.

Toujours dans le domaine de l'éducation, il dit "au lieu de prévoir les besoins, de préparer l'avenir, M. Omer-Jules Désaulniers, surintendant de l'Instruction publique, jouait au mondain. Il a reçu quelques "doctorats honoris causa" et il est devenu du jour au lendemain l'ignorant le plus instruit de la province. M. Désaulniers reçoit $14,000 pour sa musique. Depuis une vingtaine d'années, il contrefait les recteurs en donnant à n'importe qui "des brevets".

M. Rioux, au début de son livre, donne un exposé de la situation sur le plan historique et politique du Canada français.

La deuxième partie du volume comprend le développement de la thèse elle-même, qui consiste à chercher la vocation propre au Canada français. Enfin, il propose les moyens économiques de réaliser "notre destin" et, en dernier lieu, il a écrit tout un chapitre sur le moyen par excellence qui est l'éducation.

Selon M. Rioux, le livre "Espoir du Canada" offre quelque analogie avec "Les insolences du Frère Untel" "mais jamais le problème de l'éducation n'a été exposé avec une telle brutalité", a déclaré l'auteur.

Les prêts en seconde hypothèque

"Scandale dans le monde capitaliste" -- M. L. Emond

SHERBROOKE. — Le pire scandale dans le domaine du capitalisme c'est celui des prêts en deuxième hypothèque. La loi permet une deuxième hypothèque, mais devrait-elle l'interdire ?

Voilà une des questions lancées par M. Lorenzo Emond, qui démontrait la nécessité de l'établissement des Caisses populaires dans le pays et tout spécialement dans le Québec.

M. Emond, prônant les méfaits des prêts en deuxième hypothèque, auxquels consentent les compagnies de finance, a déclaré qu'en plus de taux d'intérêt qui vont jusqu'à 15 pour cent, ces prêteurs exigent un boni. "Il est "écoeurant" d'abuser comme cela du monde". "Ainsi, a-t-il précisé, un emprunteur qui veut obtenir $1,800 doit souvent accepter $3,000 plus les intérêts, ce qui revient à un intérêt de 40 pour cent."

Le gérant de la Caisse populaire d'Asbestos était conférencier, hier midi, devant les membres du Progress Club, à l'occasion de leur dîner hebdomadaire, à l'hôtel King George.

Le conférencier a mis en évidence les bienfaits des caisses populaires, qui servent à brider les usuriers qui prêtent à des taux exorbitants en plus d'exiger un boni de 10 pour cent sur le montant des prêts. Elles bridents également certaines compagnies de finance qui "volent sous le couvert de la légalité". Ces dernières imposent des intérêts de 20 pour cent et 24 pour cent.

M. Emond a cité l'exemple d'une de ces compagnies qui, avec un capital souscrit de $3 millions au Canada, avait réalisé $9 millions de profits au cours de l'année 1958, après avoir payé $5 millions en impôts. Deux compagnies, la Household Finance et la Beneficial Finance avaient, selon elles, effectué 70 pour cent de tous les petits prêts au Canada. "N'est-ce pas là un exemple de domination du capitalisme américain sur notre économie ? a-t-il lancé.

Après avoir donné un bref résumé de l'historique des Caisses populaires au pays, M. Emond a précisé que le développement remarquable des Caisses populaires prouvaient le besoin réel auquel, répond leur existence.

Donnant un exposé de l'économie du pays, M. Emond a expliqué les divers secteurs, soit le secteur public, assuré par l'Etat; le secteur capitaliste, régi en grande partie par les banques; le secteur privé, qui comprend les unités non capitalistes et l'économie paysane et artisanale, et en dernier lieu, le secteur coopératif, comprenant toutes les formes de la coopération liées moralement et économiquement.

Le conférencier a dit qu'avec les Caisses populaires, la distinction de classes qui existait auparavant avait disparu. Le secteur capitaliste, qui comprenait la classe des riches, existe toujours, mais l'ouvrier, tout comme le cultivateur, peut faire fructifier son argent.

Les banques populaires sont nées pour aider le peuple. Le conférencier a terminé en déclarant que dans le Québec, les Caisses populaires étaient régies par la loi des syndicats coopératifs, qui avaient fait de ces institutions des organismes à l'abri des crises économiques.

A l'AGEUS: assemblée spéciale

SHERBROOKE. — Une importante assemblée spéciale de l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke aura lieu ce soir, 28 courant, à l'auditorium de la faculté de commerce à 7 h. 30 de la soirée.

Les principaux item à l'ordre du jour comprennent une discussion sur la distribution de bourses pour étudiants universitaires par le gouvernement fédéral, tel que préconisée par la FNEUC, et en second lieu une question de prime importance actuellement à l'université, à savoir l'appui de l'association aux manifestations "anti-joual".

Un jeu écossais

(PC) — Le curling, jeu qui consiste à déplacer de grosses rondelles de pierre sur la glace, fut introduit au Canada par la garnison britannique assiégée dans Québec pendant l'hiver de 1759-1760.

Un club pour philatélistes à Asbestos

ASBESTOS. — Un club de collectionneurs, groupant philatélistes et numismates, sera bientôt formé à Asbestos sur l'initiative d'un groupe d'amateurs de timbre et de pièces de monnaie rares.

A la suite d'un article paru dans LA PRESSE concernant un vieux billet de $1,000, propriété de M. Jean Messervier, M. Gilles Létourneau, un philatéliste averti, a conçu le projet de former un club qui favoriserait les échanges entre les différents amateurs.

Les facilités d'échanges entre les amateurs ne sont pas l'unique but que nous poursuivons dans la formation de ce club, a expliqué M. Létourneau. Selon lui, les membres ainsi groupés pourront mieux se connaître et profiter des connaissances de chacun dans leur domaine respectif.

M. Létourneau s'est déclaré surpris du nombre de collectionneurs qui existent dans la région d'Asbestos et s'est dit enchanté de l'intérêt que la plupart de ces collectionneurs portent au projet.

M. Létourneau a terminé en mentionnant qu'après les études préliminaires qui sont actuellement en cours, une invitation sera lancée à tous les philatélistes et numismates pour une première réunion. Un local sera mis à la disposition des amateurs et ceux-ci pourront discuter, se renseigner, échanger ou acheter autour d'une même table.

Adolescent incorrigible envoyé au pavillon Laval pour deux ans

Il est jeune, mais . . .

Un adolescent, déclaré "incorrigible" par les psychiatre et qui déjà 15 crimes à son actif, a été condamné à passer deux ans au pavillon Laval, par le juge W. Redmond Hayes, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

L'adolescent, âgé de 17 ans, s'est reconnu coupable du vol d'une automobile. Il a été appréhendé à plusieurs centaines de milles du vol et se dirigeait vers la Floride.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Furmel, a déclaré à la Cour qu'il n'avait jamais vu de cas aussi pire. L'adolescent a commis son premier crime à l'âge de 13 ans et les autres ont suivi. Il a commis plusieurs vols avec effraction.

Le sergent-détective Roland Gaboriault a expliqué au tribunal que la présence de l'accusé, qui s'est évadé du Mont-St-Antoine, n'était plus désirable dans aucune maison de correction.

Le père de l'adolescent a mentionné qu'il avait tout fait pour son fils, mais était incapable d'en venir à bout.

Le magistrat Hayes a déclaré que ce n'était pas un honneur pour l'inculpé d'avoir été le plus jeune pensionnaire à la prison de Sherbrooke. Ce n'est pas un titre d'honneur, a-t-il dit, et c'est triste.

Le juge a poursuivi en disant que si l'adolescent ne voulait pas accepter le coup de main que la Cour voulait lui donner, il finirait par aller au pénitencier et peut-être même sur l'échafaud.

L'accusé a quitté l'école à l'âge de 14 ans et il ne possède pas de métier. En l'envoyant au pavillon Laval, le juge Hayes veut permettre à l'adolescent d'apprendre un métier.

Un vol cruel

Gatien Thériault, âgé de 20 ans et demeurant à Beach Falls, E.-U., a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé $160 à M. Armand Sévigny, à Coaticook.

Deux adolescents et lui ont volé le sac d'un livreur de pain et se sont divisé l'argent.

Me Turmel a demandé le remboursement de l'argent de ce vol qu'il a qualifié de cruel, parce que les livreurs de pain gagnent difficilement "leur pain".

L'accusé a été envoyé à l'ombre jusqu'au 13 mars, en attendant de recevoir sa sentence. Il a déclaré à la Cour qu'il téléphonerait à son père pour lui demander de lui prêter de l'argent.

"Je n'aimerais pas être à votre place pour demander de l'argent", a ajouté le juge Hayes.

Plaidoyer du maire

Bruce Bethleman, 19 ans, de Bury, a été condamné à $75 d'amende et aux frais et son permis de conduire a été révoqué pour neuf mois.

L'accusé s'était reconnu coupable d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies.

Le maire de Bury a fait des représentations auprès de la Cour à l'effet que Bethleman était un jeune homme respectable, qui donnait l'exemple dans la ville, mais avait eu le malheur de consommer de la boisson.

Le père de l'accusé a manifesté à la Cour son désir de faire appréhender l'hôtelier qui a vendu de la boisson à son fils mineur.

Le cas Bresse

Fernand Bresse, 36 ans, de Sherbrooke, a bénéficié d'une sentence suspendue.

Il a comparu pour recevoir sa sentence après s'être reconnu coupable du vol de couvre-moyeux d'une valeur de $80, à Richmond.

Bresse a souligné qu'il avait volé pour faire vivre ses enfants, dont deux sont morts dans un incendie le 26 décembre dernier.

Pour un chômeur

Normand Raymond, 26 ans, de Magog, a été condamné à $75 d'amende et aux frais et son permis de conduire a été suspendu pour trois mois.

Raymond s'est reconnu coupable de facultés affaiblies au volant, à Magog.

L'accusé a expliqué être un soutien de famille qui en était à sa première comparution. Il travaille à Montréal comme préposé aux élévateurs dans le port.

Sentence remise

Le juge Hayes a remis au 5 mars la sentence de Jean-Guy Dion et Raymond Aubert qui se sont reconnus coupables de vol et de récel.

Les prévenus avaient été libérés sous cautionnement, mais comme il n'a pas été renouvelé, ils ont été incarcérés.

Confiée au Comité d'Urbanisme

La Chambre de Sherbrooke aborde l'étude du problème du zonage

SHERBROOKE. — Le comité d'urbanisme de la Chambre de commerce de Sherbrooke s'est vu confier, hier, par le conseil d'administration, l'étude du problème soulevé par les nombreux amendements proposés aux nouveaux règlements municipaux de construction et de zonage. Après approbation par le conseil de direction, les recommandations du comité seront transmises au conseil de ville.

Pour faire suite à une suggestion formulée lors de la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a décidé de revenir au système en usage il y a environ un an, c'est-à-dire de tenir une assemblée générale mensuelle le premier lundi de chaque mois, à 8 h. de l'avant-midi. Des circulaires à cet effet seront envoyées à tous les membres.

Par ailleurs, le panel sur le chômage, envisagé pour la réunion générale de mars, rencontre de sérieuses difficultés d'organisation. On n'arrive pas à fixer une date qui conviendrait à tous les invités projetés. Aussi la prochaine assemblée générale avec conférencier a-t-elle été reportée à la dernière semaine d'avril, soit après la Semaine nationale des Chambres de commerce, qui doit avoir lieu du 16 au 22.

Au cours de sa réunion hebdomadaire d'hier matin, le conseil d'administration a aussi étudié les plans de la campagne de recrutement que doit lancer la Chambre avec le mois d'avril.

Le zonage

Adopté depuis seulement le début de l'année, le nouveau règlement de zonage et de lotissement a déjà donné lieu à nombre de demandes d'amendements. Celles-ci sont facilitées par la procédure qui soumet les amendements aux contribuables de la zone concernée — avec possibilité de référendum — pour peu que le conseil municipal ait autorisé le renvoi de la question aux contribuables.

Le règlement no 1071 a déjà connu six amendements et les demandes ne cessent d'affluer à l'hôtel de ville. Les autorités municipales n'ont pas manqué de s'en inquiéter et divers membres du conseil ont déjà affiché leur position sur la question.

Le maire Armand Nadeau est d'avis de soumettre les demandes d'amendements à la Commission consultative d'urbanisme. L'échevin Paul-M. Gervais est prêt à souscrire à des amendements justifiés dans les vieux secteurs, mais s'oppose à ceux qu'on pourrait vouloir apporter dans les nouveaux secteurs: une telle politique lui paraît un sabotage en règle du plan directeur de l'urbanisme.

L'échevin Carrier Fortin ne tolère pour sa part que des amendements qui corrigeraient une injustce évidente. L'échevin Antonio Pinar s'oppose, lui, à toute délgation de leurs pouvoirs par les conseillers. Enfin l'échevin Marcel Savard tranche la question à la Salomon en tentant de concilier les meilleurs éléments des opinions émises par ses collègues.

Les recommandations du Comité d'urbanisme de la Chambre de commerce devraient être prêtes d'ici une semaine ou deux. C'est à l'instigation de la Chambre que la ville avait décidé de se donner un plan directeur d'urbanisme, il y a quelques années, et on présume que ses recommandations viseront à assurer le respect des prescriptions de l'urbaniste J.-C. La Haye.

Condamnés pour incitation à la délinquance juvénile

SHERBROOKE. — Pour avoir contribué à la délinquance juvénile, un citoyen de Sherbrooke a été condamné à deux jours de prison et à $50 d'amende, tandis qu'un chauffeur de taxi d'Ascot s'est vu imposer un total de $625 d'amendes.

Dans le premier cas, il s'agit de Ronald Dumas, âgé de 25 ans, et dans le deuxième, Philippe Richard. Ils ont respectivement procuré de la boisson à des jeunes d'Ascot.

En rendant les jugements publics, la Cour du bien-être social a signalé que la loi n'impose aucune restriction à la publicité des condamnations contre les adultes.

Le procès d'un adulte devant cette Cour, a expliqué le juge J.-C. Samson, est, à toutes fins, semblable au procès devant toute autre cour criminelle, non seulement à l'égard de la procédure, mais aussi relativement à la publicité.

Le juge a ajouté que la publicité donnée dans les journaux à ces condamnations était bienfaisante et servait d'avertissement à ceux qui enfreignaient la loi ou avaient l'intention de l'enfreindre.

Selon les faits rapportés par le juge dans son jugement, Ronald Dumas, qui a été condamné à deux jours de prison et qui devra y passer une semaine additionnelle s'il ne paie pas son amende de $50, a reçu de l'argent d'un jeune homme de 17 ans et est allé lui acheter de la bière qu'il a bue avec lui, avec les résultats que ce jeune homme a ensuite été arrêté par la police municipale de Sherbrooke pour avoir troublé la paix publique.

Le jeune homme en question a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'ivresse et de tapage et a été condamné à $25 d'amende. Il a été prouvé que l'adolescent a essayé sans succès d'obtenir de la bière dans une épicerie et que ce ne fut que par l'intervention de Dumas qu'il a pu s'adonner à l'ivrognerie et ensuite causer du tapage.

En imposant la sentence à Dumas, le juge a dit être clément parce qu'il avait pitié des obligations de famille de cet individu mais a réprouvé la conduite de l'accusé qui, par ses agissements, avait été la cause du délit du jeune homme en question.

Quant au chauffeur de taxi Philippe Richard, il devra passer cinq mois en prison s'il ne paie pas les amendes se totalisant à $625 et que la Cour du bien-être social lui a imposées pour avoir incité cinq jeunes à la délinquence juvénile. De ceux-ci, deux sont âgés de 15 ans, deux autres, de 16 ans, et le dernier, de 17 ans.

Depuis environ six mois, à différents intervales, Richard avait procuré à ces jeunes gens des liqueurs alcooliques et, à certaines occasion, avait même livré ces boissons à la caisse.

La preuve a aussi établi que les jeunes gens en question n'avaient pu obtenir de boisson dans les débuts et qu'ils s'adressaient à Richard qui l'achetait pour eux et la leur revendait. Achetant ces boisson, les adolescents se rendaient eux aussi coupables de délit.

Selon le juge, Richard faisait un commerce lucratif en fournissant régulièrement des liqueurs alcooliques aux jeunes de sa localité qui ne pouvaient en obtenir des débits licenciés.

En rendant jugement, la Cour a fait remarquer combien répréhensible était la conduite de l'accusé, qui quoique père de plusieurs enfants, était si peu soucieux du bien-être moral des enfants de ses coparoissiens.

Les jeunes gens ont pour leur part été condamnés à une amende de $15 chacun. De plus, des conditions sévères ont été imposées pour leur conduite future.



AU PROGRESS CLUB — M. Lorenzo Emond, conférencier invité au dîner hebdomadaire du Progress Club de Sherbrooke, hier midi, cause avec M. Maurice Champagne, M. Claude Adam, président intérimaire, et M. Bruno Michel.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

British Consols



PAPIER À HAUTE POROSITÉ

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Les signaux pour écoliers

Le conseil municipal de Sherbrooke décide de demander des soumissions

SHERBROOKE. — Le conseil municipal de Sherbrooke a décidé hier de demander des soumissions à trois compagnies pour l'achat de 11 signaux pour traverses d'écoliers, mais a bien précisé qu'il ne s'engagera pas à accepter la plus basse.

Les conseillers ont cependant convenu de ne pas obliger la Northern Electric et la Municipal Signals à enlever les signaux qu'elles ont respectivement installés aux intersections Victoria-King et Carillon-King, si elles demandent des "prix raisonnables". Ces signaux sont à l'essai depuis déjà quelques mois.

Si les membres du conseil ne veulent pas s'engager à accepter la plus basse soumission, c'est qu'ils désirent se rendre compte de garanties des différentes compagnies et de la date où les signaux pourront tous être installés. Les compagnies Northern Electric, General Electric ou Municipal Signals seront appelées à procéder à l'installation, mais l'entretien sera assuré par les employés de la cité.

Le maire Armand Nadeau a affirmé que la ville devrait tenir au genre de système de la Northern Electric mis à l'essai à l'intersection de King et Victoria. Le conseiller Carrier Fortin a cependant fait remarquer que les systèmes des trois compagnies en question ne peuvent être en tous points identiques et qu'exiger une telle chose équivaudrait à ne pas demander de soumissions.

Me Fortin a expliqué que le conseil pourra prendre sa décision à la lumière des explications des employés municipaux considérés comme des experts en ce domaine. Le maire Nadeau a rétorqué qu'il y aurait également une question de goût.

M. Everett Nicol, le président du comité de la protection, a hésité à approuver que la ville demande des soumissions à la Municipal Signals, expliquant qu'elle avait mis trois semaines de plus que les deux autres compagnies à répondre à une seule demande de renseignements.

Le premier magistrat a pour sa part souligné, en faveur de la Northern Electric, que son système était apprécié des parents, des professeurs et des élèves. D'autres membres du conseil ont signalé que cette compagnie a un important bureau à Sherbrooke et qu'elle est en mesure de donner un bon service.

D'une façon ou d'une autre, les différents points ne seront discutés d'une façon définitive qu'à l'ouverture des soumissions. Selon le directeur des services municipaux M. Charles Langlois "tous les systèmes se valent au point de vue technique".

On s'est longtemps demandé si des soumissions seraient demandées à la Municipal Signals, car cette compagnie n'était pas représentée à Sherbrooke. Depuis quelques mois, la firme a cependant accordé une agence à la ferronnerie Codère.

Outre les endroits où il y en a déjà, des signaux lumineux pour écoliers seront installés aux intersections King-Cathédrale, Papineau-7e Avenue, Galt - 7e Avenue, Conseil - 15e Avenue, Galt-Lisieux, Bowen-Caen, Belvédère - Westmount, Galt - Caron, Galt - Gauvin et Portland - Ontario.

M. Louis Even à Asbestos

"Québec ne doit pas compter sur Ottawa"

ASBESTOS. — S'adressant à une foule de plusieurs centaines de personnes, à Asbestos, pour une journée de "Vers Demain", M. Louis Even, directeur général du Crédit Social, a déclaré qu'il est inadmissible que pour s'acquitter de ses fonctions propres, la province doive compter sur les largesses d'Ottawa.

Même si ces remises d'argent sont la contrepartie de concessions librement consenties et sont réglées par un accord convenu entre les deux gouvernements, a ajouté le conférencier, il reste que la main qui donne est plus indépendante que la main qui reçoit, et le Gouvernement provincial ne doit être le vassal de personne.

M. Even a expliqué que personne ne songe à contester les juridictions de fonctions spécifiquement attribuées les unes au gouvernement provincial, et que personne non plus ne songe à se plaindre d'une insuffisance de disponibilités physiques ou humaines résultant du fait que l'un des deux gouvernements aurait absorbé toute la matière première ou toute la main-d'oeuvre.

Si le système producteur du pays est capable, sans s'épuiser, de fournir les biens et services répondant aux besoins des deux gouvernements, comme cela a été démontré pendant la guerre alors qu'une grosse partie de la main-d'oeuvre, la plus valide était employée à une production ne répondant à aucun besoin normal en temps de paix et comme il est difficile présentement de trouver l'emploi pour la main-d'oeuvre qui souffre, le conflit naît donc autour des moyens financiers.

Pour financer leurs projets et services publics, de poursuivre M. Even, les deux gouvernements vont au même portefeuille qui paie à titre de consommateurs quand il s'agit de biens privés et à titre de contribuables quand il s'agit de biens publics. On conçoit aisément la résistance et, ainsi limités, les moyens de paiement sont un enjeu de lutte entre les deux gouvernements.

On peut concevoir également que dans la répartition d'une source financière ainsi limitée, le gouvernement provincial ne soit pas satisfait, ni d'une tranche insuffisante qui le laisse dans l'indigence pour remplir ses obligations, ni d'une compassation reçue des mains du gouvernement fédéral, qui le placerait dans une situation de dépendance et d'infériorité, a ajouté le conférencier.

Tant que la finance publique, a continué M. Even, repose sur la fiscalité, le même argent ne pouvait être extrait simultanément par deux percepteurs, le gouvernement fédéral ne peut offrir à la province que ce qu'il en a extrait de plus grâce à l'évacuation du champ par le gouvernement provincial.

Accepter cet arrangement, c'est conférer à Ottawa un rôle de tuteur et cette tutelle financière peut ouvrir la porte à d'autres tutelles que les provinces ont des raisons toutes spéciales de refuser, a-t-il dit.

Mode de financement

Ces difficultés, de conclure M. Even, ne suggèrent-elles pas un autre mode de finance publique ? Qu'est-ce qui peut obliger une nation, une province autonome, une communauté organisée nantie d'un pouvoir législatif, à calquer ses possibilités physiques sur des possibilités financières restreintes, au lieu de calquer les possibiiltés financières sur ses possibilités physiques qui sont immenses ?

"Avec un système financier reflétant fidèlement le comportement de la richesse réelle, il ne peut y avoir endettement d'une communauté quand sa production dépasse sa consommation, comme c'est le cas général en période de paix."

Cette incapacité de fournir les produits et services demandés peut tracer une limite aux moyens de payer, à la disposition de la communauté, a poursuivi M. Even.

Le conférencier a suggéré que toute production nouvelle soit financée par des crédits nouveaux. Et les crédits ainsi libérés ne devraient être retirés et annulés que dans la mesure où la richesse disparaîtrait par consommation, usure, dépréciation ou destruction.

Un organisme approprié, qui pourrait très bien être sous la direction de la Banque du Canada, verrait à l'émission des crédits nécessaires pour financer toute production nouvelle ainsi légalement commandée. C'est ce même organisme, selon M. Even, qui d'après le relevé des faits économiques déterminerait ce que doit être le retrait et l'annulation de crédits pour correspondre à la consommation de richesses de tout ordre.

Expliquant comment pourrait procéder cet organisme M. Even a précisé que le retrait de crédit pourrait se faire lors de la vente au détail des produits de consommation. Un coefficient calculé à cette fin et appliqué aux prix de vente ajustant le prix à payer par le consommateur de façon à ce que le vendeur touche toujours un prix comptable exact mais que l'acheteur paie un prix gouverné par le rapport de la consommation totale à production totale.

Enumérant les avantages qui selon lui pourrait résulter d'un tel changement, M. Even a affirmé entre autres que le niveau de vie des individus et des familles ne souffrirait plus d'entailles au revenu, que le budget des gouvernements ne consisteraient plus dans un bilan financier mais dans un bilan d'améliorations et de services réclamés par la population et que le retrait des crédit, en rapport avec la consommation publique ou privée, se faisant par le mécanisme du prix ajusté, toute perception de taxes ou d'impôt avec ce qu'elle comporte de bureaucratie disparaîtrait.



A COATICOOK — "Les Compagnons de l'Esterel" présenteront leur premier spectacle à la population de Coaticook, samedi soir prochain, à l'Auditorium Louis Devost. Ils écoutent les instructions du metteur en scène, M. Jean-Maurice Dumoulin. On remarque Jean-Yves Jubinville, assistant metteur en scène; Charles-Auguste Dumoulin, Hélène Hébert, Réal Ouimette et, assis, Jean-Maurice Dumoulin. Ils présenteront un drame en deux actes, d'André De L'Orde, intitulé "Des yeux dans l'ombre".

Samedi à Coaticook

Le premier spectacle des Compagnons de l'Esterel

COATICOOK. — "Les Compagnons de l'Esterel" une jeune troupe de théâtre amateur fondée à Coaticook, il y a quelques mois, présenteront leur premier spectacle au grand public, samedi soir, à l'auditorium Louis Devost.

Cette pièce dramatique en 2 actes est de l'auteur roumain, André de L'Ordre "Des yeux dans l'ombre".

Les profits de cette soirée seront versés à l'Association d'aide aux enfants arriérés de Coaticook.

La jeune troupe travaille depuis bientôt 6 mois à monter cette pièce dont elle entend faire un succès. Elle veut, par la même occasion, faire revivre au théâtre amateur de Coaticook, les très beaux jours qu'il a connus, il y a une vingtaine d'années.

André de L'Ordre est un auteur assez peu connu. C'est par comparaison qu'on peut se faire la meilleure idée de son oeuvre d'inspiration roumaine, "Des yeux dans l'ombre". Par la violence, la fougue et la profondeur des sentiments, aussi bien que par le lyrisme de certaines scènes, cette pièce rappelle les deux oeuvres de Frederico Lorca, auteur espagnol, adaptées récemment pour la télévision canadienne.

Hélène Hébert soutient le rôle d'Hanna, une femme âgée de 35 ans, au caractère russe, manoeuvrée par la peur et par l'amour de son premier mari, Tchenko, rebelle à la passion que lui porte Dragomir, son second mari.

Dragomir, interprété par Jean-Maurice Dumoulin, est un jeune Roumain puissant et fier et menant une vie difficile. Il est hanté autant que sa femme par le souvenir de Tchenko et par son impuissance à conquérir le coeur d'Hanna.

Joan, le troisième personnage, animé par Charles-Auguste Dumoulin, est un fou évadé du bagne. Il se tue au moment où l'on pourrait, grâce à lui, éclaircir l'affaire Tchenko.

Il y a aussi Georges, joué par Réal Ouimette, un bon vieux qui se fait le conseiller et le consolateur d'Hanna. Enfin, Jules Dumoulin, dans le rôle d'un poète-mendiant, agit comme narrateur au début de la pièce.

La mise en scène a été assurée par Jean-Maurice Dumoulin, assisté de Jean-Yves Jubinville.

"Les Compagnons de l'Esterel" joueront samedi après-midi pour les enfants, et le soir à 8 h. 30 pour le grand public.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — La mariée est trop belle; Aventurier de Rio Grande.

COATICOOK

Théâtre Opéra — Tonnerre sur Berlin; Le coup de l'escalier; Tonnerre sur le Timberland.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou — Le prince et la danseuse; Les paras attaquent.

MAGOG

Théâtre Magog — The apartment; Riot in juvenile prison.

Théâtre Centre — Comment dénicher un mari; Combat mortel de Tarzan.

RICHMOND

Théâtre Myra — Let's make love; Walk Tall.

WINDSOR

Théâtre Loma — La chatte, La belle de Moscou.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — L'homme aux clefs d'or; Le masque noir.

Théâtre Premier — Les feux de l'été; Une balle marquée.

Théâtre Rex — Crime au musée des horreurs; Interpol contre X; La femme apache.

Théâtre Capitol — L'aigle au soleil; L'homme à démasquer; Le bandit.

$150,000 acceptés sans référendum

Un règlement approuvé par le public et cinq par le conseil

SHERBROOKE. (J. Lague) — Aucun contribuable ne signant la formule de demande de référendum, le règlement No 1089 a été déclaré officiellement adopté par le greffier Henri-Paul Emond, à l'issue de l'assemblée publique tenue à cette fin hier soir, de 7 h. à 8 h., à l'hôtel de ville de Sherbrooke.

Le règlement en question prévoit un emprunt de $150,000 pour des améliorations au réseau électrique de la ville. Les frais légaux, les frais d'émission et l'escompte totalisent $15,000 de ce montant. La liste des travaux projetés a été donnée dans des éditions précédentes de LA PRESSE, dont une dernière fois samedi. Il s'agit principalement d'achat d'équipement et d'améliorations de lignes. L'emprunt s'effectuera au moyens d'obligations dont l'intérêt ne devra pas dépasser six pour cent l'an. $67,000 seront émis pour dix ans et $83,000, pour 20 ans.

Cinq autres

La besogne ne manquait pas hier, au conseil municipal de Sherbrooke. En plus du règlement No 1089, cinq autres règlements figuraient pour adoption sur la table du conseil.

Deux d'entre eux avaient trait à des emprunts pour travaux urgents d'électricité, d'aqueduc et d'égouts exécutés en 1960; deux autres amendent le règlement de zonage et un dernier ajoute des travaux d'une douzaine de milliers de dollars au programme de travaux d'hiver contre le chômage mené de concert avec les gouvernements provincial et fédéral.

Travaux d'hiver et travaux urgents

Il s'agit, dans ce dernier cas, de travaux de réfection à la bibliothèque municipale et de l'abattage d'arbres dans les parcs de la ville, estimés chacun à $6,000. On s'attend à un octroi total de $7,560, soit $4,200 d'Ottawa et $3,560 de Québec. Les $4,440 qui restent à la charge du trésor municipal seront payés à même les revenus généraux de la ville. Ces travaux avaient été oubliés dans la liste originale soumise aux gouvernements supérieurs et en vertu de laquelle la ville avait emprunté $50,000 pour assurer sa contribution de $44,900 sur des travaux dont Ottawa et Québec défrayaient 90 pour cent du coût de la main-d'oeuvre. Ce règlement d'addition adopté hier soir porte le numéro 1092.

Les deux règlements pour travaux urgents portent les numéros 1050 et 1051. Le premier sanctionne un emprunt de $123,000 pour des travaux d'aqueduc et d'égouts et le second, un emprunt de $197,000, pour des travaux urgent au réseau électrique.

Zonage

Le règlement de zonage se voit amendé par les règlements Nos 1094 et 1093, sujets à approbation ou à une demande de référendum par les propriétaires des zones intéressées lors d'une assemblée publique à laquelle ils seront convoqués.

Le règlement No 1093 permet l'installation d'une industrie dans une zone commerciale de première classe, la zone F-9, dans le secteur King ouest et Queen. Les édiles avaient approuvé la semaine dernière la recommandation de leur collègue Paul-M. Gervais à l'effet d'autoriser, à condition que les contribuables ne s'y opposent pas, l'installation de la Morgan Glove dans un deuxième étage du 930 King Ouest. Le directeur des services, Charles Langlois, avait soutenu la position du président de la Commission des relations industrielles en disant ne voir aucune objection à telle installation. L'entreprise qui emploie une cinquantaine de personnes doit quitter son présent local avant le 31 mai et rencontrait de grandes difficultés à s'en trouver un autre. L'assemblée publique des propriétaires a été fixée au lundi 13 mars, de 7 h. à 8 h. de la soirée.

Le règlement No 1094 autorise pour sa part la construction d'un poste de ravitaillement au coin des rues Denault et Dieppe. La zone G-3 est commerciale, mais n'admet pas les postes d'essence. Tel genre de construction est cependant permis tout près, à l'intersection voisine de la rue St-Joseph. Propriétaire du terrain à cette fin depuis 1953, M. Paul Bourque avait négligé de s'assurer des droits acquis en ne demandant son permis de construction qu'une fois adopté le nouveau règlement de zonage. Il n'avait pas non plus pris cette précaution en 1957, date de l'amendement majeur à l'ancien règlement pour limiter les stations de service. Le conseil a finalement décidé de laisser les propriétaires voisins trancher la question, surtout que ce secteur pullule de garages de toutes sortes, dont plusieurs ont vu le jour grâce à des amendements à l'ancien règlement de zonage.

L'assemblée publique pour ce règlement a été fixée elle aussi au lundi 13 mars, de 8 h. à 9 h. de la soirée. Elle fera suite à l'autre.

L'échevin Carrier Fortin a soulevé une discussion de principe sur la question des amendements au zonage. Il a même suggéré de remettre d'une semaine l'étude du règlement no 1084 afin d'obtenir l'opinion de la Commission consultative d'urbanisme, mais il n'a pas trouvé de secondeur. Le représentant du quartier Centre devait d'ailleurs se déclarer satisfait au principe admis par ses collègues qu'il ne fallait pas laisser passer à l'excès les demandes d'amendement au zonage. Dans le cas de M. Bourque, il a finalement convenu que le conseil avait étudié la question et qu'elle pouvait être référée au public.

L'imprimerie à Montréal

(PC) — Le "Daily Advertiser" de Montréal, maintenant disparu, fut le premier journal canadien imprimé au moyen de presses de fer.

Chez les assureurs - vie

Sherbrooke adhérerait à l'Association provinciale

SHERBROOKE. — Les membres de l'Association des assureurs-vie de Sherbrooke, décideront dès leur prochaine assemblée du mois de mars, s'ils adhéreront à la nouvelle association provinciale.

C'est ce dont on a convenu au dîner d'hier midi, à l'hôtel Sherbrooke, où l'on a également annoncé la formation d'une association de gérants, la visite du président général, en mai, et une fête en l'honneur de M. André Codère.

L'Association provinciale

Le président de Sherbrooke a signalé que l'on avait profité de la circonstance pour discuter longuement de la formation d'une association des assureurs-vie pour le Québec.

M. André-V. Laberge a expliqué que le nouvel organisme comprendrait les régions de Sherbrooke, Granby, Sorel, Drummond-Arthabaska et de Beauce-Mégantic. Il a signalé que le projet se réalisera d'ici quelques mois.

M. Raymond Bourbonnière a précisé pour sa part que les projets de mémoires et de constitution seront étudiés au cours de la réunion du 2 mars, qui se tiendra à l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal, et qu'il s'agira là des derniers pas avant la concrétisation de l'initiative.

Le délégué au comité provincial a ajouté que la nouvelle association provinciale se propose entre autres choses d'exercer un droit de "regard" sur l'émission des permis des assureurs, de mettre de l'ordre dans les affaires des assureurs du Québec et de régler le problème des fonds mutuels.

Les villes de Montréal, Hull et Granby ont déjà fait parvenir leur contribution de $1.50 par membre à l'association provinciale, et le lundi 20 mars, les membres de l'association de Sherbrooke, s'ils veulent adhérer au nouveau groupement, auront à décider de quelle façon ils paieront leur cotisation, personnellement ou à même leur contribution à l'association locale, qui serait pour cela augmentée. Un mémoire leur sera envoyé à cette fin au moins une dizaine de jours avant l'assemblée.

Président des gérants

Faisant un rapport du travail du comité formé en vue de ressusciter l'association des gérants et gérants adjoints, M. André Codère a, pour sa part, annoncé que le projet avait été finalement réalisé, à raison de 50 pour cent en faveur. 30 pour cent étaient indécis.

Le président du nouvel organisme sera M. Marcel Papillon, tandis que les fonctions de vice-président et de secrétaire-trésorier seront occupées par MM. Georges St-Pierre et Jean-Guy Tarte.

M. Michel Marengo a déjà été nommé directeur, mais, une fois le recrutement terminé, tous les membres devront s'en choisir deux autres.

Deux fêtes

André-V. Laberge a révélé que l'association de Sherbrooke recevra le président général des assureurs-vie à un dîner le 31 mai prochain. Il s'agit de M. C. Lindsey, de Vancouver.

Au dîner du 20 mars, on fêtera, par ailleurs, André Codère qui vient d'être élu vice-président de l'Association des assureurs-vie de la région de Sherbrooke.

Une journée plénière à la SSJB

SHERBROOKE. — La 14e journée plénière des sections féminines de la Société St-Jean-Baptiste, du diocèse de Sherbrooke, aura lieu, dimanche le 26 mars à l'école secondaire St-François.

La journée débutera à 9 h. 30 du matin avec les inscriptions. Les principaux points des assises du matin seront le mot de la présidente, Mme Jean-Paul Boulé, l'adoption du procès-verbal de la 13e réunion et du rapport financier de l'année, l'appel des sections, la formation du comité de nomination et le rapport des sections étudiantes.

A la reprise, qui suivra le dîner, aura lieu la présentation des cartes de créance. Suivront un forum sur "La vie dans nos sections", les rapports des différents comités (religieux, malades, Marie-éducatrice, réception) et des sections, ainsi que du comité de nomination.

L'assemblée se penchera ensuite sur le rapport du comité des résolutions, puis sur les prochains congrès diocésain et provincial, avant de formuler ses suggestions.

La journée se terminera sur un mot de l'aumônier diocésain, l'abbé Jean Mercier, après l'installation du nouveau comité féminin.

Mémoire en ce sens ! à Québec

et prochaine visite d'une commission

L'Université de Sherbrooke en quête de son École d'Agronomie

par Maurice GIROUX

SHERBROOKE. — Un projet, qui avait retenu l'attention du journal LA PRESSE, au mois d'octobre dernier vient de rebondir d'une façon inattendue, alors que l'Université de Sherbrooke recevra d'ici quelques jours la visite des membres de la Commission d'enquête sur l'enseignement agricole, dans le but de présenter un mémoire favorisant la venue d'une école ou faculté d'agronomie à la cité universitaire de Sherbrooke.

Dans une série de trois articles mettiant tour à tour en relief le point de vue du Dr Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture, de Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université de Sherbrooke, et de la Communauté des pères trappistes à Oka, LA PRESSE faisait état de l'arrêt des travaux d'une nouvelle construction pour l'Institut agricole d'Oka, toujours dans le comté des Deux-Montagnes.

Avec l'avènement au pouvoir du gouvernement Lesage, ce fut, outre l'arrêt des travaux entrepris par le gouvernement Sauvé, la création d'une Commission d'enquête sur l'enseignement Agricole, commission qui aurait pour tâche de repenser complètement le problème de l'enseignement supérieur agricole au Québec. L'un des buts plus spécifiques de la commission serait de choisir le site futur de l'institut agricole qui, selon toutes apparence, quittera Oka.

Sherbrooke

Dès ce moment, Sherbrooke devenait l'un des sites possibles de la future école d'agronomie. Et la raison en est assez précise : une majorité d'agronomes, d'éducateurs et de fonctionnaires provinciaux sont d'avis que la prochaine école d'agronomie sera située dans ou non loin d'une cité universitaire. De cette façon, un enseignement véritablement universitaire pourrait être donné aux étudiants et une collaboration plus étroite en résultera entre l'école d'agronomie et la faculté des sciences.

Question de fait, le mémoire soumis par l'Université de Sherbrooke demande que l'Ecole d'Agronomie porte le nom de faculté d'agronomie, qu'il faudra toujours distinguer d'une école moyenne d'agriculture et même d'école supérieure de l'enseignement agricole, comme il en existe déjà trois dans la province.

Une autre raison qui favorise l'Université de Sherbrooke est le site idéal qu'elle peut offrir et l'atmosphère jeune qui y règne. Plusieurs acres de terrain sont en effet disponibles à même la cité universitaire et l'espace ne manque pas pour les installations spécialisées que pourrait nécessiter une faculté d'agronomie. Et alors que toutes les autres facultés sont encore très jeunes, il ne serait pas trop tard pour organiser un plan d'ensemble de l'enseignement des sciences pratiques.

Dans cette perspective, il serait aussi possible que le Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe soit transporté à Sherbrooke où l'on trouve les conditions les plus idéales de toute la région de l'Est de la province.

Etude sérieuse

Le mémoire présenté par l'Université de Sherbrooke a, en réalité, été envoyé aux commissaires le 15 janvier dernier. Il a été rédigé par Mgr Maurice O'Bready, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec un groupe d'agronomes membres de la Corporation des agronomes des Cantons de l'Est.

C'est ce mémoire qui sera discuté d'ici quelques jours avec les membres de la Commission d'enquête, dont le Père Louis-Marie Régis, O.P., est le président. Les membres de la commission viendront constater sur place les avantages exposés dans le mémoire. Tard hier soir, on n'avait pas encore rejoint le Rév. Père Régis pour savoir quel jour exactement il arrivera à Sherbrooke.

La Corporation des agronomes des Cantons de l'Est a également soumis un rapport à leur comité central de Montréal pour favoriser un emplacement universitaire comme site de l'Ecole d'Agronomie. Le mémoire favorise Sherbrooke comme location exacte de l'édifice que le ministère de l'Agriculture doit construire.

Médecine vétérinaire ?

Quant à la question d'une école de médecine vétérinaire, le mémoire soumis par l'université n'en ferait aucunement mention.

Même si les deux groupements académiques pourraient harmoniser parfaitement les cours donnés pendant les deux premières années de l'enseignement, il reste que l'Ecole de médecine vétérinaire conserve toujours des assises assez solides à St-Hyacinthe, dans un édifice neuf construit par le gouvernement provincial. Il est cependant possible que le projet nourri par quelques-uns ait des chances de réalisation, en ce qui a trait à cette question.

Sherbrooke prête six de ses électriciens à la SCP

SHERBROOKE. — La ville de Sherbrooke a prêté six de ses employés et un camion du service municipal de l'électricité à la Southern Canada Power, pour venir en aide à celle-ci dans la région de St-Hyacinthe.

La Southern Canada Power, a lancé un appel à M. Gaston Massé, surintendant du service municipal de l'électricité et du gaz, parce qu'elle n'aurait pu, sans aide extérieure, surmonter assez rapidement les difficultés engendrées par la tempête de la fin de semaine.

L'ingénieur Jean Bourrassa a précisé que les employés de Sherbrooke envoyés à St-Hyacinthe sont tous des monteurs de ligne. Ils seront absents durant deux ou trois jours, prévoit-on.

On ne sait pas encore comment la ville de Sherbrooke sera remboursée pour son aide, mais M. Bourassa a rappelé que ces échanges d'hommes se font ainsi dans les cas de "cataclysmes", selon sa propre expression.

"Si la chose se produisait à Sherbrooke, a-t-il expliqué, nous serions heureux de pouvoir compter sur l'aide de compagnies extérieures".

Les employés de Sherbrooke seront probablement affectés à la reconstruction de la ligne de transmission entre St-Césaire et Richmond, qui a été presque totalement détruite en fin de semaine.

Convocations

Club Rotary : réunion hebdomadaire, à l'hôtel Sherbrooke, à 6 h. 15. Conférencière, Mlle Jeannette Cooper, étudiante à l'Université Laval.

Société artistique de l'Université de Sherbrooke : exposition du livre canadien, au pavillon de la faculté des Arts, chemin Ste-Catherine, à 7 h.





EFFET PUISSANT DU DEGEL — Un bonhomme de glace du Carnaval des étudiants a subi les effets puissants, comme on le voit, d'un degel qui devait annoncer le printemps — mais ce dernier, on l'aura constaté cette dernière fin de semaine, devra encore attendre nombre de semaines...

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST

SPORTS

Eliminatoires en cours

Lutte acharnée dans l'intermédiaire "C"

SHERBROOKE — Les éliminatoires de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François se poursuivront, ce soir, alors que les Braves de Richmond visiteront les Jets de Rock Island et que les Papetiers de Windsor recevront le Commercial de Cookshire.

Les Braves et les Jets en seront à leur cinquième joute, tandis que le Commercial et les Papetiers commencent une nouvelle série 3 de 5, ce soir. On sait déjà que le Commercial de Cookshire a causé une certaine surprise en éliminant les As de Magog en quatre joutes dans une première série 3 de 5.

Cette série 4 de 7 que se disputent actuellement les Jets de Rock Island, champions de la saison, et les Braves de Richmond semble vouloir s'éterniser, et les Braves, à date ont déjoué les calculs des experts qui avaient prédit une série courte et facile en faveur des Jets, soit en quatre ou cinq joutes au plus.

Chaque équipe s'obstine à gagner sur sa propre glace et à perdre sur celle de l'adversaire. Les Jets, en effet, ont perdu leurs deux joutes à Richmond, et les Braves leurs deux joutes à Rock Island. Ce soir, ces deux mêmes clubs se rencontreront à Rock Island dans la cinquième joute qu'on peut appeler la plus importante de la série puisque les vaincus seront alors acculés au mur et feront face à l'élimination.

Cette joute ne manquera donc pas de piquant, et l'aréna de Rock Island sera, une fois de plus, remplie à craquer. Les amateurs de cet endroit ont supporté leur équipe au cours de toute la saison régulière et la supportent encore mieux depuis le début des éliminatoires.

Advenant une victoire des Jets, ce soir, et une victoire des Braves, jeudi soir, cette série aura donc nécessité le nombre maximum de joutes et l'équipe qui en remportera les honneurs les auront certainement mérités.

Les Papetiers de Windsor ont éliminé les Mineurs d'Asbestos en trois joutes consécutives, mais en sera-t-il de même contre le Commercial de Cookshire qui vient d'éliminer les As de Magog en quatre joutes ?

Les As avaient terminé la saison régulière en deuxième position et le Commercial en cinquième. Cette dernière équipe a quand même remporté les honneurs de la série. Il est vrai que les As ont commencé leur série avec une équipe quelque peu démembrée par les blessures et les suspensions, mais cela n'enlève pas le crédit au Commercial qui a vaillamment lutté contre une équipe censée meilleure.

Le Commercial est privé de glace artificielle et même de patinoire couverte. Ce club n'a donc pas joui des mêmes avantages que les cinq autres équipes du circuit et son entraînement du début de la saison a été plutôt lent mais ce handicap n'a pas découragé l'équipe qui a quand même continué à lutter et leurs efforts ont été couronnés de succès dans la deuxième partie de la saison régulière.

Il a éliminé les As de Magog et ce soir il commence une nouvelle série contre les Papetiers de Windsor qui sont censés être plus puissants et, sont légèrement favoris ; mais le Commercial peut encore causer une deuxième surprise. Cette série s'avère donc très intéressante et promet des sensations de toutes sortes. Le club qui en sortira victorieux, l'aura bel et bien mérité.

STATISTIQUES FINALES DE LA LIGUE JUNIOR

R. Dupré, des Maroons, est le meilleur compteur du circuit

SHERBROOKE. — Le jeune Robert "Bob" Dupré, des Maroons, a remporté le championnat des compteurs de la Ligue junior de Sherbrooke pour la saison 1960-61. Dupré a connu une saison exceptionnelle avec 24 francs buts et 16 assistances pour un total de 40 points. On sait que ce compteur prolifique fait partie maintenant de l'organisation du Canadien et qu'il doit se présenter, dès l'automne prochain, à un club junior quelconque de cette organisation.

Le nouveau champion a terminé la saison régulière avec une avance de treize points sur son coéquipier Gordie Robinson, installé aux deuxième rang avec 27 points, soit 12 buts et 15 assistances. Roger Roy, le capitaine de Castors, suit en troisième position un point derrière G. Robinson avec treize buts et autant d'assistances.

Chez les gardiens de buts, Denis Patenaude, des Maroons, a gardé les filets au cours de quatorze joutes régulières et a terminé la saison avec une moyenne de 2.36 contre une moyenne de 2:57 pour Ivan Letarte, des Castors. Dans le même domaine, l'équipe du Bishop a une moyenne moindre, mais il y avait deux gardiens de buts. Shane a conservé une moyenne de 1.00 en six joutes, et Dawson, une moyenne de 1.33 en huit joutes pour une moyenne totale de 2.13.

L'équipe de l'Université Bishop, de Lennoxville, ne participe pas aux éliminatoires, et au moment où ces lignes sont écrites, les quatre autres équipes se disputent les honneurs des deux dernières joutes des semi-finales qui décideront quelles équipes se rencontreront dans la grande finale pour le championnat des éliminatoires de la Ligue junior de Sherbrooke. Cette finale sera une série de 2 de 3.

	B	A	Pts
R. Dupré, Maroons	24	16	40
G. Robinson, Maroons	12	15	27
R. Roy, Castors	13	13	26
S. Grégoire, Maroons	10	15	25
Fauteux, Castors	15	7	22
Rivard, Indiens	11	8	19
R. Pelletier, Castors	11	5	16
L. Boisvert, Castors	5	11	16
R. Robinson, Maroons	4	10	14
A. Johnston, Bishop	8	5	13
L. Grégoire, St-Franç.	7	6	13
Bassett, Bishop	7	6	13
Denault, Castors	4	8	12
Bureau, Indiens	3	9	12
Garon, Indiens	6	4	10
Letendre, Castors	5	5	10
Palardy, Indiens	4	6	10
Bourbonnais, Indiens	2	8	10
Courtemanche, Castors	2	6	8
Nadeau, Indiens	6	1	7
Underhill, Bishop	4	3	7
D. Pelletier, Castors	3	4	7
Murray, Bishop	3	4	7
Boulanger, St-Franç.	2	5	7
G. Desrochers, Castors	0	7	7
Lafond, St-Franç.	4	2	6
Normandeau, St-Franç.	5	1	6
Charland, St-Franç.	3	3	6
Hurtubise, St-Franç.	1	5	6
Thomas, Bishop	1	4	5
Seminaro, St-Franç.	2	2	4
B. Desrochers, Maroons	2	2	4
Beaudet, St-Franç.	2	2	4
G. Johnston, Bishop	1	3	4
Caya, Maroons	1	3	4
Mambert, Bishop	1	3	4
Parsons, Castors	0	4	4
St-Louis, Indiens	1	2	4
Boucher, Maroons	1	2	3
Robillard, Castors	1	2	3
Milligan, Bishop	0	3	3
L. Giard, Indiens	0	3	3
Finch, Bishop	2	0	2
Beaudet, Maroons	1	1	2
Corriveau, St-François	1	1	2
Dubreuil, Indiens	1	1	2
Beaulieu, Maroons	1	1	2
Webster, Bishop	1	1	2
Roy, Indiens	1	1	2
Côté, St-François	1	1	2
Robidas, Castors	0	2	2
Duquette, Castors	0	2	2
Desbiens, Maroons	1	0	1
Kerby, Maroons	0	1	1
Roux, St-François	0	1	1
Charbonneau, Indiens	0	1	1
Rousseau, Indiens	0	1	1
Delafontaine, Castors	0	1	1
C. Rousseau, Indiens	0	1	1
Carrier, St-Franç.	0	1	1
Whelton, Bishop	0	1	1
Laurin, Bishop	0	1	1
Clément, Maroons	0	1	1
Serviss, Bishop	0	1	1
Williams, Bishop	0	1	1

GARDIENS DE BUTS

	PJ	B	Moy.
Shane, Bishop	6	6	1.00
Dawson, Bishop	8	11	1.38
Total : 2:13			
Patenaude, Maroons	14	3	2.36
Letarte, Castors	14	36	2.57
Rousseau, Indiens	12	45	3.75
Lacroix, Indiens	2	14	7.00
Total : 4:21			
Bennett, St-Francois	9	47	5.22
Chabot, St-François	5	20	4.00
Total : 4:79			

Classement final des équipes saison 1960-61

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Castors	14	9	4	1	59	36	19
Maroons	14	7	4	3	56	33	17
Indiens	14	5	8	1	40	39	11
Bishop	8	5	3	0	29	17	10
St-François	14	2	9	3	28	67	7



UNE SAISON DE FINIE — Une autre saison de hockey vient de se terminer pour le vétéran Gilles Dubé, pilote des Castors de Sherbrooke de la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est. On le voit ici essuyant ses patins avant de les remiser pour la saison morte. Son fils, Gilles Jr., a fait ses débuts dans ce sport cette année et le regarde faire d'un air aussi triste.

Le sport de la raquette reste une tradition bien établie à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le sport de la raquette est à l'honneur à Sherbrooke et il se maintiendra ainsi encore longtemps si l'on en juge par les éclatants succès qu'a connus, dimanche dernier, la journée sportive des raquetteurs de Sherbrooke. Cette journée est présentée annuellement par l'Union locale des raquetteurs, et cette année, l'organisation de toutes les épreuves avait été confiée à M. Georges Loubier, président de l'union, et à M. Léon Lefebvre, du comité des courses du club Audacieux.

Les clubs de raquette sont nombreux à Sherbrooke. Il y a le Tuque Rouge, l'Audacieux, le St-François, le Dollard, le Flamingo et le Gounod. Les membres de chacun de ces clubs étaient présents à cette journée sportive de dimanche dernier. Ils s'étaient donnés la main pour faire un succès de cette journée et ils ont très bien réussi. Le club Intrépide, de Windsor, était également bien présenté dans les différentes compétitions.

Une autre preuve que le sport de la raquette n'a nullement envie de mourir à Sherbrooke a été le nombre de participants (29) qui ont pris part à la marche forcée de cinq milles considérée comme l'événement principal de la journée et qui a été remportée par un membre du Tuque Rouge, Normand Grégoire.

Le club Tuque Rouge s'est donc distingué d'une façon toute particulière dans les différentes, épreuves de raquette, disputées, dimanche dernier, à la piste de courses de Sherbrooke. En plus du triomphe de Normand Grégoire, trois autres membres — Gaétan Laverdière, Claude Labrie et B. Binette — ont permis à leur club de remporter le trophée perpétuel Antonio Fabi en se classant respectivement deuxième, quatrième et sixième dans cette marche forcée de cinq milles.

Le club Audacieux, le centre de ralliement de tous les raquetteurs durant cette journée, s'est également mis en évidence alors que trois de ses membres — Roger Gendron, Paul Denault et Gérard Beaudet — se classaient respectivement troisième, cinquième et septième dans cette même marche. La course de 100 verges et celle de 220 verges ont également été remportés par un membre de l'Audacieux. Il s'agit de Rock Labbé qui est un jeune et excellent coureur en raquettes en plus de se signaler comme gardien de buts dans la ligue commerciale de Sherbrooke.

Il faut aussi signaler les performances de Mlles Colette et Monique Caron, du club Intrépide, de Windsor, qui ont pratiquement remporté tous les honneurs dans les courses pour dames. Colette a obtenu deux premières places et une deuxième, tandis que Monique une première et deux deuxièmes.

Cette journée sportive des raquetteurs, le nombre de concurrents dans toutes les épreuves et l'enthousiasme qui a régné au cours de toute cette journée ont donc prouvé encore une fois que le sport de la raquette est à l'honneur à Sherbrooke et qu'il se maintiendra ainsi tant que ces différents clubs subsisteront.

Il faut donc encourager ces clubs. Ils le méritent amplement parce qu'ils travaillent tous ensemble dans le but de conserver une de nos vieilles traditions qu'est le sport de la raquette.

Les Jets à Asbestos jeudi soir

ASBESTOS. — La première joute de la série finale pour le championnat de la ligue junior des Cantons de l'Est, qui devait être disputée dimanche après-midi à Asbestos, a été remise à 8 h. 30 de la soirée jeudi.

La direction des Jets de Drummondville a annoncé aux Météors Jr d'Asbestos peu de temps avant la joute que la mauvaise température et le mauvais état des routes empêchaient l'équipe de se rendre au Centre récréatif d'Asbestos.

Ce délai de quatre jours permettra aux joueurs des Jets de prendre un repos bien mérité puisqu'ils viennent de terminer leur série semi-finale contre Windsor, qu'ils ont défait en deux joutes consécutives.

Les deux équipes seront au grand complet pour cette rencontre.

Les quilles à Sherbrooke

Ligues de la Dominion Textile

Première équipe masculine

Classement

Spinning	54	32	22	34,372	45
Card	54	29	25	34,305	38
Yarn	54	26	28	34,168	37
Weave	54	29	25	33,758	37
Spool	54	22	32	33,803	33
Slasher	54	20	34	33,319	26

Les cinq premières moyennes

A. Gagnon	54	8081	149.35
M. Bergeron	54	7852	145.22
E. Gagnon	42	5970	142.6
G. Demers	54	7520	139.14
R. Asselin	54	7345	136.1

Le plus haut simple à date — M. Bergeron 237
Le plus haut triple à date — A. Gagnon 542
Le plus haut simple d'équipe à date — Weave 843
Le plus haut triple d'équipe à date — Weave 2189

Deuxième ligue mixte

Classement

Card	72	46	26	51,271	64
Mechanical	72	40	32	50,965	54
Weave	72	41	31	50,447	54
Yarn	72	36	36	49,540	45
Spinning	72	29	43	50,380	41
Cloth	72	30	42	49,219	30

Les cinq premières moyennes

R. Lamontagne	17	2511	147.12
G. Caya	66	9427	142.55
B. Ruel	42	5943	141.21
R. Tinker	72	10117	140.37
M. Houde	66	9165	138.57

Le plus haut simple à date — R. Lafleur 233
Le plus haut triple à date — G. Caya 548
Le plus haut simple d'équipe à date — Mechanical 926
Le plus haut triple d'équipe à date — Weave 2457

"CIRCO Bowling League"

Classement

Bears	54	32	22	27,322	44
Cards	54	31	23	28,373	41
Giants	54	31	23	27,431	41
Rams	54	29	25	28,466	39
Yanks	54	29	25	27,737	37
Colts	54	27	27	26,929	37
Tigers	54	28	26	27,299	36
Indians	54	26	28	26,627	36
Vics	54	25	29	27,045	32
Beavers	54	22	32	26,975	31
Dodgers	54	22	32	26,949	29
Jets	54	23	31	26,857	29

Les cinq premières moyennes masculines

F. Perreault	54	7100	131.5
G. Labrecque	54	7062	131.1
M. Farrell	36	4704	130.6
L. Goyette	54	6859	127
R. Chilvers	54	6809	126.1

Le plus haut simple masculin de la semaine — P. Clément 197
Le plus haut triple masculin de la semaine — R. Gauvin 489

Les cinq premières moyennes féminines

R. Sample	54	5895	109.2
H. Wood	42	4344	103.4
S. MacDonald	50	4868	97.4
J. Patafie	54	5145	96.3
A. Marquis	54	5010	92.8

Le plus haut simple féminin de la semaine — R. Sample 156
Le plus haut triple féminin de la semaine — R. Sample 384

M. Roger Trudeau est élu président du nouveau syndicat du club de courses

SHERBROOKE. — M. Roger Trudeau, homme d'affaires bien connu de Richmond, a été élu à la présidence du nouveau syndicat, qui s'est récemment formé pour faire l'achat du club de courses de Sherbrooke. Les membres de ce syndicat, formé de 35 hommes d'affaires de Sherbrooke et de la région, ont tous déposé une somme initiale de $2,000 afin de procéder avec un capital de $70,000 au moins. Jusqu'à date, la piste de courses de Sherbrooke était gérée par MM. Adélard Dumas et Samuel Fabi, respectivement président et vice-président.

Un vice-président, un secrétaire et sept directeurs ont également été élus à cette assemblée, tenue hier soir, dans une salle de l'aréna local. Roger Badeau, le principal promoteur de ce mouvement, avait convoqué cette assemblée dans le but explicite de former un exécutif.

Le vice-président élu est M. Ludger Beaudry, tandis que le secrétaire sera Me Dewey Zaor, avocat de cette ville, qui cumulera en même temps les fonctions de conseiller juridique. Le secrétaire des courses sera connu plus tard. Les sept nouveaux directeurs sont MM. Charles Connors, Samuel Fabi, Dr Roméo Veilleux, Yvan Dugré, Tom Aubé, Dr L.-A. Gendreau et Eugène Marcoux. Tom Aubé est d'Asbestos et les six autres sont tous de Sherbrooke.

Seule la fonction de septième directeur a nécessité le vote secret. Trois candidats étaient sur les rangs, MM. Alcide Fontaine, Alphonse Badeau et Eugène Marcoux. Ce dernier a remporté la victoire au premier tour de scrutin, mais par une seule voix de majorité.

L'assemblée avait demandé à M. Aimé Biron, inspecteur provincial des bâtisses, de bien vouloir remplir la charge de président d'élections. Ce dernier a acquiescé à la demande mais auparavant, il a déclaré que l'estrade du terrain de l'exposition de Sherbrooke était en bonne condition et que les quelques améliorations à faire seront effectuées dès la fonte des neiges.

Coaticook adhère à la ligue provinciale

COATICOOK. — La ville de Coaticook a décidé d'adhérer à la ligue de baseball provinciale des Cantons de l'Est.

Un groupe de partisans et de joueurs, réunis en assemblée hier soir, ont ainsi confirmé les espoirs du président de l'ancien Canadien junior, le Dr Gilbert Germain.

L'équipe de Coaticook portera encore le nom de Canadien et il est possible que Paul Molloy revienne en prendre la direction comme instructeur.

Le noyau de l'équipe sera sensiblement le même que celui de l'année dernière.

Coaticook aura droit d'engager cinq joueurs de l'extérieur. Il n'a pas encore été décidé cependant dans quelle proportion le Canadien usera de ce prévilège.

Les moyens de financement pour l'équipe semblent trouvés, mais ils ne sont pas encore définitifs.

Le Canadien évoluera dans la ligue provinciale avec Sherbrooke, Waterloo, Granby, Acton-Vale et Drummondville.

Le Dr Gilbert Germain a été réélu président de la ligue et M. Pierre Bissonnette, secrétaire.

Les directeurs pour la nouvelle saison seront MM. Normand Breton, Louis Poulin, Eugène Ledoux, Roger Veilleux, Laurent Sage, Raoul Favreau, Bernard Péloquin et Edouard Lavoie.

M. Marc Hardy au congrès de la SSJB

SHERBROOKE — Les autorités de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke se sont assuré la présence de M. Marc Hardy, directeur adjoint de l'Office provincial de publicité de la province, pour le congrès diocésain qui doit avoir lieu les 29 et 30 avril, à Stanstead.

Le thème de ces assises sera "Fait français, attrait touristique".

Rue Wellington-sud

Le projet de stationnement enfin repris par le conseil municipal

par **Jules LAGUE**

SHERBROOKE.—Après avoir avorté, il y a trois ans, par suite de dissensions sur le site à choisir, le projet d'un stationnement sur la rue Wellington Sud est revenu hier soir pour la première fois de façon officielle devant le conseil municipal de Sherbrooke, à la grande satisfaction des édiles.

Le maire Armand Nadeau a accueilli des plus favorablement la requête portant une quarantaine de signatures de propriétaires de la zone 5 — soit environ 90 pour cent — que l'échevin Carl Camirand s'est dit heureux de déposer avec son collègue du Sud, M. Gérard Bérard. Le premier magistrat a ajouté que, n'eut été cette dissension sur le site, le projet serait déjà réalisé, tout comme l'est le stationnement à étages Webster, sur la rue Wellington Nord.

Endossement

La procédure sera la même que pour ce premier stationnement public opéré par une autorité municipale dans la province de Québec. Les propriétaires se déclarent prêts à endosser l'emprunt nécessaire et à assumer l'amortissement dans la proportion où les revenus du stationnement dans la zone n'y arriveraient pas. La ville doit se porter acquéreur du terrain.

Le projet est de l'ordre d'un peu plus d'un demi-million. On prévoit $185,000 pour l'achat du terrain, de $350,000 pour l'expropriation des propriétés Povey, Rouillard et d'une partie de l'hôtel Windsor, soit $535,000 en tout. Les ingénieurs municipaux recevront instruction de préparer les plans.

Le stationnement Webster avait coûté environ $480,000.

Le stationnement projeté pourra accueillir les véhicules et par la rue Wellington sud et la rue Dépôt.

Vieilles querelles

Le conseil avait tout d'abord présenté à tous les contribuables de la ville un règlement d'emprunt pour la construction des deux stationnements. Le règlement avait été battu tant à cause de la dissension dans le Sud qu'à cause de l'opposition soulevée dans les quartiers.

Faisant l'unanimité, les propriétaires de la rue Wellington Nord n'avaient pas tardé à venir à l'hôtel de ville en se déclarant prêts à endosser le règlement qui permettrait la construction d'un stationnement sur leur rue. Divisés, ceux du Sud n'avaient pas bougé.

Vers la fin d'octobre, puis au cours du mois de novembre, les propriétaires du sud et les commerçants de ce secteur se sont rencontrés à plusieurs reprises pour finalement s'entendre sur le choix d'un terrain.

Résumant la satisfaction de ses collègues et leur détermination de ne pas priver le Sud de stationnement au détriment du Nord, l'échevin Marcel Savard a rappelé que le conseil avait voté pour les deux stationnements, il y a trois ans.

Selon le directeur :

Peu de travaux non réalisés en fin d'année '60

SHERBROOKE. — Le directeur des services de Sherbrooke a soumis hier soir aux membres du conseil un rapport démontrant qu'il y avait peu de travaux autorisés par des règlements d'emprunt et non encore effectués.

En 1960, le conseil a adopté des règlements d'emprunt au montant de $809,000 et puisé un montant de $409,264.45 à même les sommes non dépensées à la fin de 1959.

M. Charles Langlois a signalé dans son rapport qu'une attention spéciale a été apportée aux travaux et que ceux non commencés se chiffrent à seulement $159,901.83, alors que ceux en cours se chiffrent à $669,963.62. Les dépenses faites en 1960 pour ces divers travaux se chiffrent par ailleurs à $2,037,288.97.

Au 31 décembre, les sommes disponibles se totalisaient à $89,526.24, dont $41,070.60 pouvant être versées dans le futur règlement de 1961.

Selon le directeur, la différence de $48,456.04 devrait être conservée en attendant que la plus grande partie des travaux décrétés par les règlements 1020 1025 et 1069 soient presque tous complétés.

M. Langlois conclut en faisant remarquer que la majorité des travaux et achats en cours et non commencés peuvent facilement être faits en 1961 et qu'une attention spéciale leur sera accordée.



REINE DE LA LIGUE DE QUILLES INTER-CITES — Mlle Suzanne Caron, de Coaticook, a été élue reine de la Ligue de quilles inter-cités. Elle a eu le meilleur sur cinq autres candidates qui lui serviront de duchesses lors de son couronnement comme Suzanne Première devant avoir lieu le 15 avril prochain. Mlle Caron représentait l'équipe Larochelle et Frères, de Coaticook, qui détient présentement la première position de ce circuit. Les autres candidates venaient de Sherbrooke, Magog, East Angus et Windsor.

M. Yvon Dion devient membre du secrétariat

SHERBROOKE. — M. Yvon Dion a été nommé membre du secrétariat de l'Université de Sherbrooke, mais il ne remplace pas directement M. Gustave Lafontaine devenu secrétaire de la commission scolaire de Sherbrooke, puisqu'il n'y a pas pour le moment de chef de secrétariat.

C'est ce qu'a déclaré l'abbé Antoine Sirois, secrétaire général de l'université. Toutefois, la place de chef de secrétariat demeure toujours vacante depuis le départ de M. Gustave Lafontaine.

Il se peut que d'ici quelque temps M. Dion soit nommé chef de secrétariat. L'abbé Sirois n'a toutefois précisé aucune date.

M. Dion a obtenu son B.A. au Séminaire St-Charles-Borromée.

Echevinage à Coaticook

Y. Lemieux, A. Leclerc candidats

COATICOOK. — MM. Yvon Lemieux et Albert Leclerc sont les deux candidats qui se présentent à l'échevinage pour le siège no 1, à Coaticook, laissé vacant à la suite de la démission de M. Elie Carrier.

A l'assemblée de mise en nomination d'hier, MM. Lemieux et Leclerc ont été acceptés comme candidats, leur bulletin de présentation ayant été déposés.

Le secrétaire, M. Romuald Dumont, sera président d'élection et Mme Marie-Rose Hébert agira comme secrétaire d'élection. Tous les contribuables de Coaticook peuvent voter parce que les sièges à l'échevinage ne représentent pas de quartiers en particulier.

Les électeurs seront avertis au cours de la semaine de l'endroit des six bureaux de votation, le 6 mars, de 8 h. de l'avant-midi à 5 h. de l'après-midi.

A la suite d'un accident

Mme St-Martin demeure dans un état critique

SHERBROOKE. — Une femme âgée de 22 ans repose dans un état critique à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, à Sherbrooke, où elle a été transportée après un accident, qui a fait trois blessés.

Les victimes de l'accident, survenu à 6 h. 30 de la soirée d'hier, à Bromptonville, sont M. Robert St-Martin, âgé de 24 ans, et Mme St-Martin, demeurant au 28 Chamberland, à Magog, et Pierre Beaudry, âgé de 15 ans et fils du Dr R. Beaudry, domicilié au 324 Principale, Magog.

Mme St-Martin, qui était toujours inconsciente hier soir, souffre de nombreuses fractures aux membres supérieurs et de larges entailles au cuir chevelu.

M. St-Martin, gardé sous observation, a reçu des blessures à la figure, de même que Pierre Beaudry.

Les trois blessés prenaient place dans la même automobile, qui est allé donner à l'arrière d'une autre, arrêtée dans le chemin en attendant de tourner à sa gauche.

Les constatations d'usage ont été faites par le chef de police Léonard Lemire, de Bromptonville.

Le Conseil est aux prises avec une cabane à frites

SHERBROOKE. — Une cabane de pommes de terre frites a donné hier soir du fil à retordre aux membres du conseil municipal de Sherbrooke qui tiennent à ce que les nouveaux règlements de zonage et de construction en vigueur depuis seulement le premier janvier ne soient pas amendés trop souvent.

On avait d'abord accordé en principe la permission à M. Wilfrid Giroux, rue Aberdeen, de construire sur sa propriété un kiosque, mais l'on s'est ravisé par la suite et on lui a demandé de faire effectuer des changements aux plans.

On lui demande en effet d'agrandir sa maison actuelle, de façon à ne pas nécessiter un amendement au règlement de zonage. Le projet original était d'édifier une bâtisse complètement détachée du premier bâtiment.

On a cependant consenti à amender le règlement de zonage si M. Giroux se plie au premier désir du conseil. Pour ce genre de construction, il aurait fallu, par mesure préventive contre le feu, que les murs soient en brique et non en bois.

Le débat s'est ouvert sur une note gaie quand le maire Armand Nadeau a lancé en souriant qu'il faudrait tout de même laisser construire quelques bâtisses non à l'épreuve du feu pour utiliser les camions neufs du service des incendies qui ne sont pas utilisés assez souvent.

La discussion s'est cependant envenimée, quand M. Charles Langlois a expliqué qu'il faudrait amender deux règlements et demandé s'il fallait soumettre le cas à la commission consultative d'urbanisme.

— Lâchez-moi donc avec vos commissions, a crié le conseiller Antonio Pinard. Nous sommes capables de décider sans commission . . .

Le directeur des services extérieurs, d'accord avec Me Carrier Fortin a déclaré qu'il valait mieux abolir les règlements de construction de zonage et de construction et de laisser le conseil décider chaque cas particulier, si les décisions des employés municipaux étaient toujours renversées par le conseil. "Imaginez ce dont nos chefs de service ont l'air", a-t-il expliqué !

Le conseiller Everett Nicol s'en est pris à M. Langlois en affirmant que ce sont les employés municipaux qui conseillent aux citoyens d'aller voir leurs échevin respectifs quand ils ne peuvent accorder un permis.

D'autres membres du conseil, dont le maire et M. Pinard, ont affirmé qu'il n'y avait rien de mal dans cette politique, car les conseillers sont élus pour régler de tels problèmes.

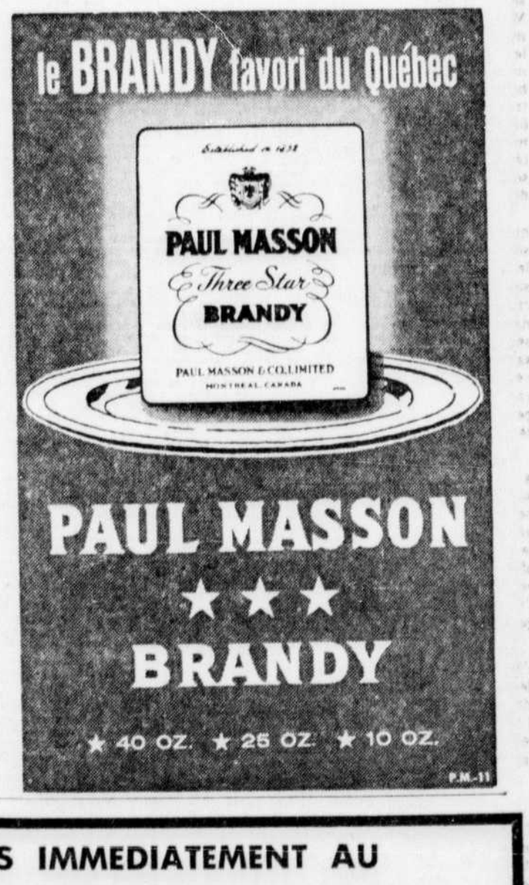
La solution consistant à agrandir la maison déjà existante au lieu d'en construire une autre a finalement été approuvée après plusieurs escarmouches, mais les conseillers Fortin et Félix Thibault se sont dits dissidents.

Concours en vue de la fête de Dollard

SHERBROOKE — Dans le but de promouvoir la recherche en histoire du Canada et de présenter au séminaire St-Charles Borromée une pièce authentiquement borroméenne à l'occasion de la fête de Dollard, l'AJC lance un concours portant sur des textes dramatiques mettant en lumière une période de l'histoire du Canada, en l'occurrence celle de 1759-63.

Le gagnant se verra attribuer le prix "Gabrielle Caron", soit un montant de $25 accordé par la St-Jean-Baptiste diocésaine.

Un montant de $10 sera accordé à celui qui se classera deuxième.



EMPLACEMENTS DISPONIBLES IMMEDIATEMENT AU

CENTRE D'ACHATS NOTRE-DAME

situé sur la rue Notre-Dame est, coin rue St-Donat

RESTENT SEULEMENT QUELQUES MAGASINS A LOUER, TOUT INDIQUES POUR:

RESTAURANT, SALON DE BEAUTE, TISSUS A LA VERGE, CHAPEAUX ET SACOCHES POUR FEMMES, CADEAUX, ACCESSOIRES D'AUTOS, BIJOUX ET REPARATION DE MONTRES.

Pour renseignements complets concernant la location, téléphonez à HU. 9-4956

IVANHOE CORP.

7101, CHEMIN COTE ST-LUC, SUITE 210, MONTREAL

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Le comté d'Arthabaska se remet, mais lentement, de la tempête...

VICTORIAVILLE. (NF) — Le comté d'Arthabaska, qui a été fortement éprouvé par la violente tempête de la fin de semaine, se remet lentement et très difficilement de l'état déplorable où l'a plongé la nature. Fait à remarquer, aucun accident grave n'a été déploré, de même qu'aucun incendie n'a été signalé. Toutefois, les services de communications ont été plus durement atteints, surtout celui de l'électricité.

Pannes d'électricité

La Sawinigan Water & Power nous a confirmé de son bureau local que des pannes d'électricité affectent encore les municipalités de St-Albert, St-Valère, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, où le vent semble avoir laissé le plus de traces de son passage. Ainsi, à cet endroit, sur une distance de près d'un mille, presque tous les poteaux jonchent le sol. Il en est de même sur la route entre St-Albert et Warwick, où on estime que plus d'une centaine de poteaux gisent dans la neige.

Par contre, à Arthabaska, la population a été privée d'électricité presque toute la journée de dimanche, ce qui a failli provoquer bien des ennuis, comme la rareté de l'eau, parce que la pompe principale est actionnée par un moteur.

Partout, sauf à Victoriaville, qui n'a à peu près pas été affectée, des fils électriques sont cassés. Dans la plupart des cas, la rupture des fils est attribuée au vent violent qui a secoué trop fortement les tiges déjà surchargées de verglas. La Shawinigan, qui nous a souligné que plus de 300 poteaux avaient été brisés et estimé les hommages à environ $60,000, a mis en oeuvre quelques 150 employés, dont une centaine de supplémentaires à l'emploi de la North Eastern Development, de la Thiro Construction et de la Quebec Power.

On présume que tout va rentrer dans l'ordre temporairement vers la fin de semaine prochaine. Toutefois, on n'anticipe pas le parachèvement complet des réparations avant septembre prochain. Cependant, comme l'a fait remarquer M. Paul Gour, surintendant d'opérations pour la division sud, aucun accident ni dommages à la propriété n'a été rapporté depuis le bris des lignes.

Le téléphone

Au cours de la journée de dimanche, Victoriaville était dans l'impossibilité de communiquer par téléphone avec St-Valère, St-Albert, Québec et Drummondville. Toutefois, d'après une information d'une employée du bureau local du Bell Telephone, 3 lignes au lieu des 29 régulières fonctionnaient pour Montréal, tandis qu'une seulement des 5 pouvait atteindre Thetford Mines. Les troubles étaient causés par la rupture d'un nombre incalculable de fils. Les réparations sont en cours et la situation devrait revenir à la normale à brève échéance.

Routes bloquées

La surface glacée des routes et surtout la mauvaise visibilité ont contribué à enrayer la possibilité de toute circulation. Dès dimanche matin, un autobus a essayé d'accomplir son service pour Montréal, mais le chauffeur dut rebrousser chemin près de Ste-Cothilde. Par la suite, tous les circuits furent interrompus pour la journée, jusque tard dans la soirée. Au plus fort de la tempête, les routes étaient fermées pour Sherbrooke, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Asbestos, et Victoriaville connut ainsi des heures d'isolement.

A la gare de Victoriaville, le réseau télégraphique pour Montréal s'avéra défectueux et aucun message ne put être envoyé. La même situation fut enregistrée pour le téléscripteur, qui cessa de fonctionner depuis samedi soir, vers 9 heures. Tard, hier soir, le service n'était pas encore rétabli.

La voirie...

Depuis samedi soir, la voirie provinciale du comté s'est occupée de maintenir ouverts les chemins principaux, mais en dépit des efforts des nombreux employés, la circulation dut être interrompue durant quelques heures. Toutefois, il n'en fut pas de même pour les routes secondaires, qui furent complètement obstruées par des accumulations de neige. Le gros du travail est actuellement concentré sur les chemins de campagne, mais l'opération est difficile à cause des hauts bordages. Par contre, la Voirie municipale commençait son travail de déblaiement dimanche après-midi et le personnel est encore à l'oeuvre.

Le poste CFDA n'a pas été épargné des méfaits de la tempête et une panne d'électricité au transmetteur situé sur la route de St-Albert a provoqué un arrêt des émissions durant une période de plus de 3 heures. Cependant, vers 1.30 de l'après-midi, dimanche la diffusion sur les ondes reprenait son cours normal. Moins chanceuse, l'antenne communautaire de Victoriaville ne donna aucun rendement de toute la journée de dimanche, à cause de la brisure de 2 antennes de réception et de la rupture du câble à plusieurs endroits. Les réparations devaient être effectuées pour hier soir, car une équipe a travaillé toute la journée d'hier pour remettre le système dans un état satisfaisant, pour le moment du moins. Par contre, les antennes des résidences privées ont été endommagées pour la plupart, surtout celles qui étaient les plus élevées. Aujourd'hui, plusieurs gisent sur le sol, où demeurent tordues comme fétus de paille.





SUR LA SCENE MUNICIPALE — S. H. le maire de Drummondville, Me Marcel Marier, c.r. (à droite) et son collègue, M. l'échevin Antonio Baril, sont tous deux aux prises avec une action en disqualification. Ces deux hommes sont les figures dominantes du conseil de Drummondville. Les actions ont été demandées par des adversaires politiques.

Il manquera une séance

L'échevin Antonio Baril portera sa cause en appel

DRUMMONDVILLE. (A.B.) M. Antonio Baril, président du comité de la police dans le conseil du maire, M. Marier, de Drummondville, portera sa cause à la Cour d'appel du Québec. Telle est la nouvelle que l'échevin disqualifié a communiquée, hier après-midi, à notre bureau de Drummondville. M. Antonio Baril arrivait d'un voyage dans le sud lorsqu'il a appris le jugement prononcé contre lui par le juge Louis-Philippe Lizotte, de la Cour supérieure, dans la cause en disqualification qui pesait contre lui.

Absent hier soir

Depuis le 14 février dernier, date de la publication du jugement, M. Antonio Baril, échevin du conseil de ville, ne peut siéger avec ses collègues de l'hôtel de ville. De fait, la dernière assemblée eut lieu lundi le 13 février, et la dernière en date, hier soir, en la salle des délibérations.

M. l'échevin Baril brillait par son absence, hier soir, et son fauteuil était libre en deuxième place à droite de la salle. Cette séance sera la seule que manquera l'échevin disqualifié.

En Cour d'appel

Rentré de Floride en fin de semaine, M. Antonio Baril a consulté son procureur hier matin. Me Gaston Ringuet portera la cause en Cour d'appel et son client, l'échevin Baril, pourra continuer à siéger au conseil dès le moment où la cause sera inscrite en Cour.

Il faudra certainement plusieurs mois avant de voir cette cause appelée devant le tribunal supérieur de la province. Trois ou cinq juges seront sur le banc pour entendre les plaidoyers dans cette affaire. Le procureur du demandeur, qui est Me Adélard Lupien, de Drummondville, est membre de l'étude légale Lizotte, Marchesseault et Thériault, de Granby. L'aviseur légal de la ville de Drummondville, qui avait été mis en cause dans cette affaire, était Me Gaston Ringuet, de l'étude Saint-Pierre et Ringuet, de Drummondville.

Aide financière

Dans un entretien téléphonique avec notre journaliste, M. l'échevin Antonio Baril a déclaré qu'il appréciait grandement l'attitude de la population de notre ville depuis la publication du jugement. Depuis samedi midi, M. A. Baril a reçu l'aide financière de dizaines d'hommes d'affaires importants de la région. Selon l'échevin disqualifié, les argents qu'on veut lui donner sont suffisants pour payer la cause en Cour d'appel et les frais de l'appel qui seront entrepris bientôt à Québec.

Quelle sera l'attitude de l'échevin Antonio Baril lors des prochaines élections municipales de mai 1961 ? Cette question revient sur toutes les lèvres depuis que la cause est inscrite en Cour supérieure. M. A. Baril est échevin depuis plus d'une dizaine d'années et il occupe une position avantageuse dans l'industrie locale. Celui qui a demandé sa disqualification est M. Adélard Lupien, membre de la Ligue des citoyens propriétaires. En mai 1959, le demandeur a été défait par M. A. Baril, par une marge de 79 voix au siège deux du quartier un à Drummondville.

Le maire Marier traite de problèmes municipaux

DRUMMONDVILLE. (A.B.) Par exception, la conférence de presse du maire de Drummondville a été entendue hier soir dans notre ville sur les ondes de la radio locale. La panne d'électricité de dimanche avait différé cet entretien avec les contribuables.

Le maire de la ville, Me Marcel Marier, a parlé durant 15 minutes sans même mentionner qu'il venait de recevoir une action en disqualification. Il s'est contenté de porter ses commentaires sur des questions d'intérêt municipal.

Me Marcel Marier s'est dit heureux de l'expérience qu'il a vécue la semaine dernière en portant la parole devant les membres de la Ligue des propriétaires. Poursuivant ses remarques, il a dit que le gouvernement fédéral avait demandé la permission de poser ses appareils d'entraînement à la base de Saint-Nicéphore. Cette demande du fédéral arrive à un moment opportun. La ville achètera bientôt la piste de Saint-Nicéphore et le gouvernement d'Ottawa sera intéressé à verser de généreuses contributions pour l'aménagement d'une véritable piste pour les avions d'entraînement de l'Aviation canadienne.

L'établissement d'une caisse populaire dans le quartier Saint-Pierre a été saluée avec joie par Me Marcel Marier. Il a qualifié le secteur Saint-Pierre comme le plus beau quartier de la ville.

Hausse de tarif-taxi

Il est probable que le prix de taxi sera majoré à Drummondville. Le maire a laissé entendre qu'il avait eu des entretiens avec les dirigeants de l'association des chauffeurs de taxis de la ville. On n'accuse aucune augmentation de tarif depuis 1957.

Travaux d'hiver

La ville de Drummondville s'est prévalue de l'entente des travaux d'hiver entre le gouvernement central et les municipalités. Des chômeurs ont été embauchés pour couper un lot de bois sur un terrain industriel de la ville. Plus de 30,000 pieds de bois ont été coupés et représentent un montant de $2,000 pour les coffres de la ville.

Taxe d'eau... contestée

Le maire a mentionné hier soir que l'édifice des Postes et le manège militaire de la rue Saint-Louis manifestaient une réticence à payer leur taxe d'eau. Des négociations sont présentement en cours avec le gouvernement d'Ottawa. Les autorités allèguent que les comptes sont trop élevés et ne représentent pas la réelle valeur de l'eau consommée. Me Marier a tenu à préciser que le compte de la taxe d'eau allait changer de nom puisqu'il signifie surtout une taxe pour différents services publics.

Le bill 12...

Le bill 12, adopté dernièrement afin de promouvoir l'éducation antialcoolique et celle de la sobriété, laisse un certain espoir. Il faudrait compter sur des gens sincères pour que les foyers abstinents deviennent plus nombreux. Un millier d'alcooliques viennent s'ajouter chaque année au nombre déjà croissant chez le sexe faible. Disons, en passant, que dans une école d'infirmières, plus de 35% possédaient des flacons d'alcool dans leur chambre. Donnons l'exemple de l'abstinence totale, dit-il en terminant.

Présenté par le Dr Ricard, le conférencier fut remercié par M. Paul-Emile Labbé. La prochaine réunion aura lieu vers la mi-mars.

Réunion d'abstinents Lacordaire et Jeanne d'Arc à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Les membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, section de Sts-Martyrs-Canadiens, au cours d'une réunion générale, ont adopté une ligne de conduite qui a été énoncée selon la formule suivante :

Unité et fraternité dans la persévérance, ainsi que la pratique de la confession fréquente. Les délibérations, qui étaient sous la présidence du Dr J.-Alexandre Ricard, donnèrent lieu à des témoignages d'estime, d'appréciation et de gratitude à l'endroit de M. l'abbé Bruno Benoit, aumônier, qui vient d'être promu à la cure de St-Rémi de Tingwick.

Onze initiés...

Onze nouveaux membres furent ensuite initiés dans le groupement, à savoir : Mlles Nicole Lacourse, Carole Racine et Denise Hamel. MM. Claude Bouffard, Georges et Gérard Morin, Denis Jacques, Pierre Lambert, Gaston Gagné, Réal Grenier et Claude Lenneville. A la suite de la cérémonie, qui fut présidée par Mgr Alphonse Roux, P.D., V.F., curé de la paroisse, on procéda au changement de décorations. Les récipiendaires furent : Mme Emile Demers, Mlles Madeleine Leblanc, Céline Moreau et Madeleine Moreau. MM. Laurent Boissonneault, Serge Bourassa, Jean-Maurice Beaudoin et Gilles Tardif, pour un an de persévérance : Mme Marcel Turcotte, pour 3 ans ; Mmes Michel Leblanc et Germaine Poliquin ; Mlle Jeannine Babineau ; MM. Fernand Houle et Michel Leblanc, pour 5 ans. Mmes André Ducharme, Marcel Olivier, Eddy Talbot ; Mlle Rolande Talbot ; M. Henri Corriveau, pour 10 ans. Mmes Léo Lavigne et Alfred Lamirande, pour 15 ans, et Mme Rodolphe Crête pour 20 ans.

Le bill 34...

Le nouveau poste de vice-présidente sera désormais assumé par Mlle Pauline Gagné, en remplacement de Mlle Jean-Mance Migneault, sortant. Une causerie fut ensuite prononcée par le secrétaire régional et national du mouvement, M. Joseph Charland, qui donna son point de vue sur le nouveau bill 34. Il serait déplorable dit-il, que nos législateurs nous imposent cette nouvelle loi. Espérons que la suggestion de porter à cinq, la commission de 3 membres, soit acceptée, car elle aura pour tâche de déterminer tel ou tel permis. Il se dit alors contre la vente des boissons, le dimanche et l'entrée des femmes dans les grills ou tavernes, des endroits propices au racollage. Si le nouveau bill légalise la vente des boissons, on ne s'est pas préoccupé du côté moral.

Une autre tempête...

La 3e partie sera jouée ce soir à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Toujours au domaine des tempêtes, une autre tourmente a éclaté hier entre les dirigeants des Rockets de Drummondville et des Vics de Granby quant au choix de la ville où serait présentée la troisième partie de la série finale entre ces deux clubs. A cause de force majeure, la partie de dimanche qui devait être présentée à Drummondville sera jouée ce soir, à 8 h. 30, à l'aréna de la rue des Ecoles.

La quatrième rencontre aura lieu à Granby jeudi et la cinquième ici dimanche. Si d'autres joutes sont nécessaires, elles auront lieu à Drummondville et à Granby alternativement.

La plus importante partie de la série finale aura donc lieu ce soir. Le club qui sortira victorieux aura de fortes chances de remporter la série 4 de 7. Actuellement, les chances sont égales.

Les deux clubs seront au grand complet. Les blessures qui affectaient quelques joueurs locaux auront le temps de se guérir avec trois jours supplémentaires.

Le jeune André Lahaye jouera régulièrement en compagnie de Maurice Vachon et Rodrigue Gaudreau sur la ligne des jeunes. Le jeune Lahaye de Trois-Rivières n'a pas eu la chance de faire ses preuves mais il semble posséder l'étoffe qui en fera un rapide et bon joueur.

Maurice Boivin, Claude Aubry et Léon Michelin auront la tâche de tenir en échec les prolifiques compteurs des Vics.

Convocations

Aujourd'hui, Victoriaville

Club des Francs : Diner hebdomadaire des membres au manoir Victoria à 6.30 p.m. **JOCF :** Réunion de la section Sts-Martyrs Canadiens au salon de la salle des loisirs St-Alphonse à 8 h. p.m. **Education :** Cours de réparation de radio, télévision, d'électronique industrielle et de radar au terminus d'autobus à 7 h. p.m. **Fléchettes :** Soirée de la ligue au manège militaire et à la loge des Elans à 7 h. 30 p.m. **Quilles :** Soirée de la ligue O'Keefe à la salle centrale à 7.30 p.m.

Plessisville

Club des photographes amateurs : Réunion générale des membres des Bois-Francs à leur local à 8 heures ; élections. **Conseil municipal :** Séance d'ajournement des édiles à l'hôtel de ville à 8 heures p.m.

Mercredi, Victoriaville

SSJB : Diner conjoint des 4 sections locales au Manoir Victoria à 6.30 p.m. Conférencier : M. l'abbé Antonio Parenteau, curé, de St-Gabriel Lalemand. **Quilles :** Soirée de la ligue Molson à la salle centrale à 7.30 p.m.

Princeville

Filles d'Isabelle : Réunion mensuelle des membres à l'hôtel de ville à 8 heures p.m. **Warwick :** Cie de téléphone : Réunion annuelle des actionnaires à la salle du conseil du canton à 8 heures p.m.

Bénédiction du bureau des Artisans

DRUMMONDVILLE (A.B.) — La Société des artisans ouvrira un bureau régional à Drummondville le quatre mars prochain. Cette nouvelle a été annoncée hier soir ici par M. René Lavallée, organisateur de la Société des artisans, coopérative d'assurance.

Ce bureau régional, le premier à Drummondville, s'occupera d'une façon bien particulière des régions des Bois-Francs et Saint-François. Il sera situé au 383, rue Hériot.

La cérémonie religieuse sera présidée par S.E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, en présence de nombreux dignitaires: l'Honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie et député du comté de Drummond; M. Sam Boulanger, député aux Communes pour les comtés Drummond-Arthabaska; Me Marcel Marier, maire de Drummondville et le président général de la Société des Artisans, Me René Paré.

A 5 h., le programme de la journée du quatre mars prévoit une visite à l'hôtel de ville pour la signature du livre d'or suivi d'un banquet à l'hôtel Grand Central.

Deux nominations chez les abstinents de Princeville

PRINCEVILLE. (N.F.) — A l'occasion d'une réunion de l'exécutif du cercle Ste-Jeanne-d'Arc, section de Princeville, Mme Paul Thiboutot et Mlle Simone Roux ont été confirmées pour une autre année dans leur fonction respective comme secrétaire-archiviste et secrétaire-trésorière. Le groupe local des abstinents comprend plus de 500 membres et le recrutement se poursuit activement.

Contre-attaque de la SSJB

"Nettoyage à fond des ondes radiophoniques"

SHERBROOKE. — Dans son bulletin mensuel, sous la plume de M. Adolphe Brassard, la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke annonce un nettoyage à fond des ondes québecoises de tout mauvais langage, en coûterait-il la plume de certains scripteurs et le gagne-pain de certains artistes.

Ces commentaires de l'auteur de l'ancien radio-roman "La Métairie Rancourt", en réplique aux exagérations vertement relevées par le comédien Jean Duceppe dans la campagne de refrancisation lancée par la SSJB diocésaine, devant le Jeune commerce de Drummondville, suivent dans le bulletin des précisions du conseil diocésain, relativement à la lettre ouverte du 22 décembre qui a amorcé un débat maintenant d'ordre provincial.

Le conseil diocésain demande aux membres de la SSJB d'exiger l'amélioration de la langue de "Jamboree" et "Cent farces", deux production de CHLT-TV. Les autorités précisent n'avoir jamais pour autant réclamé la suppression de ces deux émissions. Les membres sont invités à faire part de ce désir d'amélioration aux propriétaires du poste local et aux commanditaires de ces deux émissions.

Les autorités relèvent cependant avec satisfaction la série d'émissions du poste CKAC "Améliorons la langue parlée" et encouragent les membres à écouter la reprise du quart d'heure de 11 h. 05 de l'avant-midi, à 9 h. 30 de la soirée, à l'intention des parents. L'émission matinale s'adresse aux élèves du cours élémentaire de lundi et à ceux du cours secondaire le mardi.

Brassard vs Duceppe

M. Brassard, pour sa part, condamne à larges traits de plume dans l'article de commentaires qui fait suite.

Il regrette tout d'abord que les journaux aient donné une telle publicité aux déclarations faites par le comédien Jean Duceppe devant le Jeune commerce de Drummondville. L'ancien président de l'Union des Artistes avait entre autres dit que M. Richard Bergeron, président du Comité de refrancisation de la SSJB diocésaine, s'était "royalement fourvoyé" en s'attaquant à la langue employée à la radio et à la télévision, affirmant qu'au contraire, ces deux moyens d'information avaient plus fait pour la langue au cours des 20 dernières années, que toutes les campagnes de la SSJB.

"Si depuis vingt ans, rétorque M. Brassard, à la radio, et depuis dix ans à la télévision, on n'avait pas tant "henni" de langage, et M. Duceppe en sait quelque chose, on ne serait pas rendu aujourd'hui à cet éclatement d'indignation général qui soulève notre population contre les abus répétés de mauvais langage sur les ondes de la province de Québec. Et les ondes de la province de Québec vont s'épurer de tout ce mauvais langage, c'est déjà commencé, et ce sera un nettoyage à fond, quand il coûterait la plume de certains scripteurs, et le gagne-pain de certains artistes ; encore que ces scripteurs et ces artistes pourront continuer à gagner leur vie soit à la radio, soit à la télévision, pourvu qu'ils consentent à faire valoir leur talent à l'avantage de la langue française, et non pas consentir à déformer leur art pour des fins lucratives."

Succès du concert de l'Harmonie

SHERBROOKE. — Le dernier de la série des concerts d'hiver de Sherbrooke a remporté un succès tel que les autorités de l'hospice du Sacré-Coeur ont exprimé le désir que sa présentation devienne une tradition.

L'Harmonie a joué un bon nombre de pièces semi-classiques et populaires pour les pensionnaires et le personnel de l'institution, sous la direction de M. Marcel Marcotte. Les solistes ont été Harry Tinker, John Swann et Claude Métras.

Il s'agissait de la dernière représentation de l'Harmonie avant le grand concert du 15 mars, qui sera donné à l'auditorium de l'Université de Sherbrooke au profit des enfants arriérés.

M. Couve de Murville:

Nécessité de resserrer l'union des Occidentaux

PARIS — (AFP) — "Il n'y a jamais assez de coordination politique entre les puissances occidentales".

Sur ce thème, M. Maurice Couve de Murville a accordé au correspondant parisien de la revue américaine "U.S. News and World Report" une longue entrevue dans laquelle sont évoqués tous les grands problèmes : OTAN, Europe, Algérie, Afrique...

A propos de l'OTAN, le ministre des Affaires étrangères souligne notamment qu'il est essentiel que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dont les responsabilités dépassent l'Europe, concertent leur action dans le monde entier. Cette collaboration, dit-il, ne doit pas se substituer à l'alliance atlantique. Elle doit se réaliser par des contacts constants entre les trois gouvernements intéressés.

Selon les cas, l'action à entreprendre devrait être entièrement concertée ou, s'il s'agit d'une action individuelle, elle devrait de toute façon être précédée de consultations.

M. Couve de Murville déclare, d'autre part, que l'Europe doit avoir une part plus grande dans les décisions et les responsabilités de l'alliance Atlantique.

La France n'est pas seule, dit-il, à considérer que l'OTAN, qui date maintenant de dix ans, n'est plus adaptée aux conditions présentes.

L'unité européenne vers laquelle on se dirige n'exclut pas la Grande-Bretagne, déclare M. Couve de Murville. La France souhaite que la Grande-Bretagne soit étroitement associée à l'Europe et au développement politique européen.

Interrogé sur l'Algérie, le ministre des Affaires étrangères souligne notamment :

"La fin des opérations militaires en Algérie permettra à la France de refondre complètement l'organisation de ses forces armées. Ainsi, la France représentera un facteur plus important dans la défense de l'Occident".

Quant aux questions politiques que pose l'évolution du continent africain, M. Couve de Murville estime qu'il n'y a pas opposition entre la politique française et la politique américaine en Afrique. "Je crois, dit-il, que l'Afrique est un très bon exemple dans une région où une coopération étroite entre les puissances occidentales est nécessaire. C'est un terrain excellent pour mettre en oeuvre nos propositions de coopération tripartie."

Et voici la conclusion de l'entrevue du ministre des Affaires étrangères : "La solidarité occidentale est notre atout essentiel dans la grande bataille qui s'appelle la défense de la liberté, et la solidarité occidentale signifie d'abord l'entente et l'action concertée des Etats-Unis d'Amérique et de l'Europe."

Dégel monstre

(PC) — La fin de l'époque glaciaire, voilà dix millénaires, a entraîné le dégel de glaciers couvrant une superficie de 5,700,000 milles.

A Québec jeudi

Présentation du bill de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le bill de Sherbrooke sera présenté au Comité des bills privés de la Législature provinciale jeudi matin, à 10 h. 30.

Le maire Armand Nadeau a annoncé son intention d'être présent à cette présentation et il se rendra dans la Vieille Capitale dès mercredi.

Il a invité tous les membres du conseil qui le désirent à se joindre à lui. Une couple d'échevins sont pratiquement sûrs d'y aller et on ignore si d'autres trouveront le loisir de ce faire d'ici jeudi.

Il y a concours de ski dimanche, à Arthabaska

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Le club de ski Victoria Inc. de Victoriaville, organise pour dimanche prochain son concours-ferme O'Keefe, qui aura lieu sur les pentes du mont St-Michel d'Arthabaska. Cette épreuve sportive, qui sera la dernière de la saison, est ouverte aux membres du club seulement. Le programme prévoit une épreuve de descente, qui commencera à 1 heure de l'après-midi, et une épreuve de slalom, vers 2 h. 30. Tous les membres du club intéressés à prendre part à cette compétition sportive sont priés de s'inscrire à la pharmacie Houle. On est prié de noter que le montepente sera en service à partir de 10.30 de l'avant-midi cette journée-là.

Cinq classes...

Les concurrents seront classés selon les catégories suivantes : Les hommes ; senior A et B ; les dames ; les juniors et les juvéniles. On sait que l'an dernier, Jean Thibeault s'était classé premier chez les seniors A. tandis que Gérard Lessard avait pris la vedette chez les seniors B. Par contre, chez les dames, Mlle Claire Betit, de Warwick, avait remporté les honneurs. A l'issue des concours, le souper traditionnel aura lieu au môtel Huron à six heures. Après la distribution des trophées et des prix, offerts aux gagnants par M. Sylvio Tremblay, la soirée sera clôturée par une danse avec orchestre.

Les Zingari, une nouvelle troupe, joueront en mars

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Une autre jeune troupe de théâtre amateur fera ses débuts en mars prochain à Drummondville. Il s'agit des Zingari, qui joueront une comédie légère de Puget.

Depuis l'automne, les membres de cette troupe travaillent tous les lundis soirs dans une salle mise à leur disposition par la Commission scolaire de la ville. Ce n'est qu'au cours de la dernière fin de semaine que la direction du groupement artistique a révélé l'identité de leur troupe et les noms des comédiens qui monteront sur les planches le mois prochain.

Parmi ce groupe, on remarque la présence de deux professeurs de diction bien connus, Mlles Ghislaine Gardner et Constance Fréchette. Les autres personnages seront incarnés par Mlle Lilianne Beaudoin et MM. Jocelyn Fournier, Bertrand Bonin et Yvon Langlois, dans une mise en scène d'Hector Ledoux.

La pièce sera jouée au théâtre Drummond le 22 mars.

Programme au cinéma

Au cinéma Victoriaville : Laurier, aujourd'hui et demain : "Quand la tête brûle", "Picnic". Victoria, aujourd'hui et demain : "Tabarin", "La gloire et la peur". Warwick, aujourd'hui, "Fléau de Dieu", "La vengeance du destin". Princeville : Princesse, aujourd'hui : "Une fille promet", "Jugement des flèches". Plessisville : Plessis, aujourd'hui et demain, "Kid en kimono"; "Actualités françaises". Colonial : aujourd'hui : "Sous le signe de Rome"; "Actualités françaises".

Clôture des cours de bois franc, vendredi

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Les cours de bois franc, qui sont donnés actuellement sous les auspices de l'Association forestière des Cantons de l'Est, dont M. Lucien Bédard, de Sherbrooke, est le secrétaire-gérant, seront clôturés à Victoriaville vendredi avant-midi, alors que la dernière séance aura lieu au manège militaire. Toutefois, la série prendra définitivement fin à l'occasion d'un banquet, qui sera servi dans l'après-midi à 1 heure au Manoir Victoria.

Claude Dusseault est champion aux quilles à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — A la salle centrale de Victoriaville, Claude Dusseault a de nouveau conservé son titre de champion local et semble bien déterminé à le défendre jusqu'à la fin, puisqu'il ne reste que 3 aspirants à éliminer. Cette fois, il a eu raison de Jean Lambert par la faible marge de 2 quilles seulement. En effet, Dusseault a réussi des simples de 172, 129 et 111, pour un triple de 412 tandis que Lambert a enregistré des simples de 161, 136 et 113, pour un triple de 410. La semaine prochaine, Claude Dusseault devra rencontrer Clément Croteau, qui s'est classé 16ème au tournoi de classification.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 209204. Quebec Credit & Acceptance Co., demandeur vs André Henri, défendeur. Le 9 mars 1961, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 7349 rue Baldwin, en la cité Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Fleetwood et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Québec. Cour Supérieure. No 8012. Commission des Accidents de Travail de Québec, demandeur vs Hardy Industries Ltd, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au No 6379 Park Ave, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 machine à écrire portative Remington et ameublement de bureau. Conditions: argent comptant. Bruno Ste Marie, H.C.S. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 587719. Paul Richelieu, demandeur vs Madame Marguerite Côté, défenderesse. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 5402 rue Esplanade, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Claude Constant, H.C.S. Montréal, ce 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 608,575. Dame Gracia Dubois Maheu, demanderesse, vs Tony De Santis, défendeur. Le 8 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 5037 rue Marquette en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harry Golden, H.C.S. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 611,957. Equity Accounts Buyers Ltd, demanderesse vs Gérard Boisvert, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 4558 rue Hôtel de Ville en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, ce 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 609,153. Hôpital Ville Maria et docteur A. Bardari, demandeurs, vs Jean Séguin, défendeur. Le 9 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 2042 rue Denonville en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 524,162. Mlle Laurette Brodeur, demandeur, vs Dame Emma Gladu, défendeur. Le 9 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi, au lieu d'entreposage du défendeur au No 108 rue Laurier Ouest en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseurs Crosley et General Electric et meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 523,737. Nathan Fish, demadeur, vs Roger Trépanier & Jacques Larivière, défendeurs. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Roger Trépanier, au no 4409 rue St-Dominique en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur Roger Trépanier saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192, Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 612,137. Reuben Friedman, M.D., demandeur, vs J. Ouimet, défendeur. Le 9 mars 1961, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 177 2e Ave, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harry Golden, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,731. Margolian's Inc., demanderesse, vs Adéodat Aubut, défendeur, aussi connu sous le nom de Ed. Aubut. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4181 45e Ave, appt 3, à Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse 21" modèle console et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,874 — Sanitizor Distributors (Quebec) Ltd., demanderesse, vs Gérard Simard, défendeur. Le 9 mars 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 300, 20e ave en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Harry Golden, H.C.S., Victor 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 612,052. Léon Nantel, demandeur, vs Thomas J. Coonan, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 63 Dufferin road, à Ville de Hampstead et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral 17" et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure, No 525-525. Rediffusion Inc., demanderesse, vs Raymond Pierre Bishop Hair Experts), défendeur. Le 9 mars 1961, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1010 rue Ste-Catherine est, chambre 311, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 pupitre de bureau, 6 chaises, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. no 610,561. Markus Rosenberg, demandeur, vs A. Savransky, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6720 domicile du défendeur, au no 6720 domicile du défendeur, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 piano et banc de marque Heintzman et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 527845. Simon Lambert demandeur vs Georges Presseault défendeur. Le

Plus de 50 prêtres auraient été mis sous arrêt en Hongrie

PARIS. (CCC) — Depuis quelque temps circulent avec persistance des bruits selon lesquels plus de 50 prêtres auraient été arrêtés en Hongrie au cours de ces derniers mois, sous les inculpations de complot contre l'Etat ou d'attentat aux moeurs, qui ont déjà bien souvent servi soit en Allemagne nazie soit dans les "démocraties populaires".

L'agence Associated Press annonce que ces bruits sont confirmés dans les milieux occidentaux bien informés de Budapest, où l'on pense que des procès collectifs pourraient avoir lieu.

PARIS
PAR
KLM
BIEN ENTENDU!
A quelques heures de vol
"JET" RAPIDE DC-8
ou
DC-7C ÉCONOMIQUE
DÉPARTS QUOTIDIENS de Montréal ou New York
Consultez votre agence de voyages ou téléphonez à KLM
Bureaux KLM dans les 12 principales villes du Canada
KLM à Montréal:
Edifice de l'Aviation Internationale
UN 1-3411



photo LA PRESSE

MEMBRE EXTRAORDINAIRE DE LA FRATERNITE DU TEMPLE EMMANUEL — Le juge SAMUEL FREEDMAN, de Winnipeg, (à droite), le seul juge d'origine juive au Manitoba, est devenu hier soir, à l'issue du 34e banquet annuel de cette confrérie, le quatrième récipiendaire de cet honneur rare que lui a décerné le rabbin ISAAC STERN.

Où en est notre élite? se demande M. Roger Duhamel

par **Jean DAVID**

C'est un procès serré du Canada français qu'a fait, hier soir, M. Roger Duhamel devant le Club des anciens de Sainte-Marie.

Se demandant "Où en est l'élite canadienne-française ?", l'ancien président de la SSJB de Montréal a parlé de "divorce entre la pensée spéculative et la pensée pratique, entre le rêve et l'action, comme eût dit Baudelaire ; d'un engouement excessif pour la réussite matérielle; d'un manque de maturité intellectuelle qui nous fait céder à tous les mirages, à toutes les vogues, à toutes les vagues ; (du) manque de fermeté de nos convictions nationales."

Mais tout ceci n'est pas, pour le membre de l'Académie canadienne-française, "le vice fondamental de notre élite, le plus grave parce qu'il dépasse nos courtes vies humaines".

"Vice fondamental"

"Nous avons accoutumé de penser que nous sommes un peuple religieux, la petite-fille aînée de l'Eglise en terre d'Amérique", a enchaîné M. Duhamel. "L'illusion demeure flatteuse. Bien sûr, les églises se remplissent le dimanche ; bien sûr, nous entourons encore de vénération verbale ceux que nos paysans appellent encore pittoresquement les messieurs prêtres. Tout cela est édifiant et louable et vaut mieux que le lancement d'une bombe sur l'oratoire Saint-Joseph. Mais est-ce bien suffisant ? Qu'on me permette personnellement d'en douter.

"Sur le plan spirituel, continue l'ancien professeur de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, notre élite se répartit assez nettement en trois groupes.

"Nous comptons des gens, précise-t-il, qui ont conservé la foi du charbonnier, pour cette excellente raison qu'ils préfèrent ne pas s'interroger, qui ont choisi le confort intellectuel. Ce sont des catholiques d'habitude, comme il existe des criminels du même nom. Ce défaut de curiosité peut comporter de tragiques répercussions. Qu'un ouragan vienne à se déchaîner, que deviendront ces classes moyennes du catholicisme ? Et il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour savoir que, dans un avenir difficile à préciser, un glissement insensible mais réel se produira.

"Je dis bien glissement, et non pas nécessairement révolution, déclarait le membre de la Société royale du Canada, parce qu'il est permis d'envisager que nous ferons l'économie d'une révolte ouvertement déclarée. L'ennemi qui nous guette, c'est l'indifférence. Elle s'installe déjà parmi des représentants de notre élite. La pratique religieuse s'affaiblit sans heurt jusqu'à disparaître complètement. On paie sa dîme comme on acquitte ses impôts, afin d'éviter tout embarras. Et puis, cette morale est bien ennuyeuse, qui nous empêche de tricher dans les contrats, de vendre son vote et de désirer la femme de son voisin. Aussi bien s'abandonner à un nivanâ spirituel qui ne trouble pas la conduite de tous les jours et facilite les rapports sociaux", explique l'ancien candidat du Bloc populaire dans Saint-Jacques. "A force de ne pas vivre comme l'on pense, on finit par penser comme l'on vit", affirmait-il.

"Dans une troisième catégorie, je rangerai la minorité de nos compatriotes qui sont franchement hostiles au catholicisme", disait le journaliste et avocat. "Ils ont beaucoup tardé à se manifester, par crainte de représailles. Depuis quelques années, ils montrent le bout de l'oreille et bientôt toute la tête apparaîtra. J'avoue nourrir pour eux une certaine admiration", révèle M. Duhamel. "Ils ont d'abord la franchise de leurs convictions, soulignait-il, et ce ne sont pas de ces tièdes que le Christ a vomis. Ils se battent visière levée et c'est tout à leur honneur. Je préfère ceux qui préconisent sans ambages la laïcisation de l'Etat et de toutes les institutions à ces pleutres, à ces braves garçons qui n'ont pas le courage de défendre ce qu'ils sont censés aimer et respecter", avouait-il.

M. Duhamel a reconnu que ce tableau était "poussé trop au noir", disant "qu'il serait possible de nuancer, dans un sens optimiste, plusieurs de ces affirmations".

"Nous sommes rendus au carrefour où il devient interdit de piétiner sur place, où des flèches indicatrices nous engageront dans des routes irréversibles. Ce sera peut-être la conquête de notre dignité", a conclu le président du conventum 1933 du collège Sainte-Marie.

Notre nationalité ? -- Libre !

Narguant la politique d'immigration multi-raciale de sir Wilfrid Laurier, un lord anglais demandait un jour à celui-ci quelle serait, après ce "melting-pot", la nationalité des citoyens du Canada... La réponse, rapporte la légende : "Ils seront libres !"

Conférencier au 34e dîner de la Solidarité organisé annuellement par la Fraternité du temple Emmanu-El, le juge Samuel Freedman, de Winnipeg, co-président du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs pour l'Ouest, a donné une recette "réaliste" pour l'édification d'une société d'hommes libres au Canada.

Ces agapes, tenues au temple même, clôturaient en quelque sorte la Semaine de la Fraternité du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs. Quelques centaines de catholiques, protestants et juifs, députés, ministres du culte, juges, consuls, professeurs, avocats, etc., y ont fraternisé. Signalons entre autres la présence du ministre fédéral, M. Pierre Sévigny, et celle du maire Cushing, de Westmount.

Après avoir raconté l'anecdote sur M. Laurier, M. Freedman a commenté que cet idéal de liberté (dans le contexte, le mot avait surtout le sens de "tolérance") n'est pas encore parfaitement réalisé mais que nous approchons du but .Il connous approchons du but. Il conde l'évolution dans ce sens de la mentalité nord-américaine qu'un catholique ait pu être élu à la présidence des USA.

Quant à la recette du juge Freedman pour l'édification d'une société canadienne vraiment libre, elle comporte quatre ingrédients :

1—Croire en la démocratie, l'Etat ayant été créé pour l'homme et non l'homme en fonction de l'Etat, comme dans les dictatures fascistes ou communistes.

2—Etablir des relations normales entre les différents groupes ethniques. Les cultures peuvent coexister mais non se fondre en une nouvelle essence.

3—Etre conscient du monde extérieur. La politique isolationniste, derrière les murs de l'Atlantique et du Pacifique, n'est plus possible ni désirable. "La démocratie n'est pas affaire de pigmentation, mais de conviction".

4—Enfin, avoir la foi : croire en l'avenir brillant réservé au Canada et aux Canadiens.

Rendement presque doublé

(PC) — L'agriculture britannique est la plus mécanisée au monde. Aussi le rendement par homme y a-t-il augmenté de 90% depuis 20 ans.

Quelques opinions misogynes

Pour un homme "excessivement viril" (le mot est de M. Armand Godin qui l'a présenté), M. Roger Duhamel a eu des propos un tant soit peu misogynes, hier soir.

"Au chapitre du snobisme, les femmes emportent carrément la palme ; notre élite masculine a au moins la franchise de n'entretenir aucune prétention intellectuelle", a dit l'Imprimeur de la reine. "Ces dames au contraire, précisait-il, accourent aux conférences dès qu'il est question de peinture abstraite, de musique concrète ou de quelque écrivain ésotérique. Elles rient à Molière à gorge déployée et étalée, sans se douter qu'il est profondément un grand auteur tragique ; elles citent à tout hasard les noms de Camus, de Sartre et de Simone de Beauvoir ; elles croient que Samuel Beckett et Ionesco sont à l'extrême pointe de l'aventure philosophique."

Le collaborateur de "Notre Temps" a aussi parlé de "manteau de vison, cette Légion d'honneur de la femme".

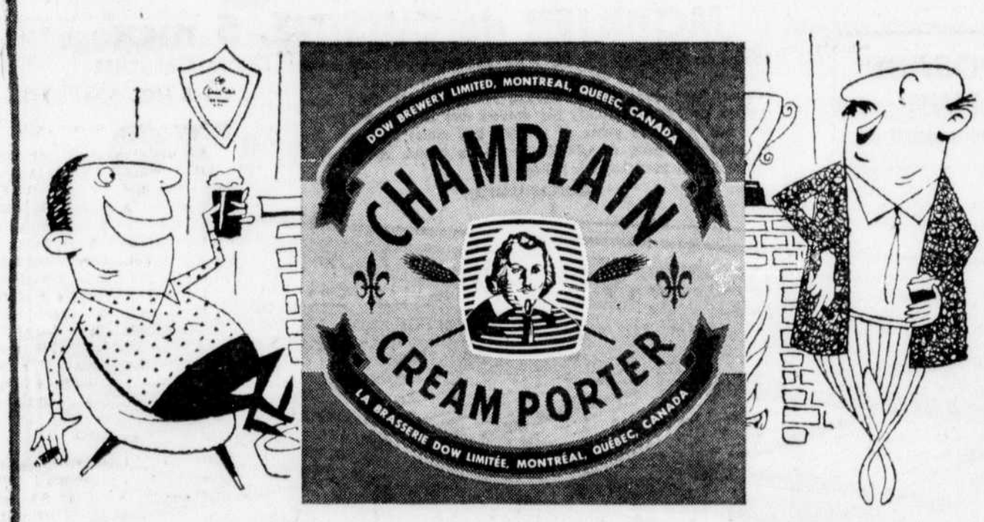
A un autre moment, l'ancien vice-président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a soutenu: "Des hommes spirituellement et intellectuellement mûris devront prendre des positions théologiques et ne pas abandonner ce soin, comme aujourd'hui, aux maquilleuses, aux mannequins et aux script-girls de la télévision qui signent des manifestes pour nous diriger dans les sentiers difficiles de la morale."

M. Duhamel étant M. Duhamel, il a serti sa conférence de quelques perles. "Je regrette de n'être pas un produit de nos facultés de Sciences sociales, de n'être même pas l'un de ces primaires supérieurs qui publient leurs mandements dans les pages prématurément jaunissantes de Cité libre", a affirmé, entre autres, l'ancien rédacteur en chef de "Montréal-Matin".

Célèbre feuilleton

(PC) — Les derniers chapitres du roman de Charles Dickens "Great Expectations" "Grands Espoirs" parurent en 1861 dans la revue que dirigeait l'auteur : "All the Year Round" (Toute l'Année).

Pour votre bon plaisir
un bon porter
CHAMPLAIN



un breuvage unique
Lorsque l'hiver tire à sa fin, rien de plus agréable qu'un bon Champlain crémeux et réconfortant, dont chaque gorgée vous apporte une satisfaction nouvelle!
à la saveur unique

Vous pourrez faire face à tout



si vous économisez régulièrement à
LA BANQUE IMPÉRIALE
"grandir à bien servir"
Statuette de Falstaff, émail et dorure: Derby, Angleterre, 1776. Royal Ontario Museum, Toronto.

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED
SPÉCIAUX DE FIN DU MOIS
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES ou P.S.L.
OUI -- NOUS LIVRONS VOS ACHATS
4 JOURS SEULEMENT — MERCREDI, JEUDI, VENDREDI & SAMEDI
TABLES DE BILLARD DE LUXE
MODELE PROFESSIONNEL
Un nouveau mode d'amusement dont profitera toute la famille. TOUT A FAIT L'ARTICLE POUR LA SALLE DE JEU FAMILIALE, LES CLUBS, ETC.
Pochettes entièrement moulées, tissu de recouvrement et bords caoutchoutés de type professionnel, niveaux des pattes amovibles, à l'épreuve des égratignures.
Au complet avec 2 queues, 16 billes, triangle, craie.
MODELE No DP-700 — 7 PIEDS — REG. $99.75 — Economisez $20.00 — $79.75
MODELE No DP-800 — 8 PIEDS — REG. $129.75 — Economisez $30.00 — $99.75



MANCHE CHROMÉ
TONDEUSES MOTORISEES
MOTEUR BRIGGS & STRATTON
21 POUCES — 2 C.V.
DEMARRAGE A ENROULEMENT
REG. $61.95
ECONOMISEZ $20.00
41.95
GROSSES TONDEUSES DE 21 POUCES

ÉCONOMISEZ 10.80



TABLE pliante en acier tubulaire et 4 CHAISES assorties
Régulier 40.75
EN VENTE POUR UN TEMPS LIMITE
29.95
Fabrication résistante précise pour qu'il n'y ait pas de branlement. Montage et démontage faciles. Dessus de table et de sièges en vinyle résistant à l'usage et se nettoyant facilement à l'aide d'un linge humide. Pattes au fini lisse pour ne pas affilocher les bas. Choix de teintes décorateur — corail, jaune ou aqua.
S.V.P. PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES A CE BAS PRIX!
S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE... VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL



Très beau tapis en

VISCOSE

Attaché brin par brin pour plus de durabilité; endos en "LATEX".

- Mur à mur.
- Molleton en feutre à l'épreuve des mites.
- Pose avec "Smooth Edge".
- Ouvrage garanti.

REG. $9.95

AUBAINE FAUCHER

$6.25 la V.C.

TOUT COMPRIS



BERCEUSE PLIANTE

Toute en **BOIS** verni naturel. Indispensable dans tout foyer. Elle est confortable et pratique. Pliante, elle se transporte et se range facilement.

BAS PRIX FAUCHER **$10.25**

ELEGANT BAHUT

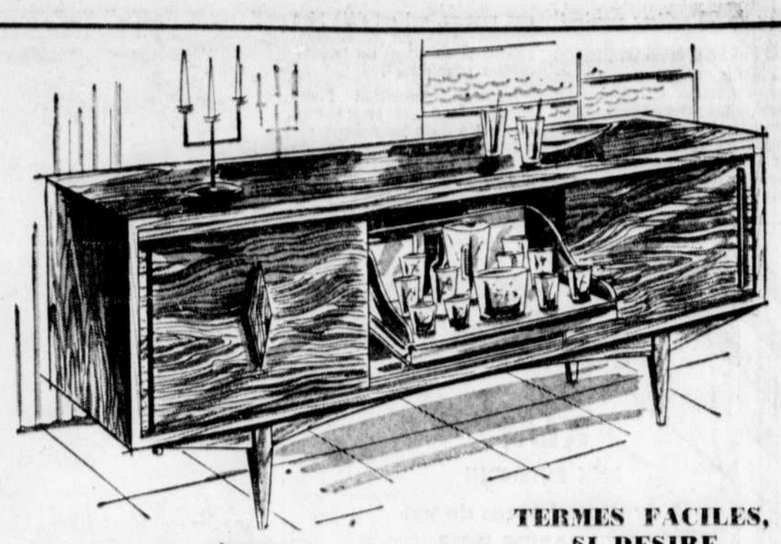
Ce meuble de 70" de longueur est fini en noyer solide ou acajou "Silver Fox", chêne blond ou chêne cérusé. Bar intérieur en "Arborite" fonctionnant sur billes et à éclairage automatique.

REG. $249

BAS PRIX FAUCHER

$105

C'est le temps des aubaines !

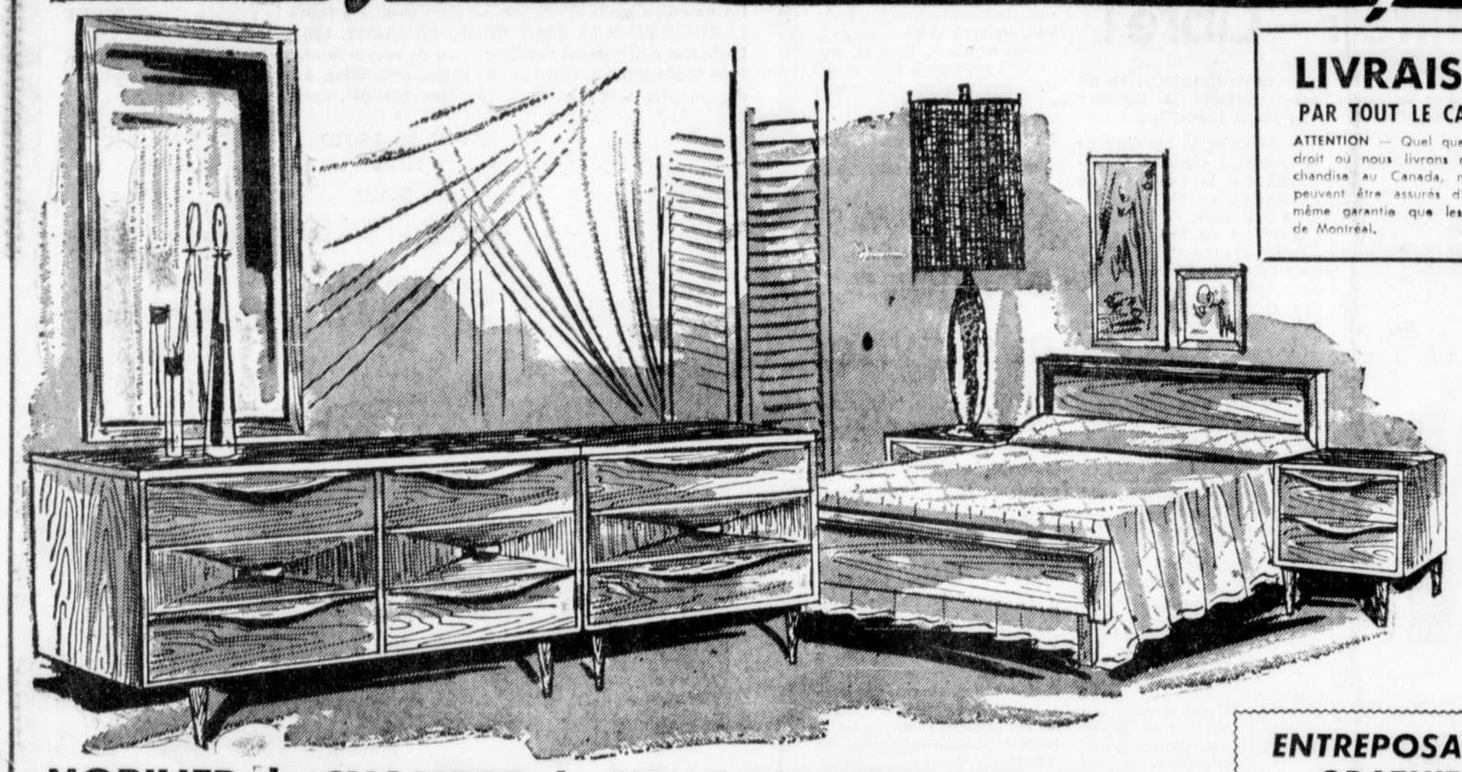


TERMES FACILES, SI DESIRE

SuperVEDETTES À DES PRIX Super SPÉCIAUX !

A L'OCCASION DU DEBUT DE LA SEMAINE... Faucher se permet de refaucher ses prix pour vous offrir des SUPER-SPECIAUX, vous permettant ainsi de réaliser des SUPER-ECONOMIES...

chez le seul, l'unique
"ROI DES BAS PRIX"



LIVRAISON
PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION — Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

VENEZ COMPARER NOS PRIX ! VENEZ VOUS EN CHOISIR UN !



POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

MOBILIER de CUISINE, 5 mcx

Comprenant grande table de 36" x 48" s'ouvrant à 60", avec dessus "Arborite" à l'épreuve du feu et des taches. Les chaises sont fabriquées avec caoutchouc-mousse et recouvertes de tissu nylon renforcé de "JERSEY BACK". Les dossiers sont de bois fini noyer, de forme ovale. Les pattes de la table sont renforcées d'une tige de métal pour plus de solidité. Variété de teintes. Jamais vu à Montréal à un aussi bas prix ! Rég. $199.

QUANTITE LIMITEE

BAS PRIX FAUCHER LES 5 MCZ

$79

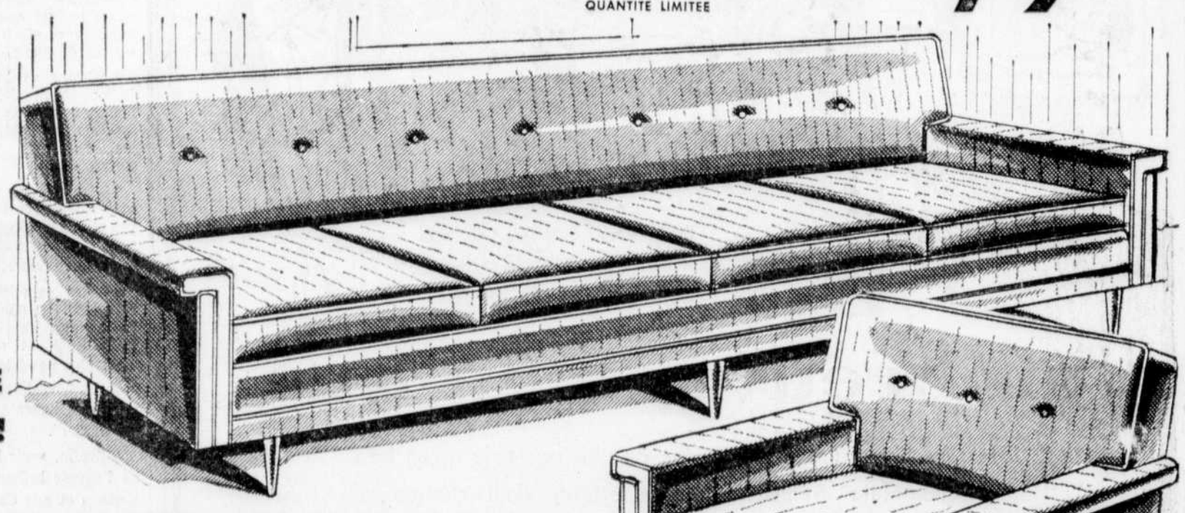
MOBILIER de CHAMBRE de STYLE SCANDINAVE, 4 mcx

Comprenant un grand bureau double de 55" de long et une tête de lit disponible dans les grandeurs suivantes : 39", 48" et 54" (léger supplément dans les grandeurs 80" et 102"). Bureau construit de contreplaqué de noyer solide, avec poignées de bois, et surmonté d'un miroir genre "Plate Glass" encadré de bois. Le devant est garni de motifs décoratifs. Les tiroirs sont à coulisse centrale et les coins sont de construction spéciale permettant au tiroir de s'ouvrir plus facilement et permettant une plus grande durabilité. Le bureau simple a 3 tiroirs et est de même hauteur que le bureau double. Les bureaux se placent bout à bout ou séparément. C'est une autre exclusivité Faucher !

REG. $389

SPECIAL FAUCHER *les 4 mcx*

$219



LA PLUS GRANDE VENTE DE NOTRE HISTOIRE !



GRATIS ! UN SOMMIER A LAMES

SUPERBE MOBILIER DE SALON

2 mcx — SOFA à 4 places

Avec 4 coussins séparés de style moderne, fabriqués de caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur et munis d'une fermeture-éclair pour un nettoyage plus facile. La base est de bois franc séché au four, recouverte du même tissu que celui de couverture, rembourrée de feutre de coton blanc et contenant des ressorts ne s'affaissant pas. Couverture de viscose de nylon et caoutchoutée.

REG. $309

PRIX D'AUBAINE FAUCHER

$159

TERMES FACILES, SI DESIRE

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER, 3 mcx

Création 1961 — Exclusif à Faucher

Comprenant grand bureau double de 50" de longueur avec devant incurvé. Les dessus, devant et côtés des meubles sont polis à la main. Les tiroirs sont à coulisse de métal centrale avec guides de nylon pour s'ouvrir plus facilement. Les tiroirs sont construits dans 1 seul morceau pour plus de solidité. Surmonté d'un miroir biseauté s'ajustant à plusieurs positions. Comprend aussi un chiffonnier et un lit à tête-bibliothèque. Peut s'obtenir aussi avec un lit à panneaux pleins, dans les finis "Golden Bisque" et noyer. C'est un mobilier que seul Faucher peut vous vendre à ce bas prix !

REG. $289

SPECIAL les 3 mcx :

$115

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS !



MAGNIFIQUE MOBILIER SECTIONNEL, 3 MCX

Complètement fabriqué avec caoutchouc-mousse. Pas de plastique. Les coussins sont de 5" d'épaisseur, avec fermeture-éclair. La base ainsi que l'arrière du dossier sont recouvert du même tissu. Le devant du dossier est capitonné et à double construction. Les bras sont incurvés pour une apparence plus chic, convenant à tous les vrais salons modernes. Très confortable, ce mobilier peut être disposé de plusieurs façons. Choix des plus nouvelles teintes. Pratique pour petit appartement. C'est une valeur insurpassable !

Rég. $329

SPECIAL FAUCHER les 3 mcx

$129

PROFITEZ-EN!

ENTREPOSAGE GRATUIT

JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

Les Ameublements Faucher LTÉE

"Le Roi des Bas Prix"

"Le magasin où l'on amène ses vrais amis"

232 est, rue BEAUBIEN — CR. 1-4741



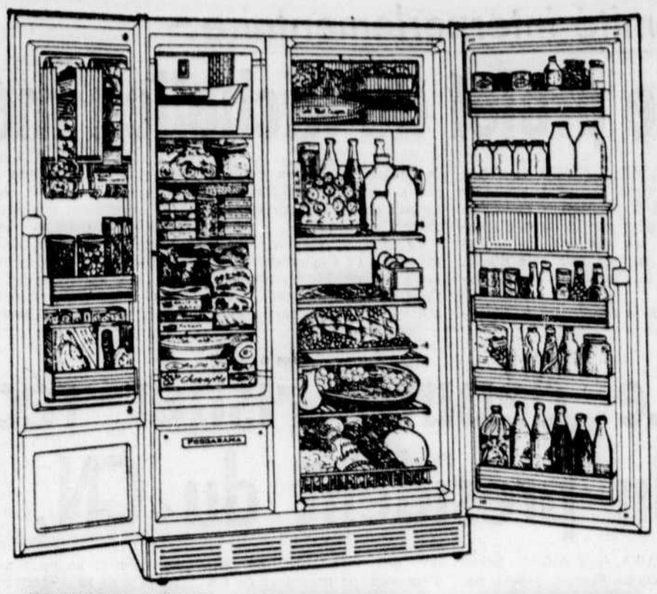
REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE

Modèle RRA-11

- **CONGELATEUR de 60 lb.** Congèle le manger sous zéro en toute sécurité. Porte s'abattant. Deux cubiers à glace.
- **PLATEAU pouvant contenir 17 lb d'aliments congelés,** placé dessous le congélateur.
- **LEGUMIER à la largeur.** — Conserve fruits et légumes frais.
- **COMPARTIMENT à beurre et fromage et oviers pratiques** pouvant contenir 18 oeufs séparément et en toute sûreté.
- **TABLETTES à la largeur et à la profondeur,** dont deux s'ajustent à 10 positions.

BAS PRIX D'AUBAINE
FAUCHER

$209



REFRIGERATEUR "FOODARAMA" par KELVINATOR

Modèle 83-M — Un réfrigérateur de luxe de 12 pi. cu., plus un congélateur de 6 pi. cu. dans un cabinet de 41 pouces seulement de largeur. Congélateur d'une capacité de 207 lb, isolé et réfrigéré séparément. Légumier pleine largeur. Coffret portatif pour les oeufs. Tablettes dans les portes du congélateur et du réfrigérateur.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



REFRIGERATEUR MOFFAT

Modèle no MCT-SF-13

Dégivrage tout automatique du réfrigérateur. Froid humide pour aliments frais. Congélateur séparé à zéro degré. Compartiment spécial dans la porte pour beurre et fromage. Grand espace d'emmagasinage dans la porte. Légumiers jumelés en émail-porcelaine. Garantie de 5 ans. Fameux mécanisme "Power King".

Prix rég. $519.95
SPECIAL FAUCHER

$339

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?



C'EST LE TEMPS DES AUBAINES !

C'est la GRANDE SEMAINE DU réfrigérateur

Le plus vaste choix . . . les plus grosses économies possibles . . . chez FAUCHER !

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS D'ECHANGE POUR "LA SEMAINE"

Paiements faciles si désiré



REFRIGERATEUR FAIRBANKS-MORSE

MODELE EM-1360 — Plus de 12 pi. cu. Dégivrage à cycle automatique. Le congélateur est de largeur totale accommodant 75 lb d'aliments congelés. Deux tiroirs-rafraîchisseurs coulissants en porcelaine, casier pour le beurre et le fromage, étagères et niches pour les oeufs.

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER **$259**

Aujourd'hui débute chez Faucher la "Grande Semaine du Réfrigérateur" à grand renfort d'aubaines sensationnelles. Oui, Faucher vous offre l'occasion tant attendue de vous procurer un réfrigérateur de style moderne, d'une marque réputée, à un prix TELLEMENT BAS que vous n'aurez jamais tant économisé de votre vie sur un appareil électrique ! C'est le temps d'en profiter !

FAUCHER

"LE ROI DES BAS PRIX"

REFRIGERATEUR ROY

Le "Superior" — 12.8 pi. cu.

MODELE No 1305 — DEGIVRAGE A CONTROLE AUTOMATIQUE • Capacité de 65 livres d'aliments congelés • Plat à refroidissement rapide contenant 15 livres • Tiroir humidifuge en plastique • Profonde tablette pivotante • Niches pour beurre, fromage et oeufs. Porte avec loquet de sûreté. Dim.: H. 58½" x L. 30" x 29".

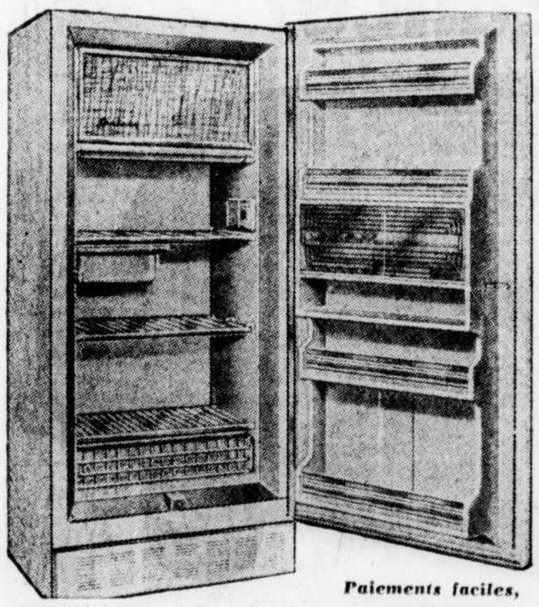
Rég. $376.75
SPECIAL FAUCHER ETONNANT **$219**

LIVRAISON

PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.

RÉFRIGÉRATEUR ROY

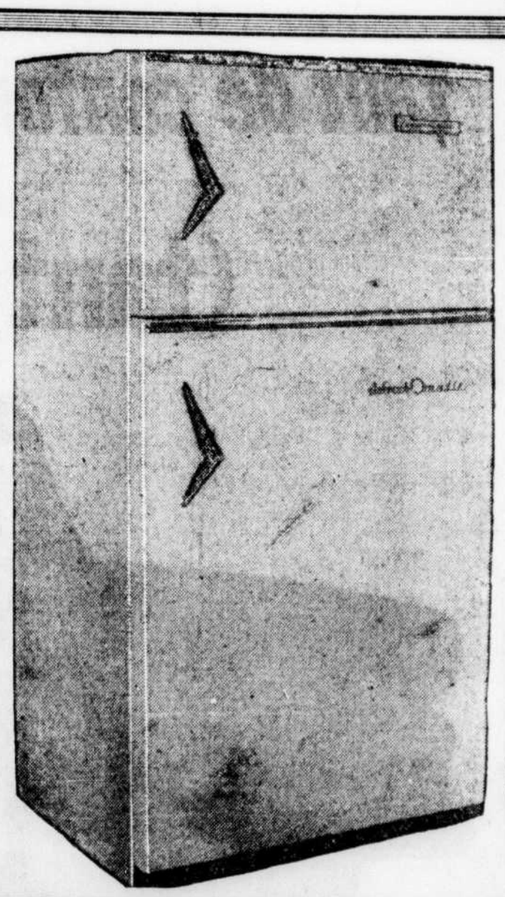


Le "Century"
Modèle no 1409

Dégivrage complètement automatique — 14.4 pi. cu. — Capacité de 65 livres d'aliments congelés — Plat à refroidissement rapide contenant 15 livres — Tablette et plat en porcelaine, à coulisses — Profonde tablette pivotante — Niches pour beurre, fromage et oeufs. Dim.: H. 64" x L. 30" x P. 29".

Rég. $476.95
AUBAINE FAUCHER **$249**

Paiements faciles, si désiré



REFRIGERATEUR-CONGELATEUR DEFROST-O-MATIC

Magnifique modèle DI30 de forme carrée, à 2 portes. Rendement parfait, joli fini émail résistant.

Vous aimerez ce réfrigérateur-congélateur de haute qualité.

TRES GRAND SPECIAL FAUCHER

$249

GRATIS !

A tous les acheteurs à paiements échelonnés :

POLICE D'ASSURANCE • FEU • VOL • DECES

REFRIGERATEUR FRIGIDAIRE

Modèle D-10C-60

DE LUXE — Capacité totale de 10 pi. cu. Congélateur pouvant contenir 61 livres d'aliments. Tiroir à viandes d'une capacité de 9.7 livres. Hydrateur à légumes pleine largeur. Vaste espace de rangement dans la porte avec casier nichant 9 oeufs. Porte magnétique avec joint étanche tout autour.

AUBAINE FAUCHER **$199**



REFRIGERATEUR FRIGIDAIRE

12.6 pi. cu. — Modèle "Imperial" no FI-13TC-60, à 2 portes



Grand congélateur de 2.45 pi. cu. (85 lb), comprenant 3 cabarets à cubes de glace pour cabarets à glace, tablettes et 2 étagères amovibles pleine largeur pour empaquetages dans la porte du congélateur. Ejecteur de cubes "Flip-Quick" si désiré. Réfrigérateur à 4 tablettes pleine largeur amovibles, 2 tablettes roulantes très silencieuses, nouvel attendrisseur de viande or brillant, tiroirs à humidification jumelés, plus compartiments à beurre, fromage et oeufs et 3 tablettes dans la porte. 5 couleurs au choix.

AUBAINE SPECIALE **$359**

Termes faciles, si désiré

AUTRES AUBAINES RARES !

MODELES DE PLANCHER A PRIX MASSACRE

En voici quelques exemples:

Réfrigérateur FRIGIDAIRE Modèle FPI-15B60 PRIX MASSACRE **$585**	Réfrigérateur KELVINATOR Modèle K54J11 PRIX MASSACRE **$199**
Réfrigérateur FAIRBANKS-MORSE Modèle FM-1180 PRIX MASSACRE **$249**	Réfrigérateur PHILCO Modèle 11RS05 PRIX MASSACRE **$259**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373



REFRIGERATEUR MOFFAT

AUTOMATIQUE
12 PIEDS CUBES
Modèle MCA-F12

Dégivrage tout automatique. Porte "Handidor" à étagères profondes. Casier spécial pour les oeufs. Congélateur pleine largeur. Légumier pleine largeur. Garantie de 5 ANS.

Prix rég. $409
PRIX SPECIAL FAUCHER

$239



PONT OTTAWA-HULL — Le ministre fédéral des Travaux publics, M. David Walker, au centre, et ses collègues de l'Ontario et du Québec, M. Frederick Cass, à gauche, et M. René Lévesque, ont signé, hier matin, l'accord relatif à la construction d'un nouveau pont pour unir Hull et Ottawa. Derrière eux, on remarque, de gauche à droite, M. Allan Hay, président de la Commission de la capitale nationale; M. Oswald Parent, député de Hull à Québec, et M. Hervé Gauvin, sous-ministre des Travaux publics de la province de Québec.

Après 25 ans de pourparlers

Accord signé entre Ottawa, Québec et Toronto au sujet du pont de Hull

OTTAWA, (DNC) — La convention pour la construction du pont Ottawa-Hull a été signée hier, au nom des gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario. La cérémonie s'est déroulée à 11 h. 15, hier matin et M. David J. Walker, ministre des Travaux publics, a signé au nom du gouvernement fédéral. M. Frederick M. Cass a signé pour l'Ontario et M. René Lévesque, ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques, a signé pour le Québec.

La signature de l'accord sur le nouveau pont Ottawa-Hull termine un quart de siècle de pourparlers, a déclaré ce matin le ministre fédéral des Travaux publics, M. David Walker.

C'est un événement historique, a ajouté le ministre. Cet événement a failli ne pas se produire cependant. Le mauvais état des routes conduisant à l'aéroport de Dorval a longuement retardé le ministre québécois des Travaux publics, M. René Lévesque.

Attendu à Ottawa à 10 h., hier matin, M. Lévesque n'est arrivé au Parlement qu'à 11 h. 10. Cinq minutes plus tard, le document était signé. Dès la signature, le ministre ontarien de la Voirie, M. Frederic Cass, devait quitter la salle où s'était déroulée la cérémonie, car un avion l'attendait pour le conduire à Toronto.

Tous les témoins de la signature, en particulier, le maire de Hull, M. Armand Turpin, et le maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, ont dit leur joie de voir l'entente enfin conclue.

M. Walker a annoncé, au cours de la réunion, que les équipes de forage du ministère des Travaux publics, afin de profiter de la glace sur la rivière, ont commencé les forages d'essai dès que les gouvernements concernés eurent accepté les conditions de la convention.

Ces équipes ont été à l'oeuvre depuis le matin du 22 février, et ont effectué des forages qui fourniront des renseignements préliminaires au sujet du lit de la rivière, qui serviront à l'évaluation des diverses structures projetées pour le nouveau pont. L'on compte que ces forages préliminaires seront terminés bientôt. La construction du pont doit commencer en 1962. Des estimations non officielles du coût se sont élevées jusqu'à douze millions de dollars, mais il y a lieu de souligner qu'il est impossible d'estimer le coût avec précision avant que les travaux préliminaires de génie soient assez avancés pour qu'on puisse déterminer le genre d'ouvrage qui sera érigé.

Comité de liaison

Les membres du comité de liaison technique ont été nommés et leur première réunion devait avoir lieu à 2 h. 30 hier après-midi. Le comité comprend un membre de chacun des organismes suivants : le ministère de Travaux publics, la Commission de la Capitale nationale, les gouvernements de l'Ontario et du Québec et les villes d'Ottawa et de Hull. Ces membres sont : MM. G. T. Clarke, ingénieur en chef, direction du génie (aménagement), ministère des Travaux publics ; C. R. Cornish, ingénieur en chef, Commission de la Capitale nationale ; L. Walkern, ministère de la Voirie de l'Ontario ; Lucien Martin, Hervé Gausin, sous-ministre, ministère des Travaux publics du Québec ; Laurent Thauvette, ingénieur en chef de la ville de Hull, et Frank E. Ayers, directeur de la Planification et des Travaux de la ville d'Ottawa.

Aux termes de la convention, les gouvernements du Canada et des provinces d'Ontario et de Québec paieront chacun un tiers du coût de la structure du pont. En outre, le gouvernement fédéral fournira le terrain nécessaire aux abords qui seront aménagés aux deux extrémités du pont. Chaque province construira ensuite l'abord à son extrémité et en paiera le coût.

Le nouveau pont comportera six voies de circulation et sa longueur sera d'environ 1,600 pieds, selon le genre d'ouvrage que l'on construira. Il ira du voisinage de la rue Redpath, à Ottawa, aux environs de la rue Marston, à Hull. Il a été convenu qu'au cours de la préparation des plans du pont on accordera toute la considération possible à l'esthétique.

Lorsque les plans et devis seront prêts, la demande de soumissions et l'adjudication du contrat devront être approuvées par les trois gouvernements en cause.

A la suite de MM. Walker, Cass et Lévesque, les maires d'Ottawa et de Hull ont exprimé le voeu que les travaux se déroulent rapidement et en beauté. On veut en effet faire de ce pont un ouvrage de génie où l'esthétique aura sa place.

Les travaux de sondage prendront peut-être un peu de temps, dit Mlle Whitton, mais il est une chose qui ne saurait tarder. Il faut donner un nom à ce pont dès maintenant, dit-elle, mettant en avant le nom "Macdonald-Cartier".

Ce nom conviendrait très bien, a enchaîné M. Turpin, ou encore celui de "Confédération".

Déjà proposés par quelques organismes de la région de la capitale, ces noms feront l'objet d'une étude immédiate, a promis M. Walker.

Si nous retardons, a ajouté Mlle Whitton, on dira le "nouveau pont", comme on dit le "Nouveau Parti" et le pont demeurera sans nom.

Nouveaux conseillers de la reine

QUEBEC (J.M.) — Une liste de nouveaux conseillers de la reine paraît dans la Gazette officielle du Québec; ce sont : Mes Germain Charland, 57 ouest, rue St-Jacques; Jean-Paul Grégoire, 1569, rue St-Hubert; W. Austin Johnson, 507, Place d'Armes; Roch Pinard, 200 ouest, rue Saint-Jacques; J.-Armand Trudelle, 183 est, rue Sainte-Catherine; et William Hollister Wilson, 1410, rue Stanley, tous les six de Montréal, Guy des Rivières, 71, rue Saint-Pierre, Québec; Arthur Gendreau et Maurice Tessier, tous deux de Rimouski; Cyrille Potvin, de Roberval; Alexandre Bastien, de Shawinigan, Adrien Meunier, de Montréal, Jean Drapeau et Azellus Denis, également de la métropole.

De plus, la nomination comme juge de district de Me Théodore Lespérance, président de la Commission de relations ouvrières, est annoncée officiellement, comme celle de Me Pierre-Albert Dumont, de Bécancourt, devenu "registrateur" de la division d'enregistrement de Nicolet no 1.

Trésor au grenier

Kiowa, Kansas. (PA) — On vient de découvrir un trésor de $10,000 au grenier d'une maison qui appartint à M. Lyndon Black, marchand de vins assassiné en 1959. M. V. C. Merriman, qui avait acheté la maison des héritiers, a retrouvé une boîte de tôle noire contenant des liasses de billets de $100, $50 et $20, en inspectant les fils électriques.

Comité interparlementaire :

Le projet du Richelieu mérite d'être étudié sérieusement

OTTAWA. (DNC) — "Les deux pays auraient peut-être intérêt à poursuivre ensemble des études sur la façon d'améliorer les moyens de transports, surtout par voie d'eau, entre le Canada et les Etats-Unis".

Voilà la conclusion à laquelle en sont venus les membres du groupe interparlementaire canado-américain qui vient de siéger à Ottawa.

Ce groupe, composé de 24 membres du Parlement du Canada et de 21 membres du Congrès des Etats-Unis, représentant tous les partis politiques, s'est entretenu pendant quelques jours de questions qui intéressent nos deux pays.

Cette quatrième réunion du groupe s'est tenue, comme les précédentes, sans formalité. Il n'a été établi aucun compte rendu des délibérations et les délégués se sont abstenus de faire des recommandations.

L'absence de recommandations officielles n'a toutefois pas empêché les parlementaires d'émettre des opinions. C'est ainsi que ceux d'entre eux qui ont siégé au comité chargé de s'occuper des questions de frontière ont parlé du Richelieu.

Le comité a étudié l'historique du projet de canalisation de ce cours d'eau et du lac Champlain, pour en venir à la conclusion qu'il serait bon de pousser l'examen du projet.

La délégation américaine a souligné que la Commission mixte internationale consentirait peut-être à entreprendre une enquête spéciale. Ajoutons ici que c'est cette enquête que le député de Richelieu-Verchères, M. Lucien Cardin, recommandait aux Communes, le 13 février dernier.

Le député Fisher réclame la démission du président du CN, M. Donald Gordon

OTTAWA, (par **A.G.**) — Selon M. Douglas Fisher, député socialiste de Port-Arthur, M. Donald Gordon, président du Canadien National, devrait être mis . . . sur la voie d'évitement.

D'ailleurs, n'a-t-il pas dit, il y a deux ans, aux députés : "Si le gouvernement trouve que nous, les dirigeants du CN, ne sommes pas compétents, il n'a qu'à nous congédier".

C'est justement "pour une incompétence qui a trop duré, soit plus de dix ans", que M. Fisher, appuyé par une dizaine de députés conservateurs qui n'ont pas hésité à l'applaudir, a réclamé en Chambre, hier soir, que M. Gordon soit pris au mot, devant "la faillite" de son administration.

L'orateur a déclaré que M. Gordon est sans cesse arrivé devant le Parlement avec de nouveaux programmes et de nouvelles promesses, devant notamment équilibrer les finances du CN. Pourtant, les dépenses ont augmenté et les subsides du gouvernement ont sans cesse dû combler des déficits plus considérables. La "dieselisation" et la modernisation du réseau devaient permettre au CN de faire face à la concurrence ; les déficits ont continué et le personnel a sans cesse été réduit.

M. Fisher a aussi proposé la fusion, en une société contrôlée par le gouvernement, du CN et du PC.

M. Benedickson, libéral de Kenora-Rainy River, lui a demandé combien cela entraînerait de nouveaux congédiements. M. Fisher n'a pas répondu, mais a reproché à M. Gordon de s'entêter à vouloir conduire une société d'Etat comme une entreprise privée.

Il a ajouté que M. Gordon, comme président du CN, et M. Crump, qui occupe les mêmes fonctions au PC, s'entendent merveilleusement bien "quand il s'agit de lutter contre les demandes des travailleurs".

M. Gordon, au blanc

Incidemment, M. Gordon est toujours président du CN, que son mandat de trois ans comme directeur de la société d'Etat, qui expirait le 1er octobre dernier, n'a pas encore été renouvelé.

Il en est de même pour trois autres directeurs, sur sept.

Or, deux de ces quatre directeurs prendraient leur retraite.

En outre, le gouvernement Diefenbaker a inscrit un projet de loi pour porter de 7 à 12 le nombre des directeurs du CN.

Ce qui signifie que sept sur douze (5 qui seront nommés en vertu de la nouvelle loi et les deux vacances au sein de l'ancien exécutif) membres de la direction du CN, soit la majorité, seront désignés par l'administration actuelle. On les a déjà appelés, en certains milieux, les futurs "anges gardiens" de M. Gordon. Du côté de l'opposition, on accuse le gouvernement de vouloir simplement caser des amis en augmentant le nombre des directeurs, en plus d'encadrer le président du CN.

Si celui-ci, président depuis, le 1er janvier 1950, se sent gêné (que voilà un mot peu approprié pour M. Gordon.) dans ses fonctions, M. Gordon démissionnera-t-il? Est-ce là où, en définitive, le gouvernement veut le conduire ?

On a fréquemment dit que M. Gordon, qui reçoit quelque $75,000 par an et est le fonctionnaire le mieux rétribué du pays, pourrait facilement se trouver un emploi aussi lucratif ailleurs.

— S'il a reçu une offre aussi alléchante d'une compagnie américaine comme il l'a prétendu, pourquoi ne l'a-t-il pas acceptée et ne nous a-t-il pas soulagé de sa présence au CN ? s'est écrié hier soir M. Fisher.

A un moment, un député conservateur a soulevé un point d'ordre, soutenant que M. Fisher, en parlant du cas de M. Gordon à propos d'une résolution visant à créer un comité parlementaire du rail était hors d'ordre.

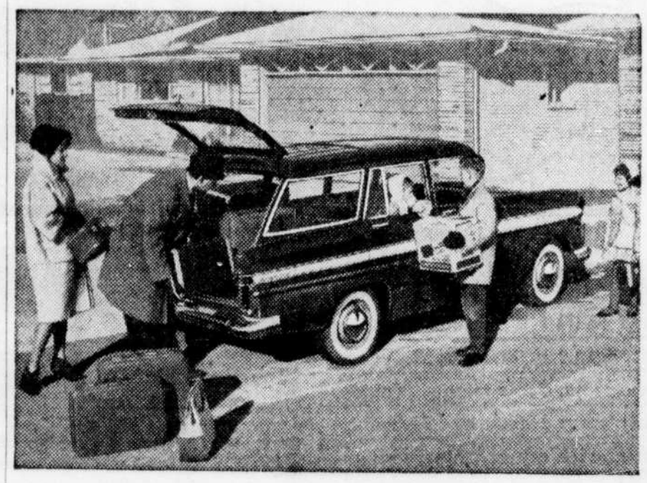
— Je ne le crois pas et on devrait le laisser continuer tant qu'il sera dans un aussi bon filon, s'est opposé un autre député conservateur E. Broome, de Vancouver, qui a souvent lui aussi critiqué M. Donald Gordon.

SESSION FÉDÉRALE



D'UNE ELEGANCE INEGALABLE
ENVOY
LIVRAISON IMMEDIATE — TOUS LES MODELES
avec aussi peu que $259 COMPTANT
Taxes de vente et licences en plus
BALANCE 24 à 36 MOIS
Votre dépositaire exclusif "OLDSMOBILE" et "ENVOY"
Jarry Automobile Incorporé
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

Le station wagon ENVOY vous offre...



tant d'espace...



tant de confort...

(tant d'élégance)



STATION WAGON ENVOY SHERWOOD
(Pneus à flanc blanc, facultatifs, moyennant supplément)

et aussi, tant d'économie!

Vous pouvez charger le station wagon Envoy Sherwood de tout ce qu'il vous faut pour un week-end agréable en famille—et avec *toute* la famille, soit cinq adultes de bonne taille—dans un confort parfait! Le célèbre moteur quatre cylindres Envoy Econo-Power vous fait oublier les milles, tout comme les pompes d'essence, grâce à sa remarquable économie! Et vous avez la transmission Synchro-Ease qui vous facilite les changements de vitesses et vous permet de conduire dans une détente parfaite, sans avoir rien à apprendre. Et quelle élégance vous offre le style ColorMagic, dans toute une gamme de teintes et d'harmonies de couleurs, à un prix qui se classe parmi les plus minimes! Voyez votre concessionnaire Envoy dès aujourd'hui.

FABRIQUÉ POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UN OCÉAN À L'AUTRE.

ENVOY
UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS

8-6618F

Vendeurs autorisés ENVOY dans le Grand Montréal

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661
CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781
BARNABE MOTORS LTD.
1830, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. RI. 4-6401
DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211
GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701
SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225 ouest, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. ME. 7-4643
PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE
10830, Lajeunesse (angle boul. Gouin) DU. 9-8461
HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-1911
JARRY AUTOMOBILE LTEE
4384, rue St-Denis — VI. 2-8221
J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471
DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Québec PO. 9-4501

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite . . .", à la télévision tous les mercredis soir, à 8h. 30!

Premiers arrivés...
3 traversées pré-saison vers l'Europe
s.s. "HOMERIC"
de MONTRÉAL et QUÉBEC
le 13 AVRIL vers Le Havre, Southampton, Bremerhaven
Tarifs hors-saison $194.00 et plus
les 5 et 25 MAI vers Le Havre, Southampton
Cuxhaven — $215.00 et plus
Jouissez de tout le confort, sans encombrement, qui peut être vôtre à bord de ce paquebot renommé, avant que la saison touristique commence! D'excellentes locations sont encore disponibles pour chacune des traversées ci-dessus à bord de ce palais flottant de l'Atlantique (qui vient de connaître une autre saison de croisières heureuses aux Caraïbes).
Facilités de luxe en "première" et en classe touriste. Cuisine et service réputés de la Home Lines.
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES maintenant pour un meilleur choix de locations.
HOME LINES
VOYAGES HONE TOURS
Tous billets émis aux tarifs officiels
1460, AVENUE UNION VI. 5-8221
AGENCE DE VOYAGES VIAU
1593, rue ST-DENIS
Face au théâtre St-Denis
VI. 5-6503

En fait DE SERVICE, D'ATTENTION ET D'ALLOCATIONS Il n'y en a pas un comme
gohier gohier gohier
AUTOMOBILE LTEE
CHEVROLET — ENVOY
CORVAIR
1280, rue AMHERST
angle de Montigny
LA. 6-3701*

$259 COMPTANT Taxes de vente et licences en plus
ENVOY 1961
BALANCE EN 24 MOIS
LIVRAISON IMMEDIATE
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY
"Dépositaire Oldsmobile-Envoy du bas de la ville"
2107 OUEST, STE-CATHERINE
UN PEU A L'EST DU FORUM
WE. 3-6781
SOIRS : WE. 3-6723

NAISSANCE

GERARD — A l'hôpital Ste-Agathe-des-Monts, le 25 janvier 1961, à M. et Madame Robert Gérard, née Jacqueline Tremblay, un fils baptisé Denis. Parrain et marraine M. et Mme Théophile Gérard, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Tremblay, tante de l'enfant. 115—R

DECES

BEAUCHAMPS — A Montréal, le 26 février 1961, à l'âge de 94 ans, est décédé Eugène Valmore Beauchamps, époux de feu Hélène Bourdeau, demeurant à 9212 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 10802, rue Lajeunesse à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

BEDARD — A Montréal, le 26 février 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Arthur Bédard, époux de Délisca Archambault demeurant à 10090 Lauzanne, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Giroux Fils Inc., no 11130, rue Pie IX à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rémi de Montréal-Nord où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

BOHEMIER — A Montréal, le 26 février 1961, à l'âge de 77 ans, est décédé Dr Pierre S. Bohémier, époux de feu Blanche Rhéaume. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira de sa demeure no 922 rue Cherrier à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St Louis de France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Agathe des Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—3

BOUDREAU — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédée Orica Leboeuf, épouse en 1ères noces de Joseph Grenier et en 2emes noces de feu Omer Boudreau, demeurant à 3813 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, no 518, rue Rachel Est, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

BOURGET — A Châteauguay Centre, le 25 février 1961, à l'âge de 88 ans 6 mois, est décédée Mme Adélina Laberge, épouse de feu Pierre Bourget demeurant 14 Haute Rivière, Châteauguay Centre. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Reid & Fils no 35 boul. Normand pour se rendre à l'église paroissiale de Châteauguay-Centre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du Même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 114—2

CHARBONNEAU — A Outremont, le 26 février 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé Amédée Charbonneau, époux de feu Maria Morache, demeurant à 675 Bloomfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, no 5310 ave du Parc à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à sa demeure à 8 h. 45. 114—2

CHEVRIER — A Montréal, le 27 février 1961 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Amédée Chevrier, née Octavie Bertrand, mère du Rév. Père Odilon Chevrier, O.M.I., missionnaire en Afrique et de la Rév. Mère Joseph Auguste, soeur grise de la Croix, Ottawa, demeurant 4435 Jeanne D'Arc. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., no 25, Ave Laurier est, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Valentin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

DAGENAIS — A Ste-Rose, le 25 février 1961, à l'âge de 50 ans, est décédé subitement Jean-Baptiste Dagenais, propriétaire du magasin Labelle, président de la Société d'Agriculture, président de la Société des Artisans, époux en 1ères noces de Yvonne Bisson, et en 2es noces de Cécile Poirier, père de Marie de Ste-Monique du Sacré-Coeur, Congrégation des Srs Ste-Croix. Sr Marie Françoise de la Visitation. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault, No 249 Boul. Ste-Rose, à 9 hres 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose de Laval, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

DURAND — A Montréal, le 26 février 1961 à l'âge de 56 ans est décédé Sviva Durand, époux de Gabrielle Cleroux, demeurant à 9335 rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

GAGNE — A Montréal, le 27 février 1961 à l'âge de 81 ans est décédé Ovilon Adélard Gagné, époux de Marie-Jeanne Côté, demeurant 2248 Des Erables, autrefois de Québec, père de Antonio, Adrien et Roger. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—3

HEBERT — A Montréal, le 25 février 1961 à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Blanche Hébert, institutrice, fille de Lucien-Charles Hébert et de feu Virginie Roy, autrefois de St-Valentin, demeurant à 4305 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., no 25, Ave Laurier est, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Valentin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

HURTEAU — A Contrecoeur, le 26 février, à l'âge de 88 ans, est décédé, après une longue maladie, Madame Veuve Arthur Hurteau, née Marie-Louise Gendron. La dépouille mortelle est exposée aux salons Dupont à Contrecoeur. Les funérailles auront lieu mercredi, 1er mars, à 10 heures, en l'église paroissiale de Contrecoeur. Inhumation au cimetière de l'endroit. 114—2

LALANDE — A St-Petersburg, Floride, le 24 février 1961, à l'âge de 65 ans, est décédée Regina Migneron, épouse de feu Darius Lalande, mère Mme Gérard P. Paquette (Janine), Mme Paul L. Noiseux (Pauline) et Jean Lalande. Elle laisse un petit-fils, Robert Noiseux. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 6259 boulevard Monk, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hres, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

LAPOINTE — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 7 ans 6 mois est décédé Gilbert Lapointe, enfant de Roger Lapointe et de Madeleine Berthelet, demeurant à 10553 Lille. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415 est, rue Fleury à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

LEBOEUF — A Montréal, le 26 février 1961, à l'âge de 63 ans, est decédée Mme veuve Alexandre Leboeuf, née Laura Beauchamps, demeurant à 4224 Langevin. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons J. Lecavalier Enrg. no 562, rue St-Ferdinand à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

LECLAIR — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 52 ans, est décédé Paul Leclair, marchand de chaussures, époux de Simonne Dufour, demeurant à 7079 De Lorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, no 2251 rue Jean-Talon est, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

LEGAULT — A St-Eustache, le 26 février 1961 à l'âge de 38 ans 1 mois est décédée Mlle Marie-Paule Legault, fille de Edmond Legault et de Marie-Rose Brière, demeurant à 161, 4e ave. St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin, No 1105 rue St-Eustache à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—3

LEMIEUX — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Paul-Emile Lemieux, née Jeannine Lesiège, demeurant à 7077, 18ème Ave. Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Rene Sansoucy, no 4036 rue Belair, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

MAJOR — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 66 ans, est décédé Oscar Major, journaliste, fils de feu Napoléon Major et de feu Victoria Lévesque. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302 rue Ste-Catherine est à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

MALLETTE — A Montréal, le 26 février 1961 est décédée Mme veuve Gabriel Mallette, née Jeannette Shanks, demeurant 3435 rue Shuter. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires No 302 rue Ste-Catherine Est à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

MASSIE — A Montréal, le 27 février 1961, à l'âge de 72 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Zyril Massie, née Eugénie Michel, demeurant à 4477 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, No 4504 rue Ste-Catherine est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 115—2

PARADIS — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Napoleon Paradis, née Eugénie Payette, demeurant à 2882 est, rue Laurier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault, Inc., 5359, 11e Ave Rosemont à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

PELLISSON — A Montréal, le 26 février 1961, à l'âge de 77 ans, est décédée dame veuve Etienne Pellisson née Maria Major, demeurant à 4556 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi partira des salons Eugène Desjardins Enrg. No 4545 rue St-Denis à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

PEPIN — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 63 ans est décédé Ernest-Adrien Pépin, époux d'Alice Paquette, demeurant à 3795 Plamondon. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 6259 boulevard Monk, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

PIGEON — A Montréal, le 25 février 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis Pigeon, époux de feu Maria Dorais, demeurant à 2610 rue Bossuet. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, no 831 rue Laurier Est, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

ROCHON — A Montréal, le 26 février 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Eva Lafrance, épouse de feu Jean-Baptiste Edmond Rochon. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 5850 Chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114-2

ROUSSEAU — A l'Ile Perrot, le 25 février 1961, à l'âge de 74 ans, 11 mois, est décédé Orphir Rousseau, époux de Pamela Rousseau, demeurant à la 22ème avenue, Ville Pincourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Trudeau, no 551, boul. Duhamel, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Lorette, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

ST-AMOUR — A Montréal, le 26 février 1961 à l'âge de 72 ans est décédé Alfred St-Amour, époux de Maria Drouin, demeurant à 6051 Dumas. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 Boul. Monk à 8 hres pour se rendre à l'église St-Jean-Damascene où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—3

TAILLEFET — A Montréal, le 26 février 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Albert Taillefet, époux de Odile Gerbeault, père d'André, Mme Paul Csaby (Yvette), demeurant à 6331 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, 2548 Beaubien à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

TROY — A l'hôpital des Vétérans de Queen Mary, le 25 février 1961, à l'âge de 88 ans, est décédé Patrick William Troy, époux de feu Eugénie Gosselin. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359, 11e avenue Rosemont à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS

est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1961 par lequel Venus Trading Company a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 20 février 1961, sous le No 1517895. Banque de Montréal, le 20 février 1961.

ENTREPRENEURS
RECOMMANDABLES DEMANDES
Pour robes de dames à prix populaires. Travail en abondance à l'année.
BEST VALUE DRESS INC.,
4360, rue d'Iberville, LA. 6-7552

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

Jules d'Acantara
FLEURISTE
LA. 4-7531
3033 E. SHERBROOKE

DERNIER HOMMAGE A MME ERNEST RIENDEAU



Le 20 février, à l'église St-Marc de Rosemont, avaient lieu les funérailles de Mme Ernest Riendeau (née Marie-Rose Jérôme), décédée le 17 février à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 67 ans. Elle laisse dans le deuil son mari, Ernest, ses fils, MM. et Mmes Roger, Roland, Maurice, Marcel et Aimé, deux soeurs, Mme Donat Morin (veuve, née Anna), Mme Aimé Gauthier (Laura); deux frères, Jean et Lucien Jérôme; et 9 petits-enfants. ★

Décès du DOCTEUR P.-S. BOHEMIER (Pierre, Séraphin) chirurgien diplômé des Hôpitaux de Paris



Le docteur P.-S. Bohémier est décédé dimanche le 26 février, après une longue maladie. Né à Ste-Agathe, le 24 septembre 1884, il était fils unique de Marie-Louise Bock et de Pierre-Casimir Bohémier. Il fit ses études secondaires au Collège de Joliette et son cours de médecine à l'Université Laval de Montréal. A titre d'interne, il résida à Ottawa durant une année et il s'installa ensuite à Paris pour se spécialiser en oto-rhino-laryngologie. Il exerça sa profession à Montréal. Il fut attaché à Ste-Justine, l'Institut Bruchési et à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc. Il avait épousé Mlle Blanche Rhéaume, décédée.

Il laisse trois enfants, deux filles et un fils. Louise, épouse de monsieur Roland Brodeur, Jean-Pierre, époux de Suzanne Larue et Mme Marie-Paule Cormier; de nombreux petits-enfants. Lise, Pierre et Claude Bohémier; Pierre, Nicole et Richard Brodeur; Michèle et Paule Cormier, étudiante en droit à l'Université McGill; des parents: M. et Mme S. Bock et leurs enfants; Mme veuve Arthur Rhéaume et ses enfants; M. et Mme Omer Dupuis; les docteurs Charles Bohémier, chirurgien, Anatole Bohémier, homéopathe. Il sera exposé à sa résidence, 922, rue Cherrier. Ses funérailles auront lieu en l'église St-Louis-de-France, à 9 heures, jeudi le 2 mars. L'inhumation aura lieu à Ste-Agathe où un libéra sera chanté. ★

DIVISION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Célibataire bilingue ayant une grande expérience dans la direction des programmes de formation des apprentis. Doit avoir fait un cours en formation professionnelle et l'avoir éprouvée.
Le candidat choisi travaillera au siège social de la compagnie à Port Cartier, ville moderne située à 500 milles de Montréal sur la rive nord du St-Laurent.
Veuillez nous adresser le détail de votre instruction et expérience passée et mentionnez le numéro de cette annonce A-26.
SURVEILLANT DE L'EMPLOI,
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY,
1255 boul. Laird, Montréal 16, P.Q.

1250W Grandeur feuille 11 x 17
MULTILITH
Achetée en juillet dernier et ayant servi durant les trois derniers mois
C'EST POURQUOI NOUS LA VENDONS !
Nous a coûté $5,200 — qu'en offrez-vous ?
WE. 3-2701 ou OXford 5-5404
Aussi couteau mécanique de 32"

INSTRUCTEUR DES AGENCES
DEMANDE
Une compagnie d'assurance vie et générale demande un instructeur des agences. Le candidat doit être bilingue, posséder un degré universitaire ou l'équivalent, avoir de l'expérience dans la promotion et la vente d'assurance vie et générale.
Toute correspondance doit être adressée au :
Directeur des Agences,
Case postale 124,
Verdun,
Montréal 19, P.Q.

Emplois en comptabilité
ANALYSTE DES COUTS : Doit participer au développement et l'opération d'une méthode usuelle des coûts. Appréciation des coûts, projets de réduction des dépenses, système pratique de paiement à longues échéances et autres travaux s'y rapportant.
Un récent diplômé d'une université ayant de solides aptitudes et quelque expérience dans ce domaine peut occuper ce poste.
ANALYSTE DES PROCEDES : Les candidats doivent connaître et posséder l'expérience des machines à cartes perforées et autres machines auxiliaires, plus particulièrement la machine comptable 407 et la calculatrice 604.
Ce poste, au service des procédés et systèmes de comptabilité et de bureau en général, exige une expérience dans ces domaines. Pour le moment la préférence sera donnée aux célibataires.
Le candidat choisi travaillera au siège social d'une importante compagnie minière à Port Cartier, une ville moderne située à 500 milles de Montréal sur la rive nord du St-Laurent.
Veuillez nous adresser le détail de votre instruction et expérience passée et mentionnez le numéro de cette annonce A-27.
Surveillant de l'emploi,
Quebec Cartier Mining Company,
1255, boul. Laird, Montréal 16., Qué.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. no 608,639 — Milano Household Furniture Inc., demanderesse, vs Domenic Dusminicci, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4862 rue St-Urbain en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.. — Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 588,543. Dr Jean Joyal, demandeur vs Delie Georgia Woolcott, défenderesse. Le 9 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 6101, rue Roi-René, appt 6, en la cité de Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, table, meubles de ménage. Conditions; argent comptant. Raymond Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 564,883. Cour de Magistrat. Claude Vanier, demandeur vs Réal Decoste, défendeur. Le 9 mars 1961, à midi, au domicile du défendeur au No 7422 rue Baldwin en la cité de Ville d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Raymond Clouette, H.C.S., No 6-5375. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 609132. Léopold Lahaie, demandeur vs Paul-Emile Poirier, défendeur. Le 9 mars 1961 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 971 rue Ste-Marguerite en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. Meunier, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 556,231. B. Stolnik, demandeur, vs Mme Yvonne Desgagné, défenderesse. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du de défenderesse au no 1501 rue de Montigny en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 mobilier de salon 3 pièces et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. Montréal, le 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 521,367. Joseph Yancik, demandeur, vs Dame G. Nicole Pilatre de Rozier, défenderesse. Le 9 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi, au domicile de la défenderesse au no 1617 rue Ducharme en la cité d'Outremont district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en TV Admiral et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Réal Mongeau, H.C.S. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 607431. Dam Trifiro, demandeur vs Jacques de Repentigny, défendeur. Le 9 mars 1961, 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 2024, rue Joliette, appt 7, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral, meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Réal Mongeau, H.C.S. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. no 477,280. Deceilles Avenue Holdings Ltd, demanderesse, vs Guy Charbonneau, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'entreposage du gardien, au no 8477 8e Ave, à Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood 21" modele console combiné radio et Hi-Fi et meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 507643. Edilon Lessard, demandeur vs Paul Bourdage et G. Camille Lebel "B. & L. Automobile Enrg.", défendeurs. Le 9 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur Paul Bourdage au No 3987 rue De Carignan en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Paul Bourdage saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,937 — Canada Packers Limited, demanderesse, vs J.-A. Brien, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 1878 rue Des Carrières en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 comptoir, 2 balances, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 612,950 — J. Bourbonnier, demandeur, vs J. Campbell, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4190, 42e rue appt. 4, à Ville St-Michel et le District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 17" modèle de table et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VIctor 2-9192. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 604,130. H. Simon & Sons Limitée, demanderesse vs Paul Guy Guérard et Dame veuve F. Lush "Taverne Orientale", défendeurs. Le 9 mars 1961, à 12 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Dame vve F. Bush au No 3408 rue St-Antoine en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Dame Vve F. Bush saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. Meunier, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Québec. No 108,221. Cour Supérieure. La Compagnie d'Assurance Mutuelle, demanderesse vs J.-F.-Marcel Therrien, défendeur. Le 9 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 8151 rue Lajeunesse, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, radio, tables, meubles de ménage, meubles de bureau. Conditions: argent comptant. Raymond Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 27 février 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 520,054. Roland Turcot, demandeur, vs Amelline Beshara Kalil & Jean B. Abraham, défendeurs et Amelline Beshara Kalil & Jean B. Abraham, demandeurs par reconvention et Roland Turcot, défendeur par reconvention. Le 9 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au no 7726, 15e avenue, en la cité de Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: table, lampe, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Raymond Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 27 février 1961.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BATISSE POUR RADIOPHARE NON-DIRECTIONNEL ET TRAVAUX CONNEXES A L'AEROPORT DE FORESTVILLE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le VENDREDI, 17 MARS 1961, pour les travaux ci-haut mentionnés à l'Aéroport de Forestville, P.Q.

Les plans, devis et les documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, Division des Achats, Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

J.-L. BLONDEAU,
Directeur régional,
services aériens
Ministère des Transports,
Aéroport International
de Montréal, Dorval, P.Q.,
le 16 février, 1961.

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-45, B-46, B-47, B-48

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure normale de l'est, jeudi le 16 mars 1961, relativement à la fourniture de

B-45 Neuf (9) disjoncteurs pneumatiques, type extérieur, à 300 kv, 138 kv et 23 kv.
B-46 Six (6) transformateurs de courant à 300 kv.
B-47 Six (6) sectionneurs à 300 kv.
B-48 Vingt-quatre (24) transformateurs de mesurage à 138 kv.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : "Soumission No B-45, B-46, B-47, B-48."

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 23 février 1961.

LE BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT
situé à
10 EST, RUE NOTRE-DAME
offre gratuitement à tous les employeurs un service de placement moderne

IL COMPREND :
- **Le centre des jeunes** où des conseillers expérimentés étudient avec soin les aptitudes des débutants dans le but de les diriger vers un emploi ou de les aider à se développer.
- **La division des vendeurs et du personnel de bureau** où est desservie sous un même toit la plus vaste source de travailleurs de cette catégorie disponible dans le district de Montréal.
- **La division des emplois administratifs et professionnels** où les hommes d'affaires peuvent trouver des candidats pour remplir les postes-clé qui demandent une formation professionnelle ou de l'expérience administrative. Si aucun applicant n'est en disponibilité localement, nous pouvons circuler une demande par tout le pays.
- **La section du placement des universitaires** où nous maintenons un service régulier avec la coopération des universités montréalaises. Des étudiants sont disponibles pour du travail à temps partiel ou à plein temps. Si vous désirez obtenir des entrevues avec les finissants des diverses facultés, nous pouvons vous être utiles.

Pour de plus amples renseignements, appelez le
BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT
COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE
10 est, rue Notre-Dame, Montréal Victor 2-3131

CARRIERE DANS L'INDUSTRIE
$6000 à $7500
Une firme bien connue des Cantons de l'Est offre à un jeune ingénieur l'occasion de se créer une carrière de choix dans l'industrie. Si vous aimez et désirez vivre dans une ville progressive et offrant des conditions de vie agréables et recherchées, ce poste est peut-être celui que vous attendez.
Qualifications : Ing. P. de préférence, mais non essentiel. Expérience en production manufacturière. Le candidat doit être bilingue, avoir de l'initiative, de l'ardeur au travail, un jugement sûr et se montrer disposé à accepter les responsabilités que comporte un poste de confiance.
Fonctions : Planification, contrôle et surveillance de la production. Ce poste est une occasion rare pour celui qui se cherche un avenir prometteur dans l'industrie.
COMMUNIQUEZ IMMEDIATEMENT PAR LETTRE OU PAR TELEPHONE AVEC :
RDB ROLAND D. BLOFIELD
and Associates
Conseils en situations dans l'administration
APTITUDES DANS LA VENTE ET L'ADMINISTRATION DETERMINEES PAR DES
*TESTS DE PSYCHOLOGI

VIEUX

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES DES 8 H. 30 DU MATIN VI. 2-6171

93e ANNIVERSAIRE

GRAND PRIX DE **$400.** EN ARGENT
ATTRIBUE CHAQUE JOUR
Déposez vos factures dans la boite CONCOURS-DUPUIS

VOIR DETAILS PAGE 48

AU SOUS-SOL dupuis



Economisez 1.20

COTON DRIP'N'DRY

Pour le printemps et même pour l'été.
D'ENTRETIEN FACILE ! 3 modèles illustrés, plusieurs autres au choix :
a) "Paisleys" beige, vert, bleu — 16½ à 24½.
b) "Marguerites" vert, bleu, or — 16½ à 24½.
c) "Roses" bleu, or, vert — 12 à 20

4.77

SOUS-SOL, RAYON 1535



SENSATIONNELS CES
CHAPEAUX ECHANTILLONS

AUBAINE ANNIVERSAIRE

2.88

Grande variété de modèles dans tous les coloris imaginables pour maintenant, le printemps et aussi plus tard dans la saison.

SOUS-SOL, RAYON 1341



NOUVELLES JUPES
pour dames et jeunes filles

AUBAINE ANNIVERSAIRE

3.57

a) Tweed coton effet câbles, droite avec 2 poches, glissière au dos et pli de marche. 10 à 20. Tons dominants de vert, or ou mauve sur fond noir.
b) En ARNEL, plis tout le tour, permanents, glissière sur le côté. 10 à 18. Vert, Noir, Mauve.
c) Tweed, modèle droit, 2 poches. Pour tailles fortes : 38 à 44. Nuances : gris, beige, noir, bleu.

SOUS-SOL, RAYON 1545



AUBAINE ANNIVERSAIRE

ECONOMISEZ 13.00
NOUVEAUX MANTEAUX DE PRINTEMPS

16.93

Ce sont des modèles échantillons d'un bon manufacturier. Dos droit, large col châle, manches nouveauté, poches. Choix dans le tweed, sealskin, basket weave, etc. Tailles 10 à 20, 38 à 44, 18½ à 24½. Beige, rose pâle, bleu, lime, rouge, cuivre, café, gris, lilas, pêche, toast ainsi que noir/blanc et beige/blanc.

s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques

SOUS-SOL, RAYON 1515



AUBAINE ANNIVERSAIRE



PENMANS 71
laine et coton (mérinos)
aubaine anniversaire

3.27

Combinaisons à manches longues ou courtes, jambes longues. Devant boutonné. Un sous-vêtement durable, idéal à porter. Teinte NATURELLE. Garantie Penmans. Tailles : 34 à 44.

SOUS-SOL, RAYON 1625

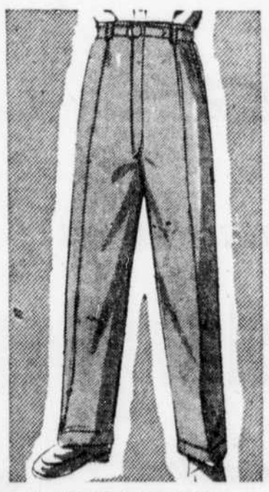


CAMISOLES ET CALECONS
Laine et coton (mérinos) teinte naturelle par Penmans
aubaine anniversaire

2.17 chaque pièce

Choix de 2 modèles. Camisoles boutonnées, manches longues ou camisoles encolure ronde, manches courtes. — 34 à 44. Caleçons boutonnés ou sur taille élastique. — 34 à 42.

SOUS-SOL, RAYON 1625



PANTALONS
6 à 12 ans. Rayonne/viscose au fini FLANELLE.

1.97

Pantalon à ½ taille élastique. Ceinture à même, 4 poches, plis et glissière devant, revers. TISSU LAVABLE. Bonne confection. GRIS MOYEN ET CHARCOAL.

SOUS-SOL, RAYON 1655



NYLONS
FILET (MESH) SANS COUTURE

.59

2 paires 1.10

Texture 400 aiguilles, 15 deniers. Entrée large, bout du pied et talon renforcés. Chaque paire sous cello. 8½ à 11.
• CAFE BRAZIL, brun foncé, • COCOA, beige foncé, • VISON, brun moyen, • SPARKLE BEIGE, beige moyen • CHARCOAL, gris fumée.

VI. 2-6171

SOUS-SOL, RAYON 1375



CREPON LEGER
fleurs pastels sur fond blanc

1.93 aubaine anniversaire

PYJAMAS 1ère qualité. Coupe ample, droit fil. Pantalon à taille sur élastique. P.M.G.

SOUS-SOL, RAYON 1385



COTON BLANC
bandeaux courts

1.00 aubaine anniversaire

HI-FI par Rose Marx. 1ère qualité, bonnets piqués, élastique au centre pour mieux ajuster, attachant au dos. 34 à 36 (A), 34 à 38 (B), 32 à 34 (C).

SOUS-SOL, RAYON 1385



JERSEY VISCOSE

1.34 aubaine anniversaire

CHEMISES DE NUIT corsage orné large dentelle, manches cape ou genre bretelles. Plusieurs modèles. P.M.G. en rose, bleu, aqua, vert Nil. (légères imperfections).

s.v.p. indiquer un 2e choix de nuance — VI. 2-6171

SOUS-SOL, RAYON 1385



SOULIERS CUIR
avec semelles BILTRITE

AUBAINE ANNIVERSAIRE

3.17

Pour garçons actifs, souliers lacés pour le jeu ou l'école. Epaisses semelles de caoutchouc "Biltrite" pour plus longue durée. Choix de brun ou de noir. Pointures 11 à 3 (pas de ½).

SOUS-SOL, RAYON 1475



ECONOMISEZ 3.00
MANTEAUX 7-12 ans

11.93

AUBAINE ANNIVERSAIRE

Divers lainages. Coupe ample ou ajustée. Doublure soyeuse. Bleu, brun, vert, beige et autres nuances.

SOUS-SOL, RAYON 1555



ECONOMISEZ 2.00
MANTEAUX 4 à 6x ans

7.93

AUBAINE ANNIVERSAIRE

Choix de tissus laine. Coupe très nouvelle, semi-ajustée. Doublure soyeuse. Petit col rond. Bleu, rose, beige, rouge.

SOUS-SOL, RAYON 1555



EN FINETTE IMPRIMEE
DORMEUSES 2 pantalons

1.57

AUBAINE ANNIVERSAIRE

Pour 1-2-3 ans. Dormeuses couvrant bien les tout petits. Pieds fermés. Taille et dos boutonnés. Rose, bleu, jaune.

SOUS-SOL, RAYON 1555

150

COMPLETS 1 PANTALON

garçons 6 à 16 ans

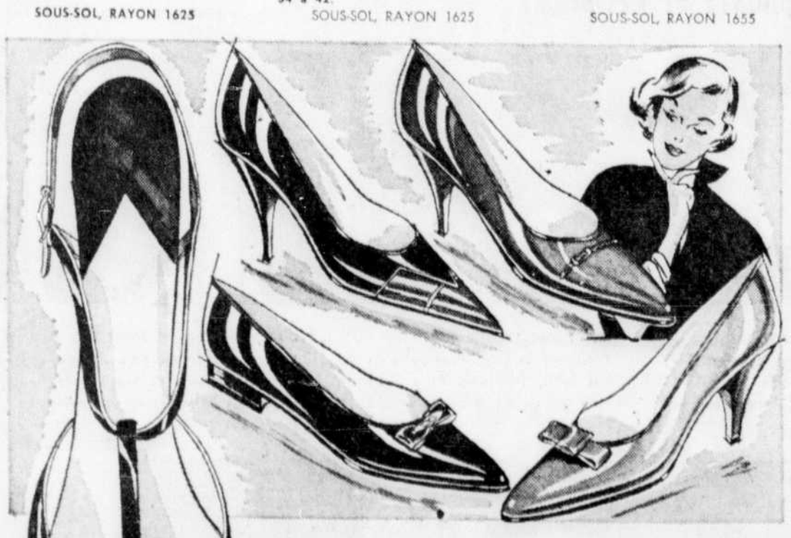
9.97

RAYONNE/VISCOSE
TISSEE WORSTED

Style Continental 3 boutons, 3 poches, 2 plis ouverts en arrière. Doublure soyeuse. Pantalon avec plis, glissière, passe-ceinture, revers, GRIS, BRUN, BLEU, VERT LODEN FONCE.

pantalon additionnel 3.00

SOUS-SOL, RAYON 1655



SOULIERS CUIR

AUBAINE ANNIVERSAIRE

• noir • brun — pour dames et jeunes filles

SOLDE de souliers, valeurs exceptionnelles dans le groupe, modèles avec talons hauts ou talons cubains. Pointures 4 à 9 mais non dans tous les modèles.

s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques

1.89 la paire

SOUS-SOL, RAYON 1455



GANTS TISSUS LAVABLES

En COTON ou NYLON (Simplex texture double). Coutures cousues main ou surjetées, mais non dans chaque pointure ou modèle. 6 à 8 en blanc, noir, champagne, nuances pastelles. Il en faut toujours plusieurs paires — profitez du bas prix.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

LA PAIRE

AUBAINE ANNIVERSAIRE

.57

SOUS-SOL, RAYON 1355

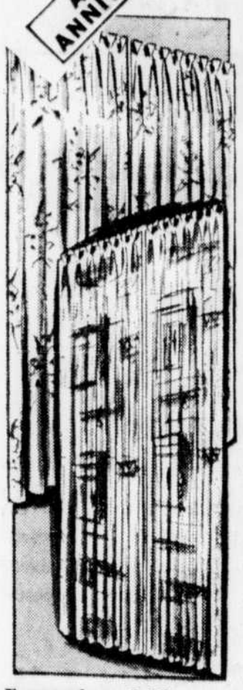
PLUS *que jamais vous obtenez* **PLUS** *pour votre argent*

93e ANNIVERSAIRE

dupuis

SOUS SOL

AUBAINE ANNIVERSAIRE



Economisez 2.11

DRAPERIES FANTAISIE

45" x 90"

la paire **4.87**

IMPORTATION DE NEW-YORK

FOND BLANC, imprimés modernes, semi-modernes, sur tissus à relief.

VI.2-6171

SOUS-SOL, RAYON 1115



DRAPS COTON BLANC

55" x 90" chacun **1.33**

63" x 90" chacun **1.53**

72" x 90" chacun **1.83**

81" x 100" chacun **1.93**

Texture forte et résistante, belle qualité. Ourlet de 2 pouces.

SOUS-SOL, RAYON 1235



COUVERTURES FINETTE

70" x 90"

1.87 chacune

Douces, duveteuses, les bouts bien surjetés. Bordure aux extrémités • rose ou • bleu. (Légères imperfections n'affectant pas la durée).

SOUS-SOL, RAYON 1235



COUVRE-MATELAS

en coton jaune

lit simple chacun **1.87**

lit ¾ chacun **2.37**

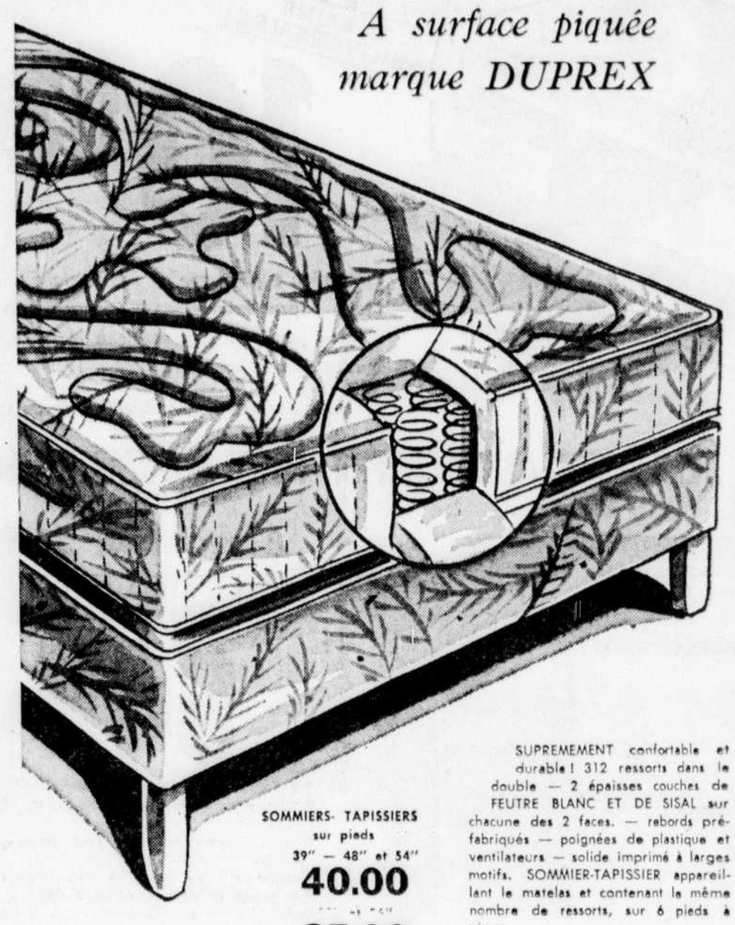
lit double chacun **2.67**

Texture coton tissée résistante, devindra vite blanche après quelques lavages. Galons d'attache à une des extrémités.

SOUS-SOL, RAYON 1235

MATELAS 312 RESSORTS

A surface piquée marque DUPREX



SOMMIERS- TAPISSIERS sur pieds 39" — 48" et 54" **40.00**

30" et 36" **35.00**

SUPREMEMENT confortable et durable! 312 ressorts dans le double — 2 épaisses couches de FEUTRE BLANC ET DE SISAL sur chacune des 2 faces. — rebords préfabriqués — poignées de plastique et ventilateurs — solide imprimé à larges motifs. SOMMIER-TAPISSIER appareillant le matelas et contenant le même nombre de ressorts, sur 6 pieds à visser.

MATELAS Supreme MATTRESS

MATELAS 39" — 48" et 54"

AUBAINE ANNIVERSAIRE

42.93

30" et 36"

34.93

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

GRAND PRIX DE $400. CHAQUE JOUR

voir conditions et détails en dernière page



AUBAINE ANNIVERSAIRE

2.93

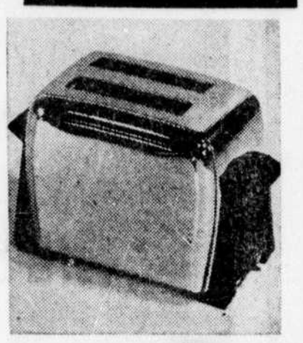
MIROIRS "MODISTE"

Miroir pleine grandeur en verre à vitre. Dimensions : 14" x 50" environ, avec contour bois naturel non peint, à finir au goût. Vraiment indispensable.

S.V.P., pas de commandes postales. Seules les commandes téléphoniques seront acceptées pour la région de Montréal seulement.

VI. 2-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 810



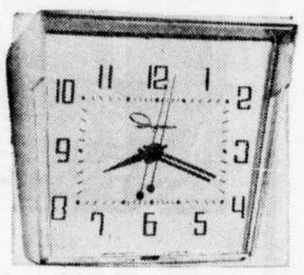
AUBAINE ANNIVERSAIRE **9.95**

Economisez 6.00

GRILLE-PAIN

Automatique, avec thermostat, fini chrome brillant. 2 larges ouvertures pour le pain, 3 degrés pour rôtir : ordinaire, pâle ou foncé. Contrôle silencieux. ELEMENT GARANTI 1 AN. Poignée en bakélite. CORDE A MEME.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750



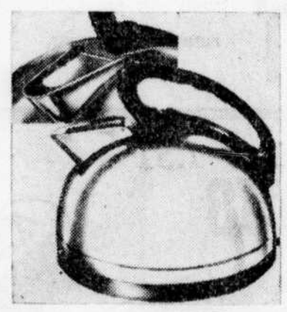
AUBAINE ANNIVERSAIRE **4.50**

Economisez 2.45

HORLOGES MURALES ELECTRIQUES

Tour et fond blancs. Gros chiffres bien visibles. En cas de panne d'électricité le mécanisme se remet à fonctionner dès que le courant est revenu. MOUVEMENT GARANTI 1 AN.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750



AUBAINE ANNIVERSAIRE **7.50**

Economisez 3.45

BOUILLOIRES ELECTRIQUES AUTOMATIQUES

Fini chrome brillant. Coupe-courant automatique. Plaquette anti-vapeur. Base et poignée bakélite. Corde à même. Elément "G.E." Capacité 2 pintes env. ELEMENT GARANTI 1 AN.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750



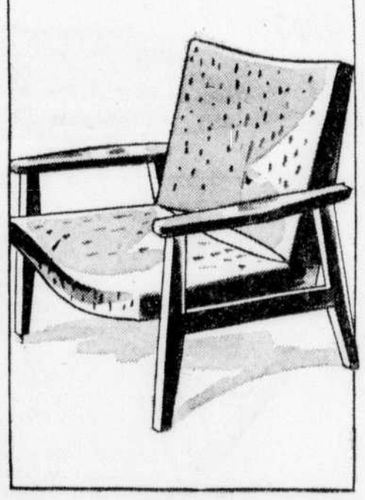
AUBAINE ANNIVERSAIRE **29.95**

CONFORTABLES FAUTEUILS

style pivotant et berçant

Boiserie finie noyer. Couverture en tissu épais, durable. Choix de tons unis, brun, beige, tangerine. Style élégant, grande sobriété de lignes.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



AUBAINE ANNIVERSAIRE **21.95**

STYLE SCANDINAVE

Gracieux fauteuil droit avec bras. Boiserie finie noyer. Couverture solide tissu. Teintes unies. Brun, beige, tangerine. Allure moderne.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



AUBAINE ANNIVERSAIRE

UTILES ET PEU CHERS

pour votre vivoir . . . les cadeaux de noces

PETITS MEUBLES CUIVRES

a) CHAISE "PRINCESSE" pour intérieur classique ou moderne. Fini cuivre. Hauteur 28", largeur 17". SIEGE COULEUR • or • turquoise • brun • beige **6.93**

b) PATERE MURALE fini cuivre. Dimensions : 30" x 10" x 8". 6 crochets pour vêtements. Se fixe au mur très facilement. **4.93**

c) JARDINIERE pratique et décorative. Fini cuivre. Hauteur 32". Peut recevoir pot jusqu'à 14" diamètre. (sans le pot). **5.93**

d) ETAGERE HI-FI en cuivre. Table pour tourne-disques. Motif brillant forme Clé de Sol. Tablette et divisions pour albums et disques. Hauteur 26", encombrement 14" x 19". **8.93**

e) BASE DE T.V. en cuivre. Dessus s'ajustant au besoin de l'appareil. Sur roulettes, déplacement facile. Hauteur 23", encombrement 24" x 19". **10.93**

f) BANC "EMPIRE" fini cuivre. Vraiment décoratif. Coussin rembourré caoutchouc-mousse. Dim. : 20" x 13" x 16". Choix en rose, or, turquoise, blanc. **8.93**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714

VI.2-6171

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES



"Entreprise"

MODELE 30" AUTOMATIQUE

AUBAINE ANNIVERSAIRE

$188

1.77 par semaine

- lampe fluorescente à la longueur
- four pour cuisson automatique
- minuterie électrique
- porte vitrée pour surveiller cuisson au four
- 4 commutateurs à 7 degrés de chaleur

C'EST UN PRODUIT CANADIEN FABRIQUE AU CANADA.

Service et garantie Dupuis

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 772

RADIO-PHONO HI-FI-STÉRÉO

Emerson

Economie de $50

AUBAINE ANNIVERSAIRE

$169

1.47 par semaine

NOTEZ-EN TOUS LES AVANTAGES . . .

- châssis 8 lampes AM-FM simultané, phono-stéréo.
- 5 contrôles
- 2 haut-parleurs 8 pouces
- changeur stéréo BSR, 4 vitesses
- joue tous les disques
- raccord intégré pour haut-parleurs auxiliaires
- réponse sonore pour FIDELITE SUPERIEURE DE REPRODUCTION

Cabinet fini noyer

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840



AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Taxe de vente payable à l'achat

En bref d'Ottawa

OTTAWA. (PC) — Les Canadiens ont commencé à recevoir le vaccin contre la poliomyélite par voie buccale au lieu d'injections intraveineuses, a déclaré M. Waldo Monteith, ministre de la Santé.

Le vaccin est administré sous forme de sirop qui peut être dilué dans une liqueur douce pour les jeunes enfants. C'est à Prince-Albert, en Saskatchewan, qu'ont eu lieu hier les premières vaccinations en masse, telles que pratiquées aux Etats-Unis et en Union soviétique.

Les premiers 6,500 exemplaires du nouvel Atlas du Canada, publié l'an dernier, ont tous été vendus, a révélé hier Me Noël Dorion, secrétaire d'Etat, en réponse à une question inscrite à l'ordre du jour de la Chambre des communes par le député libéral de Beauce, M. J.-P. Racine.

L'imprimerie de la reine est actuellement à préparer la publication de 1,500 autres exemplaires.

Quatre organismes franco-ontariens tiendront leur congrès annuel à Windsor à l'occasion de la "Semaine française ontarienne" du 3 au 7 avril prochain.

Organisée annuellement depuis 1947, cette "Semaine française" se tient sous les auspices de l'Association canadienne française d'éducation d'Ontario, principal organisme de langue française de la province.

Mille délégués d'Ontario sont attendus. La population de langue française de cette province s'élève à 530,000.

Le premier ministre Diefenbaker a refusé hier aux Communes de dévoiler en détail l'attitude que le Canada entend adopter sur la question de l'Union sud-africaine lors de la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres. En mars dernier, a dit M. Diefenbaker, les autres premiers ministres et moi-même avons convenu de traiter de la question de l'apartheid froidement et sans dramatisation, quand le sujet sera soulevé.

Une nouvelle technique de construction

Une nouvelle technique serait en voie de révolutionner le domaine de la construction.

Il s'agit de la fabrication d'une structure auxiliaire, montée de tuyaux d'acier, qui permet une plus grande utilisation du béton au détriment des poutres d'acier.

Cette structure élimine les échafaudages de bois. Elle aurait l'avantage d'être plus économique du fait que les matériaux sont loués et peuvent servir à d'autres constructions.

C'est du moins l'avis de l'ingénieur italien Alfredo Ponti, docteur en sciences, qui faisait valoir les qualités de ce procédé devant plusieurs architectes, entrepreneurs et ingénieurs réunis, hier soir, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

M. Ponti est au Canada pour une période de trois mois. Il étudie les possibilités d'utiliser cette nouvelle technique sur le marché canadien.

Il a précisé, en outre, que ce nouveau procédé permettait le montage rapide d'une construction d'envergure qui ne serait que temporaire, soit : un théâtre en plein air, une arène, ou toute autre construction utilisée lors de fêtes spéciales.

Ces structures temporaires permettent plusieurs utilisations semblables sans qu'il soit nécessaire de les démonter. C'est donc une question d'économie puisqu'on épargne ainsi beaucoup de temps.

D'un autre côté, comme le procédé permet une plus grande utilisation de béton, l'architecture y gagne en élégance.

Selon M. Ponti, la structure de bois rend impossible la construction d'envergure en raison des surcharges représentées par le béton.

L'ingénieur italien a présenté à l'auditoire une projection cinématographique démontrant les réalisations, dans son pays, qui ont été permises grâce à ce procédé. Il a insisté particulièrement sur la rapidité qu'on peut obtenir lors des constructions de ponts ou voies surélevées.

M. J. S. MacDonald délégué à Vienne

OTTAWA. (PC) — L'ambassadeur du Canada en Australie, M. J.S. MacDonald, dirigera une délégation canadienne à une conférence de l'ONU pour plénipotentiaires, sur les questions d'échanges diplomatiques et d'immunités.

Cette conférence qui durera de six à huit semaines, débutera le 2 mars, à Vienne, en Autriche.

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

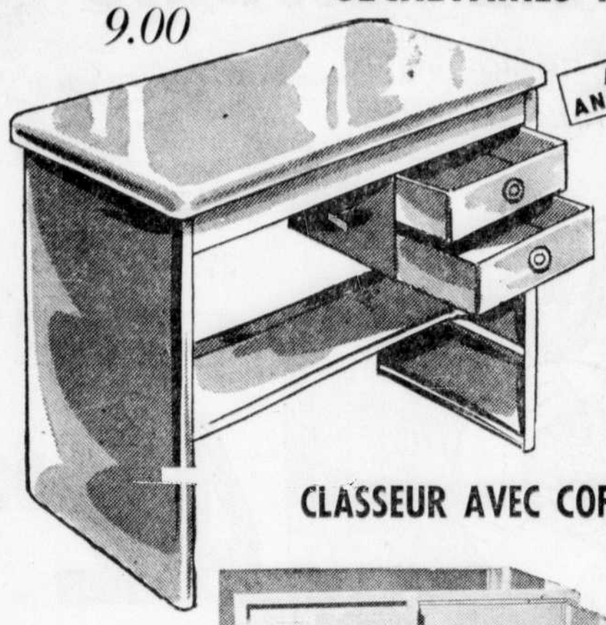
COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTEES —

93e ANNIVERSAIRE

dupuis

Économisez 9.00

SECRETAIRES ROBUSTES EN ACIER



AUBAINE ANNIVERSAIRE

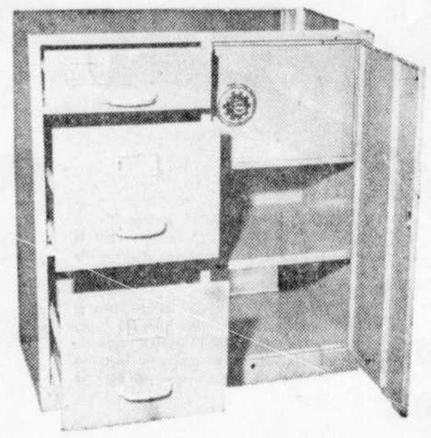
10.93

Fabrication supérieure, les coins arrondis. Deux tiroirs à papeterie, effets personnels plus une étagère pratique. Peut servir à la maison, au bureau. Dimensions 30½ x 27 x 17 pouces.

DUPUIS — PAPETERIE, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

CLASSEUR AVEC COFFRE-FORT A COMBINAISON

Économisez 21.57



Grandes facilités de paiement Dupuis

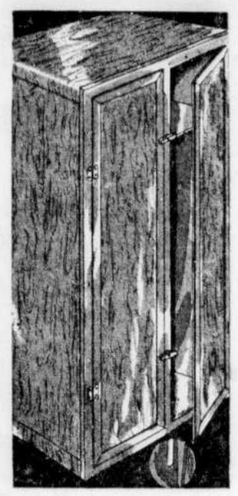
AUBAINE ANNIVERSAIRE

64.93

- 2 tiroirs correspondance suspendus
- tiroir pour double rangée de fiches : 3 x 5 ou 4 x 6
- deux divisions ou cases pour ranger maints articles
- coffre de sûreté, fermeture à combinaison
- fermeture extérieure générale à clé

hauteur 32" — encombrement : 30½ x 17½ choix de fini ton gris ou sable

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



Économie de 3.96

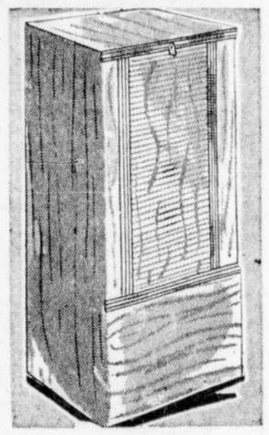
AUBAINE ANNIVERSAIRE

10.99

PENDERIES DE 66"

encombrement 21 x 29"

Epais carton ondulé, surface imitation de bois. Peut recevoir jusqu'à 16 vêtements. Tablette dans le haut pour chapeaux, sacs.



Économie 1.25

AUBAINE ANNIVERSAIRE

3.73

PENDERIE "DUPREX"

panneau coulissant

Hauteur 58", encombrement 20" x 21". Peut recevoir jusqu'à 14 vêtements d'enfants, d'adultes. Fabrication extra solide.



1.49

Coffres 30 x 12 x 16"

Tout en épais carton extérieur, ton bois naturel. Couvercle sur penture de cuir. Pour linge de maison, jouets des petits.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

VI.2-6171

PLANCHES A REPASSER REGLABLES "RID JID"

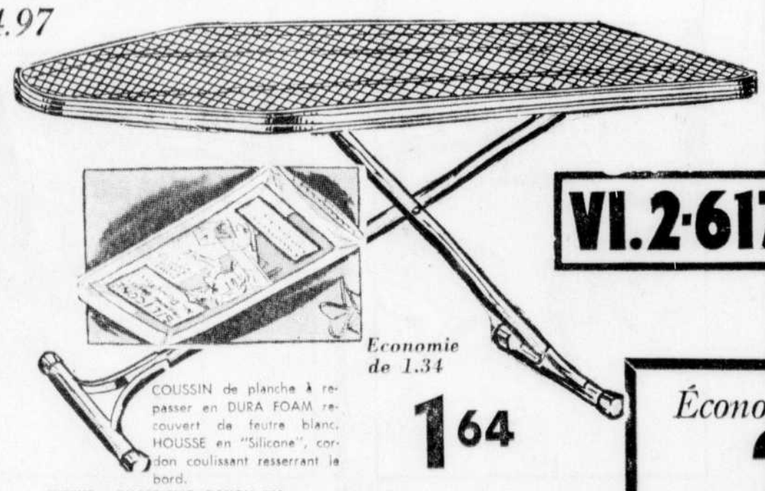
Économie de 4.97

AUBAINE ANNIVERSAIRE

6.98

Vous haussez cette planche pour convenir à votre taille. Planche tout acier solide maillée ton beige — Pieds pliants avec embouts caoutchouc. 54 x 15".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

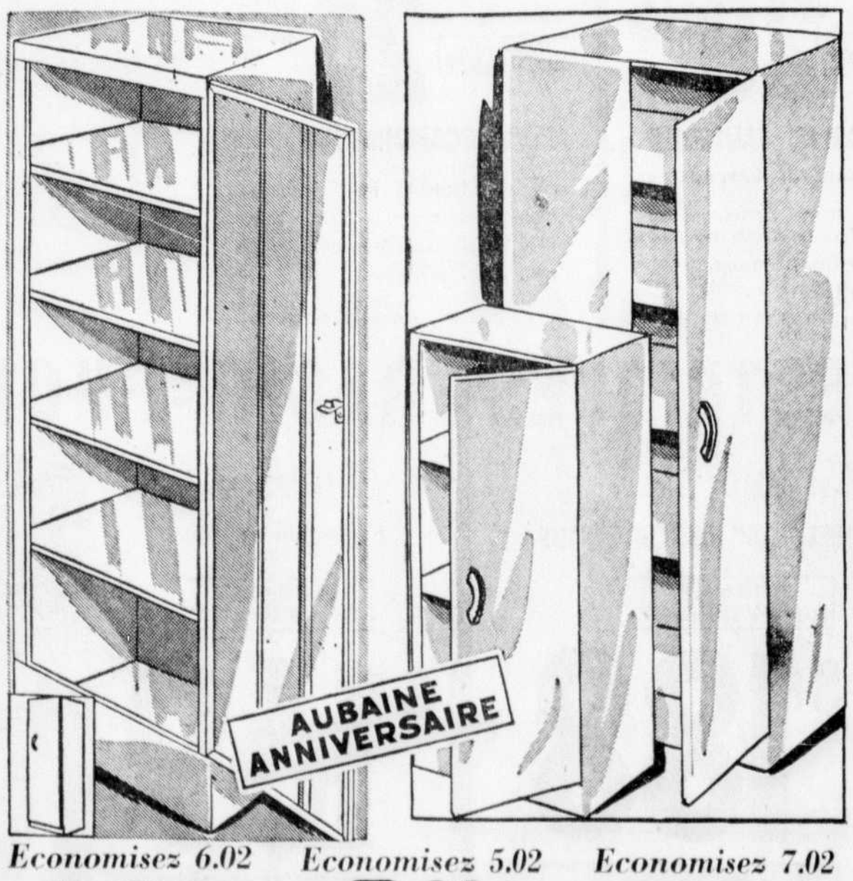


COUSSIN de planche à repasser en DURA FOAM recouvert de feutre blanc. HOUSSE en "Silicone", cordon coulissant resserrant le bord.

Economie de 1.34

1.64

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



Économisez 6.02

16.93

4 TABLETTES

Armoires tout acier émaillé blanc. Intérieur formant cinq cases. Porte fermant parfaitement. Hauteur 64", encombrement 18 x 12".

Économisez 5.02

9.93

DEUX TABLETTES

Une petite armoire tout métal grandement utile. Trois cases spacieuses. Porte hermétique. Hauteur 36", encombrement 18 x 12". Pour chambre de bébé, etc.

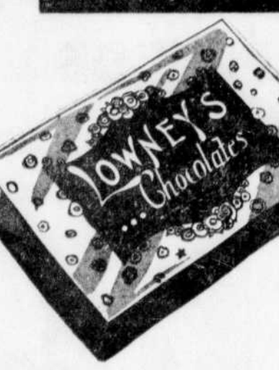
DUPUIS, QUATRIEME, RAYON 780

Économisez 7.02

23.93

DEUX PORTES

Intérieur à quatre tablettes formant cinq cases profondes. Hauteur 64", encombrement : 24 x 12". Nécessaire dans une maison bien ordonnée.



AUBAINE ANNIVERSAIRE

Boîte 5 livres

3.33

"VESTA" DE LOWNEY'S

Chocolats délicieux à centres variés, essence haute qualité.

DUPUIS, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960



AUBAINE ANNIVERSAIRE

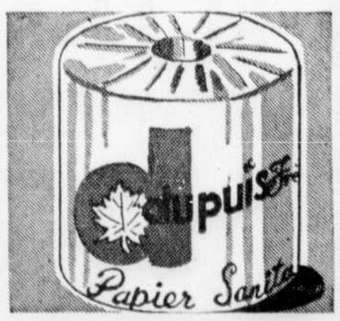
Boîte 3 douzaines

1.29

Bougies "Duprex"

Brûlent durant 15 heures sans répandre d'odeur ni de fumée. Pour sujet pieux, chambre de malade.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282



AUBAINE ANNIVERSAIRE

24 ROULEAUX

1.97

La caisse de 100 rouleaux 8.00

PAPIER DE TOILETTE

Chaque rouleau de 5 onces est enveloppé séparément. Papier doux et absorbant !

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241

Économisez 1.51

2.58

"MUS-HAV"

Nettoie bien

AUBAINE ANNIVERSAIRE

tapis, tabourets, meubles rembourrés. Chaque bouteille de 40 onces

- AVEC UNE EPONGE DE MER NATURELLE
- AUSSI UNE BROSSE A POLIR ROBUSTE



DUPUIS — TROISIEME, RAYON 783

Économisez 2.32 sur chaque gallon

PEINTURE "SICO SPECIAL"

GRATIS tube de la couleur que vous désirez pour colorer la peinture blanche, avec achat de peinture SICO

AUBAINE ANNIVERSAIRE



LE GALLON 3.58

EMAIL LUSTRE

Pour intérieur. Fini lustré lavable. Blanc.

PEINTURE (EXTERIEUR)

A l'épreuve des intempéries. Blanc.

PEINTURE MATE

Blanc pouvant se colorer. Lavable.

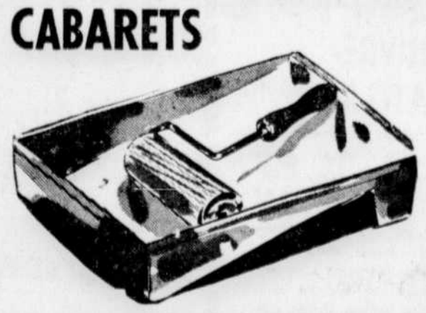
PEINTURE MI-LUSTREE

Pour intérieur. Fini satiné lavable. Blanc.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

ROULEAUX ET CABARETS

ord. 2.59 ½ PRIX 1.26



Simplifiez la tâche de peinturer ce printemps en vous servant de ce rouleau de mohair belle qualité. Avec cabaret. Marque "Rubberset".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

PLUS que jamais vous obtenez PLUS pour votre argent

93e ANNIVERSAIRE

CONFECTION GRATUITE de vos DRAPERIES

avec ce riche tissu SATIN ANTIQUE 45"

dupuis



1.59 LA VERGE

Choix de fond :

- Blanc • Ivoire • Gris
- Beige

Riches et nouveaux dessins "décorateur" modernes, semi-modernes ou fleuris.

- Apportez-nous les dimensions de vos fenêtres . . . nous vous aiderons à calculer le nombre de verges requis.

(délai de 3 semaines pour livraison)

LEGER SUPPLEMENT pour doubler vos draperies confectionnées gratuitement.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

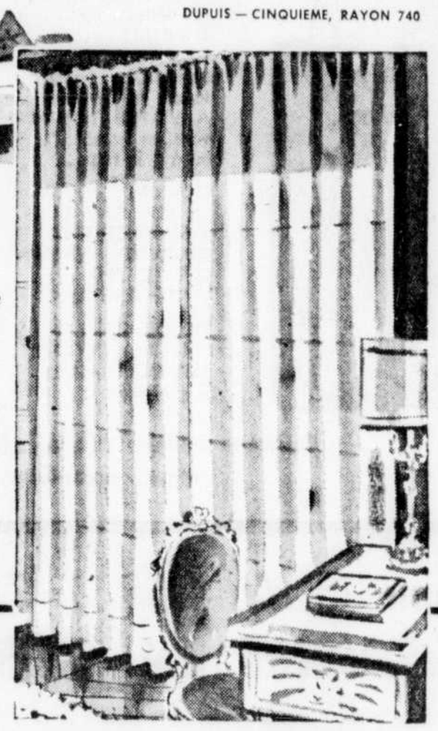
Économie de plus de 25%

RIDEAUX DROITS "Seneclass"

lavables à la machine, à la main — pas de repassage

BLANC-BEIGE *largeur 82" à la paire*		BLANC SEULEMENT *larg. 57" au panneau*	
hauteurs	la paire	hauteurs	le panneau
54"	3.59	54"	2.49
63"	3.99	63"	2.69
72"	4.49	72"	2.99
81"	4.89	81"	3.19
90"	5.29	90"	3.39
96"	5.69	96"	3.69
108"	5.99	108"	3.99

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



No 0276

Spécial du mercredi

½ prix

SERVIETTES "Lady Galt"

formant le parfait ensemble



• serviette de bain — 22 x 44 • serviette de toilette — 15 x 26 • débarbouillette — 12 x 12".

DESSIN MODERNE EN NOIR SUR LA BORDURE

Belles, épaisses serviettes modernes en ratine spongieuse. Idéales pour un cadeau comme pour vos invités et vous-même.

- rose • jaune soleil • vert • bleu
- blanc • beige biscuit • or

1.99 l'ensemble

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

AUBAINE ANNIVERSAIRE

.49 LA VERGE

BROADCLOTH

uni "Tex-Made" 36"

- lavable, pré-rétréci
- nuances bon teint
- pastelles, medium, foncées
- pour vêtements dames, enfants

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130

AUBAINE ANNIVERSAIRE

.99 LA VERGE

GUINGANS

"Dan River" largeur 36"

- texture mercerisée
- lavable, sans repassage
- fini infroissable bon teint
- rose • jaune • vert • gris
- corail • bleu • or • lilas
- turquoise • noir/blanc
- pour robes, jupes

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130

AUBAINE ANNIVERSAIRE

.99 LA VERGE

GIVRE A POIS

en rayonne largeur 36"

- lavable, infroissable
- pour robes, blouses, jupes
- pois petits, moyens, pastilles
- fond • rouge • marine • noir
- lilas • royal • beige • vert
- or • turquoise • brun • dior
- rose • rouille • vison • blanc

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

AUBAINE ANNIVERSAIRE

1.29 LA VERGE

SATINETTE

imprimée largeur 45"

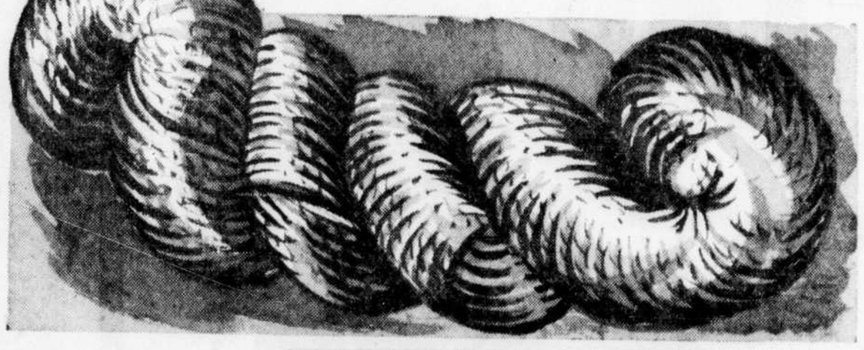
- fini soyeux et satiné
- acétate/coton lavable
- texture infroissable
- pour jolies robes, jupes
- motifs fleuris fond
- rouge • vert • gris • lilas
- turquoise • bleu • beige
- brun . . .

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

Économie de .30 par écheveau

AUBAINE ANNIVERSAIRE

GROSSE LAINE POUR CHANDAILS



100% laine Botany

toutes les teintes désirées pour ces gros chandails JUMBO (bulky) favoris de tous : dames, hommes, enfants.

L'ECHEVEAU 2 ONCES

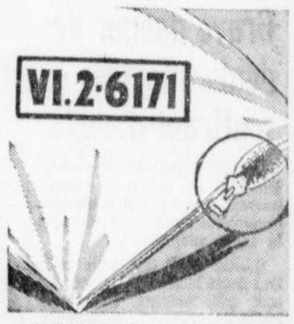
.39

Belles nuances

royal	gris pâle	turquoise
blanc	beige	vert pâle
écarlate	gris mix	jaune
bleu copen	rouille	brun
vert irlandais	noir	jaune or
marine	corail	beige mix
		vert mousse

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 271

VI.2-6171



HOUSSES D'OREILLER

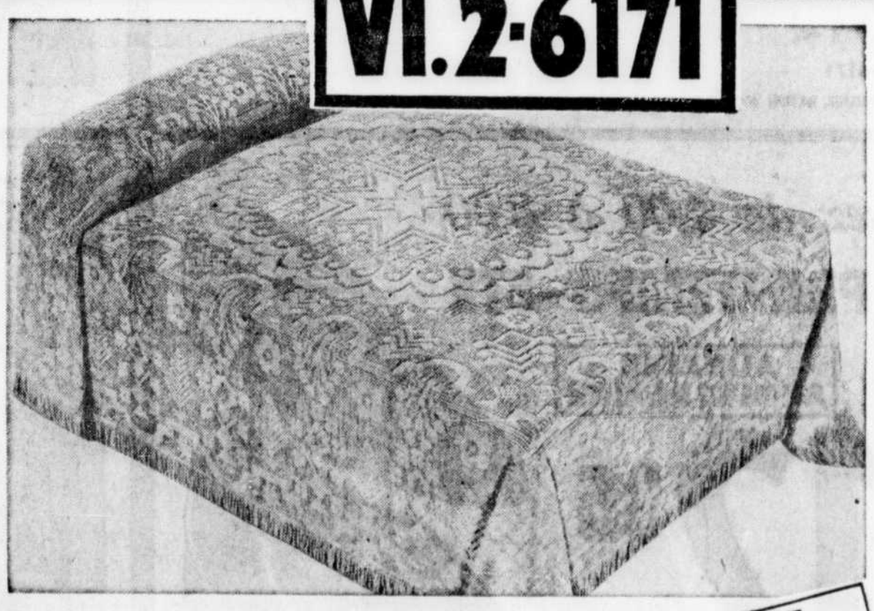
4 pour 1.79

Coton serré d'usage courant. Extrémité fermant d'une glissière. Pour vos oreillers neufs ou défraîchis c'est pratique. Format standard.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

VI.2-6171



Économisez $5

AUBAINE ANNIVERSAIRE

COUVRE-LITS "HEIRLOOM"

• Pré-rétrécis • Réversibles — lit simple ou double

Un cachet neuf et distinctif à votre chambre avec ce modèle inspiré d'une vogue ancienne qui jouit d'une grande faveur. Convient à tout genre de chambre. Texture coton réversible. Trois côtés à frange serrée. Lavables à la machine — pas de repassage. Blanc neige — blanc antique.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

9.98 CHACUN

Économie jusqu'à 25%

Tex-made

Les meilleurs DRAPS canadiens



qualité "HOMESTEAD"

blanc comme neige, 135 fils au pouce carré (après lavage).

rayures MULTICOLORES

Arc-en-ciel, fond blanc. 136 fils au pouce carré (après lavage).

droits, 63" x 100"	chacun 2.49	droits, 72" x 100"	chacun 3.19
droits, 72" x 100"	chacun 2.69	coins ajustés, 39" x 75"	chacun 3.19
coins ajustés, 39" x 75"	chacun 2.69	droits, 81" x 100"	chacun 3.59
droits, 81" x 100"	chacun 2.89	coins ajustés, 54" x 75"	chacun 3.59
coins ajustés, 54" x 75"	chacun 2.89		
TAIES de 42" pour convenir.	La paire 1.09	TAIES de 42" pour convenir.	La paire 1.59

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

M. Hees aux industriels

Utiliser nos transports davantage

BARRIE, Ontario. (PCI) — M. George Hees, ministre fédéral du Commerce, a fortement recommandé hier soir aux industriels d'encourager davantage les transports canadiens de façon à permettre une réduction des tarifs.

Dans une allocution qu'il a prononcée devant le club Kiwanis, l'ancien ministre des Transports a déclaré qu'à son avis les transports canadiens bénéficient des derniers perfectionnements de la technologie moderne, rendant ainsi possible une réduction des tarifs.

"Si l'industrie canadienne étudiait de plus près les avantages qu'elle pourrait retirer d'une utilisation plus rationnelle des services qui sont mis à leur disposition, et notamment si elle faisait plus fréquemment appel aux transporteurs canadiens en vue de leur permettre de consentir une réduction des tarifs par suite d'un accroissement de leur volume d'affaires, elle constaterait alors que le prix de revient de ses marchandises en serait abaissé", a-t-il déclaré.

Il a déclaré que le Canada doit s'efforcer de posséder le meilleur système de distribution au coût le plus bas.

"A cet égard, je crois que les transports canadiens ont prêché d'exemple."

Voie maritime

Il a cité en exemple la voie maritime du Saint-Laurent et son effet sur le coût du transport maritime. Pour ce qui est du transport par rail, le programme de réorganisation mis en oeuvre après la dernière guerre est tout à l'honneur des dirigeants des sociétés ferroviaires.

"Ce programme a conduit à des progrès véritables et permettra aux compagnies de chemin de fer de soutenir la concurrence pour ce qui est du transport des marchandises dont l'acheminement est particulièrement bien assuré par ce mode de transport.

Les transports routiers offrent un service plus rapide et moins dispendieux en raison de l'amélioration du réseau routier.

"Pour ce qui est des transports aériens, notamment en ce qui a trait aux marchandises, le Canada est sur le point d'accomplir des pas de géant."

Selon lui, le nouvel appareil canadien CL-44 serait probablement l'une des solutions possibles au problème de la réduction des tarifs.

Grave danger des dents infectées ou souffrant d'abcès

Q.—Est-il vrai que des dents infectées ou souffrant d'abcès peuvent provoquer des troubles organiques très graves affectant la santé générale :

R.—Ce n'est que trop vrai. Des dents infectées ou abcédées sont très souvent la cause réelle des affections organiques les plus sérieuses. Malheureusement, la plupart des gens ne s'aperçoivent qu'ils ont une dent infectée ou abcédée que lorsque cela leur fait grand mal ou s'accompagne d'une fluxion entraînant ou non de la fièvre. Telle n'est cependant pas l'exacte vérité. Il y a deux types de dents infectées ou abcédées, l'abcès aigu et l'abcès chronique. L'abcès aigu est généralement caractérisé par cinq symptômes d'inflammation bien définis : vive rougeur ; enflure ; fièvre ; douleur et impossibilité absolue de se servir de la dent concernée. Ces indications préviennent le patient de son mal dans lequel il reconnaît un abcès, — et l'obligent à faire immédiatement quelque chose. Mais il arrive aussi que ces symptômes n'existent pas ou qu'ils soient si légers qu'on puisse très difficilement les reconnaître. Cela se produit dans le cas de l'abcès dentaire chronique, qui représente certainement la plus dangereuse menace pour la santé générale. Le grand danger inhérent à cette source d'infection, plus périlleuse encore parce que dissimulée, ne sera éliminé que par un traitement immédiat et réussi de la dent malade, si la chose est encore possible, — ou, si le mal est trop grave et trop ancien, par l'extraction.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 901 Boulevard St-Joseph est, Montréal 34, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions sur la santé des dents et des gencives des enfants et des adultes.

Heure d'été à Toronto

TORONTO, (PC) — Le conseil municipal de la ville de Toronto a décidé hier de faire commencer l'heure d'été à 2 h. du matin le 30 avril prochain et de la prolonger jusqu'à 2 h. du matin le 29 octobre.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

PLUS que jamais vous obtenez PLUS pour votre argent

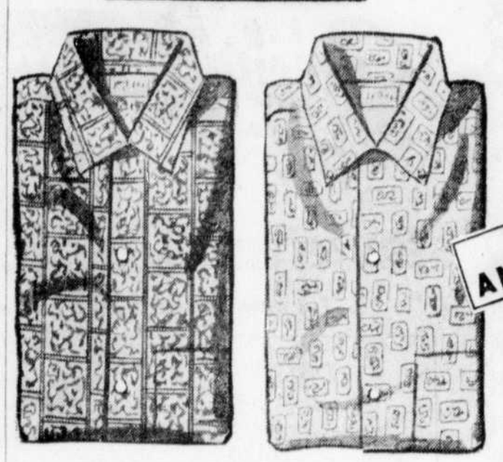
93e ANNIVERSAIRE

dupuis frères

Économisez de 2.36 à 4.36 sur 3 chemises

2400 CHEMISES SPORT

EN COTON "SANFORIZED" LAVABLE SANS RETRECIR



BRUN — GRIS
BLEU — CHARCOAL
VERT — OR

AUBAINE ANNIVERSAIRE

3.59

3 POUR $10

Col mou à pointes baleinées fixes. Aussi col mou boutonné. Poche poitrine. Grand choix de délicats motifs. DUPUIS... les achète en grandes quantités longtemps à l'avance. A VOTRE TOUR vous en achetez 3 ou 6 à la fois...

CHACUNE PORTE LA GRIFFE DU MANUFACTURIER RENOMME AINSI QUE LE PRIX DE VENTE COURANT.

ENCOLURES : P. (14-14½) M. (15-15½) MG. (16-16½) G. (17-17½).



Quelques modèles illustrés, plusieurs autres choix

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

VI.2-6171

GRAND PRIX DE $400. CHAQUE JOUR

voir conditions et détails en dernière page



Economie de 1.00 sur chacun

AUBAINE ANNIVERSAIRE

1.98

PYJAMAS

coton froncé Drip 'N' Dry Tex-Made. Aussi Broadcloth "Sanforized". Garçons de 6 à 18 ans.

Choix de motifs paisleys, rayures et autres fantaisies en • bleu • gris • brun • vert • marron sur fond blanc. Gilet manches longues, poche poitrine. Pantalon à taille élastique et jambes longues.

commandes postales et téléphoniques acceptées
VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



Économisez de 4.55 à 7.55

COUPE-VENT EN SUEDE

souple peau suède traitée, réfractaire à l'eau — se nettoie à sec —

AUBAINE ANNIVERSAIRE

AU CHOIX 14.95

• BRUN • MARINE • VERT LODEN • MOKA. Coupe-vent pratiques à la ville comme à la campagne, sport, travail.

NOUVEAUX STYLES

a) Avec col, poignets, ceinture en tricot. Devant à glissière, deux poches obliques au bas, poche à glissière dans le haut. 34 à 46.

b) Le devant et le dos en suède. Les manches et le col en "CURON". Fermeture glissière. Poches. 34 à 46.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610





Economisez 3.00

AUBAINE ANNIVERSAIRE

4.95

6 à 18 ans
COUPE-VENT

Nouveaux pour garçons viscose/rayonne lavable

Pour 6 à 18 ans, c'est une occasion splendide. Devant à glissière, doublure de rayonne fantaisie. Taille extensible. Poches. • Olive • Antilope • charcoal.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



Économisez de 4.00 à 8.00

SOULIERS PRINTEMPS—ETE

dans les cuirs de haute qualité

AUBAINE ANNIVERSAIRE

12.95

2 PAIRES $25

La marque préférée des Canadiens : "STRIDER", aussi MacFarlane-Lefaivre et autres. Pointures 6 à 12 et largeurs A-B-C-D-E dans le groupe.
Tons nouveaux de brun, aussi en noir. Empeigne unie ou fantaisie.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670





Economisez 5.00 sur l'achat de deux

AUBAINE ANNIVERSAIRE

5.69

2 pour $10

PANTALONS

Pour garçonnets 6 à 12 ans. Worsted lavable sans repassage

Worsted lavable sans repassage coupe ample, belle apparence. Taille avec plis, brayette à glissière. Ceinture à devant droit uni et le dos élastique. Pantalons lavables à la main ou à la machine • brun • marine • gris moyen • gris charcoal.

Commandes postales aussi acceptées
VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS — Dupuis Frères — 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL — COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 — AUTRES APPELS VI. 2-5151

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES DES 8 H. 30 – VI. 2-6171

93e ANNIVERSAIRE

dupuis

NOUVELLES ROBES TISSU SOYEUX



Économie de 4.11

AUBAINE ANNIVERSAIRE

8.88

SERIE "WONDER SILK" — Merveilleuse fibre acétate mélangée de viscose et lavable à la main.

a) "armoiries" motif d'un joli effet à deux tons : noir/blanc, royal/bleu, brun/beige

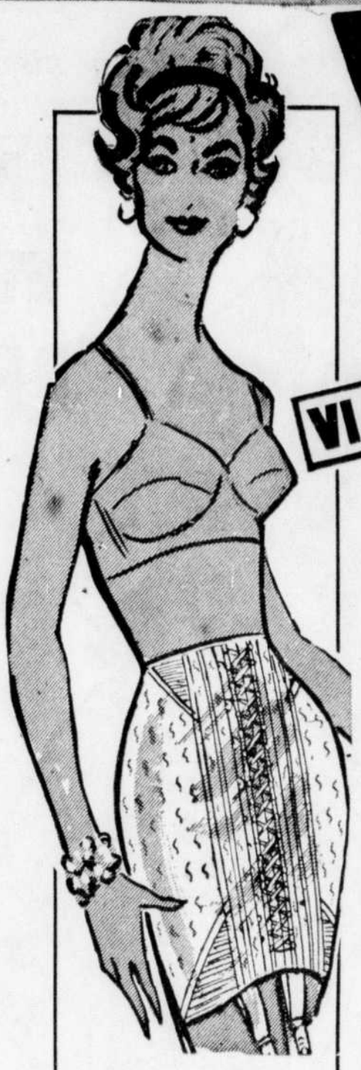
b) "Paisleys/tortues/poisson" forment le motif très petit, tons turquoise/beige, royal/bleu, or/vert

c) "les cercles" en bleu/blanc, vert/blanc ou lilas/blanc

POUR DEMI-TAILLES : 14½ à 24½

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 530



Économie de 2.56

AUBAINE ANNIVERSAIRE

4.44

CORSETS LACES "Nu-Back"

... dont le dos de la taille est indépendant de la jupe ... ce qui assure un ajustement permanent sans que le corset remonte quand on se penche, qu'on s'asseoit. Broché pêche "Sanforized". Baleinage solide, longueur 16 pouces, quatre jarretelles. Voilà le vêtement de base idéal sous vos toilettes de printemps et de Pâques. Tailles : 24 à 36.

VI.2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

VI.2-6171

14½ à 26½ 48 à 52

14½ à 26½



AUBAINE ANNIVERSAIRE

ROBES DE COTON LAVABLES

Séries désassorties. Merveilleux choix de dessins, de nuances, mais non dans chaque taille. Coloris dans le groupe : vert, gris perle, bleu, café, rouge.

a) Col avec drapé à l'épaule et garniture de noeuds blancs. Nuque dégagée — manches capes. Deux poches à rabat. Fin coton américain. Nuances : 14½ à 26½ — 48 à 52.

b) Robe de coupe "manteau" s'attachant de huit gros boutons. Grandes poches fantaisie originales. Manches capes. Nuances : 14½ à 26½.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 570

2 pour 6.88

3.55



AUBAINE ANNIVERSAIRE

Économie de 3.12

8.88

EXTENSIBLES

Pantalons de ski pour dames et jeunes filles. Texture viscose/nylon noire seulement. Confection soignée. Ceinture à intérieur non glissant. Fermeture glissière et un côté à poche glissière. Tailles : 10 à 18. Le confort pour "les sucres".

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512



VI.2-6171

Valeur extraordinaire

AUBAINE ANNIVERSAIRE

3.22

TRICOT 100% NYLON – PEU DE REPASSAGE

A) Dentelle nylon, plissé permanent blanc, jaune gold dust et pêche mango — 32 à 42.

B) Plissé permanent insertion dentelle. Taille ajustée. Blanc, bleu, aqua, lilas — 32 à 42.

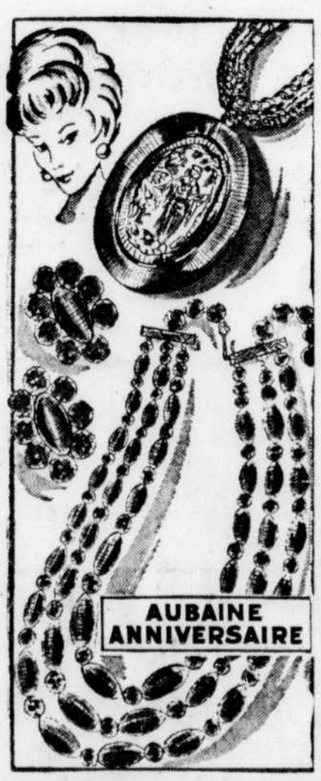
C) Dentelle nylon jusqu'à la taille. Le bas avec applique/dentelle. Tailles 32 à 42. Blanc seulement.

D) Fortes tailles : 44 à 48. Haut dentelle nylon, le bas à large volant plissé permanent. Tout blanc.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

2 pour 6.15



AUBAINE ANNIVERSAIRE

1.94 au choix

GAIS BIJOUX

Haute nouveauté pour printemps-été. Un achat très spécial permet ce très bas prix. L'assortiment comprend : Colliers — à rangs multiples — jolis bracelets, broches, boucles pouvant former des ensembles. Tons en vogue.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

VI.2-6171

Manteaux longs



AUBAINE ANNIVERSAIRE

$188

Un léger dépôt retiendra le manteau choisi jusqu'à l'automne 1961 sans frais additionnels.

RAT MUSQUE
centres teints nuance vison

ETOLES VISON PASTEL
naturel — peaux séparées

JAQUETTES ECUREUIL
DE RUSSIE — teint brun

ETOLES VISON SAPHIR NATUREL
— peaux séparées

Aucun versement comptant (taxe de vente payable à l'achat)

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 590

NOUVEAUX COLORIS POUR LE PRINTEMPS, CHICS SOULIERS

Modèles pour l'après-midi, pour la marche — 4 illustrés, plusieurs autres au choix.

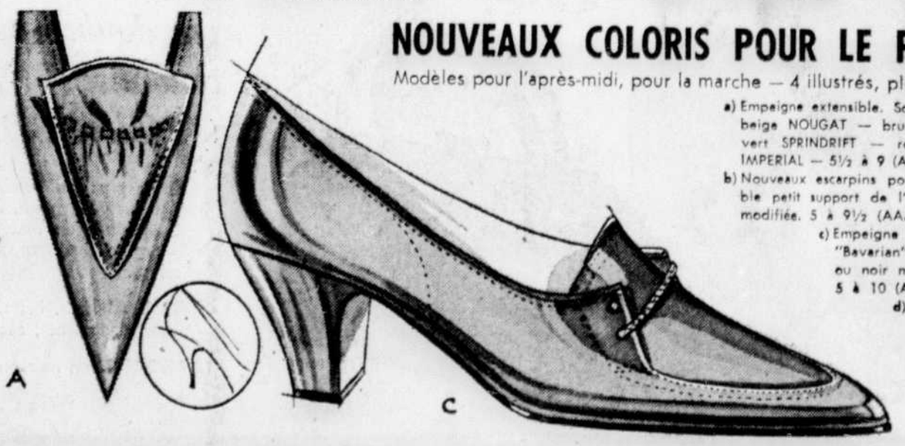
a) Empeigne extensible. Souple cuir veau non doublé : beige NOUGAT — brun VAT — violet SACHET — vert SPRINDRIFT — rose MELON D'EAU — bleu IMPERIAL — 5½ à 9 (AAA-AA-B).

b) Nouveaux escarpins pour pieds sensibles. Confortable petit support de l'arche, talons cubains. Forme modifiée. 5 à 9½ (AAA à D).

c) Empeigne lacée sur 2 oeillets. Cuir veau "Bavarian" non doublé. Brun ACORN ou noir mat. Talons cubains découpés. 5 à 10 (AA-A-B-C).

d) Choix de suède noir ou veau noir. Délicates perforations. Boucle même cuir. Talon "illusion". Largeurs : AAA à B, 6 à 10 ; C, 5 à 9.

svp. pas de commandes postales ni téléphoniques



AUBAINE ANNIVERSAIRE

12.88



DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

1961

PLUS *que jamais vous obtenez* **PLUS** *pour votre argent*

93e ANNIVERSAIRE

dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171



Économisez de 11.00 à 15.99

MANTEAUX ET COSTUMES PRINTANIERS

Notez les

détails nouveaux des manches et des cols, tous de confection irréprochable.

AUBAINE ANNIVERSAIRE

$44



Économie de 3.44

AUBAINE ANNIVERSAIRE **5.55**

NOUVELLE PAILLE "PRINTEMPS"

Très coquets chapeaux avantageant celles qui les choisiront pour compléter la tenue légère. En raison du bas prix ANNIVERSAIRE vous en choisirez même deux.





DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341

A) Tweed deux tons
noir/blanc, beige/brun. Manches ¾ légèrement évasées au bas. Col large. Dos droit et ample avec long pli de marche. Riche doublure. Poches françaises. 7 à 15

B) Col large cranté
Etoffe soyeuse LYCIA 50% laine, 50% Angora d'Angleterre. Noir, beige, or. Le col cranté est nouveau. Manches ¾. Tailles : 8 à 16.

C) Fini velours peluche
Très doux au toucher 50% laine 50% Angora venant d'Angleterre. Col gracieux! le bord large à piqûres couturier. Poches à même. noir, beige, vert. 8 à 20

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 310

D) Col cranté, taille cintrée
une jaquette jeune et joliment nervurée de satin même ton sur le GRIS et le NOIR — mais sans satin sur le VERT et le BEIGE. Pochettes droites appliquées. 10 à 20.

E) Le Worsted "Soltaire"
d'Angleterre, renommé dans le monde de la haute mode. Noir, brun, gris. Liseré de satin en bordure. Col châle finissant bas, attache de 3 boutons. 12½ à 24½.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 311





GRAND PRIX DE $400 EN ARGENT

attribué **CHAQUE JOUR** *de cette* **VENTE** *anniversaire*

Plus vous déposerez de factures DUPUIS plus vous aurez de chances de GAGNER

CONDITIONS

C'est simple : inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de chaque facture DUPUIS (ou fac-similé acceptable) et déposez-les dans la boîte — CONCOURS ANNIVERSAIRE placée au rez-de-chaussée.

Les factures seront accumulées jusqu'au dernier jour, 18 mars.
L'attribution a lieu chaque jour à 5 h. et le vendredi soir à 9 h.

Les membres du personnel DUPUIS FRERES LIMITEE et leur famille immédiate sont exclus de ce concours.

AUBAINE ANNIVERSAIRE **.96**

GANTS LAVABLES NYLON DE "SIMPLEX"

Pour dames, jeunes filles. Gants fantaisie, pointures 6 à 7½. Achetez en plusieurs paires en variant les nuances :
• blanc • noir • beige • chocolat • bleu beauté • tarragona • rose chérie • rose écaille • rouge et autres.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



NYLONS 1ère QUALITE

sans couture

LA PAIRE **.79**

3 paires **2.25** 6 paires **4.40**

Léger, fin micro-filet pour printemps-été. Haut large SANS COUTURE — talon/bout renforcés et sans couture. Nylon 400 aiguilles — 15 deniers. 8½ à 11.

COCOA — un brun foncé
CAFE — brun plus foncé
VISON — brun basané
AMBRE — un brun ambré
BEIGE — medium beige
CHARBON — gris métal

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

VI.2-6171

SACS TOUT CUIR VEAU, MAROQUIN

avec doublure de "Poncy Hyde" lavable

Économisez de 6.07 à 8.07

AUBAINE ANNIVERSAIRE **9.88**

C'est la plus belle offre de la saison et qui arrive à point. Formes nouvelles. Monture de métal jaune or ou gris argent. Intérieur avec division à glissière.

CUIR VEAU noir, brun, rouge melon, vert "spindrift", sachet.

MAROQUIN en noir ou brun.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**